République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université BATNA 2

Faculté des lettres et des langues étrangères

Département de langue et littérature françaises

Thèse élaborée en vue de l'obtention du Diplôme de Doctorat Es Sciences

Option : Sciences du langage

Titre :

STRATEGIES ARGUMENTATIVES ET ENONCIATIVES DANS LA PRESSE ECRITE ALGERIENNE D'EXPRESSION FRANÇAISE

Analyse des éditoriaux : Liberté et le Quotidien d'Oran

Sous la direction du :
Pr MANAA Gaouaou

Présentée par :
M. SAKER Amina

Membres du jury :

Président :	Dr	**ABDELHAMID** Samir	Pr	Université BATNA 2
Rapporteur :	Dr	**MANAA** Gaouaou	Pr	Centre Universitaire BARIKA.
Examinateur :	Dr	**DAKHIA** Abdelouaheb	Pr	Université Med Khider BISKRA
Examinateur :	Dr	**BOUAZRI** Fatiha	MC «A »	Université Alger 2
Examinateur	Dr	**BOUTAMINE** Leila	MC « A »	Université BATNA 2
Examinateur :	Dr	**BOUDJIR** Ilhem	MC «A »	Université BATNA 2

Année universitaire 2018-2019

Remerciements

Je suis heureuse d'adresser mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidée dans ce travail de thèse.

En premier lieu, je remercie sincèrement Monsieur Manaa Gaouaou d'être le directeur de ma thèse et pour son soutien inconditionnel. Peu de doctorants ont le privilège d'avoir des directeurs aussi présents, aussi encourageants et aussi pertinents dans leurs conseils et suggestions. Merci.

Mes remerciements s'adressent ensuite aux membres de jury qui ont accepté de lire et examiner mon travail.

Je tiens ensuite à remercier mes amis pour le soutien qu'ils m'ont apporté tout au long de la rédaction de cette thèse.

Je tiens surtout à remercier ma famille pour son soutien indéfectible : ***MA MERE*** *qui m'encourage inlassablement ; mes soeurs, Nesrine, Hesna, Sara, Rofaida et mes frères Yamen et Mouhamed pour me donner de l'énergie pour continuer. Je vous aime.*

Dédicaces

Je dédie ce travail à,

Mon défunt père..

Ma famille

Dédicace

A Ma chère ***maman***

Je dédie ce travail

SOMMAIRE

Remerciements

Dédicaces

INRODUCTION GENERALE …… 7

PARTIE 1 : CADRAGE THEORIQUE

CHAPITRE I : Réflexions sur l'analyse du discours

Introduction ……..……..…….…..... 14

1. Le discours ……...…...…… 14

2. Cadre actuel des recherches sur l'Analyse du Discours……...……...……. 18

3. L'acte de parole ……..……. 23

4. Le contrat de communication ……...…….…….…….....… 28

Conclusion ……..... 29

CHAPITRE II : La problématique de l'argumentation

Introduction ……...…….…… 31

1-Définitions spontanée de l'argumentation…….. 31

2-Définitions savantes de l'argumentation ……... 32

3-La Nouvelle Rhétorique de C. Perelman ……..…… 37

4. Le modèle justificatif de S. Toulmin ……..….. 41

5. Le modèle de Patrick Charaudeau ……... 43

6.Le schéma argumentatif ……. 44

7. La cellule argumentative ……..… 51

8. Argumentation, persuasion et manipulation ……. 69

Conclusion ……..……...……. 72

CHAPITRE III : La métaphore et l'ironie

Introduction ……. 74

1. La métaphore : un procédé de persuasion ……..……. 74

2. Ironie ……...…… 80

Conclusion ……..

CHAPITRE IV : Stratégies énonciatives

Introduction ……...…… 93

1. Pourquoi s'intéresser aux indices d'énonciation? 93
2. Définitions ……. 93
3. La subjectivité énonciative ……. 99
4. L'effacement énonciatif ……..……. 100
5. Les déictiques …… 101
6. Modalisations adverbiales et anaphoriques …….. 102
7. Les modalisateurs logiques ……..……. 102
8. Les modalisateurs appréciatifs ……..…… 103
9. Les modalisateurs pragmatiques ……..…… 103
10. Le conditionnel ……. 103
11. L'interrogation ……. 105
12. La négation …….. 108
13. Le discours rapporté …… 112
Conclusion ……..... 118

CHAPITRE V : Réflexions sur le discours journalistique

Introduction ……..……. 120
1. Le contrat de communication ……...… 120
2. Les modes d'organisation du discours journalistique ……...… 122
3. Espace public et opinion publique ……..... 123
4. Les médias et le pouvoir ……... 126
5. L'éditorial : un genre incomparable …….. 128
Conclusion ……... 133

PARTIE 2 : CADRE PRATIQUE

CHAPITRE I : Méthodologie et outils d'analyse

1. Présentation du corpus……..……..136
2. Méthodologie et outil d'analyse …….. 138
3. Démarche d'analyse……... 141

CHAPITRE 2 : Analyse de l'argumentation dans les éditoriaux

Introduction…….149
1. Analyse thématique : Thèmes structurants les éditoriaux de notre corpus…….…150

2. Analyse des stratégies argumentatives ……...……167

3. Syntèse des résultats……..240

Les stratégies argumentatives dans les éditoriaux (période préélectorale)……..……243

Les stratégies argumentatives dans les éditoriaux (période postélectorale)……..……..245

CHAPITRE 3 : Analyse de la métaphore comme stratégie d'argumentation dans l'éditorial

Introduction…….……247

1. Métaphore liée au thème de l'ouverture…….....… 247

2. Métaphore liée aux personnalités politiques…….……..255

3. Métaphore liée au thème de la fraude ……261

4. Métaphore liée à l'immobilisme ……265

CHAPITRE 04 : ANALYSE DE l'IRONIE comme stratégie d'argumentation dans l'éditorial

Analyse de l'ironie dans notre corpus…….274

Conclusion……..……..277

CHAPITRE 05 : ANALYSE DES STRATEGIES ENONCIATIVES

Introduction …….……...….279

1.Expressions explicites de la subjectivité…….…….....279

2.Effacement « total. » de la subjectivité ……285

3.Interrogation……...…..

-La question rhétorique…….….305

-Tournures impersonnelles…….…313

Conclusion générale ……..…….317

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Glossaire

ANNEXES

TABLE DES MATIÈRES

RESUME

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Les médias ont une grande importance dans la vie moderne : nos idéologies et nos croyances n'existeraient pas de la même façon hors de l'ambiance médiatique où elles circulent. Les médias ne sont pas un instrument impersonnel et neutre de transmission d'information, mais le lieu par excellence de véhiculation et surtout de transformation des croyances et des idéologies. Dans ce contexte, Brochier[1] dit que les medias apparaissent comme « un symbole de progrès et de libéralisme démocratique » et comme « véhicule de valeurs sociales ».Cet espace médiatique doit être également l'espace de négociation, car il s'agit avant tout de vendre un produit, le journal, et de capter des lecteurs.

À l'instar de la majorité des pays du monde, les médias en Algérie se manifestent surtout lors des événements marquants, afin d'assurer la bonne couverture et garantir le droit à l'information pour l'ensemble des citoyens.

Généralement, dans un paysage politique complexe et diversifié, animé par un événement majeur tel que les élections présidentielles, les médias interviennent amplement et jouent un rôle important et déterminant, celui d'un vecteur de transmission objectif, crédible, transparent et porteur d'un véritable pluralisme d'opinions, mais sollicitant du côté des autorités une bonne tolérance pour l'expression libre et indépendante.

Le public destinataire y trouve et constate plus de qualité et de crédit par la diversification et la multiplication d'acteurs du secteur médiatique, qui va de la presse radiophonique et télévisuelle, à la presse numérique en passant par la presse écrite.

Dans le cadre général des médias algériens, nous nous attachons au discours journalistique écrit. La presse occupe un espace considérable, en présentant un matériau riche. Par ailleurs, la presse est un champs extraordinaire de recherche en Analyse du Discours, elle est comme observe Charaudeau[2], d'une part, une sorte de laboratoire pour l'étude des transformations et l'évolution, l'entrelacement des genres discursifs ; elle comporte, d'autre part, un réseau de production de discours dont la complexité appelle à

2. CHARAUDEAU, P., 2005 : *Les médias et l'information*. *L'impossible transparence du discours*. Bruxelles, De Boeck.

mettre à l'œuvre un cadre conceptuel à plusieurs niveaux, capable de faire face à une telle complexité.

Nous nous proposons d'étudier, dans le discours de presse algérienne, les stratégies argumentatives et énonciatives, stratégies de véhiculation de valeurs et d'opinions.

Face à l'impossibilité d'analyser toute la complexité du matériau journalistique, nous avons décidé de nous concentrer sur les éditoriaux. Le choix de l'éditorial se justifie, parce qu'il se démarque comme un espace d'opinions, l'espace par excellence où le journal explicite son positionnement à travers ses éditorialistes et par rapport aux événements qu'il rapporte de l'espace public. Nous n'avons pourtant pas l'objectif d'analyser la forme discursive de l'éditorial en tant que genre ou type de texte ou discours, mais nous nous servons d'un texte qui est a priori argumentatif et d'opinion, pour évaluer les différentes formes de positionnement que l'argumentation prend dans deux journaux algériens par rapport à un événement.

Dans notre analyse nous utilisons les articles de deux journaux quotidiens, *Liberté et Le Quotidien d'Oran*, qui portent sur les élections présidentielles de l'année 2014, événement qui a été marqué par des faits et des rebondissements aussi extraordinaires les uns que les autres. C'est un événement important qui focalise et concentre l'intérêt de tous les électeurs/lecteurs potentiels et qui constitue toute l'actualité dont traitent tous les autres journaux. Les journalistes considèrent informer les lecteurs avec plus d'émotions, de commentaire à « chaud ». L'analyse de la compagne électorale nous a permis de mettre en évidence différentes formes de stratégies argumentatives et énonciatives liées aux enjeux de chaque journal avant et après les élections.

Et pour appréhender ce procès argumentatif, nous nous sommes attelée à répondre à la problématique suivante : ***Comment le discours journalistique, en particulier celui de l'éditorial met en œuvre des procédés persuasifs manipulatoires et énonciatifs qui constituent l'univers discursif de ce commentaire de presse ?***

Et des questions secondaires :

- Quelles sont les stratégies argumentatives employées dans l'éditorial algérien ?

- Quelle est la stratégie la plus utilisée par l'éditorialiste?

- Quels moyens sémantico-rhétoriques de valorisation réalisant la visée persuasive du discours éditorial?

- Quels sont les éléments linguistiques pour marquer les modalités énonciatives ?

- De quelle manière le journaliste de l'éditorial essaye de dissimuler sa subjectivité ?

- Les procédés énonciatifs marquent-ils les la polyphonie et la rhétorique dans l'éditorial ?

Et pour y répondre nos formulons les hypothèses suivantes :

- La métaphore - stratégie de persuasion et de manipulation- est la plus utilisée dans l'éditorial.

- La stratégie de l'ironie est utilisée par l'éditorialiste comme stratégie d'argumentation.

- L'éditorial contient le conditionnel , le discours rapporté et l'interrogation comme modalités énonciatives.

Notre proposition est double :faire une analyse du discours argumentatif de la presse écrite algérienne lorsqu'elle se met à commenter un événement donné et, en même temps présenter des discussions concernant le modèle dans l'analyse de l'argumentation dans le but d'ouvrir un espace de nouvelles discussions et à de possibles applications dans l'analyse d'autres discours sociaux .Nous croyons que l'étude de l'univers discursif de l'éditorial, du point de vue de sa représentation axiologique et ontologique, contribuera à mieux saisir la question du filtrage informationnel et linguistique dans le commentaire de presse en général.

La première partie de notre travail est de nature théorique où nous exposerons en cinq chapitres les principales théories retenues et développées au cours de notre recherche. Dans le premier chapitre, nous présentons et discutons quelques études sur l'analyse du discours et l'évolution de la notion de discours ainsi que ses différentes approches. Nous y abordons la question de la production du sens dans le discours à travers les mécanismes de transformation et de transaction discursive, ainsi que la problématique du contrat de communication. Ensuite, dans le deuxième chapitre, nous centrons notre réflexion sur les aspects argumentatifs du discours en mettant en

évidence les stratégies argumentatives. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux définitions savantes de l'argumentation en s'appuyant sur Chaim Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca[1] (1958), dans leur *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, proposent une classification des arguments en une typologie autour de deux axes : l'opposition et la conjonction des données. En Angleterre, Toulmin[2], 1958, dans les usages de l'argumentation propose une étude de la structure de l'argumentation à partir de son schéma argumentatif, où il critique et réorganise le syllogisme d'Aristote.

Puis nous nous intéresserons à la description des différences et des ressemblances entre les notions de manipulation et de persuasion pour en venir à définir l'éditorial considéré comme un genre spécifique du commentaire de presse .Nous passons au troisième chapitre qui traite deux procédés rhétoriques manipulatoires qui participent pleinement de l'argumentation. Nous verrons dans un premier temps la notion de la métaphore et ses classifications élaborées par Lakoff[3] et Johnson. Nous évoquerons par la suite, le concept de l'ironie et sa valeur argumentative dans le discours.

Dans le quatrième chapitre, nous nous interrogerons sur les stratégies énonciatives en s'intéressant aux travaux de Kerbrat-Orrechioni[4]

Dans le dernier chapitre, nous évoquons la problématique du discours journalistique et les caractéristiques de l'éditorial,

Dans la deuxième partie de notre thèse, nous explicitons la méthodologie. Les outils d'analyse et les résultats. Dans le premier chapitre de cette partie, nous présentons notre corpus cité si haut et l'outil d'analyse dont nous servirons dans notre analyse. C'est un logiciel lexicométrique appelé *Textobserve*[5]. Nous allons décrire les fonctions dont ce logiciel dispose et nous allons également mettre en relief celles que nous utiliserons pendant notre recherche.

Dans le deuxième chapitre, nous allons procéder à l'examen des stratégies argumentatives et qui se manifestent dans notre corpus en relevant les types

1. PERELMAN, C. & OLBRECHTS-TYTECA, L., 1988, *Traité de l'argumentation. La nouvelle Rhétorique,* Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles.
2. TOULMIN, S., 1993, *Les usages de l'argumentation*, Paris, PUF.
3. LAKOFF, G. et JOHNSON, M., 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne,* Paris, Minuit, p.254.
4. KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980) : L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Armand colin, Orléans, p.290.
5. Conçu par Jean-Marc Leblanc au sein du CEDITEC, TextObserver est développé par Sébastien Jacquot, Amani Daknou, Marie Pérès.

d'arguments employés dans nos éditoriaux avant et après les élections. Dans le troixième chapitre, nous y allons nous pencher sur l'étude du fonctionnement argumentatif de la métaphore dans notre corpus. Nous allons nous consacrer ainsi à l'examen des métaphores ontologiques, de personnification, structurale et spatiale, les valeurs véhiculées qui va nous permettre d'évaluer les différentes positions assumées par chaque journal dans le traitement de l'événement.

À l'étape suivante de l'analyse, dans le quatrième chapitre, nous analysons l'ironie comme moyen d'argumentation utilisé par l'éditorialiste pour commenter un l'évènement des élections présidentielles.

Dans le dernier chapitre de cette partie analytique, nous relevons les principaux procédés langagiers par lesquels l'éditorialiste rend sa présence manifeste dans le texte et nous nous intéressons aussi aux marques polyphoniques (l'interrogation, le conditionnel et le discours rapporté).

Nous présentons finalement la conclusion qui proposera une synthèse des résultats de nos analyses et une réponse aux questions formulées dans cette introduction ainsi qu'aux hypothèses émises tout au long de ce parcours de recherche.

PARTIE I

CADRAGE THEORIQUE

CHAPITRE I

Réflexions sur l'analyse du discours

Introduction

Dans ce premier chapitre nous présenterons les principaux concepts du cadre théorique retenu pour réaliser cette étude. Ces concepts aideront à situer notre étude dans le champ de la recherche sur l'analyse du discours et le discours journalistique.

Nous commencerons d'abord par une définition du discours et de l'analyse du discours qui nous a parue essentielle dans le cadre de notre recherche. Nous évoquerons ensuite les principales approches en analyse de discours.

Il nous est paru aussi intéressant de discuter le rôle de l'analyse du discours dans l'étude des phénomènes de persuasion et d'influence sociale. Et enfin nous achèverons le chapitre par la question de l'identité du sujet qui est une notion très importante dans l'analyse du discours.

1. Le discours : essai d'une définition

L'instabilité de la notion de discours rend dérisoire toute tentative de donner une définition précise du discours et de l'analyse de discours. On peut dans ce cas expliquer pourquoi le terme de discours recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs ; certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de "texte" ou "d'énoncé". On peut déjà dire que le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement.

Pour L. GUESPIN[1], c'est ce qui s'oppose à l'énoncé ; c'est-à-dire que : *‹‹l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne ››*.

Le terme de "discours" désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. Par discours, on envisage aussi la conversation comme type particulier d'énonciation.

En partant du mode de fonctionnement de l'énonciation, BENVENISTE (1966)[2] oppose le lieu où s'exercent la créativité et la contextualisation qui confèrent de nouvelles valeurs aux unités de la langue. Il définit ensuite l'énonciation comme : le

1. GUESPIN, L. et al. (1971) : *Le discours politique*, LANGAGES n°23, Didier Larousse, Paris, p.124
2. BENVENISTE, E. (1966) : *Problèmes de Linguistique Générale*, Editions Gallimard, Paris

discours à la langue qui est un ensemble fini relativement stable d'éléments potentiels. C'est *l'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue ; "la conversion de la langue en discours*".

Le discours, dira-t-il, est cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Cette définition de Benveniste semble entretenir un lien avec celle que Jean-Michel ADAM (1989)[1] énonce de la manière suivante : *" (...) un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps)".*

1. 1. Discours et texte

Si dans un passé récent, le terme de discours ne référait qu'à une production orale, de nos jours, celui-ci recouvre non seulement le discours oral mais aussi le texte écrit ; c'est-à-dire qu'il s'applique aux énoncés oraux et écrits. C. FUCHS[2] avance la définition suivante : *‹‹ objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques) ››.*

Il semble qu'il n'y ait pas de mot plus polysémique que "discours" dans le champ de la linguistique. En effet, ce terme connaît non seulement des emplois variés mais aussi des délimitations assez floues. De cette pluralité de définitions, il se dégage chez tous les auteurs que le discours désigne toute réalisation orale ou écrite par un sujet, de la dimension de la phrase ou au-delà (succession de phrases : texte) et ainsi que son contexte.

Pour Michel ARRIVÉ[3]: *‹‹ le discours peut être conçu comme une extension de la linguistique, ou comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens), rendant nécessaire le recours à d'autres disciplines ››.*

Le discours apparaît donc comme un prolongement de la grammaire textuelle vers une dimension transphrastique. Dans ce cas, il renvoie à d'autres notions que l'on appelle *"cohérence discursive*" ou *"cohérence textuelle*" dont l'unité d'existence résulte de l'articulation d'une pluralité de structures transphrastiques, en fonction de conditions

1. ADAM, J.-M., 1992 : *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue.* Paris, Nathan Université.
2. FUCHS, C. & LE GOFFIC, P. (1985), *« Ambiguïté, paraphrase et interprétation »*, 2e partie, Modèles linguistiques, 7/2, p.22.
3. ARRIVÉ, Michel, GADET Françoise et GALMICHE Michel, 1986, La Grammaire d'aujourd'hui, Paris, Flammarion, p.233.

de production particulières. La grammaire de texte qui étudie la cohérence des énoncés a pour objet le discours considéré comme une unité totalisante. La naissance d'une linguistique de l'énonciation a apporté un souffle nouveau dans la façon d'aborder le discours.

En effet, avec la prise en compte des conditions de production, le discours était désormais défini comme toute production (verbale et non verbale) d'énoncés accompagnés de leurs circonstances de production et d'interprétation. C'est à partir de cette période que l'objet de l'analyse de discours ne consistait plus à rechercher ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit.

D'un point de vue pragmatique, le texte est un ensemble culturel qui renvoie à des données d'origines variées, pas seulement linguistiques. C'est pourquoi le texte tout comme le discours est, selon une visée pragmatique, défini comme : l'utilisation d'énoncés dans leur combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux. Le discours remplit trois fonctions :

– une fonction propositionnelle (ce que disent les mots) ;

– une fonction illocutoire (ce que l'on fait par les mots : accuser, ordonner, demander une Information, etc.…) ; par l'acte illocutoire, s'instaure une relation, un rapport entre les interactants ;

– une fonction perlocutoire (le but visé), agir ou chercher à agir sur l'interlocuteur.

Nous pouvons déduire de ces définitions que l'analyse de discours consiste à étudier des conduites communicatives et à rendre compte des combinatoires produites par l'interaction des contraintes et des choix faits par l'énonciateur. Elle est au cœur des relations qui existent entre un comportement culturel et des discours sociaux. C'est dans ce cadre que le discours est conçu par les théoriciens de l'énonciation et de la pragmatique comme un ensemble d'énoncés considérés dans leur dimension interactive, leur pouvoir d'action sur autrui, leur inscription dans une situation d'énonciation dont les paramètres sont : l'énonciateur, l'allocutaire, le moment de l'énonciation et le lieu de l'énonciation. En d'autres termes, toute communication est une situation qui met en jeu des acteurs sociaux, des positions et des relations entre un émetteur, un ou plusieurs récepteurs et le contexte externe et interne de la communication.

C'est donc dire que le sens d'un discours n'est pas donné par la langue : il est plutôt découvert par le destinateur grâce aux multiples points de repères que le destinataire y a placés pour exprimer ce qu'il veut dire.

Selon Dominique MAINGUENEAU[1] : *« tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère ».*

De tout ce qui précède, nous pouvons retenir que Discours et texte sont des unités linguistiques de statut différent. Le discours correspond à des représentations des systèmes de valeurs qui circulent dans une société et au dispositif de mise en scène du langage, qui détermine les règles d'un genre ; c'est à partir de ces règles qu'on peut parler de discours scientifique, discours politique, discours didactique, discours journalistique.

Le texte est le résultat d'un acte de discours. Il se produit à partir de la langue et du discours, mais sa nature est diverse ; il est toujours singulier, parce que produit par un sujet singulier, dans une situation de communication spécifique, à partir d'un projet de parole. Comme le discours, le texte peut être classé dans une typologie, et nous avons ainsi le texte scientifique, le texte didactique, le texte journalistique. Cependant les typologies textuelle et discursive occupent des espaces différents ; de cette façon un même type peut résulter d'un ou de plusieurs modes d'organisation du discours et d'utilisation de différentes catégories de langue.

1. 2. Analyse du Discours

Selon CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU D.[2], dans leur dictionnaire d'analyse du discours : « *l'analyse du discours apparait comme la discipline qui étudie le langage comme activité ancrée dans un contexte produisant des unités transphrastique, comme utilisation du langage à des fins sociales, expressives et référentielles.»*

Dans cette perspective, le discours se rattache directement à son contexte historique, c'est-à-dire au moment et au lieu dans lesquels il est produit.

L'Analyse du Discours est une science dans la proposition bachelardienne. Bachelard affirme que la connaissance est acquise à travers la critique de l'expérience, qui se développe en trois moments : a) l'individu passe par des expériences ; b) il fait la critique de ces expériences, en construisant des catégories ; c) ces catégories sont confrontées avec de nouvelles expériences, passent par une révision critique et sont

1. MAINGUENEAU D., réd., 1996 : *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris, Le Seuil.

2. CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., 2002 : *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Éditions du Seuil.

réajustées. C'est dans ce processus continuel de constitution / reformulation que se construit la connaissance humaine ; il s'agit donc d'un processus inductif/déductif.

L'Analyse du Discours se situe dans la même problématique : a) l'analyste part de faits linguistiques concrets (des expériences linguistiques) ; b) à travers l'analyse de ces faits linguistiques il aboutit à la construction de catégories linguistiques qui doivent rendre compte de tout nouveau fait linguistique ; c) ces catégories linguistiques, quand elles sont confrontées à de nouveaux faits linguistiques, subissent, elles aussi, une révision critique et sont réajustées. L'Analyse du Discours se place donc dans une problématique constructive.

Compte tenu de cette pluralité d'acceptions, nous pouvons dire que la notion de discours n'est donc pas stable. Cette diversité trouve son explication dans le fait que la linguistique du discours désigne non pas une discipline qui aurait un objet bien circonscrit, mais plusieurs approches entretenant d'une certaine manière quelques liens spécifiques. Face aux difficultés de circonscrire l'objet d'analyse du discours, Dominique MAINGUENEAU[1] avance les raisons suivantes : *« Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique…- la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre ».*

Nous allons tenter de présenter dans les pages qui suivent un parcours de ce vaste champ d'investigation qu'est l'analyse du discours.

2. Cadre actuel des recherches sur l'Analyse du Discours

Dans le cadre de l'Analyse du Discours, se situent de nombreux chercheurs qui présentent différentes approches :

I. Une perspective d'analyse considère le discours comme le processus de mise en discours. Dans cette perspective, le discours est traité comme une séquence d'énoncés indépendants de la situation d'énonciation, celle-ci considérée comme une donnée empirique, qui n'intervient pas dans le fonctionnement de la langue. Sa proposition est d'étudier le processus de la construction du sens uniquement à travers les formes et le contexte linguistique, considérant que toute signification engendrée par l'action de

1. CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU D., Op.cit.

pratiques sociales sera nécessairement marquée dans la langue. Benveniste (1974) [1]présente l'énonciation comme une mise en fonctionnement de la langue par un acte d'énonciation. Par l'intermédiaire des indicateurs linguistiques (pronoms, verbes, déictiques) le locuteur s'inscrit dans l'énoncé. « Des actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur ».

On peut considérer, dans cette perspective, trois lignes :

I. I. la première étudie le cognitivisme comme processus de thématisation. La question est de savoir s'il y a une perception du monde et une catégorisation de celui-ci indépendamment de l'action du langage ou si cette perception et cette catégorisation passent nécessairement par le langage. On considère corrélativement les opérations sémantico-cognitives qui font la structuration linguistique du monde.

I. II. La deuxième traite la question de l'inférence dans le discours. Cette proposition est développée : a) par SPERBER et WILSON[2] qui donnent un statut important aux processus inférentiels déductifs dans la compréhension des énoncés ; b) par DUCROT et ANSCOMBRE[3], pour qui la compréhension des énoncés passe par des processus inférentiels de la langue de nature non déductive, qui se présentent sous forme scalaire.

I. III. Et enfin la troisième ligne traite des processus de structuration textuelle, comme les études sur la cohésion et la cohérence.

II. Une deuxième perspective examine le discours comme un ensemble de textes représentatifs de systèmes de valeurs. L'objectif est de trouver dans le texte analysé des traits d'autres éléments, qui peuvent être d'ordre social, idéologique ou psychique.

II. I. L'analyse des traits de statut social est la proposition de la sociolinguistique dans l'approche de LABOV. Il, soutient que toute production linguistique manifeste des régularités et peut donc faire l'objet d'une description ; ils tentent d'appréhender le langage comme activité socialement localisée dont l'étude se mène sur le terrain.

1. BENVENISTE (Émile), « L'appareil formel de l'énonciation », dans *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard, « Tel », 1974, pp. 79-88.
2. SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition* (1986), trad. fr. A. Gershenfeld et D. Sperber, Paris, Minuit, 1989.
3. ANSCOMBRE, J.-C. & DUCROT, 0., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Paris, Mardaga.

En adoptant la démarche qui consiste à retrouver le social dans le linguistique, le chercheur considère que les situations linguistiques ne peuvent être résolues qu'en faisant appel à des variables sociales. Ainsi LABOV[2] (1976) constate que l'appartenance d'un sujet à une communauté linguistique le rend capable d'une maîtrise structurée de différents sous-systèmes. La variable se manifeste à deux niveaux : la variation stylistique (les différents usages d'un même locuteur), la variation sociale (les différents usages de différents locuteurs au plan de la communauté.

Pour LABOV[1], il y a deux types de règles de discours : des règles d'interprétation et des règles de mise en séquences conversationnelles qui relient les actions entre elles. La forme des règles de discours est indépendante de la nature particulière des propositions affirmées. Il s'agit au contraire de relations variables qui unissent les unités linguistiques aux actions préparées ou interprétées. Ces règles font en outre référence à certaines conventions tacites à propos des relations sociales ; les savoirs partagés, les rôles de locuteur, de destinataire et de public, les droits et les obligations qui s'attachent à ces rôles et à toutes les autres formes de contrainte.

II. II. L'analyse des traits de l'inconscient dans le discours est liée à la psychanalyse freudienne via Lacan. Cette approche a connu en France un grand développement dans les années 70 et 80. Actuellement Jacqueline Authier[12] [2]travaille dans ce domaine, qui traite la question de l'hétérogénéité énonciative.

III. Une troisième perspective traite le discours lié aux genres textuels. L'objectif est de dégager les catégories constitutives d'un genre donné, par exemple : le discours scientifique, le discours de vulgarisation scientifique, le discours didactique, le discours publicitaire, le discours médiatique. Cette perspective suit deux lignes d'orientation.

III. I. La première travaille surtout sur les discours de transmission des connaissances ; c'est la proposition du Credisor (Centre d'études sur les discours ordinaires et spécialisés) lié à l'Université de la Sorbonne Nouvelle, avec Béacco, Mortureux et Moirand.

III. II. Une autre ligne, dans une approche plus sémiotique, à partir d'une visée peircienne, développe des études sur les discours de l'opinion publique.

1. LABOV, William, 1976, « *sociolinguistique* », Paris, Editions de Minuit.
2. AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. 1984. « *Hétérogénéité(s) énonciative(s*) », *Langages* 73, 98-111

IV. Une quatrième perspective étudie le discours par rapport à la situation d'énonciation. Dans cette perspective on travaille sur un ensemble de textes, qui sont groupés à partir de leurs caractéristiques considérées par rapport à la situation d'énonciation. Cette perspective comporte trois lignes d'approche :

IV. I. Une approche ethno-anthropologico-conversationnelle étudie les types basiques de conversation dans une ligne générale. C'est une proposition originellement nord-américaine, qui exerce actuellement une grande influence en Europe. Dans cette ligne nous avons les études des Goffman et les recherches du groupe de Lyon (Le Trilogue).

Des relations d'interaction de toutes sortes s'établissent entre les hommes qui vivent leur quotidien parmi leurs semblables. Les concepts "d'interaction" et de "quotidien" conduisent la réflexion de GOFFMAN [1]vers une analyse des conversations quotidiennes qui, selon lui, obéissent au principe du respect de la face. Ce principe est régi par un ensemble de conventions et de règles auxquelles a recours chaque locuteur, tout au long d'une interaction particulière au cours de laquelle il tente, à travers des comportements langagiers, de préserver sa face, son image sociale et aussi de protéger celle de son (ou de ses) partenaire(s).

Il[2] conclut que : *"La face est donc un objet sacré, et il s'ensuit que l'ordre expressif nécessaire à sa préservation et un ordre rituel".*

Il[3] identifie une structure des échanges conversationnels selon deux modes : les échanges confirmatifs et les échanges réparateurs. Les échanges confirmatifs renvoient aux séquences d'ouverture et de clôture de l'interaction qui présentent une structure simple de type binaire (comme les salutations). Quant aux échanges réparateurs, ils permettent aux interlocuteurs de rétablir l'équilibre interactionnel, de poursuivre leur chemin, sinon avec la satisfaction de voir l'incident clos, du moins avec le droit d'agir comme s'il était clos et l'équilibre rituel restauré. Chaque conversation peut être décomposée selon GOFFMAN en une série de mouvements où la proposition représente l'élément initial qui provoque une réaction de l'interlocuteur. Son analyse conversationnelle a une vocation sociologique dans la description des rituels conversationnels qui structurent les échanges quotidiens.

1. GOFFMAN, E., 1991 : *Les cadres de l'expérience*. Paris, Minuit.
2. Ibid.
3. Ibid.

IV. II. L'approche sociologique traite la question institutionnelle dans un sens large, la question de l'ambiance sociale du discours. Dans cette ligne nous avons, par exemple, le groupe qui étudie le rapport langage/travail.

IV. III. L'approche psychosociologique traite la problématique de l'influence du social et du psychique dans la communication, la question des stratégies discursives. Dans cette ligne se situe la recherche de P. Chabrol[1]. Il mentionne dans « La question de la réception et de l'interprétation dans l'analyse du discours », que la production et la réception discursives sont dépendantes d'un « contrôle psychique d'un sujet » communiquant et de ses « calculs sous-jacents ». S'ajoutent à cela différents modes de « traitement psychologique » possibles, selon le degré d'implication du sujet dans la communication (cf. distraction faible/forte, intérêt fort ou non, etc.) dont l'analyste devra tenir compte dans sa tentative d'interprétation.

Le linguiste, lui-même « sujet psychologique » venant se superposer aux sujets psychologiques des discours analysés, restera conscient du fait que les « significations [sont] toujours "potentielles, possibles et plurielles" ». Cette approche insistant sur l'importance des contextes cognitifs des sujets communiquant, contextes permettant de justifier les différents effets de sens selon le contexte particulier (cf. coût/bénéfices interprétatifs).

Ruth AMOSSY[2] se demande comment analyser l'influence (psychosociale) d'un discours sur son ou ses allocutaires. Le linguiste, sur la base d'une analyse linguistique détaillée, pourra tout au plus émettre des *hypothèses* sur des *projets* d'influence. L'auteure propose une « (nouvelle) rhétorique », d'inspiration aristotélicienne, mais intégrant les avancées et acquis des temps modernes. L'argumentation en est une dimension centrale et est conçue non comme un système « coercitif », mais plutôt comme un mécanisme fondamentalement *dialogique,* une négociation permanente entre les sujets communiquant, oscillant entre les deux extrêmes d'*accord total* à *désaccord total*. Et l'AD ne peut que profiter de la prise en compte de ces « arguments et [de ces] schèmes de raisonnement qui sous-tendent les énoncés ».

V. Une cinquième perspective, liée à la rhétorique et à l'argumentation se propose de décrire la mécanique des arguments dans le discours.

1. CHABROL, C., « Por uma classifição dos atos de fala », in *Análise do discurso : fundamentos e práticas*, Belo Horizonte, NAD, 2001
2. AMOSSY, R., 2000 : *L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan

VI. Charaudeau[1] propose une approche sémiolinguistique du discours, à laquelle il relie quelques-unes de ces questions. Il analyse la construction psycho-socio-linguistique du sens en considérant le sujet parlant, lui aussi envisagé au niveau psych-socio-linguistique. Il considère donc, comme des éléments constitutifs du discours, les faits de langage (comme la construction du sens) et certains phénomènes psychologiques et sociaux (la logique de l'action et l'intention d'influence).

C'est bien dans cette lignée que nous situons notre recherche. Nous allons étudier la problématique de l'argumentation dans le discours journalistique, en y considérant le processus de construction du sens relié aux mécanismes de l'acte de parole.

3. L'acte de parole

Nous considérons avec Chabrol[2] que l'acte de parole consiste dans le rapport qui s'établit entre projet d'action communicationnel et une énonciation langagière qui représente le support d'une orientation intentionnelle d'action. Pour l'énonciateur il s'agit d'obtenir l'adhésion à un jugement, la compréhension d'une explication et de cette façon, prenant en considération le contexte, le contrat de communication, produire un énoncé qui doit rendre évidente à l'autre son intention la plus pertinente du sujet énonciateur, prenant en considération le contexte et le contrat de communication.

3.1. La question de la conscience / inconscience dans l'acte parole

Nous considérons que l'acte de parole est un espace de conscience du sujet, qui se révèle dans son intention d'agir sur l'autre, d'influencer l'autre. Cela renvoie à un sujet qui est en grande partie maître de sa pensée et de son dire, qui peut évaluer sa propre énonciation et qui est conscient des mécanismes discursifs qu'il utilise. Cependant, dans la surface consciente de l'acte de parole, il y a quelquefois des zones de non-conscience, qui échappent à la maîtrise du sujet ; et cela se passe au niveau social et au niveau individuel.

Au niveau social, c'est la présence de l'autre dans le discours, présence qui souvent n'est pas identifiée par le sujet communicant. Par exemple, des caractéristiques qui identifient sa classe sociale, culturelle, sa profession, sa région d'origine, et qui

1. CHARAUDEAU, P., 2005 : *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles, De Boeck, p.62
2. Ibid.

affluent dans son discours, comme Labov[1] bien l'observe. Elles se montrent à travers des formes linguistiques qui n'étaient pas prévues dans son projet de parole et dont en général il n'a ni la conscience, ni la maîtrise. Et encore, comme fait remarquer Pêcheux[2], dans son approche idéologique de l'analyse du discours, on ne peut pas ignorer dans son discours l'interdiscours, la présence de certains éléments originaires d'une formation discursive spécifique, elle aussi provenant d'une formation idéologique. A ce moment-là le sujet n'est pas non plus entièrement maître de son discours.

Au niveau individuel, psychique, il y a des moments ou l'inconscient affleure tout d'un coup dans son discours, en lui faisant dire des choses auxquelles il ne pensait pas, ou même des choses qu'il avait l'intention de cacher, comme cela arrive dans un lapsus. Au niveau discursif, comment peut-on expliquer le lapsus ? (a) C'est un acte de parole sans projet antérieur ? (b) C'est un acte de parole dont le projet a échoué ? (c) C'est un acte de parole projeté dans l'inconscient ? A notre avis, il y a deux possibilités : (a) On est conscient de quelque chose qu'on ne veut pas (ou ne peut pas) dire, mais, en dépit de cela, on le dit. Alors on dit ce qu'on pense, mais qu'on n'avait pas l'intention de dire. Par exemple, X reçoit un ami, qui reste chez lui pendant des heures ; X est très fatiguée, il voudrait bien se coucher. Alors cet ami montre son intention de partir ; et X lui dit : *Non, ne sortez pas. Il est <u>tard</u> encore*. (b) On n'est pas conscient d'un fait, ou du moins, on veut se le cacher à soi-même, et, pourtant, on le dit. A notre avis, dans le premier cas, il s'agit d'un projet de parole qui a échoué, et dans le deuxième cas, un projet de parole qui a réussi, mais qui a été conçu au niveau inconscient.

Nous considérons donc que tout acte de parole, à côté de sa direction intentionnelle, consciente, peut montrer aussi une face non-intentionnelle, une face symptôme, et cela peut se manifester au niveau du social, ou au niveau individuel, psychique, comme une expression de l'inconscient. Cependant cette frontière conscient/inconscient est toujours problématique. Par exemple, les caractéristiques de l'entourage social du sujet qui apparaissent dans son discours sans qu'il en ait la conscience, peuvent aussi devenir conscientes quand, par exemple, l'individu veut montrer ses caractéristiques culturelles, ou sa profession, ou essaie de cacher sa classe sociale d'origine. Cela peut être observé parfois dans l'individu qui s'est élevé

1. LABOV, William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit.
2. PÊCHEUX, Michel, (1969), *Analyse automatique du discours*. Paris, Dunod.

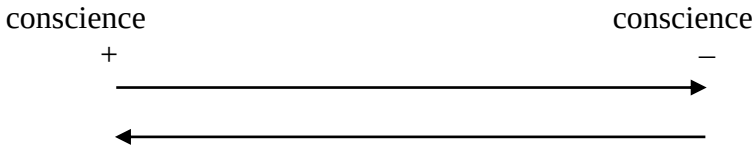
récemment dans la hiérarchie sociale, et cela peut se passer soit au niveau de la prononciation, soit au niveau du choix des mots et des expressions.

A notre avis la question conscience / inconscience dans l'acte de langage ne doit pas être présentée comme une dichotomie, mais bien sous l'aspect d'une graduation ; on pourrait dire qu'il y a des zones plus ou moins conscients. Il y a des moments d'une conscience pleine, d'autres d'une conscience plus passive, qui serait une sorte d'automatisation et des moments de non-conscience.

Un moment de conscience pleine serait, par exemple, quand le sujet utilise une stratégie complètement inusitée, par exemple, une transgression du contrat de parole. Un moment de conscience passive serait, par exemple, quand le sujet suit les règles constitutives ou normatives du contrat. Le journaliste sait que son discours doit chercher l'effet d'objectivité, de transparence, qu'il doit utiliser le délocutif et non l'élocutif pour introduire les opinions de son journal. Et tout cela est déjà automatisé dans la production de son discours, sans qu'il ait besoin d'y penser. Cependant, il ne s'agit pas d'un processus inconscient, parce que, quand il le veut, il peut revenir à la conscience. On peut dire qu'il s'agit de règles dont il avait conscience dans un premier moment, mais qui ensuite ont été automatisées par l'usage.

La même chose peut se passer dans l'espace libre des stratégies. S'il y a des stratégies qui sont choisies après une recherche active, comme par exemple les stratégies de transgression du contrat, il y en a d'autres qui sont, d'une certaine façon, déjà incorporées dans le discours du sujet. Elles auraient été d'une telle façon automatisées par l'usage fréquent, que le sujet ne fait plus un choix conscient quand il les utilise. Cependant, il y a eu un moment, dans le passé où elles ont été le résultat d'un choix conscient, et après elles se sont répétées dans son discours au point de devenir automatisées. Les moments d'inconscience seraient, par exemple, les lapsus, que le sujet ne peut pas maîtriser et dont on ne pourrait amener la signification à la conscience que par un travail de psychanalyse.

Dans l'axe de plus ou moins de conscience, on pourrait mettre à une extrémité la stratégie de transgression du contrat et à l'autre extrémité de lapsus :



Dans notre recherche nous travaillons dans l'espace de conscience du sujet communicant, prenant en considération son intention d'influence sur son interlocuteur.

3.2. Les sujets de l'acte de parole

En ce qui concerne la problématique du sujet, nous nous appuyons sur le modèle développé par Patrick Charaudeau et que l'on peut considérer comme un modèle polyphonie qui multiplie les sujets du discours[1]. Dans l'acte de communication, nous considérons, à la suite de Charaudeau, deux instances : l'instance d'interlocution et l'instance de délocution. L'instance d'interlocution *met en prise directe un locuteur et un interlocuteur dans une situation de communication particulière et (...) précise tout ce qui concerne les positions de ces locuteur et interlocuteur l'un vis-à-vis de l'autre*[1]. L'instance de l'interlocution est donc représentée par le locuteur, celui qui le reçoit et l'interprète ; le locuteur et l'interlocuteur se placent dans deux espaces, externe et interne. Dans l'espace externe, social, qui se définit comme la situation d'énonciation, se meuvent les partenaires, les interlocuteurs, des êtres agissants, qui possèdent des intentions et qui occupent la place situationnelle du Faire. D'un côté, c'est le sujet communicant comme instance de production et qui a un projet de parole ; de l'autre côté, c'est le sujet interprétant comme instance de réception et d'interprétation, qui développe une activité de réaction interprétative et qui construit son propre sens ; il s'agit du locuteur-émetteur et de l'interlocuteur-récepteur.

Dans l'espace interne de l'acte de parole se meuvent les protagonistes de la mise en scène du Dire, les intra-locuteurs, les êtres de parole, c'est-à-dire le sujet énonciateur, responsable de l'énonciation et le sujet destinataire, à qui est adressé l'acte de parole ; il s'agit du locuteur-énonciateur et de l'interlocuteur-destinataire.

1. Ce modèle est présenté en plusieurs textes par Patrick Charaudeau, parmi lesquels on citera « Une théorie des sujets du langage », in : *Langages et sociétés*, n.28, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, juin, 1984.

3.3. Le processus de transformation et de transaction

Charaudeau[1] décrit comment la construction du sens se réalise à travers deux processus : le processus de transformation et le processus de transaction, qui ont chacun des procédés propres et spécifiques, mais qui sont constitutivement reliés et ne peuvent pas être considérés isolément.

Le processus de transformation transforme le monde à signifier en monde signifié à travers quatre opérations : l'identification, la qualification, l'action et la causation. Le monde signifié est donc structuré en catégories qui identifient les êtres dans le monde (en les nommant), présentent les propriétés de ces êtres (en les qualifiant), décrivent les actions dans lesquelles ces êtres sont engagés (en les narrant), donnent les motifs, les causes de ces actions (en argumentant) et enfin évaluent ces êtres, leurs propriétés, leurs actions et leurs motifs (en les modalisant).

Le processus de transaction obéit aux quatre principes suivants : altérité, pertinence, influence, régulation. Le *principe d'altérité* montre que l'acte de langage est le rapport d'échange entre deux sujets (le sujet communicant, qui produit l'acte de parole et le sujet interprétant qui reçoit et interprète cet acte), qui doivent se reconnaître semblables et différents. Semblables, parce que, pour qu'il y ait communication, il faut qu'il existe entre ne peut être identifié que par sa dissimilarité et parce chacun joue son rôle spécifique dans l'acte d'échange : l'un produit l'acte, l'autre le reçoit et l'interprète. De cette façon, chacun doit savoir reconnaître sa place et savoir identifier la place de l'autre.

Le *principe de pertinence* (ou de cohérence) dit que les partenaires doivent pouvoir reconnaître l'univers de référence qui est à la base de l'acte de parole, c'est-à-dire qu'ils doivent posséder des savoirs partagés sur le monde, sur eux-mêmes et sur l'autre, sur le comportement attendu.

Le *principe d'influence* dit que le sujet communicant a une intention d'influence envers le sujet destinataire, intention de modifier son action ou de le persuader. De sa part, tout sujet qui reçoit et interprète un acte de parole, reconnaît cette intention et sait qu'il est la cible de l'influence de l'autre. L'acte de discours est donc surdéterminé par cette visée d'influence qui doit être reconnue par les deux partenaires.

Dans la communication, la visée d'influence d'une part va rencontrer une visée d'influence de l'autre part, en établissant un jeu d'influences qui est aussi une sorte de

1. CHARAUDEAU, P., 2005, Op. Cit.

rapport de forces. Pour que ce jeu puisse se développer d'une façon harmonieuse, ou du moins s'en rapprochant le plus possible, il faut qu'il existe des règles. Ces règles sont déterminées par le *principe de régulation*.

D'une certaine façon, les quatre principes du processus de transaction surdéterminent les opérations du processus de transformation et leur donnent une orientation communicative. Par exemple, le sens communicatif (la valeur sémantico-discursive) de la question « Vous fumez ? » est nettement surdéterminé par l'identité du sujet parlant et celle du sujet interprétant et par la finalité de l'acte de communication.

Ainsi, pour connaître le sens communicatif des faits du langage, il ne suffit pas d'analyser les opérations du processus de transformation, comme c'était le but de la linguistique structuraliste, il faut encore analyser le processus de transformation à partir de l'orientation imprimée par le processus de transaction, qui considère la présence et l'influence de deux partenaires dans le jeu de la communication.

4. le contrat de communication

Comme l'observe Charaudeau[1], le contrat de communication représente le point de départ dans l'analyse d'un corpus de discours. En effet, il faut d'abord connaître le cadre situationnel d'un type de communication linguistique, avant de considérer les stratégies spécifiques développées par le sujet communicant. C'est ce contrat qui détermine d'une part l'identité des participants pour qu'ils puissent être légitimés dans la situation de communication où ils se trouvent, et d'autre part leurs finalités pour satisfaire au principe d'influence et de pertinence et aussi les rôles discursifs qui leur seront attribués à travers le principe de régulation. Le contrat de communication est formé d'un côté par un ensemble de règles que le sujet doit respecter pour pouvoir communiquer et de l'autre par un espace de stratégies. Les règles, issues de la situation de communication, sont représentées par des données qui posent la finalité de l'acte de communication, l'identité des participants, les sujets qu'on peut aborder, les circonstances matérielles (local, moyens de communication, canal de transmission).

L'espace de stratégie représente, en revanche, la marge de manœuvre dont dispose le sujet communicant pour concrétiser son projet de communication. Les stratégies discursives sont à la fois la façon de dire, le comment dire. Il s'agit de

1. CHARAUDEAU, P., 2005 : *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles, De Boeck.

comportements discursifs qu'on peut choisir, c'est-à-dire de mises en scène du discours utilisées dans le but de produire l'effet de sens projeté par le sujet communicant.

Pour produire un texte le locuteur ira, à partir de sa connaissance des contraintes et de la marge de manœuvre de son contrat de communication, utiliser certaines catégories de langue, qu'il devra ordonner selon un dispositif discursif qui leur donnera une orientation descriptive, narrative, explicative ou argumentative.

Conclusion

Pour ce qui est de notre présent travail nous nous sommes intéressées particulièrement au discours argumentatif et ses modes de réalisation dans le discours journalistique des éditoriaux. Nous ferons donc dans le prochain chapitre un parcours critique dans certaines théories de l'argumentation afin de mieux cerner la problématique de ce type de modalité discursive ainsi que le modèle que nous avons choisi pour notre recherche.

CHAPITRE II

La problématique de l'argumentation

Introduction

Dans ce présent chapitre, nous nous interrogeons sur qu'est-ce que l'argumentation, nous partirons des conceptions spontanées de cette notion puis la mettre en relation avec des définitions plus savantes, plus élaborées. Nous explorerons ensuite les rapports entre argumentation et persuasion. Nous clorons ce chapitre par un point terminologique sur les catégories centrales pour notre corpus en mettant l'accent sur l'apport théorique des auteurs dont nous nous sommes inspirées dans notre recherche.

1. Définitions spontanées de l'argumentation

« Argumentation » est un mot qui relève de la langue courante, et qui désigne tout à la fois une pratique discursive et un champ de recherche qui peut atteindre un degré de spécialisation.

L'argumentation est très généralement définie par le but qu'on lui prête ; il s'agit de définitions que l'on peut qualifier d'*externes*. Le but le plus fréquemment évoqué est de « persuader » ou de « convaincre ». Sont parfois mentionnés des objectifs autres, comme « expliquer », « faire comprendre » ou « s'exprimer »

Les définitions spontanées mentionnent aussi fréquemment la « matière » qu'on prête à l'argumentation : celle-ci est définie comme une activité de ou comme une activité de *pensée*. Marianne Doury[1] l'explique bien : « *Lorsqu'elle est définie comme une activité de parole, l'argumentation est généralement vue comme associant (au moins) un argument (une raison), à une conclusion : elle est donc considérée comme une séquence textuelle qui se décompose en deux composantes, parfois articulées par un petit mot le plus souvent désigné comme « mot de liaison », « connecteur logique » ou « connecteur argumentatif »*[1]*. Le passage d'une composante à l'autre est associé à des prédicats comme « justifier », « démontrer », « prouver », « inférer », « déduire ».*

Enfin, il y a des notations suggérant que l'argumentation doit répondre à certaines exigences, et qui relèvent d'une conception *normative* : argumenter, c'est donner de « bonnes » raisons ; argumenter, c'est produire un discours « rationnel » ; argumenter, c'est le contraire de « manipuler ».

1. MARIANN, D., 2016 **:** *Argumentation, Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.

Nous illustrons ces éléments définitionnels spontanés de l'argumentation par des exemples de discours ou de situations spontanément associés à la production d'argumentation :

– Le discours politique (situation prototypique : débat, meeting…) ;

– Le discours judiciaire (situation prototypique : le tribunal) ;

– Le discours publicitaire.

Nous pouvons dire aussi que ces discours argumentés peuvent avoir des formes : ils peuvent être écrits ou oraux, interactionnels ou monologaux ; ils peuvent être contraints par un contexte institutionnel ou relever d'échanges informels ; ils portent sur des thématiques relevant de domaines du savoir spécialisés, ou obéissent à des focalisations évolutives.

Nous retrouvons certains de ces éléments définitionnels spontanées dans les définitions savantes de l'argumentation.

2. Définitions savantes de l'argumentation

Avant de donner les définitions les plus élaborées de l'argumentation et les travaux contemporains, nous essayons de présenter un panorama de l'histoire ancienne de l'argumentation.

2.1. Considérations préliminaires

L'intérêt pour l'art de persuader n'est pas neuf, en fait il remonte à la Grèce ancienne des sophistes. Déjà au Ve siècle av. JC, ont été écrits, autour de Tisias et Corax, les grands rhéteurs de l'époque, de nombreux manuels sur l'art de persuader. Ces ouvrages, que nous ne connaissons qu'à travers les références d'auteurs postérieurs, étaient en fait des travaux descriptifs à finalité utilitaire ; il s'agissait tout simplement d'une compilation des arguments les plus fréquents et de leurs réfutations sans l'ambition d'une méthodologique et systématique.

Pour une étude systématique de l'argumentation, il a fallu attendre Aristote, au siècle suivant. Aristote caractérise l'argumentation comme la conjonction d'un processus rationnel et d'un enjeu social d'influence. Dans *Topiques*[1], il expose la théorie du raisonnement dialectique, où le syllogisme est utilisé avec un but argumentatif ; ainsi

1. ARISTOTE, 1991 : *Rhétorique.* Trad. C.-E. Ruelle, intr. M. Meyer, commentaire de Immermans. Paris, Le Livre de poche.

pour argumenter le sujet part nécessairement de prémisses pour aboutir à des conclusions qui en découlent. Dans la *Rhétorique*[1], il expose la question de l'influence sur autrui, la persuasion ; le point d'appui du processus argumentatif ne serait pas la vérité démontrée, mais le vraisemblable, les opinions admises par les partenaires de l'argumentation ; c'est autour de ces opinions que s'établit l'accord entre le sujet argumentant et son interlocuteur.

Les études sur l'argumentation se sont développées au cours des siècles suivants en Grèce et à Rome avec Cicéron et Quintillon et, ensuite, dans tout l'empire romain, mais sans la force initiale. En effet l'argumentation n'a pas lieu d'être dans une société au pouvoir totalitaire, non démocratique, où il n'y a pas de liberté de pensée ; ainsi pendant toute l'époque de l'absolutisme son espace a été fort restreint ; elle n'a donc pu renaître qu'à partir de la renaissance de la liberté politique.

2. 2. Les études contemporaines de l'argumentation : de1945 à nos jours

C'est seulement au XXe siècle que l'argumentation retrouve son droit de cité ; ses refondateurs se situent aux alentours des années 50.

En Allemagne, Curtius[2] traite les lieux communs ; en Belgique, Chaim Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca[3] (1958), dans leur *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, proposent une classification des arguments en une typologie autour de deux axes : l'opposition et la conjonction des données.

En Angleterre, Toulmin[4], 1958, dans les usages de l'argumentation propose une étude de la structure de l'argumentation à partir de son schéma argumentatif, où il critique et réorganise le syllogisme d'Aristote. En 1970, Hamblin[5] publie Fallacies, histoire critique de la notion de l'argument fallacieux depuis les Grecs jusqu'à nos jours. Les années 70 et 80, dans les pays anglophones, surtout l'Angleterre et les Etat-Unis, présentent une multiplicité d'ouvrages théoriques et pratiques consacrés à l'argumentation, traitée surtout dans le champ de la logique non formelle. En France, dans les années 60 et 70, les études sur l'argumentation se sont très peu développées.

A l'époque, les études de l'analyse du discours, fortement marquées par le questionnement idéologique, n'acceptaient pas la notion d'intentionnalité du sujet, qui

1. ARISTOTE, ibidem.
2. CURTIUS, E. R., 1948, *La Littérature européenne et le Moyen Age latin*, trad. Fr., Paris, PUF, 1956.
3. PERELMAN, C. & OLBRECHTS-TYTECA, L., 1988, *Traité de l'argumentation. La nouvelle Rhétorique*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles.
4. TOULMIN, S., 1993, *Les usages de l'argumentation*, Paris, PUF.
5. HAMBLIN, C. L., *Fallacies*, Methuen, 1970

est bien le point névralgique de l'argumentation. Le sujet ne serait pas le maître de son discours, son dire étant fortement déterminé d'un côté par sa formation discursive, elle-même liée aux aspects idéologiques de son groupe socio-économique, et de l'autre côté par l'inconscient ; l'énonciation ne serait plus qu'une tentative illusoire du sujet de se montrer maître de son discours, quand, en vérité, il ne fait que répéter des discours préexistants.

Actuellement, les recherches sur l'argumentation sont très présentes dans les études du discours ; elles concernent non seulement le discursif mais aussi le social, le psychologique, le logique. J. Moeschler[1] présente une analyse pointue de l'argumentation dans les interactions verbales de la conversation. Chez lui « *Argumenter revient donc à donner des raisons pour telle ou telle conclusion. Les raisons constituent, lorsqu'elles sont énoncées, autant d'arguments. Une argumentation consiste donc en une relation entre un ou des arguments et une conclusion. […] Un argument définit toujours une classe de contre-arguments, comme une conclusion définit une conclusion inverse. Cette propriété qu'a l'argumentation d'être soumise à la réfutation me semble être une de ses caractéristiques fondamentales et la distingue nettement de la démonstration ou de la déduction, qui, à l'intérieur d'un système donné, se présentent comme irréfutables*. »

Nous comprenons donc que pour J. Moeschler l'argumentation contrairement à une démonstration, n'est jamais définitive, en ce qu'elle peut toujours être contestée par des contre-arguments, ou mise au défi par une thèse concurrente.

Dans une pragmatique sociologique et philosophique de l'agir communicationnel, la recherche de J. Habermas[2] traite la question de l'éthique de l'argumentation dans son rapport avec le pouvoir et l'espace public.

O. Ducrot et J.-C. Anscombre[1] se sont consacrés à une théorie de l'argumentation dans la langue à partir de l'étude des opérateurs argumentatifs et de topoï. Dans l'analyse des opérateurs argumentatifs (comme puisque, mais, presque, même, etc.) les auteurs considèrent leur propriété de diriger l'interlocuteur à interpréter les énoncés comme arguments pour certaines conclusions, en général implicites, visées par le lecteur. Ces opérateurs articulent ainsi les énoncés en leur conférant du sens. Le sens d'un énoncé est donc caractérisé par des instructions argumentatives qui

1. MOESCHLER, J., 1985, *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier-Cretif.
2. HABERMAS, J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. Fr., Paris, Fayard.

conduisent l'interlocuteur à la conclusion présentée par l'argument et donnent à l'énoncé une orientation argumentative.

Dans ce cadre, les topoï représentent les règles argumentatives qui permettent les inférences, c'est-à-dire, les parcours que l'on doit obligatoirement faire pour atteindre une conclusion déterminée. Dans cette approche, ces auteurs prétendent travailler l'argumentation au niveau de la langue. De cette façon, comme l'observent bien O. Ducrot et J.-C. Anscombre, *« le sens d'un énoncé comporte, comme partie intégrante, constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la force argumentative. Signifier, pour un énoncé, c'est orienter. De sorte que la langue, dans la mesure où elle contribue en première place à déterminer le sens des énoncés, est un des lieux privilégiés où s'élabore l'argumentation »*[1]. La recherche de l'argumentation dans la langue concerne donc l'analyse des moyens linguistiques utilisés par le sujet et qui oriente son discours dans la direction de certains objectifs argumentatifs.

La logique naturelle de J. B. Grize[2] s'associe à une problématique pragmatique et concerne aussi la recherche argumentative. Grize analyse les modes de raisonnement non formels du langage naturel entraînant un effet sur l'interlocuteur. La logique naturelle *serait l'étude des opérations logico-discursives qui permettent de construire et de reconstruire une schématisation formelle*. Différemment de la logique formelle, la logique naturelle est une logique de sujets et d'objets : de nature essentiellement dialogique, elle implique l'existence d'au moins deux sujets impliqués dans la situation de communication ; mais elle concerne aussi les objets, étant donné *que l'activité de discours sert à construire des objets de pensée qui serviront de référents communs aux interlocuteurs*[3]. Grize appuie son analyse sur les schématisations, qu'il définit comme *l'expression dans une langue naturelle d'une représentation d'un sujet A en vue de rendre vraisemblablement à des sujets B, dans une situation* [4]. L'auteur considère que l'activité discursive est en principe schématisante, étant donné qu'elle présente à l'interlocuteur une certaine organisation de significations, construite en fonction de ce même interlocuteur et devant lui. Cependant, pour construire la schématisation, l'énonciateur doit élaborer une représentation du sujet abordé, de son interlocuteur, de

1. DUCROT, O. & ANSCOMBRE, J.-C., *L'argumentation dans la langue*, Paris.
2. GRIZE, J. B., 1990, Logique et langage, Paris, Ophyrs, p.65.
3. Ibid., p.21.
4. Ibid., p.35.

lui-même en tant qu'énonciateur et de la situation de communication. Et de son côté, l'interlocuteur doit reconstruire la schématisation qui lui est adressée, en s'appuyant sur des représentations qu'il a aussi élaborées.

Dans ce cadre, l'argumentation se propose de modifier les représentations de l'interlocuteur pour le faire adhérer à une certaine schématisation, celle de l'énonciateur. Et en général ce procédé se passe à travers des inférences. Grize souligne l'importance que l'implicite joue dans le processus argumentatif surtout par rapport aux jugements de valeur. Il appelle éclairage *l'ensemble des procédés discursifs qui doivent conduire l'auditeur-lecteur à inférer un jugement de valeur*.

Frans van Eemeren et Peter Houtlosser[1] encore, qui développent l'approche dite *pragma-dialectique* de l'argumentation, associent définition fonctionnelle et perspective normative :

« [L]e discours argumentatif est considéré comme un discours destiné à résoudre un conflit d'opinions grâce à l'évaluation de l'acceptabilité des positions en jeu, évaluation qui repose sur des critères dont la validité doit être admise intersubjectivement et dépend de leur capacité à résoudre un problème déterminé. […] L'argumentation doit être vue comme un phénomène fonctionnel, exprimable, social et dialectique. »

Nous pouvons retenir que pour eux, l'argumentation est liée à l'existence d'un conflit d'opinions, d'un problème à résoudre. Elle est vue comme une activité de discours plus que comme une opération de pensée, menée à bien par des acteurs sociaux réglée par des principes dont le fondement est leur capacité à contribuer à la réalisation de l'objectif poursuivi par les argumentateurs en cela, c'est une procédure réglée de résolution du désaccord (« dialectique »).

Christian Plantin[2] enfin en propose la définition suivante :

« L'argumentation est l'ensemble des activités verbales et sémiotiques produites dans une situation argumentative. Une situation argumentative est une situation discursive organisée par une question argumentative. Une question argumentative est une question à laquelle des locuteurs (les argumentateurs) donnent des réponses

1. VAN EEMEREN, Frans et HOUTLOSSER, Peter, « *Une vue synoptique de l'approche pragma-dialectique », in Doury, M ; Moirand, S., l'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation, Paris : Presse de la Sorbonne Nouvelle, 2004, 45-71, p.45-47.*
2. PLANTIN, Ch., 2016 : *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction notionnelle aux études d'argumentation,* Lyon, ENS Editions.

contradictoires (sensées, raisonnables, mais incompatibles), organisées dans un discours et un contre-discours. Ces réponses expriment les conclusions (les points de vue) des argumentateurs sur la question. Les éléments du discours et du contre-discours étayant ces conclusions ont le statut d'argument pour leurs conclusions respectives. Les situations argumentatives connaissent différents degrés et types d'argumentativité, selon les modes de relation établis entre discours et contre-discours, et les paramètres interactionnels et institutionnels cadrant la situation de discours. »

Plantin ancre la pratique argumentative dans un type de situation particulier, structuré par une question définissant à sa suite des discours en opposition. Il s'agit donc d'une définition restreinte (selon laquelle *tout n'est pas argumentatif*). C'est la nature de la situation de communication qui confère à une production sémiotique, quelle qu'elle soit, sa dimension argumentative ; tout « message » produit dans une telle situation (même s'il ne présente pas, en surface, la configuration séquentielle « argument – conclusion ») est justiciable d'une prise en charge par les catégories de l'analyse de l'argumentation. Enfin, Plantin pose que le format d'échange (les paramètres interactionnels) et le cadrage social (les paramètres institutionnels) sont pertinents pour l'analyse argumentative.

3. La Nouvelle Rhétorique de C. Perelman

Lucie Olbrechts-Tyteca, Chaim Perelman[1] réactualise les études classiques de l'argumentation et de la rhétorique. Sur les traces de la théorie aristotélicienne, l'auteur se propose de définir les constantes d'une méthode d'argumentation, en dégageant ses structures formelles. Perelman[1] élargit le champ de la rhétorique traditionnelle, en mettant en relief l'universalité des structures argumentatives dans l'ensemble des discours humains : juridiques, littéraires, politiques, philosophiques ou scientifiques. Par sa définition classique d'argumentation : « *l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion aux thèses qu'on présente à leur assentiment* », on peut bien remarquer que l'adhésion de l'auditoire est pour l'auteur le but du processus argumentatif, l'argumentation étant indissociable de la situation de communication. Perelman discute la problématique de la démonstration et de l'argumentation et il table sur la question de l'interlocution :

« Quand il s'agit de démontrer une proposition, il suffit d'indiquer à l'aide de

1. PERELMAN, C. & OLBRECHTS-TYTECA, L., 1988, *Traité de l'argumentation. La nouvelle Rhétorique*, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles.

quels procédés elle peut être obtenue comme dernière expression d'une suite déductive dont les premiers éléments sont fournis par celui qui a construit le système axiomatique à l'intérieur duquel on effectue la démonstration (...). Mais quand il s'agit d'argumenter, d'influer au moyen du discours sur l'intensité d'adhésion d'un auditoire à certaines thèses, il n'est plus possible de négliger complètement, en les considérant comme irrélevantes, les conditions psychiques ou sociales à défaut desquelles l'argumentation serait sans objet ou sans effet. Car toute argumentation vise à l'adhésion des esprits et, par le fait même, suppose l'existence d'un contrat individuel »[3].

L'auteur considère que la démarche argumentative ne se restreint pas aux éléments fondés sur la démonstration, mais qu'elle s'appuie aussi des matières qui concernent le vraisemblable et l'opinion. Il ne relie pas l'argumentation à la problématique de la vérité, le but de l'argumentation n'étant pas de se rapprocher d'une vérité préétablie, mais d'influencer d'une façon plus ou moins forte l'auditoire ; l'auteur remplace ainsi le primat de l'évidence pour celui de l'adhésion. C'est donc un modèle nettement rhétorique où l'interlocuteur joue un rôle fondamental.

L'argumentation chez Perelman[1] est toujours en situation, supportée par un sujet qui a pour but de convaincre son auditoire, dont la connaissance de monde, les valeurs il faut connaître. Le processus argumentatif s'appuie donc sur ce que l'auteur appelle un accord ; c'est l'accord que le sujet argumentatif est censé avoir avec son auditoire concernant les faits, les vérités, les présomptions, les valeurs, les hiérarchies, les lieux. Les **faits** représentent la réalité concrète, ce qui possède le statut d'existence ou qui est considéré comme tel par une majorité. Les **vérités** représentent *des systèmes plus complexes relatifs à des liaisons entre des faits, qu'il s'agisse de théories scientifiques ou de conceptions philosophiques ou religieuses transcendant l'expérience*[1]. Les **présomptions** sont des préjugés, des opinions acceptées par l'auditoire, qui concernent le vraisemblable, mais dont il faut renforcer la validité. Les **valeurs** sont des principes directeurs, qui concernent la norme et servent pour inciter à l'action, par exemple, la justice, la bonté. Les **hiérarchies** concernent la supériorité de quelques êtres, quelques actions par rapport à d'autres. Les lieux sont des prémisses d'ordre très général, sur lesquelles sont fondées les valeurs, par exemple le lieu de qualité ; ils correspondent aux lieux communs chez Aristote.

1. PERELMAN, C. & OLBRECHTS-TYTECA, L., Ibid., p.92.

Perelman[1] fait une analyse des structures fonctionnelles du processus argumentatif et il en présente une typologie où il prend en considération non seulement la composante logique mais aussi le raisonnement naturel tel qu'il exprime dans le discours. Dans la classification de ces structures argumentatives, l'auteur considère deux axes : l'association et la dissociation de notions. Dans **l'association de notions** il s'agit de transférer sur la conclusion l'adhésion accordée aux prémisses ; dans la dissociation de notions, il s'agit de séparer, de détacher des éléments que l'ont pourrait considérer dans un premier temps comme rapprochés.

« Nous entendons par procédés de liaison des schémas qui rapprochent des éléments distincts et permettent d'établir entre ces derniers une solidarité visant soit à les structurer, soit à les valoriser positivement ou négativement l'un par l'autre. Nous entendons par procédés de dissociation des techniques de rupture ayant pour but de dissocier, de séparer, de désolidariser des éléments considérés comme formant un tout ou du moins un ensemble solidaire au sein d'un même système de pensée : la dissociation aura pour effet de modifier pareil système en modifiant certaines des notions qui en constituent des pièces maîtresses. C'est par là que ces procédés de dissociation sont caractéristiques de toute pensée philosophique originale »[1].

Dans les arguments basés sur l'association de notions, il faut considérer ceux qui établissent un rapport quasi logique, ceux qui sont basés sur la structure du réel et ceux qui fondent la structure du réel. Les **arguments quasi logiques** *prétendent à une certaine force de conviction, dans la mesure où ils se présentent comme comparables à des raisonnements formels, logiques ou mathématiques*[2]. Il faut considérer dans ces arguments le schéma formel de base et l'opération de réduction qui permet d'insérer les données discursives, non formelles, dans ce schéma. Cette réduction concerne tantôt les termes du discours traités comme structures logiques : contradiction, identité, transitivité ; tantôt des structures qui sont identifiées à des relations mathématiques, structures logico-mathématiques : rapport de la partie au tout, rapport du plus petit au plus grand, rapport de fréquence. Les **arguments basés sur la structure du réel** partent des données du réel déjà admises par l'auditoire pour établir un rapport de solidarité avec l'assertion que l'on cherche à faire admettre. L'essentiel n'est pas de présenter une description objective du réel, mais que ces données paraissent suffisamment assurées

1. PERELMAN, C. & OLBRECHTS-TYTECA, L. Op. Cit., p.255.
2. Ibid., p.259.

pour qu'elles puissent étayer le processus argumentatif. **Les liaisons qui fondent la structure du réel** s'étayent sur un cas particulier (l'exemple, l'illustration, le modèle) ou sur un raisonnement par analogie (l'analogie, la métaphore, la métaphore endormie).

Dans sa classification des arguments qui concernent une **dissociation de notions**, l'auteur s'appuie sur la distinction entre l'être et l'apparence proposée par Platon. Perelman considère ainsi l'opposition de deux termes, le terme I appartenant au monde des apparences et le terme II appartenant au monde des essences. Le premier terme présente un statut confus, plein d'incohérences et d'erreurs, le second terme possède un statut stable et cohérent. Dans ce cadre, l'argumentation sera donc un processus évaluatif qui consiste à dissocier ces deux termes, les distinguer dans un mouvement qui part du terme II vers le terme I et qui invalide ce dernier dans certains aspects :

Le terme I correspond à l'apparent, à ce qui se présente en premier lieu, à l'actuel, à l'immédiat, à ce qui est connu directement. Le terme II, dans la mesure où il s'en distingue, ne se comprend que par rapport au terme I : il est le résultat d'une dissociation, opérée au sein du terme I, et visant à éliminer les incompatibilités qui peuvent apparaître entre des aspects de ce dernier. Le terme II fournit un critère, une norme permettant distinguer ce qui est valable et ce qui ne l'est pas, parmi les aspects du terme I ; il n'est pas simplement un donné, mais une construction qui détermine, lors de la dissociation du terme I, une règle qui permet d'en hiérarchiser les multiples aspects, en qualifiant d'illusoires, d'apparents, dans le sens disqualifiant de ce mot, ceux qui ne sont pas conformes à cette règle qui fournit le réel. Par rapport au terme I, le terme II sera à la fois normatif et explicatif. Lors de la dissociation, il permettra distinguer, parmi les apparences, dont le statut est équivoque, celles qui ne sont qu'apparences, de celles qui représentent le réel[1].

Plantin fait remarquer que *du point de vue de l'analyse argumentative le mérite essentiel du* ***Traité*** *est incontestablement d'avoir mis à jour la multiplicité des tactiques utilisées dans les domaines les plus divers pour légitimer des assertions et des prétentions (…) ; il reste un instrument de travail irremplaçable pour l'analyse des arguments*[2]. *Même si, comme l'observe encore Plantin « On a parfois reproché au*

1. PERELMAN, C. & OLBRECHTS-TYTECA, L. Op. cit., p.255.
2. Ibid.

Traité un certain manque de systématisation et l'obscurité de certains exemples »[1].

4. Le modèle justificatif de S. Toulmin

Si Perelman[2] présente une typologie des arguments, une classification des divers procédés argumentatifs, Toulmin[3] se propose de décrire un schéma argumentatif unique, un modèle capable de rendre compte du processus argumentatif. Il propose de substituer le modèle syllogistique et même l'intégrer comme un cas spécifique d'argumentation, parmi d'autres, dans le schéma argumentatif plus général qu'il décrit dans son livre *Les usages de l'argumentation*.

Dans ce modèle, pour tirer une conclusion, il faut partir toujours des données *(data),* qui correspondent à la prémisse mineure dans le syllogisme ; le passage des données vers la conclusion est étayé sur la garantie ou la loi de passage, une proposition généralisante, qui correspond à la prémisse majeure dans le syllogisme ; cette loi de passage peut présenter des réserves et c'est cela qui détermine de degré de force de la conclusion ; et enfin la loi de passage peut avoir besoin, elle aussi, d'un support, il s'agit maintenant d'une proposition qui apporte le fondement de la loi de passage. Nous reviendrons à cette description dans notre discussion du schéma argumentatif.

A partir de son schéma argumentatif, Toulmin présente une critique du modèle syllogistique d'Aristote[4]. Il observe que le syllogisme : (a) englobe, dans la notion générale de *prémisse,* deux éléments pourtant bien différents : les données (data) et la garantie ; (b) ne prend pas en considération l'existence du fondement de la garantie, et pourtant on peut observer que dans plusieurs cas la garantie reste même implicite et seulement le fondement (de la garantie) est mentionné ; (c) ne considère pas la modulation de force dans l'argumentation ; il présente une seule modalité pour le raisonnement, celle de la certitude et n'ouvre pas l'espace pour la probabilité, qui est pourtant assez fréquente ; (d) n'explicite pas que les garanties (et leurs fondements) constituent des types différents ; qui varient selon les champs de l'argumentation ; par exemple, si dans le champ de l'argumentation juridique les garanties et leur fondement concernant les lois établies, dans le champ scientifique, elles relèvent les expériences

1. PLANTIN, C., 1990, Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative, Paris, Kimé, p.21.
2. PERELMAN, C. & OLBRECHTS-TYTECA, L. Op. cit., p.255.
3. PLANTIN, C., 1990, Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative, Paris, Kimé.
6. ARISTOTE, 1991 : *Rhétorique.* Trad. C.-E. Ruelle, intr. M. Meyer, commentaire de Immermans. Paris, Le Livre de poche.

réalisées.

L'approche de Toulmin par rapport à l'argumentation est justificative. Devant une assertion faite, le but de l'argumentation est de la justifier, et pour le faire, il faut prendre en considération la question de la vérité. Si le modèle de Perelman, nettement rhétorique, ne prend en considération la question de la vérité, mais du vraisemblable, le modèle de Toulmin[3] revient à la notion classique de vérité, mais maintenant prise dans une visée relative. En fait, l'auteur relie la vérité aux critères d'évaluation propres au champ d'où provient l'assertion à être justifiée, et de cette façon, il la relativise. Comme l'observe Plantin[2] *« ... la réponse par l'argumentation à la mise en cause d'un énoncé tend à préciser le « degré de vérité » qu'il convient de lui accorder. Cela suppose que l'on accepte de faire de la vérité une notion non plus binaire mais graduelle. En ce sens le modèle de Toulmin n'est pas rhétorique, mais vériconditionnel »*.

Si dans le modèle de Perelman, il y a la présence forte de l'interlocuteur, la préoccupation constante de l'auditoire (et quelqu'un a même parlé de la tyrannie de l'auditoire), ce même auditoire n'est pas visible dans le modèle de Toulmin. On ne peut qu'apercevoir quelques traces de sa présence dans le marqueur de force argumentative qui signale la présence de l'interlocuteur dans une objection potentielle. Toumlin ne considère pas, comme le fait Perelman[1], l'argumentation en opposition avec la démonstration, au contraire, pour l'auteur, la démonstration n'est qu'un cas particulier d'argumentation. Ainsi toutes les sciences, même les plus formelles, sont incluses dans le champ de l'argumentation.

Toumlin[1] présente une discussion concernant la logique formelle et logique naturelle ; il refuse pour la logique le statut de discipline autonome et réaffirme sa fonction originelle d'analyser les démarches d'un raisonnement. Il observe que la validité formelle n'est pas une garantie de la valeur d'un raisonnement, et propose une logique appliquée, une logique substantielle directement liée à un domaine concret. L'auteur souligne aussi l'importance d'une étude des différents champs de l'argumentation, qui seraient pourtant englobés par un seul modèle argumentatif. On peut observer ainsi, dans l'œuvre de Toumlin[3], la préoccupation d'élaborer des réflexions au niveau théorique et, en même temps, d'offrir des outils méthodologiques pour une analyse empirique. Et c'est surtout à e niveau-là que l'on peut remarquer sa plus grande contribution à l'analyse de l'argumentation.

1. TOULMIN, S. (1993) : *Les usages de l'argumentation,* Paris, P.U.F.

D. Ehninger et W. Brockriede, dans le livre *Decision by debate*, appliquent le modèle de Toumlin dans l'analyse de l'argumentation des discours du quotidien et établissent une typologie des lois de passage.

Dans son article, Emmanuel de Jonge[1] nous montre la pertinence de l'utilisation du modèle de Toulmin dans l'étude de corpus. Pour lui, l'objectif de cette réflexion sera double : d'une part, montrer comment le modèle de Toulmin est un modèle d'analyse de l'argumentation complet, qui prend en compte le niveau de surface et le niveau profond du discours, et permet de dégager les garanties et lieux communs sur lesquels les orateurs vont se baser pour argumenter. D'autre part, d'un point de vue plus rhétorique, définir comment ce modèle peut être appliqué à l'analyse de textes et refléter un lien de parenté psycho-cognitif entre les discours et l'expérience collective de la communauté, et permet d'exprimer l'arrière-plan de l'argument considéré.

5. Le modèle de Patrick Charaudeau

P. Charaudeau[2] utilise l'étude de l'argumentation dans ses travaux d'analyse du discours dans un point de vue plus large, puisqu'il utilise une microanalyse et une macroanalyse. Ses études incident soit sur une séquence argumentative, quand il étudie les modes de raisonnement (déductif, explicatif, etc.) et, au niveau sémantico-discursif, les domaines d'évaluation lorsqu'il propose d'évaluer la nature des arguments ; soit sur le texte, quand il considère l'organisation argumentative du texte : problématisation, élucidation, preuve. Il prend en compte, d'une façon intégrée, l'énoncé, le texte et l'énonciation, quand il considère le discours argumentatif (en fait le mode d'organisation argumentatif), par rapport au contrat de communication (l'identité du sujet argumentant et sa position dans le discours, son intention argumentative).

L'auteur considère que le processus argumentatif a son origine dans une problématisation et représente l'imposition d'un point de vue. Ainsi pour avoir affaire à une argumentation, il faut qu' *« un énoncé repose sur un questionnement qui met deux assertions en présence à propos desquelles on est en droit de se demander laquelle est (la plus) valide, ce qui justifie du même coup que soient apportés des arguments qui*

1. DE JONGE, Emmanuel ,2008 : « *Pertinence de l'utilisation du modèle de Toulmin dans l'analyse de corpus* » in revue Argumentation et Analyse du Discours.
URL: http://journals.openedition.org/aad/251.consulté le29/11/2018.
2. CHARAUDEAU, P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

permettent de faire un choix »[1]. L'argumentation est donc le résultat d'un processus de raisonnement à travers lequel le sujet argumentant fait son choix face à la problématisation présentée et va aboutir à une conclusion qui représente sa prise de position. L'argumentation est aussi un processus impositif, où le sujet argumentant va proposer / imposer sa conclusion, qui représente son point de vue, en y impliquant son interlocuteur qui ne pourra pas rester neutre, mais au contraire devra se positionner pour ou contre.

L'imposition d'un point de vue est bien le point central pour la distinction entre l'argumentation et le récit, qui relèvent des attitudes différentes mais complémentaires du sujet : *« Celle qui consiste à produire du récit, c'est-à-dire à décrire les qualités des êtres et leurs actions, n'impose pas l'autre (celui qui reçoit le récit) ; elle lui propose au contraire une scénarisation narrative du monde dans lequel il peut être partie (…). En revanche, celle qui consiste à produire de l'argumentation, c'est-à-dire à expliquer le pourquoi et le comment des faits, oblige l'autre à s'inclure dans un certain schéma de vérité. Cette attitude peut être dite « impositive » : elle impose à l'autre son mode de raisonnement et ses arguments »*[2].

6. Le schéma argumentatif

6.1. Le schéma argumentatif de S. Toulmin

Comme nous l'avons déjà observé plus haut, S. Toulmin[3], dans son livre *Les usagers de l'argumentation*, propose un modèle argumentatif, un schéma très général, capable de rendre compte du processus argumentatif. Afin de présenter son modèle, Toulmin considère une situation où le locuteur fait une affirmation qui est, par la suite, contesté par son interlocuteur, il lui faudra donc offrir une justification à cette affirmation, prouver qu'elle est raisonnable. L'auteur suppose le dialogue suivant.

Locuteur 1 : *Harry est citoyen britannique.*

Locuteur 2 : *Sur quoi vous basez-vous pour faire une telle affirmation ?*

L1 : *Il est né aux Bermudes.*

L2 : *Et alors ? (En quoi le fait d'être né aux Bermudes permet-il de penser que Harry est citoyen britannique ?)*

1. CHARAUDEAU, P., 1987, *« La télévision peut-elle expliquer ? »*, in *Colloque de Cerisy*, 1997.
2. CHARAUDEAU, P., 1988, *« L'argumentation n'est pas ce qu'on pense qu'elle est »*
3. TOULMIN, S., 1993, *Les usages de l'argumentation*, Paris, PUF.

L1 : *Un homme né au Bermudes doit être citoyen britannique.*

Devant la contestation de son affirmation *(Harry est citoyen britannique*), le sujet énonciateur présente la donnée qui la justifie : il est né aux Bermudes. Nous avons donc :

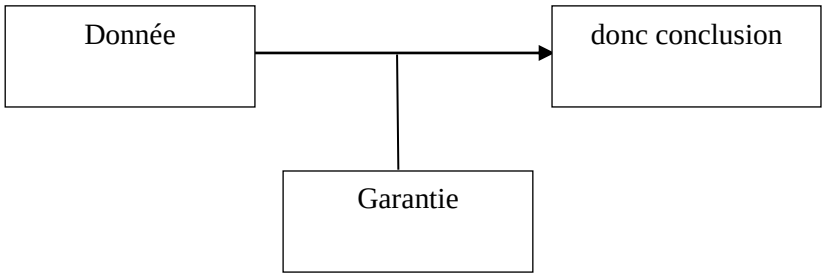


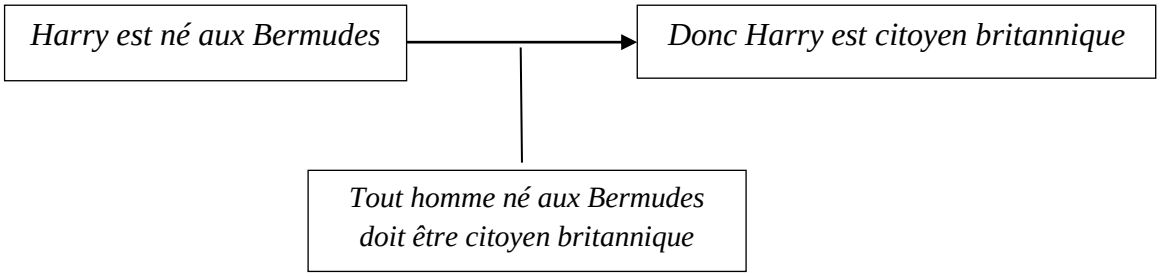
La donnée apporte des faits sur lesquels le sujet argumentant fonde l'affirmation qui avait été contestée par son interlocuteur. La donnée et la conclusion ont des fonctions logiques tout à fait différentes : la donnée est le point d'où part le sujet pour aboutir à sa conclusion, la donnée représente l'assertion plus assurée (les faits qu'elle véhicule ne sont pas mis en cause), tandis que la conclusion est moins assurée, c'est son contenu même qui vient d'être problématisé.

Cependant, même après que le sujet énonciateur ait présenté des données pour appuyer son assertion originale, il se peut que son interlocuteur pose un autre type de question : *Mais, comment en arrivez-vous là ?* C'est-à-dire qu'il ne voit pas le rapport entre l'assertion originale : *Harry est citoyen britannique* et la donnée factuelle apportée pour l'appuyer : *Harry est né aux Bermudes*. Il peut donc questionner : *Et pourquoi le fait d'être né aux Bermudes fait-il de Harry un citoyen britannique ?* Le sujet argumentant doit expliquer le rapport entre les deux assertions, il va donc expliciter l'assertion qui a permis le passage de la donnée de départ vers la conclusion ; il doit montrer que ce passage et opportun et légitime : *Un homme né aux Bermudes doit être citoyen britannique*. Il explicite alors la loi de passage ou ce que Toulmin appelle la **garantie**. C'est cette loi de passage qui transforme la donnée de départ en argument ; c'est sur elle que se fonde la construction de la mécanique argumentative.

La donnée et la garantie ont ainsi des fonctions logiques tout à fait différentes. La donnée énonce l'ensemble des faits qui soutiennent la conclusion, la garantie représente la légitimité du passage de la donnée de départ à la conclusion. La donnée est toujours une assertion factuelle, à visée particularisante, tandis que la garantie exprime des règles, des principes, des normes, à visée généralisante.

Nous avons ci-dessous le schéma argumentatif avec ses trois composantes de base :

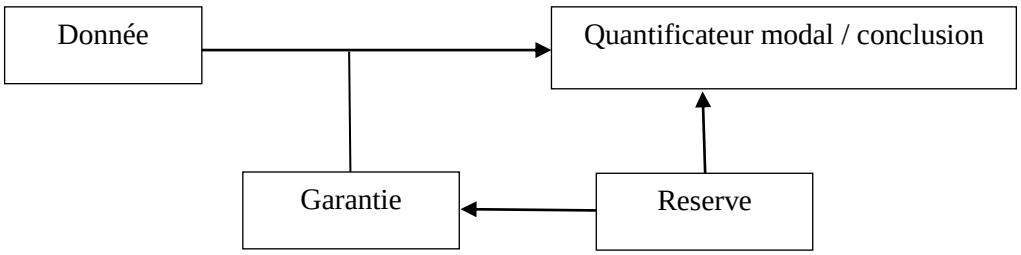




Cependant toutes les garanties ne possèdent pas le même statut. Quelques-unes autorisent le passage de la donnée de départ vers la conclusion sans aucune restriction, ce qui nous permet de qualifier cette conclusion de nécessaire (condition logique nécessaire). D'autres garanties présentent des **réserves**, des exceptions, c'est-à-dire qu'elles n'autorisent le passage que sous certaines conditions ; dans ce cas la conclusion ne sera pas nécessaire, mais probable, possible (condition logique possible). Ainsi le fait que la loi de passage présente ou ne présente pas de réserves concernant son application, va impliquer une variation du rapport logique entre la donnée de départ et la conclusion. C'est ce que Toulmin appelle la **qualification modale** de la conclusion, c'est-à-dire le degré de force que les données confèrent à la conclusion en vertu de la garantie. La qualification modale (nécessaire, probable, possible) est donc directement liée à la présence/non-présence d'une réserve dans la garantie.

Dans l'exemple précédant, présenté par Toulmin[1], la garantie : *Une personne qui naît aux Bermudes est citoyen britannique* - peut présenter une réserve : *Sauf si ses parents sont étrangers*. Dans ce cas, nous avons un schéma argumentatif plus complexe, présenté par Toulmin de la façon suivante :

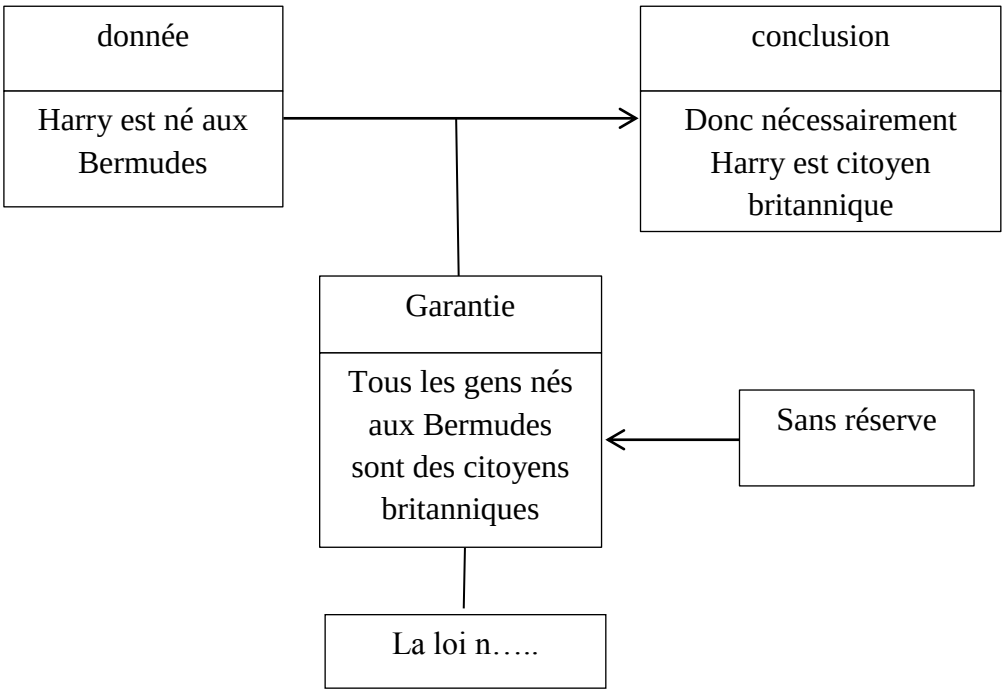
1. TOULMIN, S. (1993) : *Les usages de l'argumentation,* Paris, P.U.F.



Revenons au dialogue argumentatif, au point de la loi de passage. Le sujet argumentatif vient d'énoncer la garantie pour appuyer son argumentation : Tous les gens nés aux Bermudes doivent être des citoyens britanniques. Mais son interlocuteur pourra contester la loi de passage énoncée : Mais sur quoi vous basez-vous pour faire telle affirmation ? Ce qui va obliger le sujet argumentant à donner les fondements de la garantie qu'il a présentée : Il y a une loi au code civil qui dit ça. Et reprenant le schéma argumentatif, nous aurions :

6. 2. Considérations à partir du schéma argumentatif de S. Toulmin

En observant l'exemple du schéma argumentatif proposé par Toulmin[1], on peut observer que, même si, dans le processus argumentatif. Est plus fréquent le schéma ou la loi de passage peut ne pas présenter des réserves. Et dans ce cas, la qualification modale de la conclusion ne sera pas de probabilité, mais de certitude (condition logique nécessaire). En guise d'exemple. Reprenons la situation argumentative décrite par Toulmin et considérons la possibilité d'une modification dans la législation britannique par rapport au droit de cité supposons, que par la législation britannique toutes les personnes nées aux Bermudes soient nécessairement des citoyens anglais, même si leurs parents sont étrangers. Dans ce cas la loi de passage n'aurait pas de réserves, et entre la donnée de départ et la conclusion il y aurait un rapport nécessaire et non probable. Nous aurions donc le schéma argumentatif suivant :



Considération concernant la problématisation :

A partir du schéma argumentatif de Toulmin[1], nous avons de nouveaux éléments pour définir la différence entre un énoncé argumentatif et un énoncé non argumentatif. Les deux établissant une relation logique. Comme nous l'avons vu auparavant, l'argumentation se définit à partir de la problématisation, qui marque ainsi la différence entre une simple relation logique et une relation logique avec un but argumentatif.

Observons les deux énoncés suivants :

(1) Cet enfant a de la fièvre, (parce que) sa température est de 39 degrés.
(2) Cet enfant a de la fièvre, parce qu'il a une infection de la gorge.

Considérons l'énoncé (1) dans un contexte possible :

S1- cet enfant a de la fièvre.
S2- je ne crois pas qu'il ait de la fièvre, (ou : sur quoi vous basez-vous pour affirmer qu'il a de la fièvre ?).

S1- Mais si, sa température est de 39 degrés.

1. TOULMIN, S. (1993) : *Les usages de l'argumentation,* Paris, P.U.F.

Revenons à l'énoncé (1) : cet enfant a de la fièvre. Sa température est de 39 degrés. Ii y a une assertion moins assurée (cet enfant a de la fièvre) et il y a une assertion plus assurée, la donnée de départ(sa température set de 39 degrés) : et il y a entre les deux un rapport logique qui s'établit entre l'une et l'autre est étayé par la loi de passage (si une personne a une température de 39 degrés, elle a de la fièvre). Nous sommes donc devant un énonce exprimant un rapport logique de causalité avec un but argumentatif.

Considérons maintenant l'énoncé (2) dans un contexte possible :

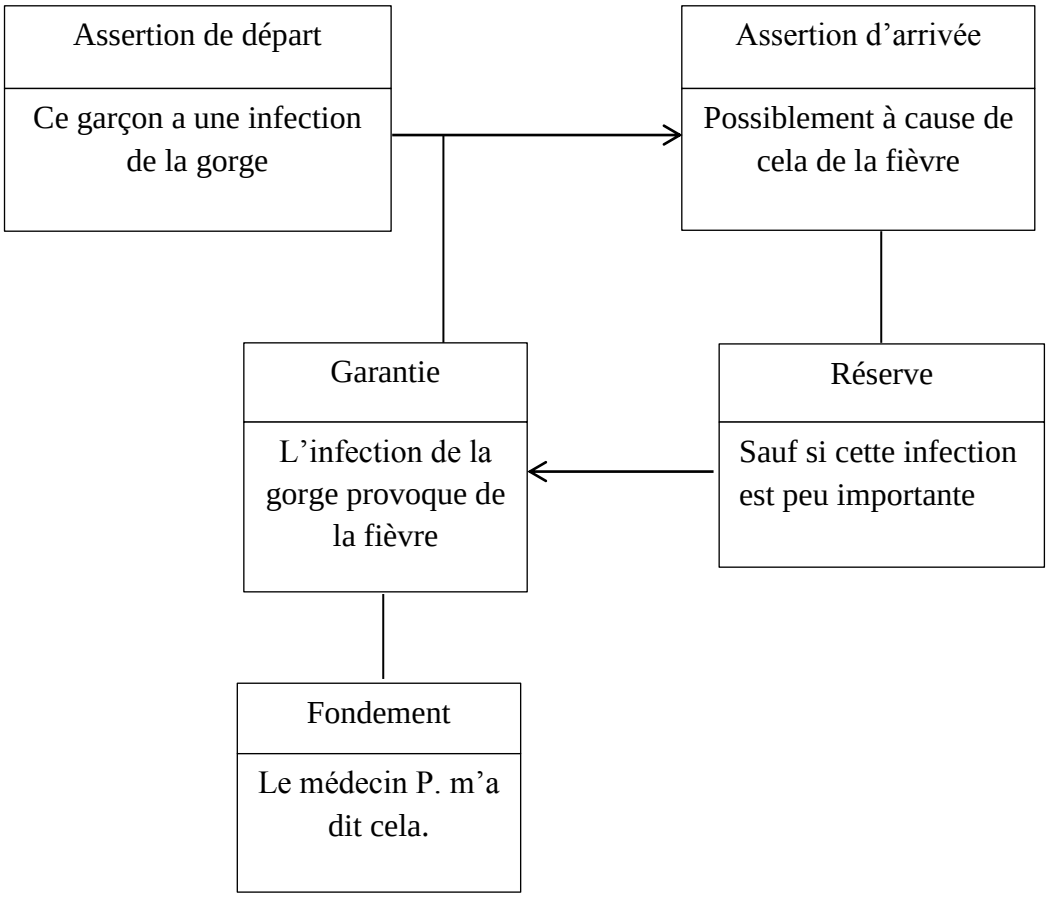
S1- cet enfant a de la fièvre.

S2- mais quelle pourrait être la cause de cette fièvre ?

S1- il a une infection de la gorge.

Revenons à l'énoncé (2) : cet enfant a de la fièvre parce qu'il a une infection de la gorge. Nous avons deux assertions : 1er et la 2e assertion il y a un rapport logique de causalité mais sans but argumentatif. Cependant il faut remarquer que le rapport logique qui s'établit entre les deux assertions est, lui aussi, étayé sur une loi de passage sous-entendue (l'infection de la gorge provoque de la fièvre). On peut donc observer que l'énonce (2), non argumentatif, possède une structure semblable à l'énoncé (1), qui est argumentatif : la seule différence qui nous frappe est le fait que, dans l'énoncé non argumentatif, les deux assertions sont également assurées, aucune l'est problématisée.

Observons :



On peut remarquer dans le carde ci-dessus tous les éléments du schéma argumentatif : l'assertion de départ, l'assertion d'arrivée, la garantie, la réserve qui imprime le degré de force de la liaison entre les deux assertions, et même le fondement de la garantie.

Cependant il y a quelques différences, dans cet énoncé, ce qui peut être mis en doute n'est les deux (avoir une infection de la gorge > avoir de la fièvre). Et même valeur de vérité. C'est-à-dire que, même si l'on ne peut pas établir un rapport entre avoir une infection de la gorge et avoir de la fière, on ne met pas en doute la valeur de vérité de l'assertion l'enfant de la fière.

7. La cellule argumentative :

Nous considérons que le schéma argumentatif se réalise effectivement dans une cellule argumentative. La cellule argumentative est donc une unité discussive à partir de l'orientation du contrat de communication ; elle représente la thèse soutenue par le sujet argumentatif et la justification de cette thèse, l'argument.

Pour isoler une cellule argumentative, nous considérons non seulement le segment textuel, mais aussi la situation de communication, l'intention du sujet énonciateur son projet de parole.

Les techniques argumentatives : arguments et éléments de validation

Dans nos réflexions sur les techniques argumentatives. Nous faisons une relecture de la typologie de l'argumentation présentée par C. Perelman[1]. A partir d'une nouvelle problématique, celle du contrat de communication proposé par P. Charaudeau[2], nous y prenons aussi en considération les réflexions sur la classification des arguments faites par A. Bouvier[3].

Notre but n'est pas de proposer une nouvelle typologie, mais tout simplement de construire les outils nécessaires pour notre analyse. Nous allons considérer, dans la classification des techniques argumentatives, les arguments et les éléments de validation ; comme nous l'avons déjà remarqué, l'argument se situe dans l'univers de la causalité et son rôle est celui de justifier l'assertion représentée par la thèse, l'élément de validation se situe dans l'univers d'existentialité événementielle et son rôle est de réaffirmer l'authenticité de l'assertion représentée par la loi de passage ou par l'argument. Selon Marianne Doury[4], le recours, dans l'analyse argumentative, à la catégorie des types d'arguments est extrêmement précieux, pour au moins deux raisons :

- Caractériser une séquence en terme de type d'argument permet de décoller de la singularité d'une argumentation particulière attachée à un contenu spécifique, pour en proposer une description plus générale.

1. PERLMAN, C. & OLBRECHTS-TYTECA, L., Op. cit.
2. CHARAUDEAU, Patrick, *« Le contrat de communication de l'information médiatique »*, Revue *Le Français dans le monde*, numéro spécial, juillet 1994, Hachette, Paris, 1994, consulté le 23 mai 2019 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*
3. BOUVIER, A., 1993, *« Comptes rendus de Toulmin »*, in L'année sociologique, vol. 44, 1995, *L'argumentation philosophique : étude de sociologie cognitive.*
4. MARIANNE, D., 2016 **:** *Argumentation Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.

- Elle offre un cadre à l'examen critique des argumentations, et permet d'assurer la discussion de l'acceptabilité des séquences argumentatives dans une perspective normative, tout autant d'éclairer l'activité évaluative des locuteurs engagés dans des argumentations.

7.1. Les arguments :

Nous allons considérer pour effet de classification, les arguments ad rem qui coincement le texte (résultat de l'acte de discours), et les arguments fondés sur les sujets impliqués dans l'acte de discours.

Pour **l'argumentation ad rem** nous considérons trios grandes entrées :

1- les argumentations fondées sur des opérations de raisonnement.
2- Les arguments fondés sur les opérations de constructions, comme le postule bien A. BOUVIER[1].
3- Les arguments basés sur une relecture évaluative du réel.

L'opération de raisonnement consiste à rappeler au sujet destinataire les rapports qui si vous êtes d'accord avec ça, alors nous devons être d'accord avec ça. Dans ce rang nous avons les arguments quasi logiques et les arguments basés sur une donnée du réel.

Dans **l'opération de construction**, le sujet argumentant construit une structure du réel, que le destinataire est censé ne pas connaitre, pour y fonder l'argumentation. Si dans l'opération de raisonnement le sujet argumentant table sur les connaissances partagées, sur des croyances déjà acceptées par l'interlocuteur, dans l'opération de construction, il va essayer de modifier ces connaissances et ces croyances, c'est le cas de l'exemple ,de la métaphore, de la comparaison,[1] de l'analogie, du modèle. Ainsi dans l'opération de raisonnement, on peut dire que le sujet énonciateur et le destinataire se situent au même niveau dans l'univers de connaissances et de croyances, tandis que dans l'opération de construction, l'énonciateur se place dans la position privilégiée qui suit plus et li se prépose à renseigner, à orienter son interlocuteur.

Dans **la relecture évaluative du réel**, le sujet argumentant travaille avec les données du réel, censées être déjà connues de l'interlocuteur, mais dont la connaissance serait non satisfaisante ou précaire. Le sujet argumentant se place dans une position

1. Cité dans la page 51

privilégiée, d'où il peut évaluer ces données d'un point de vue auquel son interlocuteur n'a pas accès ; son rôle serait donc de dévoiler une vérité cachée.

7.1.1. Arguments ad rem :

7.1.1.1. Arguments basée sur une opération de raisonnement :

Nous allons considérer l'opération de raisonnement à partir de certains rapports logiques et mathématiques (la comparaison, l'identité, la réciprocité, le rapport partie/ tout) et l'opération de raisonnement à partir des données du réel.

7.1.1.1.1. Opération de raisonnement à partir de certains rapports logiques et mathématiques

La face de ces arguments provient des raisonnements formels, logiques ou mathématiques, qui forment leur structure. Il faut considérer d'un côté la structure formelle qui forme la base. Pour y être insérées, les données du réel doivent subir une opération de réduction qui les rend comparables, homogènes, les réductions nécessaires pour soumettre ces données à la structure formelle concernent la comparaison, l'opposition, le rapport partie/ tout, le rapport de fréquence.

L'argumentation à partit des rapports logiques se présentera de façon plus ou moins explicité. Le sujet argumentant pourra faire ressortir les raisonnements sur lesquels, il s'appuie, en mettant l'accent sur la force de la pensée logique, ou pourra ne les utiliser que comme un tissu sous-jacent. Un argument est en générale fondé sur une structure logique bien définie, mais il y a des cas ou la définition de cette structure se présente comme plus problématique. Et il faut considérer aussi les arguments qui sont basés sur deux ou même trois rapports logiques différents. Nous en arrivons à décrire les rapports logiques qui servent de support aux raisonnements et les arguments qui en découlent.

a. La comparaison :

Dans l'opération de comparaison, le sujet argumentant instaure un rapport entre de différents êtres, faits, situations, pour les évaluer les uns par rapport aux autres. En mettant l'accent sur leur ressemblance, ou sur leur différence : le distingo. La comparaison a le statut d'un argument, quand on l'utilise pour justifier l'un des éléments à partir d'autres. Les campagnes publicitaires utilisent souvent la comparaison mettant l'accent sur la différence le distingo, pour valoriser leur produit en le considérant comme plus efficient, plus durable que celui de leur concurrent.

Exemple : **la comparaison**,

« *Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants,*

Doux comme les hautbois, verts comme les prairies.

Baudelaire, « Correspondances », *Les fleurs du mal.*[1]

Le comparé (parfums), appelé thème, relève effectivement d'une autre isotopie que les comparants (chairs d'enfants, hautbois, prairie) appelée phore. Les liens comparatifs sont exprimés trois fois par « comme ».

Exemple de distingo : « *On ne doit jamais confondre la religion avec l'état : la religion est la société de l'homme avec dieu : l'état est la société des hommes entre eux*. »[1]

La tautologie :

Dans la tautologie l'on fait un jugement dont le prédicat ne dit rien de plus que le sujet de la phrase ; c'est le principe de l'identité : a-a. dans le champ de l'argumentation, la tautologie ne revêt pas une grande importance, une fois qu'elle n'ajoute aucune information nouvelle. Mais ce n'est pas le cas de la tautologie apparente, ou les termes de la proposition renvoient en fait à des référents.

Ex (1) : les choses sont comme elles sont.

Ex (2) : Quand je travaille, je travaille.

b. L'argument a pari :

L'argument a pari considère la ressemblance entre deux plusieurs cas, en s'appuyant sur une généralisation implicite.

Ex : Tous les hommes sont égaux devant la mort.

c. La règle du précédent :

On compare une situation à une autre s'est déjà produite dans l'histoire et, en s'appuyant sur leur ressemblance, on considère qu'il faut traiter la seconde de la même façon qu'on a traité la première. En droit c'est la règle du précédent qui soutient la

1. Exemple cité par ROBRRIEUX, J-J., 1993, *Eléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod.

jurisprudence, puisqu'un cas déjà jugé sert à fonder des jugements ultérieurs concernant des cas semblables.

La règle du précédent se différence de l'argument a pari parce qu'elle s'appuie sur un fait qui s'est déjà produit, historique, un fait qui a précédé le fait en question. On passe d'un cas particulier, actuel, à un autre cas particulier, celui du passé, et quoiqu'on présuppose une généralisation implicite comme un rapport entre les deux cas, l'argumentation prend toute sa force dans la ressemblance avec le cas particulier qui s'est produit dans le passé. Par contre, l'argument a pari, quoiqu'il s'appuie lui aussi sur la comparaison entre deux cas particuliers revoie nettement à une généralisation implicite qui soutient le rapport des deux cas. On ne considère pas un cas concret, historique, mais une sorte d'abstersion atemporelle, qui sert de support à tout les cas passés, présents, futurs.

d. L'argument a contrario

Dans l'argument a contrario, le raisonnement fait un parcours inverse de l'argument a pari : si un fait, une situation procure une certaine évaluation, la situation contraire va procurer une évaluation contraire.

Ex (1) ; si le droit de vote, en France, est accordé aux français majeurs, on peut inférer « à contrario » qu'il ne l'est pas aux étrangers ni aux mineurs.

e. L'incompatibilité

Il faut distinguer deux notions : incompatibilité et contradiction. La contradiction consiste à opposer un phénomène à sa négation pure et simple : il est vert et non vert, qui s'approche du non-sens. On trouve très rarement la contradiction dans l'argumentation, mais on y trouve souvent l'incompatibilité. L'incompatibilité est l'opposition entre deux assertions qui ne peuvent pas coexister dans le même système sans 'ipso facto' se nier logiquement.[1]

Ex: nous voulons la liberté, et nous croyons son existence incompatible abec l'exercice d'un pouvoir quelconque, quelles que soient son origine et sa forme. (déclaration des anarchistes au procès de Lyon, 1883).

1. ROBIEUX, J-J. ; *Eléments de rhétorique et d'argumentation* ; Paris, Dunod, 1993.

f. L'autophagie

L'autophagie est représentée par l'incompatibilité d'une assertion avec ses conditions de production ou ses conditions d'application.

Ex: les crétois sont des menteurs.

Or je suis crétois.

Donc je suis menteur.

g. La rétorsion

Dans l'argumentation par rétorsion, le sujet reprend l'argument de son adversaire pour l'utiliser contre lui. La rétorsion est toujours une forme de réfutation et présuppose que l'interlocuteur à utiliser une loi de passage équivoquée :

h. Le choix alternatif

Le schéma du choix alternatif est le suivant : il a une problématisation et ensuite : l'explicitation de, au moins, deux options possible. Le sujet argumentant présente l'option qui représente son point de vue et l'option contraire à celle-ci, suivie de sa réfutation. La réfutation de la deuxième option fonctionne comme la justification de la première, celle du sujet argumentant.

Dans le choix alternatif il y a la présentation de la thèse contraire à cette du sujet argumentant et sa réfutation. Cet argument correspond) la cause finale mais, à notre avis, il va plus loin, parce qu'il contient déjà la réfutation de la thèse de l'opposant.

On peut considérer que le mode de raisonnement choix alternatif s'actualise toujours dans une cellule argumentative composée au moins de deux cellules argumentatives simples.

j. Le dilemme

C'est un raisonnement qui montre deux termes opposés d'une alternative, qui conduisent à un même point d'arrivée, à une même conséquence.

Ex : pourquoi vous adresser un reproche ? si vous être honnête, vous ne l'avez pas mérité ; si vous êtes malhonnête, vous n'en serez pas troublé (Rhétorique à herenius, IV, 52)

On ici la problématisation Faut- il vous adresser un reproche ? Et l'explicitation de la prise de position : il ne faut pas vous adresser de reproche, suivie de l'explicitation de deux situations antagoniques : vous être honnête/ vous êtes malhonnête, qui cependant justifient, toutes les deux, la prise de position du sujet argumentant.

k. La réciprocité (identité + réciprocité)

La mécanique de l'argumentation est formée par un rapport de symétrie ancré sur l'identité des situations : ce que a est b, b l'est à a.

Ex (1) La peine du talion : Œil pour oeil, dent pour dent.

(2) Ce qu'il est honorable d'apprendre, il est honorable d'enseigner.

l. La transitivité (identité + transitivité)

L'argument de transitivité associe l'identité à la règle mathématique de transitivité. Si a = b et b = c, on peut déduire a= c

Ex :(1) Les amis de mes amis sont mes amis.

(2) Si le joueur de tennis A a battu les joueurs B, C, D et que ces derniers ont battu, il est probable que A battra E.

m. Le rapport partie / tout

I) l'inclusion de la partie dans le tout.

L'inclusion de la partie dans le tout consiste à confronter une partie avec le tout, et à considérer que ce qui vaut pour le tout, le vaut pour la partie.

Ex : Rien de ce qui n'est pas permis par la loi à toute l'Eglise ne peut, par aucune droit ecclésiastique, devenir légal pour aucun de ses membres.

II) La division du tout en ses parties

Il s'agit de diviser le tout en parties, et d'argumenter sur les parties pour justifier une assertion concernant le tout.

Ex : *« Diviser chacune des difficultés que j'examinerais, en autant de parcelles qu'il se pourrait, et qu'il serait requis pour les mieux résoudre*. »

Descartes, Discours de la méthode, seconde partie[1].

Le rapport de fréquence : la probabilité

La probabilité est l'argument qui s'appuie sur la présomption que, si un phénomène s'est déjà produit avec une certaine fréquence, il y a une forte possibilité pour qu'il se répète. Il s'appuie sur la logique quantitative des statistiques ou sur le principe du bon sens :

Ex : Paul viendra pour le thé. Il ne manque jamais le thé des jeudis.

7.1.1.1.2. Opération de raisonnement à partir des données du réel

L'opération de raisonnement à partir des données du réel est basée sur les expériences observées ; elle se différencie donc des arguments qui établissent des rapports logiques, et s'étayent sur des relations formelles. On justifie une thèse à partir des enchainements des données de la réalité que l'on peut observer, des situations qui se produisent devant nos yeux ; il ne s'agit pas de l'enjeu de relations abstraites entre les éléments, mais de relations empiriques, expérimentales.

Dans l'opération de raisonnement à partir d'une donnée du réel, nous allons considérer les arguments fondés sur la causalité (la cause, la cause finale, la conséquence, la conséquence conditionnelle, la concession restrictive), les arguments fondés sur la succession (l'argument de gaspillage, de direction, de dépassement), et les arguments fondés sur une confrontation : les arguments à fortiori.

7.1.1.1.2.1. Arguments fondés sur la causalité

a) La cause

Dans la cause, le mouvement de l'argumentation va de la conclusion vers la donnée de départ, qui représente son origine, son explication ; c'est le raisonnement en amont. Il faut considérer la cause efficiente et la cause finale. La cause efficiente apporte une explication concernant les éléments qui ont permis la réalisation d'un phénomène, c'est la présentation d'un antécédent nécessaire au phénomène :

Ex : *La route doit être glissante : ils ont dit à la radio qu'il avait gelé cette nuit.*

1. Exemple tiré de l'ouvrage de Robrieux, *Rhétorique et argumentation,* 2015.

b) La conséquence (l'argument ad consequentiam)

Dans l'argument ad consequentiam, le mouvement de l'argumentation va de la donnée de départ vers la conclusion, qui représente la conséquence mentale de la prise en considération de la donnée de départ dans un rapport autorisé par la loi de passage. Nous y avons un raisonnement en aval. Dans ce type d'argument, l'assertion de départ peut être l'affirmation d'un fait réel (au présent, passé ou futur) ; on pourrait dire qu'il s'agit de la valeur vérité concrète.

c) La conséquence conditionnelle

Mais la donnée de départ peut être aussi un fait hypothétique, qui pourra être actualisé ou non, et l'assertion d'arrivée serait alors conditionnée par la concrétisation de la possibilité.

Présentée par l'assertion de départ. Il s'agit d'une déduction conditionnelle, dont la portée de la valeur de vérité est hypothétique.

d) La concession restrictive

Si, dans le monde de raisonnement par déduction, la conclusion n'est pas celle qu'on pourrait attendre à partir de la donnée de départ et de la loi de passage, c'est-à-dire si on aboutit à une conclusion non autorisée par la loi de passage, on a affaire à une concession restrictive. Dans la concession restrictive, la conclusion représente la négation d'une autre conclusion hypothétique, conséquence prévisible de la donnée de départ.

7.1.1.1.2.2. Arguments Fondés sur la succession

a) L'argument du gaspillage

Observant un fait comme un élément inséré dans une succession, on considère qu'il vaut mieux continuer à investir sur cet élément, afin que ce qui a été déjà investi ne soit pas gaspillé.

Ex : Polyeucte déplore ainsi que Pauline, qu'il aime, ne soit pas chrétienne[1]:

« Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne ;
Avec trop de mérite il vous plut la former,
Pour ne vous pas connaitre et ne vous pas aimer,
Pour vivre des enfers esclaves infortunées,
Et sous leur triste joug mourir comme elle est née. »

Corneille, Polyeucte, acte IV, scène 3

1. Exemple de Robrieux

b) L'argument de direction

L'argument de direction, aussi appelé le doigt dans l'engrenage et la pente savonneuse, consiste à refuser l'accomplissement d'une action, parce qu'elle irait déclencher une succession d'autres action, que l'on considère comme négatives et sur lesquelles on ne pourrait pas avoir le moindre contrôle.

Un précédent ; on y met en relief le danger d'une action qui pourra déclencher d'autres actions semblables dans l'avenir. L'argument du précédent est basé sur un rapport logique, tandis que l'argument de direction s'appuie sur les données du réel : une action est considérée comme négative à cause de la succession d'autres actions qu'elle pourra déclencher.

c) L'argument de dépassement

Dans l'argument de dépassement on considère l'existence d'un obstacle qui cependant n'empêche pas la réalisation d'une action, mais au contraire devient un pour l'accomplir d'une façon plus efficace dans le futur ; l'obstacle est donc envisagé comme le moyen de passer à une situation supérieure.

Ex.1 : Léon Blun écrit le 4 mai 1936 : « *Le triomphe du Front populaire est écrasant… Maintenant il faut agir ».*[1]

7.1.1.1.2.3. Arguments Fondés sur une confrontation : la double hiérarchie (les arguments à Fortiori)

a) L'argument du plus petit au plus grand

On compare deux ordres grandeurs, et on considère que, si l'on admet le plus petit, on doit admettre à fortiori le grand.

Ex : S'il est interdit de pénétrer sur un lieu, il est à fortiori d'y camper.

b) L'argument du plus grand au plus petit

On compare deux ordres de grandeurs, et l'on considère que si le plus grand est possible, le plus petit est possible a fortiori.

Ex : Un champion du monde devrait normalement réussir les championnats d'Europe

1. Ibid.

7.1.1.2. Arguments basés une opération de construction

Dans l'argumentation basée sur une opération de construction, nous allons considérer deux groupes d'argument : le premier formé par l'exemple et l'indice, le second, par la comparaison, la métaphore, l'analogie, le modèle.

7.1.1.2.1. L'exemple, l'indice

a) L'exemple

Comme nous l'avons déjà observé, à travers l'exemple, le sujet argumentant met en œuvre ce qu'on pourrait un processus de généralisation à partir d'un seul cas qui rend possible la construction d'une loi de passage, comme l'on peut observer dans l'énoncé suivant :

Exemple : *Vous devriez suivre le régime du docteur Bernard, jeanne l'a suivi et a maigri de deux kilos par semaine. Argumentions basée sur une exemplification).*

b) L'argument par l'indice

Dans l'argumentation par l'indice, le sujet argumentant explicite la loi de passage et pose que si x est l'indice d'y, et si l'on a x cela veut dire que l'on a aussi y. Ainsi si dormir trop est un indice que l'on est paresseux, si quelqu'un se réveille à 12 heures touts les jours, cela signifie que cette personne n'aime pas travailler, Dans l'argumentation par l'indice, la loi de passage est toujours explicitée.

7.1.1.2.2. Comparaison, métaphore, analogie, modèle.

Dans ce type d'argumentation, on passe d'un cas particulier à un autre cas particulier, en établissant entre un rapport de comparaison.

a) la comparaison-opération de construction

La comparaison peut se présenter soit comme une opération de raisonnement, soit comme une opération de construction. Dans la comparaison de raisonnement, on ne considère que le rapport logique de la comparaison, on compare des êtres ou des situations que le sujet destinataire connait déjà, en mettant l'accent sur leur ressemblance ou leur différence.

Ex : Jean est plus fort que pierre

Jean est aussi fort que pierre

Le sujet destinataire sait que jean est fort et que pierre est fort ; le sujet argumentant utilise deux faits connus et établit entre eux le rapport logique de la comparaison.

Dans la comparaison- opération de construction, on établit un rapport entre deux être ou deux situations qui appartiennent à des catégories différentes et c'est sur cette différence de catégories que s'étaye l'opération de construction, c'est une comparaison non attendue par le destinataire.

Ex : Les spectacles sportifs actuels ressemblent aux jeux du cirque à Rome.

Les spectacles sportifs actuels et les jeux du cirque à Rome représentent des éléments connus du sujet destinataire, mais quand le sujet énonciateur établit entre les deux un rapport de ressemblance, il construit quelque chose de nouveau. Le fait nouveau est donc représenté par l'identification inattendue entre les deux éléments, puisque les spectacles sportifs sont supposés être des moments d'amusement, de fraternisation, tandis que les jeux du cirque à Rome sont des jeux de bataille mortelle. C'est donc l'identification entre les spectacles sportifs et les j'eus du cirque qui représente l'inattendu, le nouveau, c'est là que l'on a affaire à une opération de construction.

Ce qui définit donc la comparaison comme opération de raisonnement ou comme opération de construction, c'est la différence/ ressemblance de catégorie des comparants (éléments comparés). Dans le premier cas (opération de raisonnement), les comparants sont bien connus du sujet destinataire et appartiennent à la même catégorie : la force de pierre et la force de jean, ce qui rend la comparaison prévisible pour le sujet interprétant. Dans le deuxième cas (opération de construction), le rapport de comparaison est établi entre des phénomènes de catégorie : les spectacles sportifs et les jeux mortels du cirque romain, le fait de les identifier est imprévisible pour le sujet destinataire et fait de la comparaison une opération de construction.

Il faut observer cependant que la frontière entre la comparaison, opération de raisonnement, et la comparaison, opération de construction, n'est pas toujours bien démarqué ; s'il y a des cas ou la distinction est très nette, il y en a d'autres qui pourraient subir une double interprétation.

b) la métaphore

La métaphore peut être considérée comme une comparaison, sans les marques linguistiques de la comparaison, qui s'établit entre deux être, deux situations de catégories différentes. On a donc affaire à une comparaison non prévisible, ce qui caractérise une opération de construction.

(1) Pierre est aussi fort que jean- comparaison prévisible entre deux être qui appartiennent à la même catégorie : êtres humains.
(2) Pierre est aussi fort qu'un roc- comparaison non prévisible : deux êtres appartenant à des catégories différentes : un homme/ un rom.
(3) Pierre est un roc- métaphore : comparaison non prévisible entre deux êtres appartenant à des catégories différentes, sans les marques linguistiques de la comparaison.

Considérons maintenant la cellule argumentative : pierre est un roc. Il va surmonter ses problèmes.

Nous allons considérer deux phases de l'argumentation :

1ère phase : Pierre est semblable à un roc, donc Pierre est fort.

2éme phase : Pierre est fort, donc il va surmonter ses problèmes, la thèse prouvée dans la première phase de l'argumentation : Pierre est fort, devient l'argument de la deuxième phase, qui s'étaye sur la loi de passage implicite : les personnes fortes surmontent leurs problèmes.

c) L'analogie

L'analogie est une double comparaison qui s'établit entre deux êtres de catégories différentes et leurs action (ou leurs propriétés).

De la même façon qu'un roc résiste aux orages de la mer, une âme forte pourra résister aux vicissitudes de la vie.

La première comparaison est établie entre le roc et l'âme forte, et la deuxième comparaison s'établit entre les propriétés d'un roc : résiste aux orages de la mer et les propriétés d'une âme forte : résiste aux vicissitudes de la vie.

Le premier terme de la comparaison : le roc résiste aux orages de la mer représente la donnée assurée, l'énoncé sur lequel l'argumentation par analogie est fondée.

Le deuxième terme de la comparaison l'âme forte résiste aux vicissitudes de la vie, représente la donnée moins assurée, la thèse à justifier.

A la base de l'argumentation il y a donc une comparaison et une identification entre deux êtres de catégories différentes (une âme forte est un roc). C'est là que se situe l'élément de construction, l'élément nouveau. Il faut remarquer que cette identification d'une âme forte à un roc, qui étaye implicitement l'argumentation analogique, le sujet argumentant la formule, mais il ne la justifie pas. Nous appellerons cette assertion non justifiée, la donnée construite.

Ayant été établie la comparaison (et l'identification) entre une âme et un roc à travers une opération de construction, l'argumentation par analogie en découle naturellement, en s'appuyant maintenant sur des éléments connus et prévisibles.

Il y a la thèse à prouver, l'assertion moins assurée : une âme forte résiste aux vicissitudes de la vie. Et l'argument qui va prouver cette thèse : un roc résiste aux orages de la mer, qui représente l'assertion assurée, qui ne provoque aucun doute pour le sujet destinataire.

La loi de passage qui permettra que l'énonce : un roc résiste aux orages de la mer devienne un argument, une justification pour l'énoncé une âme forte résiste aux orages de la vie, est l'accord établi entre le sujet argumentant et son interlocuteur, qui dit que deux êtres considérés comme semblables (dans ce cas, l'âme et le roc) sont censés faire face à des situations semblables d'une façon semblable (résister à des orages).

d) Le modèle, L'anti modèle

Il s'agit d'une construction avec comparaison de cas particulier à cas particulier. Le modèle est l'être à imiter, à suivre ; le mouvement de l'argumentation va d'un cas particulier à un autre cas particulier. Il intervient aussi un rapport de comparaison, qui cependant est différent du rapport de comparaison de la métaphore et de l'analogie. Le sujet énonciateur présente un être, une situation comme élément de comparaison, et il propose que cette situation, cet être soient pris comme modèles et que l'on s'identifie à eux.

7.1.1.3. Arguments basés sur une relecture évaluative du réel

La relecture évaluative du réel peut se passer à travers la description, la narration, la définition argumentatives, ou à travers une opposition de notions. Dans la description, la narration, la définition argumentative, l'énonciateur travaille avec des données du réel, les présentations à travers une sorte de relecture biaisée dans un but justificatif.

Ex : Bien sûr que vous êtes en retard, il a deux ans que je vous attends à cette table.

Dans l'opposition de notions, le sujet argumentant travaille sur l'opposition apparence/ réalité, qui se passe entre deux notions, deux situations et dont il fait une relecture évaluative, mettant en relief la réalité. Dans ce type d'argument il y a aussi le rapport logique d'opposition, cependant nous allons considérer la caractéristique de relecture évaluative du réel, comme premier élément de classification.

Il peut arriver que cette opposition ne soit pas perçue par le destinataire : il ne connaît que l'apparence des faits, tandis que le sujet argumentant connait l'apparence et la réalité, ce dernier se situe donc dans une position supérieure, de celui qui sait plus son interlocuteur. Le sujet argumentant à une vision panoramique de la réalité, le sujet destinataire ne peut voir la réalité que d'un seul point de vue, le faux ; le rôle du sujet serait donc de dévoiler une vérité cachée.

7.1.2. Arguments basés sur les sujets de l'acte de discours

7.1.2.1. Arguments basés sur les sujets énonciateur

L'argument d'autorité : le sujet argumentant renforce sa position en tant que l'énonciateur à travers la citation d'une évaluation, d'un jugement ou d'une confirmation d'un autre énonciateur, une autorité extérieure au texte. Ce deuxième énonciateur évoqué en tant qu'une autorité, peut être représenté par un spécialiste (l'avis d'un expert), par un groupe de personne (l'opinion publique), par un témoignage personnel, ou par une source très impersonnelle, cachée derrière le texte d'une loi.

7.1.2.2. Arguments basés sur le sujet destinataire

Dans l'argumentation fondée sur le destinataire, le sujet argumentant ramène la discussion de la question à la discussion de la personne de son interlocuteur. G. Gauthier fait une description des arguments de cette nature, qu'il considère comme faisant partie d'une argumentation périphérique dans la communication politique.

L'auteur définit comme argumentation périphérique, une classe d'arguments qui sont de nature descriptive comme les arguments idéologiques mais qui, contrairement à ces derniers, ne portent pas sur les enjeux idéologiques (…) elle a spécifiquement trait au caractère conflictuel ou polémique de la communication politique.[1]

Dans cette classe d'argumentation, on peut avoir affaire à la mise en contradiction de l'interlocuteur ou à une attaque personnelle. Une façon efficace d'argumenter sur la personne consiste à mettre une personne en contradiction avec lui-même, soit à travers ses paroles, soit à travers ses paroles et ses actes. Dans la contradiction au niveau des paroles, il s'agit, comme l'observe Gauthier de chercher à mettre en cause l'une des positions (de l'interlocuteur) en faisant valoir son incompatibilité logique avec un autre aspect pertinent[2] la contradiction au niveau des paroles et des actes consiste à mettre l'interlocuteur en contradiction avec lui- même en faisant ressortir l'incompatibilité entre une position qu'il affiche et quelque trait de son comportement. L'attaque personnelle consiste en une mise en cause frontale de l'interlocuteur dans le but d'attaquer la position qu'il défend.

7.2. Eléments de validation

L'élément de validation s'approche d'une certaine façon de l'illustration décrite par Perlman, mais n'a pas le même statut qu'un argument. L'argument a pour but de justifier une assertion non assurée, la thèse du sujet argumentant, et se situe dans l'univers de la causalité ; l'élément de validation se situe dans l'univers de l'existentialité événementielle et se relie à la loi de passage, à la réserve à la loi de passage ou à l'argument lui-même. Son rôle est de renforcer, éclaircir, valider une assertion posée comme assurée par la mécanique argumentative (telle que la loi de passage, la réserve à la loi de passage, l'argument), mais dont la stabilité a été momentanément mise en risque par une réfutation concrète présentée par l'interlocuteur, ou anticipée par le sujet argumentant. L'élément de confirmation intervient donc pour rétablir cette stabilité concrètement ou potentiellement perdue.

L'élément de validation pourra être représenté par la présentation de faits qui confirment une assertion faite.

1. GAUTHIER, G, 1995, « L'argumentation périphérique dans la communication politique : le cas de l'argument ad hominem », in Hermés 16 : Argumentation et rhétorique il, paris, CNRS éditions, 171.
2. Ibid., p.173.

Nous présentons la typologie des arguments proposés par J.J.Robrieux[2] dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

<table>
<tr><td>Arguments</td><td colspan="3">Définitions, associations, dissociations</td><td colspan="4">Arguments fondés sur la logique formelle</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Quasi Logique</td><td>définitions</td><td rowspan="2">Comparaison

distinguo</td><td>Incompatibilité</td><td>Les principaux</td><td>Tout et partie</td><td colspan="2">Autres</td></tr>
<tr><td>En compréhension,
En extension
Descriptive
Opératoire
Explicative
Conventionnelle
Orientée
Condensée (slogan)</td><td>Autophagie

Tiers exclu

dilemme</td><td>Identité et tautologie

Réciprocité

Transitivité
arg. par l’absurde</td><td>arg. de partition

arg. de l’inclusion</td><td colspan="2">arg. a pari

Règle du précédent

arg. a contrario
arg. des inséparables
arg. probabiliste</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3"></td><td colspan="2">Confrontation</td><td colspan="2">Induction et analogie</td></tr>
<tr><td rowspan="3">empirique</td><td colspan="3" rowspan="2">Causalité et succession</td><td rowspan="2">Acte , personne et ce qu’on en attend</td><td rowspan="2">Double hiérarchie et arguments a fortiori</td><td>induction</td><td rowspan="2">Argument

Par analogie</td></tr>
<tr><td>causalité</td><td>fait</td><td>succession</td><td>Exemple

Illustration</td></tr>
<tr><td>Arg.causal
pièges :
- rationalisation
- prétexte
- inversion cause/ conséquences
- confusion fins / moyens
- Surdétermination et corax
- corrélation fausses arg. pragmatique</td><td>Description

Narration

Arg. du sacrifiée</td><td>arg. du gaspillage

arg. du dépassement

arg. de la direction</td><td>arg. ad personam

arg. d’autorité

ad verecundiam

ad ignorantiam</td><td>arg. a minori ad majus

arg. a majori ad minus</td><td>Modèle</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Arguments contraignants</td><td colspan="4">Arguments de mauvaise foi</td></tr>
</table>

	valeurs	**Lieux communs**	**questions**	**sophismes**	**autres**
Contraignants et de mauvaise foi	valeurs abstraites valeurs concrètes proverbes et maximes « normal » et bon sens	lieux de quantité lieux de qualité autre lieux : - ordre - existant - essence etc	dialectique - suggestives - à présupposition - multiples - relais Eristiques - piège - provocation - de controverse - culpabilisantes	dépendants du langage - homonymie - amphibolic - composition et division indépendants du langage - composition et division - secundum quid - pétition de principe -fallacia accidentis - induction défectueuse - ignorance de la réfutation - amalgame	Paradoxe (et corax) Ironie arg. du silence et du sous-entendu arg. de l'excès -arg. ad .misericordiam

Figure : Tableau récapitulatif des arguments

8. Argumentation, persuasion et manipulation

La tradition rhétorique d'Aristote avait attribué à la persuasion une définition qui a longtemps fonctionné et fonctionne encore dans les travaux linguistiques. C'est une perspective qui met l'accent sur le transfert d'émotivité lors de l'acte de communication. Étant donné que la persuasion relève de l'aspect affectif et qu'elle est orientée vers un auditoire bien précis, elle correspondrait donc aussi bien au pathos qu'au ethos dans la rhétorique.

Si la persuasion est traitée en termes d'influence sur l'esprit, la volonté et les affects du récepteur, elle est considérée par certains chercheurs comme un procédé manipulatoire. Nous soulignons à ce point une distinction proposée par Puzynina[1] :

« Il y a manipulation dans la langue quand la description lexicographique contient des mensonges ou dissimulations et il y a manipulation des gens par la langue lorsque l'émetteur tâche d'influer sur ses récepteurs en se servant d'un répertoire de moyens linguistiques bien choisis à cet effet. »

Les ressemblances et les différences entre les notions de persuasion et de manipulation ont été l'objet de plusieurs réflexions interdisciplinaires, dont surtout les études philosophiques, linguistiques et sociologiques. Comme l'écrit Irena Kamińska-Szmaj : « *le concept de persuasion est d'une part défini en tant que mécanisme rhétorique et d'autre part, comme l'une des fonctions du langage ou bien l'un des actes de langage »*[2].

De ce fait, Władysław Lubaś[3] admet que la fonction persuasive du langage s'opère à travers la réalisation de trois autres fonctions : référentielle, expressive et impressive. Le linguiste précise encore que la hiérarchie de ces trois fonctions peut différer suivant l'intention persuasive adoptée par l'émetteur.

Pour Laskowska[4] l'approche rhétorique permet d'envisager la question de la persuasion discursive sur les trois plans suivants :

1.
2. Kamińska-Szmaj I., 2004 : *Propaganda, perswazja, manipulacja — próba uporządkowania pojęć*. W: *Manipulacja w języku*. Red. P. Krzyżanowski, P. Nowak. Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej, p.13-26.
3. Lubaś W., 2006 : *Język w komunikacji, w perswazji i w reklamie*. Dąbrowa Górnicza,Wyższa Szkoła Biznesu.
4. LASKOWSKA, E., 2008: *Wartościowanie jako środek perswazji*. W: *Język — społeczeństwo — wartości*. Red. E. Laskowska, I. Benenowska, M. Jaracz. Bydgoszcz, Bydgoskie Towarzystwo Naukowe, p. 219-226

L'appel aux émotions du récepteur (individuel ou collectif), soit à ses besoins, compétences et dignité ; la présentation des intentions positives de l'émetteur ; l'allusion au système de valeurs et convictions communs (communauté culturelle, discursive). Le premier des critères est celui de changement hiérarchique de valeurs. L'émetteur veut alors imposer son système axiologique au récepteur grâce à la thématisation de certains éléments du message. Philippe Breton[1] appelle cette technique stratégie de mots piégés et donne à titre d'exemple le terme thématisé de terroristes, employé pour désigner ceux qui en sont très loin.

Le deuxième des critères s'appuie sur un seul système de valeurs et consiste à changer la valorisation d'un objet au sein du même système axiologique.

Breton[2] distingue à ce niveau deux techniques qu'il nomme rails mentaux et image déformée, en expliquant que les deux opérations ont pour but de mener la pensée du récepteur sur une autre voie que son évaluation. En conséquence, lorsque le destinateur propose le terme de récidive pour désigner les socialistes, il veut amener son récepteur sur un rail mental concret ; ou bien quand il dit qu'un jeune Maghrébin a attaqué une banque, il tente d'imposer à son public l'opinion suivante, fondée sur l'image déformée : « il a attaqué cette banque parce qu'il est Maghrébin ».

Le dernier critère s'appelle gradation des valeurs. Ce critère consiste soit à renforcer, soit à affaiblir l'opinion du récepteur à l'égard de l'objet évalué, ce qui est utile dans le cas où l'émetteur constate que l'attitude de son public vis-à-vis de l'objet décrit n'est pas tout à fait « solide », univoque et bien établie.

Nous pouvons constater que la persuasion est une activité complexe et une technique servant à influencer le récepteur de manière positive contrairement au procédé de manipulation, l'émetteur ne veut pas dissimuler son intention de faire adhérer le lecteur à tel ou tel système de valeurs. Ainsi, l'acte de persuader respecte la liberté de choix du récepteur qui peut accepter ou rejeter les arguments avancés (il sait que l'on essaie de le persuader) alors que la manipulation tend à imposer, hors de la conscience du récepteur, une image déformée du réel.

Par conséquent, nous admettons que la persuasion et la manipulation sont de nature linguistique et pragmatique, mais la manipulation implique aussi un élément psychologique s'activant lors de l'interprétation du message. Les deux servent à mettre en forme une opinion donnée qui doit modifier le point de vue du récepteur.

1. BRETON, P., 2000 : *La parole manipulée*. Paris, La Découverte Poche, p.109-110.
2. Ibid., p.116.

La manipulation, en revanche, a pour but de convaincre quels qu'en soient les moyen[1]. Elle constitue ainsi un type de communication contraignante[2], essayant d'engager ou plutôt de captiver le récepteur « plus psychologiquement » en jouant sur la séduction, l'esthétique ou la peur. Ainsi, à l'opposé de la persuasion, la manipulation opère sur le minimum de « liberté » et de réflexion interprétative de la part du récepteur. Ce dernier devrait en effet accepter automatiquement les vérités proposées par l'émetteur (il l'y est « psychologiquement » astreint) au lieu de les évaluer à sa propre manière, car l'objectif de la manipulation est de bloquer la libre réflexion du récepteur

Nous adoptons ainsi deux catégories des procédés manipulatoires[3] qui contribuent à traiter le lecteur de manière instrumentale. Parmi les procédés manipulatoires dont parle Breton, nous pouvons repérer :

- Des techniques « externes » qui interviennent sur la forme du message et qui visent à mobiliser les affects (manipulation affective) .

- Des techniques « internes » qui constituent une intervention sur le fond du message (manipulation cognitive). Dans le cadrage manipulateur, il est possible de noter encore les trois variations suivantes :

— la transformation du vrai en faux et vice versa ;
— l'orientation des faits de telle façon que la réalité s'en trouve sciemment déformée ;
— le masquage ou la mise en valeur d'une partie des données factuelles.

Warchala (2004 : 44)[4] parle aussi de ces trois procédures manipulatoires et elle les classe parmi les principes généraux de la *rhétorique de masse,* permettent de cerner deux opérations (deux niveaux) de construction de l'univers discursif dans les textes persuasifs. Ainsi, dans l'article de presse d'opinion, l'information transmise au récepteur comporte non seulement les faits, mais aussi et avant tout une attitude à adopter vis-à-vis de ces faits.

1. BRETON, P., 2003 : *L'argumentation dans la communication.* Troisième édition. Paris, La Découverte Repères, p.23.
2. BRETON, P., 2000 : *La parole manipulée*. Paris, La Découverte Poche, p.75.
3. BRETON, P., 2008 : *Convaincre sans manipuler. Apprendre à argumenter.* Paris, La Découverte, p.33.
4. WARCHALA, J., 2004 : *Horyzonty manipulacji: perswazja, manipulacja, interpretacja.* W: *Manipulacja w języku.* Red. P. Krzyżanowski, P. Nowak. Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej, p.41-59.

Par conséquent, la manipulation a lieu tout d'abord au niveau de sélection de données (techniques « internes ») et ensuite au niveau de sélection d'émotions que le destinateur veut évoquer par son discours et vers lequel il veut orienter l'interprétation du message par le récepteur (techniques « externes »). Nous voyons donc que le rôle du cadrage manipulateur est essentiel pour tout texte de presse d'opinion, où la sélection d'informations, de même que la manière d'en parler, visent à faire croire et convaincre le public.

Conclusion

Nous avons consacré ce chapitre à la définition des outils conceptuels et théorique de la recherche. Ceci nous a ramené à présenter des points importants dans l'analyse argumentative comme le modèle de Toulmin qui est un modèle d'analyse de l'argumentation complet, qui prend en compte le niveau de surface et le niveau profond du discours, et permet de dégager les garanties et lieux communs sur lesquels les orateurs vont se baser pour argumenter, ainsi la typologie d'arguments de présentée par C. Perelman[1] que nous avons trouvée très riche et utile pour notre analyse et enfin la relation entre persuasion et manipulation .Dans ce dernier point ,nous avons constaté que certaines figures de discours semblent entretenir un lien étroit avec certains types d'arguments. C'est le cas notamment de la métaphore et l'ironie. Point que nous allons aborder dans le chapitre qui suit.

1. PERLMAN, C. &OLBRECHTS-TYTECA L, Op cit.

CHAPITRE III

La métaphore et l'ironie

Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons mettre en exergue deux procédés rhétoriques manipulatoires qui participent pleinement de l'argumentation. Nous verrons dans un premier temps la notion de la métaphore et ses classifications élaborées par Lakoff[1] et Johnson. Nous évoquerons par la suite, le concept de l'ironie et sa valeur argumentative dans le discours.

1. La métaphore : un procédé de persuasion

Il est important de dire que pour la rhétorique antique (Aristote)[2] la métaphore « *avant d'être décorative, la métaphore fut une arme de combat* » (Lusetti)[3]. La métaphore était alors un véritable outil argumentatif, qui « *servait l'accusation ou la défense, le blâme ou l'éloge, la délibération ou la persuasion* »[4].

La fonction argumentative de la métaphore a été largement traitée par les rhéteurs anciens (Bonhomme, 2005). Elle serait employée afin adhérer les interlocuteurs à une cause.

Selon Christian Plantin[5], *un discours bien « armé » (ornatus) remplira donc sa fonction, en étant bien « orné » s'il est poétique, et en étant bien « argumenté » s'il s'agit d'un discours public qui traite de choix à effectuer*. On conçoit mieux ainsi la place légitime de la métaphore dans les discours spécialisés, et l'intérêt qu'elle présente en matière d'argumentation.

Et comme nous l'avons déjà défini dans le chapitre précédent, l'acte d'argumenter, c'est tenter de convaincre, de faire adhérer à une thèse, à une façon de penser ou à une vision du monde[6], en mettant en œuvre une logique qui fait appel au raisonnement et au savoir. Il est une autre visée de l'argumentation, à savoir la persuasion, qui fait davantage appel aux sentiments, aux attentes et espoirs que l'autre porte en lui ; le discours s'appuiera alors, dans une certaine mesure, sur la séduction.

---

1. LAKOFF, G. et JOHNSON, M., 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne,* Paris, Minuit, p.254.
2. ARISTOTE, *Rhétorique*. Texte établi et traduit par Médéric Dufour et André Wartelle, annoté par André Wartelle, Paris, Les Belles Lettres, 1989.
   - ARISTOTE, 1991 : *Rhétorique.* Trad. C.-E. Ruelle, intr. M. Meyer, commentaire de Immermans. Paris, Le Livre de poche.
3. LUSETTI, Michèle. 1991. *La métaphore argumentative*, *Recherche* 14, 101–110.
4. Ibid.
5. PLANTIN, Christian, *Analogie et métaphore argumentatives*, *disponible en ligne :* <www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2-page-110.html>
6. AMOSSY, Ruth, Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires. *Argumentation et analyse du discours* 2008 1, disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/aad/200>

Ruth Amossy[1] fournit la notion d'argumentation suivante ; « *On passe alors à une conception plus large de l'argumentation entendue comme la tentative de modifier, d'infléchir, ou tout simplement de renforcer, par les moyens du langage, la vision des choses que se fait l'allocutaire.* »

Le propre de la métaphore argumentative serait donc moins d'expliquer un concept que de faire adhérer l'interlocuteur à l'interprétation proposée par le locuteur.

Dans cette perspective, l'idée de modifier ou d'infléchir un point de vue est intrinsèquement liée à la question du cadrage, analysé par G. Lakoff[2].

Pour Jim Kuypers[3]**,** *« Le cadrage est un procédé par lequel les locuteurs, de manière consciente ou non, agissent en vue de construire un point de vue qui encourage les autres à interpréter une situation particulière d'une certaine manière »*. Or le processus d'interprétation n'est jamais neutre dans le cadre de la métaphore puisque, comme le précise Michèle Lusetti[4] : « *[dans l'analogie], la nature des termes n'est jamais indifférente. Il s'établit toujours, grâce à l'analogie, un rapprochement qui conduit à une interaction et notamment à la valorisation ou à la dévalorisation des termes du thème »*.

Nous nous intéressons aussi sur la relation entre métaphore et contexte socioculturel U. Eco[5] insiste sur ce point. La « réussite» de la métaphore est fonction de l'encyclopédie des interprétants. De même, ne produit-on de métaphores que sur la base d'un tissu socioculturel riche, d'un univers de contenu déjà organisé en réseaux d'interprétants qui décident sémiotiquement de la similarité ou de la dissemblance des propriétés.

La métaphore n'est donc pas uniquement une affaire de mots et de sens, elle concerne aussi notre rapport au monde. En tant que manifestation expressive, elle est «gérée» par notre système conceptuel qui est lui-même structuré par le cadre culturel de chacun. Elle ne peut être étudiée ni indépendamment de nos conceptions ni indépendamment de notre culture. Elle s'inspire des expériences, des concepts, et de l'histoire.

1. AMOSSY, R., 2000 : *L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan.
2. LAKOFF, G., Johnson M., 1985 : *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Trad. M. de Fornel, J.-J. Lecercle. Paris, Minuit.
3. KUYPERS, Jim A., *Framing analysis from a rhetorical perspective*, in D'Angelo Paul / KUYPERS, Jim A. (dir.), *Doing news framing analysis: Empirical and theoretical perspectives*, New York, Routledge, 2010, p.300.
4. LUSETTI, Michèle. 1991. *La métaphore argumentative*, *Recherche* 14, p.103.
5. ECO, U., 1988, *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, PUF, p.187.

1.1. La métaphore argumentative dans le discours journalistique

Nous pouvons dire que la métaphore, en tant qu'outil expressif, est chargée de jugements de valeurs : elle peut valoriser ou dévaloriser l'objet décrit, surestimer ou dégrader l'image d'un personnage, d'un pays, d'une institution, etc. Son abondance dans la presse et l'importance prévisible de sa participation aux stratégies de persuasion sont les deux principales motivations qui nous poussent à examiner de plus près son mode de fonctionnement sémantique et ses valeurs pragmatiques dans notre corpus.

Comprendre un article de presse d'opinion, ce n'est donc pas seulement imaginer la situation qu'il présente et évalue, mais c'est aussi et avant tout avoir conscience d'un certain nombre de concepts associés plus ou moins automatiquement, par des liens sémiques, au contenu informationnel de l'article. Ces concepts associés renvoient aux valorisations véhiculées par les termes que l'émetteur emploie. Un tel procédé, note Ewa Miczka[1], s'inscrit nettement dans une situation de communication rhétorique dans laquelle le choix et la présentation du/des système(s) axiologique(s) correspond à la visée persuasive et/ou manipulatoire du discours.

La notion de *valeur* est abondamment mise à profit dans les discours d'influence, lesquels recourent aussi largement à la métaphore. De même, cette notion est déterminante pour l'argumentation en général, comme l'ont montré Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (1988)[2], ainsi que pour l'argumentation métaphorique, ce qui a été relevé par Nina Charbonnel[3], cette dernière définissant la métaphore comme « *un jugement de valeur concentré* ». Du fait de son ouverture à l'imaginaire et des implications subjectives qu'elles supposent chez ses utilisateurs, la métaphore est en effet l'une des zones sensibles des discours où se focalisent les valeurs.

En particulier, la notion de valeur met en lumière la nature des transferts métaphoriques potentiellement argumentatifs. Métaphoriser, non seulement activer des propriétés analogiques, mais c'est encore orienter qualitativement le discours, suggérer des évaluations et chercher à les faire admettre, comme l'illustre ce proverbe qui n'est plus très politiquement correct de nos jours :

1. MICZKA, E., 1992 : *Les mécanismes sémantico-rhétoriques de la cohérence du commentaire politique*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, p.76.
2. Pour ses caractéristiques, se reporter à Perelman et Olbrechts-Tyteca (1988 : 119-125)
3. CHARBONNEL, N. (1999). Métaphore et philosophie moderne. Dans Charbonnel, N. et Kleiber, G. (éd.), La métaphore entre philosophie et rhétorique. Presses Universitaires de France, Paris, 32-61.

– Exemple tiré de l'article de

Le vin est le lait des vieillards.

Ce proverbe opère une recatégorisation du vin qui se voit « lactifié » par le prédicat métaphorique de l'énoncé. Mais conjointement, sur le plan axiologique, cette recatégorisation se double implicitement d'investissements appréciatifs qui créent des transvalorisations entre l'univers-phore et l'univers –thème de la figure. Ainsi, le fait fonctionne comme un prédicat-valeur qui réévalue argumentativement la perception que nous avons du vin. Cette réévaluation se fait par le biais des stéréotypes rapporté au phore « lait » (le lait est nourrissant, bon pour la santé…) lesquels déteignent positivement sur le thème « vin » pour susciter chez les lecteurs de ce proverbe une conclusion pareillement positive : les vieillards doivent boire du vin.

1.2. Les catégories métaphoriques

Les métaphores peuvent être divisées en groupes, qui facilitent la compréhension de leurs traits communicatifs. Dans cette partie nous nous appuyons sur la classification de Lakoff et Johnson. Les métaphores peuvent être classées en métaphores d'orientation, spatiales, ontologiques, du contenant, de personnification et organiques. Nous viserons à classer les métaphores trouvées du corpus dans ces groupes.

a. Métaphore d'orientation

L'orientation est un concept très vague qui peut englober deux processus différents, spatial ou temporel. Dans le cadre de la linguistique textuelle, les structures métaphoriques ne sont pas des entités phrastiques isolées: elles se répartissent à travers l'espace du texte d'une manière homogène parce qu'elles obéissent à un principe très général de pertinence locale. Parce que le temps et l'espace organisent notre expérience physique et culturelle, ils sont souvent la base de concepts métaphoriques.

b. La métaphore spatiale

Les métaphores d'orientation spatiale sont organisées par rapport à une direction déterminée, le haut / le bas, l'extérieur / l'intérieur, le devant / le derrière, etc. Elles permettent d'apporter des jugements négatifs, positifs ou neutres sur un état, une situation, une personne etc., à travers une localisation. *Haut* / *bas, devant* / *derrière, au sommet* peuvent noter une spatialisation sans valeur métaphorique, comme dans *Il y a quelqu'un derrière la porte* ou *Les notes sont en bas de page.* Mais les mêmes peuvent avoir une valeur métaphorique, par exemple dans : *Il est retombé en bas de l'échelle.*

Le lien entre le concept métaphorique et l'expérience physique et culturelle n'est pas aléatoire. Si le bonheur, la santé, la réussite sont toujours orientés vers le haut, c'est d'abord parce que ces notions sont considérées comme des avantages et parce que le haut est conventionnellement la direction du bien. La connexion entre le concept et l'orientation spatiale est cohérente parce que conventionnelle.

c. Les métaphores ontologiques

Les métaphores dites « ontologiques » permettent de percevoir des événements, des émotions, des idées, etc., comme des entités. Des expériences abstraites deviennent à travers les productions métaphoriques des expériences concrètes, des notions qu'on ne peut pas quantifier deviennent des entités quantifiables, d'autres qui sont spirituelles deviennent matérielles, etc.

Exemple : Quel serait, en effet, le poids d'une Europe politique sans la participation du Royaume-Uni ?

L'Europe politique devient une entité que l'on peut peser. Le terme *poids* permet d'identifier l'Europe dans un contexte particulier.

d. Les métaphores de contenant

Les métaphores de contenant permettent de considérer des états ou des activités comme des objets. Lakoff[1] et Johnson montrent que les activités, les événements, les actions et les états sont traités métaphoriquement comme des substances:

Comment es-tu entré dans la profession?

Littéralement, nous ne pouvons pas *entrer* dans une profession, parce qu'une profession n'est pas un lieu mais une activité. Ce type de métaphore est cependant si courant qu'il est difficile, voire impossible, de l'identifier en tant que tel.

Il est absorbé dans son travail.

On a dans cette expression un rapprochement analogique entre l'acte réel de l'absorption et l'acte fictif que représente une grande concentration, une grande attention.

e. Les métaphores de personnification

Les métaphores de personnification sont parmi les plus fréquentes et les plus simples du point de vue du fonctionnement. Il s'agit en fait d'appréhender des objets, des

1. LAKOFF, G., Johnson M., 1985 : *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Trad. M. de Fornel, J.-J. Lecercle. Paris, Minuit, p.46.

expériences physiques ou morales comme des personnes humaines. Ce déplacement de la classe des non humains vers la classe des humains confère aux premiers ce pouvoir d'agir, de parler, de penser, etc.

Pour Lakoff et Johnson[1], la personnification est une catégorie générale qui recouvre une grande variété de cas différents, dont chacun repère un aspect de la personne ou une façon différente de la considérer :

Exemple : La France souffre.

La France est personnifiée, et c'est le fait de souffrir qui est à l'origine de cette personnification.

Exemple : C'est une idée qui a fait son chemin.

L'expression *faire son chemin* s'applique d'abord à des humains, mais elle convient aussi à des entités abstraites. *Une idée qui a fait son chemin* ne peut être conçue indépendamment d'une personne. Les idées - qui sont des représentations intellectuelles humaines - se trouvent très facilement personnifiées du fait de l'étroite relation entre les uns et les autres.

Quand on personnifie des pays, des partis politiques, un livre, etc., on sait que derrière ces éléments, il existe des personnes qui sont le peuple ou les gouvernants, des hommes politiques, un écrivain, etc.

Exemple : Belgrade attend avec confiance, Le socialisme a tout à gagner, Ce livre nous parle sont des personnifications que nous qualifierons de banales parce qu'elles ne présentent aucune originalité au niveau du fonctionnement métaphorique, et parce que le lien sémantique est très proche entre le non-humain, *Belgrade, le socialisme, le livre,* et l'humain, *les habitants de Belgrade, les socialistes, l'écrivain.*

f. Les métaphores organiques

Jean-Marie Bertrand[2] aide à rendre compte de la grande fréquence des métaphores organiques Le corpus permet de relever de nombreux emprunts au champ du corps, avec *bras, œil, sein,* etc., dans des domaines d'expérience très divers. Certains organes sont chargés de valeurs symboliques particulières - cf. *le bras politique, au sein du groupe.*

1. LAKOFF, G., Johnson M., 1985, Ibidem.
2. GRUENAIS, M.-P et BERTRAND, J.-M., 1984, « *Quelques aspects de la métaphore organique dans le domaine politique* », in *Langage et société,* n° 29, p.39-57.

Après avoir abordé le concept de la métaphore avec ses classifications et sa fonction argumentative, nous allons à présent s'intéresser à l'ironie comme moyen sémantico-rhétorique de valorisation et comme stratégie d'argumentation.

2. Ironie

2.1. Quelques définitions

L'ironie a été longtemps définie comme une figure à travers laquelle on dit le contraire de ce que l'on pense. Or, cette conception de l'ironie ne fait plus du tout l'objet d'un consensus parmi les spécialistes.

Provenant du grec *ειρωνεία*, l'ironie à son origine signifiait *« interrogation qui feint l'ignorance »* et était liée Au procédé d'interrogation, employé par Socrate à l'égard des sophistes et consistant à les emmener à des contradictions successives pour les convaincre de leurs erreurs. (Quillet[1], 1988 : 6332)

À l'origine du terme de l'ironie, on observe d'emblée deux aspects qui y sont présents : une composante qui est la feinte et le fait de vouloir convaincre, ou plutôt persuader. Ce dernier aspect de la dimension rhétorique ou argumentative qui nous intéresse dans notre travail.

Comme nombre d'auteurs ont défini l'ironie nous reporterons ici seulement quelques définitions. Commençons tout d'abord par celle de Dumarsais. En parlant de l'ironie, cet auteur précise que :

> *« L'ironie est une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit : ainsi les mots dont on se sert dans l'ironie, ne sont pas pris dans le sens propre et littéral. »*[1] [2]*(Dumarsais*

Cette définition de l'ironie présente un large consensus : tous les auteurs qui l'ont définie en disent *mutatis mutandis* la même chose. Cependant, chacun d'eux en souligne des aspects différents.

Dans son *Dictionnaire de rhétorique*, Georges Molinié[2] à son tour, la définit comme suit :

« L'ironie est une figure de type macrostructural, qui joue sur la caractérisation intensive de l'énoncé : comme chacun sait, on dit le contraire de ce que l'on veut faire entendre. Il importe de bien voir le caractère macrostructural de l'ironie : un discours

1. DUMARSAIS, 1967 : *Les tropes*. Tome I. Genève : Slatkine Reprints, p.199.
2. MOLINIÉ, Georges. 1992 : *Dictionnaire de rhétorique.* Le Livre de Poche. Paris : Librairie Générale Française, p.190.

ironique se développe parfois sur un ensemble de phrases parmi lesquelles il est difficile d'isoler formellement des termes spécifiquement porteurs de l'ironie (mais en cas d'antiphrase cela est possible) ; d'autre part, c'est tout l'entourage du passage qui concourt à le faire interpréter ironiquement, l'ironie pouvant toujours n'être point perçue. »

Il importe ici de souligner trois points essentiels de cette définition : primo, l'ironie est une figure macrostructurale, c'est-à-dire *« son existence n'est ni manifeste ni toujours matériellement isolable »* (Idem: 180) ; secundo, l'énonciataire, lecteur ou auditeur, peut ne pas percevoir l'ironie, et tertio, ce qui concourt à bien interpréter un passage ironique c'est son entourage, autrement dit, soit le contexte linguistique soit le contexte extralinguistique dans lequel ledit passage s'inscrit, ceci relève de la dimension pragmatique de l'ironie.

Dans *Les figures du discours*, Fontanier[1] à son tour, définit l'ironie en ces termes:

« L`ironie consiste à dire par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser. Elle semblerait appartenir plus particulièrement à la gaieté ; mais la colère et le mépris l'emploient aussi quelquefois, même avec avantage ; par conséquent, elle peut entrer dans le style noble et dans les sujets les plus graves. »

Cette définition présente, par rapport à celle de Molinié, deux aspects nouveaux : premièrement, *dire le contraire de ce qu'on pense* et deuxièmement, *la colère et le mépris emploient eux aussi l'ironie*.

Jean-Jacques Robrrieux[2], à son tour, classe l'ironie parmi les figures de pensée, car celles-ci, contrairement aux figures de mots et aux tropes, d'abord *« ne sont généralement pas linguistiquement repérables en tant que procédés bien définis »* et ensuite *« peuvent éventuellement ne pas être décodées sans que la compréhension de l'énoncé en souffre »*.

Parmi nombre de définitions de l'ironie, Robrrieux considère celle de Philippe Lejeune comme particulièrement remarquable pour sa clarté et sa précision :

« Un énoncé ironique est un énoncé par lequel on dit autre chose que ce que l'on pense en faisant comprendre autre chose que ce que l'on dit. Il fonctionne comme subversion du discours de l'autre : on emprunte à l'adversaire la littéralité de ses énoncés, mais en

1. FONTANIER Pierre. 1977 : *Les figures du discours*. Introduction par Gérard Genette. Paris, Flammarion.
2. ROBRRIEUX, J-J, red., 2015, *Eléments de rhétorique et d'argumentation,* Paris, Dunod.

introduisant un décalage de contexte, de style ou de ton, qui les rende virtuellement absurdes, odieux ou ridicules, et qui exprime implicitement le désaccord de l'énonciateur. »

Au lieu de dire comme Fontanier que, dans l'ironie, on dit *le contraire de ce qu'on pense,* Robrieux dit *« qu'on dit autre chose que ce que l'on pense »*, ce qui en somme revient au même, c'est-à-dire signifie la même chose. Pour lui, la principale qualité de la définition de Lejeune, c'est :

[…] d'envisager ce délicat concept dans sa globalité, sans tomber dans le piège de la simplification qui fut parfois celui de la rhétorique classique.

Considérant comme un procédé rhétorique basé sur l'antiphrase, elle brosse un panorama considérablement développé des diverses stratégies à disposition pour parvenir à rendre un propos ironique.

2.2. Fonction argumentative de l'ironie

Alain Berrendonner[1] affine les analyses de C. Kerbrat-Orecchionni[2] concernant l''antiphrase afin de cerner la spécificité de l'ironie par rapport à d'autres formes de contradiction : « *si l'ironie est bien perçue comme une contradiction, la façon de résoudre cette contradiction au décodage n'est pas toujours la même.* »

Pour lui, un énoncé est susceptible d'un emploi antiphrastique lorsqu'il possède une valeur argumentative. La valeur persuasive d'un énoncé, c'est son appartenance à une classe d'arguments en faveur d'une certaine conclusion. Ainsi, la phrase « *Paul a fait du bon travail* » produit un argument en faveur d'une conclusion positive A sur les compétences de Paul. A cette classe, s'oppose celle qui produit des arguments en faveur de la conclusion inverse non-A : « Paul est un incapable. » Un même argument ne saurait pas à la fois servir des conclusions opposées. Or, l'ironie repose justement sur une inversion argumentative, qui aboutit à un paradoxe : le fait d'ironie se produit lorsque le même énoncé entre à la fois dans les deux types d'arguments. L'ironie « *réside spécifiquement non dans l'affirmation d'un état de choses et de son contraire, mais dans le fait qu'en avançant un argument, on avance du même coup l'argument inverse ».*

1. BERRENDONNER, Alain. 1989 : *« De l'ironie »*. In : *Eléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit, pp.173-239.
2. KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1976 : *Problèmes de l'ironie.* In : « Linguistique et sémiologie ». Vol.2. Lyon, Unités d'Enseignement et de Recherche des Sciences du Langage.

Berrendonner[1] montre aussi que le fonctionnement du paradoxe argumentatif réside dans un « double jeu énonciatif » : « *D'une part, l'auteur affirme, apparemment sous sa responsabilité, un contenu propositionnel P. Mais d'autre part, il présente cette supposée être accomplie sérieusement. L'effet d'antiphrase réside précisément en ceci : une énonciation E_1 se donne à la fois comme affirmation de P et comme qualification péjorative d'une autre énonciation E_0 portant sur le même contenu et mentionnée en écho*»[2]. Pour Berrendonner, l'indice principal de l'ironie, c'est ce qu'il nomme « *la gesticulation locutoire* » autrement dit l'intonation, les mimiques, etc.

La nouveauté de cette théorie c'est de voir dans l'ironie la co-présence de deux sens : l'ironie ne consiste pas à dire A pour faire entendre non-A, mais à commenter et à critiquer A, tout en disant A. Dans d'autres termes, le locuteur commente son propre énoncé (métadiscours) au moment où il l'accomplit.

Pour Berrendonner[3], l'ironie se distingue des autres formes de contradiction, parce qu'elle est *« une contradiction de valeurs argumentatives »*. De ce fait, cet auteur, en divisant l'ironie en arguments en faveur de r et arguments en faveur de non-r, a très bien saisi que l'ironie recèle des arguments. On pourrait donc dire que Berrendonner parle, non pas directement et explicitement, mais d'une façon indirecte et implicite de la dimension rhétorique ou argumentative de l'ironie.

En outre, Perelman et Olbrechts-Tyteca[4] à leur tour, soutiennent avec raison que l'ironie est une *« argumentation indirecte »*. Voici ce qu'ils en disent :

> *« L'assomption provisoire par laquelle commence ce genre de raisonnement peut se traduire par une figure, l'ironie. Par l'ironie « on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit ». Pourquoi ce détour ? C'est que nous avons affaire en réalité à une argumentation indirecte. »*

Perrin[5] a évoqué les mécanismes argumentatifs de l'ironie La nature de l'argument avancé est en rapport avec les deux espèces d'ironie identifiées par lui, ironies fondées sur une exagération par un argument trop faible ou sur une contrevérité par un argument contraire. Le mécanisme de l'ironie fondée sur une contrevérité par le biais d'un argument contraire consiste à faire reconnaître l'invalidité d'une prémisse de

1. BERRENDONNER, Alain. Ibid.
2. Ibidem.
3. Ibidem.
4. PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie. 1983 : *Traité de l'argumentation – La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Université de Bruxelles.p.279.
5. PERRIN, Laurent. 1996 : *L'ironie mise en trope*. Paris : Kimé. p.182.

raisonnement sous-jacente à ce qui relie l'argument (y) à la conclusion (x)

Exemple : *D'évidence, les membres du Front national ne sont pas antisémites (x), à preuve que le tribunal d'Aubervilles, sur requête de la LICRA, vient de condamner leur grand chef Le Pen pour ce motif. (y)*

Opinion commune : « La justice condamne les coupables, non les innocents. »

Lieu commun (prémisse de raisonnement dont la validité est mutuellement manifeste) : « Si un tribunal condamne une personne, c'est que cette personne est innocente. »

Ce mécanisme qui vise à rétablir l'opinion commune est jugé par Perrin comme peu intéressant car sous-informatif.

« *Pour qu'il y a contrevérité – et de ce fait nécessairement ironie – […] l'interprète doit pouvoir accéder à une série d'informations susceptibles d'entraîner la fausseté manifeste non d'un sous-ensemble mais de la totalité d'effets associés à une forme propositionnelle explicite (ou tout au moins une forme propositionnelle dérivée conventionnellement, par implication analytique, sous forme de présupposé, par exemple »*[1].

Il définit la contrevérité comme étant « *La contrevérité] a lieu quand une proposition explicitement marquée dans l'énoncé se trouve démentie par une information, mais que les interlocuteurs ne peuvent pas raisonnablement méconnaître. »*

Il ajoute : « *La contrevérité est une forme de fausseté absolue qui ne laisse d'autre choix à l'interprète que de prêter au locuteur une intention ironique. La contrevérité a donc accessoirement l'inconvénient de rendre l'ironie presque totalement redondante par rapport au contexte, au niveau de ce qui est communiqué par antiphrase, car le locuteur est alors prisonnier du miroir qui lui permet de refléter le vrai dans le faux. »*[2]

Nous comprenons donc selon le deuxième mécanisme de l'ironie fondée sur une exagération, la prémisse de raisonnement est conforme à l'opinion commune, l'argument (y) confirme non pas tous, mais seulement un certain nombre d'effets susceptibles d'être dérivés de ce qui est exprimé dans la conclusion (x).

Exemple : *Vous avez vu Jacques Chirac, hier, à l'ONU ? C'est qu'il leur a fait les gros yeux, aux terroristes et aux Etats qui sont derrière !*

(y) Ça a dû leur ficher une de ces trouilles !

1. PERRIN, Laurent. 1996 : *L'ironie mise en trope*. Paris : Kimé. p.189
2. Ibid.

(x) Prémisse de raisonnement conforme à l'opinion commune : [Une menace vise à impressionner, à effrayer celui à qui elle est destinée] Lorsqu'une ironie est fondée sur une exagération, ce qui est exprimé dans l'énoncé ne contredit pas, mais exagère jusqu'au ridicule une opinion commune que le locuteur cherche à révoquer par antiphrase.

L'exagération peut être soit hyperbolique soit ironique. La première veut dire que l'exagération est positive pour l'objet exagéré tandis que dans la seconde, l'exagération donne à cet objet une valeur négative, souvent péjorative, même ridicule.

Finalement, la distinction qu'opère Perrin pour étayer sa typologie des mécanismes argumentatifs de l'ironie repose sur les effets contextuels (implications contextuelles) susceptibles d'être (in)validés par la prémisse de raisonnement lorsqu'elle est confrontée à une opinion commune. Si tous les effets contextuels sont invalidés, alors l'ironie repose sur une contre-vérité, si seulement un sous-ensemble des effets contextuels est invalidé, alors l'ironie repose sur une exagération par un argument trop faible.

L'ironie énonce le contraire de ce qu'elle veut faire entendre, et par ceci elle est toujours ambiguë. Construite avec une certaine visée argumentative critique, elle suit l'esprit de contradiction puisque souvent elle blâme tout en énonçant les louanges. Ce double jeu entre le dit et le non-dit permet de créer une sorte de connivence entre ceux qui se comprennent et éliminer du cercle des initiés tous les autres.

Nous ajoutons d'autres arguments que l'ironie recèle :

2.2.1. Objection

Dans l'objection, l'argument qui justifie l'opinion exprimée du locuteur est trop faible. Cet argument peut se trouver dans un contexte textuel, ce qui fait que le contraire est propositionnel, où dans les points d'accord, ce qui implique que le contraire est immédiat. Le locuteur énonce « une *opinion d'où suivra clairement qu'il n'y a pas eu d'argument ou qu'une prémisse fausse a été choisie* »[1]. En d'autres termes, l'argument trop faible est inadéquat au point d'accord.

1. EGGS, Ekkehard (2009) « Rhétorique et argumentation : de l'ironie. » *Argumentation et analyse du Discours* [en ligne], n° 2, 2009, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : http://aad.revues.org/index219.html

2.2.2. Argumentation par l'absurde (ou par le ridicule, ou réduction à l'absurde)

Consiste à feindre d'admettre momentanément la thèse défendue par l'adversaire, pour montrer qu'elle conduit à des conséquences que l'adversaire lui-même ne serait pas prêt à admettre (parce qu'elles sont illogiques, contraires au bon sens, en contradiction avec un principe déjà admis …).

Exemple : « *Pour dissoudre les réseaux illégaux de drogue, certains proposent de légaliser les drogues douces. Cela reviens à faire disparaitre la sanction légale pour faire disparaitre le délit. Si l'on suit ce raisonnement, il faudrait ne plus punir les meurtres pour faire disparaitre la criminalité*. »[1]

2.2.3. Argument ad hominem[2]

Il vise à invalider une autre argumentation en discréditant la personne qui la soutient. Il s'agit donc d'une stratégie d'attaque qui serait plus justement désignée par l'expérience de réfutation ad hominem. On en distingue classiquement trois variantes :

- **Le ad hominem injurieux ou offensant**, qui s'en prend de manière directe, voire insultante à la personne d'un adversaire.

Exemple : *l'astrologue Elisabeth Teissier à un astronome « Je ne dis pas que vous êtes un scientifique, monsieur ; vous êtes un scientiste. »*

- **Le ad hominem circonstanciel,** qui évoque un aspect de la personnalité de l'adversaire ou de sa relation avec un élément du contexte afin de le discréditer :

Exemple : « *Tu me dis que ce n'est pas ta sœur qui a cassé mon beau vase Ming ; mais je sais bien qu'elle t'a promis tout son argent de poche si tu la défendais ! Ne me crois pas aussi naïve …* »

- **L'argument tu quoque (toi aussi)**, qui souligne l'existence d'une contradiction entre la thèse défendue par l'adversaire et soit un discours qu'il a tenu antérieurement, soit une action dont il est responsable :

1. Marianne, D., 2016 **:** *Argumentation Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin, p.47.
2. Ibid., p.51.

Exemple : *« Tu as beau jeu de me faire la morale sous prétexte que j'ai des maitresses ; ne me dis pas que ta petite secrétaire te prépare juste ton café, lorsque tu téléphones à ta femme pour l'avertir que tu as des dossiers urgents à boucler et pour lui demander de ne pas t'attendre pour diner ! »*[1]

2.3. Les moyens de l'ironie

L'ironie peut avoir recours à un éventail de procédés rhétoriques. Nous retenons : Litote, modalisation, prétention, hyperbole, oxymore et paradoxe.

2.3.1. La litote

La litote peut passer par **la négation**, mais aussi par **L'assertion restrictive :** il s'agit d'une assertion qui s'accompagne d'adverbes à portée restrictive, comme « peu », « pas beaucoup », « difficilement », etc. « Et quand la portée réelle est négative, la litote est ironique » (C.Fromilhague)[2]. Voici deux exemples, empruntés à l'oral, comportant des variantes familières de ces adverbes : « *L'actrice était un poil trop vieille pour le rôle. Et un chouïa vulgaire.»*

L'assertion restrictive est un procédé de (fausse) atténuation. Parmi les autres formes d'atténuation signalons la modalisation, qui regroupe un ensemble de procédés visant à témoigner de la distance du locateur par rapport à son énoncé : distance par rapporte au vrai, au bien, etc. Citons les éléments modalisateurs les plus fréquents : le conditionnel, en particulier associé à des verbes« modaux »comme « pouvoir », « devoir », « savoir » ; certains adverbes et locutions à valeur adverbiale, comme « peut-être », « certes », « soit », « paraît-il », « semble-t-il », « probablement », etc. La modalisation n'est pas non plus réservée à l'ironie (exemple, non ironique, d'un journaliste présentant des informations comme peu sûres : « *Le ministre aurait rencontré les grévistes* »). Mais la distance qu'elle présuppose entre l'énonciateur et l'énonce la rend apte à servir de support à l'ironie. La plupart du temps, la modalisation explicite une mention échoïque.

Exemple : *Un animateur d'émission de télévision populaire, commentant les propos de ses invités qui se sont, ce soir-là, surpassés en vulgarité : « Ce n'est pas encore demain*

1. FROMILHAGUE, Catherine, *Les figures de style,* Paris, Nathan collection « 128 », 1995, pp.108-112.
2. Ibidem.

qu'on aura un article dans Télérama. »[1]

La litote concerne ici la circonstance temporelle. « Pas encore demain » présuppose que l'animateur attend depuis longtemps un tel article, mais n'a pas désespéré de le voir un jour écrit. Or, c'est faux, puisque ce type d'émission ne suscite jamais l'article dans ce magazine de Télévision répute très intellectuel. La litote repose ici sur une exténuation («pas encore demain » est mis pour « jamais ») et la cible est double : il s'agit d'une autodérision et en même temps d'une critique d'un magazine élitiste. Télérama fonctionne comme une sorte de métonymie pour : « Gens intellectuels et raffinées, au goût pur ». L'énoncé signifie donc grosso modo : « On dépasse les bornes en vulgarité ce soir. »

Exemples de modalisation :

(1) « Il paraît aussi que Sylvie Vartan, elle a encore fait des progrès. Ça fait dix-huit ans maintenant qu'elle fait des progrès. Moi, je ne vais pas la voir. J'attends qu'elle ait tout fini. Comme ça je verrai tout d'un coup. » Coluche, « fâche avec tout le monde d'homme politique : « Aujourd'hui, on médiatise davantage les femmes de ministres que les femmes de ministres […]. A se demander si la modernité, pour une femme, ici, ce n'est pas d'avoir un mari. »[2].

(2) Dans un éditorial d'Elle (25/10/02), la journaliste constate l'importance de plus en plus grande, en France, des épouses[3].

Dans la phrase de Coluche, l'énoncé « Sylvie Vartan a fait des progrès » est mis à distance par « Il parait », qui souligne que le locuteur ne souscrit pas à ce jugement journalistique. Derrière l'atténuation, il faut comprendre : « moi je pense qu'elle n'a pas fait de progrès du tout. »

Dans l'exemple de Elle, l'ironie de la dernière phrase est portée par la modalisation (« A se demander si »), laquelle repose sur une fausse question, Par cette dernière, la journaliste, féministe, prend ses distances avec son assertion (elle, elle ne pense pas que la modernité passe par le mariage) et en rejette la responsabilité (forme de mention échoïque) sur les autres, en particulier sur les journalistes qui laissant se vérifier de telle propositions.

1. Cité par MERCIER- LECA F., L'Ironie, Collection « Ancrages », Paris, Hachette Supérieur, 2003.
2. Ibid
3. Ibid.

2.3.2. La prétérition

La prétérition est définie comme étant : « *figure où une négation porte soit sur l'acte d'énonciation en train de s'effectuer (" je ne dirai pas que… "), Soit sur la forme ou le contenu de cet acte ("je ne ferai pas une description de cette chambre qui contenait… "), Par laquelle un écrivain dit qu'il ne peut/sait/veut/doit dire X tout en disant X* »[1]. Toute prétérition n'est pas ironique, mais elle incarne une forme de duplicité dont s'accommode bien l'ironie, qui, elle aussi, signifie X tout en prétendant ne pas le dire.

2.3.3. l'hyperbole

L'hyperbole se définit comme une exagération du propos afin de produire une grande impression. De très nombreux procédés peuvent être sollicités dans une intention hyperbolique l'énumération, le recours à un lexique intensif (« génial » au lieu de « intéressant »), des métaphores, etc. Toutes les exagérations ne sont pas ironiques et Laurent Perrin[2] note que pour différencier une intention purement hyperbolique (« *Ce film est génial ! pour « Ce film est très bon »*) d'une intention ironique, le récepteur doit faire appel à tout un ensemble d'informations contextuelles. En outre, l'intention ironique de l'exagération est patente lorsque, manifestement, l'objet de l'exagération n'est pas de nature à supporter une telle surenchère ; dans ce cas « *confronté à un objet par trop ordinaire, inapte à faire le bonheur d'une hyperbole, l'interprète doit alors se résoudre, soit à juger l'hyperbole malheureuse, soit imputer au locuteur une intention ironique* »[3].

L'hyperbole est l'un des signaux les plus « voyants » de l'ironie .il a été maintes fois observé qu' un même énoncé pourrait ne pas être perçu comme ironique si les éléments hyperboliques étaient remplacés par des formes plus « mesurées », Comme le note Catherine Kerbrat[4]: « *Une assertion suspecte , mais à la rigueur plausible énoncée en termes modérés cesse d'être acceptable dès qu'elle est superlativité. C'est pourquoi, malgré l'apparent paradoxe, l'outrance dans la formulation peut dénoncer une séquence comme ironique.* »

1. HAMON P., L'Ironie littéraire. *Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette Littérature, 1996.
2. PERRIN, Laurent. 1996 : *L'ironie mise en trope*. Paris : Kimé.
3. Ibid.
4. KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1976 : *Problèmes de l'ironie.* In : « Linguistique et sémiologie ». Vol.2. Lyon, Unités d'Enseignement et de Recherche des Sciences du Langage.

Les formes d'hyperboles antiphrastiques les plus fréquentes résident dans des expressions modalisatrices du type « comme chacun sait », « c'est bien connu que », « évidemment » « comme de bien entendu », Catherine Kerbrat note même que l'expression « *comme chacun sait* » s'est lexicalisée et a fini par se spécialiser dans l'ironie.

Ces éléments entrent dans la stratégie qui consiste à feindre d'abonder dans le sens le cible c'est précisément l'excès dans le consensus qui rend la sincérité de l'énoncé suspect.

Exemple : Laurent Perrin fournit l'exemple suivant *: « Les médicaments que notre science met sur le marché ne résultent évidemment que de recherches désintéressées. Comme chacun sait, les grandes firmes pharmaceutiques ne font pas de bénéfices et ne financent aucune recherche, dans quelque université ou hôpital que ce soit. »*

Cet exemple propose un cas d'hyperbole qui articule antiphrase et mention échoïque : « *comme chacun sait* » est une expression hyperbolique qui permet au locuteur de se dissocier de paroles erronées à ses yeux et à ceux de son lecteur, et de rejeter la contrevérité énoncée ensuite sur quelqu'un d'autre.

2.3.4. Oxymore et paradoxe

Exemple : « *Le règne de Louis 8 débutait triomphalement par un bain de sang qui étendit le domaine royal jusqu'à la Méditerranée Malheureusement ce règne prometteur tourna court* »[1] Cavanna, le temps des égorgeurs , 1992.

L'ironie repose sur l'oxymore opposant « triomphalement » et « bain de sang » qui répond à l'analyse que Catherine Fromihague[1] propose de « boucherie héroïque » dans Candide la dissociation énonciative étant ainsi posée, l'ironie se poursuit sur le mode de l'antiphrase « Malheureusement ce règne prometteur… »

L'oxymore entre souvent dans la construction d'un paradoxe comme son nom l'indique cette figure est une affirmation ou un raisonnement qui contredisent une idée généralement admise, il s'agit en vérité d'un monde de pensée, non d'une figure à proprement parler voltaire développe ici le paradoxe selon lequel les plus grandes découvertes sont, quoi qu'on en dise antérieures à l'ère scientifique :

1. Exemple cité par MERCIER- LECA F., *L'Ironie*, Collection « Ancrages », Paris, Hachette Supérieur, 2003.

« *Qui ne croirait que ces sublimes découvertes n'eussent été faites par les plus grands Philosophes, et dans des temps bien plus éclairés que le nôtre ? Point du tout : c'est dans le temps de la plus stupide barbarie que ces grands changements ont été faits sur la terre (…)*. Voltaire, lettre philosophiques ,12 S « Sur le chancelier Bacon »[1]

L'ironie ne s'exprime pas seulement à travers la modalité assertive. L'interrogation présente aussi des avantages pour l'ironiste. En effet, du point de vue argumentatif, elle est orientée vers le négatif qui est privilégié par rapport au positif. Or, l'ironie a des affinités particulières avec le domaine du négatif. En outre, l'interrogation peut servir aussi à exprimer indirectement un autre acte de langage que l'acte de poser une question (on parle alors à son sujet de « trope illocutoire ») une question peut masquer en fait un ordre, un désir, etc. : « *Il reste de la choucroute ? » peut signifier : « Je reprendrais bien de la choucroute ».*

Conclusion

Tout au long de ce chapitre nous avons tenté de clarifier comment la métaphore et l'ironie fonctionnent comme stratégie discursive dans l'argumentation. Pour la métaphore, nous avons essayé de présenter les principales approches de la métaphore, nous retenons que notre reine des figures (Le Guern, 1973)[2] demeure un phénomène d'une grande complexité. Non seulement elle engage une réflexion sur la nature du sens figuré et du sens littéral, mais également elle sert à persuader et à montrer la subjectivité de l'énonciateur et assume donc une fonction expressive. Finalement nous avons présenté ses différentes classifications (Lakoff)[3] que nous analyserons dans notre corpus.

Et pour l'ironie, nous avons examiné en détail le fonctionnement de l'ironie dans l'argumentation ainsi que les principaux procédés permettant au récepteur d'interpréter les énoncés ironiques.

Il est à noter que l'intention de l'ironie est d'intensifier le propos, le rendre plus expressif, plus engagé, plus virulent, plus dramatique, donc plus persuasif.

1. Cité par MERCIER-LECA, F., *L'Ironie*, Collection « Ancrages », Paris, Hachette Supérieur, 2003.
2. Le Guern, M. (1973). *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Collection *Langue et Langage*. Larousse Université.
3. LAKOFF, G., Johnson M., 1985 : *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Trad. M. de Fornel, J.-J. Lecercle. Paris, Minuit.

CHAPITRE IV

Stratégies énonciatives

Dans un discours argumentatif, plusieurs voix se font entendre. La voix du locuteur, qui défend une position sur la base de raisons diverses, mais aussi la voix des adversaires, auxquels il s'oppose et contre les objections desquels il se prémunit, ainsi que celle de ses alliés, de l'accord desquels il se prévaut. C'est au repérage de ces multiples voix, qui constituent l'hétérogénéité énonciative du discours argumentatif, qu'est consacré ce troisième chapitre.

Donc, dans ce chapitre nous verrons les marques de subjectivité du locuteur, tout ce qui témoigne de son attitude vis-à-vis des points de vue mis en scène. Ces indices seront examinés dans la partie analytique de notre travail pour démontrer comment le journaliste s'implique dans son discours ;et à la fois comment il réussit à s'effacer le plus possible.

1. Pourquoi s'intéresser aux indices d'énonciation ?

Les indices d'énonciation présentent un intérêt en argumentation parce que la portée des messages persuasifs est en partie tributaire de l'effet que produit, sur le destinataire, la présence de l'argumentateur dans le texte. Celui-ci doit projeter son être (ou ethos dans la rhétorique antique) dans le texte. Autrement dit, il doit habiter l'espace textuel.

Cette partie de l'argumentation relève surtout de choix lexicaux : il faut se rappeler que l'argumentation est dans la langue autant qu'elle est dans le raisonnement. En fait, dans les textes persuasifs, les deux se relaient pour renforcer la valeur persuasive des énoncés.

Avant de présenter les principaux procédés langagiers par lesquels un énonciateur rend sa présence manifeste dans le texte, nous définissons d'abord les concepts de l'énonciation, l'énoncé et l'énonciateur.

2. Définitions

2.1. L'énonciation

Concept construit à partir de la forme active du verbe *énoncer*, désigne « tout ce qui est produit par quelqu'un qui le dit, dans un certain lieu, à un certain moment, dans

certaines circonstances »[1]. Selon Emile Benveniste, le concept désigne « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »[2].

Oswald Ducrot[3], quant à lui, met l'accent sur l'événement dans sa réalisation. Il définit l'énonciation comme « *l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé »*. La dimension événementielle de l'énonciation revient en effet dans diverses définitions notamment chez Dominique Maingueneau pour qui le concept « constitue le pivot de la relation entre la langue et le monde. Elle permet de représenter certains faits dans l'énoncé mais elle constitue elle-même un fait, un événement unique défini dans le temps et l'espace »[4] .

Toutefois, le concept d'énonciation est plus complexe que ne laissent paraitre ces définitions pour le moins classiques. Il est, en effet incontestable que pour étudier l'énonciation, l'on doit prendre en compte un certain nombre de paramètres notamment ceux relatifs aux co-énonciateurs, à la situation d'énonciation, aux conditions sociales et historiques de production, à l'acte de langage dans lequel le processus est engagé, etc. De même, Maingueneau[5] précise qu'il convient de se démarquer de certains présupposés que l'on risque d'attacher aux définitions classiques de l'énonciation. En effet :

- le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les multiples contraintes attachées à chaque genre de discours ;
- l'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur, c'est l'interaction qui est première ;
- l'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation ou qui se donne pour responsable de sa validité.

2.2. Enoncé

Le concept énoncé connait plusieurs emplois en linguistique. Pour Franck Neveu[6], la forte polysémie du mot énoncé en rend l'usage parfois flou et l'interprétation incertaine. Selon Maingueneau[7], ce concept ne prend sens qu'à l'intérieur de diverses

1. SIOUFFI, G. & RAEMDONCK, D.V. (1999) :100 fiches pour comprendre la linguistique, Bréal, Paris, p.114.
2. BENVENISTE, Émile, « L'appareil formel de l'énonciation », dans *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard, « Tel », 1974, pp. 80.
3. DUCROT, Oswald, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, 1984, p.179.
4. MAINGUENEAU, D., 2009 : *Aborder la linguistique. Nouvelle édition revue et augmentée.* Paris, Points, coll. « Points Essais », p.56
5. Ibid.
6. NEVEU, Franck, (ed.), *Faits de langue et sens des textes.* Paris, SEDES, 1998, p.302.
7. Ibid., p.55.

oppositions Le terme énoncé est, en effet souvent défini par opposition à d'autres concepts comme par exemple les notions d'énonciation et de phrase.

L'énoncé est le produit de l'acte d'énonciation. Il apparait comme le résultat de l'énonciation et se distingue de celle-ci comme le produit du processus de production.

« Il désigne tout segment de discours concret et objectif, indépendant de la marque du sujet. Il se distingue de l'énonciation qui est dépendante de la situation de communication dans laquelle un énoncé s'actualise »[1].

D'autre part, selon Moeschler et Reboul cités par Paula Gherasim (2003), l'énoncé est le segment de langue effectivement produit à un moment donné, son existence étant matérielle tandis que la phrase a seulement une existence théorique. Aussi, la phrase fournit la forme logique de l'énoncé, celle-ci apparaissant comme une suite structurée de concepts. « *Elle se présente comme un schéma abstrait présent dans la compétence du sujet parlant. L'énoncé, quant à lui, est un fragment d'expérience, une structure linguistique actualisée par une situation d'énonciation constituant une réalisation de ce schéma* » (Franck Neveu, 2009 : 40).

2.3. Enonciateur / Coénonciateur

Pendant longtemps la linguistique a considéré les termes : *sujet parlant*, *destinateur*, *locuteur*, *énonciateur* comme des synonymes désignant une seule et même instance de production du message. L'apport de la pragmatique a été de les dissocier pour montrer combien cette unité est problématique.

En effet, le plus souvent, le concept d'*énonciateur* est utilisé comme un équivalent de locuteur c'est-à-dire le référent de « *je* », le producteur du message. Il désigne aussi l'instance qui soutient l'acte d'énonciation en train de se faire et qui n'a pas d'existence indépendamment de cet acte.

Dominique Maingueneau[2] évoque l'instabilité de la notion « *liée à la complexité de la subjectivité parlante, qui possède diverses facettes : sujet producteur physique de l'énoncé, sujet responsable de l'acte de langage, sujet source du point de vue énoncé dans l'énoncé, sujet point d'origine des repérages déictiques…* ».

1. POUGEOISE, M. (1996). *Dictionnaire linguistique de la langue française*. Paris, Armand Colin, p.185.
2. MAINGUENEAU, D., 2009 : *Aborder la linguistique. Nouvelle édition revue et augmentée.* Paris, Points, coll. « Points Essais », p.56.

Selon Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck[1], la différence fondamentale est que*« Le locuteur est l'auteur de l'acte de parole, celui qui produit véritablement, matériellement, l'énoncé, alors que l'énonciateur est celui à qui est attribuée l'énonciation dans l'énoncé* ».

Le terme *coénonciateur* a été introduit par Antoine Culioli[2] pour souligner l'importance de l'interaction dans l'énonciation. Plus que les mots *destinataire* ou *allocutaire*, le concept de *coénonciateur* démontre la part active de l'organe de réception dans l'acte d'énonciation. Celui-ci s'efforce, en effet, d'interpréter les énoncés et influence constamment par ses réactions.

2.3.1. Position du sujet énonciateur

C'est à travers le processus de l'énonciation que l'on pourra observer comment le sujet argumentant se positionne par rapport à son interlocuteur, par rapport à lui-même en tant qu'énonciateur, par rapport à son propos concernant le monde qui l'entoure.

L'activité énonciative est une dimension de l'étude du langage qui n'a pas été considérée par les principaux courants de la linguistique structurale. C'est seulement avec les recherches de la pragmatique que cette problématique a été mise en relief et étudiée comme un phénomène constitutif du langage ; et au cours de ces dernières décennies, se sont développés des travaux important le sujet, surtout en continuation des recherches de R. Jakobson et de E. Benveniste.

Nous considérons l'énonciation comme le phénomène qui explicite la façon dont le locuteur s'approprie la langue pour l'organiser en discours. Dans ce processus, nous allons, à la suite de Charaudeau[3] considérer les actes locutifs : alloucutif, élocutif, dont L'analyse permettra d'observer les positions du sujet parlant par à son interlocuteur, à son dire et à son propos.

Dans **l'acte élocutif**, le locuteur situe son propos à lui-même (…) il révèle sa propre position quant à ce qu'il dit. L'acte élocutif implique donc plus d'investissement du sujet et moins d'objectivité.

Dans **l'acte allocutif**, le locuteur implique l'interlocuteur et lui impose le

1. SIOUFFI, G., & RAEMDONCK, D. V. (2009). 100 fiches pour comprendre la linguistique. Rosny : Bréal, p.144.
2. CULIOLI, A., 1999 : *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*. T.2. Paris, Ophrys, coll. « L'Homme dans la langue ».
3. CHARAUDEAU, P, Grammaire du sens et de l'expression, Paris, Hachette, 1992.

contenu de son propos. L'acte allocutif se caractérise donc par la référence explicite ou implicite à l'interlocuteur.

Dans **l'acte délocutif**, le locuteur laisse s'imposer en tant que tel, comme s'il n'en était nullement responsable et il n'y implique pas l'interlocuteur. L'acte délocutif présuppose ainsi moins d'investissement du locuteur et plus d'objectivité. Il se caractérise par l'absence des marques de la présence du sujet, l'opacité de l'énonciation et une plus grande objectivité concernant le propos.

Pour caractériser les actes énonciatifs en tant qu'élocutifs, allocutifs, délocutifs, nous allons considérer les catégories linguistiques représentées d'un côté par la personne, par les indicateurs spatiaux et temporels et, d'un autre côté, par les modalités énonciatives.

La catégorie linguistique de la personne constitue la marque la plus nette de la présence du locuteur et de son interlocuteur dans le discours, ce qui définit l'acte élocutif et l'allocutif. Dans l'énoncé, la personne peut être exprimée par le pronom le pronom personnel, par le pronom possessif ou par les morphèmes des formes verbales qui renvoient à la personne grammaticale.

C'est à partir de l'indication de la personne que s'organisent les indicateurs spatiaux et temporels. **Les indicateurs spatiaux** sont démarqués par la position physique que le locuteur occupe au moment de son acte d'énonciation. Nous y pouvons distinguer : les démonstratifs qui englobent les pronoms adjectifs (ce, cette) et les pronoms substantifs (ce, ceci, celui, celui-ci, celui-là) ; les présentatifs qui servent à rendre visible à l'interlocuteur l'apparition de nouveaux référents (voici, voilà) ; les éléments adverbiaux qui sont représentés par un ensemble d'adverbes et de locutions adverbiales divisés en micro- systèmes sémantiques (ici- là, près-loin, dessus- dessous, à droite- à gauche)

Pour **les indicateurs temporels**, le point de départ est le moment ou' le locuteur parle, le moment de l'énonciation, que définit le présent linguistique. Les indicateurs temporels peuvent se présenter sous deux formes : d'un côté, des expressions adverbiales (demain, aujourd'hui, l'an dernier), d'un autre côté, des informations intégrées aux morphèmes grammaticaux des formes verbales (passé, présent, futur).

L'absence des marques linguistiques de la personne et des indicateurs spatiaux et temporels qui renvoient à la personne, indiquent l'effacement du locuteur et de l'interlocuteur dans le discours, ce qui caractérise l'acte délocutif ; les énoncés

apparaissent ainsi sous forme impersonnelle. Il y a dans la langue des possibilités syntactiques qui permettent l'effacement des marques du locuteur aussi bien que l'opacité de l'énonciation, comme : le gérondif, l'infinitif, le participe passé, le verbe à la voix passive sans le complément agent, le verbe avec un sujet indéterminé.

Nous considérons dans notre analyse la présence de trois sujets : le sujet énonciateur, responsable de l'argumentation, le sujet destinataire, auquel est adressée l'argumentation et le tiers du discours, le sujet dont il est question l'argumentation. Nous allons considérer le positionnement du sujet énonciateur par rapport à son propre statut et à son dire, par rapport au sujet destinataire et par rapport à l'opposant.

2.3.3. Le positionnement du sujet énonciateur par rapport à son dire

Le sujet énonciateur pourra assumer une position de neutralité et ne pas s'impliquer personnellement, et dans ce cas il essayera d'effacer dans son procédé argumentatif tout trait de jugement ou d'évaluation personnelle, mais il pourra aussi assumer une position d'engagement, en s'impliquant personnellement dans l'argumentation et en se présentant comme le responsable pour le dire. Ce positionnement peut être exprimé, d'une façon explicite, à travers des déclarations d'intention (moi, je crois que...), ou d'une façon implicite à travers le choix de certains mots ou à travers une sorte de modalisation évaluative.

2. 3. 4. Le positionnement du sujet énonciateur par rapport à son propre statut

Le sujet énonciateur construit de lui-même une image qu'il essaie au destinataire et en même temps il joue un certain rôle, déterminé d'une certaine façon par ce nage construite de lui-même et celle qu'il a construite de son inter justifier son statut comme sujet argumentant, son droit de problématiser, en présentant une autojustification. Et il pourra le faire en présentant sa position institutionnelle. « Parfois, c'est la position institutionnelle du sujet argumentant qui fait office de justification lui conférant savoir (un expert) ou pouvoir (un responsable ayant décision) et si cela s'avère nécessaire, il suffira de appeler cette position ».[1]

Mais le sujet énonciateur pourra aussi, pendant le développement de L'argumentation, avoir recours à une autorité extérieure à l'instance de production, pour renforcer sa propre autorité en tant qu'argumentant. C'est l'argument d'autorité.

1. CHARAUDAU, P., « La télévision peut-elle expliquer ? » In : Actes du colloque de Cerisy, p.7.

2.3.5. Le positionnement du sujet énonciateur par rapport au destinataire

Le sujet argumentant évalue son interlocuteur et construit une image qui concerne les intérêts qui l'attirent, les valeurs qu'il soutient, son champ de connaissance. C'est à partir de cette image du sujet destinataire qu'il développera son argumentation.

Le sujet argumentant pourra accepter son partenaire comme un interlocuteur valable ou tout simplement rejeter son statut et ne pas lui accorder de crédit en tant qu'interlocuteur argumentant, comme s'il n'avait nécessaire pour apporter une problématisation. En ce cas- là la problématisation sera mise en suspens et le processus de l'argumentation tout entier sera considéré comme non pertinent. Si le sujet accepte le statut de son interlocuteur, le processus argumentatif sera considéré comme pertinent et il donnera suite à l'argumentation.

Le sujet énonciateur pourra s'adresser directement à son interlocuteur, en utilisant l'acte allocutif, ou pourra ne pas s'adresser directement à lui, en utilisant l'acte délocutif.

A partir des définitions présentées ci haut, nous retenons deux notions importantes dans la théorie de l'énonciation :la subjectivité énonciative et l'effacement énonciatif.

3. La subjectivité énonciative

La subjectivité est la prise en charge de l'énonciateur dans son énoncé ; cela veut dire que, c'est par le processus de l'énonciation que l'énonciateur prend une position au sein de son produit langagier.

Kerbrat-Orrechioni[1], poursuit dans les termes suivants : « *lorsqu'un sujet d'énonciation se trouve confronté au problème de la verbalisation d'un objet référentiel, réel ou imaginaire, et que pour ce faire il doit sélectionner certaines unités dans le stock lexical et syntaxique que lui propose le code, il a en gros le choix entre deux types de formulations : le discours objectif, qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel ; le discours subjectif, dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (« je trouve ça moche ») ou se pose implicitement (« c'est moche ») comme la source évaluative de l'assertion.*

Par ailleurs, la subjectivité dans le langage peut s'énoncer sur le mode de l'explicite (formules subjectives qui s'avouent comme telles), ou bien sur le mode de

1. KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980) : L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Armand colin, Orléans, p.290.

l'implicite (formules subjectives qui tentent de se faire passer pour objectives) » Autrement dit, le sujet énonciateur peut faire entendre quelque chose d'autre que ce qu'il dit. On l'appelle « énonciation subjective implicite ». Le sujet énonciateur de l'activité langagière subjective et implicite, pour laisser des traces dans son discours, recourt à plusieurs stratégies énonciatives et discursives. Ce sont les déictiques, les adjectifs subjectifs qu'on peut qualifier d'affectifs et d'évaluatifs, les axiologiques, les verbes[1] et les modalisateurs[2]. Kerbrat-Orrechioni appelle « subjectivèmes » tous ces marqueurs de subjectivité.

La subjectivité de l'énonciateur ne se manifeste pas non seulement par l'emploi des subjectivèmes, le choix des substantifs, l'utilisation des tropes, les citations sont aussi des marqueurs de subjectivité. En d'autres termes, la mise en fonctionnement d'un discours est déjà un fait linguistique que l'on peut la qualifier de subjectif. Car, le sujet énonciateur fait un choix à propos des termes qu'il utilise.

4. L'effacement énonciatif

L'effacement énonciatif est un des types de mises en scène énonciatives proposées par Vion[3]. Il est décrit dans le passage suivant : *« le locuteur peut donner l'impression de ne pas apparaître dans sa mise en scène et de convoquer des opinions sans les mettre en relation avec des énonciateurs identifiables ni avec un énonciateur qui, explicitement, pourrait lui correspondre.*

On parlera alors de construction, dans le discours, d'un énonciateur abstrait qui parle de manière plus générale que ne le ferait un locuteur particulier. Ce discours impersonnel (le « discours historique » de Benveniste) semble correspondre à un «effacement» du locuteur qui ne s'affirme pas, de façon explicite. Toutefois, son «absence» ne relève que de la mise en scène car le locuteur est bien responsable de l'énonciation et de tout ce qui s'y produit. ».

1. KERBRAT-ORRECHIONI divise les verbes subjectifs en deux catégories : les verbes occasionnellement subjectifs qui impliquent une évaluation tels queaimer, souhaiter, apprécier etc. ; les verbes intrinsèquement subjectifs qui impliquent une évaluation ayant toujours pour source le sujet-énonciateur tels que criailler, puer, vociférer, ricaner, prétexter, prétendre etc.

2. Les modalisateurs sont des procédés discursifs et énonciatifs qui démontrent le degré d'adhésion du sujet énonciateur à son énoncé. Nous pouvons citer, parmi les modalisateurs, les adverbes qui impliquent un jugement de vérité (peut-être, sans doute, certainement) les guillemets distanciateurs.

3. VION, Robert, « Séquentialité, interactivité et instabilité énonciative », *Cahiers de praxématique*, 45, 2005, 25-50.

Pour Charaudeau[1], l'effacement énonciatif est une stratégie consciente, une sorte de « jeu » permettant au locuteur-énonciateur représentant de faire croire qu'il n'a pas de point de vue. Il appelle cette stratégie « simulacre énonciatif », le simulacre énonciatif étant pour lui :

« un « jeu » que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même. ».

L'effacement énonciatif est une stratégie qui peut être utilisée par le locuteur - énonciateur représentant pour masquer son point de vue ou pour marquer une non-prise en charge d'un point de vue issu d'un autre discours. C'est ce deuxièmecas qui nous intéresse plus spécifiquement dans l'étude de notre corpus.

Il existe de nombreuses stratégies discursives participant à l'effacement énonciatif. Donnons-en quelques-unes : nominalisations, infinitivations, phrases courtes impersonnelles, phrases averbales, effacement des marques des partenaires de la communication, utilisation d'un lexique institutionnel, spécifique, utilisation de formes de modalisations qui permettent de prendre de la distance par rapport aux propos tenus par la source (exemples : *prétendre, il semblerait, d'après X…*) ou encore juxtaposition d'éléments évitant des relations de causalité[2]... Toutes ces formes ont pour objectif de faire croire qu'aucun point de vue n'est avancé par le locuteur –énonciateur représentant et de donner, le cas échéant, un effet de non-prise en charge du discours représenté. Dans notre travail, nous nous intéressons à quelques marqueurs de subjectivité :

5. Les déictiques

Par définition dans un énoncé oral ou écrit, on appelle déictiques les mots liés à une situation de communication donnée La référence d'un déictique ne peut être calculée qu'en relation avec les interlocuteurs impliqués dans la situation d'énonciation ainsi qu'avec le lieu et le moment de l'énonciation.

- Les déictiques désignent plusieurs interlocuteurs impliqués dans la situation de communication tels que l'émetteur / récepteur / destinataire / destinateur : pronoms personnels, pronoms adjectifs possessifs de la 1ère et 2ème personne : (je, tu, nous, mon, notre, votre etc.).

1. CHARAUDEAU, P., 1992 : *Grammaire du sens et de l'expression.* Paris, Hachette, p.650.
2. RABATEL, Alain, 2003, « *L'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation* », *Estudios de Lengua y Literatura francesas* 14, 33-61. Université de Cadix.

Les pronoms ou adjectifs désignant des objets ou personnes évoqués et situés par le locuteur dans sa sphère d'énonciation : pronoms et adjectifs démonstratifs (ceci, cela ce, cette, voici, etc.).

- Les adverbes et locutions adverbiales de lieu et de temps opérant un calcul à partir des coordonnées spatiales et temporelles de la situation de communication ; (ici, là-bas, aujourd'hui, demain, hier, dans deux jours, ce matin, etc.)[1].

Kerbrat-Orrechioni[2] définit les déictiques ainsi : *« ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir –le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation, les actants de l'énoncé*

- *la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire ».*

6. Modalisations adverbiales et anaphoriques

La modalisation est un moyen linguistique dont dispose le locuteur pour mieux traduire son point de vue, sa position ou pour donner un sens particulier à son énoncé. Elle repose sur l'utilisation d'expressions, d'adjectifs ou d'adverbes (appelées modalisateurs) qui peuvent marquer la véracité, la probabilité, la vraisemblance ou la nécessité de ce qui est énoncé. Or, ce ne sont là qu'effets de sens, car rien, dans le domaine de l'opinion, n'est absolument vrai, évident ou essentiel.

7. Les modalisateurs logiques

Les modalisateurs logiques servent à exprimer ce qu'on appelle un jugement de réalité. Disséminées dans les énoncés, des expressions comme *il est évident, il est vrai, évidemment, de façon réaliste, sans doute, certainement, sûrement, en général, à vrai dire, de toute évidence,* etc. augmentent la valeur de réalité ou la véracité du propos soutenu par le rédacteur. Toutefois, ce jugement demeure celui du rédacteur, qui cherche ainsi à amplifier la portée de son raisonnement, à manifester son degré de conviction.

1. http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/D%C3%A9ictique/fr-fr/
2. KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1980 : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage.* Paris, Librairie Armand Colin, p.41.

8. Les modalisateurs appréciatifs

L'utilisation de modalisateurs appréciatifs permet d'exprimer un jugement moral, c'est-à-dire d'apprécier la réalité selon une grille de valeurs posées comme vraies. L'énonciateur du discours peut ainsi poser des jugements affectifs (effrayant, beau, séduisant, etc.) ou des jugements évaluatifs (bon, mauvais, efficace, etc.).

9. Les modalisateurs pragmatiques

Le rédacteur peut exprimer sa conviction qu'une action est nécessaire en utilisant des expressions comme *il faut, il est nécessaire, il est essentiel*. Introduits dans le discours, ces modalisateurs traduisent inévitablement la position de l'énonciateur.

10. Le conditionnel

Le conditionnel s'est vu attribuer de nombreux qualificatifs pour distinguer ses valeurs, ses emplois ou ses effets : temporel, hypothétique, épistémique, médiatif, journalistique, polémique, de politesse, d'emprunt, d'atténuation, de regret, de conseil, d'altérité énonciative, de dédoublement énonciatif, *etc*. Les linguistes s'accordent à distinguer trois catégories de conditionnel Abouda[1]: le conditionnel temporel, le conditionnel hypothétique et le conditionnel épistémique ou de non-prise en charge (Abouda, 2001) ou d'altérité énonciative (Haillet, 2002) Et pour le conditionnel dit «journalistique», appartenant à la troisième catégorie de conditionnel épistémique (d'altérité énonciative ou de non-prise en charge).

Nous nous intéressons dans notre travail au conditionnel journalistique et ses valeurs énonciatives.

10. 1. Le conditionnel journalistique

Le conditionnel journalistique est une forme d'écriture dans laquelle le journaliste revendique son droit de réserve par rapport au dire d'autrui.

---

1. ABOUDA, Lotfi. 2001. Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire. *In* : P. Dendale et L. Tasmowski (éds), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, pp. 277-294.

- HAILLET, P. Patrick. 2002. *Le conditionnel en français*. Paris : Ophrys.
- KRONNING, Hans. 2002. Le conditionnel « journalistique » : médiation et modalisation épistémiques, *Romansk forum*, n° 16 (2), pp. 561-575.

Notre motivation étant de prendre en compte toutes les formes de représentation du dire autre, nous ne pouvons ignorer cet emploi du conditionnel dans le discours journalistique. En effet, le conditionnel, même s'il n'est pas systématiquement intégré dans le champ du DR, n'en demeure pas moins convoqué dans les analyses traitant de la manifestation de l'autre dans le discours.

10.2. Caractéristiques dans les études linguistiques

Le conditionnel journalistique n'est pas très présent dans les grammaires. Dans les études linguistiques, il est aussi appelé conditionnel "*de rumeur*" (AxelleVatrican, 2010)[1], "*de citation"* (Korzen & Nolke, 1990), "*de l'allusion au discours de l'autre"* (Ducrot, 1984), etc. En effet, comme les formes modalisées, le conditionnel journalistique est une forme de distanciation du locuteur par rapport aux dires évoqués. Il est considéré comme un marqueur d'emprunt et de non prise en charge dans les cadres de l'évidentialité et de la modalité (Kronning, 2002) et comme un marqueur de dissociation énonciative dans le cadre de polyphonie (PierreHaillet, 2002).

Dans le conditionnel journalistique, le locuteur prend position en refusant de se prononcer sur la véracité de l'information. Cette forme de mise à distance se caractérise, selon Laurent Gosselin (2001), par les propriétés suivantes :

1. on la rencontre dans des discours assertifs visant à transmettre de l'information ;

2. l'information assertée est empruntée à une source différente du locuteur ;

3. elle n'est pas prise en charge par le locuteur ;

4. elle est présentée comme incertaine ;

5. le caractère incertain de l'information est tenu pour provisoire (on en attend une confirmation).

Ces traits caractéristiques sont indéniables dans tout énoncé. Il importe cependant d'analyser les particularités dans le fonctionnement du conditionnel journalistique dans les éditoriaux de notre corpus.

1. KORZEN, Hanne, NØLKE, Henning. 2001. Le conditionnel : niveaux de modalisation. *In* : P. Dendale et L. Tasmowski (éds), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, Recherches linguistiques n°25, pp. 125-146.

11. L'interrogation

L'interrogation compte parmi les modalités d'énonciation qui fonctionnent selon une dynamique bien complexe en français, c'est grâce à la diversité de la typologie discursive qu'engendre la communication dans toutes ses formes (orales et écrites, audio-visuelles, multi-médias) que cette dynamique ne cesse de s'enrichir. La variation grammaticale dont rendent compte les structures interrogatives en français a été différemment approchée dans la littérature de spécialité, les dimensions stylistique et sociale étant très souvent invoquées à côté des facteurs strictement morpho syntaxiques.

11.1. La question dans la théorie des actes de langage

Benveniste[1] considère que chaque forme linguistique sert à réaliser un acte de langage précis; ainsi la question et l'ordre seraient deux actes radicalement différents. En revanche, pour Searle[2], l'ordre et la question sont deux membres de la même famille, celle des directifs : « *Nous disons à autrui comment sont les choses (assertifs), nous essayons de faire faire des choses à autrui (directifs), nous nous engageons à faire des choses (promissifs), nous exprimons nos sentiments et nos attitudes (expressifs) et nous provoquons des changements dans le monde par nos énonciations (déclaratifs)* ».

Selon la classification de Searle[3], le but illocutoire des directifs est de faire faire des choses à autrui, que ces choses soient de nature verbale ou non verbale. Dans cette perspective, la question apparaît plutôt comme un cas particulier de l'ordre, portant sur ce faire particulier qui est le « dire ». L'énoncé « *Quelle heure est-il* ? » est équivalent à « *Dis-moi quelle heure il est*. », donc la question est une demande de dire.

K. Orecchioni[4] appelle la demande de faire une requête et considère l'ordre comme un type particulier de requête.

11.2. Définition de la question

La question est tout énoncé qui se présente comme ayant pour finalité principale d'obtenir de son destinataire un apport d'information[5]. Donc la question sollicite une

1. BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de Linguistique Générale,* Editions Gallimard, Paris, p.130.
2. SEARLE, J.-R. (1982). *Sens et expression,* Editions de Minuit, Paris, p.32.
3. Ibid.
4. KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001). *Les actes de langage dans le discours,* Editions Nathan, Paris, p.84.
5. Ibid, p.86.

information et s'oppose à l'assertion qui se présente comme apportant une information, la demande et l'apport d'informations forment le couple question- réponse.

Les marqueurs de la question

La valeur de question s'inscrit en général dans un énoncé ayant une structure interrogative ; dans ce cas que la question est exprimée d'une façon directe. La structure interrogative a des marqueurs lexicaux comme l'emploi de verbes performatifs : « *Je te demande de me dire ton âge.* » ou des marqueurs morpho- syntaxiques comme les morphèmes interrogatifs pour les questions totales *Est-ce que…? en début de phrase et N'est-ce pas…? Non ?, hein ?* en fin de phrase et les adjectifs et les adverbes interrogatifs pour les questions partielles comme qui, que, quel, lequel, etc.

Il y a aussi des marqueurs syntaxiques comme l'inversion verbe- sujet, des marqueurs prosodiques comme l'intonation montante à l'oral et typographiques comme le point d'interrogation à l'écrit. Le choix du marqueur dépend de la situation communicative : oral ou écrit, situation formelle ou informelle, etc.

La valeur de question peut aussi être exprimée de façon indirecte, par exemple sous forme d'assertion : *« J'aimerais savoir qui a inventé l'école* », qui équivaut à « *Qui a inventé l'école ?* ». Certaines questions sont implicites, elles ne contiennent aucun marqueur, par exemple un énoncé comme : « *Tu as faim* » peut être interprété comme une question dans un contexte donné même s'il n'est pas dit avec une intonation montante et même s'il ne contient pas de point d'interrogation à l'écrit. Le locuteur peut aussi exprimer, vis-à- vis de l'information qu'il cherche à obtenir un doute ou une certitude : «Je suppose que tu as fini les examens » ou : « *Il me semble que tu as hâte de partir en vacances* ». Ces énoncés fonctionnent, dans certaines conditions comme des questions implicites, c'est-à-dire comme des demandes de confirmation. Dans sa présentation au numéro 52 de Langue Française, consacré à l'interrogation, Michel Meyer[1] écrivait : «*Une question est ce qui en tout premier lieu peut se ramener à une phrase interrogative, mais ne s'y réduit pas. Qui ne connait d'exemples de phrases interrogatives où l'affirmation, bien que déguisée, constitue le sens profond de la phrase ou plutôt de son énonciation ? Bien que n'apparaissant pas comme demandes de réponses, ces phrases n'en sont pas moins interrogatives* ».

1. MEYER, M. (1981). Présentation au numéro 52 de *Langue Française*, consacré à l'interrogation. Editions Larousse, Paris, p.4.

Selon K. Orecchioni, La séquence question/assertion (à valeur de réponse) constitue le prototype d'une *« paire adjacente* », c'est-à-dire que la question exerce sur la réponse un contrôle aussi bien syntaxique, sémantique ou pragmatique (problèmes, entre autres, des présupposés et de l'orientation de la question).

La structure interrogative peut, dans certains contextes, recevoir d'autres valeurs que celle de question : 1- Une assertion indirecte : « *N'est-ce pas Victor Hugo qui a écrit Les Misérables ?* » Cette interro-négative est en quelque sorte équivalente à l'assertion suivante : « *C'est bien Victor Hugo qui a écrit Les Misérables* ». 2- Une requête indirecte: « Pouvez-vous me prêter votre livre? » L'emploi de verbe pouvoir à la deuxième personne, notamment au mode conditionnel permet de formuler une demande atténuée ou polie (cf. Roulet 1979). En effet, les demandes indirectes peuvent être formulées à l'aide d'un verbe au mode impératif et en ajoutant une formule de politesse comme s'il vous plait : « Prêtez-moi votre livre s'il vous plait ! ».

G. Fauconnier[1] classe comme ordres les énoncés suivants : «Avez-vous balayé la cour?».

11.2. Catégories de question

Nous citons d'autres types de questions. Robrieux[2] distingue deux catégories de questions : Les questions polémiques et les dialectiques .

11.2.1. Les questions dialectiques

Sont celles qui visent à persuader l'interlocuteur sans agressivité caractérisée. D'abord, *la question rhétorique ou de style* est une question qui n'appelle pas de réponse, autrement dit une affirmation déguisée en question. Dans la rhétorique de l'indignation, la question de style permet parfois de forcer l'opinion de l'auditoire, de le placer devant ce que l'on estime être une évidence.

Plus contraignante, la question suggestive induit une réponse qui sera, le cas échéant, exprimée par l'interlocuteur. Elle est souvent fermée.

- La question-relais ou contre –question, qu'on emploie pour répliquer à une autre, à laquelle on refuse de répondre si on la juge impertinente ou qu'on l'esquive par prudence.

1. FAUCONNIER, G. (1981). *« Questions et actes indirects »*, in *Langue française*, n°52, Editions Larousse, Paris, p.46.
2 ROBRRIEUX, J-J., red, 2015, *Eléments de rhétorique et d'argumentation,* Paris, Dunod, p.213.

11.2.2. Les questions polémiques elles font plus que manipuler ou esquiver :

elles provoquent ou agressent. On distingue dans cette catégorie de questions d'autres types ; la question déstabilisante qui vise à embarrasser l'interlocuteur par sa grande ouverture. (*Que signifie pour vous un être intellectuel).* La question de *controverse,* elle incite l'adversaire à se découvrir. Il reste la question *culpabilisatrice* appelée également question de *conscience,* dont le but de forcer l'autre à se justifier d'une attitude ou d'une pensée jugées déraisonnables ou même indignes : « *De quel droit affirmez-vous que ... ?)* L'adversaire, suspecté de légèreté, de malhonnêteté intellectuelle, est placé en position délicate.

12. La négation

La négation est généralement définie comme le statut de la phrase de base (déclarative, interrogative ou impérative) consistant à nier le prédicat (par opposition à l'affirmation). L'Académie française (éd. 1986) la définit comme : *« l'action de nier ou le résultat de cette action ; un énoncé qui rejette comme faux, qui déclare faux, une proposition, un jugement ; une tournure, construction utilisée pour nier, pour exprimer le refus. »*

Et pour analyser n'importe quel énoncé négatif, il faut se rendre compte aux différents types de négation. En effet, l'existence d'une négation n'implique pas forcement une présence polyphonique, mais seulement la négation la plus fréquente dite aussi polémique, ce type de négation est à concevoir comme véritablement polyphonique. De ce fait, Ducrot[1] distingue deux négations polémiques de la négation descriptive. Nolke[2] reprend cette distinction et la caractérise comme suit :

12. 1. La négation polémique, qui sert à s'opposer à un point de vue susceptible d'être soutenu par un être discursif. Cet emploi a deux variantes : **La négation métalinguistique,** où l'être discursif en question est un locuteur adverse. Cette négation a des caractéristiques particulières : Elle peut porter sur les présuppositions, et elle peut porter sur le choix même des matériaux linguistiques. Cet emploi n'a pas l'effet abaissant normalement attaché à l'emploi de la négation.

Exemple : *Paul n'est pas grand ; il est immense.*

1. DUCROT, O., 1972 : *Dire et ne pas dire. Principe de sémantique linguistique.* Paris, Hermann, p.214.
2. NØLKE, K. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Paris/Louvain : Peeters, 1994-a, p.150.

La négation polémique à proprement parler maintient les présupposés et a toujours cet effet abaissant. Ainsi Paul n'est pas grand sous-entend dans lecture habituelle polémique que Paul est (plutôt) petit.

12. 2. La négation descriptive, qui sert tout simplement à décrire un état du monde. Elle n'implique aucune idée de l'existence d'une présomption contraire.

En voici un exemple, emprunté à Ducrot[1] : *Il n'y a pas un nuage au ciel.*

Ceci étant normalement la description d'un fait, il n'y pas de polémique dans un tel énoncé. En énonçant la phrase *il n'y a pas un nuage au ciel*, le locuteur ne réfute rien, mais décrit un état de choses qui pourrait être paraphrasé par une phrase affirmative : *le ciel est parfaitement dégagé.*

A la suite de Ducrot, Nolke propose de voir dans l'utilisation de la négation polémique, l'introduction d'une structure polyphonique, à l'intérieur de laquelle on distingue un point de vue non négatif, qui n'est pas assumé par le locuteur, et la déclaration de la fausseté de ce point de vue, assumé par ce même locuteur. La négation descriptive, quant à elle, n'intègre pas le point de vue non négatif. Elle n'est donc pas de l'ordre de réfutation.

Mais pour faire la distinction entre négation polémique et négation descriptive, la portée de la négation est nécessaire.

12. 3. La notion de portée : Elle est beaucoup discutée en linguistique. Elle est conçue comme un phénomène syntaxique (structural) ou sémantique, ou bien les deux. Inspirée par les travaux de Heldner (1981), Attal (1984), Reboul (1994) et Nølke (1993, 1994a), nous définissons la portée comme :la propriété structurelle et sémantique de certaines unités linguistiques comme la négation, les adverbiaux de phrase, consistant à influencer (porter sur) d'autres unités d'une phrase. La portée dépend des propriétés et des règles sémantiques et syntaxiques.

La portée syntaxique de la négation a toujours été considérée comme dichotomique. Soit la négation porte sur la phrase *(Il ne viendra pas)* soit sur un constituant (*il habite pas loin d'ici).* La place obligée de la négation, autour du verbe, a empêché d'imaginer d'autres portées. Parallèlement, la portée sémantique a été décrite, elle aussi, de manière dichotomique, selon qu'elle est totale (*Il ne viendra pas*) ou

1. NØLKE, K., Ibid., p.38.

partielle (Il ne vient pas souvent : il *vient mais pas souvent),* la négation est syntaxiquement décrite comme une négation de phrase.

13. Le discours rapporté

Depuis l'accès aux écrits du Russe Mikhaïl Bakhtine[1], des jalons théoriques solides ont été posés en ce qui concerne le discours rapporté. De ce fait, cet auteur, met en exergue le concept de dialogisme. En effet, pour lui, le discours d'un locuteur émane toujours de l'autre au sens où c'est en considération de ce dernier que se construit ce discours. C'est pourquoi Todorov[2] fait observer que selon Bakhtine, *aucun membre de la communauté verbale ne trouve jamais des mots de la langue qui soient neutres, exempts des aspirations et des évaluations d'autrui, inhabités par la voix d'autrui.*

Ainsi, une altérité traverse sans cesse notre langage. Par ailleurs, l'auteur russe stipule que dans un seul et même énoncé, l'on peut entendre résonner les accents de deux voix différentes. Il nomme ce phénomène polyphonie énonciative et c'est du reste sur cette dernière que s'appuie le discours rapporté. Néanmoins, il faut relever que cet auteur s'intéresse surtout aux diverses formes de la présence de l'autre dans le discours d'un locuteur et non au discours rapporté en particulier.

S'appuyant sur les recherches de Bakhtine, Authier-Revuz[3] dans les années 80 développe la notion d'hétérogénéité discursive. Pour cette linguiste, l'unicité de l'énonciateur dans un discours n'est qu'un leurre. C'est dans cette optique que la parole d'autrui est inévitablement présente dans sa propre parole : c'est l'hétérogénéité constitutive du langage. Cependant, Authier-Revuz pose que le discours rapporté relève de l'hétérogénéité montrée. Dans la mesure où, comme elle le soutient dans ce type de discours, *« le sujet s'évertue, en désignant l'autre, localisé, à conforter le statut de l'un. C'est en ce sens que l'hétérogénéité montrée peut être considérée comme un mode de dénégation, dans le discours, de l'hétérogénéité constitutive qui, elle, relève de l'autre dans l'un. »*[4]

C'est dire que dans le discours rapporté, la présence de l'autre est bien marquée. Le linguiste Oswald Ducrot[5] va également revisiter les travaux de Bakhtine dans son développement du discours rapporté. Toutefois, il distingue le sujet parlant, producteur

1. BAKHTINE, M., *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, 1977. p.
2. TODOROV, T., *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique, Paris*, Seuil, 1981, p.77.
3. AUTHIER-REVUZ, J., *« Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours »*, DRLAV, n°26, 1982.
4. Ibid., p.145.
5. DUCROT, O., *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984, p.204.

de l'énoncé de base, et le locuteur, celui qui reprend les propos cités. De plus, pour Ducrot, l'énonciateur en rapportant des paroles peut laisser filtrer sa subjectivité tout en montrant qu'il n'est pas responsable de ces paroles. C'est dans cette optique qu'il écrit que les énonciateurs sont *censés s'exprimer à travers l'énonciation sans que pour autant on leur attribue des mots précis.* Maingueneau[1] fait aussi partie des linguistes qui ont mené des recherches dans le domaine du discours rapporté. Il s'intéresse surtout à la manière dont les propos repris prennent place dans un récit et aux fonctions qu'ils jouent dans ce récit.

Le discours rapporté fait appel à une double énonciation. Ainsi, comme le disent Martien Riegel et co-auteurs[2] (2002 : 597),

« Le discours tenu par un locuteur de base contient un discours attribué à un autre locuteur (parfois le locuteur de base), qui est rapporté par le locuteur premier. Celui-ci se fait en quelque sorte le porte-parole du discours de l'autre locuteur.»

Le discours rapporté voit sa pleine réalisation dans la langue écrite surtout à partir du 19e siècle. Dès lors, sa problématique est le plus souvent étudiée dans des œuvres littéraires. Toutefois, les grammaires traditionnelles s'attellent surtout à décrire le discours rapporté sans montrer son impact comme acte d'énonciation spécifique. C'est le cas par exemple de Grevisse[3] (1988), Gardes-Taminel[4] (1990), Wagner et Pinchon[5] (1991) qui ne révèlent dans leurs ouvrages que les marques des différentes formes du discours rapporté. Les linguistes tels Maingueneau, Authier-Rveuz, quant à eux, vont plus loin, dans la mesure où ils prennent en compte les problèmes soulevés par les propos cités dans le récit où ceux-ci s'intègrent. C'est dans cette perspective que Maingueneau[6] fait une étude des différentes formes du discours rapporté et plus précisément du discours indirect libre dans les œuvres des auteurs français Zola et Flaubert que sont respectivement *L'Assommoir* et *Madame Bovary*. Nous nous inscrivons dans la perspective de Maingueneau, cependant nous pensons qu'il existe des domaines de la langue écrite où le problème du discours rapporté n'est pas très abordé. C'est le cas de la presse écrite en général et algérienne en particulier ; la présente étude a pour ambition de montrer le fonctionnement du discours rapporté dans *l'article éditorial*. Ainsi, nous nous posons plusieurs questions : Comment le discours direct,

1. MAINGUENEAU, D., *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1981.
2. RIEGEL et ALII, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2002.
3. GREVISSE, M., a) *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 1988.
4. GARDES-TAMINE, J., *La Grammaire (2-la syntaxe)*, Paris, Armand Colin, 1990.
5. WAGNER, R.L., et Pinchon, J., *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991.
6. *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod, 1993, p.93-115.

indirect et indirect libre sont-ils perceptibles dans la presse écrite algérienne à travers nos supports d'étude ? Comment repérer sans se tromper tous ces modes d'énonciation dans nos supports d'étude. Pour mener à bien cette étude, nous allons tour à tour nous attarder sur le discours direct, le discours indirect et le discours indirect libre.

13.1. Le discours direct

Le discours direct est la forme de discours rapporté qui reconstitue exactement les propos cités. C'est dans cette optique que Baylon et Fabre affirment[1] que *le locuteur rapporte textuellement et objectivement les paroles (ou les pensées) des personnages.* Sans être aussi radical, Le Goffic[2] (1994 : 268) soutient qu'au style direct, *l'énoncé rapporté est censé redonner fidèlement, dans leur littéralité, les propos tenus par autrui.* Ainsi, nous pouvons dire que le discours direct est en quelque sorte la reproduction exacte de l'énoncé originel. Le discours direct comporte des indices qui permettent de le repérer.

13.1.1. L'introduction du discours direct

Le discours citant[3], qu'il soit écrit ou oral, doit satisfaire deux exigences à l'égard de son lecteur :

- Indiquer qu'il y a eu acte de parole ;
- Marquer sa frontière avec le discours cité.

A l'écrit, la seconde exigence peut être satisfaite par divers moyens, surtout typographiques : deux-points, tiret, guillemets, italique délimitent la parole citée. La première exigence est le plus souvent satisfaite par :

- **Des verbes dont le signifié indique qu'il y a énonciation**

Placés **avant** le discours direct :

« Comme en écho, l'ailier Jonny May,92 Kg de chagrin en ce soir de défaite, ***confirmait*** *:*

« Il reste encore beaucoup de rugby passionnant à regarder. Ce sera un grand tournoi ! » *(Le Monde, 6 octobre 2015, p.15)*

Placés **en incise à l'intérieur** du discours cité :

1. BAYLON, C., et FABRE, P., *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Fernand Nathan, 1978, p.214.
2. LE GOFFIC, P., *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1994, p.268.
3. MAINGUENEAU, D., (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.

« Ce n'est pas la fin du monde, ***commente*** *un fan. On va boire une dernière pinte, se coucher, et ça ira mieux demain ». (Le Monde, 6 octobre 2015, p.15)*

Ou **à la fin :**

« Ma femme est née en Cisjordanie », ***raconte Adel Samara****, un économiste d'une cinquantaine d'années ». (Le Monde, 13 Septembre 2006, p.4.)*

Une des singularités de ces verbes introducteurs est que nombre d'entre eux ne désignent pas vraiment un acte de paroles. Ils n'ont Même pas besoin d'être transitifs. Peuvent ainsi servir d'introducteurs de discours direct des verbes ou locutions verbales comme « accuser », « tempêter », « condamner », « s'étonner », « s'indigner », « perdre son sang-froid », « s'égarer », « être furieux », etc. :

« Chaque partie peut se prévaloir de quelque victoire » analyse Amat Al-Sowsa, une ancienne ministre des droits de l'homme. « Cela reste la meilleure coupe du monde jamais organisée. » (Le Monde ,17-12-2015, p.2)

Pourtant, « analyser » n'est pas un verbe de parole. C'est le fait d'être suivi de discours direct qui les convertit rétrospectivement en introducteur de discours rapporté.

- Des groupes prépositionnels

Comme dans la modalisation en discours second, ils signalent un changement de point de vue (à en croire X, Selon X, pour X, d'après X…)

Souvent les introducteurs de discours direct ne sont pas neutres, ils apportent un éclairage subjectif. Le verbe introducteur donne en effet un cadre à l'interprétation du discours cité si un verbe comme « dire » ou une préposition comme « selon » peuvent sembler neutres, ce n'est pas le cas d' « avouer », par exemple , qui implique que la parole rapporté constitue une faute . Observons ces deux fragments :

- *« Mais nous voulons accompagner nos clients de l'audiovisuel et des télécommunications dans la révolution numérique », a-t-il proclamé hier en présentant sa stratégie.*
- *« Nos charges de gestion progressent moins vite que le chiffre d'affaires », insiste Jérôme Cazes, directeur général.*

(La Tribune, 22 septembre 2006, p.19 et p.23.)

Les verbes en incise, « proclamer » et « insister », présentent les deux citations comme surassertées, mises en relief par leurs locuteurs ; mais il est impossible de savoir si ce n'est pas le journaliste qui leur donne ainsi du poids pour justifier le fait qu'il est cité.

Mais il arrive aussi qu'il n'y ait pas de verbe ou de groupe introducteur du discours direct. Ainsi dans cet article qui dresse le portrait de quelques directrices d'entreprise performantes la seule marque de discours direct est typographique (les deux points et les guillemets) :

Le choix de l'Ariège n'est pas dû au hasard : « Si nous étions restés à Paris, Le loyer et les salaires auraient été nettement plus élevés. Et ici, à Varilhès, nous ne sommes pas une entreprise anonyme : on est reçu plus facilement par le préfet ! »

(L'Entreprise, n°133, novembre 1996, p.16.)

Cette citation abrupte est placée dans un article très court. Le choix de faire court et de ne pas introduire le discours direct semble en harmonie avec l'ethos combatif, efficace de la personne dont on dresse le portrait, un ethos partagé par le magazine l'**Entreprise**, qui exhibe son souci d'aller à l'essentiel, de ménager le temps précieux d'un lecteur dont on suppose qu'il est lui aussi pressé.

Il peut y avoir d'autres raisons de supprimer les introducteurs. Ainsi dans ce reportage (Intitulé « Pleudihen, le retour à la maison ») consacré à Christophe Gauguin, Le vainqueur de la course transatlantique de voile le Vendée-Globe en 1997 :

Voilà cinq ans maintenant que Christophe et Véronique se sont installés dans ce coin de Bretagne. « On en avait assez de Paris ! On voulait la compagne à proximité de la mer sans être toutefois trop loin, en temps, de la capitale. »

(L'équipe, 17 Février 1997, p.19.)[1]

Ici l'absence d'introducteur de discours direct autre que typographique semble liée au fait que l'ensemble de l'article d'écrit la vie de Véronique à travers le point de vue cette dernière : tout naturellement, les passages entre guillemets lui sont attribués, sans qu'il y'ait besoin de préciser à chaque fois qui est à la source des propos rapportés.

1. Les exemples du discours direct sont tirés de l'ouvrage de Maingueneau cité ci-haut.

13. 2. Le discours indirect

Contrairement au discours direct, le discours rapporté au style indirect enlève toute autonomie au discours cité. Tous les signes de démarcations de ce dernier sont effacés. Il ne subsiste plus qu'une seule modalité, celle du discours citant. En effet, le discours indirect se présente sous la forme de paroles rapportées par l'intermédiaire d'un verbe régissant une subordonnée.

Ici, le but du locuteur n'est pas de rapporter exactement les propos cités, mais le contenu de l'énoncé originel. Le discours indirect s'apparente ainsi à une paraphrase de l'énoncé de base et prend la forme d'un discours narrativisé. C'est pourquoi Maingueneau (1981 : 98) fait observer : « *le DI permet des contractions plus ou moins grandes, ou, plus rarement, des extensions de celui-ci ; rien n'interdit de rapporter avec une seule phrase de discours indirect un énoncé de plusieurs heures* ». Le discours indirect a également pour principale caractéristique la présence d'un verbe introducteur.

Une forme indépendante du discours direct.

Un préjugé conforté par les exercices scolaires veut que l'on puisse passer mécaniquement du discours direct au discours indirect (DI).

Paul a dit : *« il pleut » (DD) Paul a dit qu'il pleuvait (DI)*

Pour de multiples raisons que nous ne pouvons développer ici, cette idée est fausse : discours direct et discourt indirect sont deux modes de citation indépendants l'un de l'autre, qui fonctionnent selon des régimes énonciatifs disjoints.

Avec le discours indirect il y a une infinité de manières pour l'énonciateur citant de traduire les propos cités, car ce ne sont pas les mots mêmes qui sont rapportés mais le **contenu** :

L'UEFA a indiqué, hier, qu'elle tiendrait une conférence de presse jeudi à 18 h à Nyon (Suisse) pour évoquer la crise actuelle que traverse la Fifa.

(Direct Matin,13 octobre 2015, p.21)

Les propos rapportés au discours indirect se présentent sous la forme d'une subordonnée complétive objet direct introduit par un verbe de parole (« a indiqué que… »). A la différence de ce qui se passe au discours direct, c'est le sens du verbe « indiquer » qui montre qu'il y a ici discours rapporté et non une simple subordonnée complétive objet. En effet, d'un point de vue syntaxique rien ne distingue « Paul dit qu'il pleut » (discours rapporté) et « Paul sait qu'il pleut » (pas de discours rapporté).

Le DI peut également se présenter sous forme de proposition infinitive complément du verbe introducteur, comme dans cet exemple où « ne voir… » pourrait être remplacé par « qu'il ne voit… » :

Il finit par affirmer ne voir aucune idéologie de remplacement à celles que les naufrages du xx e siècle ont englouties. *(Le Monde, 8 octobre 2015, p.15)*

Comme pour le discours direct, le choix du verbe introducteur est souvent lourd de sens car il conditionne l'interprétation en donnant un certain statut au discours cité. C'est le cas dans cet énoncé au discours indirect introduit par le verbe « reconnaitre » qui implique une faute de la part de l'énonciateur du discours cité :

Le constructeur a d'ailleurs reconnu que les instruments voir sur A320 n'étaient pas aux normes internationales. *(Libération, 20 janvier 1997, p.15.)*

En général, la presse contemporaine privilégie systématiquement le discours direct par rapport au discourt indirect cela peut s'expliquer à la fois par le souci de s'approcher au maximum du vécu des acteurs de la scène médiatique et par celui de sembler le plus objectif possible. Le discours direct permet en effet à satisfaire aux deux préoccupations majeurs des médias. Emouvoir et informer, mais ce n'est là qu'un artifice : le discours direct n'est pas plus « objectif » que le discours indirect.

Une seule situation d'énonciation

Au discours indirect, on n'a plus qu'une seule situation d'énonciation ; les personnes et les indicateurs spatio-temporels du discours cité.

13.3. Le discours indirect libre

Le discours indirect libre, à côté du discours direct et du discours indirect, apparaît comme la forme la plus complexe du discours rapporté. Utilisé surtout dans la langue écrite et plus précisément dans la narration littéraire, le discours indirect libre existe à date très ancienne. Toutefois, Riegel et co-auteurs[1] soutiennent que, *mis à part des auteurs comme La Fontaine et Rousseau, c'est au XIXe siècle que ce procédé s'est imposé comme fait de style littéraire, dans les romans de Flaubert et Zola notamment.* En outre le propre du discours indirect libre est l'aptitude à pouvoir cumuler certains éléments des discours direct et indirect, ainsi que le fait de ne pas avoir de caractéristiques précises.

1. RIEGEL et ALII, *Grammaire méthodique du français*, Op. Cit., p.600.

13.1.1. Spécificités

Selon Mauger[1], *cette forme de discours qui supprime les mots subordonnants mais garde les personnes et les temps du style indirect s'appelle style indirect libre.* L'on note à travers cette définition du discours indirect libre qu'il conserve quelques caractéristiques du discours indirect. Néanmoins, cette définition est incomplète car il ne faut pas perdre de vue le fait que ce mode d'énonciation laisse aussi transparaître certains faits définitoires du discours direct. C'est donc à juste titre que Wagner et Pinchon[2] déclarent que *le style indirect libre participe à la fois du style direct et du style indirect.*

a. Le discours indirect libre : une combinaison du discours direct et du discours indirect

Le discours indirect libre contient les marques du discours direct et du discours indirect. Ainsi, de même que le discours direct, il impose la séparation des deux actes d'énonciation. De ce fait, il ne se rencontre que dans des phrases indépendantes et n'est pas subordonné à un discours citant.

b. Le discours indirect libre est ambigu, son identification n'est pas aisée. Il arrive très souvent qu'il ne soit pas introduit par un terme. De plus, il n'est pas la plupart du temps complément d'objet direct comme les discours direct et indirect. Ainsi, ce discours n'est pas repérable hors contexte. Dans ce cas, c'est la pluralité de voix dans un texte donné qui doit attirer l'attention du lecteur. Ainsi, Genette[3] déclare que dans ce mode de discours, *le narrateur assume le discours du personnage ou si l'on préfère le personnage parle par la voix du narrateur, et les deux instances sont alors confondues.* C'est donc dire que le narrateur entre intimement dans la conscience de ses personnages et s'en fait l'interprète discret.

Du reste, à cet effet, le discours indirect libre met non seulement en évidence le sujet parlant, c'est-à-dire le locuteur de l'énoncé de base, mais aussi celui qui rapporte les propos ; selon Ducrot[4], Ann Banfield le désigne sous le nom de *sujet de conscience*.

Par ailleurs, l'identification du discours indirect libre est certes difficile, cependant il existe des signaux pouvant aider à le circonscrire dans un texte.

1. MAUGER, G., *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Paris, Librairie Hachette, 1968.
2. WAGNER, R.L., et Pinchon, J., *Grammaire du français classique et moderne*, Op. Cit., p.37.
3. GENETTE, G., a) *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, p.194.
4. Ducrot O., 1984 : *Le dire et le dit*, Op. Cit., p.74.

Ainsi, le lecteur peut rechercher dans un texte un imparfait ou alors un futur du passé ainsi qu'un verbe expriment la parole ou la pensée de quelqu'un. C'est pourquoi, Paul Ricoeur[1] pense que dans le style indirect libre, *les paroles sont bien quant à leur contenu, celles des personnages, mais elles sont racontées par le narrateur au temps passé et à la troisième personne.*

Conclusion

En conclusion de ce chapitre, rappelons que l'énonciation est toujours présente d'une manière ou d'une autre dans l'énoncé. Nous avons essayé d'expliquer la distinction entre locuteur et énonciateur (en s'inspirant des travaux de spécialistes de la linguistique de l'énonciation). Puis nous avons montré les principaux procédés langagiers par lesquels l'énonciateur rend sa présence manifeste. Nous les examinerons dans notre corpus « éditorial ». Nous allons définir ce genre journalistique dans le chapitre suivant.

1. RICOEUR, P., *Temps et récit. La configuration du temps dans le récit de fiction*, Paris, Seuil, 1984, p.135.

CHAPITRE V

Réflexions sur le discours journalistique

Introduction

Dans ce chapitre, nous discutons d'abord la problématique du discours journalistique, en réfléchissant au contrat de communication qui lui sert de base et les problèmes que cette dimension contractuelle du discours peut soulever. Puis nous présentons le genre éditorial qui appartient au mode d'organisation du discours journalistique qui concerne le commentaire des événements, ses traits spécifiques selon différents chercheurs en analyse du discours. Une réflexion sur la généricité de l'éditorial, nous permettra tout au long de notre thèse, de jeter les bases d'une analyse plus approfondies sur sa dimension persuasive.

1. Le contrat de communication

Dans le contrat de communication du discours journalistique, il faut considérer le cadre des délimitations et l'espace des stratégies.

1. 1. Le cadre des contraintes

Charaudeau[1] observe que le cadre des contraintes est formé par des données qui spécifient l'identité des participants de l'acte de discours, la finalité de cet acte, le sujet traité, les circonstances matérielles, le temps, l'espace et le canal de transmission.

a) L'identité des participants

L'acte de discours médiatique n'a pas lieu entre individus, mais entre deux instances : l'instance de production et l'instance de réception. L'instance de production est représentée par le journal (entreprise avec un but économique, dépendante de ses annonceurs et de ses lecteurs) et par le journaliste (celui qui produit le texte, mais qui n'est pas indépendant du journal). L'instance de production a pour rôle de transmettre l'information, ainsi elle ne se propose pas de produire des événements ou des savoirs, mais de les transmettre.

L'instance de réception est formée par le public, dont le rôle est de lire, écouter, voir pour s'informer. Différentes recherches ont été faites pour tracer le profil de ce public, pourtant il reste encore très vague, surtout dans son aspect psychologique.

b) La finalité

La finalité du discours médiatique n'est pas de produite des savoirs, comme c'est le cas pour le discours scientifique, mais de transmettre des avoirs préexistants, c'est-à-

1. CHARAUDEAU, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992

dire d'informer ; la transmission d'information est donc la caractéristique de base du discours médiatique. Cependant pour s'assurer que le public a bien reçu et entendu la vraie teneur de l'information véhicule, l'instance de production pourra aussi l'évaluer et la commenter, comme c'est le cas des éditoriaux des journaux. Les médias se positionnent ainsi comme un simple canal, impersonnel et neutre de transmission d'informations et de leurs commentaires, mais même si l'on ne le pose pas de façon explicite, ils ont aussi pour but de produire/modifier l'opinion publique et, à travers ce processus, de produire/modifier les événements. Et enfin, on doit observer que les médias modernes fonctionnent comme des entreprises, l'entreprise médiatique, comme toutes les autres, pour se maintenir économiquement, a besoin de capter le plus grand nombre possible de public qu'il faut séduire. Et voici la troisième finalité des médias : capter l'intérêt de l'instance de réception.

c) Le sujet traité par le discours journalistique

Pour respecter le principe de pertinence, le sujet traité par le discours médiatique doit remplir trois conditions : être un événement concernant l'espace public, capter l'intérêt du public cible, avoir la caractéristique de l'actualité.

d) Le sujet traité par le discours journalistique

Pour respecter le principe de pertinence, le sujet traité par le discours médiatique doit remplir trois conditions : être un événement concernant l'espace public, capter l'intérêt du public cible, avoir la caractéristique.

La communication médiatique se réalise de façon indirecte, à travers un canal qui s'interpose entre l'émetteur et le récepteur. Chaque type médiatique présente ses caractéristiques spécifiques déterminées par le support médiatique qu'il utilise, et ces caractéristiques vont influer directement sur la forme de présentation de son discours.

L'événement choisi, pour se transformer en nouvelle, doit avoir la caractéristique de la nouveauté. Cependant, le temps de l'événement est différent et antérieur à celui de la production du texte médiatique et différent et antérieur au temps de consommation de l'instance de réception. C'est la radio qui peut rapprocher le plus possible le temps de l'écoute du temps de l'événement, mais la télévision a bien moins de mobilité d'action à cause du poids de son équipement et la presse se situe à une distance bien plus grande à cause de son processus de production et de distribution.

1. 2. L'espace des stratégies

Dans le contrat de communication médiatique[1] de nombreuses stratégies sont possibles. Nous allons nous attacher aux stratégies destinées à assurer la crédibilité de l'instance de production et la captation de l'instance de réception. La crédibilité relève de la possibilité pour le sujet récepteur d'évaluer l'attitude du sujet communicant de penser qu'il dit ce qui est vrai et par conséquent de l'accepter pour vrai. On peut considérer le dire vrai par rapport à l'existence même des par rapport à l'existence même des êtres et des faits, et par rapport à l'explication apportée pour donner une raison d'être aux faits. Par rapport à la preuve de l'existence, il s'agit de prouver que ce qui est affirmé correspond aux événements qui se sont vraiment passées, il s'agit de l'authenticité des faits. Par rapport à l'explication, à la raison des faits, il s'agit d'apporter des preuves qui garantissent que les explications présentées pour élucider les causes et les conséquences des événements sont vraiment les bonnes ; il s'agit de la vérité des faits. Dans les deux cas le sujet communicant devra apporter la preuve de ce qu'il affirme ; il devra donc utiliser des stratégies qui puissent produire des effets qui correspondent à l'imaginaire d'authenticité aussi bien qu'à l'imaginaire de vérité. Les stratégies de captation s'attachent à satisfaire le principe du plaisir en produisant des effets de séduction.

2. Les modes d'organisation du discours journalistique

Tout sujet engagé dans la production ou dans l'interprétation d'un acte de discours d'un acte de discours actualise des schématisations cognitives de catégorie générale et de catégorie particulière. Les schématisations de catégorie générale correspondent aux modes d'organisation du discours (descriptif, narratif, argumentatif) ; les schématisations de catégories particulières sont intrinsèquement liées aux instructions des délimitations situationnelles de chaque contrat de communication médiatique. Dans le contrat de communication médiatique, elles s'organisent à partir de deux orientations de base qui caractérisent le traitement donné à l'information véhiculée : *rapporter ou commenter l'événement*.

Récit et commentaire sont deux activités complémentaires et même intrinsèquement liées qui, cependant, s'accomplissent à travers des activités cognitives et discursives différentes. Le récit présente à l'interlocuteur une vision constative du monde, à travers la description de l'essence des êtres ou de la narration de la succession

1. CHARAUDEAU, P., 1997, Le discours d'information médiatique, Paris, Nathan.

d'actions, dont la logique dépend des acteurs participants. Le commentaire impose à l'interlocuteur une vision explicative du monde, en présentant les causes, les motifs des faits qui se produisent dans le monde, les intentions des acteurs participants. Il s'agit de problématiser les événements, de faire des hypothèses, d'imposer des conditions d'apporter des preuves. Il s'agit donc d'une activité discursive liée nécessairement à la question de crédibilité.

Dans les médias, récit et commentaire présentent des propositions différentes qui, cependant s'intègrent par la finalité informative même de leur discours. La proposition de faire savoir (informer) a besoin de faire croire pour réaliser, l'information est liée à la crédibilité, le commentaire est ainsi une activité complémentaire de la narration des événements. Dans l'analyse du commentaire journalistique nous allons examiner la question de l'opinion et de la formation de l'opinion publique à travers l'analyse de son mécanisme argumentatif.

3. Espace public et opinion publique

L'opinion publique et l'espace public sont des concepts constitutivement reliés, faisant objet de nos jours d'amples discussions qui se centrent sur les propositions de H. Arendt[1] et Habermas. Les réflexions d'Arendt partent de la notion de pouvoir qui se situe en étroite relation avec l'action : le pouvoir pour l'auteur est la capacité que l'homme possède d'agir conjointement avec d'autres hommes. Ce pouvoir, qui surgit de l'agir ensemble, appartient par nature au groupe social tout entier, et pour être exercé par un système de gouvernement, il faut qu'il soit confié. Arendt préconise donc une forme de gouvernement où le pouvoir se situe hors du champ de la domination et s'étaye sur la volonté du peuple.

Le pouvoir politique est d'abord et surtout le pouvoir des citoyens, qui l'exercent dans toutes les formes de l'espace public. Il n'implique donc pas l'oppression, mais au contraire la libre opinion. Pour Arendt l'opinion est attachée au concept de *phronesis* (proposé par Aristote), qui représente non la sagesse théorique strictement liée à la connaissance mais la capacité de jugement provoqué par le besoin d'une action.

Arendt relie le concept d'opinion publique à celui d'espace public, puisque c'est dans l'espace public que l'on exerce une sorte de jugement des actions politiques et sociales : *Toutes les actions relatives au droit d'autrui dont la maxime est incompatible*

1. ARENDT, H., *Juger. Sur la philosophie politique de Kant*, trad. Fr., Paris, Seuil.

avec la publicité sont injustes (…) Toutes les maximes qui ont besoin de publicité (pour ne pas manquer leur but) s'accordent avec la moralité et la politique[1].

Habermas considère, comme Arendt, que le pouvoir est exercé par les citoyens qui le détiennent ensemble et qu'il n'a pas besoin, pour se justifier, de se référer à rien d'autre qu'à lui-même. Mais la conception de pouvoir chez Habermas n'est pas identique à celle d'Arendt : Habermas considère la tension structurelle qui existe, dans les états constitutionnels démocratiques, entre le pouvoir administratif et le pouvoir communicationnel. Le pouvoir administratif est un pouvoir de nature politique, exercé par l'Etat ; il se présente sous la forme d'un système et se situe dans le champ de la domination. Cependant, avant d'être une organisation propre à un système politique, le pouvoir est d'abord représenté par les associations libres de citoyens qui l'engendrent, il possède donc la rationalité de la raison pratique, qui est le propre de l'action, le pouvoir communicationnel. Le pouvoir communicationnel est lui aussi un pouvoir politique, qui pourtant se situe hors du champ de la domination et se développe dans les espaces publics. Pour Habermas, la démocratie ne peut exister que dans des espaces publics, où l'opinion et la volonté sont formées à partir d'un procédé argumentatif. Dans une démocratie, le pouvoir communicatif a son origine dans la sagesse populaire qui est antérieure à toute institutionnalisation. Le pouvoir administratif concerne l'autorité publique institutionnellement établie et considérée dans un système politique. Le pouvoir communicationnel délibère librement sur les orientations qu'une société lui donne, tandis que le pouvoir administratif prend la responsabilité des décisions, responsabilité qui lui est apportée par des relations reçues démocratiquement. Cependant ce rapport qui s'établit entre les deux pouvoirs n'est pas exempt de problème, au contraire il est fortement marqué par une tension structurelle. Habermas compare le pouvoir administratif à une forteresse sous la pression d'un siège permanent : *Le pouvoir communicationnel s'exerce sur le mode de siège. Il agit sur les prémisses des processus de jugement et décision du système politique sans l'intention de le conquérir…*[2].

Pour Habermas, l'espace public démocratique est la condition de possibilité de la formation rationnelle de l'opinion publique et de la volonté générale. La volonté générale n'est pas une donnée constituée, déjà existante, mais le produit d'un accord construit sur des raisons reconnues comme valables et faillibles. Dans l'espace public

1. ARENDT, A., Op. Cit.
2. HABERMAS, J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. Fr., Paris, Fayard.

sont élaborées des opinions communicables sous la forme d'argumentation et c'est à partir de ces échanges argumentatifs que se constitue la volonté publique. L'auteur situe ainsi l'opinion publique dans l'univers de la raison.

Nous considérons, avec Quéré[1], que le savoir appartient au champ de la reconnaissance des faits, et qu'il est indépendant de la présence du sujet. De cette façon, on peut dire que le sujet possède le savoir ou ne le possède pas, mais qu'il n'a aucun point de vue à émettre par rapport à ce savoir. Il s'agit d'une entité discrète, ponctuelle. D'un autre côté, la croyance appartient à un champ où il y a une vérité préalablement constituée, qui dépend d'un système de pensée auquel le sujet s'attache de façon non rationnelle. La croyance est, comme l'observe F. Jacques[2], une sorte de certitude sans preuves. Dans le schéma de la croyance, on peut situer par exemple l'adhesion individuelle et collective aux grands mouvements de la pensée, ou l'adhésion aux propositions religieuses. Le sujet, dans ce cas, croit adhérer à une vérité universelle qui aurait comme support un monde d'évidences qui la garantit.

L'opinion a pour origine une évaluation rationnelle du sujet, qui est pourtant liée à l'imaginaire du savoir sur lequel le sujet peut exercer son jugement. Comme l'observe Ricoeur[3], l'opinion se forme à partir d'un procédé qui consiste à prendre ensemble des éléments hétérogènes et les associer ou les composer selon la logique du nécessaire ou du vraisemblable. L'opinion appartient ainsi à la fois à l'univers de la raison et à l'univers du croire, mais elle ne se confond pas avec le savoir parce que ce dernier est indépendant du sujet qui sait, tandis que l'opinion relève du point de vue du sujet qui sait, tandis que l'opinion relève du point de vue du sujet par rapport à ce savoir. L'opinion se rapproche d'une certaine façon de la croyance, dans le mesure où elle se positionne en faveur ou contre un certain aspect du monde, cependant elle s'en distingue par le calcul des probabilités à travers lequel l'opinion est l'opinion est formée par le sujet. L'opinion résulte donc d'un jugement hypothétique sur une position favorable/défavorable et non pas d'un acte d'adhésion/rejet, comme c'est le cas pour la croyance.

L'opinion publique est donc une entité hétérogène, qui s'appuie sur l'univers de la rationalité, mais qui ne se réduit pas à celui-ci, elle est le résultat de savoirs, croyances, opinions et dans le processus de sa formation il faut considérer l'élément

1. QUERE, L., 1990, « L'opinion : l'économie du vraisemblable », in *Réseaux*, n°43, CENT.
2. JACQUES, F., 1985, L'espace logique de l'interlocution, Paris, PUF.
3. RICOEUR, P., 1983, Temps et récit, tome 1, Paris, Seuil.

rationnel aussi bien que l'émotionnel. La formation de l'opinion publique a lieu ainsi dans les espaces publics ouverts à la discussion, et qui sont représentés par les associations, les clubs, les centres culturels, les syndicats et surtout par les médias. Les médias ne sont donc pas le seul espace parce qu'ils jouent un double rôle : si d'un côté les médias participent activement aux discussions qui vont produire, modifier, directionner l'opinion publique, d'un autre côté ce sont ces mêmes médias qui fournissent leur publicité. Et de plus, tandis que les discussions engendrées dans les autres espaces publics se limitent, en général, aux individus appartenant à un groupe social spécifique, par exemple, les individus liés à l'église, à l'université, au syndicat, dans les médias ces discussions concernant un groupe social beaucoup plus ample. Par exemple, des journaux tels que *A Folha de S. Paulo* et *O. Estado de S. Paulo* couvrent à peu près tout l'état de S. Paulo, et la chaîne Globo de télévision s'adresse au Brésil presque tout entier. La discussion engendrée par les médias présente des caractéristiques bien spécifiques que nous observons dans notre analyse prenant en considération surtout son aspect argumentatif.

4. Les médias et le pouvoir

Pour aborder le rapport des médias avec le pouvoir, il faut commencer par la question de l'idéologie qui s'attache à la question de l'opinion publique. Le concept d'idéologie proposé par Marx et Engels est la représentation imaginaire, en général fausse et inversée, que les hommes font de leurs réelles conditions d'existence. Ce n'est pas la représentation de l'existence d'un individu, mais de toute une classe sociale : les différentes classes sociales représentent pour eux-mêmes leur mode d'existence et ces représentations (qui sont inversées) divergent selon les classes. Cependant les idées dominantes d'une société ne sont pas toutes les idées existantes, mais seulement les idées de la classe dominante. L'idéologie aurait justement pour but de transformer les idées de la classe dominante en idées dominantes de toute la société : un instrument utilisé par la classe qui détient le pouvoir pour justifier et garantir son hégémonie.

Althusser, en faisant une relecture de Marx, y considère la question du sujet. L'idéologie transforme les individus en sujets par l'opération qu'il appelle « interpellation ». Cette opération se complète quand le sujet s'insère à soi-même et à ses actions dans les pratiques régulées par les appareils idéologiques de l'Etat. Ces appareils, représentés par la famille, l'école, les centres culturels, les syndicats et

finalement les médias, auraient la fonction de véhiculer l'idéologie de la classe dominante pour garantir sa domination.

Dans cette optique, les médias ne seraient plus qu'un simple véhicule conducteur au service de l'Etat. C'est le pouvoir politique qui domine les médias et les utilise pour dominer le peuple. Cependant, en observant le rôle des médias dans les sociétés modernes d'une façon générale, on ne peut pas dire qu'ils soient tout simplement un canal véhicule d'idées et de représentations au service de l'Etat, même si dans certains cas cela arrive encore aujourd'hui. D. Bougnoux, en faisant une relecture moderne du texte de Machiavel, observe que *« un groupe social ; un parti dirigeant, un chef ne peuvent pas longtemps raconter n'importe quoi ou prétendre passer n'importe quel message par n'importe quel conduit »*. Et concernant le jeu des forces Etat / médias, il complète : *« Qu'il ait ou non la tutelle administrative ; l'Etat n'est plus maître des médias, les médias sont les maîtres de l'Etat qui doit négocier sa survie avec ses maîtres à penser et à faire croire »*.

Cette puissance des médias et la dépendance de l'Etat par rapport à celles-ci nous paraît quelquefois évidente. On voit, par exemple, des gouvernements qui gagnent ou perdent du prestige auprès de l'opinion publique à cause de l'image positive ou négative véhiculée par les médias. Pourtant il faut bien observer aussi ce qui se passe derrière la scène politique et qui souvent détermine la position assumée par les médias qui, à première vue, peut nous paraître si indépendants.

En même temps, il faut remarquer que les médias ne sont pas soutenus économiquement par leur public lecteur, mais aussi et surtout par les annonces qu'ils publient. Et les annonceurs exigent un public lecteur le plus grand possible afin que leur produit soit bien vendu, ce qui renforce la nécessité de plaire[1].

A côté de cela, on ne pourra pas s'attendre, par exemple, à ce qu'un journal qui a comme principal client l'entreprise X, laisse passer des informations qui puissent porter préjudice à ses intérêts.

Et si l'on considère que les entreprises d'une grande portée ont toujours de fortes liaisons économiques avec d'autres entreprises, et que tous ces grands intérêts économiques sont souvent attachés à support politique, alors la situation devient plus

1. MARTIN-LAGARDETTE, J.-L., 1994 : *Guide de l'écriture journalistique. Écrire, informer, convaincre*. Paris, Syros, p.82.
2. CHARAUDEAU, P., 2005 : *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles, De Boeck, p.144.

complexe. Cela explique enfin les fils invisibles (et pour cela si forts) qui lient les événements politiques, les intérêts économiques et les informations/commentaires véhiculés par les médias.

5. l'éditorial : Un genre incomparable

5.1. Définitions

Les études décrivant les genres journalistiques différencient toujours entre les genres informatifs et genres de commentaire. Parmi ces derniers, on retrouve l'éditorial qui, comme tous les articles d'opinion, lie l'information fournie à son interprétation et évaluation subjective.

Jean-Luc Martin-Lagardette[1] définit le genre de l'éditorial en tant qu'article d'opinion par excellence qui est destiné à présenter un jugement moral du journaliste (et du journal), sa position sur un des faits actuels de grande importance, ce qui laisse dévoiler des émotions concrètes de la part du journaliste, permettant plus facilement d'attirer l'attention du lecteur sur les problèmes abordés.

C'est l'un de ces genres journalistiques dans lesquels on raconte en commentant et on commente en racontant[2]. L'auteur de l'éditorial peut commenter en faisant des analyses, justifiant sa prise de position, tendant à dévoiler les causes, motifs et intentions, comme s'il voulait persuader le lecteur qu'il a le pouvoir de passer derrière le miroir[3]. Contrairement à l'auteur de l'article d'information, il a le droit de faire des hypothèses, poser des questions et imposer des conclusions.

Dans Le Lexique de la presse écrite, Pierre Albert[4] considère l'éditorial comme *« un article engageant l'opinion d'un journal et signé par un responsable de la publication au nom du journal : il ne peut y en avoir qu'un seul par numéro. Beaucoup de journaux n'en publient que rarement, pour les grandes occasions »*.

L'éditorial, en tant que genre de commentaire, exige du journaliste un plus grand engagement que les articles représentant les genres informatifs. C'est aussi le lecteur qui, dans ce cas, ne peut pas rester « passif » et indifférent parce que l'article de l'opinion l'oblige à une réflexion et une prise de position pour ou contre.

1. CHARAUDEAU, P., 2005, Op Cit., p.66.
2. Ibid.
3. PISAREK, W., red., 2006 : *Słownik terminologii medialnej.* Kraków, Universitas, p.67.
4. ALBERT, P., 1989 : *Lexique de la presse écrite.* Paris, Daloz, p.72.

5. 2. Caractéristiques de l'éditorial

Il nous est paraît nécessaire de présenter les caractéristiques génériques de l'éditorial car, il faut le souligner, cet article, considéré comme noble, jouit d'une identité indéniable, pendant que, comme le constate Clara-Ubaldina Lorda[1], le statut de certains genres journalistiques est souvent contesté.

De la définition fournie par le Petit Robert[2] découle encore une autre particularité de cette catégorie textuelle, à savoir l'expression du point de vue socio-politique.

L'auteur renonce à une position de simple spectateur et exprime son opinion en mêlant engagement passionnel et argumentation classique.

Annik Dubied et Marc Lits[3] mentionnent encore un trait qui s'inscrit dans le cadre du prototype de ce genre : un style recherché. Ils citent Jean-Luc Martin-Lagardette insistant sur le style particulier de l'éditorial : Une grande liberté de ton est possible, plus que dans aucun autre genre journalistique. Le style sera plutôt vigoureux, incisif, à la limite du langage parlé, du discours de tribun. L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure7. Le Lexique de la presse écrite attire notre attention sur deux autres traits distinctifs de l'éditorial, notamment lieu privilégié dans le journal et l'importance de son sujet : Il ne peut y en avoir qu'un seul par numéro. Beaucoup de journaux n'en publient que rarement, pour les grandes occasions. Au XIXe siècle, il était publié dans la première colonne de gauche de la Une : on disait alors « le premier Paris ».

Il faut noter que dans la typologie de Maingueneau[4] qui distribue les genres en quatre types institués, l'éditorial appartient aux genres genres auctoriaux. Ce qui les caractérise, c'est l'instance de l'auteur qui leur donne le sens.

Sans son intervention qui consiste à dénommer l'article créé, il serait très difficile d'identifier le genre du texte. Son interprétation est possible grâce à l'étiquette attribuée par l'auteur ou éditeur. Sans cette indication en forme de nom du genre surmontant l'éditorial, la distinction entre ce type d'article et d'autres genres de commentaire ne serait pas possible.

1. LORDA, Clara-Ubaldina, 2001, Les articles dits d'information : la relation de déclarations politiques, *Semen*, no 13, pp.123-138.
2. *Le Petit Robert*, 1993, Paris.
3. DUBIED, A., Lits M., 1997 : *L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ?* « Pratiques » n°94, p.123
4.

En traitant des spécificités de cet article de presse, beaucoup de manuels d'apprentissage de l'écriture journalistique soulignent la présence de la signature. L'éditorial peut être signé du nom de l'éditorialiste, du titre du journal ou de sa rédaction. Parfois, il est accompagné du portrait photo de son auteur.

La position de l'éditorial par rapport à d'autres genres journalistiques est illustrée aussi dans la typologie des genres journalistiques, réalisée par Patrick Charaudeau[1]. C'est une typologie « bidimensionnelle », faisant la distinction entre trois.

Nous allons maintenant présenter d'autres propriétés du commentaire de presse décrites par Wojtak[2] qui caractérisent aussi l'éditorial constituant un parangon du commentaire de presse.

Suivant le critère de formulation de l'opinion, nous pouvons classer l'éditorial dans le groupe des commentaires directs. C'est alors un discours où l'on peut déterminer exactement le type d'opinion prononcée ainsi que l'auteur de cette opinion. Le commentaire indirect diffère du commentaire direct justement par le statut discursif : le commentaire direct évalue et interprète, sans avoir recours à d'autres genres de presse tandis que le commentaire indirect peut être construit à l'aide d'intertextes comme l'interview ou le reportage. Le troisième et dernier critère de distinction, proposé par Wojtak[3], correspond au type d'opinion transmis par le journaliste. Ainsi, il est possible de distinguer les quatre variantes suivantes d'après lesquelles il serait aussi loisible de catégoriser les types d'éditoriaux :

▪ Un commentaire rationnel et mesuré qui se base principalement sur la logique de l'argumentation et qui tend à expliquer et à interpréter les faits le plus concrètement possible.

▪ Un commentaire satirique qui essaie de montrer les faits d'une manière parodique et critique, en ridiculisant certains aspects des choses ou en les contrastant.

▪ Un commentaire ironique qui fait semblant de louer et d'interpréter les faits avec approbation alors qu'il veut en réalité les critiquer et les dévaluer.

▪ Un commentaire humoristique qui se concentre sur un aspect amusant et ludique des faits décrits. Il fait associer la critique au divertissement et adoucit par là

2. WOJTAK, M., 2004 : *Gatunki prasowe*. Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie Skłodowskiej, p.85.
4. Ibid, p.97.
3. Wojtak M., 2010 : *Analiza gatunków prasowych*. Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej.

des jugements trop sévères. D'après Grzmil-Tylutki[1], la fonction principale du commentaire et de l'éditorial, est toujours persuasive.

Du point de vue de l'aspect structural, l'éditorial est généralement composé de deux éléments : d'une titraille et du corps de l'article. Wojtak[2] souligne le fait que le titre du commentaire, censé résumer le contenu de l'article, de même qu'encourager le récepteur à la lecture, est un premier passage où l'auteur recourt aux jeux persuasifs. À partir de la titraille, l'émetteur veut impliquer son public dans la création de l'univers discursif. L'éditorial, de même que tout commentaire de presse, se distingue aussi par son aspect pragmatique. En décrivant les spécificités du commentaire, Wojtak[3] remarque que ce genre journalistique se caractérise par un potentiel illocutoire composite et, en même temps, à la différence d'autres genres de la presse d'opinion, par un nombre limité de stratégies discursives, parmi lesquelles l'argumentation joue un rôle crucial. En plus de la défense d'une thèse, dans le commentaire, c'est le « je » de l'émetteur qui est toujours mis en valeur. Le « je » communicatif du journaliste, c'est-à-dire son rôle individualisé d'émetteur grâce auquel il peut exhiber la subjectivité de son style, élément crucial dans le genre du commentaire, passe aussi d'un rôle illocutoire à un autre. Ainsi, le commentateur peut adopter un rôle de polémiste, d'idéologue ou de moralisateur.

L'éditorial se singularise des genres journalistiques "ordinaires" par la faiblesse des contraintes formelles apparentes qui pèsent sur la confection du produit. À la différence de la plupart des genres journalistiques, il autorise une forte individualisation de son auteur qui tend à s'extraire, plus ou moins durablement, de la rédaction à laquelle il appartient, pour le faire exister en première personne. Pour ces raisons, l'éditorial échoit généralement aux plus titrés des journalistes.

Un autre chercheur[4] décrit dans son article d'autres caractéristiques de l'éditorial.

La valeur journalistique conférée à l'éditorial tient alors autant à la "qualité" de son auteur qu'à la valorisation du produit lui-même (bénéficiant la plupart du temps d'un espace réservé : tranche horaire en radio, encadré comportant une photo de l'auteur en presse écrite précédé d'une signature en haut du texte 3) qui le différencie d'emblée des autres genres journalistiques.

1. Grzmil-Tylutki H., 2007 : *Gatunek w świetle francuskiej teorii dyskursu.* Kraków,Universitas, p.210.
2. Ibid., p179-180.
3. Ibid.
4. PHILIPPE, Riutort, « l'écriture d'un éditorial ou comment codifier le talent ».

Ces éléments instituent l'éditorial en un genre, en tous points spécifique, qui offre une latitude bien plus considérable à leurs auteurs en termes de temps de préparation, de choix des sujets 4… L'éditorialiste existe ainsi en tant qu'auteur– au sens plein du terme 5 – puisque la notoriété qui lui est octroyée par ses papiers est susceptible de se métamorphoser en « griffe » 6 conférant à l'ensemble de ses productions une identité commune : c'est ce qui permet, par exemple, de faire exister sous différentes formes un même éditorial (de la reprise dans les revues de presse radiophoniques, à la publication d'extraits à L'individualisation du producteur passe généralement par l'imposition d'un "style" propre à l'éditorialiste qui le différencie de ses confrères et contribue à le faire exister parmi eux. Les manuels de journalisme – généralement réticents envers les envolées lyriques et les prétentions intellectuelles des entrants – fontune notable exception pour l'éditorial, tant ces caractéristiques leur paraissent consubstantielles au genre 7. Le style peut s'avérer un [1]précieux atout au sein d'un format journalistique qui reste exigu pour atteindre l'un de ses principaux objectifs persuader le lecteur (auditeur, téléspectateur) du bien-fondé du point de vue défendu 8. Rien d'étonnant dès lors que l'éditorialiste recoure sans modération à la formule choc, à la métaphore hardie, à la sollicitation complice du public pour emporter la partie, et qu'il s'exonère ainsi d'une fastidieuse démonstration 9. Ayant nécessairement à parler d'un événement 10 précédemment traité par d'autres professionnels de l'information, l'éditorialiste est tenu de se démarquer du flux continu des nouvelles afin d'en extraire la signification ultime : délesté des contraintes ordinaires constitutives du "métier" de journaliste (l'exactitude des faits, le respect de l'équilibre des points de vue…), il prend soin de fignoler un produit qui sera finalement reçu comme l'expression d'une prise de position. À l'opposé des règles élémentaires de l'écriture journalistique (hiérarchiser les nouvelles en fonction de leur degré d'importance et (souvent) d'urgence, selon la règle de la pyramide inversée),

L'éditorialiste peut s'autoriser à ménager savamment le suspense et attendre un peu avant de dévoiler le "véritable" sujet qu'il choisit de traiter 11. Interpeller le lecteur, partager ses espoirs, se reconnaître dans son courroux et son exaspération face aux problèmes du temps présent sont propices à la captation de son attention… et celle des confrères qui, à l'instar des auteurs de revues de presse 12, prélèvent généralement les extraits qui leur paraissent les plus emblématiques d'une opinion "tranchée" 13.

1. MOIRAND, S., 2007 : *Le discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre.* Paris, Presses universitaires de France.

L'éditorialiste, s'il veut se montrer à la hauteur du poste qu'il occupe, est ainsi invité à emprunter le registre de la dramatisation : la gravité de la situation justifie pleinement le grandissement de soi opéré par sa prise de parole alors que sa posture de vigie permet d'avertir son" public des périls de l'heure 14.

La latitude non négligeable dont bénéficie l'éditorialiste dans le choix de ses sujets comme dans leur traitement ne doit cependant pas faire oublier l'existence de contraintes « invisibles » (Hamon, 1973) qui pèsent sur la confection des produits, d'autant mieux admises par les intéressés qu'ils les ont intériorisées tout au long de leur parcours comme gage de professionnalisme.

Conclusion

Si l'éditorial peut être envisagé comme un genre journalistique à n'en pas douter, en raison de son omniprésence en presse écrite, longtemps dominante dans la définition des critères de l'excellence journalistique, il s'agirait alors d'un genre en tous points singulier reposant sur l'unique talent des auteurs dont le style, les qualités d'écriture et la signature attesteraient la valeur.

Par conséquent, nous voulons nous consacrer, dans les chapitres suivants, à l'examen des stratégies argumentatives et énonciatives de l'éditorial sociopolitique afin de découvrir les mécanismes établissant l'univers discursif de ce type de texte.

Cadre Pratique

CHAPITRE I

Méthodologie et outils d'analyse

Introduction

Notre étude vise à analyser deux corpus textuels, échantillonnés de deux journaux (des quotidiens) d'expression française. Les textes de presse traitent d'un événement relatif à l'actualité des activités politiques de l'Etat algérien, afin d'expliquer l'argumentation, la subjectivité ou l'effacement de la figure de l'auteur dans la construction évènementielle des journaux de campagne électorale. Il s'agit de voir aussi comment nos deux journaux vont se situer par rapport à cet événement.

Il s'agit moins de s'intéresser au contenu des événements pris pour exemple que de s'intéresser sur la façon dont ils sont traités, évoqués, racontés et de démontrer l'incidence des formes du discours sur les manières de dire.

Le recueil des données consiste alors à *« construire un corpus exploratoire »* (Moirand 2007 : 6) constitué de 67 articles qui rendent compte d'un moment ou d'un instant discursif (les élections présidentielles), et qui nous a permis de réunir ce corpus en se référant sur des bases moins empiriques et mieux « pensées » (*Idem : 6*)

Dans cette partie nous commencerons tout d'abord par présenter notre corpus, ensuite nous présenterons les articles et le genre auquel ils appartiennent, enfin nous allons présenter notre démarche d'analyse.

1. Présentation du corpus

1.1. Présentation des journaux

Nous avons constitué un corpus de 67 articles qui permet de contraster deux médias présentant a priori des caractéristiques différentes au niveau de l'implication de l'auteur et de l'expression de la subjectivité : « *Liberté* » et le « *Quotidien d'Oran* », qui traitent du même évènement.

Le choix des articles s'étale juste avant la déclaration officielle de l'ouverture de la campagne électorale du 23 mars au 30 avril 2014. La campagne électorale est déclarée ouverte vingt et un jours (21) avant la date du scrutin (Article 172 de la Constitution).

1.1.1. Liberté

Quotidien national d'information, en langue française, il a été créé en 1992. Tiré à 100 000 exemplaires, ce journal a vu le jour en juin 1992 bien après *El Watan.* Il est considéré comme « *journal indépendant, républicain, démocrate et libéral et il est*

proche des milieux patronaux »[1]. Pour Brahim Brahimi ce quotidien est « *proche aussi bien des milieux d'affaires que des positions défendues par un parti politique : le R.C. D, Rassemblement pour la culture et la démocratie, de Said Sadi* »[2].

1.1.2. Quotidien d'Oran

Journal indépendant crée en 1994 au plus fort de la décennie noire, le premier numéro est paru exactement le 14 janvier 1994. Fondé par un groupe de citoyens, sa nature juridique est particulière : société par des actions, ses actionnaires sont au nombre de 87 détenteurs chacun d'une à dix actions. Aucun actionnaire n'a plus de dix actions. Ce journal sérieux avec une pléthore de journalistes de renommé ; alliant le savoir-faire et surtout le savoir dire : avec « Aissa Hirèche », « Ghania Oukazi ».

Le quotidien occupe une place de choix dans le paysage de la presse écrite algérienne, il est le journal le plus lu avec un tirage de près de 193 000 exemplaires par jour. Journal aussi varié que riche dans son contenu avec des analyses, des enquêtes, des reportages, … Il a recouru à la participation de journalistes d'envergures mondiale. Ce journal traite des dossiers d'actualité de l'Algérie et de toutes les questions chaudes de l'heure à travers le monde. Chacun y trouve ce qu'il cherche, toutes les rubriques ont leur place : politique, actualité (Gania Oukazi), analyse (Aissa Hirèche), éditorial (M. Saadoun) … Mélange du sérieux et du drôle.

La ligne éditoriale ou plutôt la ligne de conduite de ce journal, selon son directeur de publication, se base sur le progrès de l'homme et surtout sur la fraternité en prenant aussi en considération toutes les occupations communes ; ainsi les journalistes du Quotidien sont admirés par tout le monde ; Selon ce directeur la notion de bénéfice est secondaire pour les actionnaires

1.2.1. Les éditoriaux

1.2.1.1. L'éditorial du quotidien Liberté

Liberté publie régulièrement un éditorial, dans chaque numéro, intitulé *«L'Édito»*. Il occupe la partie droite du bas de la page 3. Il se distingue clairement des autres rubriques et se repère facilement par sa forme et sa présentation. Par ailleurs, son

1. www. les sites des journaux algériens.
2. BRAHIMI B., (1990), Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie, Essai, L'Harmattan, Paris, p.68.

intitulé favorise encore plus cette identification. S'étalant sur une seule colonne, chaque éditorial est chapeauté d'un titre dont la particularité principale est la brièveté.

1.2.2. L'éditorial du Quotidien d'Oran

L'Éditorial du Quotidien d'Oran, publié chaque jour, s'intitule « *Éditorial* ». Il occupe la partie droite du bas de la page 24. S'étalant sur trois colonnes, chaque éditorial est coiffé d'un titre.

2. Méthodologie et outil d'analyse

Avant d'expliquer notre démarche d'analyse, nous avons considéré important de présenter le logiciel *TextObserver* qui va nous servir dans l'analyse quantitative de notre corpus.

2.1. Le logiciel TextObserver

Ce logiciel est développé par le chantier Textopol[1] du Céditec[2] pour permettre les observations et l'exploitation des données textuelles multidimensionnelles. La priorité de cet outil est l'interactivité. TextObserver s'appuit sur la plateforme XML, de manière à reprendre le segmenteur et les possibilités d'importation pour qu'il soit accessible à un plus grand nombre de corpus. L'importation dans TextObserver peut être donc effectuée à partir d'un fichier txt qui contient toutes les parties de corpus annotées, à partir d'un xml non-lemmatisé ou lemmatisé. Parmi les fonctionnalités principales, citons AFC[3] en 2D et 3D, affichage des lignes et colonnes avec la possibilité de sélectionner les facteurs de contribution aux axes, import de listes thématiques, affichage dynamique des points contributifs des axes, les concordances etc. L'avantage de cet outil en comparaison avec Lexico 3 repose sur l'interactivité, sur l'affichage des points contributifs et sur une représentation en 3D avec une possibilité de zoom et de navigation. TextObserver permet également de visualiser l'interpolation,

1. Le chantier tetepol du CEDITEC (http://textepol.u-pec.fr)
2. Centre d'étude des discours, images, textes, écrits, communication
3. AFC : l'analyse factorielle des correspondances (AFC) a été développée par Jean-Paul Benzécridans les années 1960. C'est une méthode d'analyse exploratoire des données. Les données à traiter sont généralement contenues dans un tableau de contingence qui contient à l'intersection de la ligne i et de la colonne j des zij individus. L'AFC est une représentation graphique de ces données
(lignes et colonnes du tableau) sur un plan multidimensionne.
http://txm.sourceforge.net/enregistrement_atelier_initiation_TXM_fr.html.

c'est-à-dire d'observer les relations entre l'AFC initial et l'AFC avec un élément supprimé.

TXM est un outil open source, qui permet de traiter les grands corpus étiquetés et structurés en xml. Le responsable du projet TXM est Serge Heiden qui travaille avec son équipe de développeurs auprès de l'École Normal Supérieur de Lyon[4]. Un des grands avantages de cet outil est la possibilité de l'installer également sur Linux ou Mac (ce qui n'est pas possible pour l'instant dans le cas de Lexico 3 ou TextObserver). On y trouve des fonctionnalités comme la construction des sous-corpus à partir de métadonnées, la construction des partitions, les concordances avec un retour aux textes (aussi avec des recherches de motifs lexicaux complexes), les AFC avec les contributions etc. Nous allons nous servir de TXM au départ de notre recherche pour extraire de notre corpus lemmatisé, les textes étiquetées en xml pour ensuite en constituer des groupes de formes et des listes thématiques. Ceci nous facilitera le et nous pourrons observer ce phénomène dans les autres logiciels qui ne reconnaissent pas ces annotations supplémentaires. En outre, certains logiciels ne travaillent qu'avec la variante non-lemmatisée de corpus (Lexico 3), nous perdons donc avec l'import du corpus non-lemmatisé toutes ces annotations.

2.2. Préparation de corpus

Comme mentionné si haut, le corpus de cette étude est composé de l'ensemble des articles de deux quotidiens algériens en langue française : Liberté et Le Quotidien d'Oran. Il comprend les éditions quotidiennes sur une période de deux mois, du 23 mars 2014 au 30 avril2014, représentant au total 67 éditions. Le recueil de ces données s'est fait à travers les sites internet de ces quotidiens qui proposent l'édition du jour en format « PDF ». Afin de constituer un corpus exploitable, nous avons procédé en différentes phases de travail : conversion des documents en format exploitable «xml». Nous avons retenu tous les articles de l'ensemble des rubriques,

2.2.1. Préparation des textes

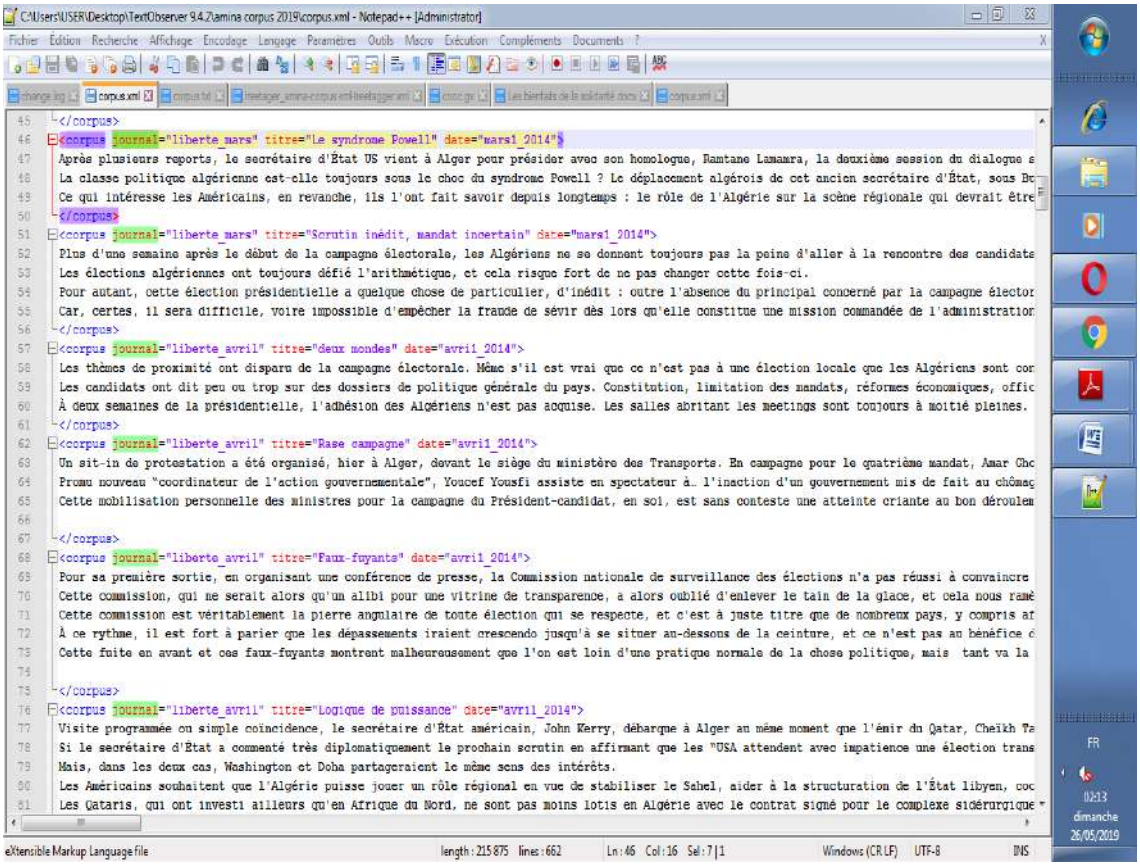
La préparation est effectuée en plusieurs étapes. Premièrement, il faut unifier le codage des textes (nous avons rencontré des textes où deux codages étaient mélangés). Ensuite est nécessaire le travail de nettoyage des caractères, surtout des apostrophes.

2.2.2. Balisage et importation dans TextObserver

Étant donné que TextObserver permet plusieurs façons d'importer le corpus, il était pratique et relativement rapide de transformer la forme de la balise pour Lexico3 à l'aide d'un petit logiciel. TextObserver demande une balise en langage xml. Ainsi, nous avons obtenu un fichier xml comportant toutes les parties balisées du corpus. Par expérience, nous avons trouvé quelques exigences spécifiques de TextObserver quant à la forme. Premièrement la balise ne peut contenir que des caractères anglais (il faut enlever tous les caractères spécifiques comme « é », « à », « ç » etc.). Deuxièmement il ne faut pas mettre un tiret bas dans la balise. TextObserver ne le traite pas bien. Il lui arrive de ne pas trouver du tout cette balise. Finalement, il est nécessaire d'enlever ou de remplacer les caractères comme « & » du texte.

TextObserver est également capable d'importer le corpus sous d'autres formats. L'un, dont nous profitons, est l'importation d'un seul fichier xml rassemblant toutes les parties du corpus déjà lemmatisées et étiquetées.

Exemple de texte (articles de notre corpus) en format xml.



3. Démarche d'analyse

Dans notre analyse nous allons procéder selon les démarches suivantes :

3.1. L'analyse thématique :

Elle permet d'extraire les foyers de sens qui correspondent aux représentations sociales de l'évènement. Elle permet aussi à leur donner une structure.

Toutefois, l'analyse thématique est une méthode d'analyse qui consiste « à repérer dans des expressions verbales ou textuelles des thèmes généraux récurrents qui apparaissent sous divers contenus plus concrets » (Mucchielli)[1].

Elle consiste à comparer la distribution des mots dans des thèmes récurrents que nous allons identifier. L'analyse nous autorise clairement à identifier les valeurs importantes à la construction d'un évènement. Par son objet, l'analyse thématique est alors un outil capable d'apporter des informations sur la construction d'une représentation à partir de la production d'énoncés. Pour Abric, « *l'analyse d'une représentation, la compréhension de son fonctionnement nécessite obligatoirement un double repérage : celui de son contenu et celui de sa structure » (Abric)*[2]Selon cette définition, il existe deux niveaux d'interaction possible des représentations avec le discours : le niveau du contenu et celui de la structure. Pour observer la dynamique des représentations, les outils de l'analyse thématique utilisés vont être déployés à ces deux niveaux.

Dans un premier temps, nous aborderons le corpus par le biais de l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC), méthode de statistique multidimensionnelle qui permet de croiser l'ensemble des formes lexicales employées dans les textes de notre corpus en vue de produire une carte qui visualise les similitudes lexicales entre les organes de presse. Et dans un deuxième temps, nous aborderons l'analyse des occurrences des unités lexicales qui constituent le thème.

3.1.1. Analyse factorielle des correspondances :

Le plan factoriel montre comment les éditoriaux des deux journaux se rapprochent ou se séparent du fait du vocabulaire qu'ils emploient dans leurs articles

1. MUCCHIELLI, A. (1996). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Paris. Armand Colin, p.259.
2. ABRIC, J.-C. (1994). Pratiques sociales et représentations. Presses universitaires, p.19.

couvrant l'événement des élections présidentielles 2014.Nous présentons un exemple de l'Analyse factorielle des correspondances de notre corpus :

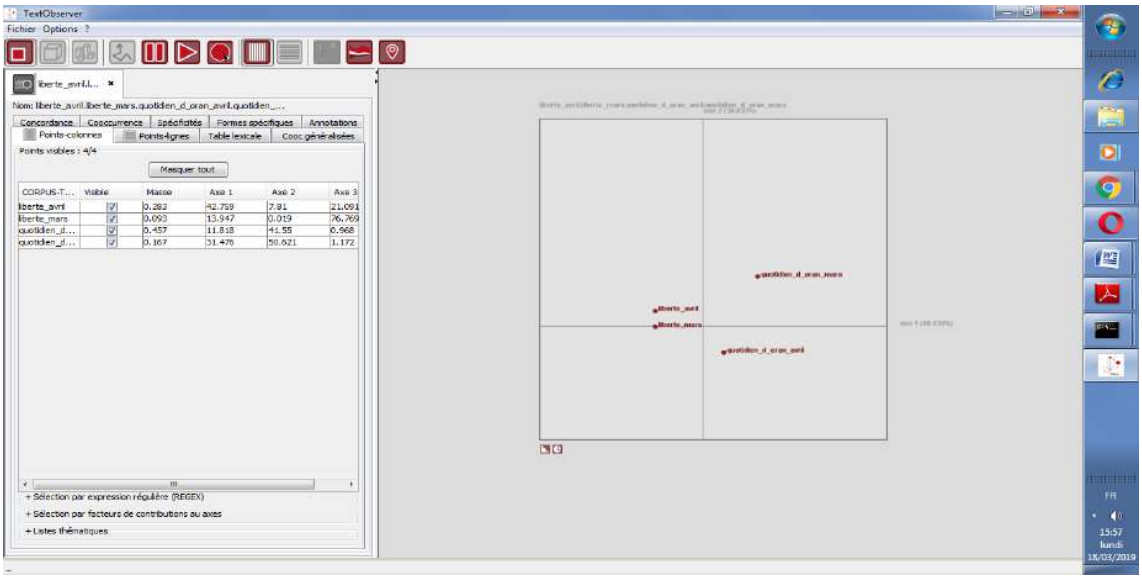


Figure 01 : A. F. C. des sous parties du corpus (TextObserver)

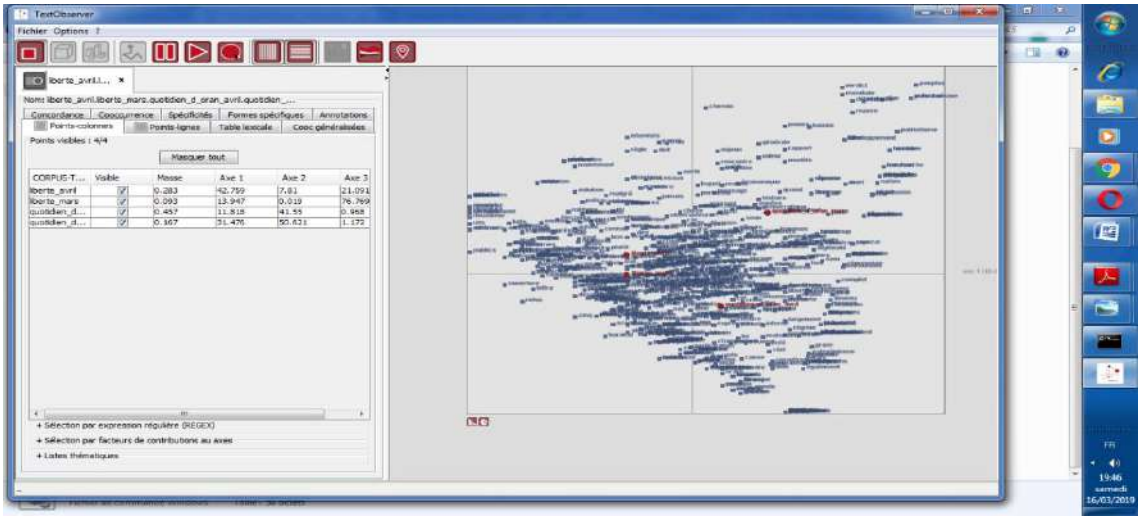


Figure 02 : A. F . C. des points contributifs pour chaque sous corpus. (TextObserver)

3.1.2. Analyse du vocabulaire (les occurrences des thèmes) :

Le vocabulaire considéré comme un matériau indispensable à la fabrique du sens et des stratégies discursives dans le domaine politique. Elle porte précisément sur la thématique du discours journalistique politique (les élections présidentielles 2014). L'objectif dans ce niveau est d'analyser le fonctionnement des mots relevant du vocabulaire commun et du vocabulaire spécifique, et de s'interroger sur les questions de savoir si les discours ont une visée politique et s'ils défendent des points de vue. Les énonciateurs insistent-ils davantage sur des termes particuliers en les répétant à outrance ? Sous-utilisent-ils (ou occultent-ils) certains mots stratégiques valorisés par d'autres ? Et quel sens ces mots véhiculent-ils ? La démarche consiste à confronter les emplois des unités lexicales entre elles au sein de chaque discours qui compose le corpus. Sachant que les instances émettrices usent à la fois des dits et des non-dits, les sur- ou sous-emplois lexicaux des termes. On s'attachera à montrer comment le choix stratégique de mots et de leurs emplois peut intervenir dans l'élaboration des discours argumentatif.
Chaque unité lexicale étant présente avec sa fréquence (occurrences ou concordances) ;
Les résultats de la quantification lexicale qui proviennent de l'utilisation du logiciel Textobserver.

Après avoir obtenu les résultats statistiques, il convient de définir une méthode pour l'exploitation des données fournies par le logiciel ; car il ne suffit pas de dégager les emplois les plus fréquents dans les textes. En effet, *« l'analyse du contenu thématique, outre l'extraction des emplois les plus significatifs, doit également reposer sur des bases solides et non-intuitives dans la mesure du possible* » (Kastberg 2006 : 202). Il est donc question d'identifier les thèmes des éditoriaux pendant les élections présidentielles.

3.2. Analyse des stratégies argumentatives

- Repérer d'abord dans le texte des cellules argumentatives en prenant en compte le dispositif argumentatif : problématisation et prise de position.
- Pour analyser les stratégies d'argumentation dans notre corpus, nous avons choisi d'appliquer le modèle établi par Toulmin en 1958.

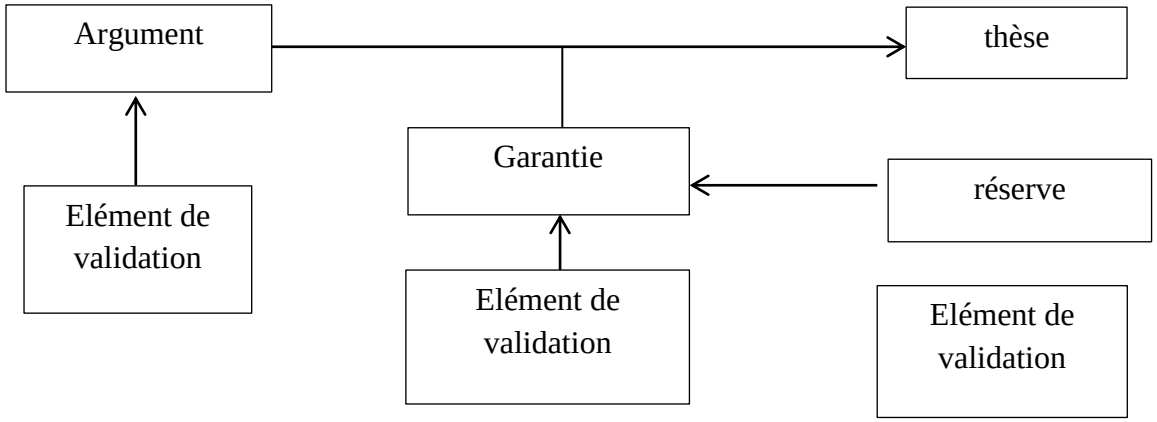
Nous allons repérer et analyser dans chaque texte le schéma argumentatif (assertion de départ, loi de passage, assertion d'arrivée), le type d'argument (Classification de PERLMAN C. & OLBRECHTS-TYTECA L).

- Le schéma argumentatif utilisé dans notre analyse :

(a) L'assertion de départ, la donnée, nous appellerons aussi **l'argument** et la conclusion nous traiterons aussi de **thèse.**

(b) nous allons considérer le fondement de la garantie comme un **élément de validation**, analysant le schéma argumentatif de Toulmin, C. Planin[1] observe que le fondement de la garantie pourrait en fait être considéré comme la donnée départ d'une argumentation secondaire, utilisée dans le but d'appuyer l'argumentation principale. Ainsi, devant le questionnement de la loi de passage : mais sur quoi vous base-vous pour faire une telle affirmation ? Le sujet argumentant est obligé de construire une sorte d'argumentation secondaire pour soutenir la première.

A notre avis, l'assertion : Son rôle étant de prouver l'authenticité de la loi de passage, on y a donc affaire à une question d'existentialité événementielle. Nous l'appellerons **élément de validation**. Ainsi si l'argument se situe dans l'univers de la validation de situe dans l'univers de l'existentialité événementielle et son rôle est de réaffirmer l'authenticité de l'assertion. L'élément de validation pourra être relié non seulement à la garantie, comme le propose Toulmin, mais aussi à la réserve de la garantie et à l'argument.



L'élément de validation serait donc une assertion qui apporterait une donnée factuelle, dont le rôle dans le processus argumentatif est de garantir l'authenticité par la loi de passage, par la réserve à la loi de passage ou par l'argument.

Repérer et analyser dans chaque texte, le type d'argument

1. PLANTIN, C., Op. Cit.

3.3. Analyse de la métaphore comme stratégie argumentative dans l'éditorial

L'une des difficultés posées par le repérage des métaphores est que les cadres métaphoriques sous-jacents ne sont pas nécessairement exprimés par des unités ou expressions métaphoriques : ils risquent donc de passer inaperçus et de s'imposer comme une évidence au public. Il faut dire qu'il est rare que les auteurs signalent explicitement leurs propres analogies.

Quant à l'extraction de métaphores, elle n'est pas non plus aisée et les méthodes d'analyse de corpus à l'aide d'outils informatisés s'avèrent moins performantes pour répondre à cet objectif que pour extraire des termes ou des formes grammaticales. Tenant compte de cette difficulté, nous avons donc procédé de manière très classique : après une lecture classique des corpus, crayon en main, afin d'identifier les champs métaphoriques principaux, nous avons pu établir une liste provisoire des unités lexicales susceptibles d'exprimer les champs métaphoriques pertinents à visée argumentatives.

Mais cette classification s'est déroulée en plusieurs étapes : après identification des différents thèmes récurrents dans la période des élections présidentielles, les métaphores ont été classées en fonction des « domaines problématiques » (Plantin 2011) et de leur visée communicationnelle en contexte de controverse.

À ce stade, le logiciel textobserver s'est révélé particulièrement utile et a permis de visualiser toutes les occurrences d'un terme lié au thème sur l'ensemble de la période pour vérifier ses différents contextes d'occurrence et les co-occurrences (les attirances entre les mots).

Enfin, les résultats ont été combinés afin d'examiner si différents thèmes de la période électorale (avant, pendant et après les élections) pouvaient servir une même visée argumentative. Le but de cette analyse était d'établir si les éditoriaux étudiés utilisent des métaphores distinctes pour défendre la même idée. Nous dressons un tableau pour chaque type de métaphore relevée.

Pour ce faire, nous distinguerons six types :

Métaphore relevée / **type**	**Métaphore d'orientation**	**Métaphore ontologique**	**Métaphore spatiale**	**Métaphore de personnification**	**Métaphore de contenant**	**Métaphore organique**

3.4. Analyse de l'ironie comme stratégie argumentative dans les éditoriaux

Pour analyser l'ironie comme stratégie d'argumentation dans l'éditorial, nous avons appliqué le modèle de Perrin (1996) qui propose deux mécanismes argumentatifs à rendement ironique : ironies fondées **sur une exagération par un argument trop faible ou sur une contrevérité par un argument contraire**.

« Le mécanisme de l'ironie fondée sur une contrevérité par le biais d'un argument contraire consiste à faire reconnaître l'invalidité d'une prémisse de raisonnement sous-jacente à ce qui relie l'argument (y) à la conclusion (x) ».

Et, comme nous l'avons mentionné dans le troisième chapitre du cadre théorique, l'ironie recèle d'autres arguments étroitement liés les uns aux autres : **Objection, l'argument par l'absurde et l'argument ad hominem**. Nous les Analysons tour à tour.

3. 5. Analyse des stratégies énonciatives

Analyser les stratégies énonciatives en observant la position du sujet énonciateur par rapport à son rôle et à son dire, par rapport au destinataire, par rapport à l'opinion publique et par rapport à l'opposant**.**

Nous rappelons que l'énonciation est un des principaux domaines de recherche sur le discours. Théorisée par Benveniste (1966) d'abord, puis objet de toutes les attentions de la part de nombreux auteurs avec le tournant pragmatique de l'analyse du discours, l'énonciation est définie par Benveniste comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1966, I : 259).

De façon à la fois plus restreinte et plus précise, on peut définir les faits énonciatifs comme « *les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de "la subjectivité dans le langage"* » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 36). La prise en compte ou l'observation de l'inscription du locuteur dans son discours – la *subjectivité* définie par Benveniste (1966) et Kerbrat-Orecchioni (1980) – ne peut se passer, en contrepartie, de la prise en compte de son effacement éventuel.

Dans le cas du journaliste de l'éditorial, une analyse de l'inscription du locuteur dans son discours s'avère être une des voix d'approche les plus pertinentes pour une analyse linguistique des stratégies énonciatives mises en œuvre par le locuteur-éditorialiste. En effet, le but de ce dernier est de convaincre le lecteur sur un événement, et créer chez lui le souci de bien interpréter pour mieux comprendre, la « subjectivité »

et la « délocutivité » s'interposent entre les deux instances énonciatives. Ces deux phénomènes, relevant essentiellement des formes grammaticales.

Par ailleurs, il s'avère que, tel que nous les définirons en nous appuyant sur les travaux de Kerbrat-Orecchioni (1980), ces phénomènes se réalisent à travers des formes lexicales facilement indentifiables et repérables par des procédures automatisées. La *subjectivité* et l'effacement énonciatif, et plus généralement les faits énonciatifs, se prêtent donc particulièrement bien à l'approche lexicométrique (logiciel TextObserver) et quantitative.

Nous procéderons à l'énumération puis au décompte des formes graphiques indices de ces deux phénomènes. Puis nous analyserons leur répartition en fonction des situations de communication. Enfin, nous mettrons l'adaptation énonciative de l'énonciateur-journaliste à son lecteur. C'est sur la base de décompte rigoureux de formes-indices, que nous identifierons les stratégies énonciatives des éditorialistes dans notre corpus. Nous présentons notre corpus lemmatisé qui présente la surface morphosyntaxique .

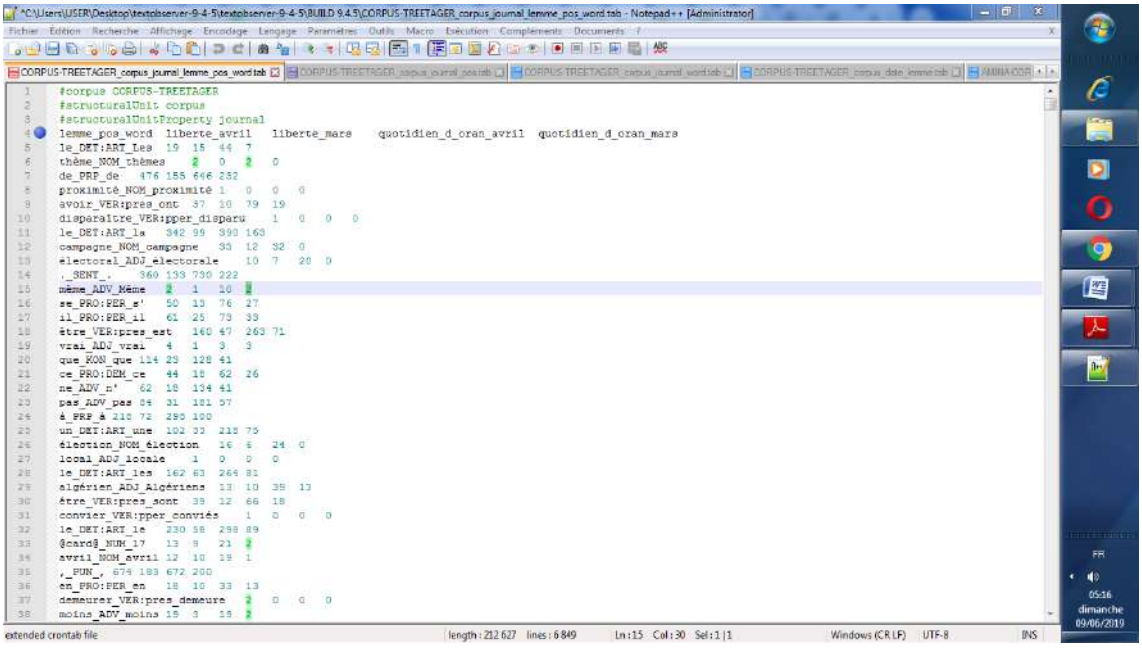


Figure : Exemple d'étiquetage morphosyntaxique du corpus éditorial

Nous remarquons dans cette figure les formes morphosyntaxiques (verbe, adjectif, pronom, formes verbales...) que l'éditorialistes emploie dans son texte journalistique. Nous les analyserons dans le chapitre 5 de cette partie analytique.

CHAPITRE II

Analyse des stratégies argumentatives dans l'éditorial

Introduction

Pour vérifier nos hypothèses, nous nous sommes intéressée à quelques éditoriaux publiés dans les deux journaux *Liberté et Quotidien d'Oran* pendant la campagne électorale de la présidentielle 2014. Il s'agissait, entre autres objectifs, de voir si ces articles-là sont à dominante argumentative, et, si c'est le cas, quelles sont les techniques argumentatives développées par le journaliste –éditorialiste pour proférer des contenus au moyen d'arguments. Comment sont-ils agencés les arguments ? Les contenus dans le discours politique journalistique (discours éditorial) se construisent autour de thèmes dont ils participent à l'établissement. Définissant le concept de thème, Ben Hamed et Mayaffre[1] soutiennent que « *C'est une idée suivie et développée dans le corpus qui prend corps par la chair linguistique que les locuteurs/interlocuteurs mobilisent et structurent à dessein dans le discours* » (2015 : 7). Cela revient à admettre que le thème se repère à travers les unités lexicales (mots) dont l'agrégation constitue la matérialité textuelle qui porte la signifiance du discours et même son idéologie.

Nous analyserons dans un premier temps les thèmes que développent ces textes et leur ancrage dans les réalités sociopolitiques algériennes. Dans un second temps, nous examinerons les stratégies argumentatives employée dans en analysant les types d'arguments que mobilisent les textes de notre corpus d'étude. Donc ce chapitre a pour but de faire une étude systématique des stratégies argumentatives mises en œuvre par chaque éditorial afin de saisir la spécificité de chaque journal.

Vu les objectifs de notre étude, nous allons nous occuper uniquement des articles à dominante argumentative, parmi lesquels nous n'avons sélectionné quelques exemples, publiés avant les élections et après, qui seront détaillés dans ce qui suit.

1. BEN HAMED, Mahé et MAYAFFRE, Damon, « Les thèmes du discours. Du concept à la méthode », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 108 | 2015, mis en ligne le 06 octobre 2015. URL : http://journals.openedition.org/mots/21975

1. Analyse thématique : Thèmes structurants les éditoriaux de notre corpus

Nous allons dresser la liste des mots les plus récurrents dans les éditoriaux de notre corpus. À l'aide du logiciel TextObserver, nous allons établir la fréquence absolue des mots que nous allons appeler les « mots-thèmes ». Dans un texte donné, l'on considère en général que les mots qui présentent l'indice fréquentiel le plus élevé sont les mots-thèmes de l'auteur ou de l'orateur (Guiraud 1954)[1]. Il est important d'indiquer que nous nous intéressons aux thèmes génériques. Un thème générique, écrit Rastier[2] (1994 : 177), est défini par un sème ou une structure de sèmes génériques140 récurrents. Cette récurrence définit une isotopie ou un faisceau d'isotopies génériques (c'est-à-dire un groupement de sèmes génériques co-récurrents), déterminant le ''sujet'' (*topic*) du texte, et plus précisément induisant les impressions référentielles dominantes.

Dans un premier temps nous abordera le corpus par le biais de l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC), méthode de statistique multidimensionnelle qui permet de croiser l'ensemble des formes lexicales employées dans le texte avec le titre de chaque publication en vue de produire une carte qui visualise les similitudes lexicales entre les articles de notre corpus.

Ci-après, le plan factoriel montre comment les 67 éditoriaux se rapprochent ou se séparent du fait du vocabulaire qu'ils emploient dans leurs articles couvrant la période des élections présidentielles.

1. RASTIER, François (1989), *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
2. GUIRAUD, Pierre (1954), *Les caractères statistiques du vocabulaire*, Paris, PUF, p.293.

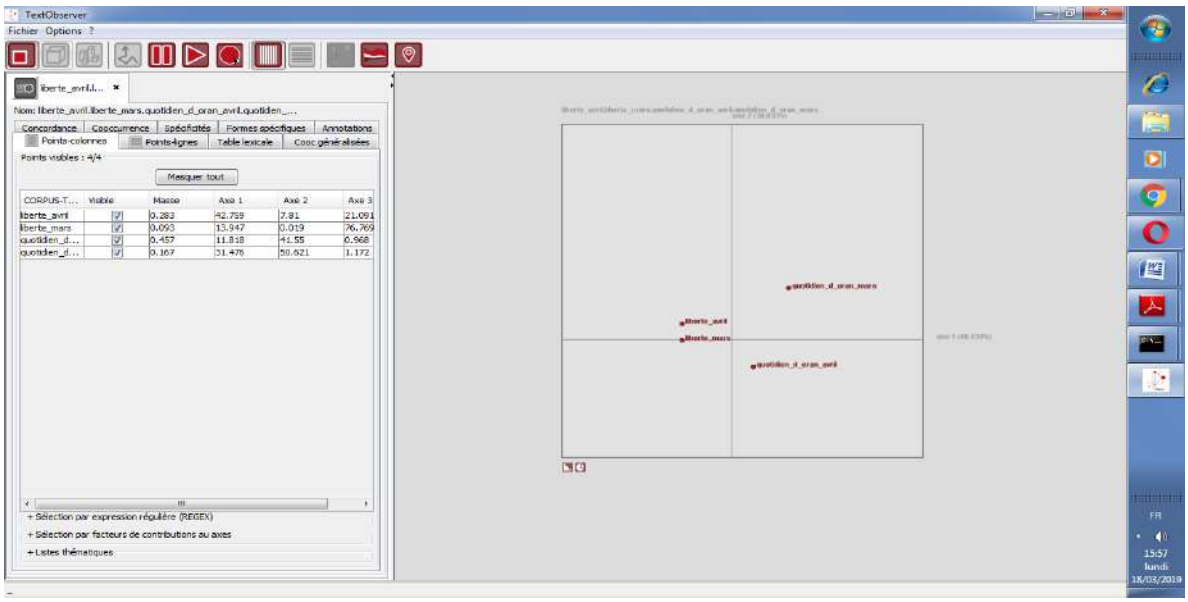


Figure 03 : A. F. C. des sous parties du corpus (TextObserver)

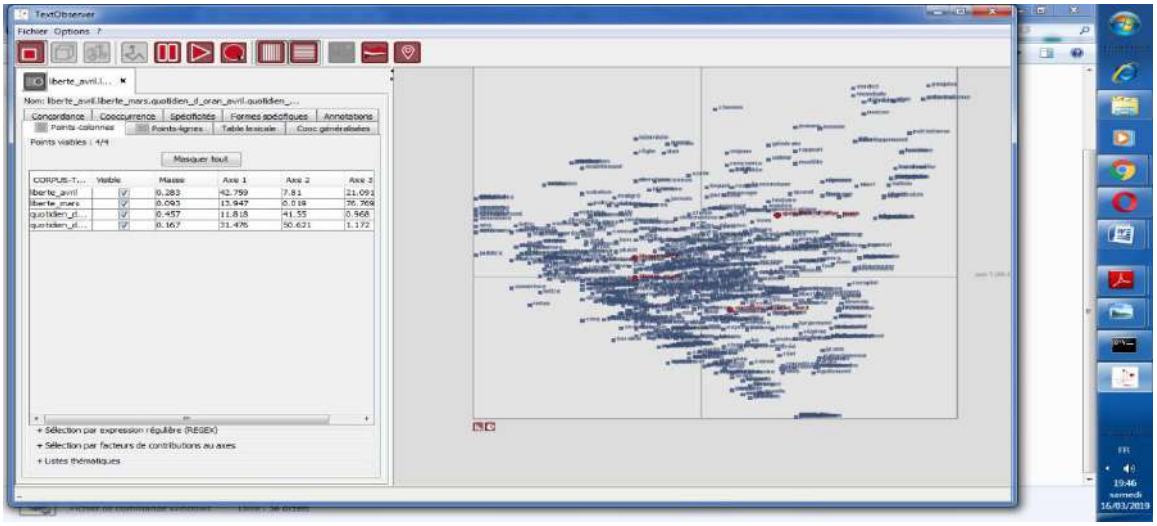


Figure 02 : A. F. C des points contributifs pour chaque sous corpus. (TextObserver)

Plusieurs lectures visuelles de la carte AFC sont possibles. La première lecture de la figure (1) montre les deux premiers axes : axe 1 horizontal (48, 44) et axe 2 vertical (30, 83) qui fournissent à eux deux pratiquement toute l'information.

L'AFC de la figure 2 vise à décrire les relations de proximités ou d'hostilité entre les éditoriaux des journaux sur le plan lexique. Cette figure illustre une autre

fonctionnalité du TextObserver permettant d'afficher sur la carte factorielle les points lignes les plus contributifs sur l'axe (1) et (2). Nous distinguons très clairement des différences dans leur façon de commenter l'événement.

La lecture de l'axe vertical, la partie droite et la partie gauche du graphique montre qu'à droite se trouve rassemblé tout le vocabulaire lié au discours électoral.
La lecture de l'axe horizontal, En effet, l'axe horizontal sépare les quotidiens de Liberté des éditoriaux du Quotidiens d'Oran.

Pour confirmer cette lecture de l'AFC, il faut revenir à la statistique comparative de la Méthode des Spécificités[1] qui rend compte des formes qui sont sur-employées dans chaque journal du corpus (Liberté versus Quotidien d'Oran avant et après élections).

Ci-après les principales formes spécifiques de chaque éditorial suffisent pour saisir les thématiques mis en avant par chaque type de quotidien :

Liberté du mois de Mars	**Quotidien d'Oran Mars**
campagne, ouverture, candidats, mandat, président, élection, urnes, Bouteflika, Benflis, Sellel, Barakat	*stabilité, régression, état, nation, progrès, peuples, banque, corruption, mondiale, Tunisie, économique, monde, africains, société.*
Liberté d'Avril	**Quotidien d'Oran avril**
Campagne, mandat, sécurité, candidats, scrutin, fraude, électeurs, tension, accord, réconciliation.	*Pouvoir, mesure, vote, campagne, crise, consensus, menace, libertés, démocratie, complot, transition, algérien, peur, changement, Opposants, statuquo*

Tableau 01 : Affichage des points contributifs pour chaque sous-corpus

1. La Méthode des Spécificités rend compte de la sur-représentation ou de la sous-représentation d'une forme, d'un groupe de forme ou d'un empan textuel dans les parties du corpus et ce, à partir de fréquences probabilisées.

Ce tableau nous informe sur les thématiques du corpus. Ces spécificités lexicales majeures montrent que les éditoriaux de Liberté s'intéressent beaucoup au sujet des élections présidentielles 2014, ils les exploitent presque exclusivement tandis que les éditoriaux du Quotidien d'Oran s'intéresse aux sujets nationaux et internationaux pendant la période électorale algérienne de 2014.

Dans le journal Liberté, nous trouvons en tête de liste : ***campagne, ouverture, mandat, Bouteflika, électoral, candidat, pouvoir, régime, président, mandat (dans la période préélectorale et postélectorale).***

Et dans le Quotidien d'Oran, nous notons dans la période pré-élection des thèmes variés internationaux (monde, Tunisie, Afrique…).

Mais nous remarquons que les éditorialistes (en mois d'Avril) ont évoqué le thème des présidentielles d'où l'emploi des mots suivants : ***Pouvoir, mesure, vote, campagne, crise, consensus, menace, libertés, démocratie, complot, transition, algérien, peur, changement, Opposants, statuquo.***

Donc, parmi le vocabulaire sur-représenté dans les articles de journalistes, nous constatons la présence de termes indiquant le champ lexical des élections présidentielles.

L'Analyse Factorielle nous a permis de faire une première prise de contact avec le corpus mais pour dépasser ce niveau de synthèse, il faut appréhender le texte directement là où le sens se construit, c'est-à-dire dans le syntagme où la combinatoire des mots élabore les thématiques des articles.

En consultant les concordances[1], programme lexicométrique documentaire qui facilite le retour au contexte pour chaque mot afin de comprendre le sens des unités choisies, On observe une grande variabilité de la fréquence d'emploi des formes, d'un journal à l'autre. Ce qui ne suffit pas de mesurer et ordonner les contrastes entre différentes parties (journaux).

Revenons à notre corpus pour mesurer la valeur des spécificités des formes et commençons par analyser :

1.

1.1. Campagne

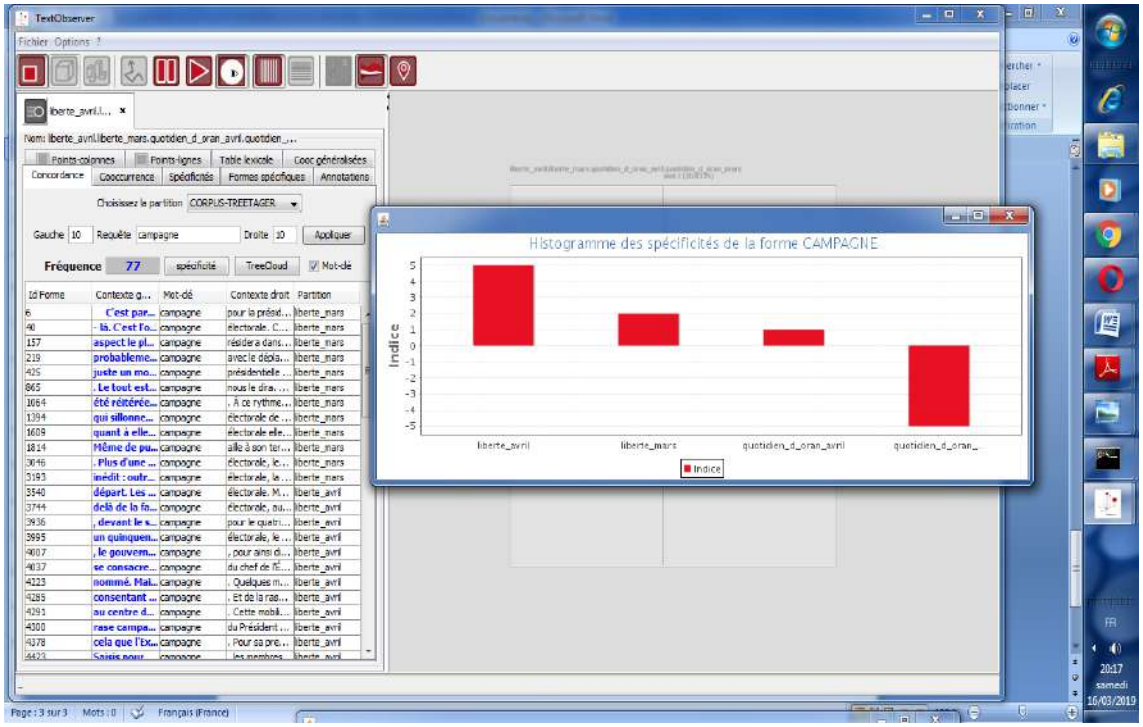


Figure : Occurrences du thème « campagne » dans le corpus éditorial

Nous constatons que « campagne » a une fréquence élevée dans les éditoriaux de notre corpus (77 occurrences). Une telle fréquence se justifie dans l'évènement des présidentielles. Mais nous remarquons dans l'histogramme que le thème de la compagne est spécifique positif dans les deux quotidiens en mois d'avril c'est-à-dire sur employés par les journalistes et ce par rapport au reste du corpus. La spécificité positive est d'interprétation aisée : elle nous indique que les deux journaux Liberté et Quotidien d'Oran sont impliqués et intéressés par la campagne électorale. En revanche, nous remarquons que le Quotidien d'Oran n'a pas abordé ce thème en mois de mars.

1.2. Ouverture

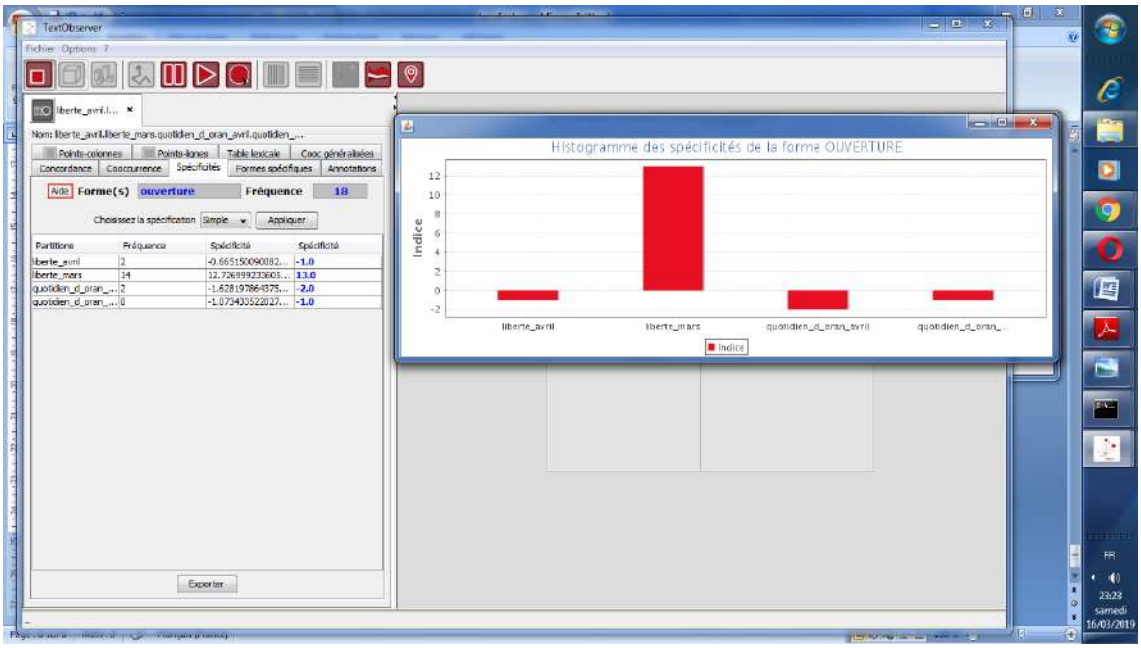


Figure : Occurrences du thème « ouverture » dans le corpus éditorial

Après examen de ce graphique et occurrences, nous avons constaté que la lecture de ces données n'est pas évidente. Nous remarquons que la lexie « ouverture » est positive dans Liberté uniquement en mois d'avril, c'est-à-dire sur employée par les journalistes et ce par rapport au reste du corpus. Nous pouvons interpréter ce résultat par le fait que le journal Liberté est le plus impliqué et intéressé par l'ouverture du champ politique lors de la compagne électorale. Quant à la spécificité négative dans le Quotidien d'Oran, elle est plus difficile à interpréter. On pourrait dire que les journalistes de ce journal voient que la compagne électorale est superficielle et formelle fondée sur les louanges du passé et rien ne s'affiche comme espoir dans l'horizon.

1.3. Quatrième mandat

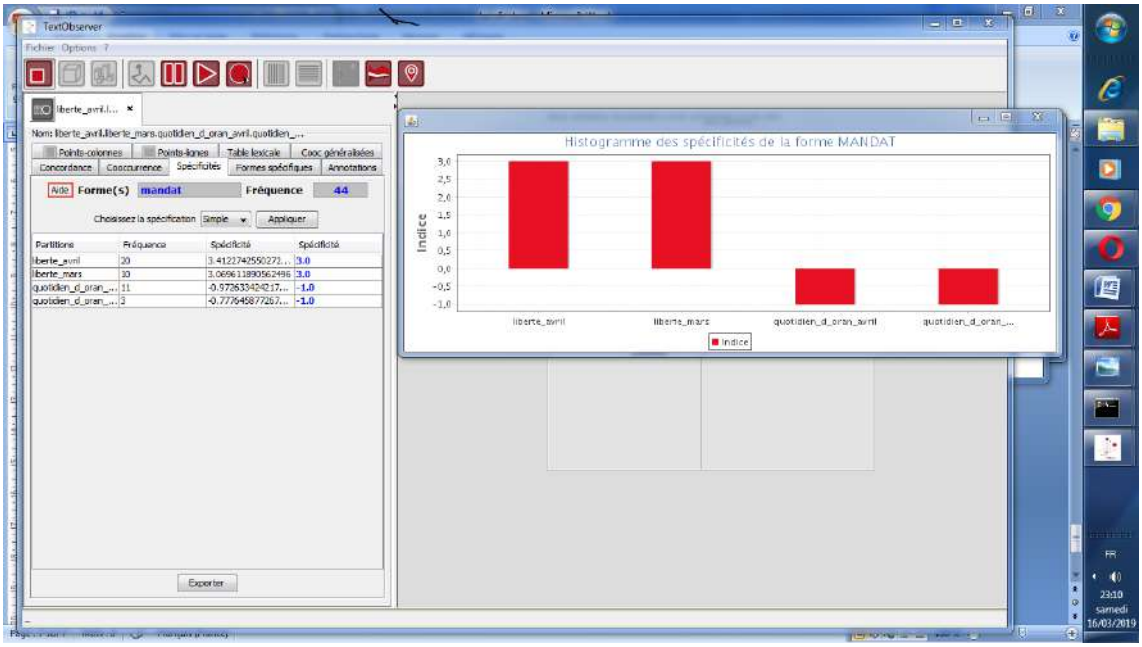


Figure : Occurrences du thème « mandat » dans le corpus éditorial.

La distribution de ce thème en fréquence relative sur la partition des sous corpus Liberté confrontant à l'histogramme des spécificités de la partition des sous corpus Quotidien d'Oran montre le suremploi chez les éditorialistes de Liberté et le sous-emploi chez les éditorialistes du Quotidien d'Oran. Dans ce dernier, la spécificité est négative puisqu'il est question de quatrième mandat si le président sortant venait à être réélu et que sa récurrence dans la presse est tout à fait normale. Même si la spécificité est positive dans Liberté mais la forme « quatrième mandat » est en réalité péjorative puisque pour les éditorialistes la reconduction de Bouteflika – vue comme menace.

Le quatrième mandat, nous l'a déjà remarqué, est un sujet de préoccupation majeur pour les journalistes des deux éditoriaux. Il a un lien direct avec le pouvoir, C'est ce qu'on peut lire dans la figure suivante qui présente les mots qui sont attirés par la lexie « quatrième mandat » dans notre corpus. Nous présentons les résultats des cooccurrences du « quatrième mandat » par l'histogramme et le nuage arboré[11] suivants :

1. Les nuages arborés permettent de visualiser les mots les plus fréquents d'un texte autour d'un arbre reflétant leur cooccurrence dans le texte (Gambette & Véronis, 2009).

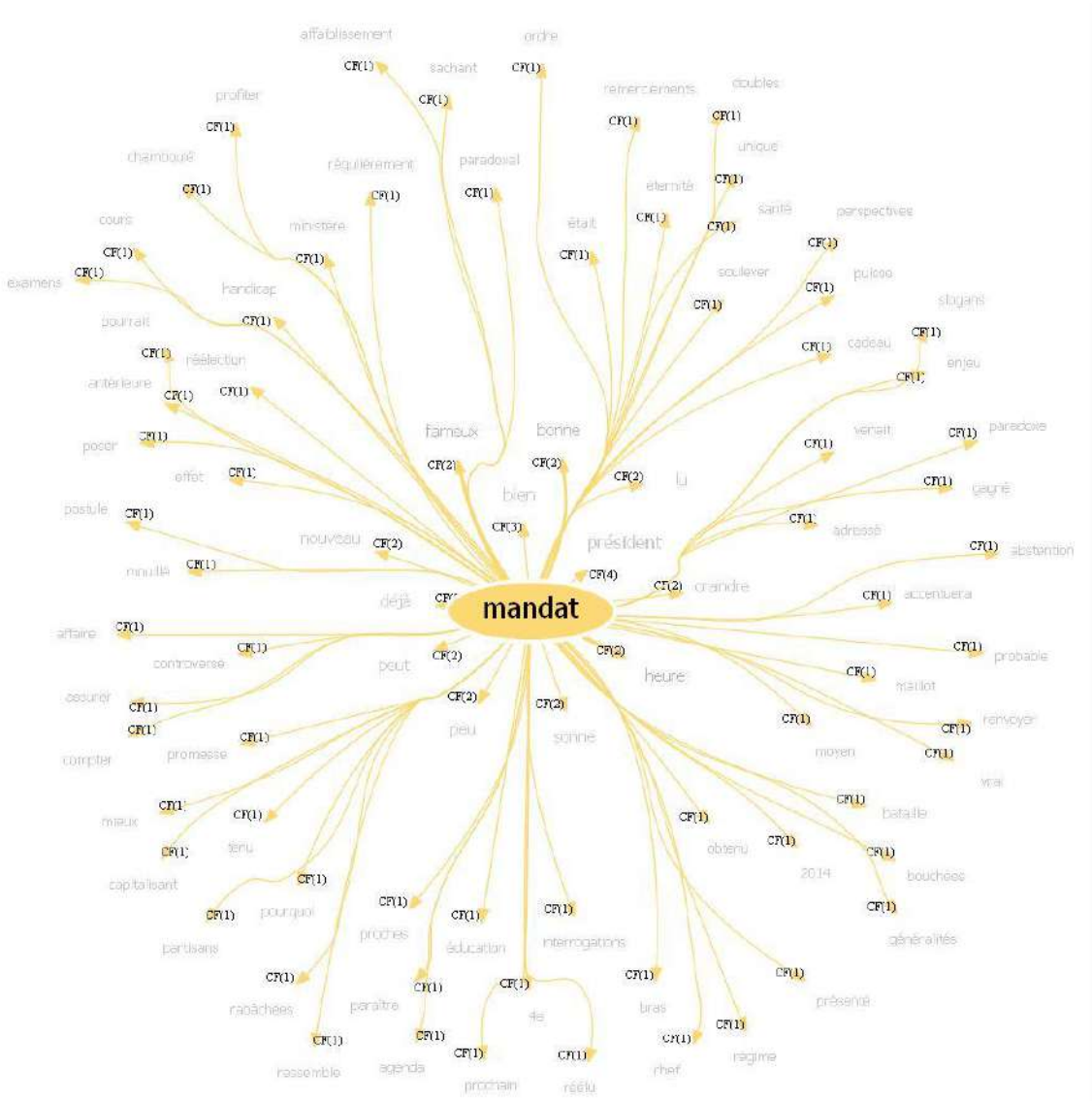


Figure : Nuage arboré des contextes de « quatrième mandat » dans l'éditorial de Liberté.

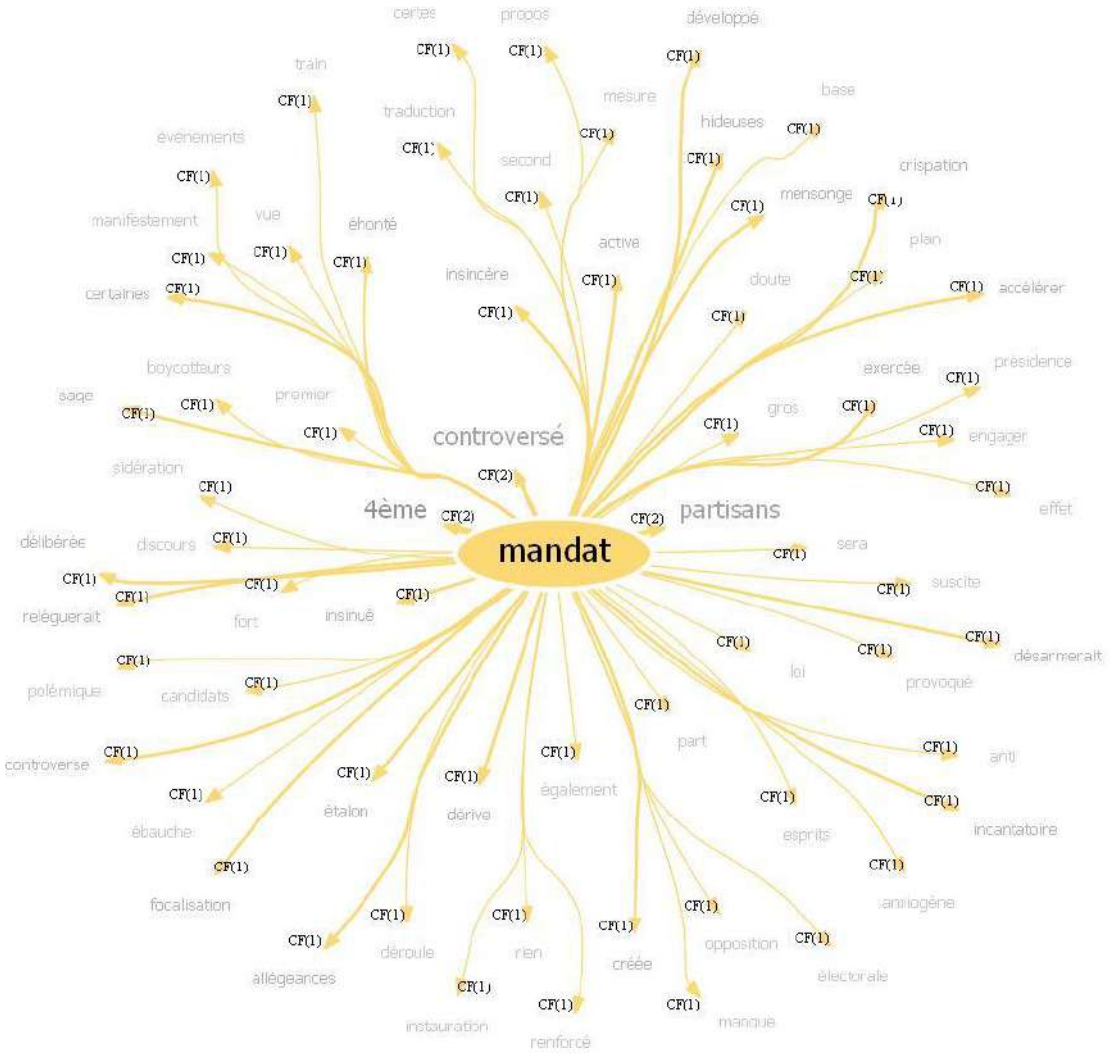


Figure : Nuage arboré des contextes de « quatrième mandat » dans l'éditorial du Quotidien d'Oran.

Notons aussi, à travers ces deux nuages, une autre différence entre les deux journaux. La forme quatrième mandat est négative chez le "Quotidien d'Oran" et positives chez les "Liberté". Le Quotidien d'Oran emploie : **controversé, insincère, éhonté, dérive**. Par contre, liberté emploie davantage les mots comme « **président »,** «bien», «nouveau », « fameux », « bonne »,

Selon l'histogramme représentatif, le terme *mandat,* est de 44 occurrences reparties selon ce qui suit, 30 pour " le quotidien, liberté" et 14 pour "le quotidien

d'Oran", ce qui montre un intérêt plus ou moins accordé par le journal liberté au sujet du 4eme mandat, surtout en mois d'avril en pleine période de compagne et après les élections, cela explique, en se référant également aux termes paraissant en nuage arboré *« président, **b**ien, nouveau, fameux, bonne »*, que ce quotidien n'affiche pas une prise de position claire par rapport au 4 eme mandat, à l'inverse du quotidien d'Oran qui n'a que 14 occurrences mais, par ses termes *« controversé, insincère, éhonté, dérive »*., il s'implique et prend une position défavorable à ce theme.

1.4. Les pesonalités politiques

1.4.1. Bouteflika

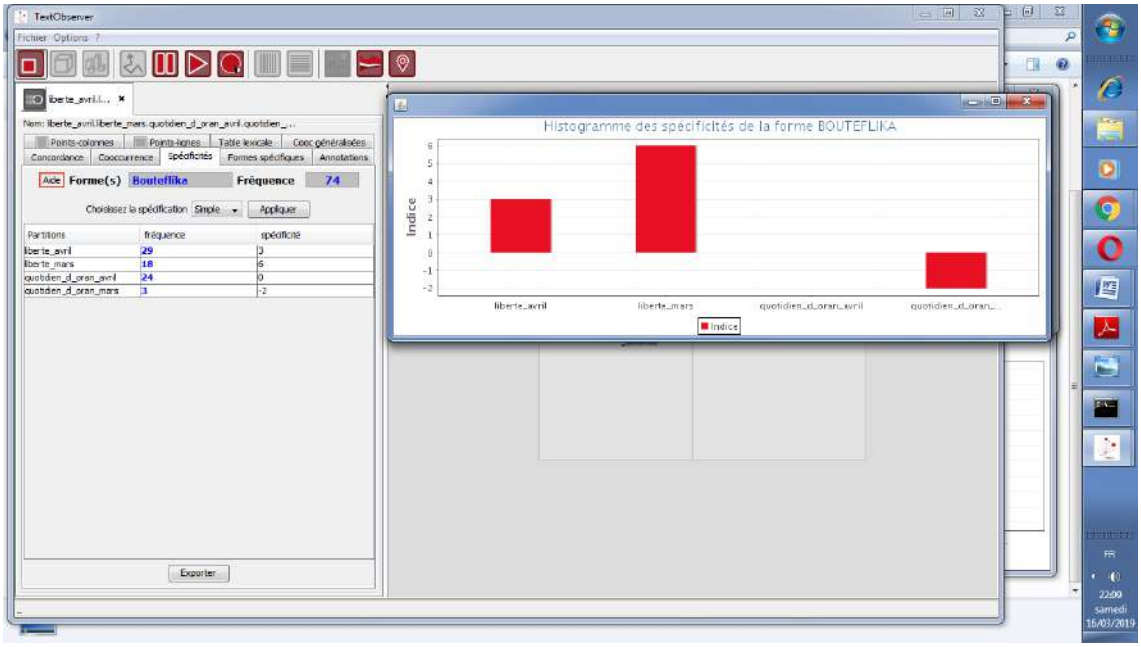


Figure : Occurrences du thème « Bouteflika » dans le corpus éditorial

La manifestation de la forme *Bouteflika* sur les deux éditoriaux et sur les deux mois est de 74 fréquences, 47 pour liberté et 27 pour le quotidien d'Oran, ce qui explique l'importance médiatique donnée à ce premier personnage vis-à-vis du sujet d'actualité nationale. Par comparaison, nous dénotons ainsi une primauté d'intérêt portée par le journal « *liberté* » à ce sujet, peu avant les élections mais surtout après les élections.

1.4.2. Benflis

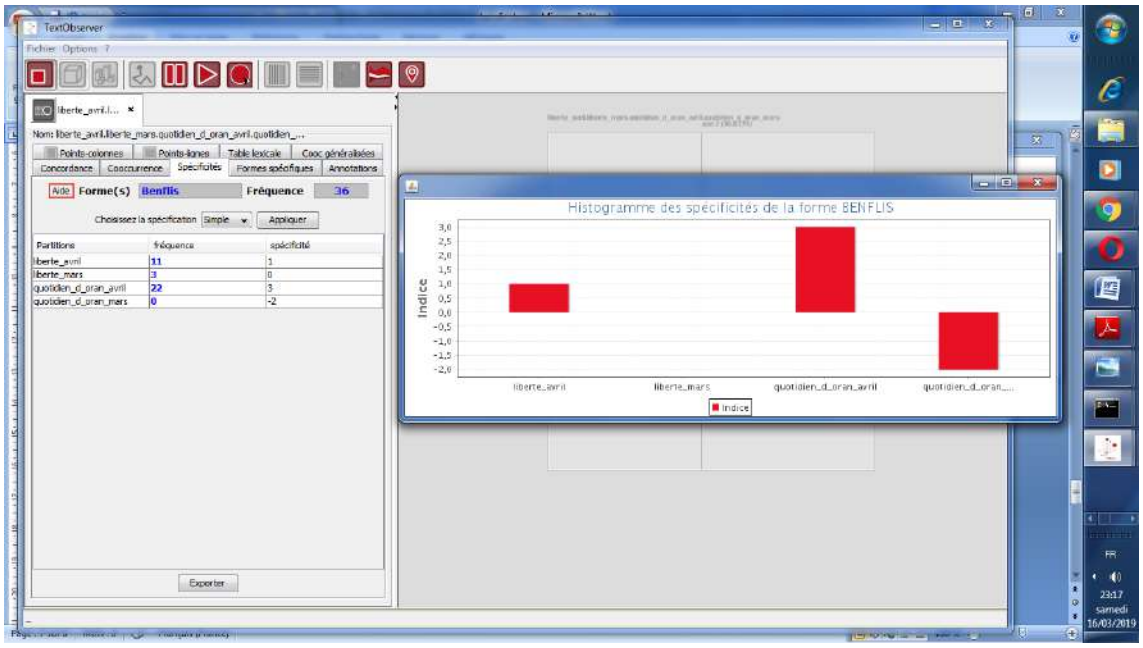


Figure : Occurrences du thème « Benflis » dans le corpus éditorial

Pour cette personnalité, l'apparition de la forme Benflis sur les deux éditoriaux et sur les deux mois est moins importante, candidat concurrent, elle est de 36 fréquences, 14 pour liberté et 22 pour le quotidien d'Oran, ce qui explique l'intérêt médiatique donné à ce personnage vis-à-vis de l'événement. Et nous pouvons donc constater une légère considération accordée par le journal le Quotidien d'Oran au personnage de Benflis avant les élections mais un peu mieux après les élections.

1.4.2. Sellal

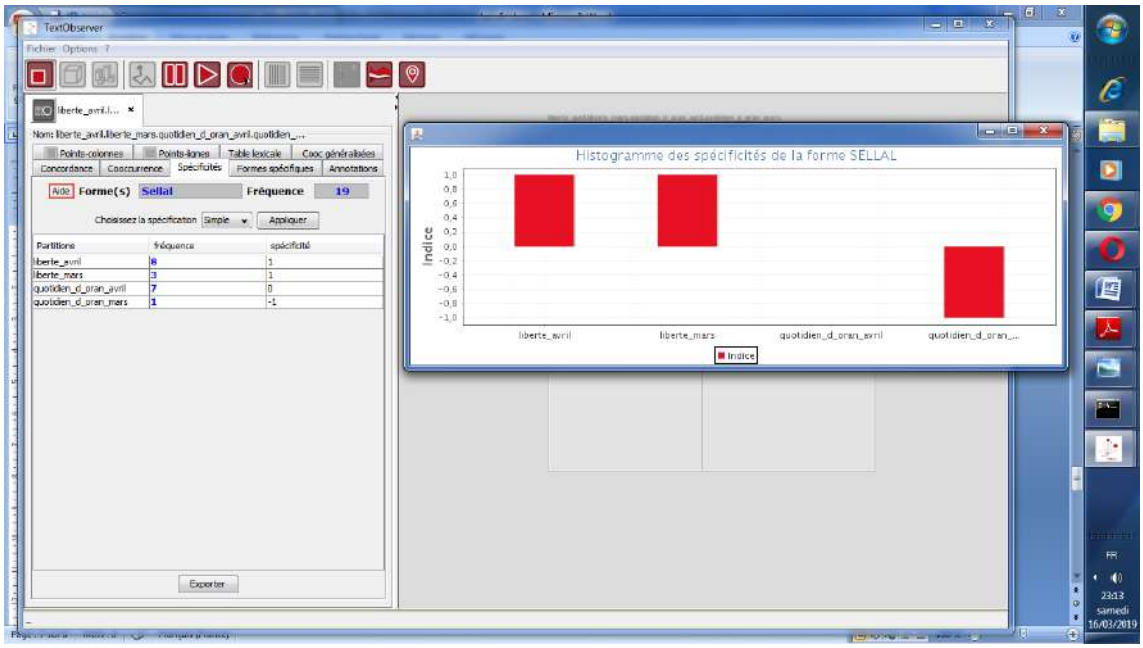


Figure : Occurrences du thème « Sellal » dans le corpus éditorial

Le personnage de Sellal arrive en 3eme position avec 19 occurrences, reparties : 11 pour *liberté* et 8 pour *le quotidien d'Oran,* importance accordée lors et après les élections.

Le constat statistique et les observations que nous avant précédemment portées en matière de comparaison d'occurrences des trois personnalités, nous donnent à faire la lecture de sens suivante : les deux éditoriaux s'accordent à donner de l'importance à ces personnages en fin de campagne électorale et après les élections. Mais avec un pas d'avance pris par l'éditoriale *liberté* en faveur de *Bouteflika* et inversement pour *le quotidien d'Oran* qui s'intéresse plus à *Benflis.* Tenant compte de leur objectivité et modération connues, mais aussi un certain penchant progressiste. On peut dire que *liberté* a donné sens d'une parité et objectivité, mais *le quotidien d'Oran* a porté plus d'intérêt à Benflis, interprétant ainsi une éventuelle faveur au candidat de l'opposition et ce dépend des thèmes abordés.

1.5. Pouvoir

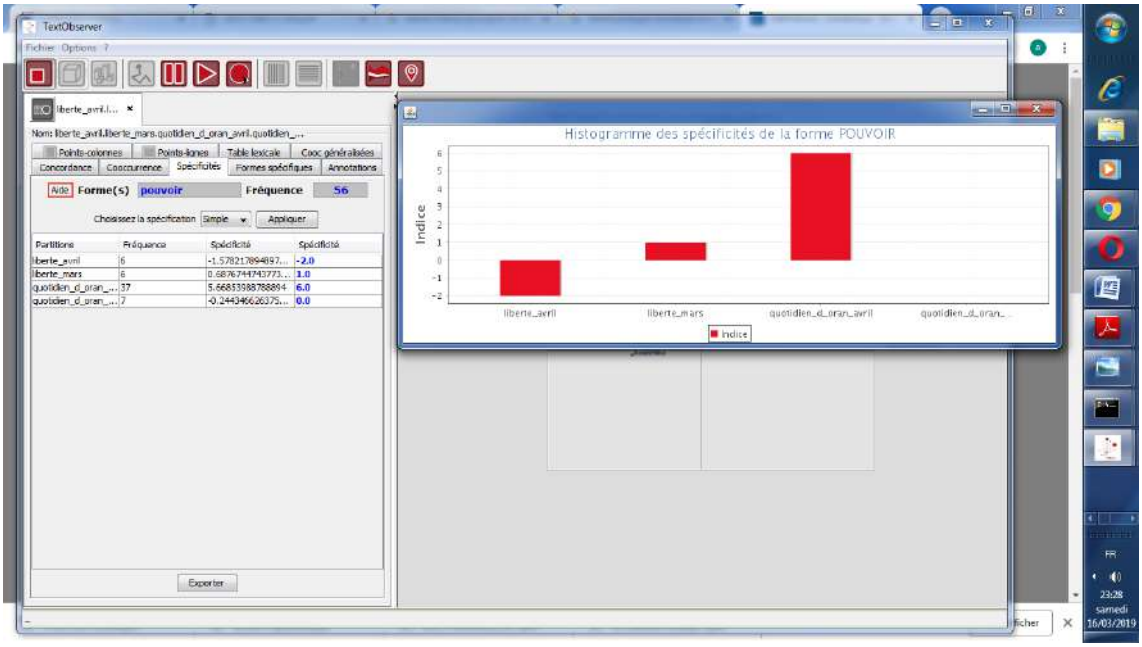


Figure : Occurrences du thème « pouvoir » dans le corpus éditorial

1.6. Système

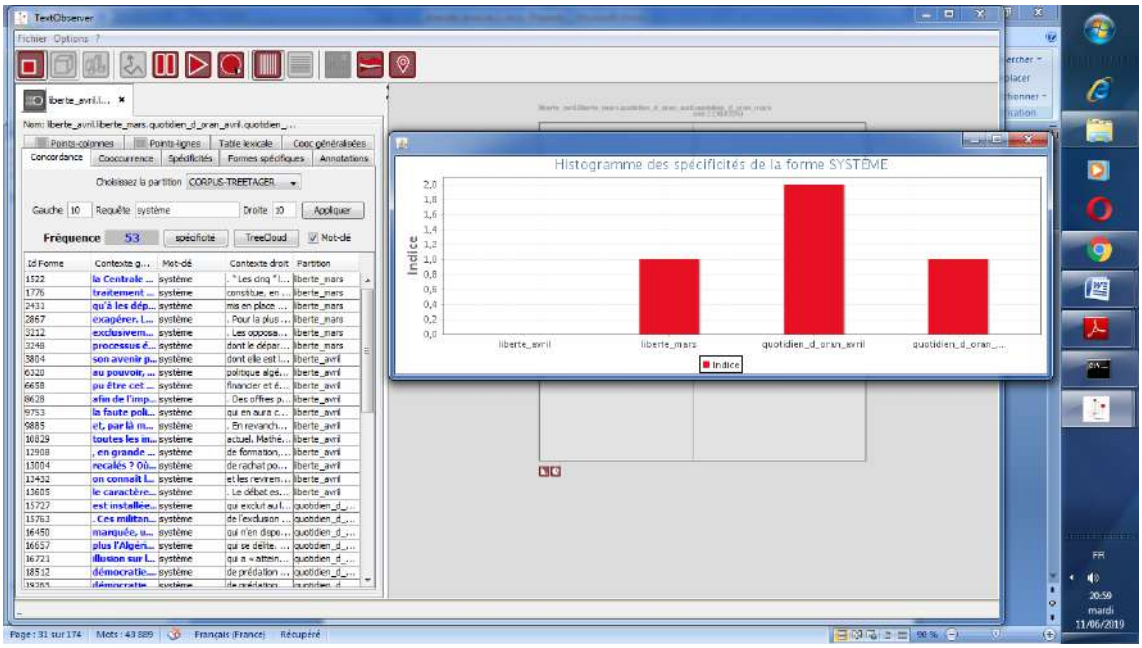


Figure : Occurrences du thème « système » dans le corpus éditorial

1.7. Régime

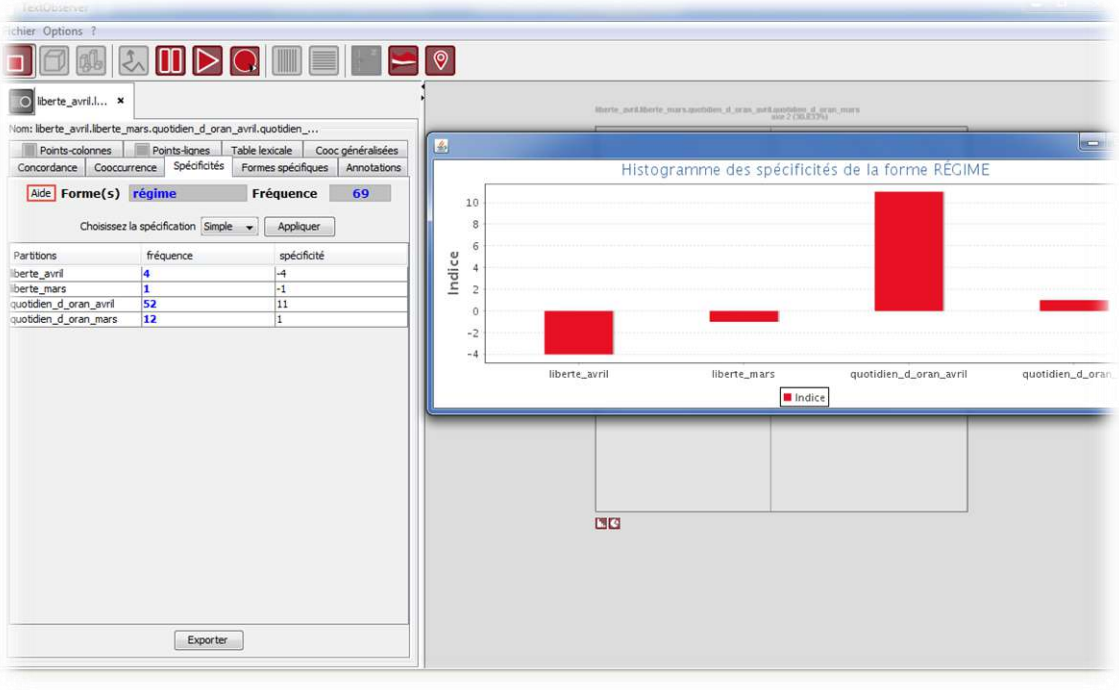


Figure : Occurrences du thème « régime » dans le corpus éditorial

Pouvoir « *puissance et autorité* », régime « *manière de gouverner et gérer un état* », système « *entité et organisation* », ces trois termes font partie du champ lexical du mécanisme et fonctionnement en politique, et revoient à ceux qui détiennent les décisions et les institutions qui les abritent. En tout nous avons compté « 56 occurrences pour pouvoir, 53 pour système et 29 pour régime ». Ces termes sont de présence remarquable et expliquée par la centralité du thème dans l'action politique. Le terme pouvoir est le plus dominant dans les deux éditoriaux dont nous distinguons le sens péjoratif qui renvoie à la puissance, l'autorité et la capacité à recourir à la répression et c'est le sens et le contexte dans lequel est employé généralement ce terme dans les écrits journalistiques. Et cela explique une éventuelle prise de position à l'encontre du pouvoir.

1.8. La fraude

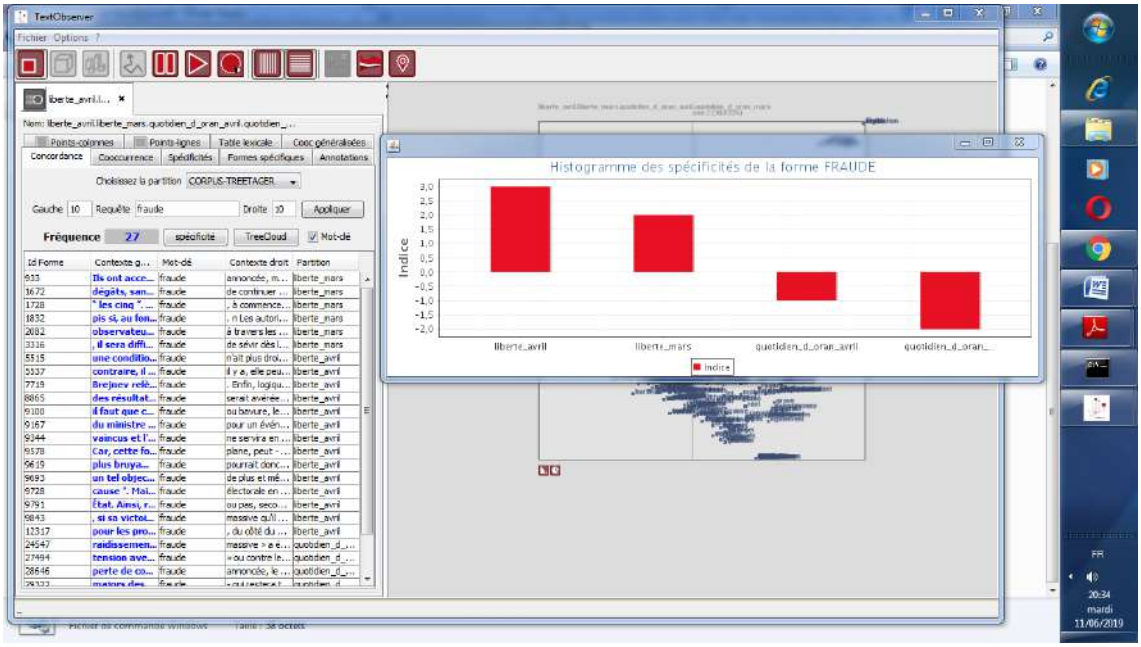


Figure : Occurrences du thème « fraude » dans le corpus éditorial

Les remarques à porter au thème *fraude* sont au nombre de 27 sur les deux éditoriaux et sur les deux mois, considéré comme minime et réduite, et qui s'explique par l'emploi stylistique spécifique aux écrits journalistiques implicite et indirecte de l'acte de fraude à l'image des figures de styles et les non-dits...etc. médiatiquement ce thème est évoqué, mais qui peut suggérer sa présence en force dans la réalité.

1.9. Statuquo et transition

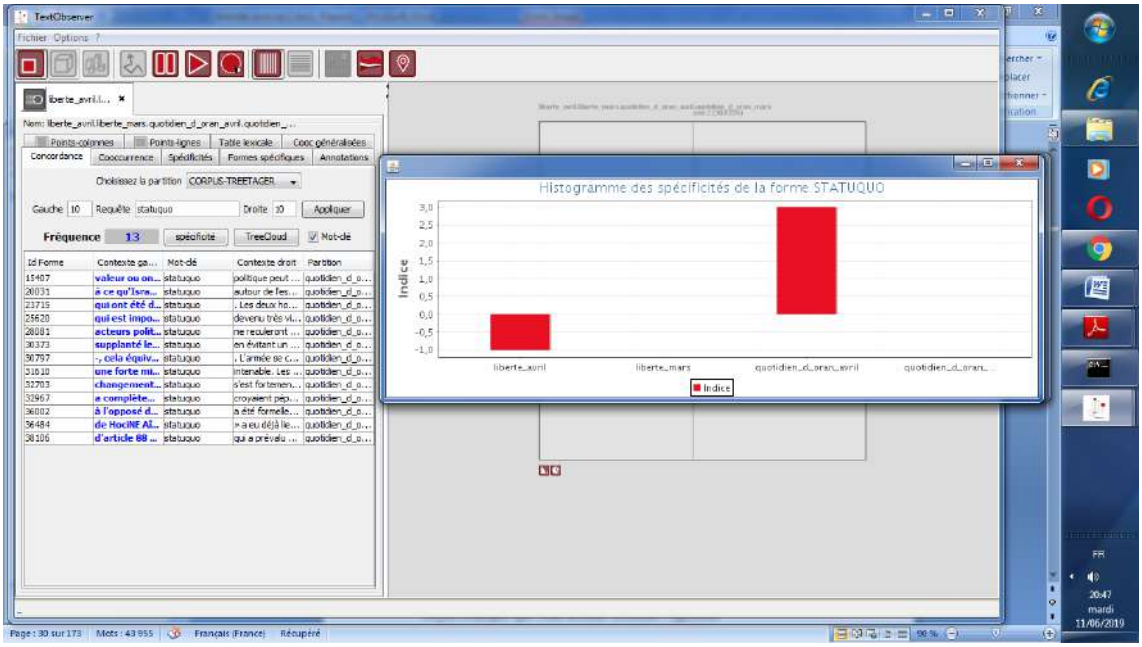


Figure : Occurrences du thème « statuquo » dans le corpus éditorial

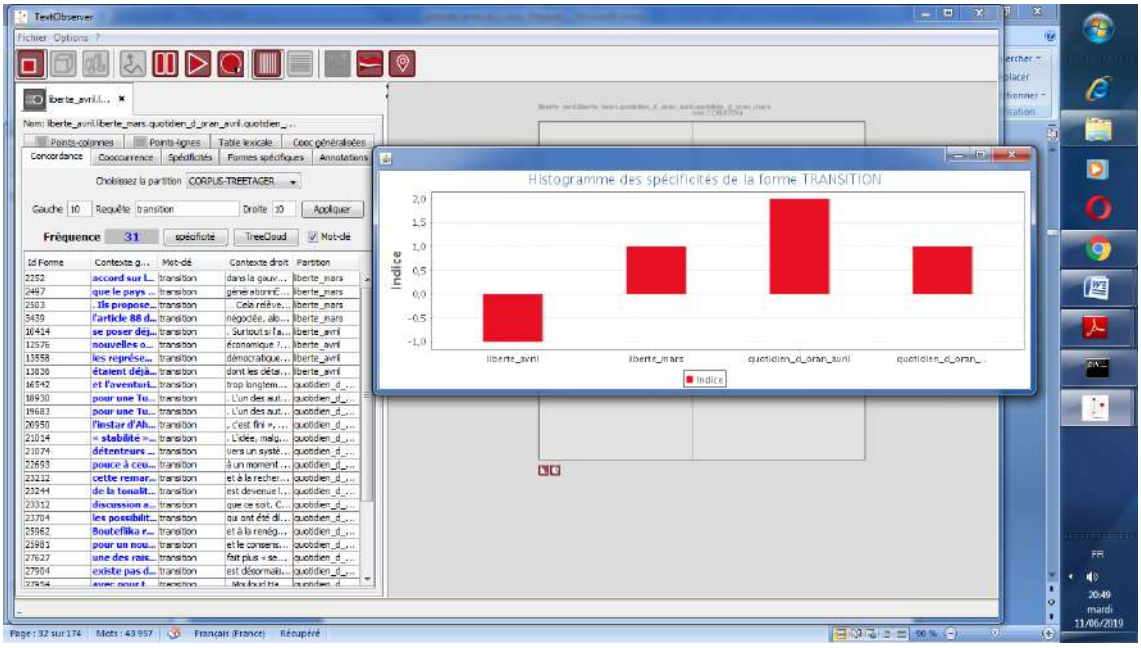


Figure : Occurrences du thème « transition » dans le corpus éditorial.

Nous pouvons, par observation et comparaison depuis l'histogramme des Occurrences des deux thèmes *« statuquo »* et *« transition »*, qui s'oppose clairement, faire le constat suivant.

Le terme *statuquo*, qui renvoie au maintien du système en place et son prolongement, est de '13 fréquences' abordé le plus par l'éditorial du *Quotidien d'Oran,*

surtout en mois d'avril tandis que le terme *transition* qui porte sur le changement et l'alternance des pouvoirs, a marqué '31 fréquences' partagées presque à égalité par les deux éditoriaux sur les deux mois, alors on avance une primauté de la *transition* sur le *statuquo*, ce qui donne à croire que le journal le *Quotidien d'Oran* par son éditorial a opté pour Ali Benflis dans les observations précédentes, et là, il montre davantage sa tendance probable pour *la transition* bien sûr selon les statistiques.

2. Analyse des stratégies argumentatives

2.1. Analyse des éditoriaux dans la période pré-électorale

Article 01 : Les meetings et la politique ; Publié le 23-03-2014 / Liberté

C'est parti ! La campagne pour la présidentielle du 17 avril commence. Les Algériens vont découvrir les programmes des candidats en lice. Rien de nouveau jusque-là. C'est l'objectif même de toute campagne électorale. Ce sera du déjà vu ou du déjà entendu. Les promesses, il y en aura. Les engagements solennels aussi. Mais la question est de savoir si les candidats vont aborder les vrais problèmes que vit le pays et les véritables défis de l'avenir. Rien de moins sûr ! Mais les meetings qu'ils auront à animer à travers les localités de l'Algérie profonde révéleront, à coup sûr, les attentes des citoyens. Emploi, logement, santé, éducation, transport, surtout que les griefs des Algériens sont nombreux. Sans doute, l'aspect le plus important et le plus croustillant de la campagne résidera dans les petites phrases des partisans du Président-candidat. L'esprit de l'apaisement l'emportera certainement sur la provocation. À moins que l'on cherche à rallumer des brasiers éteints et à susciter des problèmes là où il n'y en a pas. On aura probablement un avant-goût de ce que sera la campagne avec le déplacement aujourd'hui d'Abdelmalek Sellal à Adrar et à Tamanrasset.

Au-delà, il s'agira de sonder les intentions de la population sur le scrutin présidentiel. Autrement dit, lorsqu'on sait que la donne de l'abstention n'est plus un tabou depuis les législatives de 2007, il faudrait savoir si les Algériens iront voter en masse ou non. La dépolitisation de la société, entamée depuis les années 2000, a fait que les partis, qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition, ne mobilisent plus comme avant. Les lobbies de l'argent sale qui ont investi les circuits politiques ont achevé ce qui restait de la conscience politique et de la valeur du militantisme. C'est un défi majeur à prendre en considération. La réussite d'un meeting n'est pas tant sa couverture médiatique par les journaux et les TV, mais c'est surtout l'importance de l'adhésion populaire qu'il aura suscitée.

1. Analyse argumentative des cellules du texte

1ère Cellule

« *C'est parti ! La campagne pour la présidentielle du 17 avril commence. Les Algériens vont découvrir les programmes des candidats en lice. Rien de nouveau jusque-là. C'est l'objectif même de toute campagne électorale. Ce sera du déjà vu ou du déjà entendu. Les promesses, il y en aura. Les engagements solennels aussi. Mais la question est de savoir si les candidats vont aborder les vrais problèmes que vit le pays et les véritables défis de l'avenir. Rien de moins sûr ! Mais les meetings qu'ils auront à animer à travers les localités de l'Algérie profonde révéleront, à coup sûr, les attentes des citoyens. Emploi, logement, santé, éducation, transport, surtout que les griefs des Algériens sont nombreux. Sans doute, l'aspect le plus important et le plus croustillant de la campagne résidera dans les petites phrases des partisans du Président-candidat. L'esprit de l'apaisement l'emportera certainement sur la provocation. À moins que l'on cherche à rallumer des brasiers éteints et à susciter des problèmes là où il n'y en a pas. On aura probablement un avant-goût de ce que sera la campagne avec le déplacement aujourd'hui d'Abdelmalek Sellal à Adrar et à Tamanrasset.*

Au-*delà, il s'agira de sonder les intentions de la population sur le scrutin présidentiel. Autrement dit, lorsqu'on sait que la donne de l'abstention n'est plus un tabou depuis les législatives de 2007, il faudrait savoir si les Algériens iront voter en masse ou non. La dépolitisation de la société, entamée depuis les années 2000, a fait que les partis, qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition, ne mobilisent plus comme avant.»*

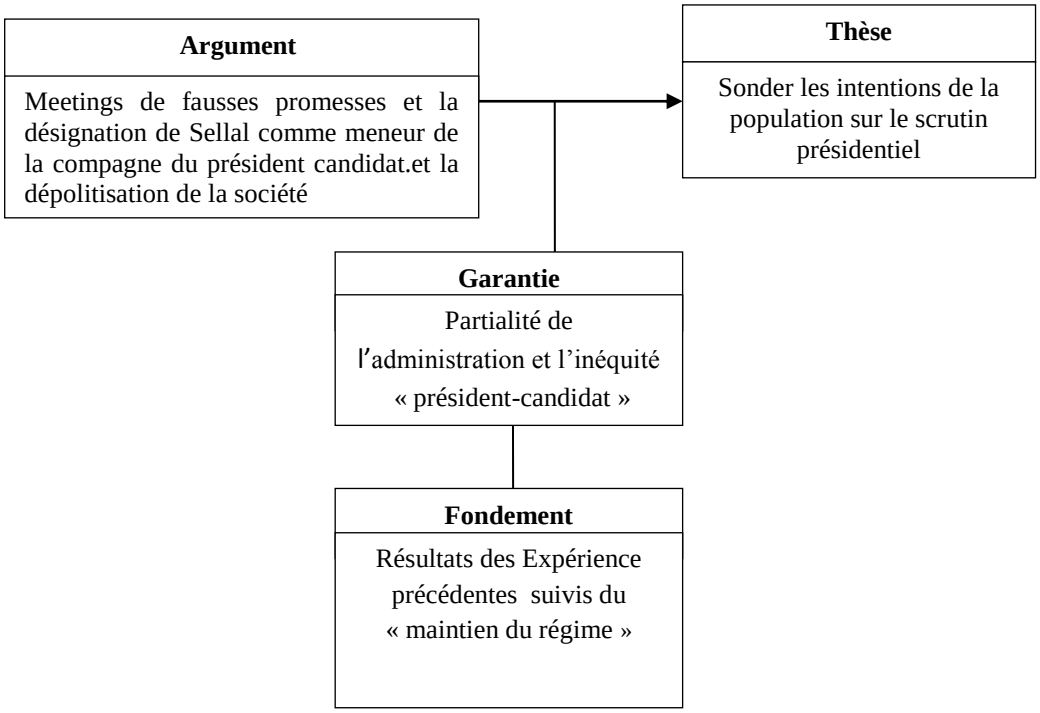
- La cellule en question nous informe que la compagne électorale s'annonce, comme ses précédentes, avec le même scénario ; vides de sens et pleine de fausses promesses. Surtout qu'elle est menée par le 1er ministre et le comédien par excellence ; Sellal.l'objectif serait non pas pour qui les citoyens vont-ils voter, mais vont-ils voter ou pas !

- Problématisation

La compagne électorale, va-t-elle répondre aux attentes des citoyens ou c'est juste pour sonder leurs intentions sur le scrutin présidentiel ?

Dans le cas général, une compagne électorale engage son meneur à présenter son programme qui doit être riche et porteur de réponses aux attentes des citoyens, afin de les convaincre à en prendre part. Nous disons, en repense à la problématique formulée,

que les élections qui s'annoncent par une compagne déjà marquée par la partialité en faveur du candidat président, en désignant le premier ministre à sa tête, ne saurait assurer l'équité et la transparence, et ne serait davantage qu'à mauvais dessein.



Observation sur le schéma argumentatif et les types d'arguments

La thèse défendue par le journaliste : sonder les intentions de la population sur le scrutin présidentiel –est justifiée par l'argument qui présente la cause - *les fausses promesses et la désignation de Sellal comme meneur de la compagne du président candidat et la dépolitisation de la société.* La conclusion est inférée à partir de l'expression - *la Partialité de l'administration et l'iniquité,* qui suggére que que les élections qui s'annoncent par une compagne déjà marquée par la partialité en faveur du candidat président ne saurait assurer l'équité et la transparence, et ne serait davantage qu'à mauvais dessein.

La thèse est appuyée par un élément de validation qui porte sur des expériences précédentes « maintien du régime ». Dans cette cellule, il s'agit d'un argument par raisonnement : par le précédent.

2ème Cellule

« *Les lobbies de l'argent sale qui ont investi les circuits politiques ont achevé ce qui restait de la conscience politique et de la valeur du militantisme. C'est un défi majeur à prendre en considération. La réussite d'un meeting n'est pas tant sa couverture médiatique par les journaux et les TV, mais c'est surtout l'importance de l'adhésion populaire qu'il aura suscitée.* »

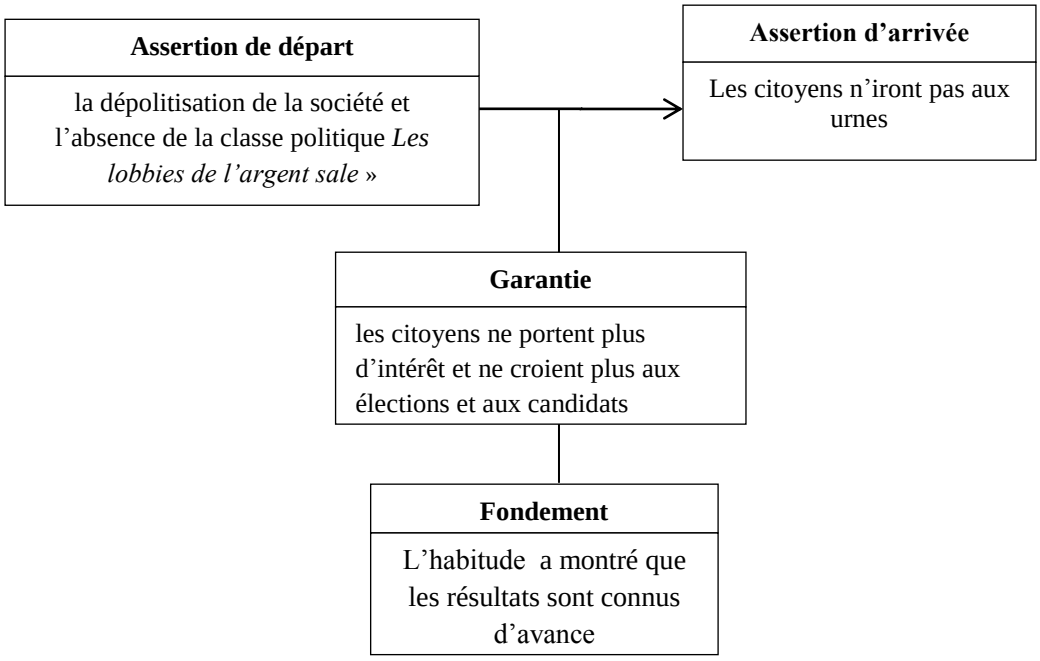
Outre la dépolitisation de la société par le régime, la classe des affairistes « *Les lobbies de l'argent sale* » qui se sont ingérés dans la politique, ont anéanti ce qui reste de la conscience politique.

Problématisation

Devant la dépolitisation de la société et l'absence de la classe politique, la réussite d'un meeting aurait –elle comme cause l'ouverture médiatique ou plutôt la présence massive du public ?

Nous pouvons dire qu'une société, quand elle est dépolitisée, elle ne porte aucun intérêt au actes politiques. Donc il est de rational que ces meetings soient formels et destinés uniquement à peser l'intérêt par la présence massive.

Type d'argument : par raisonnement : fondé sur la causalité.



Observation sur le schéma argumentatif et le type d'argument

Les citoyens n'iront pas aux urnes est la conséquence de la dépolitisation de la société et l'absence de la classe politique impacté par les affairistes « *Les lobbies de l'argent sale* ». Cette idée est renforcée par l'expression- les citoyens ne portent plus d'intérêt et ne croient plus aux élections et aux candidats. Il s'agit d'un argument basé sur une opération de raisonnement à partir, d'une donnée du réel dans le champ de la causalité –ad –consequentiam. Il y' a un élément de validation- qui l'habitude a montré que les résultats sont connus d'avance, qui garantit l'affirmation –Les citoyens n'iront pas aux urnes.

2. Synthèse des analyses concernant le schéma argumentatif

-1 ère cellule : argument + loi de passage explicite +thèse +élément de validation explicite.

- 2ème cellule argument explicite + loi de passage implicite + thèse implicite + élément de validation.

Schéma argumentatif	***Argument explicite***	***Loi de passage explicite***	***Loi de passage implicite***	***Thèse explicite***	***Thèse implicite***	***Elément de validation***
Occurrences dans 2 cellules	2	1	1	1	1	2

On peut observer que l'argument est toujours explicite, la thèse est explicite dans la première cellule et implicite dans la deuxième, la loi de passage est explicite dans la première cellule et implicite dans la deuxième et l'élément de validation apparait à deux reprises. Dans le schéma argumentatif la loi de passage est en général implicite, et cela est dû à une caractéristique du propre processus argumentatif qui s'appuie sur un univers de connaissances et de croyances partagées par le sujet argumentant et son interlocuteur.

A la cellule 2 : les citoyens ne portent plus d'intérêt et ne croient plus aux élections et aux candidats et dans ce cas nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une loi

de passage équivoque, étant donnée qu'elle est en désaccord avec ce que les théoriciens disent.

L'élément de validation apparait à deux reprises dans le texte. Dans la 1ére cellule, l'élément de validation : *suivis du « maintien du régime, est* un recours aux *résultats des Expérience précédentes, utilisé comme* stratégie pour assurer la crédibilité de la loi de passage. Dans la deuxième cellule, l'élément de validation : L'habitude a montré que les résultats sont connus d'avance est représenté par des faits qui confirment est utilisé pour assurer la crédibilité de l'argument.

1. Les types d'arguments et les éléments de validation

Nous avons observé dans le texte les arguments et les éléments de validation suivants :

1ère cellule : - par raisonnement : La règle du précédent.

- Fait qui confirme

2éme cellule ; par raisonnement : fondé sur la causalité.

; Fait confirme.

<table>
<tr><td colspan="2">Arguments</td><td rowspan="4">Eléments de validation</td></tr>
<tr><td colspan="2">Arguments ad rem</td></tr>
<tr><td colspan="2">Opération de raisonnement</td></tr>
<tr><td colspan="2">A partir d'une donnée du réel</td></tr>
<tr><td colspan="2">Causalité</td><td rowspan="4">Faits qui confirment</td></tr>
<tr><td>Cause</td><td>Ad consquentiam</td></tr>
<tr><td>1</td><td>1</td></tr>
</table>

Nous observons que l'éditorialiste a employé deux arguments basée sur l'opération de raisonnement. Parmi les arguments basés sur l'opération de raisonnement, on peut observer des arguments basés sur une donnée du réel.

Comme nous l'avons déjà remarqué, on peut observer dans le texte l'occurrence de deux éléments de validation représentés par les faits qui confirment.

Article 02 : La montée des tensions. Quotidien d'Oran 6/04/2014

Par M. Saadoune

La campagne électorale des partisans du quatrième mandat ne se déroule pas comme prévu. Elle manque manifestement de « l'expertise » du DRS qui semble répondre «ostensiblement» et «positivement» à l'exigence formulée via Amar Saadani de ne pas se mêler de l'élection présidentielle. Et cela se ressent dans la campagne cahoteuse menée par l'équipe du Bouteflika 4. Celle-ci ne semble pas avoir pris la mesure de la sidération provoquée chez une bonne partie de l'opinion d'une perspective de présidence à vie. Elle n'a pas, de toute évidence, le « savoir-faire » du DRS pour désarmer les contestations qui s'avivent et convergent.

Hier, à Béjaïa, Abdelmalek Sellal a été empêché de tenir un meeting et les incidents se multiplient y compris à l'étranger autour des activités de la campagne Bouteflika. M. Sellal qui aura réussi le tour de force de gagner, en accéléré, une grande impopularité grâce à ses gags peu amusants, est à la peine. Le début de la campagne officielle et malgré les efforts d'un Ali Benflis pour se poser en alternative n'arrive pas à faire oublier le choc de Bouteflika 4. Le dispositif mis en place semblait tabler sur le fait que l'entrée en jeu des autres candidats reléguerait au second plan la controverse sur le quatrième mandat et désarmerait ses adversaires. Il n'en est rien. Le sujet reste présent et permet de rassembler et de mobiliser au-delà des clivages idéologiques et politiques traditionnels. Avec cette fois-ci une caisse de résonance très forte dans les réseaux sociaux.

Les autres candidats passent plus leur temps à essayer de convaincre qu'ils ne sont pas les « lièvres » d'une partie jouée qu'à faire campagne. Ali Benflis, le candidat principal qui donne du « sens » à l'élection, montre des signes de raidissement, en affirmant que l'outil de la « fraude massive » a été préparé mais qu'il comptait « y résister ». Quelle forme prendra cette « résistance » ? Ali Benflis reste prudent mais son propos ajoute à la tension. La terminologie utilisée par la campagne Bouteflika 4 va dans la même direction d'un 17 avril tendu. Expliquant sa décision d'annuler le meeting prévu à Béjaïa, la campagne de Bouteflika s'en est prise aux « fascistes tenants du boycott, Barakat, secondés par leurs nervis du MAK ».

Paradoxalement, les Sellal and co, par manque d'imagination, semblent vouloir donner un poids démesuré au mouvement Barakat - dont les membres, soit dit au passage, n'ont rien de fasciste - voire à essayer de les entourer d'un halo complotiste. Qui fait d'ailleurs sourire ceux qui en font partie. Mais on peut comprendre cette focalisation délibérée et insincère sur Barakat. Le quatrième mandat suscite certes une opposition active de la part de certaines organisations mais le plus grave est bien cette réticence silencieuse plus large où se mêlent l'incompréhension, l'indignation et les inquiétudes. Cette opposition silencieuse gagne même le volant électoral du régime, estimé en général à 20% de vrais votants, où le doute s'est également insinué sur ce très controversé quatrième mandat.

Analyse des cellules argumentatives

Cellule 01

« *La campagne électorale des partisans du quatrième mandat ne se déroule pas comme prévu. Elle manque manifestement de « l'expertise » du DRS qui semble répondre « ostensiblement » et « positivement » à l'exigence formulée via Amar Saadani de ne pas se mêler de l'élection présidentielle. Et cela se ressent dans la campagne cahoteuse menée par l'équipe du Bouteflika 4. Celle-ci ne semble pas avoir pris la mesure de la sidération provoquée chez une bonne partie de l'opinion d'une perspective de présidence à vie. Elle n'a pas, de toute évidence, le « savoir-faire » du DRS pour désarmer les contestations qui s'avivent et convergent.* »

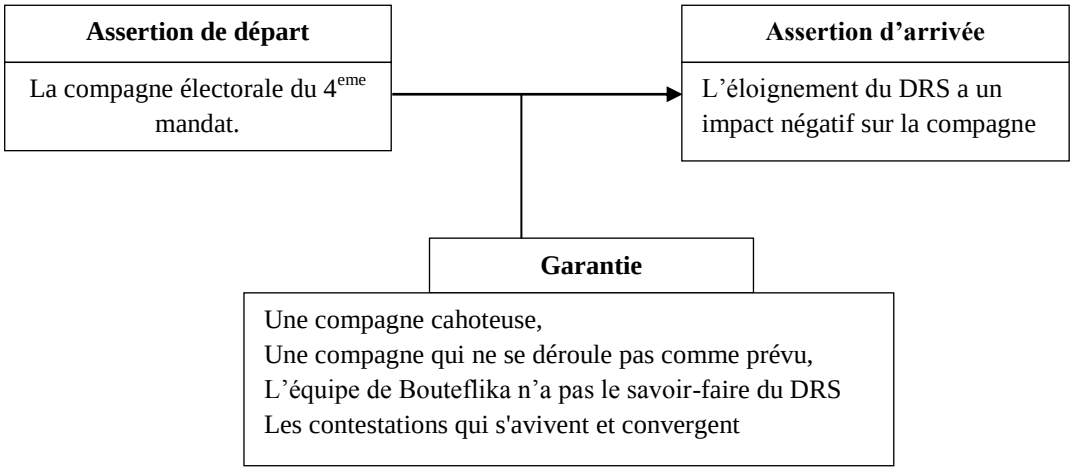
- Le DRS est l'appareil avec excellence des renseignements généraux en Algérie, auquel reviennent les décisions majeures dans le choix et la désignation des hauts responsables, Selon l'information véhiculée dans cette cellule, le DRS, étant écartée par Bouteflika conjoncturellement en vue d'une présidence à vie, le contrôle et la gestion des affaires des renseignements généraux deviennent de plus en plus difficiles, ce qui explique le désordre dans lequel est menée cette compagne électorale par les pro-Bouteflika, et leur handicap à maitriser la situation, surtout la montée des protestations populaires.

Problématisation

L'éloignement du DRS de la gestion des affaires a-t-il été au profit ou contre le régime ?

Le régime de Bouteflika et ses partisans ont montré leurs limites à maitriser les affaires du pays et surtout la compagne électorale du 4eme mandat. Donc cela n'a pas été au profit du régime.

Type d'arguments : raisonnement par causalité



Observation sur le schéma argumentatif et le type d'argument

La thèse défendue par l'éditorialiste -*: l'éloignement du DRS a un impact négatif sur la compagne*-est justifiée par un argument basé sur une opération de raisonnement à partir d'une donnée du réel, dans le champ de causalité –cause - La compagne électorale du 4eme mandat .

La conclusion - *l'éloignement du DRS a un impact négatif sur la compagne* -est inférée à partir de l'expression -Une compagne cahoteuse, Une compagne qui ne se déroule pas comme prévu, qui suggère que l'équipe de Bouteflika n'a pas le savoir-faire du DRS, les contestations qui s'avivent et convergent.

2ème cellule

« *Hier, à Béjaïa, Abdelmalek Sellal a été empêché de tenir un meeting et les incidents se multiplient y compris à l'étranger autour des activités de la campagne Bouteflika. M. Sellal qui aura réussi le tour de force de gagner, en accéléré, une grande impopularité grâce à ses gags peu amusants, est à la peine. Le début de la campagne officielle et malgré les efforts d'un Ali Benflis pour se poser en alternative n'arrive pas à faire oublier le choc de Bouteflika 4. Le dispositif mis en place semblait tabler sur le fait que* l'entrée en jeu des autres candidats reléguerait au second plan la controverse sur le quatrième mandat et désarmerait ses adversaires. Il n'en est rien. Le sujet reste présent et permet de rassembler et de mobiliser au-delà des clivages idéologiques et politiques traditionnels. Avec cette fois-ci une caisse de résonance très forte dans les réseaux sociaux. »

- Assertion A

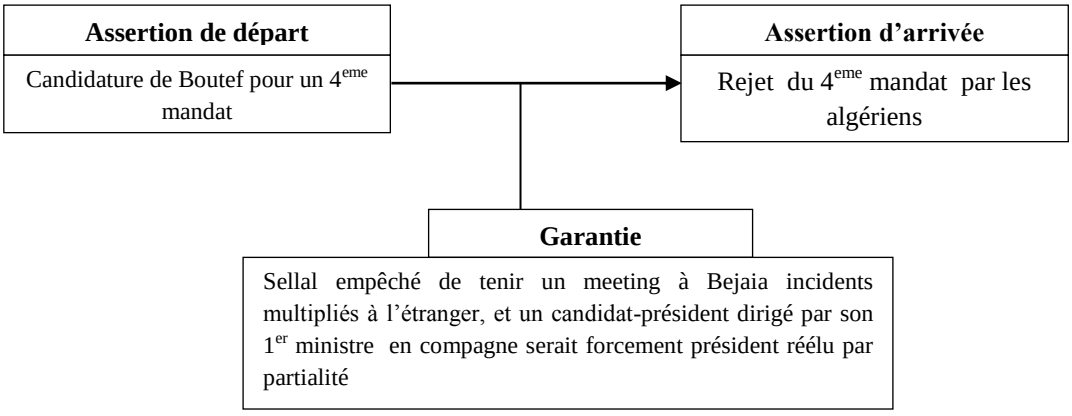
« *Hier, à Béjaïa, Abdelmalek Sellal a été empêché de tenir un meeting et les incidents se multiplient y compris à l'étranger autour des activités de la campagne Bouteflika. M. Sellal qui aura réussi le tour de force de gagner, en accéléré, une grande impopularité grâce à ses gags peu amusants, est à la peine.* »

- Par cette cellule argumentative on comprend que les acteurs de la compagne de Bouteflika peinent à l'intérieur comme à l'étranger, surtout avec un Sellal 1er ministre et directeur de compagne qui manque de crédibilité et de sérieux, on est donc dans une compagne électorale où un président se porte candidat, l'administration ne soit que de partialité et un outil au profit de celui-ci.

Problématisation :

La candidature de Bouteflika au 4eme mandat serait-elle adoptée ou rejetée ?

Type d'argument : raisonnement par causalité-ad cosequentieum



Observation concernant le schéma argumentatif et les types d'arguments

La candidature de Bouteflika pour un 4ème mandat est rejetée par les algériens. Il s'agit d'un argument basé sur une opération de raisonnement à partir d'une donnée du réel, dans le champ da la causalité -ad consequentiam. L'argumentation est étayée par la loi de passage : *Sellal empêché de tenir un meeting à Bejaia incidents multipliés à l'étranger.et un candidat-président dirigé par son 1er ministre serait forcément président réélu par partialité.*

- Assertion B

« *Le début de la campagne officielle et malgré les efforts d'un Ali Benflis pour se poser en alternative n'arrive pas à faire oublier le choc de Bouteflika 4. Le dispositif mis en place semblait tabler sur le fait que l'entrée en jeu des autres candidats reléguerait au second plan la controverse sur le quatrième mandat et désarmerait ses adversaires. Il n'en est rien. Le sujet reste présent et permet de rassembler et de mobiliser au-delà des clivages idéologiques et politiques traditionnels. Avec cette fois-ci une caisse de résonance très forte dans les réseaux sociaux.* »

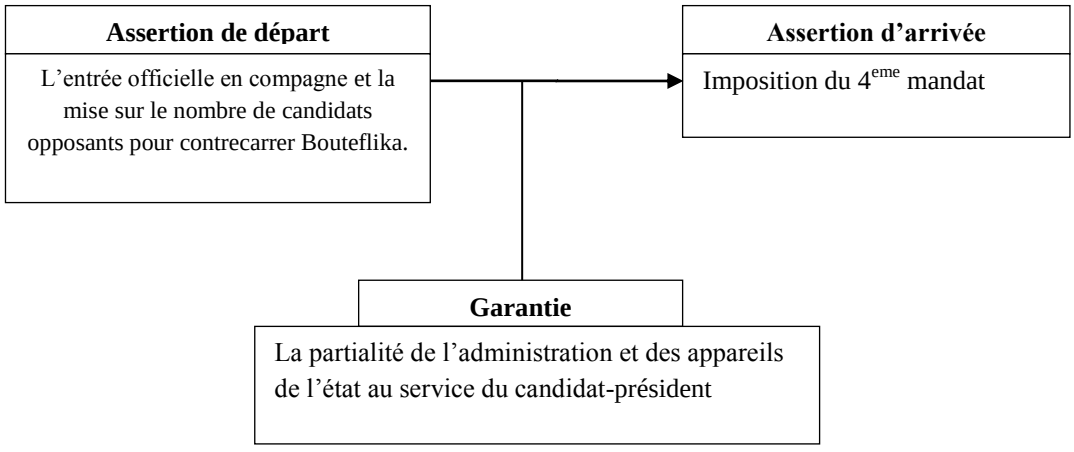
Se présenter au 4eme mandat choque l'opposition, et compris Benflis qui mise cette fois-ci sur la participation des autres candidats voire même leur alliance pour faire face et exclure cette éventualité.

Problématisation :

L'entrée en lice d'autres candidats avec Benflis pourrait-elle faire face à la fatalité d'un 4eme mandat du président ?

En dépit des efforts déplorés par Bellis en vue d'une alternative, la partie prise de l'administration au profit de Bouteflika et la mobilisation des moyens de l'état en sa faveur, vont dans le sens d'imposer le 4eme mandat.

Type d'argument : basée sur l'opération évaluative du réel-opposition.



Observation concernant le schéma argumentatif et les types d'arguments

Dans cette assertion, il y'a une opposition entre la cause finale suggérée par le journaliste et la cause de départ dans cette cellule. A partir de cette opposition on peut inférer que le 4ème mandat est imposé. Cette affirmation représente la thèse soutenue par

le sujet argumentant. Il s'agit d'un argument basé sur une donnée du réel dans le champ de la causalité -cause finale-, à partir d'un rapport d'opposition. L'argumentation est étayée par la loi de passage- la partialité de l'administration et des appareils de l'état au service du candidat-président.

3eme cellule

« Les autres candidats passent plus leur temps à essayer de convaincre qu'ils ne sont pas les « lièvres » d'une partie jouée qu'à faire campagne. Ali Benflis, le candidat principal qui donne du « sens » à l'élection, montre des signes de raidissement, en affirmant que l'outil de la « fraude massive » a été préparé mais qu'il comptait « y résister ». Quelle forme prendra cette « résistance » ? Ali Benflis reste prudent mais son propos ajoute à la tension. La terminologie utilisée par la campagne Bouteflika 4 va dans la même direction d'un 17 avril tendu. Expliquant sa décision d'annuler le meeting prévu à Béjaïa, la campagne de Bouteflika s'en est prise aux « fascistes tenants du boycott, Barakat, secondés par leurs nervis du MAK» ».

Assertion A :

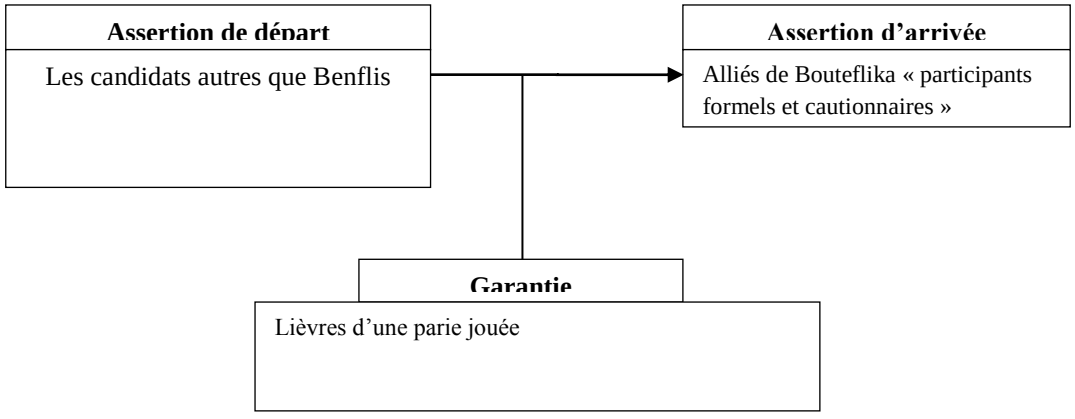
« *Les autres candidats passent plus leur temps à essayer de convaincre qu'ils ne sont pas les « lièvres » d'une partie jouée qu'à faire campagne »*

- Au lieu de présenter leurs programmes, les candidats en situation suspectes, se défendent et justifient leur participation, en niant leur caution à ces élections.

Problématisation :

Les autres candidats en lice sont-ils des vrais concurrents ou des simples participants ?

Type d'argument : fondé sur l'opération de construction métaphorique.



Observation sur le schéma argumentatif et le type d'argument

Dans l'argument il y a une opération de construction : métaphore sur les candidats lièvres. La loi de passage qui étaye l'argument - lièvres d'une partie jouée confirme l'argument, on peut donc conclure que les alliés de Bouteflika collaborateurs sont formels et cautionnaires.

Assertion B

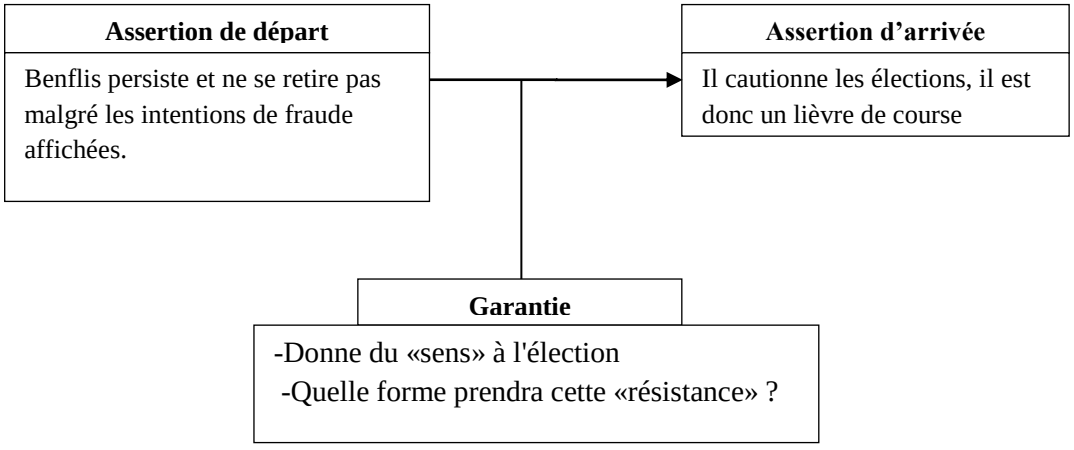
« *Ali Benflis, le candidat principal qui donne du « sens » à l'élection, montre des signes de raidissement, en affirmant que l'outil de la « fraude massive » a été préparé mais qu'il comptait « y résister ». Quelle forme prendra cette « résistance » ? Ali Benflis reste prudent mais son propos ajoute à la tension. La terminologie utilisée par la campagne Bouteflika 4 va dans la même direction d'un 17 avril tendu* »

- Ce passage argumentatif porte sur l'insistance de Benflis d'aller plus loin en dépit des signes de fraude ressentis. Et cela ne va que dans le sens du discours des pro-Bouteflika.

Problématisation :

Benflis serait-il antagoniste de Bouteflika ou son cautionnaire ?

Type d'argument : fondée sur l'opération de construction métaphorique.



Observation concernant le schéma argumentatif et les types d'arguments

Nous avons donc, au niveau de l'explicite, un argument basé sur une opération de construction, le journaliste construit sur une métaphore en disant que Benflis est un lièvre de course. Cette argumentation est étayée par une loi de passage sous forme d'une question - Quelle forme prendra cette « résistance » ?

Assertion C :

« *Expliquant sa décision d'annuler le meeting prévu à Béjaïa, la campagne de Bouteflika* s'en est pris*e aux « fascistes tenants du boycott, Barakat, secondés par leurs nervis du MAK ».* »

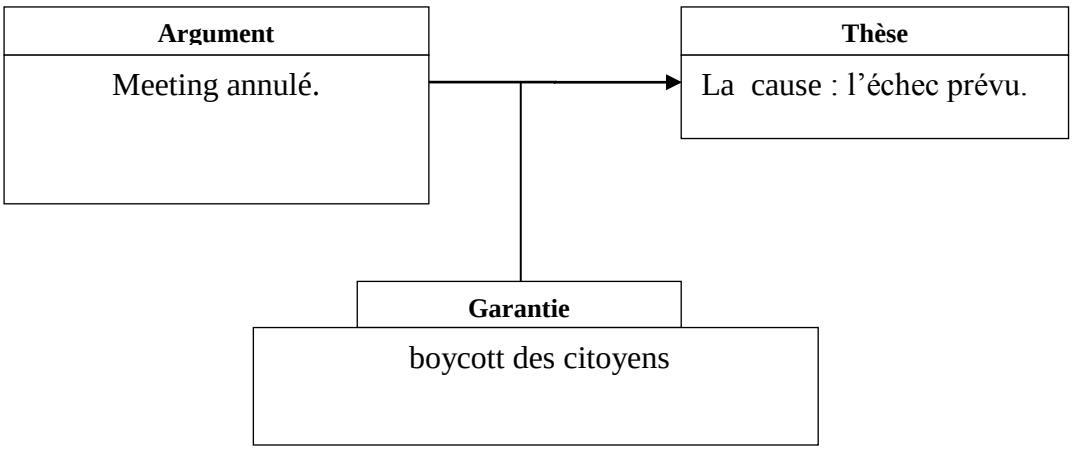
- Cette cellule d'argumentation porte sur les causes d'annulation des pro-Bouteflika de leur meeting prévu à Bejaia, avouant leur faiblesse en se cachant derrière le boycott mené par opposants représentants des mouvements populaires.

Problématisation

Quelle serait la cause d'annulation du meeting des partisans de Bouteflika ?

Les citoyens de Bejaia sont connus par leur degré de conscience et ont toujours été l'avant-garde de la démocratie dans le pays, ils n'acceptent jamais qu'ils soient manipulés ou soumis.

L'annulation du meeting aurait pour cause le boycott réfléchi des citoyens exprimant le rejet du système en place.



Observation sur le schéma argumentatif et les arguments

L'annulation du meeting aurait pour cause le boycott réfléchi des citoyens exprimant le rejet du système en place. Il s'agit d'un argument basé sur une opération de raisonnement fondée sur la conséquence. L'argumentation est étayée par la loi de passage - boycott des citoyens.

4eme Cellule :

« Paradoxalement, les Sellal and co, par manque d'imagination, semblent vouloir donner un poids démesuré au mouvement Barakat - dont les membres, soit dit au passage, n'ont rien de fasciste - voire à essayer de les entourer d'un halo complotiste. Qui fait d'ailleurs sourire ceux qui en font partie. Mais on peut comprendre cette focalisation délibérée et insincère sur Barakat. Le quatrième mandat suscite certes une opposition active de la part de certaines organisations mais le plus grave est bien cette réticence silencieuse plus large où se mêlent l'incompréhension, l'indignation et les inquiétudes. Cette opposition silencieuse gagne même le volant électoral du régime, estimé en général à 20% de vrais votants, où le doute s'est également insinué sur ce très controversé quatrième mandat. »

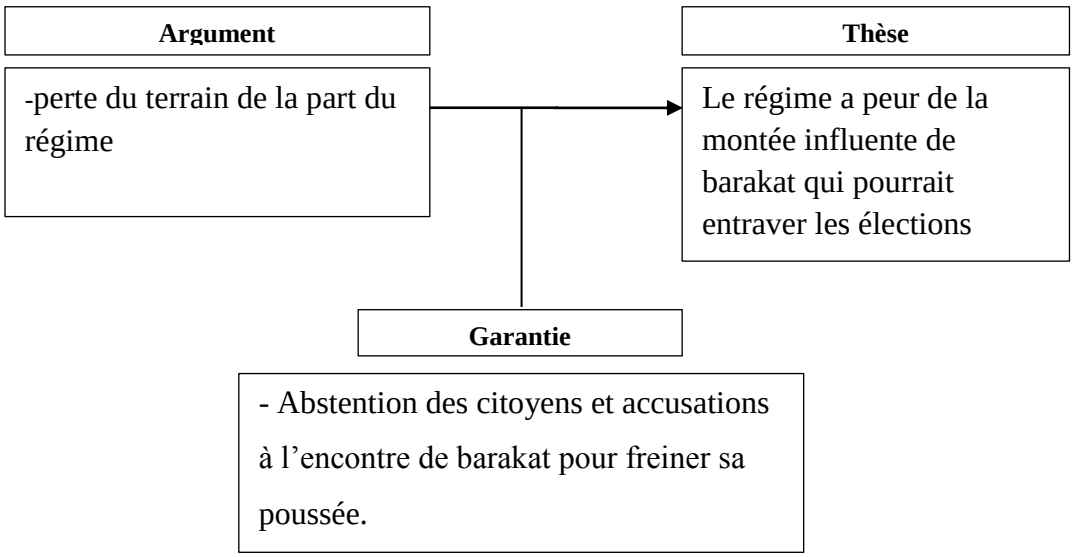
- Selon l'information que véhicule cette cellule, on accuse barakat, qui n'a rien de nuisible, de complot contre l'état et la nation, parce qu'en réalité, il a pu convaincre la large masse populaire de boycotter les élections jusqu'à atteindre les soi-disant pro-régimes en matière d'électorat, d'où la grande inquiétude des pro-Bouteflika.

Problématisation

Le régime a-t-il peur du complot de barakat ou de son poids représentatif ?

Le régime, pour freiner les actions de barakat qui ne cessent de prendre de l'ampleur et convaincre de fuir les urnes, l'a accusé de complotiste.

Type d'argument : raisonnement par causalité



Observation sur le schéma argumentatif et le type d'argument

La thèse défendue par le journaliste : *le régime a peur de la montée influente de barakat qui pourrait entraver les élections*-est justifiée par l'argument qui présente la cause - *perte du terrain de la part du régime*. Le journaliste renvoie son lecteur à l'idée que le régime, pour freiner les actions de barakat qui ne cessent de prendre de l'ampleur et convaincre de fuir les urnes, l'a accusé de complotiste.

Il s'agit d'une opération de raisonnement à partir d'une donnée du réel dans le champ de la causalité-cause.

2. Synthèse des analyses concernant le schéma argumentatif

- 1ère cellule : argument + loi de passage explicite +thèse explicite.

- 2ème cellule : argument(a) + loi de passage explicite +thèse implicite.

Argument(b) + loi de passage explicite +thèse explicite.

- 3ère cellule : argument (a)+ loi de passage explicite +thèse implicite.

argument (b) + loi de passage explicite +thèse explicite.

Argument(c) + loi de passage explicite +thèse explicite.

- 4ème cellule : argument + loi de passage explicite +thèse explicite.

Schéma argumentatif	***Argument explicite***	***Loi de passage explicite***	***Thèse explicite***	***Thèse implicite***	***Elément de validation***
Occurrences dans 4 cellules	7	7	5	2	0

Nous observons que l'argument est toujours explicite, la thèse est explicite dans cinq cellules et implicite dans deux les cellules deux et trois. La loi de passage est explicite dans toutes les cellules pour bien fonder l'argumentation et l'élément de validation n'apparait pas.

Les types d'arguments et les éléments de validation

Nous avons observé dans le texte l'occurrence des arguments suivants :

1ère cellule : - par raisonnement : causalité.

2ème cellule : - par raisonnement : fondé sur la causalité-ad cosequentieum.
- par la construction évaluative du réel -oppoosition.

3ème cellule : - argument fondé par construction métaphorique
- argument fondé par construction métaphorique.
- raisonnement fondé sur la conséquence

4ème cellule : par raisonnement : fondé sur la causalité.

<table>
<tr><td colspan="4">Arguments</td></tr>
<tr><td colspan="4">Arguments ad rem</td></tr>
<tr><td colspan="2">Opération de raisonnement</td><td>Opération de relecture évaluative du réel</td><td>Opération de construction</td></tr>
<tr><td colspan="2">A partir d’une donnée du réel</td><td rowspan="3">Opposition de faits</td><td rowspan="3">Par construction métaphorique</td></tr>
<tr><td colspan="2">Causalité</td></tr>
<tr><td>Cause</td><td>Ad consquentiam</td></tr>
<tr><td>2</td><td>2</td><td>1</td><td>2</td></tr>
</table>

Nous pouvons observer dans le texte analysé une grande incidence d’arguments basés sur l’opération de raisonnement et une faible incidence d’arguments basés sur l’opération de relecture évaluative du réel.

Comme nous l’avons déjà observé, la relecture évaluative du réel peut se passer à travers la description, la narration ou la définition argumentative, où le sujet argumentant travaille avec des données du réel, qui le présente à travers une sorte de relecture biaisée dans un but justificatif. Et la relecture évaluative du réel peut se donner à travers l’opposition : apparence/ réalité, dans ce cas il peut arriver que ne soit pas connue du destinataire et le rôle du journaliste serait donc de dévoiler la vérité cachée, mais il peut se donner aussi l’opposition apparence réalité soit déjà connue du lecteur ne serait que la mettre en relief.

Dans le texte analysé, l'opposition apparence /réalité appartient à ce dernier type, comme l'on observer, à la 2ème cellule, où il y a une opposition entre l'assertion A, qui parle sur le rejet du 4eme mandat par les algériens et l'assertion B qui énonce l'imposition du 4ème mandat. Il y'a aussi deux arguments basés sur une opération de construction : L'éditorialiste construit une métaphore, en identifiant Benflis comme le lièvre des élections.

Nous observons enfin les occurrences des arguments basés sur l'opération de raisonnement, la plupart s'étaye sur les données du réel. Le journaliste etaye ainsi sur l'événement des élections présidentielles et sur les conséquences qui en découlent.

Article 03 (Quotidien d'Oran (24/03/2014)

L'OBSTRUCTION DE L'ESPACE-NATION

La stabilité est une vue de l'esprit, il n'y a que du mouvement : on progresse ou on régresse, on crée de la valeur ou on la dilapide. La défense d'un statuquo politique peut servir des intérêts restreints, elle dessert un pays en reportant les changements nécessaires aux moments les plus délicats. « Que l'idée est sublime, Que la révolution est grande, Que l'Etat est petit !». En ces temps où beaucoup d'Algériens sont déroutés et anxieux, difficile de ne pas songer à ces vers du grand Mahmoud Darwiche.

Pour une nation qui s'arrache à l'adversité, à la négation, l'Etat devient nécessairement trop petit quand il s'éloigne de l'idée qui a donné son sens et son sang à la révolution : la liberté pour les Algériens. Et le rêve d'un retour d'Etat qui défende cette liberté et renforce son mouvement vers le progrès. Pourquoi les Algériens s'inquiètent ? Tout simplement qu'ils observent, sous les soporifiques d'une aisance financière qui n'a rien de durable, une accumulation des signaux cliniques de la régression. Pourquoi assistons-nous à des affrontements entre Algériens à Ghardaïa ? Parce que les conditions ont été créées pour que des jeunes ne se pensent plus en Algériens mais en Mozabites ou Chaambi, en ibadites ou malékites ! Pourquoi à Constantine des bandes se font la guerre à la cité Ali Mendjeli ? Parce qu'ils ne se pensent plus ni Algériens, ni même Constantinois ! Ils ne sont plus que la bande de Fedj Errih contre la bande d'Oued El Had. Ces « guerriers » ne savent probablement pas grand-chose d'Ali Mendjeli et encore moins de « l'idée sublime » qui a porté son combat et celui de sa génération.

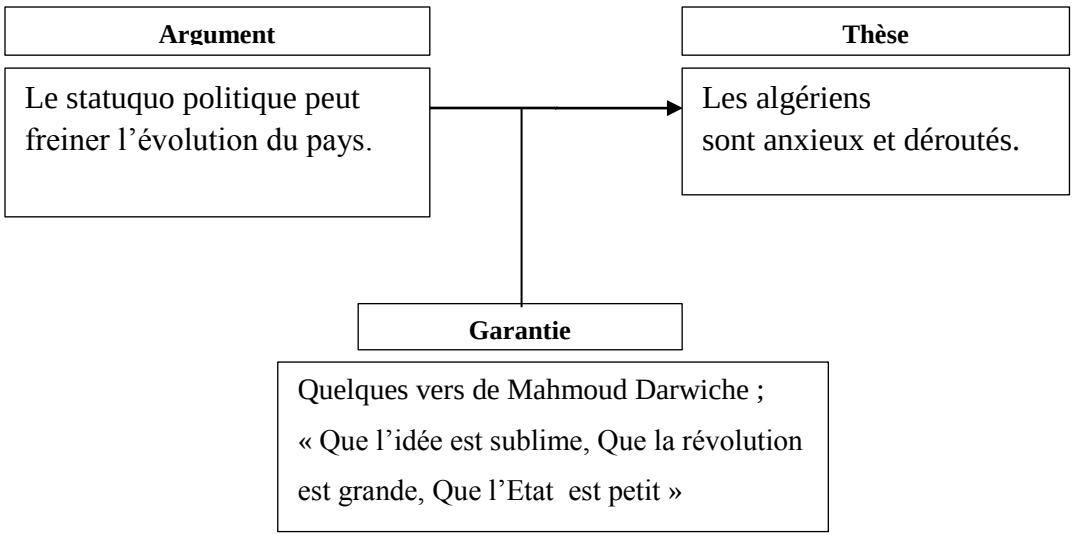
Cette régression vers le plus petit est un effet lourd d'une obstruction de l'espace de nation qui s'est installée au fil des années du fait d'un système qui exclut au lieu d'intégrer. La nation algérienne est le fruit d'un siècle de militantisme dont la révolution a été le couronnement. Ces militants ont créé de la valeur que le système de l'exclusion mis en place après l'indépendance ne fait que dilapider. On détruit de la valeur en Algérie, on n'en crée plus. Même les femmes et les hommes qui ont symbolisé cette grande idée d'une Algérie de la liberté sont soumis à une insidieuse entreprise de dévalorisation pour ne pas dire de désacralisation. L'Etat est trop petit quand il s'éloigne de l'idée sublime qui a fondé la révolution : un pays libre pour des hommes libres qui se dotent d'institutions sérieuses pour défendre les libertés. Et défendre le pays sans le

bloquer dans une impasse générationnelle, sans entraver son mouvement naturel vers le progrès et le développement.

LES BANDES DE FEDJ ERRIH ET D'OUED EL HAD NOUS DISENT QUELQUE CHOSE DE TERRIFIANT ALORS QU'AU SOMMET ON AGITE LA PEUR AU SUJET « D'HOSTILITES INTERNES ET EXTERNES », « AVEREES ET POTENTIELLES ». ON NAGE DANS L'AUTISME, DANS L'ETERNELLE MAIN DE L'ETRANGER A LAQUELLE ON ASSOCIE LA MAIN DE L'INTERIEUR. VIEUX DISCOURS PRECHANT UNE STABILITE SUR UN TERRAIN QUI BOUGE ET CHANGE ALORS QU'UNE NATION N'EST JAMAIS UNE DONNEE ABSOLUE ET STABLE PAR ESSENCE. ELLE PEUT S'ETIOLER COMME UNE TERRE A L'ABANDON PAR DEFAUT D'IRRIGATION ET D'ENTRETIEN. ET ON EN A LES SIGNES, ON N'EST DEJA PLUS DANS LE REGIONALISME, ON EST DANS LA TRIBU, LE DOUAR ET LE QUARTIER. UNE NATION EST UNE CONSTRUCTION HUMAINE, HISTORIQUE, ELLE DOIT ETRE ENTRETENUE, VALORISEE ET DEVELOPPEE. PAR L'APPORT DE TOUS ! ELLE PEUT REGRESSER ET DISPARAITRE - LES EXEMPLES NE MANQUENT PAS - SI CEUX QUI LA COMPOSENT NE PARVIENNENT PAS A SE DOTER DES INSTITUTIONS QUI PERMETTENT SON DEVELOPPEMENT ET LIBERENT SA CREATIVITE. LA NATION EST EN DANGER QUAND L'ETAT DEVIENT TROP PETIT POUR PRENDRE EN CHARGE L'IDEE FONDATRICE ET SUBLIME : UN PAYS LIBRE POUR DES HOMMES LIBRES...

1er cellule : « La *stabilité est une vue de l'esprit, il n'y a que du mouvement : on progresse ou on régresse, on crée de la valeur ou on la dilapide. La défense d'un statuquo politique peut servir des intérêts restreints, elle dessert un pays en reportant les changements nécessaires aux moments les plus délicats. « Que l'idée est sublime, Que la révolution est grande, Que l'Etat est petit !». En ces temps où beaucoup d'Algériens sont déroutés et anxieux, difficile de ne pas songer à ces vers du grand Mahmoud Darwiche ».*

Problématisation : Comment évolue une nation ?



Observation sur le schéma argumentatif et le type d'argument

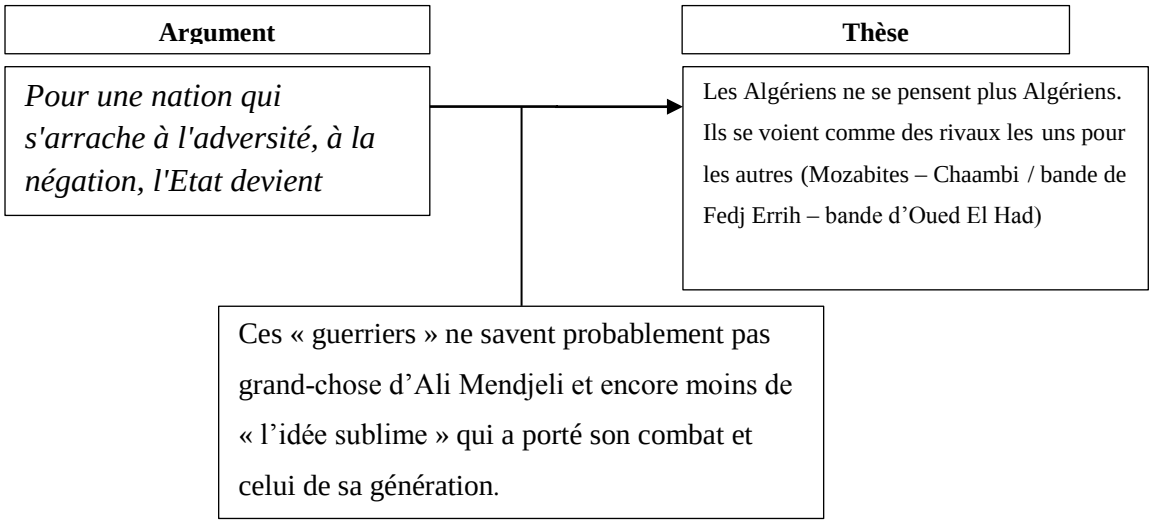
Dans cette cellule, nous observons dans le schéma argumentatif les éléments suivants : l'argument fondé sur une opération de raisonnement de conséquence, la loi de passage explicité basée sur une citation d'une personnalité éminente Mahmoud Darwiche : « Que l'idée est sublime, Que la révolution est grande, Que l'Etat est petit », qui cependant assume des caractéristiques très particulières, étant donné que, pour assurer la crédibilité de son dit, le journaliste, introduit une citation dans son texte. L'élément de validation apparait dans le texte : *difficile de ne pas songer à ces vers du grand Mahmoud Darwiche* est un recours d'autorité utilisée comme stratégie pour assurer la crédibilité de la loi de passage.

2ème cellule : « *Pour une nation qui s'arrache à l'adversité, à la négation, l'Etat devient nécessairement trop petit quand il s'éloigne de l'idée qui a donné son sens et son sang à la révolution : la liberté pour les Algériens. Et le rêve d'un retour d'Etat qui défende cette liberté et renforce son mouvement vers le progrès. Pourquoi les Algériens s'inquiètent ? Tout simplement qu'ils observent, sous les soporifiques d'une aisance financière qui n'a rien de durable, une accumulation des signaux cliniques de la régression. Pourquoi assistons-nous à des affrontements entre Algériens à Ghardaïa ? Parce que les conditions ont été créées pour que des jeunes ne se pensent plus en Algériens mais en Mozabites ou Chaambi, en ibadites ou malékites ! Pourquoi à Constantine des bandes se font la guerre à la cité Ali Mendjeli ? Parce qu'ils ne se pensent plus ni Algériens, ni même Constantinois ! Ils ne sont plus que la bande de Fedj Errih contre la bande d'Oued El Had. Ces « guerriers » ne savent probablement pas grand-chose d'Ali Mendjeli et encore moins de « l'idée sublime » qui a porté son combat et celui de sa génération. ».*

Problématisation : Quelle est la nouvelle appartenance des Algériens ?

Conclusion : Les Algériens ne se pensent plus Algériens. Ils se voient comme des rivaux les uns pour les autres (Mozabites – Chaambi / bande de Fedj Errih – bande d'Oued El Had)

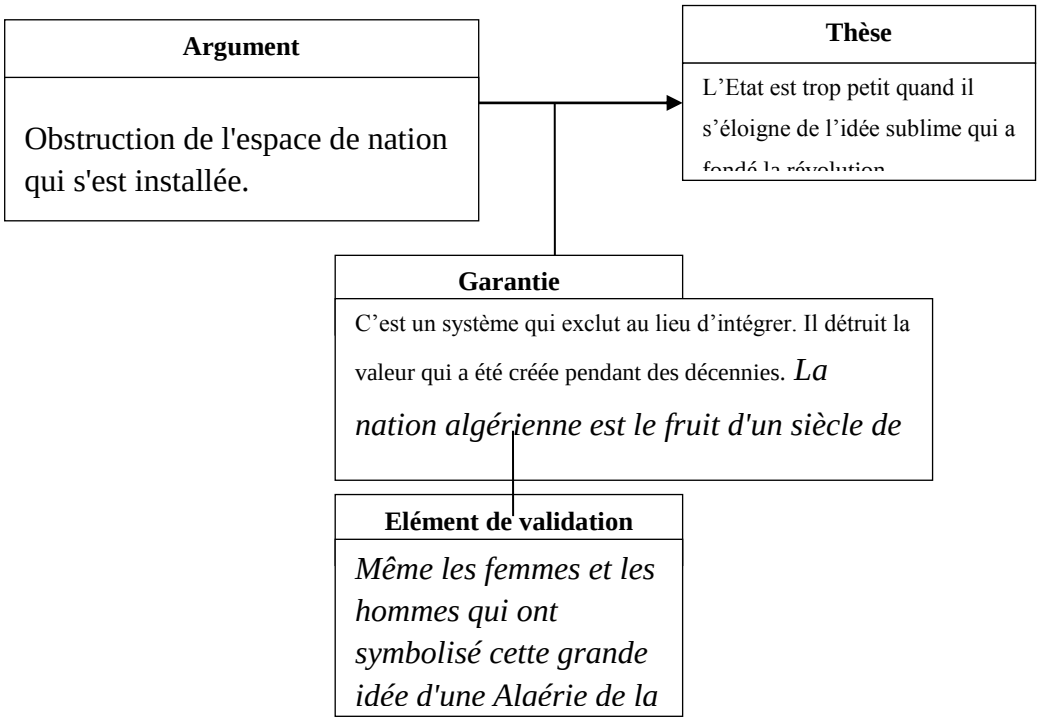
Garantie : Ces « guerriers » ne savent probablement pas grand-chose d'Ali Mendjeli et encore moins de « l'idée sublime » qui a porté son combat et celui de sa génération.



Nous remarquons dans cette cellule que la loi de passage, basée sur l'autorité, de la première cellule est devenue l'argument dans cette partie du texte. Le journaliste décrit les conséquences négative d'une situation. Le point de vue du sujet argumentant est : Les Algériens ne se pensent plus Algériens. Ils se voient comme des rivaux les uns pour les autres. La loi de passage est explicite, qui fait recours à l'autorité.

3ème cellule : « *Cette régression vers le plus petit est un effet lourd d'une obstruction de l'espace de nation qui s'est installée au fil des années du fait d'un système qui exclut au lieu d'intégrer. La nation algérienne est le fruit d'un siècle de militantisme dont la révolution a été le couronnement. Ces militants ont créé de la valeur que le système de l'exclusion mis en place après l'indépendance ne fait que dilapider. On détruit de la valeur en Algérie, on n'en crée plus. Même les femmes et les hommes qui ont symbolisé cette grande idée d'une Algérie de la liberté sont soumis à une insidieuse entreprise de dévalorisation pour ne pas dire de désacralisation. L'Etat est trop petit quand il s'éloigne de l'idée sublime qui a fondé la révolution : un pays libre pour des hommes libres qui se dotent d'institutions sérieuses pour défendre les libertés. Et défendre le pays sans le bloquer dans une impasse générationnelle, sans entraver son mouvement naturel vers le progrès et le développement* ».

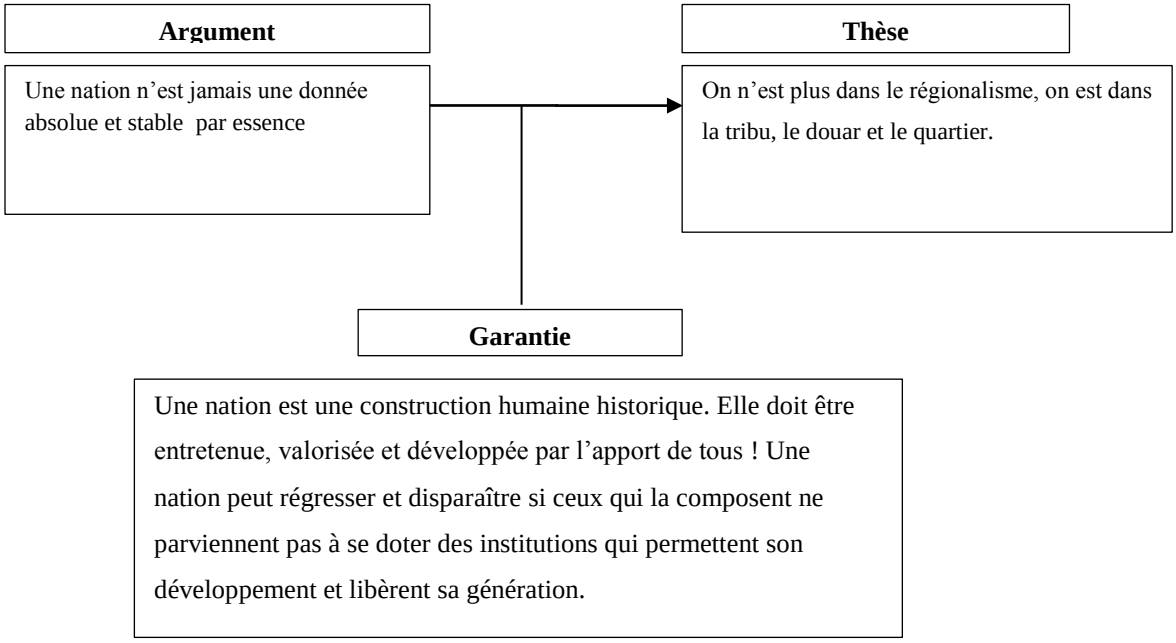
- *Problématisation :* Quel rôle exerce ce système ?



Cellule 4

Les bandes *DE FEDJ ERRIH ET D'OUED EL HAD NOUS DISENT QUELQUE CHOSE DE TERRIFIANT ALORS QU'AU SOMMET ON AGITE LA PEUR AU SUJET « D'HOSTILITES INTERNES ET EXTERNES », « AVEREES ET POTENTIELLES ». ON NAGE DANS L'AUTISME, DANS L'ETERNELLE MAIN DE L'ETRANGER A LAQUELLE ON ASSOCIE LA MAIN DE L'INTERIEUR. VIEUX DISCOURS PRECHANT UNE STABILITE SUR UN TERRAIN QUI BOUGE ET CHANGE ALORS QU'UNE NATION N'EST JAMAIS UNE DONNEE ABSOLUE ET STABLE PAR ESSENCE. ELLE PEUT S'ETIOLER COMME UNE TERRE A L'ABANDON PAR DEFAUT D'IRRIGATION ET D'ENTRETIEN. ET ON EN A LES SIGNES, ON N'EST DEJA PLUS DANS LE REGIONALISME, ON EST DANS LA TRIBU, LE DOUAR ET LE QUARTIER. UNE NATION EST UNE CONSTRUCTION HUMAINE, HISTORIQUE, ELLE DOIT ETRE ENTRETENUE, VALORISEE ET DEVELOPPEE. PAR L'APPORT DE TOUS ! ELLE PEUT REGRESSER ET DISPARAITRE - LES EXEMPLES NE MANQUENT PAS - SI CEUX QUI LA COMPOSENT NE PARVIENNENT PAS A SE DOTER DES INSTITUTIONS QUI PERMETTENT SON DEVELOPPEMENT ET LIBERENT SA CREATIVITE. LA NATION EST EN DANGER QUAND L'ETAT DEVIENT TROP PETIT POUR PRENDRE EN CHARGE L'IDEE FONDATRICE ET SUBLIME : UN PAYS LIBRE POUR DES HOMMES LIBRES…*

Problématisation : Nous sommes dans quel cas de figure de nation ?



Article 4 (31/03/2014. Liberté)

Scrutin inédit, mandat incertain, le 31-03-2014

Plus d'une semaine après le début de la campagne électorale, les Algériens ne se donnent toujours pas la peine d'aller à la rencontre des candidats en lice pour la présidentielle du 17 avril. Pour la majorité d'entre eux, les dés sont pipés, comme ils ne s'empêchent pas de le crier haut et fort au micro des télés qui sollicitent leur opinion, à l'instar de ce jeune universitaire qui estime que "80% des électeurs sont contre une reconduction de Bouteflika" avant d'ajouter, toutefois, qu'"il remportera la mise avec plus de 80% des voix".

Les élections algériennes ont toujours défié l'arithmétique, et cela risque fort de ne pas changer cette fois-ci.

Pour autant, cette élection présidentielle a quelque chose de particulier, d'inédit : outre l'absence du principal concerné par la campagne électorale, la scène n'est pas occupée exclusivement par les soutiens et les laudateurs du candidat du système. Les opposants donnent de la voix, qui pour rejeter le quatrième mandat, qui pour opposer une fin de non-recevoir au processus électoral dans son ensemble et, partant, au système dont le départ est réclamé plus que jamais. Tout l'intérêt de ce scrutin présidentiel est là, dans ce "front du refus" qui s'exprime et s'élargit tout en affichant ce désir de se donner un avenir au-delà du 17 avril, quatrième mandat ou pas.

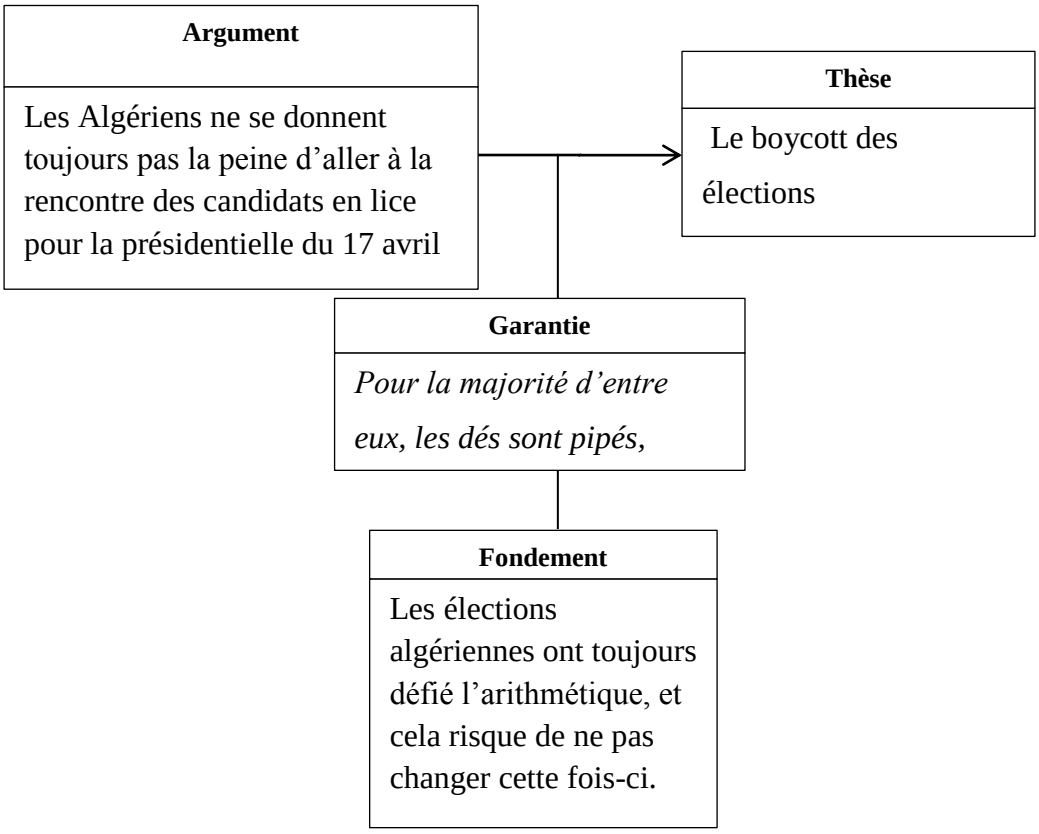
Car, certes, il sera difficile, voire impossible d'empêcher la fraude de sévir dès lors qu'elle constitue une mission commandée de l'administration, de la justice et du Conseil constitutionnel. Mais, comme l'élection elle-même, le quatrième mandat dont elle accouchera non sans douleur ne ressemblera pas aux trois quinquennats précédents. Le régime de Bouteflika risque de ne pas pouvoir tenir longtemps après le 17 avril. Pas seulement en raison de la santé vacillante du futur "élu". L'opposition, toutes tendances confondues, aura gagné du terrain et songera à prolonger son refus du fait accompli par l'action concertée, y compris pour réclamer de nouveau l'application de l'article 88 de la Constitution, suivie d'une transition négociée, alors que pour les soutiens du Président-candidat, il sera déjà temps d'engager, chacun pour son propre compte et celui de son camp d'appartenance, l'inévitable bataille intestine pour les dividendes postélectoraux puisque c'est bien cela, tout compte fait, qui les fait courir aujourd'hui.

D'autant que la question de la succession à Bouteflika restera entière et pendante au lendemain du scrutin du 17 avril qui, au final, aura ramené le pays à la case départ.

1. Analyse des cellules argumentatives du texte

1ère cellule : « Plus *d'une semaine après le début de la campagne électorale, les Algériens ne se donnent toujours pas la peine d'aller à la rencontre des candidats en lice pour la présidentielle du 17 avril. Pour la majorité d'entre eux, les dés sont pipés, comme ils ne s'empêchent pas de le crier haut et fort au micro des télés qui sollicitent leur opinion, à l'instar de ce jeune universitaire qui estime que "80% des électeurs sont contre une reconduction de Bouteflika" avant d'ajouter, toutefois, qu'il remportera la mise avec plus de 80% des voix. Les élections algériennes ont toujours défié l'arithmétique, et cela risque fort de ne pas » changer cette fois-ci.*

Problématisation : Quel intérêt donnent les Algériens pour le scrutin du 17 avril ?



Observation sur le schéma argumentatif et le type d'argument

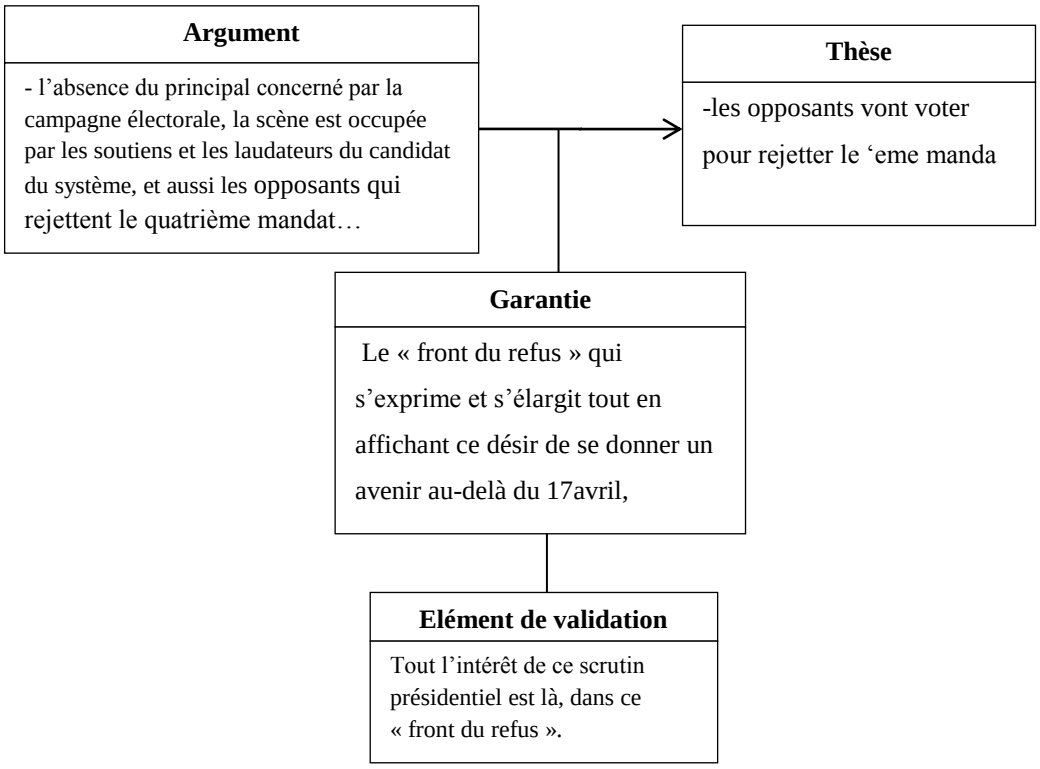
La conclusion dans cette cellule est implicite, elle est justifiée par un argument basé sur une opération de raisonnement à partir d'une donnée du réel, dans le champ de la causalité-ad consequentiam. Cette conclusion est inférée à partir de l'expression- *à*

*l'instar de ce jeune universitaire qui estime que "80% des électeurs sont contre une reconduction de Bouteflika" avant d'ajouter, toutefois, qu'*il *remportera la mise avec plus de 80% des voix.* On peut donc conclure que les algériens ne vont pas voter .Il y a aussi un élément de validation :qui confirme des faits - *Les élections algériennes ont toujours défié l'arithmétique.*

Cellule 02

« Pour autant, cette élection présidentielle a quelque chose de particulier, d'inédit : outre l'absence du principal concerné par la campagne électorale, la scène n'est pas occupée exclusivement par les soutiens et les laudateurs du candidat du système. Les opposants donnent de la voix, qui pour rejeter le quatrième mandat, qui pour opposer une fin de non-recevoir au processus électoral dans son ensemble et, partant, au système dont le départ est réclamé plus que jamais. Tout l'intérêt de ce scrutin présidentiel est là, dans ce "front du refus" qui s'exprime et s'élargit tout en affichant ce désir de se donner un avenir au-delà du 17 avril, quatrième mandat ou pas. Car, certes, il sera difficile, voire impossible d'empêcher la fraude de sévir dès lors qu'elle constitue une mission commandée de l'administration, de la justice et du Conseil constitutionnel. Mais, comme l'élection elle-même, le quatrième mandat dont elle accouchera non sans douleur ne ressemblera pas aux trois quinquennats précédents. Le régime de Bouteflika risque de ne pas pouvoir tenir longtemps après le 17 avril. Pas seulement en raison de la santé vacillante du futur "élu".

Problématisation : Comment se présente la scène de cette élection présidentielle ?

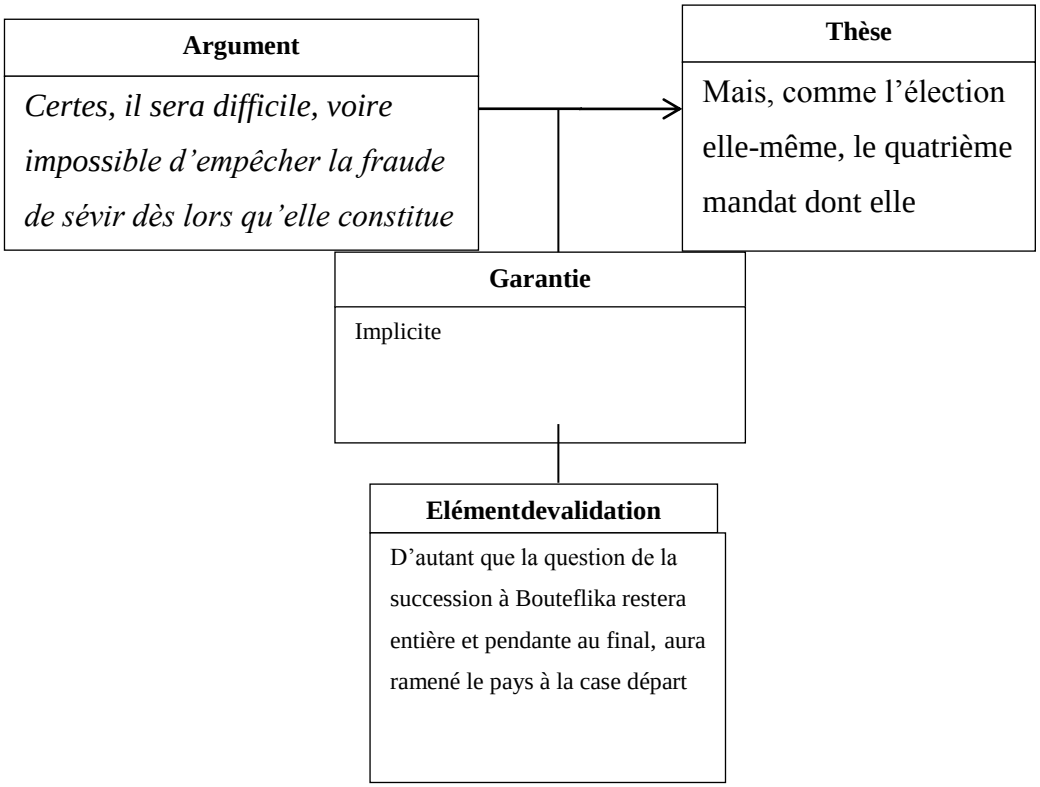


Observation sur le schéma argumentatif et le type d'argument

3ème cellule : *« Certes, il sera difficile, voire impossible d'empêcher la fraude de sévir dès lors qu'elle constitue une mission commandée de l'administration, de la justice et du Conseil constitutionnel. Mais, comme l'élection elle-même, le quatrième mandat dont elle accouchera non sans douleur ne ressemblera pas aux trois quinquennats précédents. Le régime de Bouteflika risque de ne pas pouvoir tenir longtemps après le 17 avril. Pas seulement en raison de la santé vacillante du futur "élu". L'opposition, toutes tendances confondues, aura gagné du terrain et songera à prolonger son refus du fait accompli par l'action concertée, y compris pour réclamer de nouveau l'application de l'article 88 de la Constitution, suivie d'une transition négociée, alors que pour les soutiens du Président-candidat, il sera déjà temps d'engager, chacun pour son propre compte et celui de son camp d'appartenance, l'inévitable bataille intestine pour les dividendes postélectoraux puisque c'est bien cela, tout compte fait, qui les fait courir aujourd'hui. D'autant que la question de la succession à Bouteflika restera entière et pendante au lendemain du scrutin du 17 avril qui, au final, aura ramené le pays à la case départ ».*

Problématisation : Comment se présentera ce quatrième mandat ?…

Assertion A

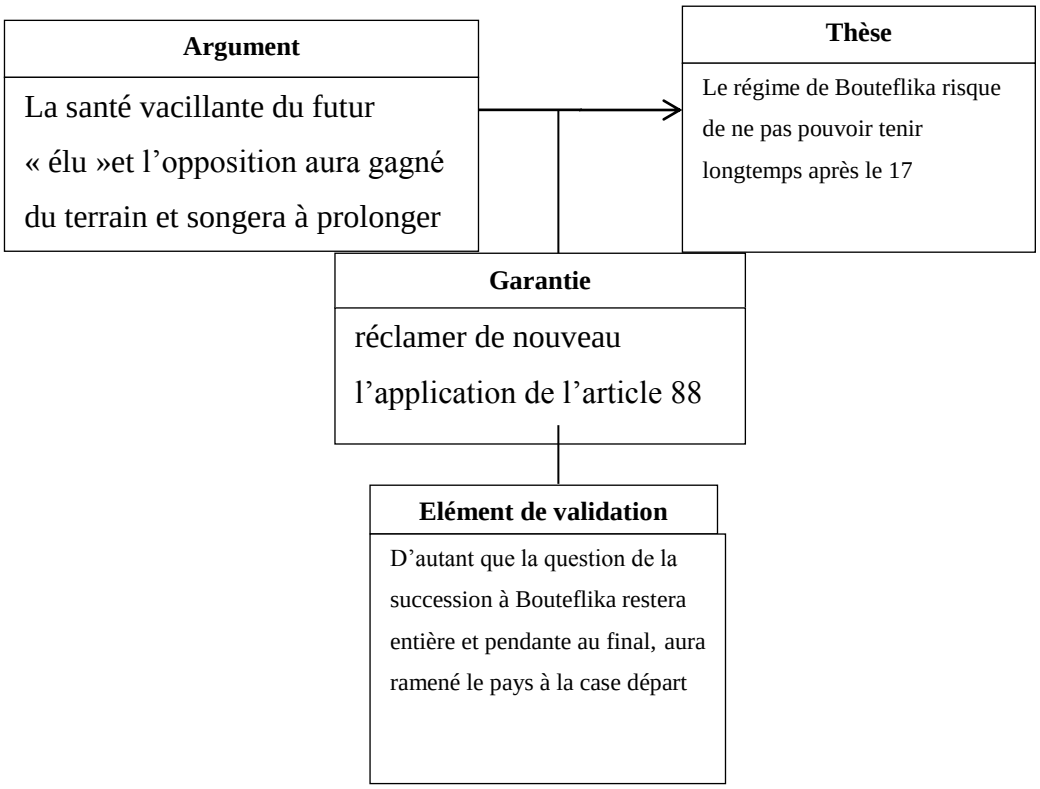


Observation sur le schéma argumentatif et le type d'argument

Dans cette cellule, le schéma argumentatif est formé par l'argument (assertion a et l'assertion b), l'élément de validation lié à l'assertion b, la conclusion explicite qui constitue la thèse est explicite aussi. Dans la relecture évaluative du réel, nous pouvons observer l'opposition entre l'assertion a –*la fraude constitue une mission commandée de l'administration* (apparence des choses) et l'assertion b ,qui représente la réalité des choses- *l'élection elle-même, le quatrième mandat dont elle accouchera non sans douleur ne ressemblera pas aux trois quinquennats précédents-ce qui constitue un risque pour le 4ème mandat de ne pas se tenir longtemps* .nous observons aussi une argumentation sur une opération de raisonnement à partir d'une donnée du réel dans le champ de la causalité : concession restrictive.

Cet argument est fondé aussi sur une opération de construction métaphorique- *le quatrième mandat dont elle accouchera non sans douleur ne ressemblera pas aux trois quinquennats précédents.* Et pour confirmer son assertion, il apporte l'élément de validation basé sur des faits qui confirment.

Assertion b



Observation sur le schéma argumentatif et le type d'argument

On peut observer dans cette cellule un schéma formé par l'argument, la thèse et la loi de passage qui est explicite. C'est une argumentation basée sur une opération de raisonnement à partir d'une donnée du réel dans le champ de la causalité : argument de cause, où le risque du quatrième mandat est la conséquence de la santé vacillante du futur élu et les opposants.

3. Synthèse des analyses concernant le schéma argumentatif

- 1ère cellule : argument + loi de passage explicite +thèse explicite +élément de validation explicite

- 2ème cellule : argument(a) + loi de passage explicite +thèse implicite.

- 3ère cellule : argument (a)+ loi de passage implicite + thèse explicite.

argument (b) + loi de passage implicite + thèse explicite.

Argument(c) + loi de passage explicite + thèse explicite + élément de validation explicite.

Schéma argumentatif	***Argument explicite***	***Loi de passage explicite***	***Thèse explicite***	***Thèse implicite***	***Elément de validation***
Occurrences dans 3cellules	5	4	3	1	4

Nous observons que l'argument est toujours explicite, la thèse est explicite dans trois cellules et implicite dans la cellule 2 (assertion a), La loi de passage est presque explicite dans toutes les cellules pour bien fonder l'argumentation et l'élément de validation est explicite.

3. Les types d'arguments et les éléments de validation

Nous avons observé dans le texte l'occurrence des arguments suivants :

1ère cellule : par raisonnement basé sur des donnée du réel : causalité.ad conséquentiam.

2ème cellule : - par la lecture évaluative du réel -oppoosition.

3ème cellule : - argument fondé par construction métaphorique

-argument par lecture évaluative du réel :restriction.concession.

- raisonnement fondé sur la cause.

<table>
<tr><td colspan="4">Arguments</td><td rowspan="2">Élément
De validation</td></tr>
<tr><td colspan="4">Arguments ad rem</td></tr>
<tr><td colspan="2">Opération de raisonnement</td><td>Opération de relecture évaluative du réel</td><td>Opération de construction</td><td>Faits qui confirmment</td><td>Recours Autorité</td></tr>
<tr><td colspan="2">A partir d’une donnée du réel</td><td rowspan="3">Opposition de faits</td><td rowspan="3">Par construction métaphorique</td><td rowspan="3"></td><td rowspan="3"></td></tr>
<tr><td colspan="2">Causalité</td></tr>
<tr><td>Cause</td><td>Ad consquentiam</td></tr>
<tr><td>2</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td><td colspan="2"></td></tr>
</table>

Nous pouvons observer dans le texte analysé une grande incidence d’arguments basés sur l’opération de raisonnement et une faible incidence d’arguments basés sur l’opération de relecture évaluative du réel.

Comme nous l’avons déjà observé, la relecture évaluative du réel peut se passer à travers la description, la narration ou la définition argumentative, où le sujet argumentant travaille avec des données du réel, qui le présente à travers une sorte de relecture biaisée dans un but justificatif. Et la relecture évaluative du réel peut se donner à travers l’opposition : apparence/ réalité, dans ce cas il peut arriver que ne soit pas connue du destinataire et le rôle du journaliste serait donc de dévoiler la vérité cachée, mais il peut se donner aussi l’opposition apparence réalité soit déjà connue du lecteur ne serait que la mettre en relief.

Dans le texte analysé, l’opposition apparence /réalité appartient à ce dernier type, comme l’on observer, à la 2ème cellule, où il y a une opposition entre l’assertion A, qui parle sur le rejet du 4eme mandat par les algériens et l’assertion B qui énonce l’imposition du 4ème mandat. Il y’a aussi deux arguments basés sur une opération de

construction : L'éditorialiste construit une métaphore, en identifiant Benflis comme le lièvre des élections.

Nous observons enfin les occurrences des arguments basés sur l'opération de raisonnement, la plupart s'étaye sur les données du réel. Le journaliste etaye ainsi sur l'événement des élections présidentielles et sur les conséquences qui en découlent.

CHRONIQUE D'UN « PETIT JOUR », Article 17/04/2014

Aujourd'hui est jour d'élection. Ce n'est pas un grand jour de la démocratie, c'est une formalité qu'un régime vieillissant accomplit poussivement, dans la difficulté. La démocratie n'est pas une partie de poker où le pouvoir détient, seul et sans contradicteur, toutes les cartes pendant cinq ans et invite, pour la forme, les autres à jouer avec lui pendant 45 jours. Cela fait trop longtemps que ce simulacre dure pour que cela fasse illusion.

Le 17 ne sera pas un jour où les institutions se revitalisent par l'effet d'une nouvelle légitimation par le suffrage populaire. Ils ne sont pas nombreux les Algériens qui croient que les élections en Algérie servent à quelque chose. Et, si on ne triture pas, cela s'exprimera largement par un haut niveau d'abstention. Cette élection est cependant encore plus « spécifique » que d'habitude avec une présidence à vie qui s'installe sur fond de crise profonde du régime qui peut déboucher sur des dérapages regrettables. La campagne électorale est officiellement finie depuis le 13 avril, des chaînes de télévision « algériennes-étrangères » ont continué, de la pire des manières, à jeter de l'huile sur le feu, à braquer les Algériens contre d'autres Algériens.

A l'évidence, si ce 17 avril ne peut, structurellement, être un grand jour, certains s'échinent à en faire un très mauvais jour. Les journalistes algériens, qui n'ont pas réellement engagé une autoréflexion sur leur pratique depuis 20 ans, découvrent dans ces comportements anti-professionnels de chaînes offshore « agréées » une amplification caricaturale des dérives du métier. Et si une transition est souhaitée au plan politique, les médias devraient s'y inclure en faisant l'inventaire de leur pratique. Car ce qui s'offre n'a rien de réjouissant : on passe d'une connivence avec le pouvoir à une connivence cumulée avec l'argent et le pouvoir. Cela correspond à une évolution dégradée du régime et non à une accumulation positive au sein de la profession. Pour l'heure, il faut juste espérer que ces médias programmés à l'insulte et à la fabrication de la peur n'auront pas réussi à transmettre le venin de la haine qui ferait de cette journée sans relief un mauvais jour.

L'organisation de la « formalité » électorale n'a même pas permis d'engager l'ébauche d'un débat. Le quatrième mandat, par l'effet de sidération qu'il a provoqué, a tout supplanté. Il y avait pourtant, à travers l'intrusion dans le débat non électoral de personnalités et de partis, une forte mise en garde contre la perpétuation d'un statuquo

intenable. Les ressources baissent, la population est plus nombreuse, la rente ne suffira plus. Il faut remettre le pays au travail et ce n'est pas une affaire technique. C'est une question politique. La légitimité et l'exemplarité de ceux qui exercent l'autorité n'est pas un détail. Elle est fondamentale. Remettre le pays au travail suppose que les dirigeants sont moralement aptes à le demander voire à l'exiger. Cela n'est pas possible dans un système rentier fondé sur une triche généralisée et, bien entendu, inégale. LE PIRE DANS CE «PETIT JOUR » EST QUE LES TENANTS DE L'ORDRE ETABLI CROIENT QU'ILS ONT «MANDAT » POUR NE RIEN CHANGER. ON LES A ENTENDUS REJETER L'IDEE DE TRANSITION. ON LES ENTENDRA PLASTRONNER APRES LE 17. LES HOMMES DU POUVOIR SONT DANS UNE BULLE. ILS AGITENT INCONSIDEREMENT L'IDEE DU COMPLOT, ILS CHERCHENT MEME A FAIRE DU PRINTEMPS UN MOT REPOUSSOIR. ILS SERONT CE «18, RUE DE L'IMPASSE » DANS LAQUELLE ILS MAINTIENNENT L'ALGERIE FAUTE D'ECOUTER LES APPELS PRESSANTS AU CHANGEMENT. LE 17 EST UN PETIT JOUR. LE 18 SERA CELUI DE LA POURSUITE D'UNE CRISE SYSTEMIQUE QUI MINE LES FONDEMENTS DU PAYS. ET QUI EST BEAUCOUP PLUS SERIEUSE QUE LES MENACES EXTERIEURES QUI, ELLES, QUAND ELLES EXISTENT, JOUENT SUR LES FAIBLESSES INTERNES.

1ere cellule : *La campagne électorale touche à sa fin dans une certaine tension avec des mises en garde opposées contre la « fraude » ou contre le « recours à la rue ». Le contexte très particulier de cette élection acte pour de nombreux Algériens et dans des conditions pénibles l'instauration d'une « présidence à vie ». Mais le débat politique fondamental n'est pas porté par cette présidentielle et il ne pouvait l'être car le système algérien verrouille depuis plus de vingt ans le champ politique et crée une vie politique factice. Dans les faits, c'est un long monologue du pouvoir qui dure cinq ans pour une «ouverture» de 50 jours.*

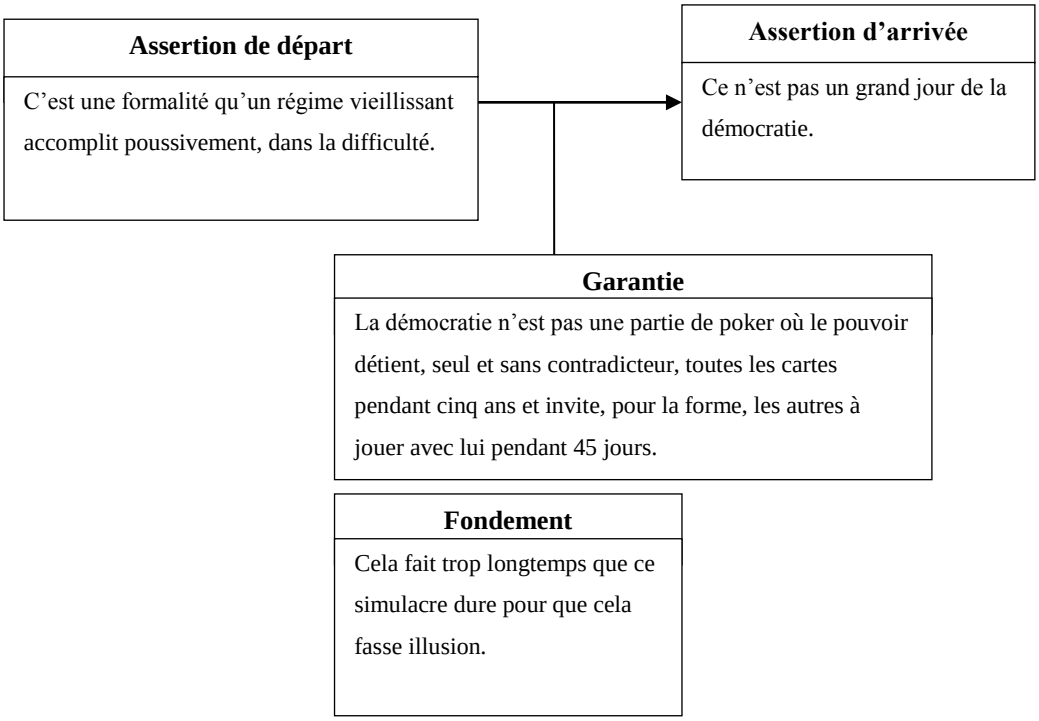
Problématisation: Que signifie ce jour d'élection ?

Conclusion : Ce n'est pas un grand jour de la démocratie.

Argument : C'est une formalité qu'un régime vieillissant accomplit poussivement, dans la difficulté.

Fondement : Cela fait trop longtemps que ce simulacre dure pour que cela fasse illusion.

Garantie : La démocratie n'est pas une partie de poker où le pouvoir détient, seul et sans contradicteur, toutes les cartes pendant cinq ans et invite, pour la forme, les autres à jouer avec lui pendant 45 jours.



2ème cellule : *Le 17 ne sera pas un jour où les institutions se revitalisent par l'effet d'une nouvelle légitimation par le suffrage populaire. Ils ne sont pas nombreux les Algériens qui croient que les élections en Algérie servent à quelque chose. Et, si on ne triture pas, cela s'exprimera largement par un haut niveau d'abstention. Cette élection est cependant encore plus « spécifique » que d'habitude avec une présidence à vie qui s'installe sur fond de crise profonde du régime qui peut déboucher sur des dérapages regrettables. La campagne électorale est officiellement finie depuis le 13 avril, des chaînes de télévision «algériennes-étrangères » ont continué, de la pire des manières, à jeter de l'huile sur le feu, à braquer les Algériens contre d'autres Algériens.*

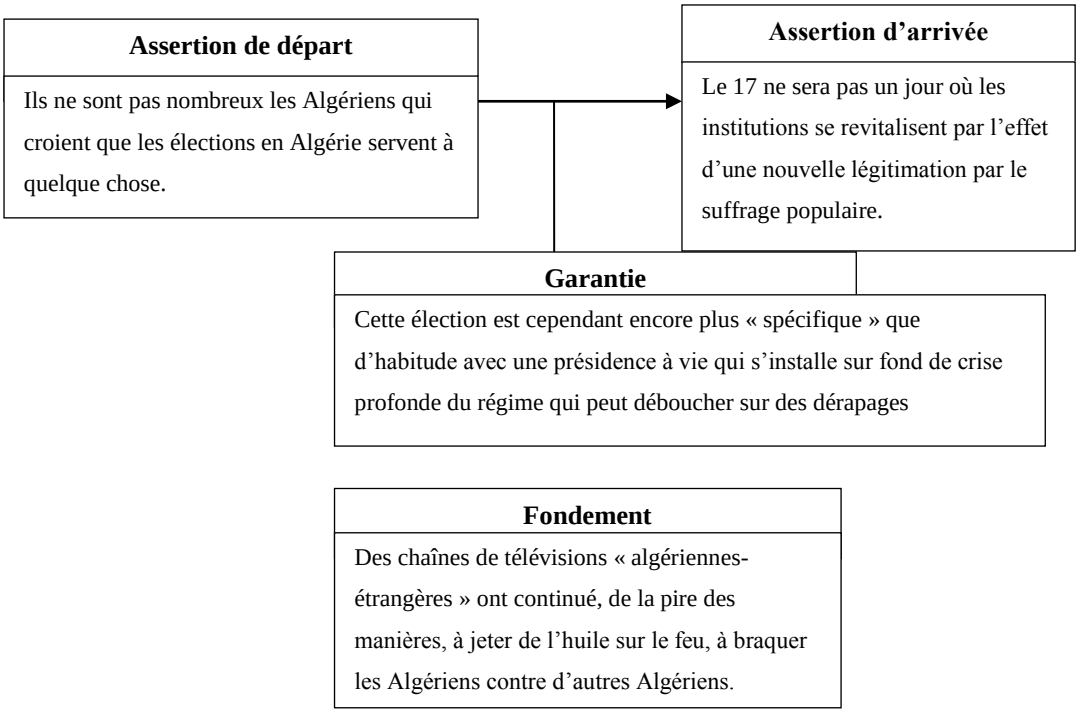
Problématisation : Comment sera le 17 avril ?

Conclusion : Le 17 ne sera pas un jour où les institutions se revitalisent par l'effet d'une nouvelle légitimation par le suffrage populaire.

Argument : Ils ne sont pas nombreux les Algériens qui croient que les élections en Algérie servent à quelque chose.

Fondement : Des chaînes de télévisions « algériennes-étrangères » ont continué, de la pire des manières, à jeter de l'huile sur le feu, à braquer les Algériens contre d'autres Algériens.

Garantie : Cette élection est cependant encore plus « spécifique » que d'habitude avec une présidence à vie qui s'installe sur fond de crise profonde du régime qui peut déboucher sur des dérapages regrettables.



3ème cellule : *A l'évidence, si ce 17 avril ne peut, structurellement, être un grand jour, certains s'échinent à en faire un très mauvais jour. Les journalistes algériens, qui n'ont pas réellement engagé une autoréflexion sur leur pratique depuis 20 ans, découvrent dans ces comportements anti-professionnels de chaînes offshore « agréées » une amplification caricaturale des dérives du métier. Et si une transition est souhaitée au plan politique, les médias devraient s'y inclure en faisant l'inventaire de leur pratique. Car ce qui s'offre n'a rien de réjouissant : on passe d'une connivence avec le pouvoir à une connivence cumulée avec l'argent et le pouvoir. Cela correspond à une évolution dégradée du régime et non à une accumulation positive au sein de la profession. Pour*

l'heure, il faut juste espérer que ces médias programmés à l'insulte et à la fabrication de la peur n'auront pas réussi à transmettre le venin de la haine qui ferait de cette journée sans relief un mauvais jour.

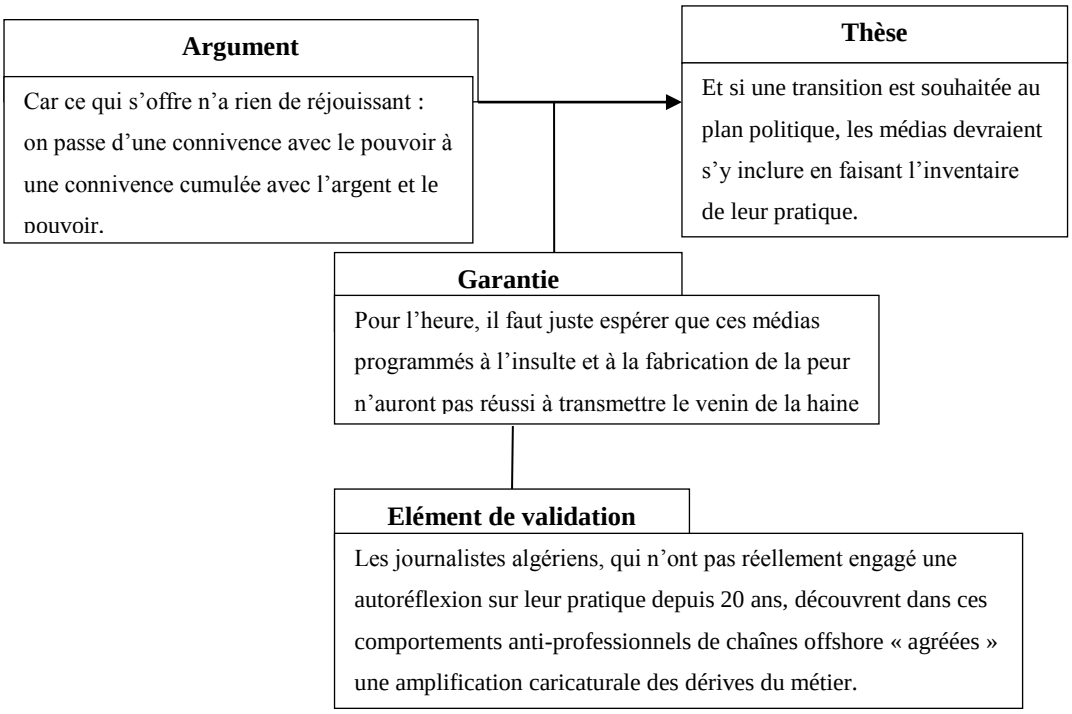
Problématisation : Quel rôle pour les médias dans ces élections ?

Conclusion : Et si une transition est souhaitée au plan politique, les médias devraient s'y inclure en faisant l'inventaire de leur pratique.

Argument : Car ce qui s'offre n'a rien de réjouissant : on passe d'une connivence avec le pouvoir à une connivence cumulée avec l'argent et le pouvoir.

Fondement : Les journalistes algériens, qui n'ont pas réellement engagé une autoréflexion sur leur pratique depuis 20 ans, découvrent dans ces comportements anti-professionnels de chaînes offshore « agréées » une amplification caricaturale des dérives du métier.

Garantie : Pour l'heure, il faut juste espérer que ces médias programmés à l'insulte et à la fabrication de la peur n'auront pas réussi à transmettre le venin de la haine qui ferait de cette journée sans relief un mauvais jour.



4ème cellule : *L'organisation de la « formalité » électorale n'a même pas permis d'engager l'ébauche d'un débat. Le quatrième mandat, par l'effet de sidération qu'il a provoqué, a tout supplanté. Il y avait pourtant, à travers l'intrusion dans le débat non électoral de personnalités et de partis, une forte mise en garde contre la perpétuation d'un statuquo intenable. Les ressources baissent, la population est plus nombreuse, la rente ne suffira plus. Il faut remettre le pays au travail et ce n'est pas une affaire technique. C'est une question politique. La légitimité et l'exemplarité de ceux qui exercent l'autorité n'est pas un détail. Elle est fondamentale. Remettre le pays au travail suppose que les dirigeants sont moralement aptes à le demander voire à l'exiger. Cela n'est pas possible dans un système rentier fondé sur une triche généralisée et, bien entendu, inégale.*

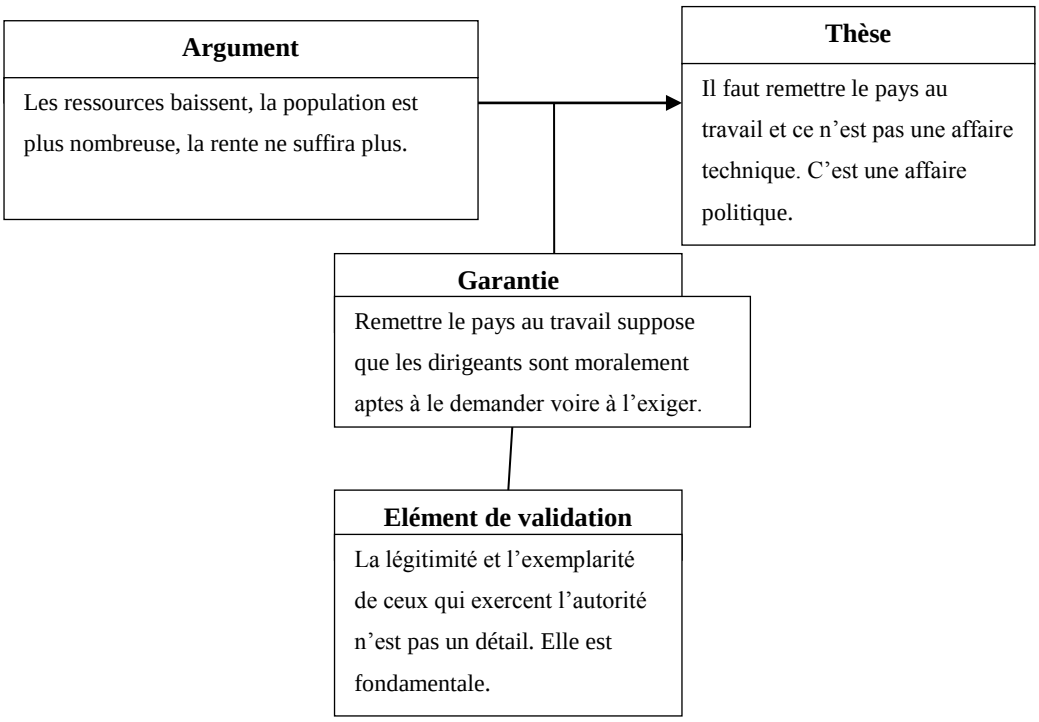
Idée générale : Quelle crédibilité de ce quatrième mandat ?

Conclusion : Il faut remettre le pays au travail et ce n'est pas une affaire technique. C'est une affaire politique.

Argument : Les ressources baissent, la population est plus nombreuse, la rente ne suffira plus.

Fondement : La légitimité et l'exemplarité de ceux qui exercent l'autorité n'est pas un détail. Elle est fondamentale.

Garantie : Remettre le pays au travail suppose que les dirigeants sont moralement aptes à le demander voire à l'exiger. Cela n'est pas possible dans un système rentier fondé sur une triche généralisée et, bien entendu, inégale.



5ème cellule : *LE PIRE DANS CE «PETIT JOUR » EST QUE LES TENANTS DE L'ORDRE ETABLI CROIENT QU'ILS ONT «MANDAT » POUR NE RIEN CHANGER. ON LES A ENTENDUS REJETER L'IDEE DE TRANSITION. ON LES ENTENDRA PLASTRONNER APRES LE 17. LES HOMMES DU POUVOIR SONT DANS UNE BULLE. ILS AGITENT INCONSIDEREMENT L'IDEE DU COMPLOT, ILS CHERCHENT MEME A FAIRE DU PRINTEMPS UN MOT REPOUSSOIR. ILS SERONT CE «18, RUE DE L'IMPASSE » DANS LAQUELLE ILS MAINTIENNENT L'ALGERIE FAUTE D'ECOUTER LES APPELS PRESSANTS AU CHANGEMENT. LE 17 EST UN PETIT JOUR. LE 18 SERA CELUI DE LA POURSUITE D'UNE CRISE SYSTEMIQUE QUI MINE LES FONDEMENTS DU PAYS. ET QUI EST BEAUCOUP PLUS SERIEUSE QUE LES MENACES EXTERIEURES QUI, ELLES, QUAND ELLES EXISTENT, JOUENT SUR LES FAIBLESSES INTERNES.*

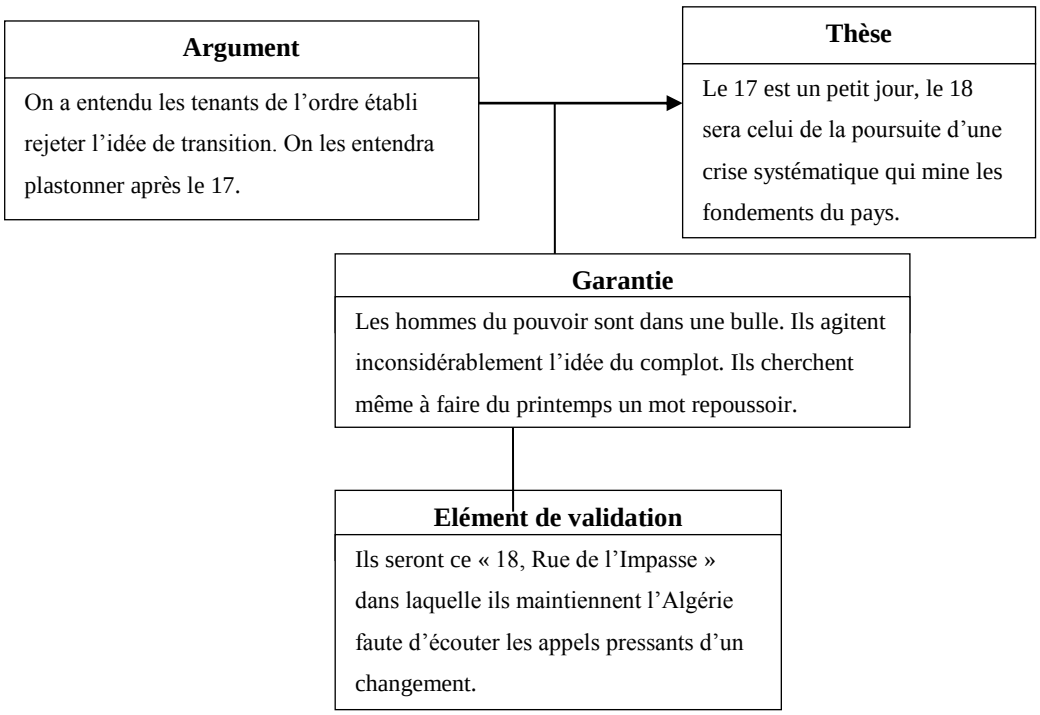
Idée générale : Le pire sera-t-il à partir du 18 avril ?

Conclusion : Le 17 est un petit jour, le 18 sera celui de la poursuite d'une crise systématique qui mine les fondements du pays.

Argument : On a entendu les tenants de l'ordre établi rejeter l'idée de transition. On les entendra plastonner après le 17.

Fondement : Ils seront ce « 18, Rue de l'Impasse » dans laquelle ils maintiennent l'Algérie faute d'écouter les appels pressants d'un changement.

Garantie : Les hommes du pouvoir sont dans une bulle. Ils agitent inconsidérablement l'idée du complot. Ils cherchent même à faire du printemps un mot repoussoir.



2. Analyse des éditoriaux post –électoraux

Article

DEFIANCE ET SURDITE

C'est le chiffre officiel de l'abstention le plus élevé des scrutins présidentiels organisés depuis 1995.

Le parti de l'abstention qui n'appartient pas aux « boycotteurs » est définitivement et sans contestation possible le plus grand « gagnant » du scrutin du 17 avril. Même s'il est considéré comme « gonflé » par les opposants, le taux de 51,70% de participation relativise amplement la victoire de Bouteflika. Le vote reste très largement limité à l'électorat traditionnel du régime qui vote pour le candidat sortant.

Le peu de ceux qui ont voté effectivement sont des courtisans du pouvoir. Ali Benflis a dénoncé la fraude. Il lui reste à préciser son accusation. Pour ceux qui ont

refusé de « jouer », la fraude est d'abord et avant tout instituée par un régime qui verrouille l'espace public et médiatique pendant des années pour ne l'ouvrir qu'à quelques semaines des élections. Une fausse vie politique ne pouvant engendrer de vraies élections, c'est une évidence. Ali Benflis ne l'ignorait pas, il a fait le pari que la crise au sein du régime et le choc provoqué par la candidature d'un homme amoindri par la maladie lui ouvrait un boulevard. Il est réduit, une fois de plus, à jouer le « lièvre principal ». La seule possibilité de bousculer les lignes était de convaincre les Algériens de ne pas bouder les urnes. Une véritable gageure pour ceux qui observent la constante abstentionniste des Algériens lors des élections.

Une vie politique, normalement est un prolongement chronique de l'action démocratique, cette condition est le seul porte garant d'une élection propre et transparente, Sinon, déserter l'urne serait une autre alternative, mais Ali Benflis a défié et fait la sourde oreille.

Ali Benflis devait convaincre le parti des abstentionnistes, très largement majoritaire, que le vote en valait la peine. A l'évidence, c'est un échec. L'appel à la participation était d'ailleurs le seul point commun de Benflis avec Bouteflika et les autres candidats. Ces appels qui ont joué sur tous les registres, y compris sur celui de la « peur » et de la «menace étrangère», sont restés sans effet. Les Algériens boudent les urnes et envoient un message net au régime. Et il n'est pas difficile à décrypter : les Algériens n'accordent pas de crédit à « l'offre politique » qui existe actuellement. Ils ne croient pas que l'élection est, comme c'est le cas dans une démocratie, un mécanisme qui permet de sanctionner et de changer les gouvernants en fonction de leur bilan. Ils ont compris qu'il s'agit d'une formalité que le régime organise régulièrement et ils sont nombreux à ne plus y participer.

Connivence sur la nécessité de persuader les citoyens à participer aux aux élections

LES CHIFFRES OFFICIELS, CONTESTES, NE PEUVENT PLUS, SOUS PEINE D'INVRAISEMBLANCE, SE PERMETTRE D'IGNORER CETTE TENDANCE STRUCTURELLE. MAIS LES TENANTS D'UN REGIME, DONT LE NIVEAU D'IMPOTENCE EST DEVENU LA VRAIE MENACE POUR LA STABILITE DU PAYS, SONT-ILS PRETS OU APTES A FAIRE LA BONNE LECTURE ? LE 17 AVRIL N'A PAS ETE UNE FETE DE LA DEMOCRATIE, PERSONNE N'Y CROYAIT. C'EST UNE ELECTION QUI NE CHANGE RIEN AU PROBLEME

D'UNE ALGERIE DONT LE DYNAMISME ET LA CREATIVITE SONT ENTRAVES PAR UNE GOUVERNANCE IMMOBILE ASSISE SUR UNE REDISTRIBUTION INEGALITAIRE DE LA RENTE ET, QUAND C'EST NECESSAIRE, SUR LA REPRESSION. LES PROBLEMES SERIEUX DU PAYS NE SONT TOUJOURS PAS TRAITES ET OBERENT SON AVENIR. CET ABSTENTIONNISME STRUCTUREL MARQUE TRES CLAIREMENT UNE PERCEPTION GENERALE QUE LE VOTE NE SERT QU'A VALIDER LE STATUQUO. C'EST BIEN LE MESSAGE LE PLUS FORT MEME SI LES TENANTS DU STATUQUO FONT LES SOURDS POUR NE PAS L'ENTENDRE.

Dans cet éditorial, l'auteur dit que le pouvoir reste figé dans sa défiance et sa surdité malgré les flagrantes démonstrations. Une vie politique, normalement est un prolongement chronique de l'action démocratique, cette condition est le seul porte garant d'une élection propre et transparente

1. Analyse des cellules argumentatives dans le texte

1ere Cellule

«C'est le chiffre officiel de l'abstention le plus élevé des scrutins présidentiels organisés depuis 1995.

Le parti de l'abstention qui n'appartient pas aux « boycotteurs » est définitivement et sans contestation possible le plus grand « gagnant » du scrutin du 17 avril. Même s'il est considéré comme « gonflé » par les opposants, le taux de 51,70% de participation relativise amplement la victoire de Bouteflika. Le vote reste très largement limité à l'électorat traditionnel du régime qui vote pour le candidat sortant. Le peu de ceux qui ont voté effectivement sont des courtisans du pouvoir. »

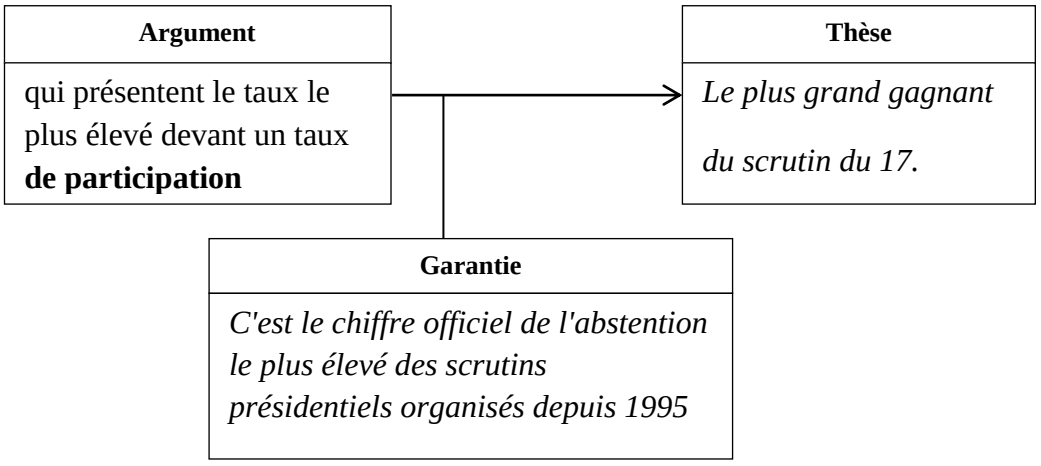
- Cette cellule nous porte information sur les résultats des élections présidentielles.

Problématisation

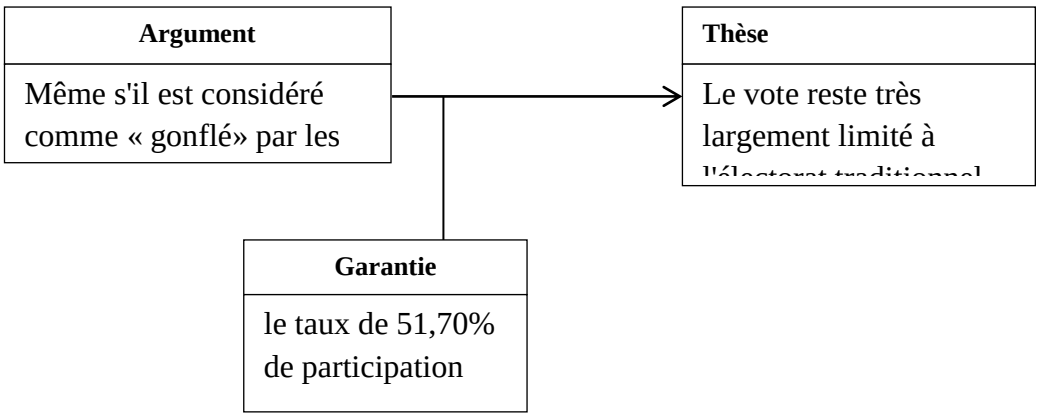
Qui a voté effectivement ?

Argumentation :

- Le peu de ceux qui ont voté effectivement sont des courtisans du pouvoir et le gagnant des élections c'est bien les abstentionnistes.



Cellule 1.b



Observation sur le schéma argumentatif et les types d'arguments

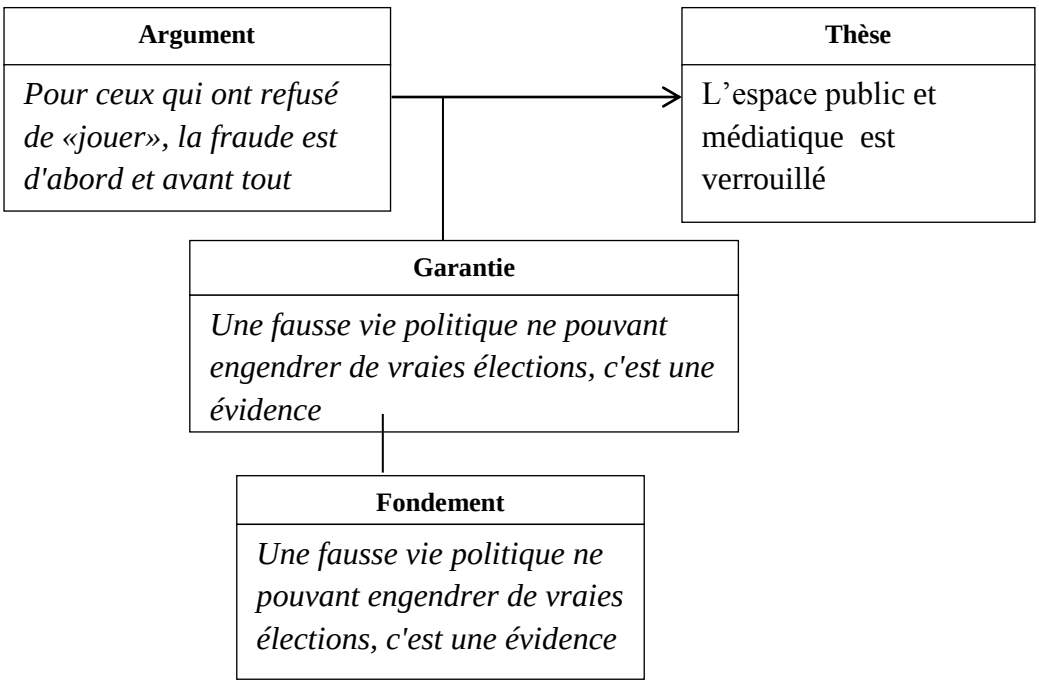
Dans cette cellule, le schéma argumentatif est formé par l'argument (assertion a et l'assertion b) la thèse est explicite. Dans la relecture évaluative du réel, nous pouvons observer l'opposition entre l'assertion a – les résultats sont gonflés (apparence des choses) et l'assertion b, qui représente la réalité des choses-les élections sont frauduleuses.

2ème Cellule

«Ali Benflis a dénoncé la fraude. Il lui reste à préciser son accusation. Pour ceux qui ont refusé de « jouer », la fraude est d'abord et avant tout instituée par un régime qui verrouille l'espace public et médiatique pendant des années pour ne l'ouvrir qu'à quelques semaines des élections. Une fausse vie politique ne pouvant engendrer de vraies élections, c'est une évidence. Ali Benflis ne l'ignorait pas, il a fait le pari que la crise au sein du régime et le choc provoqué par la candidature d'un homme amoindri par la maladie lui ouvrait un boulevard. Il est réduit, une fois de plus, à jouer le « lièvre principal ». La seule possibilité de bousculer les lignes était de convaincre les Algériens de ne pas bouder les urnes. Une véritable gageure pour ceux qui observent la constante abstentionniste des Algériens lors des élections. Une vie politique, normalement est un prolongement chronique de l'action démocratique, cette condition est le seul porte garant d'une élection propre et transparente, Sinon, déserter l'urne serait une autre alternative, mais Ali Benflis a défié et fait la sourde oreille ».

Assertion A

Problématisation

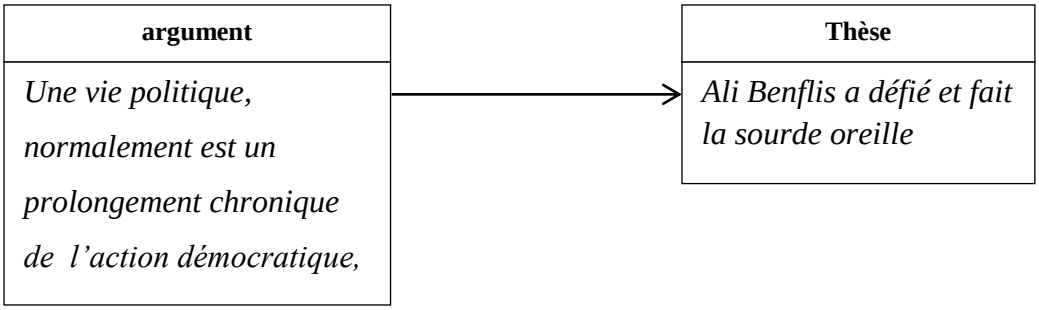


Observation sur le schéma argumentatif

Dans ce schéma argumentatif, nous observons un argument basé sur une donnée du réel dans le champ de la causalité -», *la fraude est d'abord et avant tout instituée par un régime qui verrouille l'espace public et médiatique,* qui a pour conclusion implicite - *bouder les élections* –Cette argumentation est fondée par une loi de passage explicite -. *Une fausse vie politique ne pouvant engendrer de vraies élections, c'est une évidence,* l'auteur l'a employée dans son texte pour rendre son discours plus crédible.

Assertion B

Problématisation : Que fera-t-il Benflis ?



Dans ce schéma argumentatif, l'argumentation est basée sur une relecture évaluative du réel basée sur une définition argumentative- *Une vie politique, normalement est un prolongement chronique de l'action démocratique, cette condition est le seul porte garant d'une élection propre et transparente,* où le journaliste essaye de dévoiler une réalité cachée sur les opposants qui fraudent dans les élections. Nous avons aussi dans cette cellule une argumentation d'autorité indirecte du journaliste lui-même.

Cellule 03

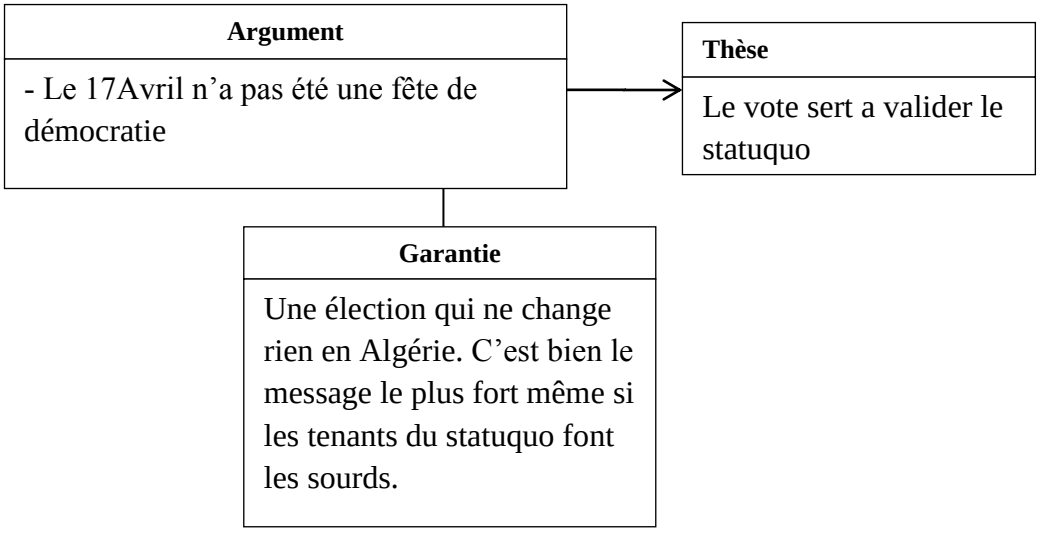
« LES CHIFFRES OFFICIELS, CONTESTES, NE PEUVENT PLUS, SOUS PEINE D'INVRAISEMBLANCE, SE PERMETTRE D'IGNORER CETTE TENDANCE STRUCTURELLE. MAIS LES TENANTS D'UN REGIME, DONT LE NIVEAU D'IMPOTENCE EST DEVENU LA VRAIE MENACE POUR LA STABILITE DU PAYS, SONT-ILS PRETS OU APTES A FAIRE LA BONNE LECTURE ? LE 17 AVRIL N'A PAS ETE UNE FETE DE LA DEMOCRATIE, PERSONNE N'Y CROYAIT. C'EST UNE ELECTION QUI NE CHANGE RIEN AU PROBLEME D'UNE ALGERIE DONT LE DYNAMISME ET LA CREATIVITE SONT ENTRAVES PAR UNE GOUVERNANCE IMMOBILE ASSISE SUR UNE REDISTRIBUTION INEGALITAIRE DE LA RENTE ET, QUAND C'EST NECESSAIRE, SUR LA REPRESSION. LES PROBLEMES SERIEUX DU PAYS NE SONT TOUJOURS

PAS TRAITES ET OBERENT SON AVENIR. CET ABSTENTIONNISME STRUCTUREL MARQUE TRES CLAIREMENT UNE PERCEPTION GENERALE QUE LE VOTE NE SERT QU'A VALIDER LE STATUQUO. C'EST BIEN LE MESSAGE LE PLUS FORT MEME SI LES TENANTS DU STATUQUO FONT LES SOURDS POUR NE PAS L'ENTENDRE »

Argumentation

C'est par la défiance et la surdité du pouvoir qu'on a enterré la démocratie en Algérie, le 17 avril, les participants à cette élection qu'ils soient candidats ou électeurs ont validé le statuquo, mais et le vrai gagnant de ces élections c'est le parti abstentionniste.

Problématisation : Le vote sert-il au changement ou au statuquo ?



Observation sur le schéma argumentatif et type d'arguments

La conclusion dans cette cellule est explicite –*le v*ote sert à valider le statuquo, elle est justifiée par un argument basé sur une opération de raisonnement à partir d'une donnée du réel ,dans le champ de la causalité-ad consequentiam – *Le 17Avril n'a pas été une fête de démocratie.*

Cette argumentation est étayée par une loi de passage explicite–. *C'est bien le message le plus fort même si les tenants su statuquo font les sourds pour ne pas l'entendre*.

1. Synthèse des analyses concernant le schéma argumentatif

- 1ère cellule : argument(a) + loi de passage explicite+thèse explicite.

; argument(b) + loi de passage explicite+thèse explicite.

- 2ème cellule : argument(a) + loi de passage explicite+thèse explicite.

Argument(b) + thèse explicite.

- 3ère cellule : argument +thèse explicite.

Schéma argumentatif	***Argument explicite***	***Loi de passage explicite***	***Thèse explicite***	***Thèse implicite***	***Elément de validation***
Occurrences dans 3 cellules	5	3	5	0	0

Nous observons que l'argument est toujours explicite, la thèse est explicite dans toute la cellule, La loi de passage est explicite presque dans toutes les cellules.

3. Les types d'arguments et les éléments de validation

Nous avons observé dans le texte l'occurrence des arguments suivants :

1ère cellule : - par raisonnement basé sur une lecture évaluative du réel

2ème cellule : - par raisonnement des données du réel : fondé sur la causalité-ad cosequentiaum.

- par raisonnement basé sur une lecture évaluative du réel

- argument par autorité.

3ème cellule : par raisonnement : fondé sur la causalité cause

<table>
<tr><td colspan="3">Argument ad rem</td><td>Argument basé sur les sujets de l’act de discours</td></tr>
<tr><td>Opération de raisonnement</td><td colspan="2">Opération basée sur une lecture évaluative du réel</td><td rowspan="4">Arguments basés sur le sujet énonciateur</td></tr>
<tr><td>A partir d’une donnée du réel</td><td rowspan="3">Par définition argumentative</td><td rowspan="3">Opposition des situations</td></tr>
<tr><td>Causalité</td></tr>
<tr><td>Conséquence</td></tr>
<tr><td>2</td><td>1</td><td>1</td><td>1</td></tr>
</table>

Article le 20-04-2014 Liberté

Que faire maintenant ?

La présidentielle 2014 ressemble à un paradoxe avec des vainqueurs des deux côtés et une grande incertitude. Un Président confortablement élu dans un scrutin largement boycotté. Une donne et un handicap pour son nouveau mandat. L'opposition a aussi gagné en capitalisant l'abstention. Le perdant est l'Algérie, plongée dans l'incertitude dès le jour d'après.

Que faire ?

L'opposition disparate commence à se trouver, malgré ses divergences, une voie commune en comptant, évidemment, sur le poids des déserteurs de l'urne. Que va faire Bouteflika, élu à plus de 80%, mais seulement de la moitié du corps électoral ? Va-t-il continuer sur la trajectoire des trois premiers mandats et avec le même personnel ? Va-t-il composer, contraint par la donne de son poids électoral amoindri, avec l'opposition reconfigurée ? Tout au moins aller dans le sens d'une large ouverture pour créer un nouveau consensus ? Ou se résignera-t-il à rester otage de sa propre logique ? Rien n'est sûr, mais Bouteflika ne devrait logiquement concéder aucune once de son pouvoir qu'il s'est échiné quinze ans durant à bâtir.

En face, le perdant Benflis, encore sous le choc, prépare sa croisade à la reconquête de sa victoire dont il dit être spolié. Comment ?
En continuant à se battre. Mais sous quelle forme ? La mobilisation, mais peut-être aussi en créant un parti qui serait une alternative pour précipiter la fin du FLN. Au plan symbolique, cette perspective ébauchera le véritable changement avec un inversement des rapports de force. Pari possible. Et les autres ? L'opposition organisée prépare une initiative, mais n'arrive toujours pas à attirer d'autres acteurs free-lances aussi porteurs de projets. Malgré leur volonté, leur cohésion reste fragile pour la simple raison que leur rencontre relève de la tactique temporaire qui n'obéit pas à une vision commune de long terme.
Du moins, pour l'heure. Reste, enfin, l'hypothèse qui verrait tout ce beau monde se réunir autour d'un projet, synthèse de toutes les initiatives, pour présenter une réelle alternative au système actuel. Mathématiquement, c'est jouable.

2. Analyse des cellules argumentatives dans le texte

1ere Cellule

« La présidentielle 2014 ressemble à un paradoxe avec des vainqueurs des deux côtés et une grande incertitude. Un Président confortablement élu dans un scrutin largement boycotté. Une donne et un handicap pour son nouveau mandat. L'opposition a aussi gagné en capitalisant l'abstention. Le perdant est l'Algérie, plongée dans l'incertitude dès le jour d'après. Que faire ? »

1ere Cellule

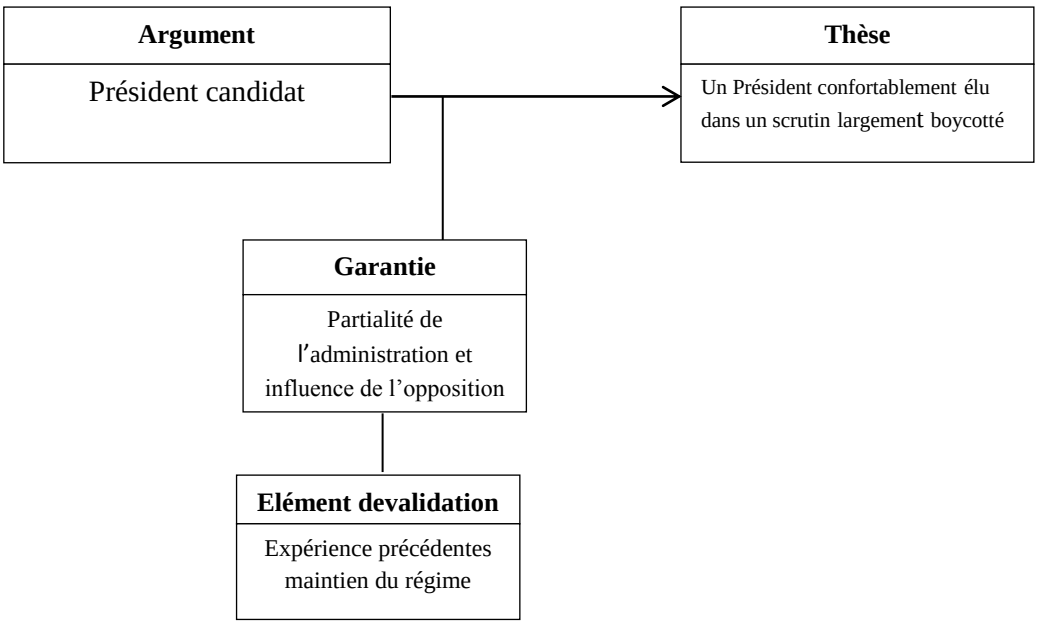
Cette cellule nous porte information des élections achevées avec un paradoxe et une incertitude.

Problématisation

En quoi consistent le paradoxe et l'incertitude dans ces élections ?

Argumentation :

De coutumes, et de logique, la concurrence entre deux candidats se termine par la victoire de l'un et la défaite de l'autre, tout en présentant des programmes riches dans l'intérêt du pays et de la nation, ce dernier sera également gagnant. Mais voir les deux antagonistes gagnants et le pays qui serait le second et majeur bénéficiaire perdant, c'est là le paradoxe dont parle le journaliste. Et le pays par la suite serait plongé dans l'ambigüité, le manque de confiance, l'illégitimité. Donc l'incertitude.



Observation sur le schéma argumentatif et les types d'arguments

La thèse défendue par l'éditorialiste - *président confortablement élu un scrutin largement boycotté*-est justifiée par un argument basé sur une opération de raisonnement à partir de rapports logiques : la règle du précédent. Et L'argument de son coté, s'étaye sur un élément de validation, représenté par des expériences précédentes : des faits qui confirment, c'est le garant de la véracité de son dire au passé. Dans cette cellule, la loi de passage est implicite.

- 2ere Cellule

« L'opposition disparate commence à se trouver, malgré ses divergences, une voie commune en comptant, évidemment, sur le poids des déserteurs de l'urne. Que va faire Bouteflika, élu à plus de 80%, mais seulement de la moitié du corps électoral ? Va-t-il continuer sur la trajectoire des trois premiers mandats et avec le même personnel ? Va-t-il composer, contraint par la donne de son poids électoral amoindri, avec l'opposition reconfigurée ? Tout au moins aller dans le sens d'une large ouverture pour créer un nouveau consensus ? Ou se résignera-t-il à rester otage de sa propre logique ? Rien n'est sûr, mais Bouteflika ne devrait logiquement concéder aucune once de son pouvoir qu'il s'est échiné quinze ans durant à bâtir ».

Assertion A

« L'opposition disparate commence à se trouver, malgré ses divergences, une voie commune en comptant, évidemment, sur le poids des déserteurs de l'urne. »

Cette cellule porte l'information de communiquer le poids l'opposition retrouvé par le taux important d'abstention, malgré les divergences.

Problématisation

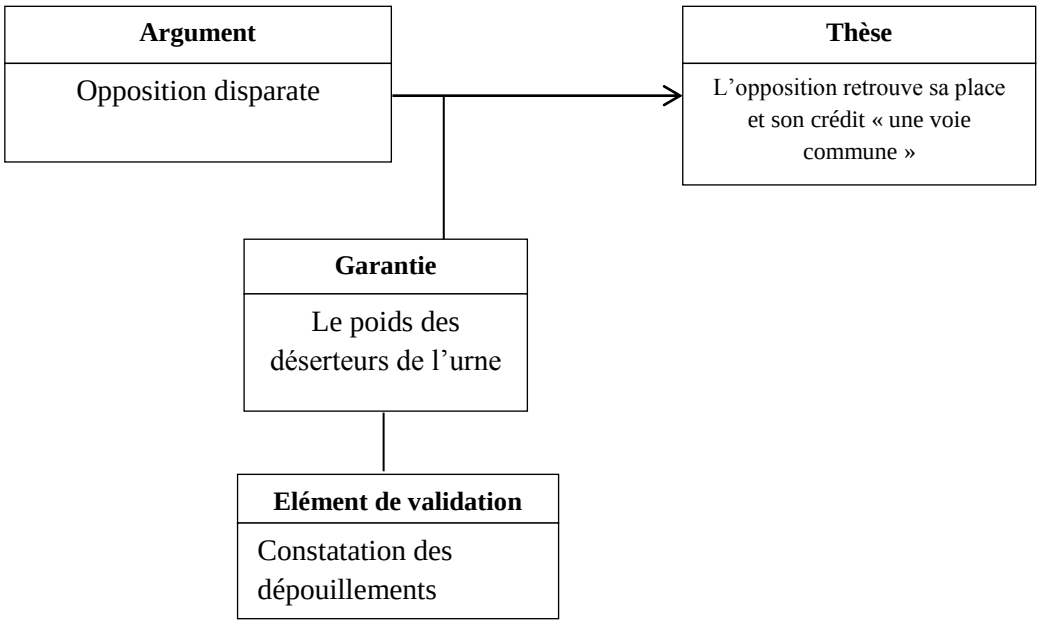
L'opposition en divergence, a-t-elle toujours une place et un poids ?

Argumentation

L'opposition, malgré ses grandes divergences sur fond de principes et d'intérêts, commence à trouver un minimum de consensus pour s'entendre et s'allier, à l'exemple du taux du boycotte constaté dans ces élections.

.

Type d'argument : par raisonnement : argument ad consequentiam



Observation sur le schéma argumentatif et type d'arguments

Le journaliste éditorialiste considère en parlant de l'opposition disparate que cette dernière malgré ses grandes divergences sur fond de principes et d'intérêts, commence à trouver un minimum de consensus pour s'entendre et s'allier. On a donc une argumentation basée sur un raisonnement à partir d'une donnée du réel dans le champ de la causalité : ad conséquentiam. L'argumentation est étayée par la loi de passage –le poids des déserteurs de l'urne .Et pour fonder la loi de passage, le sujet argumentant utilise le recours autorité- *dépouillements déclarés par le conseil constitutionnel.*

Assertion B

« Que va faire Bouteflika, élu à plus de 80%, mais seulement de la moitié du corps électoral ? Va-t-il continuer sur la trajectoire des trois premiers mandats et avec le même personnel ? Va-t-il composer, contraint par la donne de son poids électoral amoindri, avec l'opposition reconfigurée ? Tout au moins aller dans le sens d'une large ouverture pour créer un nouveau consensus ? Ou se résignera-t-il à rester otage de sa

propre logique ? Rien n'est sûr, mais Bouteflika ne devrait logiquement concéder aucune once de son pouvoir qu'il s'est échiné quinze ans durant à bâtir. »

Cette cellule argumentative nous informe de questionnements sur ce que doit faire Bouteflika paradoxalement réélu avec 80% de la moitié des voix prononcées, car la première moitie s'est abstenue, en fuyant les urnes qui deviennent à leurs yeux inutiles.

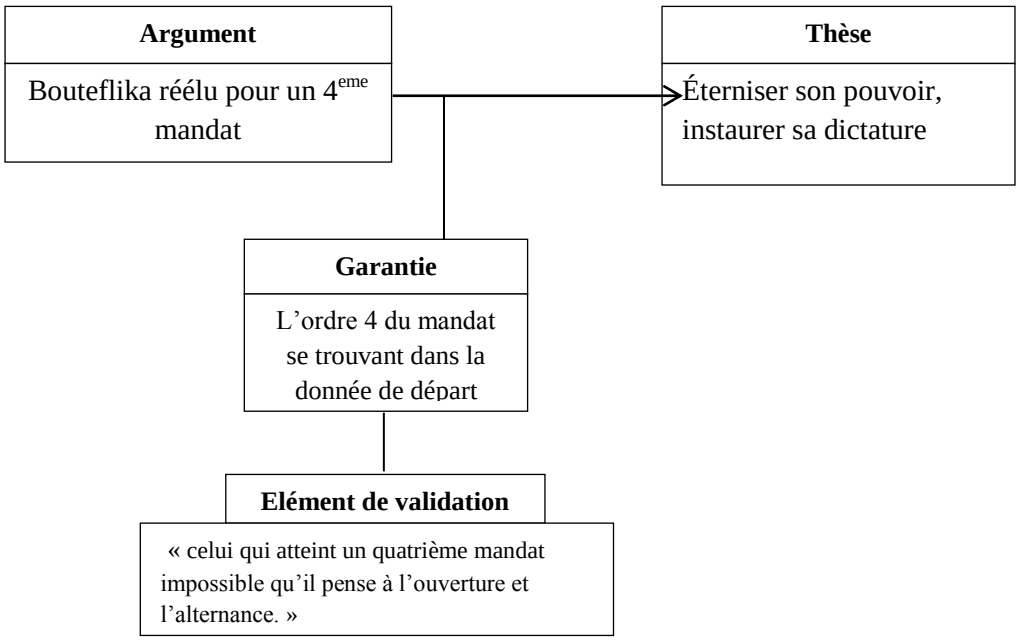
Problématisation

Bouteflika, élu pour un 4eme mandat, va-t-il opter au changement et à l'ouverture ou va-t-il plutôt reconduire sa précédente politique ?

Argumentation

Bouteflika qui a fait quinze ans à forger un régime autoritaire et oligarchique ancré au sein de toutes les institutions, qu'il ne saurait changer s'il le veut, et il ne pourrait le remanier en allant contre sa propre nature et posture, il est à croire plutôt qu'il fera plus et davantage pour le prolonger et le consolider voire l'éterniser.

Type d'argument : par raisonnement : argument ad consequentiam



Observation sur le schéma argumentatif et le type d'arguments .

La conclusion dans cette cellule est implicite –*Bouteflika va éterniser son pouvoir et instaurer sa dictature*, elle est justifiée par un argument basé sur une opération de raisonnement à partir d'une donnée du réel, dans le champ de la causalité- ad consequentiam - *Bouteflika réélu pour un 4eme mandat*. Cette conclusion est inférée à partir de l'expression- *l'ordre 4 du mandat* .Il y a aussi un élément de validation qui confirme des faits –Pour fonder la loi de passage, le journaliste utilise des faits qui confirment - *celui qui atteint un quatrième mandat impossible qu'il pense à l'ouverture et l'alternance.*

3^{ene} Cellule

« En face, le perdant Benflis, encore sous le choc, prépare sa croisade à la reconquête de sa victoire dont il dit être spolié. Comment ?
En continuant à se battre. Mais sous quelle forme ? La mobilisation, mais peut-être aussi en créant un parti qui serait une alternative pour précipiter la fin du FLN. Au plan symbolique, cette perspective ébauchera le véritable changement avec un inversement des rapports de force. Pari possible. Et les autres ? L'opposition organisée prépare une initiative, mais n'arrive toujours pas à attirer d'autres acteurs free-lances aussi porteurs de projets. Malgré leur volonté, leur cohésion reste fragile pour la simple raison que leur rencontre relève de la tactique temporaire qui n'obéit pas à une vision commune de long terme. Du moins, pour l'heure. Reste, enfin, l'hypothèse qui verrait tout ce beau monde se réunir autour d'un projet, synthèse de toutes les initiatives, pour présenter une réelle alternative au système actuel. Mathématiquement, c'est jouable. »

Cette cellule argumentative nous communique le projet alternatif autour duquel Benflis et toute l'opposition doivent se réunir pour proposer une alternative salvatrice.

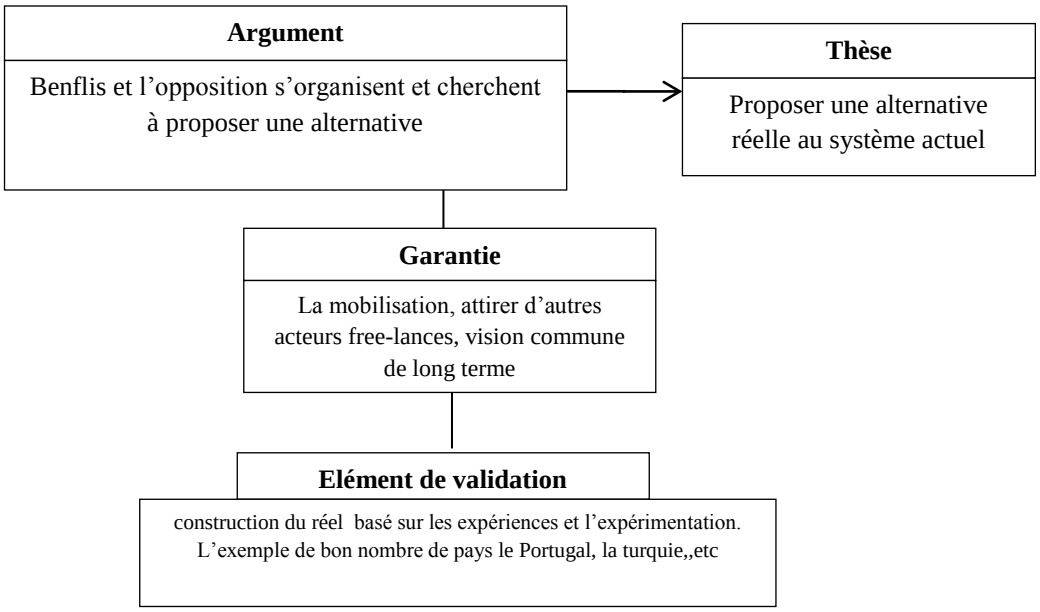
Problématisation

L'opposition a-t-elle la force, les moyens et la détermination d'apporter un projet altératif au système actuel ?

Argumentation

Proposer puis imposer, par l'élection, une alternative d'un projet d'état-nation ou d'une république ne serait ce qu'une question de solidarité et d'union des partis à l'opposition. Donc l'éventualité de changement demeure valable.

Type d'argument : raisonnement à partir des données du réel



La thèse défendue par le sujet argumentant -: *présenter une réelle alternative au système actuel. Mathématiquement, c'est jouable*- est justifiée par un argument basé sur une opération de raisonnement à partir d'une donnée du réel, dans le champ de la causalité –cause : *Benflis et l'opposition s'organisent à proposer une alternative.* Ce schéma argumentatif est formé aussi par une loi de passage implicite et un élément de validation, explicite qui fait recours à l'autorité (L'exemple de bon nombre de pays le Portugal, la Turquie, etc).

2. Synthèse des analyses concernant le schéma argumentatif

- 1ère cellule : argument + loi de passage implicite+thèse explicite+élément de validation explicite.

- 2ème cellule : argument(a) + loi de passage implicite+thèse implicite+élément de validation explicite.

Argument (b) + loi de passage explicite +thèse implicite+ élément de validation explicite

- 3ère cellule : argument + loi de passage implicite +thèse explicite+élément de validation explicite.

Schéma argumentatif	***Argument explicite***	***Loi de passage explicite***	***Thèse explicite***	***Thèse implicite***	***Elément de validation***
Occurrences dans 3 cellules	4	1	2	3	4

Nous observons que l'argument est toujours explicite, la thèse est explicite uniquement dans la troixième cellule et implicite dans les deux autres cellules, La loi de passage est implicite presque dans toutes les cellules et l'élément de validation est explicite dans le texte pour bien fonder l'argumentation. .

Les types d'arguments et les éléments de validation

Nous avons observé dans le texte l'occurrence des arguments suivants :

1ère cellule : -par raisonnement basé sur des rapports logiques :la règle du précédent .

2ème cellule : -par raisonnement des données du réel : fondé sur la causalité-ad cosequentiaum.

- par raisonnement des données du réel : fondé sur la causalité-ad cosequentiaum

3ème cellule : par raisonnement : fondé sur la causalité-cause.

3. Les types d'arguments et les éléments de validation

<table>
<tr><td colspan="3">Arguments</td><td colspan="2" rowspan="2">élément
De validation</td></tr>
<tr><td colspan="3">Arguments ad rem</td></tr>
<tr><td colspan="3" rowspan="2">Opération de raisonnement</td><td>Faits qui confirment</td><td>Recours Autorité</td></tr>
<tr><td rowspan="4"></td><td rowspan="4"></td></tr>
<tr><td colspan="2">A partir d'une donnée du réel</td><td>A partir d'un rapport logique</td></tr>
<tr><td colspan="2">Causalité</td><td rowspan="2">La règle du précédent</td></tr>
<tr><td>Cause</td><td>Ad consquentiam</td></tr>
<tr><td>1</td><td>2</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td></tr>
</table>

Nous pouvons observer une grande incidence d'arguments basés sur l'opération de raisonnement dont la plupart s'appuie sur les données du réel, dans leurs rapports de cause et conséquence.

Nous observons aussi une faible incidence d'arguments basés sur l'opération de raisonnement à partir d'un rapport logique : la règle du précédent.

Comme nous l'avons déjà observé, l'éditorialiste a évoqué une argumentation par le précédent, où le phore (la situation antérieure à laquelle la situation actuelle est comparée) fonctionne comme repoussoir, comme un anti-modèle dont il s'agit d'éviter la reproduction.

Comme nous l'avons déjà remarqué ,nous observons dans le texte l'occurrence de quatre éléments de validation représentées par le recours d'autorité et par les faits qui confirment.

2014-04-26 Quotidien d'Oran

LE MOUVEMENT DANS LE STATUQUO A DEJA EU LIEU

L'après-élection présidentielle ne peut, à moins d'un choix de répression totalement contreproductif, se traduire par un silence des rangs et à un rentrez chez vous il n'y a plus rien à voir. Un ministre qui a fait campagne pour Bouteflika - et qui n'est pas nécessairement mieux informé de ce qui va se décider - a pratiquement sommé les opposants de disparaître de la scène jusqu'en 2019. Même si l'on peut penser qu'un Ali Benflis tente, vainement, de créer pour lui-même un second tour impossible, le silence dans les rangs est impossible. A moins de placer très haut le curseur de la répression et avec des résultats qui peuvent être à l'opposé de ce qui est escompté.

Le statuquo a été formellement consacré par la présidentielle mais les débats sur la crise, la fuite en avant des politiques économiques et les risques d'un effondrement brutal du régime ne sont pas près d'être remisés au placard. Les images de la répression en Kabylie qui ont connu une diffusion virale ont montré à quel point le schéma classique fondé sur le contrôle de l'ENTV - et des TV offshore amies - est dépassé. Le jeune qui a pris les images et les a diffusées sur le Net a déjà vaincu la «force de frappe» de l'ENTV and co. Le monopole sur ces médias audiovisuels va être de plus en plus battu en brèche par la capacité de plus en plus grande des Algériens à prendre des images et à les diffuser instantanément. L'auteur de la vidéo a été placé sous contrôle judiciaire dans une tentative, anachronique, de remettre une Algérie, de plus en plus branchée et connectée, sur le vieux logiciel du régime.
Un confrère a noté, dans une boutade expressive, que le régime fonctionne au vieux Windows 95 alors qu'une bonne partie de la jeunesse est sur une autre dimension, en web 2.0. La mesure judiciaire prise à l'encontre du jeune auteur de la vidéo lui suscite, sans surprise, une grande vague de solidarité sur le Net. Des journalistes, qui n'apprécient pas particulièrement l'actuel secrétaire général du FLN, Amar Saadani, observent qu'il a causé - alors que ce n'était pas son but - des dommages collatéraux majeurs en cassant certains grands tabous du régime. Du coup, plus besoin de circonlocutions pour parler de ce qui fait le pouvoir, ni de ceux qui le font. Le dommage Saadani a mis publiquement une polémique politique de crise dans les six

mètres du régime. Rien n'empêche plus que le débat, libre, se déroule également dans ces six mètres. Des journaux s'y installent dans ces six mètres, des personnalités politiques également.

On peut même constater - et cela mérite d'être relevé - que des anciens militaires n'hésitent pas à intervenir dans les médias et pas seulement, comme ce fut le cas du général Hocine Benhadid, sur le terrain politique. Même l'attentat terroriste de Tizi Ouzou a fait l'objet d'un décryptage critique sur les aspects opérationnels. La tentation de recréer le vide politique et d'interdire les débats est bien présente. Elle est très risquée. Le régime n'est pas en meilleure posture après le 17 avril même si Benyounès et Hanoune semblent le croire. Pour reprendre la formule de Hocine Aït Ahmed, le «mouvement dans le statuquo» a eu déjà lieu et les Algériens attendent plus. Toute tentative d'effacer ce mouvement sera coûteuse. Voire dramatique.

1. Analyse des cellules argumentatives dans l'éditorial .

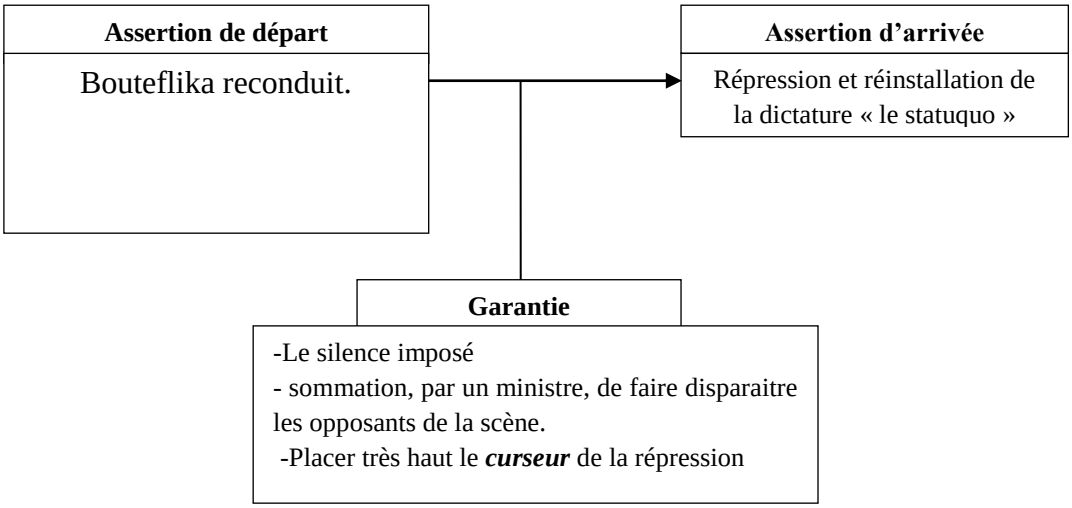
1ere Cellule

« L'après-élection présidentielle ne peut, à moins d'un choix de répression totalement contreproductif, se traduire par un silence des rangs et à un rentrez chez vous il n'y a plus rien à voir. Un ministre qui a fait campagne pour Bouteflika - et qui n'est pas nécessairement mieux informé de ce qui va se décider - a pratiquement sommé les opposants de disparaître de la scène jusqu'en 2019. Même si l'on peut penser qu'un Ali Benflis tente, vainement, de créer pour lui-même un second tour impossible, le silence dans les rangs est impossible. A moins de placer très haut le curseur de la répression et avec des résultats qui peuvent être à l'opposé de ce qui est escompté »

L'information diffusée dans cette cellule concerne la période d'après-élections qui se caractérise par le silence imposé par les tenants du pouvoir, un silence répressif, rien ne serait permis après la déclaration des résultats, comme a toujours été le cas. Tout le paysage d'une façade démocratique doit disparaitre, et même les plus hauts responsables ne doivent rien dire et rien savoir, c'est déjà l'incarnation de la dictature au tout début de ce quinquennat.

Problématisation : ***La victoire de Bouteflika serait-elle progressiste ou répressive ?***

Type d'argument : construction de 'l'argument par l'indice' et construction métaphorique



Observation sur le schéma argumentatif et le type d'argument

Nous avons, dans cette cellule argumentative,un schéma argumentatif formé par l'argument ,la thèse et la loi de passage qui est explicitée dans le texte .La thèse-Répression et réinstallation de dictature « le statuquo »-est justifiée par une argumentation basée sur l'indice .

La loi de passage- *le silence est imposé, sommation, par un ministre, de faire disparaitre les opposants de la scène. Placer très haut le* ***curseur*** *de la répression*-est un indice. L'argument dit que –Bouteflika reconduit-ce qui amène à la conclusion que - *l'incarnation de la dictature au tout début de ce quinquennat.*

Nous remarquons aussi dans cette cellule que l'argumentation est basée aussi sur une opération de construction métaphorique. -: *Placer très haut le* ***curseur*** *de la répression.* Ce schéma argumentatif est formé aussi par une loi de passage explicite, explicite qui fait recours à l'autorité.

2eme **Cellule**

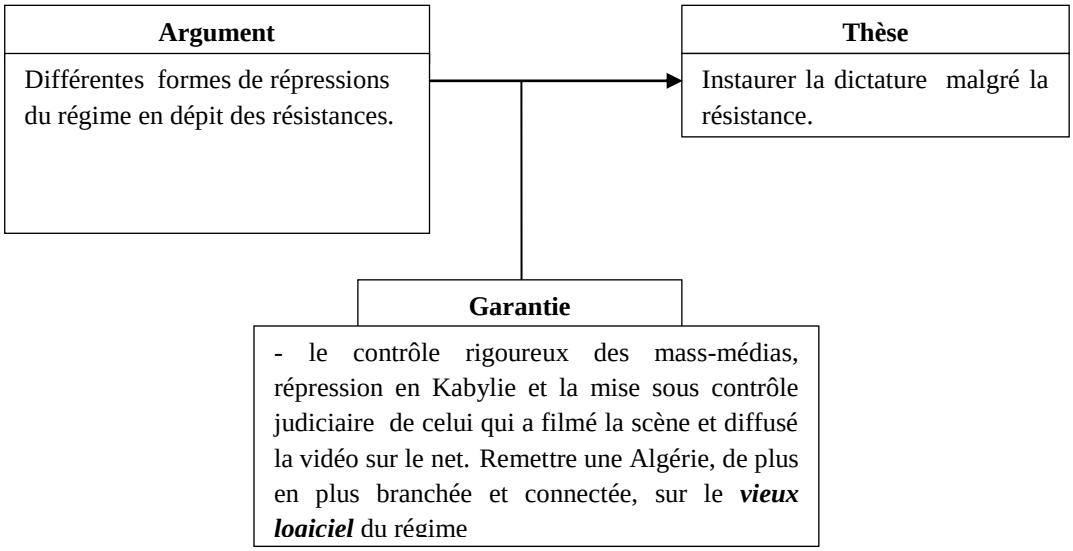
« Le statuquo a été formellement consacré par la présidentielle ***mais*** *les débats sur la crise, la fuite en avant des politiques économiques et les risques d'un effondrement brutal du régime ne sont pas près d'être* ***remisés au placard****. Les images de la*

*répression en Kabylie qui ont connu une **diffusion virale** ont montré à quel point le schéma classique fondé sur le contrôle de l'ENTV - et des **TV offshore amies** - est dépassé. Le jeune qui a pris les images et les a diffusées sur le Net a déjà vaincu la «force de frappe» de l'ENTV and co. Le monopole sur ces médias audiovisuels va être de plus en plus battu en brèche par la capacité de plus en plus grande des Algériens à prendre des images et à les diffuser instantanément. L'auteur de la vidéo a été placé sous contrôle judiciaire dans une tentative, anachronique, de remettre une Algérie, de plus en plus branchée et connectée, sur le vieux logiciel du régime. »*

Cette cellule nous parle de la reconduction de Bouteflika démarquée par le prolongement et la régénération de l'ancien système, un système dirigé par les mêmes figures, agissant avec les mêmes pratiques répressives, le monopole sur les medias audiovisuels en est l'un de ces points forts. La répression pour faire taire et museler les citoyens et étouffer les libertés, est encore à l'ordre jour. Ce pouvoir vise l'instauration de la dictature absolue.

Problématisation

Quels seraient les moyens d'instauration de la dictature par le régime reconduit ?



Nous avons aussi dans ce schéma argumentatif autre argument basé sur l'indice .Dans le segment linguistique - *Les images de la répression en Kabylie qui ont connu une **diffusion virale** ont montré à quel point le schéma classique fondé sur le contrôle de l'ENTV - et des **TV offshore amies** - est dépassé. Le jeune qui a pris les*

images et les a diffusées sur le Net a déjà vaincu la «force de frappe» de l'ENTV and co. Le monopole sur ces médias audiovisuels va être de plus en plus battu en brèche par la capacité de plus en plus grande des Algériens à prendre des images et à les diffuser instantanément. L'auteur de la vidéo a été placé sous contrôle judiciaire dans une tentative, anachronique, de remettre une Algérie, de plus en plus branchée et connectée, sur le vieux logiciel du régime.-sont superposés l'argument et la loi de passage.

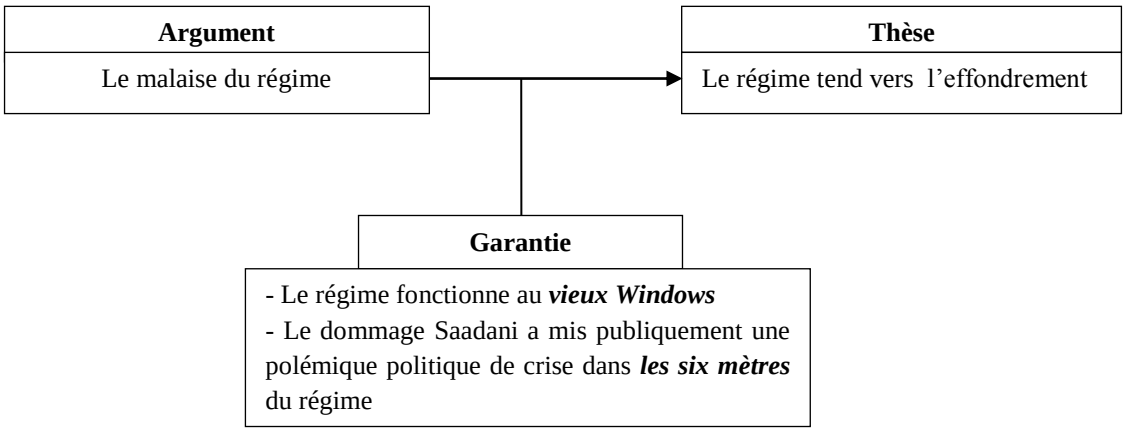
La loi de passage nous informe sur *le contrôle rigoureux des mass-médias, la répression en Kabylie et la mise sous contrôle judiciaire de celui qui a filmé la scène et diffusé la vidéo sur le net. Remise de l'Algérie sur* ***le vieux logiciel*** *du régime. L'argument dit qu'il y a différentes formes de répressions du régime en dépit des résistances. Ce qui amène à la conclusion* - la dictature est instauré malgré la résistance.

3eme **Cellule**

« Un confrère a noté, dans une boutade expressive, que le régime fonctionne au vieux Windows 95 alors qu'une bonne partie de la jeunesse est sur une autre dimension, en web 2.0. La mesure judiciaire prise à l'encontre du jeune auteur de la vidéo lui suscite, sans surprise, une grande vague de solidarité sur le Net. Des journalistes, qui n'apprécient pas particulièrement l'actuel secrétaire général du FLN, Amar Saadani, observent qu'il a causé - alors que ce n'était pas son but - des dommages collatéraux majeurs en cassant certains grands tabous du régime. Du coup, plus besoin de circonlocutions pour parler de ce qui fait le pouvoir, ni de ceux qui le font. Le dommage Saadani a mis publiquement une polémique politique de crise dans les six mètres du régime. Rien n'empêche plus que le débat, libre, se déroule également dans ces six mètres. Des journaux s'y installent dans ces six mètres, des personnalités politiques également. »

Problématisation

Le régime est archaïque dans ses pensées et pratiques tandis que le monde progresse vite, un régime avec de telles propriétés va -t 'il tenir davantage ?



Observation sur le schéma argumentatif et types d'arguments

Nous avons aussi dans ce schéma argumentatif autre argument basé sur une opération de construction :par l'indice et par la métaphore. Dans le segment linguistique - *le régime fonctionne au vieux Windows 95 alors qu'une bonne partie de la jeunesse est sur une autre dimension, en web 2.0. La mesure judiciaire prise à l'encontre du jeune auteur de la vidéo lui suscite, sans surprise, une grande vague de solidarité sur le Net…. Le dommage Saadani a mis publiquement une polémique politique de crise dans les six mètres du régime..* -sont superposés l'argument et la loi de passage.

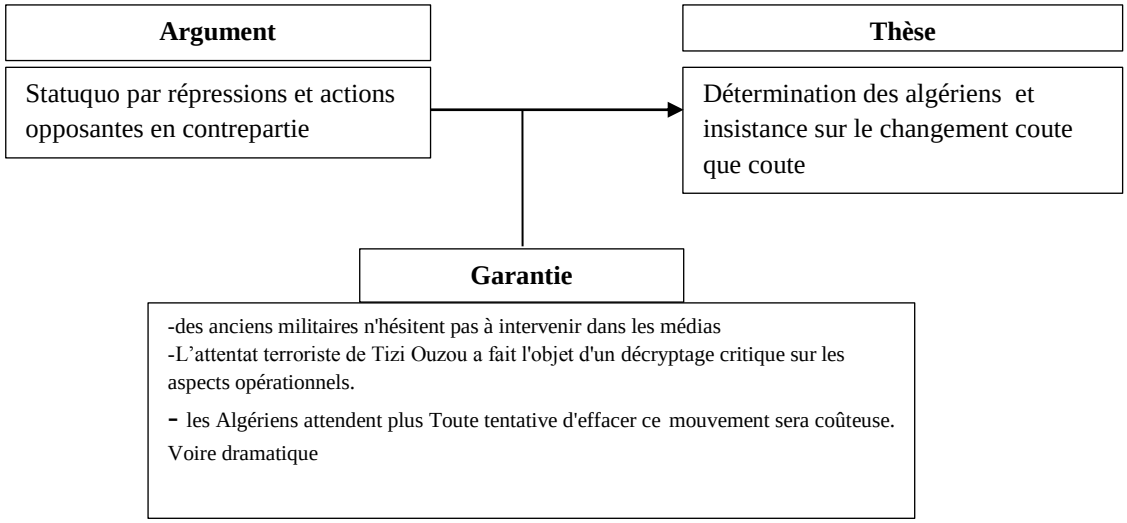
La loi de passage, explicitée dans la cellule, nous informe sur le régime qui fonctionne au ***vieux Windows***- Le dommage Saadani a mis publiquement une polémique politique de crise dans ***les six mètres*** du régime. L'argument dit que *le malaise du régime* .Ce qui amène à la conclusion - le régime tend vers l'effondrement.

4eme **Cellule**

« On peut même constater - et cela mérite d'être relevé - que des anciens militaires n'hésitent pas à intervenir dans les médias et pas seulement, comme ce fut le cas du général Hocine Benhadid, sur le terrain politique. Même l'attentat terroriste de Tizi Ouzou a fait l'objet d'un décryptage critique sur les aspects opérationnels. La tentation de recréer le vide politique et d'interdire les débats est bien présente. Elle est très risquée. Le régime n'est pas en meilleure posture après le 17 avril même si Benyounès et Hanoune semblent le croire. Pour reprendre la formule de Hocine Aït Ahmed, le

«mouvement dans le statuquo» a eu déjà lieu et les Algériens attendent plus. Toute tentative d'effacer ce mouvement sera coûteuse. Voire dramatique »

Cette cellule argumentative aborde la persistance et la ténacité des opposants progressistes face à un régime opiniâtre, d'un machiavélisme révolu, qui veut maintenir le pouvoir « la fin » peu importe les moyens.



Elément de validation

la formule de Hocine Aït Ahmed, le «mouvement dans le statuquo» a eu déjà lieu et les Algériens attendent plus. Toute tentative d'effacer ce mouvement sera coûteuse. Voire dramatique »

Observation sur le schéma argumentatif et types d'arguments

Dans cette cellule ,le schéma argumentatif est formé par l'argument basé sur une donnée du réel- *Statuquo par répressions et actions opposantes en contrepartie*, la thèse est implicite - *détermination des algériens et insistance sur le changement coute que coute*- et la loi de passage est explicitée dans le texte formée à partir des faits qui confirment en donnant une série d'exemples tirés du réel : *le cas du général Hocine*

Benhadid, sur le terrain politique. L'attentat terroriste de Tizi Ouzou a fait l'objet d'un décryptage critique sur les aspects opérationnels. La tentation de recréer le vide politique et d'interdire les débats est bien présente. Le régime n'est pas en meilleure posture après le 17 avril même si Benyounès et Hanoune semblent le croire. Nous notons aussi dans ce schéma, un élément de validation qui est représenté par le recours à l'autorité : *la formule de Hocine Aït Ahmed, le «mouvement dans le statuquo» a eu déjà lieu et les Algériens attendent plus. Toute tentative d'effacer ce mouvement sera coûteuse. Voire dramatique ».*

2. Synthèse des analyses concernant le schéma argumentatif

1ère cellule : argument + loi de passage explicite+thèse implicite.

-2ème cellule : argument+ loi de passage explicite+thèse implicite.

- 3ère cellule : argument + loi de passage explicite+thèse implicite+élément de validation explicite..

- 4ème cellule : argument + loi de passage explicite+thèse implicite+élément de validation explicite.

Schéma argumentatif	***Argument explicite***	***Argument implicite***	***Loi de passage explicite***	***Thèse explicite***	***Thèse implicite***	***Elément de validation***
Occurrences dans 4 cellules	2	2	4	0	4	1

Nous observons que l'argument est toujours explicite dans la cellule 1et3et implicite dans les autres cellules. la thèse est implicite dans tout le texte. La loi de passage est explicite presque dans toutes les cellules puisque il s'agit d'une argumentation par l'indice . L'élément de validation est explicite dans la quatrième cellule bien fonder l'argumentation.

3. Les types d'arguments et les éléments de validation

Nous avons observé dans le texte l'occurrence des arguments suivants :

1ère cellule : un argument basé sur des opérations de construction métaphoriques et par l'indice.

2ème cellule : un argument basé sur des opérations de construction métaphoriques et par l'indice

3ème cellule : un argument basé sur des opérations de construction métaphoriques et par l'indice

4ème cellule : par raisonnement : fondé sur la causalité-cause.

<table>
<tr><th colspan="2">Opération de raisonnement</th><th colspan="2">Opération de construction</th><th colspan="2">Elément de validation</th></tr>
<tr><td colspan="2">A partir d'une donnée du réel</td><td rowspan="3">Par construction métaphorique</td><td rowspan="3">Par l'indice</td><td>Faits qui confirment</td><td>Par autorité</td></tr>
<tr><td colspan="2">Causalité</td><td rowspan="2"></td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="2">Cause</td></tr>
<tr><td>1</td><td>3</td><td>3</td><td>1</td><td>1</td></tr>
</table>

Nous avons remarqué dans le texte analysé une grande incidence d'arguments basés sur l'opération de construction et une faible incidence des arguments basés sur un raisonnement des données du réel .Parmi les arguments qui s'étayent sur l'opération de construction, nous observons la métaphore et l'indice. La métaphore apparait dans les trois premières cellules. Dans la première, nous trouvons : *Placer très haut le* ***curseur*** *de la répression ; la thèse implicite l'incarnation de la dictature au tout début de ce quinquennat.* Puis dans la deuxième, nous observons-***le vieux logiciel*** *du régime. ;la thèse* - la dictature est instaurée malgré la résistance. Enfin, nous repérons une autre métaphore - Le régime fonctionne au ***vieux Windows ;*** la thèse : Le régime tend vers l'effondrement. Les données construites sont représentées par l'identification du régime dictateur. Les arguments basés sur l'opération de construction démarquent bien la différence de connaissance de monde censée exister entre le journaliste

éditorialiste et son lecteur .Par ce genre d'opération de construction, nous identifions des arguments par l'indice *« le régime fonctionne au vieux Windows 95 alors qu'une bonne partie de la jeunesse est sur une autre dimension, en web 2.0. La mesure judiciaire prise à l'encontre du jeune auteur de la vidéo lui suscite, sans surprise, une grande vague de solidarité sur le Net. Des journalistes, qui n'apprécient pas particulièrement l'actuel secrétaire général du FLN ».*

Comme nous l'avons déjà observé, l'opération de raisonnement consiste à rappeler au sujet destinataire les rapports qui existent entre les êtres, les phénomènes, les faits qu'il connait déjà. La faible incidence d'arguments basés sur des arguments basés sur une opération de raisonnement, la plupart s'appuie sur les données du réel, qui concernent les évènements qui se passent dans la scène politique et les rapports de cause et conséquence qui s'établissent entre eux.

Les éléments de validation sont représentés par des faits qui confirment et par le recours d'autorité. Nous observons les premiers types d'éléments de validation à la dernière cellule - *le cas du général Hocine Benhadid, sur le terrain politique. L'attentat terroriste de Tizi Ouzou a fait l'objet d'un décryptage critique sur les aspects opérationnels. La tentation de recréer le vide politique et d'interdire les débats est bien présente. Le régime n'est pas en meilleure posture après le 17 avril même si Benyounès et Hanoune semblent le croire.* Et le deuxième type à la même cellule- *la formule de Hocine Aït Ahmed, le «mouvement dans le statuquo» a eu déjà lieu et les Algériens attendent plus. Toute tentative d'effacer ce mouvement sera coûteuse. Voire dramatique.* Ces éléments de validations utilisés par le journaliste dans le texte analysé représentent une stratégie pour assurer la crédibilité de son dire soit à travers le dit d'une autre personne extérieur de son discours, soit par la présentation des faits qui expliquent et confirment une assertion faite.

Article

Attentes 26/04/2014

La page de l'élection présidentielle est désormais quasiment tournée avec la proclamation des résultats définitifs par le Conseil constitutionnel, même s'il reste la cérémonie d'investiture. Si le candidat Ali Benflis continue de revendiquer mordicus la victoire en promettant, pour les prochains jours, un livre blanc sur la fraude, du côté du président Bouteflika, on se projette déjà dans l'avenir sur fond de partage des dividendes politiques pour tous ceux qui ont mouillé le maillot pour le quatrième mandat. En effet, dans son message de remerciements adressé hier aux Algériens, à l'armée et aux cinq autres candidats, le chef de l'État promet, pour bientôt, une intervention publique plus longue pour "redire" ses engagements.

La caravane passe et les chiens aboient ; caravane du clan présidentiel qui passe au partage de dividendes, et les aboiements, en vain, de Benflis en dénonçant la fraude et en revendiquant sa victoire, tandis que le président sortant promet d'un discours au peuple.

Il n'est pas sans intérêt de se demander quelle forme prendra cette adresse du Président, sachant que depuis son AVC, il a opté pour le mode de communication épistolaire, son dernier discours remontant au 15 avril 2011. Mais au-delà de la forme, il sera surtout attendu sur le fond, car tout au long de la campagne, ses représentants se sont généreusement répandus en promesses tous azimuts. Il va falloir les tenir, au moins vis-à-vis de ceux qui y ont cru. La dimension politique du discours polarisera certainement l'intérêt des observateurs.

Un président malade, absent depuis trois ne peut s'adresser directement à son peuple, c'est une forme de fuite en avant.

Quid de la révision constitutionnelle qui est un peu la grande affaire de ce quatrième mandat ? Au-delà des généralités, régulièrement rabâchées par Amar Saâdani, le Président donnera-t-il plus d'indications, plus de précisions, pour une meilleure lisibilité de son projet politique ? Sur le plan économique, quelles seront les nouvelles options pour la mise en place d'une véritable transition économique ? Car avec le rétrécissement des ressources pétrolières et, inversement, l'augmentation croissante des importations,

le pays a besoin d'un nouveau cap pour ne plus être à la merci du yoyo du marché énergétique.

Quelles réponses aux attentes sociales en termes d'emploi, de logement, de santé, d'éducation ? Et pour que ce quatrième mandat, tant controversé, ne soit pas, pour de vrai, le mandat de trop, le Président est tenu de renvoyer l'ascenseur aux Algériens, votants, abstentionnistes ou boycotteurs. En a-t-il les moyens ? Mais il n'a pas le choix s'il veut quitter la scène par la grande porte.

1. Analyse des cellules argumentatives dans l'article éditorial

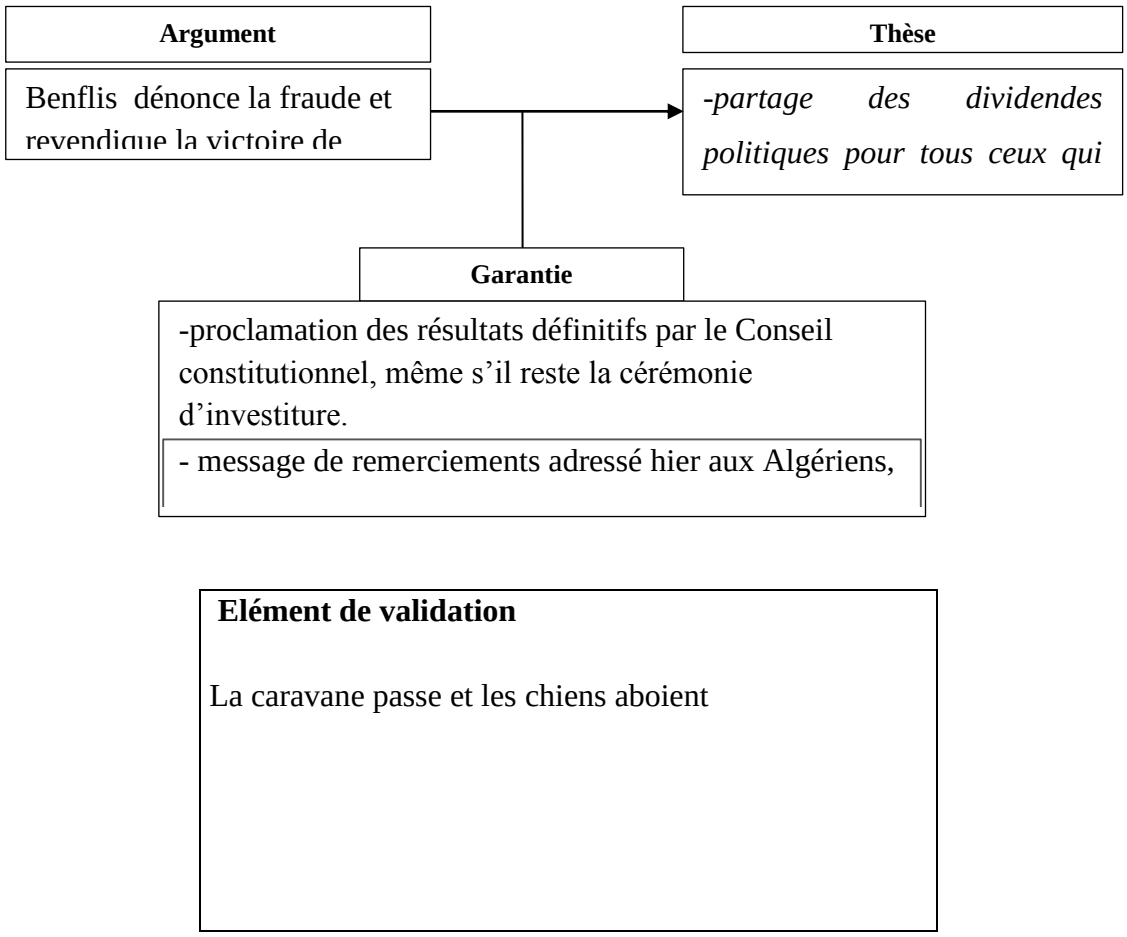
Cellule 01

« La page de l'élection présidentielle est désormais quasiment tournée avec la proclamation des résultats définitifs par le Conseil constitutionnel, même s'il reste la cérémonie d'investiture. Si le candidat Ali Benflis continue de revendiquer mordicus la victoire en promettant, pour les prochains jours, un livre blanc sur la fraude, du côté du président Bouteflika, on se projette déjà dans l'avenir sur fond de partage des dividendes politiques pour tous ceux qui ont mouillé le maillot pour le quatrième mandat. En effet, dans son message de remerciements adressé hier aux Algériens, à l'armée et aux cinq autres candidats, le chef de l'État promet, pour bientôt, une intervention publique plus longue pour "redire" ses engagements.

La caravane passe et les chiens aboient ; caravane du clan présidentiel qui passe au partage de dividendes, et les aboiements, en vain, de Benflis en dénonçant la fraude et en revendiquant sa victoire, tandis que le président sortant promet d'un discours au peuple ».

Problématique

Benflis revendique t-il toujours la victoire de Bouteflika ?



Observation sur le schéma argumentatif et types d'arguments

Dans cette cellule, le schéma argumentatif est formé par l'argument basé sur une donnée du réel basée sur opération de causalité et sur une opération de construction ; par métaphore et par l'indice, une thèse explicite et la loi de passage est explicitée dans le texte formée à partir des faits qui confirment:- *-proclamation des résultats définitifs par le Conseil constitutionnel, même s'il reste la cérémonie d'investiture. et message de remerciements adressé hier aux Algériens.*

Nous notons aussi dans ce schéma, un élément de validation qui est représenté par une expression idiomatique qui fait recours à une autorité indirecte-*la caravane passe et les chiens aboient.*

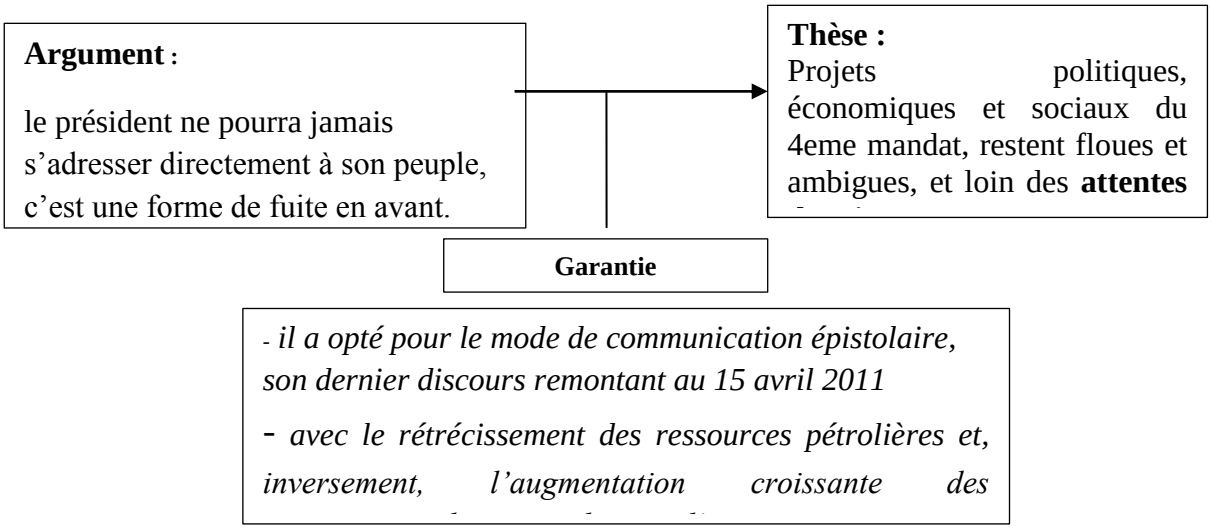
Cellule 02

Il n'est pas sans intérêt de se demander quelle forme prendra cette adresse du Président, sachant que depuis son AVC, il a opté pour le mode de communication

épistolaire, son dernier discours remontant au 15 avril 2011. Mais au-delà de la forme, il sera surtout attendu sur le fond, car tout au long de la campagne, ses représentants se sont généreusement répandus en promesses tous azimuts. Il va falloir les tenir, au moins vis-à-vis de ceux qui y ont cru. La dimension politique du discours polarisera certainement l'intérêt des observateurs.

Un président malade, absent depuis trois ne peut s'adresser directement à son peuple, c'est une forme de fuite en avant. Quid de la révision constitutionnelle qui est un peu la grande affaire de ce quatrième mandat ? Au-delà des généralités, régulièrement rabâchées par Amar Saâdani, le Président donnera-t-il plus d'indications, plus de précisions, pour une meilleure lisibilité de son projet politique ? Sur le plan économique, quelles seront les nouvelles options pour la mise en place d'une véritable transition économique ? Car avec le rétrécissement des ressources pétrolières et, inversement, l'augmentation croissante des importations, le pays a besoin d'un nouveau cap pour ne plus être à la merci du yoyo du marché énergétique.Quelles réponses aux attentes sociales en termes d'emploi, de logement, de santé, d'éducation ? Et pour que ce quatrième mandat, tant controversé, ne soit pas, pour de vrai, le mandat de trop, le Président est tenu de renvoyer l'ascenseur aux Algériens, votants, abstentionnistes ou boycotteurs. En a-t-il les moyens ? Mais il n'a pas le choix s'il veut quitter la scène par la grande porte. »

Problématisation ; Le président pourra s'adresser à son peuple ?



Observation sur le schéma argumentatif et types d'arguments

Dans cette cellule, le schéma argumentatif est formé par l'argument basé sur une donnée du réel basée sur opération de causalité : conséquentiam et sur une opération de construction ; par métaphore, une thèse explicite et la loi de passage est explicitée dans le texte formée à partir des faits qui confirment:- *il a opté pour le mode de communication épistolaire, son dernier discours remontant au 15 avril 2011*
- avec le rétrécissement des ressources pétrolières et, inversement, l'augmentation croissante des importations –

2. Synthèse des analyses concernant le schéma argumentatif

1ère cellule : argument + loi de passage explicite+thèse implicite.

2ème cellule : argument+ loi de passage explicite+thèse implicite.

Schéma argumentatif	**Argument explicite**	**Loi de passage explicite**	**Thèse explicite**	**Thèse implicite**
Occurrences dans 2cellules	2	2	1	1

Nous observons que l'argument est toujours explicite dans le texte analysé et la thèse est implicite dans la deuxième cellule. La loi de passage est explicite puisque il s'agit d'une argumentation par construction et par donnée du réel. L'élément de validation n'apparait pas dans ce texte.

2. Les types d'arguments et les éléments de validation

Nous avons observé dans le texte l'occurrence des arguments suivants :

1ère cellule : un argument basé sur des opérations de construction métaphoriques, par l'indice et à partir des données du réel dans le champ de la causalité.

2éme cellule : un argument basé sur des opérations de construction métaphoriques et par les données du réel de conséquence.

<table>
<tr><td colspan="3">Argument ad rem</td></tr>
<tr><td>Opération de raisonnement</td><td colspan="2">Opération de construction</td></tr>
<tr><td>A partir d’une donnée du réel</td><td rowspan="3">Par construction métaphorique</td><td rowspan="3">Par l’indice</td></tr>
<tr><td>Causalité</td></tr>
<tr><td>Conséquence</td></tr>
<tr><td>2</td><td>2</td><td>1</td></tr>
</table>

Nous avons remarqué dans le texte analysé que le journaliste a employé des arguments basés sur un raisonnement des données du réel dans les champs de causalité ; ad conséquentiam et des arguments basés sur une opération de construction .Parmi les arguments qui s’étayent sur l’opération de construction, nous observons la métaphore et l’indice. La métaphore apparait dans les deux cellules. Dans la première cellule, nous trouvons-*des dividendes politiques pour tous ceux qui ont mouillé le maillot pour le quatrième mandat*, et dans la deuxième, nous observons – *la fuite en avant; la thèse - Un président honnêtement et démocratiquement élu, se considère président de tous les citoyens, et ses projets doivent servir le peuple dans son intégralité, dans le cas échéant, hors la norme, il doit rendre service qu’à ceux qui l’ont déjà servi*. Les données construites métaphoriques marquent l’incrédibilité des élections.

Synthèse des résultats

1. Le schéma et les stratégies argumentatives

1.1. Le schéma argumentatif

Nous présentons ci –dessous le bilan des résultats d’analyse concernant le schéma qui est à la base des cellules argumentatives des textes analysés des deux éditoriaux. Nous prenons en considération surtout les particularités de chaque éditorial avant et après les élections concernant l’explicitation / implicitation de la loi de passage et de la thèse.

Le schéma argumentatif :	Editoriaux (période préélectorale)				
	Argument explicite	Loi de passage explicite	Thèse explicite	Thèse implicite	Elément de validation
Article01	2	1	1	1	2
Article02	7	7	5	2	0
Article03					
Article04	5	4	3	1	4

Le schéma argumentatif :	Editoriaux (période postélectorale)					
	Argument explicite	Argument implicite	Loi de passage explicite	Thèse explicite	Thèse implicite	Elément de validation
Article06	5	0	3	5	0	0
Article07	4	0	1	2	3	4
Article08	2	2	4	0	4	1
Article09	2	0	2	1	1	0

On peut remarquer dans les journaux étudiés que la loi de passage est quelquefois explicitée. Dans le processus argumentatif la loi de passage est en général implicite, étant donné qu'elle s'appuie sur l'univers de connaissances et de croyances partagées par le sujet argumentant et son interlocuteur. Cependant dans certaines situations il faut l'expliciter, c'est quand le sujet argumentatif prévoit que l'idée qu'elle exprime ne serait pas connue ou acceptée par son interlocuteur.

L'explicitation de la loi de passage est dans ce cas une stratégie utilisée par le sujet argumentant dans le but de mettre en évidence son propre discours, qui s'appuie sur une loi de passage validée par des spécialistes politiques.

A notre avis, la visée spécifique de loi de passage est due au contrat de communication du discours journalistique de l'éditorial, censé traiter de sujets spécifiques et ponctuels.

On peut observer aussi que dans les deux éditoriaux, il y a une importante incidence de **thèses explicites** car le sujet énonciateur traite un évènement politique intéressant(les élections présidentielles).

2. Les stratégies argumentatives : les arguments et les éléments de validation

Nous présentons ci –dessous les résultats de nos analyses avec le taux de fréquence des techniques argumentatives (arguments et éléments de validation), qui représentent le résumé de la grille présentée à la page antérieure. Les résultats montrent les tendances des journaux concernant le choix de certaines stratégies argumentatives.

Les stratégies argumentatives : Editoriaux (période préélectorale)	
Type d'arguments	Occurrence
Opération de raisonnement : rapports logiques Données du réel	1 11
Opération de construction …….	3
Relecture évaluative du réel ……	4
Argument d'appui à l'énonciateur – d'autorité …….	1
Elément de validation : Faits qui confirment …… Recours autorité ……	6 4 2
Les stratégies argumentatives : Editoriaux (période postélectorale)	
Type d'arguments	Occurrence
Opération de raisonnement : rapports logiques Données du réel	1 11
Opération de construction …….	9
Relecture évaluative du réel ……	2
Argument d'appui à l'énonciateur – d'autorité …….	1

Elément de validation : Faits qui confirment …… Recours autorité ……	0 0 0

Lorsqu'on compare les stratégies argumentatives de notre corpus (période préélectorale et postélectorales) les plus récurrentes dans leur dispositif argumentatif on retrouve certains contrastes intéressants. Le tableau suivant nous permettra de visualiser les tendances majeures.

Stratégies argumentatives				
	Opération de raisonnement	Relecture évaluative du réel	Opération de construction	Argument d'autorité et éléments de validation
Editoriaux (période préélectorale)	12	4	3	7
Editoriaux (période postélectorale)	12	2	9	1
Total	24	6	12	8

Nous voyons nettement que nos éditoriaux ont une tendance aux opérations de raisonnement. Nous trouvons aussi un nombre considérable d'arguments basés sur des constructions, d'argument d'autorité et éléments de validation. Notons également une faible incidence de relecture évaluative du réel. Nous en discuterons plus en détail dans ce qui suit.

2.1. Les stratégies argumentatives dans les éditoriaux (période préélectorale)

Nous avons remarqué dans les éditoriaux avant les élections une incidence très faible d'arguments d'autorité et une grande incidence d'arguments basés sur une opération de raisonnement.

Nous avons remarqué aussi une considérable incidence d'arguments basés sur une opération de construction (la métaphore) et d'arguments basés sur la relecture évaluative du réel. Comme nous l'avons observé in Les différentes techniques argumentatives, dans les arguments basés sur une opération de construction, le sujet argumentant se propose à construire une structure du réel, laquelle le sujet destinateur est censé ne pas connaitre.

Ainsi si dans l'argumentation basée sur une opération de raisonnement, le sujet argumentant table sur des connaissances partagées, dans l'opération de construction son propos est de modifier ces connaissances. Et dans la relecture évaluative du réel, le sujet argumentant travaille avec les données du réel censées être déjà connues de l'interlocuteur, mais dont la connaissance serait non satisfaisante ou précaire.

L'occurrence, dans les textes analysés, d'arguments basés sur une opération de construction (métaphore) et sur la relecture évaluative du réel laisse supposer une différence de connaissance de monde entre le sujet argumentant et le lecteur. Le sujet argumentant se montre comme celui qui sait face à un interlocuteur qui ne sait pas, il se situe ainsi dans une position privilégiée, d'où il peut observer des évènements qui se passent dans la scène politique et évaluer les vraies intentions de leurs protagonistes. Et, de cette façon, son rôle serait de dévoiler les vérités cachées, d'orienter le lecteur.

Il faut observer aussi que parmi les arguments d'autorité trouvés dans le texte, quelques-uns présentent des caractéristiques très particulières : il y a des cas le sujet argumentant utilise des citations des personnalités éminentes pour garantir la crédibilité de son argumentation.

La faible incidence d'arguments d'autorité et d'éléments de validation aussi bien que la présence d'arguments d'autorité et qui renvoient à l'énonciateur lui–même, est due à notre avis à la position que le sujet argumentant assume dans le discours, position de celui qui sait et qui peut représenter lui-même la garantie suffisante pour son dire.

2 .2. Les stratégies argumentatives dans les éditoriaux (période postélectorale)

On peut remarquer dans les textes analysés après les élections **une considérable incidence d'arguments** basés sur une opération de raisonnement à côté d'arguments basés sur une opération de construction.

Nous avons remarqué aussi **une faible incidence d'arguments** basés sur une opération de relecture évaluative du réel. Le sujet argumentant ne se met pas dans une position privilégiée de connaissances et d'évaluation du monde par rapport à son interlocuteur, mais établit avec celui-ci un rapport de même niveau. Il fait des inférences surtout sur des connaissances partagées, sur des croyances censées être déjà acceptées par son interlocuteur.

Nous avons remarqué également, dans les textes analysés, **une faible incidence d'arguments d'autorité.** Ainsi on n'y trouve pas d'éléments de validation. Comme nous l'avons observé in *techniques argumentatives*, l'argument d'autorité et les éléments de validation représentent la façon par laquelle le sujet argumentant peut renforcer ou validation de son dit, soit à travers la citation d'un dit provenant de quelqu'un de fiable, soit à travers la citation de faits, de documents qui le confirment.

CHAPITRE III

Analyse de la métaphore comme stratégie d'argumentation dans l'éditorial

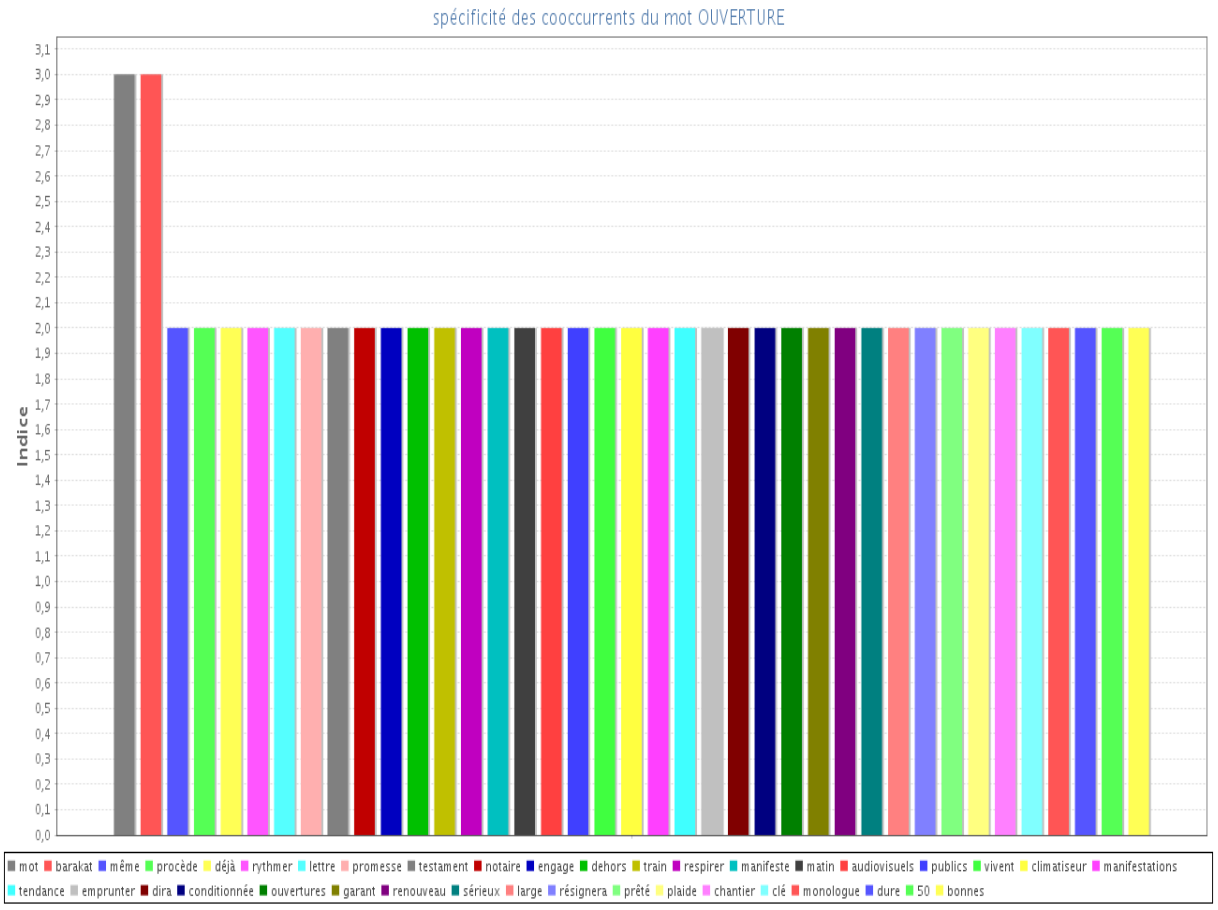
Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons présenter notre étude sur la valeur argumentative de la métaphore dans notre corpus tout en identifiant les types de métaphore utilisé par l'éditorialiste pour convaincre son lecteur.

Nous avons organisé la présentation de notre analyse métaphorique selon les thèmes les plus récurrents de nos éditoriaux analysés précédemment dans le chapitre 01 tout en relevant les cooccurrences de chaque thème (à l'aide du logiciel TextObserver).

1. Métaphore liée au thème de l'ouverture

Avant d'analyser les métaphores dans notre corpus, il nous est paru important de relever les cooccurrences du mot « ouverture » présentées sous forme de graphes et nuage arboré.



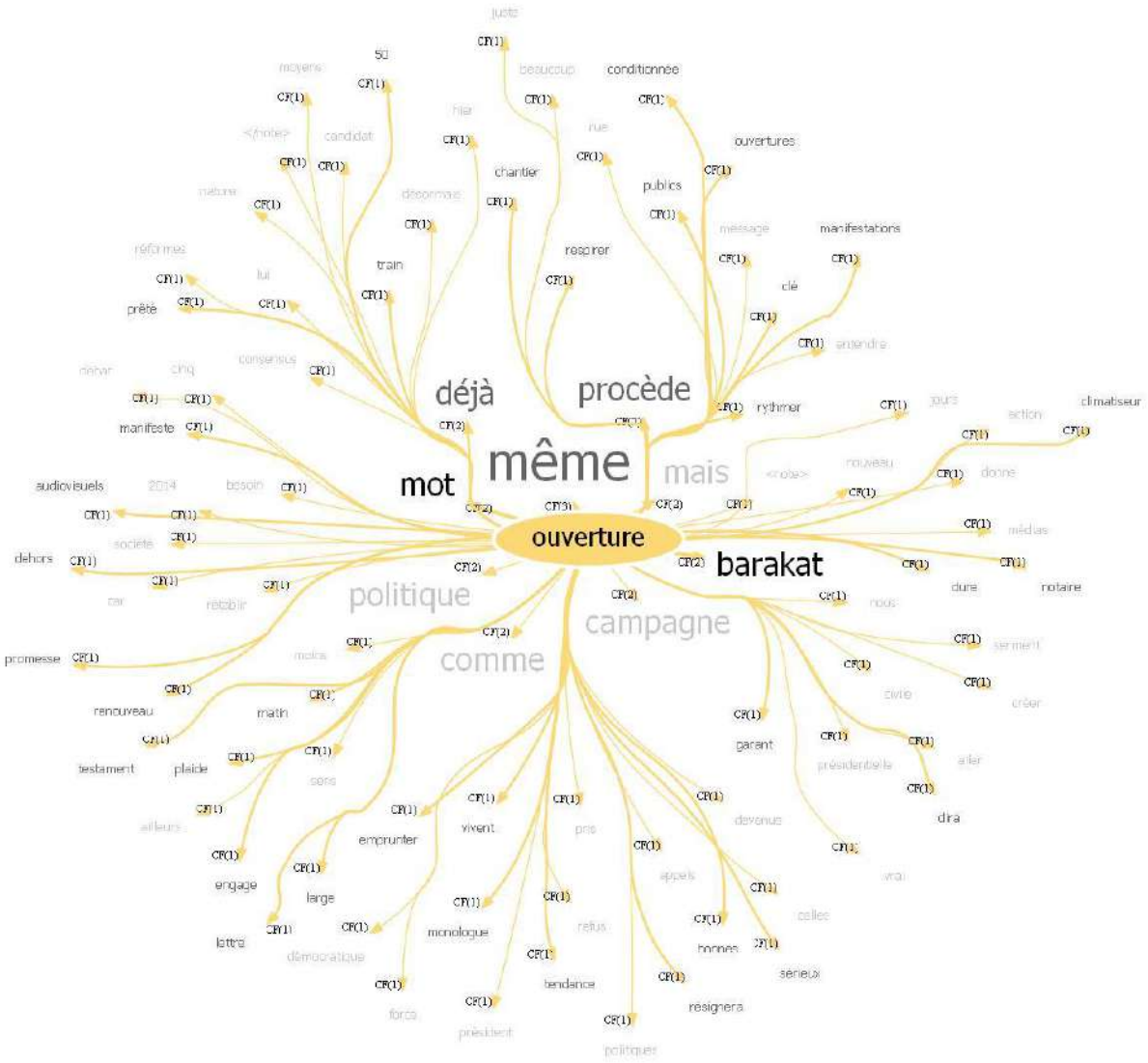


Figure : ***Nuage arboré des cooccurrences du thème « Quatrième mandat »***

D'après le graphe des spécificités et le nuage arboré, nous comprenons que le mot « ouverture » est lié aux mots :

« mot », « même », « barakat», « compagne», « politique », « testament », « promesse», « dehors », « climatiseur » , « respirer» , « serment »…. Ces cooccurrences nous indiquent que le journaliste commente l'ouverture de la compagne électorale en la qualifiant comme un mot, un testament, une promesse …etc. Ces mots constituent le réseau métaphorique du thème « ouverture ».

Nous relevons maintenant les métaphores utilisées dans nos éditoriaux pour qualifier le mot « ouverture » puis nous les analysons :

Examinons l'article suivant :

Open

le 24-03-2014

« On connaît déjà qui va gagner la présidentielle de 2014. Ce n'est pas un candidat. C'est juste un mot : ouverture. Il va rythmer cette campagne présidentielle 2014 tant il est décliné par tous les acteurs.

Donc, tout le monde est d'accord. Il faut ouvrir. Mais quoi au juste ? Bouteflika, grand artisan de l'ouvre-boîte qui ne sert pas, a décidé aussi de s'y mettre. Il veut ouvrir la boîte de sardines qu'est le monde politique pour laisser entrer de l'oxygène. C'est vrai qu'il a réussi le tour de force de ne pas le mettre dans sa lettre aux Algériens, mais la promesse d'ouverture est là. Comme on procède à l'ouverture d'un testament chez le notaire, le Président-candidat s'engage à faire dans "la démocratie participative". C'est cela l'héritage qu'il compte léguer. Après avoir testé l'aquaculture politique, Bouteflika s'est résigné à laisser la liberté en milieu naturel.

Mais le problème est qu'il n'est pas tout seul sur le marché de l'ouverture. Ali Benflis est un sérieux concurrent sur ce credo. L'ouverture, il y connaît un rayon. C'est lui qui avait trouvé la première ouverture pour aller respirer en dehors du monde cloaque du "bouteflikisme". Mécontent, le clan l'a traité de "Judas", qui, comme chacun le sait, est aussi une petite ouverture dans une porte par laquelle on peut regarder. Depuis, Benflis a ouvert grandes ses portes. À Benouari, aux Chaouia mécontents, aux déçus de Bouteflika, aux patrons ouverts au capital et à tous les Algériens qui cherchent une ouverture des… hostilités.
Mais le mot ouverture est déjà dehors. C'est sa nature. Avec le mouvement Barakat, grand espace traversé par des courants d'air, il est déjà en train de respirer. L'ouverture est devenue une force d'action. Barakat lui donne un ADN. D'ailleurs, Barakat manifeste ce matin pour une autre ouverture, celle des médias audiovisuels publics qui vivent sous climatiseur. Maintenant, les avis divergent sur l'idée que Barakat soit une soupape d'une marmite prête à exploser ou le couvercle lui-même. La société civile a besoin de cette ouverture, même si les manifestations de rue ont tendance à la fermer. Les automobilistes de la place Audin ou d'Alger-Béjaïa peuvent en témoigner. Ainsi, les ouvertures ne manquent pas. Le tout est de savoir laquelle emprunter. Cette

campagne nous le dira. Car l'ouverture politique est conditionnée par d'autres ouvertures. Celles des plis des marchés publics ou celles des lettres d'anciens responsables à des Algériens dont le vote est en proie au doute. Car personne ne leur a dit que la saison de la chasse a été… ouverte. »

Cet article est très riche de métaphores liées au thème de l'ouverture, nous les analyserons une par une :

« On connaît déjà qui va gagner la présidentielle de 2014. ***Ce n'est pas un candidat. C'est juste un mot : ouverture****. Il va rythmer cette campagne présidentielle 2014 tant il est décliné par tous les acteurs ». Liberté 24/03/201.*

Dans cet énoncé l'éditorialiste qualifie le candidat d'un mot *:* ***ouverture*** du fait que le futur président est connu auparavant, car les pratiques d'un régime autoritaire annoncent, à chaque échéance électorale, le décor d'une ouverture du champ politique lors de la compagne et qui se referme machinalement après la déclaration des résultats.

Ensuite, ***« ouverture »*** ; ouverture du champ politique et médiatique « *audiovisuel* » qui a été pour longtemps clos, cette ouverture est comparée à un ***instrument de percussion*** qui assure le rythme d'une chanson qu'est la compagne électorale des présidentielles, on a donc qualifié la *compagne* électorale d'une chanson rythmée par l'ouverture politique et médiatique qui ne serait que celle d'une façade politique et folklorique visant à créditer l'élection présidentielle dont les résultats sont a priori connus et le président-candidat serait, sans faute, imposé.

Se référant au graphe des spécificités et le nuage arboré on dénote la présence des termes *mot, rythmer, audiovisuel et compagne, présidentielle* qui font partie des termes co-occurrents du terme ***ouverture.***

Nous avons procédé ainsi à une argumentation métaphorique qui appelle l'adhésion à l'éveil, à la réflexion, à la détection des sens par analogie et rapprochement; Une stratégie adoptée par l'éditorialiste pour attirer l'attention, faciliter la communication, décrire la vie politique et argumenter en convaincant et en persuadant.

Nous identifions dans cet énoncé deux types de métaphore :

- une métaphore de contenant : « champ médiatique « *audiovisuel »* / *instrument de percussion »* et une métaphore ontologique : La compagne électorale/ chanson.

« *Bouteflika, **grand artisan de l'ouvre-boîte qui ne sert pas**, a décidé aussi de s'y mettre. **Il veut ouvrir la boîte de sardines qu'est le monde politique pour laisser entrer de l'oxygène** ».*

Dans cette figure rhétorique, l'éditorialiste montre que Bouteflika, étant autoritaire et monarque absolu, détenant toutes les clés, il lui revient d'ouvrir ou de fermer le champ politique et médiatique, il le fait selon ses besoins, tantôt ouvert pour présenter une façade et tantôt fermé pour étouffer les libertés. Il est l'ouvre-boite qui ne porte pas de vraies solutions ***« qui ne sert pas »***

Par la même prérogative et dans le même objectif il relâche la pression sur l'activité et la classe politique qui a été pour des lustres écartée, isolée et marginalisée ***« boîte de sardines »***, en lui ouvrant temporairement le champ politique et médiatique « ***laisser entrer de l'oxygène ».***

Cette métaphore est triple ; elle relie Bouteflika à la manufacture d'ouvre-boites d'une part et l'ouverture à l'entrée d'oxygène d'une autre, elle ne sert pas parce qu'elle est temporaire et de façade et en dernier, la métaphore est faite entre la classe politique et la boite de sardines par le fait d'être muselée et mise à l'écart jusqu'à l'étouffement.

Nous distinguons deux types de métaphore :

Bouteflika/ouvre-boîte : Métaphore de contenant.

l'ouverture / l'entrée d'oxygène : métaphore ontologique.

« ***Après avoir testé l'aquaculture politique, Bouteflika s'est résigné à laisser la liberté en milieu naturel ».***

Étant autoritaire et le seul patron, Bouteflika qui avait délimité le champ de l'action et la pratique politique ***« aquaculture politique » ;*** politique en milieu aquatique ; une façon de dire que c'est lui qui impose le milieu, le temps et le type de politiques à pratiquer, il finit par céder au politiciens de faire la politique en plein air, c'est-à-dire en milieu naturel et normal temporairement et pendant uniquement la compagne électorale « *ouverture de vitrine ».*

On a mis en comparaison la fermeture du champ politique et médiatique avant la compagne électorale avec l'aquaculture politique, et sa réouverture lors de la compagne électorale pour embellir le paysage politique et tromper l'opinion publique.

D'autres termes s'ajoutent au cercle d'implication du mot *ouverture* repérés dans la représentation arborée en l'occurrence : *politique*, *résigné* et *naturel* qui font appuis et renforcent nos propos.

La fermeture/aquaculture : métaphore ontologique.

« Ali Benflis est un sérieux concurrent sur ce credo. L'ouverture, il y connaît ***un rayon.*** *C'est lui qui avait trouvé la première ouverture pour aller* ***respirer en dehors du monde cloaque du "bouteflikisme"****. Mécontent, le clan l'a traité de "Judas", qui, comme chacun le sait, est aussi* ***une petite ouverture dans une porte par laquelle on peut regarder.*** »

Le journaliste a comparé la politique instaurée et menée par Bouteflika, par son caractère de fermeture, à un monde nauséabond et sale telle la vie des rats en égout souterrain « *monde cloaque »* pour nous montrer à quel point cette politique est rejetée, détestée et contestée.

Ali Benflis étant déjà l'une des figures de ce régime et monde de Bouteflika il est le plus connaisseur et le plus proche du sérail donc il est le premier à pouvoir trouver une « issue » ;« rayon » pour le quitter « en optant pour l'opposition » et c'est pour cela qu'il est montré du doigt comme étant un traitre « judas », ou un lièvre de course, une double métaphore qui affirme l'idée avancée par l'éditorialiste.

Les métaphores :

- Politique de Bouteflika/monde cloaque ; métaphore ontologique
- Benflis/judas ; métaphore ontologique

« *Mais le mot ouverture* ***est déjà dehors****. C'est sa nature. Avec le mouvement Barakat,* ***grand espace traversé par des courants d'air, il est déjà en train de respirer****. L'ouverture est devenue une force d'action. Barakat lui* ***donne un ADN*** »

L'ouverture exprime, selon l'idée du journaliste, la fenêtre qui donne sur l'extérieur, donc exprime le dehors « l'extérieur » par opposition à l'intérieur, il l'a qualifié également d'une personne qui sort de chez elle pour marquer son absence, ensuite, il a qualifié, implicitement, le mot *ouverture* par une personne qui cherche à

respirer, car on a vécu, au moins, cinq ans de censure, suture, musèlement et isolement politique… etc.

Mais, Aujourd'hui, avec le mouvement « Barakat », présent par ses richesses et énergies juvéniles arrive à donner une dynamique d'action et à redonner une vie à l'expression libre dans les rues, et arrive à trouver le souffle et la respiration.

Plusieurs termes, co-occurrents du mot ouverture tels que *barakat, dehors, déjà, respirer, mais, force,* sont des illustrations argumentant de l'opinion de l'éditorialiste dans ce passage métaphorique.

Les métaphores :

« Ouverture est déjà ***dehors »*** : métaphore d'orientation spatiale et de personnification

« ***Barakat***.. il est déjà entrainé de ***respirer*** » : métaphore de personnification

« ***L'ouverture*** est devenue une ***force*** d'action » : métaphore ontologique

« ***Barakat*** lui donne un ***ADN*** » : métaphore de personnification

Dans un autre énoncé du même article, nous trouvons les métaphores suivantes :

« D'ailleurs, Barakat manifeste ce matin pour une autre ouverture, celle ***des médias audiovisuels publics qui vivent sous climatiseur.*** *Maintenant, les avis divergent sur l'idée que Barakat soit* une ***soupape*** **d'une** ***marmite*** **prête à exploser ou le couvercle lui-même.** »

Les médias publics sont comparés à des personnes loin du peuple, assises dans des salles climatisées jouissant du plaisir du repos, ce qui signifie l'éloignement de ces médias du rôle qui leur a été assigné, ou qu'ils sont là pour servir le régime et auquel ils doivent une contrepartie, celle du confort et l'aisance. Autrement dit ; au lieu de servir le peuple en partager les maux, ils servent le régime en place par assujettissement. Pour mieux argumenter, le journaliste a personnifié les médias dans leur confort, en personnes privilégiés.

Le mouvement Barakat, front d'opposition, il est le représentant de la colère et la revendication populaire, par ce caractère on l'a comparé d'une soupape qui permet, par ses marches, l'ouverture et la fermeture selon le besoin et la nécessité, serait-il un facteur pacificateur ou serait-il plutôt le déclencheur de la révolution populaire ? On ne s'entend donc pas sur le rôle et la place incertains de ce mouvement.

- Des médias *audiovisuels publics qui* ***vivent sous climatiseur*** *:*

Métaphore de personnification, d'orientation spatiale

Baraka*t soit une* ***soupape*** *:* métaphore de contenant.

« *Les ouvertures annoncées dans certains domaines* ***sont demeurées lettre morte*** »

Dans cette métaphore on a attribué aux ouvertures qui non pas été ratifiées, consolidées et qui restent formelles à une ***lettre morte***, *lettre* comparée à un *être humain décédé* sans âme et avec un corps, une dépouille en dissolution sans rôle et fonction. Et ceci pour nous montrer que les décisions prises pour l'ouverture n'ont pas été suivies par des actions et ne sont que des promesses en l'air et des mensonges expliquant ainsi une sorte de politique de la fuite en avant adoptée comme d'habitude par le régime.

Les deux mots : *ouverture* et *lettre* qui sont les deux mots clés de notre passage métaphorique sont présents sur la représentation arborée des cooccurrences du mot ouverture.

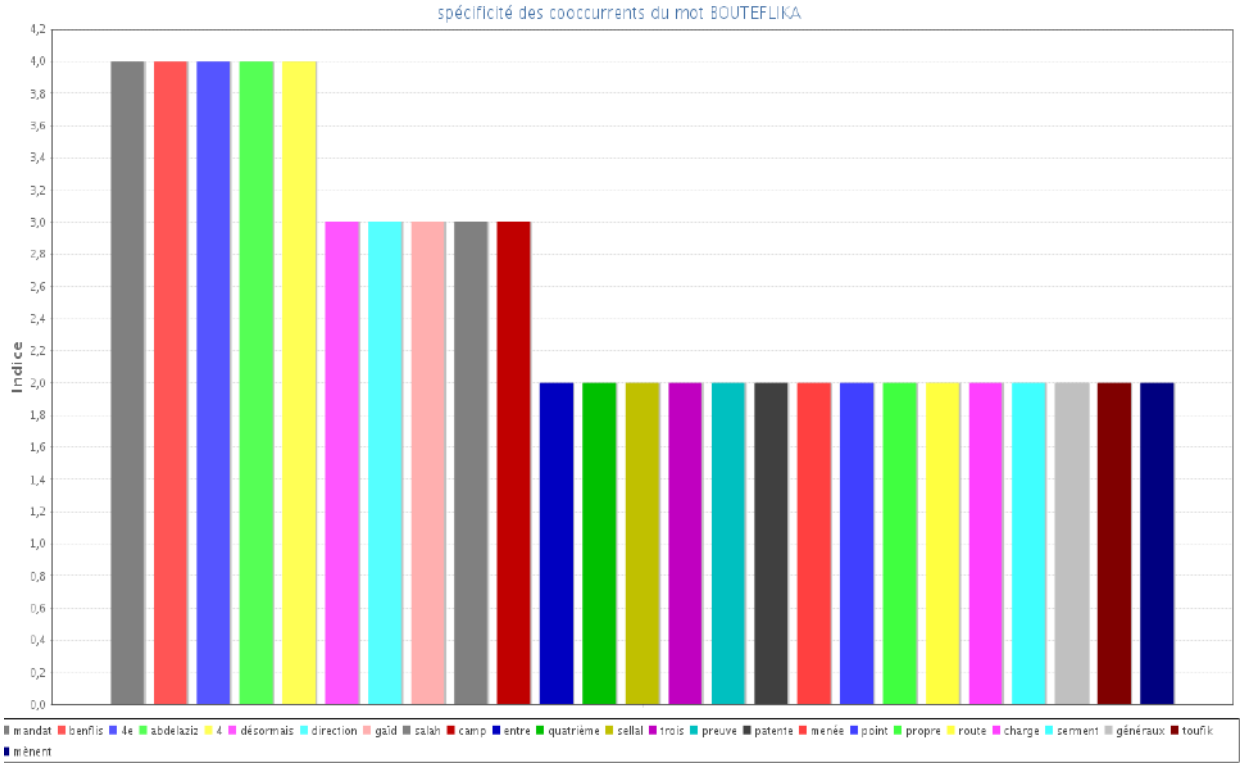
« ***Les ouvertures….*** sont demeurées ***lettre morte*** » métaphore ontologique

« Lettre morte » Métaphore de personnification.

Nous pouvons donc constater que le composant de Ouverture, présent d'abord dans l'affrontement *Bouteflika —Benflis*, réapparaît dans le cadre de la métaphorisation de l'OUVERTURE pour réaliser la même intention communicationnelle de l'émetteur : l'évocation des concepts respirer ,oxygène ,soupape marmite entraînent de forts effets perlocutoires, persuasifs et manipulatoires, Les libertés étouffées, voire anéanties depuis les dernières présidentielles-2009-, sont exhumées et sont à l'ordre du jour dans cette compagne de 2014 dans une stratégie de fausses promesses pour convaincre les citoyens de prendre part aux élections et éviter l'abstentionnisme discréditant. Autrement dit, faire adhérer à la politique de la démocratie participative les électeurs mais surtout les candidats.

2. Métaphore liée aux personnalités politiques

2.1. Analyse de la métaphore liée à « Bouteflika »



Les co-occurrents du terme « Bouteflika » dessinent alors une toile métaphorique assez parlante : « Quatrième mandat » , »Sellal » , « Gaid Salah »…..

« Bouteflika, désormais ***garant du renouveau démocratique*** *et de l'ouverture politique. » Liberté le 25/03/2014*

Une ironie dans une forme métaphorique, dans cet énoncé le journaliste nous explique que le renouveau démocratique et l'ouverture politique de conjoncture ne peuvent être sujet d'une garantie et un gage qui peut être assuré par qui que ce soit. Bouteflika ne peut se porter garant d'une idée, d'un projet de société émanant d'une conviction, par une simple ouverture médiatique et politique temporaire et de façade uniquement.

Donc l'éditorialiste a qualifié des idées impalpables ici de quelque chose de concret auquel on ne peut se porter garant dans sa réalisation. Il a également comparé, implicitement et ironiquement, le pouvoir de Bouteflika à celui d'un Dieu créateur et tout puissant pouvant tous réaliser en un clin d'œil.

Cette métaphore a été fondée, dans son dégagement de sens, sur l'analogie et renforcée également par l'empreinte ironique.

Bouteflika/un garant « puissance divine » métaphore ontologique

« Ce message aurait pu être pris au sérieux, si ***Bouteflika n'était pas le maître d'œuvre d'un retour à l'ère et aux pratiques du parti unique*** *et de l'instauration de la présidence à vie. » liberté 25/03/2014*

Le journaliste a comparé Bouteflika qui est dans sa nature de président *« homme politique »* à « *un maitre d'œuvre »* qui s'occupe de la réalisation et le suivi d'un projet en domaine d'urbanisme et de bâtiment en général, le projet de Bouteflika par métaphore étant celui de la réinstauration des anciennes pratiques du parti unique afin d'imposer progressivement la présidence à vie.

On a donc d'une part comparé Bouteflika à un maitre d'œuvre, et d'autre part leurs deux projets ; celui du bâtiment au projet de l'établissement de la présidence à vie. Une métaphore qui attire l'attention et facilite la transmission du sens.

Bouteflika à un maitre d'œuvre métaphore ontologique

Bâtiment/ présidence à vie métaphore ontologique

1. *« Pour autant, cette élection présidentielle a quelque chose de particulier, d'inédit : outre l'absence du principal concerné par la campagne électorale,* ***la scène n'est pas occupée exclusivement par les soutiens et les laudateurs du candidat du système*** *» Quotidien d'Oran31/03/2014*

Dans ce passage, le journaliste exprime une rhétorique de type périphrase c'est à dire exprimer la chose par une phrase au lieu de l'évoquer directement, donc au lieu de dire que tout le monde est présent même les opposants, il a dit il n'y a pas que les pro-Bouteflika. En matière de métaphore, il a qualifié le paysage politique et médiatique qui parle et aborde le thème des présidentielles d'une *scène* qui est normalement un sujet ou un lieu de production théâtrale par sa diversité de décors, ça d'une part, d'une part il

assigne aux masses populaires dans toutes leurs formes la qualité d'un *soutien* qui est la qualité physique des éléments solides qui supportent les charges concrètes à l'image des étais des structures urbanistiques et des piliers de ponts.

Le paysage politique et médiatique/ scène : métaphore de contenant

Les masses populaires/ *soutien* métaphore de contenant

2. *« le quatrième mandat dont* ***elle accouchera non sans douleur ne ressemblera pas aux trois quinquennats précédents.*** *Le régime de Bouteflika risque de ne pas pouvoir tenir longtemps après le 17 avril. Pas seulement en raison de* ***la santé vacillante du futur "élu".*** *» Liberté le 31/03/2014*

On a attribué par métaphore double un caractère humain celui de *l'accouchement* à quelque chose d'abstrait- une idée – celle de *la campagne électorale* et le *nouveau-né* sera le *quatrième mandat*.

Et pour nous expliquer que le passage de ce mandat sera plus difficile et plus dure que les précédents, il a employé la locution adjectivale « *non sans douleur »* qui renvoie à l'état de santé du futur « élu », ironiquement et doublement exprimée « un candidat du pouvoir » « un nouveau née en mauvais état de santé », et cela nous confirme le sens du risque d'un projet avorté pas exclusivement ,pas parce que le futur élu sera un malade , mais puisque il est le candidat du pouvoir et qui sera par la force de l'autorité et la fraude encore une fois au trône.

Le quatrième mandat/ accouchera *;* métaphore de personnification

la santé vacillante : métaphore de personnification

3. *«* ***Un quatrième mandat qui sonne*** *déjà comme une promesse pour l'Algérie de faire son* ***entrée*** *fracassante dans le Guinness Book. Car c'est une première dans le monde qu'un candidat à la présidentielle, qui* ***sollicite les suffrages populaires****, soit totalement absent de la scène, alors qu'il est censé être le pivot de la campagne. » Liberté le 07/04/2014*

La qualité de *sonnerie* est attribuée à la sirène, la cloche, l'alarme c'est-à-dire un objet qui donne un signal annonçant l'approche de quelque chose. L'éditorialiste a comparé le *quatrième mandat* à une *cloche* par l'information extraordinaire qu'elle porte, celle de faire l'exception de voir un candidat élu sans se montrer et sans

apparaitre devant le public électorat lors des compagnes électorales. Cet événement inédit va sans doute être illustré dans *le livre des scores universels*, pour cela il a métaphorisé l'action d'*entrée*, qui est la faculté spatiale des lieux et endroits clos.

L'éditorialiste a enchainé deux métaphores dans une démarche de causalité créant l'éveil chez le lecteur et lui facilitant l'intégration du sens.

*« Un quatrième **mandat** qui **sonne** » :* Métaphore de contenant

***L'Algérie** de faire son **entrée** fracassante dans le Guinness Book :* Métaphore de contenant.

4. *« **Cette absence-présence est une pilule amère que les Algériens, heurtés de plein fouet** dans leur bon sens, leur intelligence, **n'arrivent pas à avaler**, malgré toute l'armada médiatique et financière mise au service de la campagne de Bouteflika ». Liberté le07/04/2014*

Dans ce passage, le journaliste a interprété *la contradiction bouteflikienne* par une rhétorique de type oxymore pour choquer et attirer l'attention du lectorat, cette *réalité absurde* que veulent imposer aux algériens est tellement rejetée par ses derniers qui n'arrivent plus à saisir et à accepter. L'éditorialiste, d'une part il l'a employé une belle métaphore dont il compare l'effet de cette réalité a un *coup de fouet* qui est sujet de dressage d'animaux pour en qualifier ainsi les algériens, et d'autre part, pour montrer son ampleur et impacte sur l'état de santé des citoyens, il l'a comparée à une *pilule amère* difficile à avaler.

*Cette **absence-présence** est une **pilule amère*** métaphore ontologique

« Les Algériens, heurtés de plein fouet » métaphore ontologique

*« Partage des dividendes politiques pour tous ceux qui ont **mouillé le maillot** pour le quatrième mandat ».*

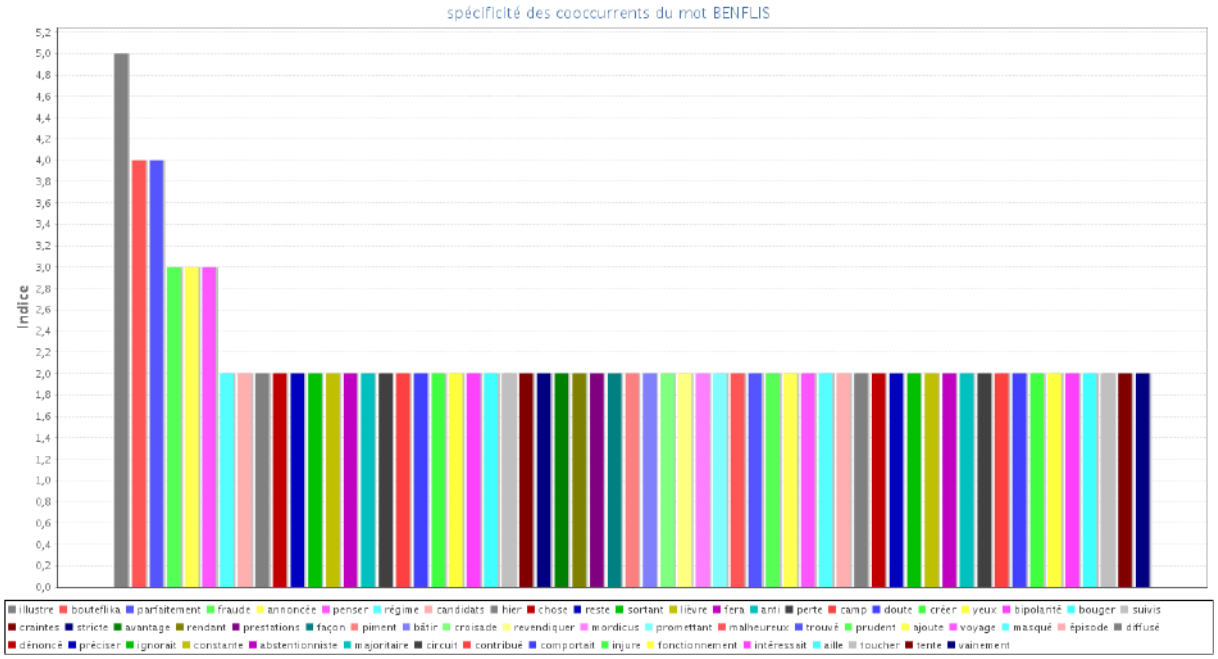
Les dividendes sont les marges de bénéfice et les profits qu'on tire et on partage dans une affaire de commerce ou dans un projet, à partir de là le journaliste a comparé les élections présidentielles à une affaire de commerce ou projet à dividendes, en suite, il a comparé les bénéficiers de ces revenues de ce projets a des sportifs qui terminent leur compétition par avoir le maillot mouillé. Ce qui marque l'incrédibilité des élections

- *Les présidentielles/affaire commerciale de dividendes* : Métaphore ontologique
- *L'effort de ceux qi ont mouillé le maillot/ l'effort des sportifs* : Métaphore ontologique

Ces images métaphoriques nous montrent un regard sur ce qu'attend le président sortant comme tâches de priorité et attentes du peuple surtout ayant beaucoup promis via ses représentants en compagne électorale. Et quel serait le projet politique du président.

2.2. Métaphore liée à Ali Benflis

Nous présentons d'abord les graphes suivants :



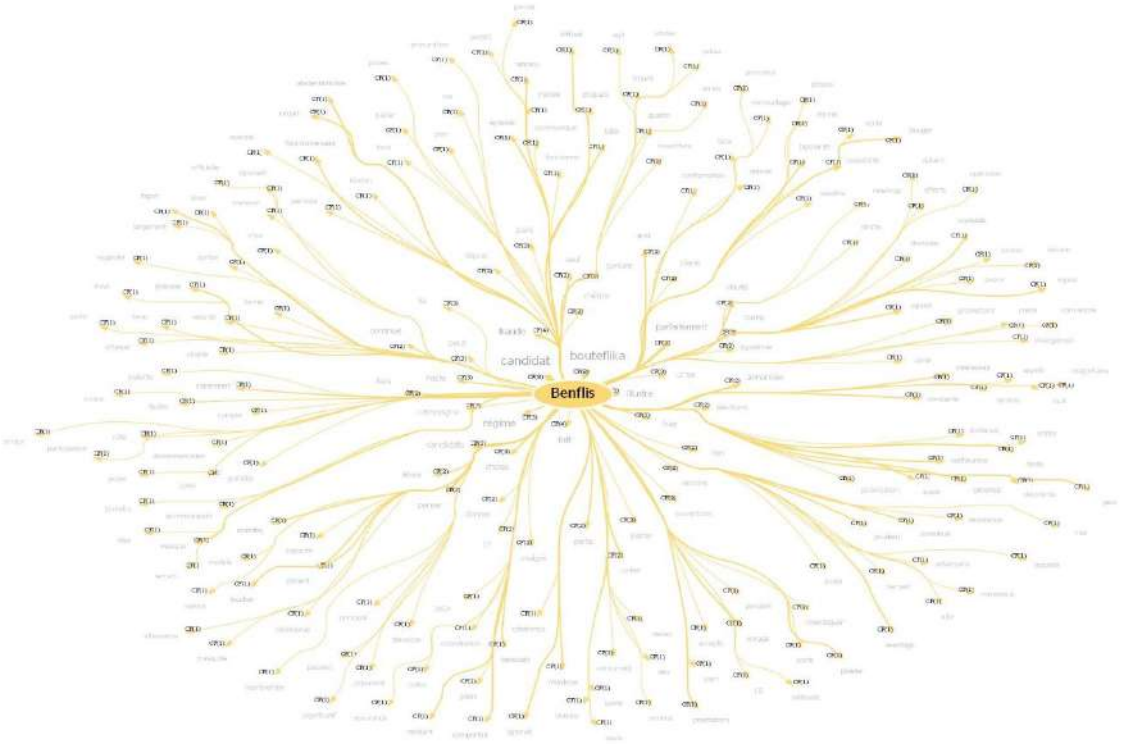


Figure : ***nuage arbore cooccurrences de « Benflis ».***

« Ils ont accepté d'être de la course malgré la fraude annoncée, mais Ali Benflis et les quatre autres candidats, qui passent aux yeux de l'opinion pour ***des lièvres*** *dans cette élection présidentielle, ont désormais une nouvelle raison de se retirer »*

Liberté 25/03/2014

Cette comparaison au lièvre nous explique que Ali Benflis « le lièvre » est damné par les tenants du pouvoir et la classe politique. Dans le contexte algérien, ayant cru que son tour est venu, Ali Benflis a été dupé et perdu en acceptant d'aller jusqu'au bout, trainé au rôle de lièvre, il a crédibilisé ainsi des élections prédestinées à la reconduction du président en place censé être, lors, au bord de l'avortement.

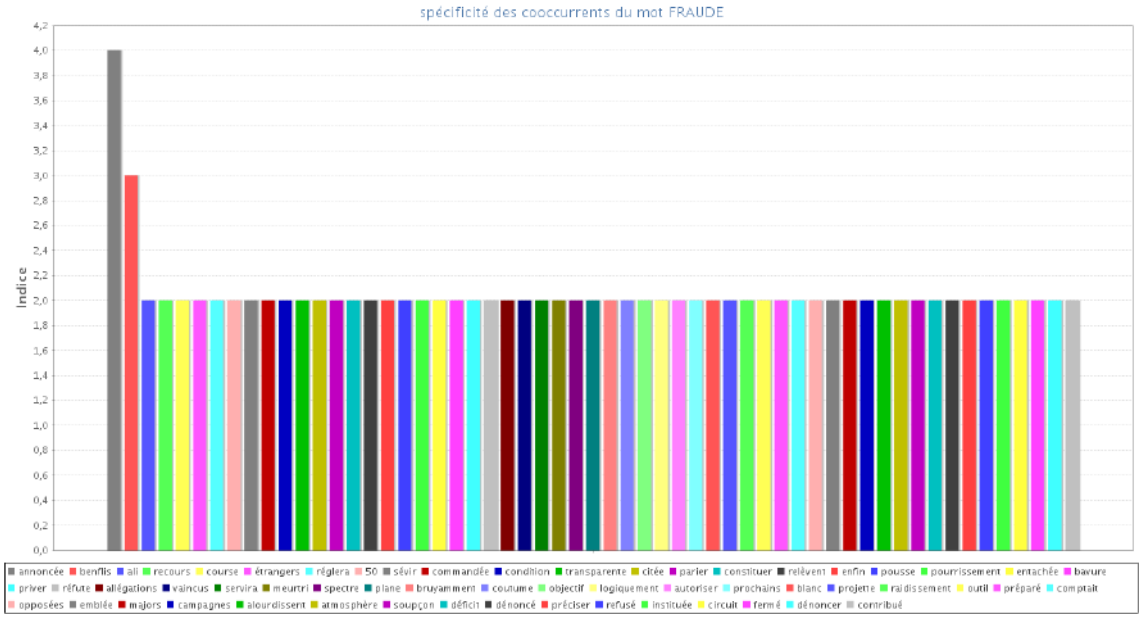
En outre, La tradition universelle nous a montré le rôle du *lièvre* dans les courses, connu pour sa grande vitesse et son mérite d'être conçurent, chose qui crédite les courses dont il participe. De ce point de vue, l'éditorialiste a qualifié Ali Benflis et les autres candidats, qui ont décidé de participer aux élections, de lièvres qui vont uniquement participer pour crédibiliser les résultats au profit du président sortant car le jeu a été à l'avance bien joué et les desseins de fraudes sont clairement affichés, donc toute participation ne serait pas de rivalité et de compétition, elle serait plutôt de caution.

« En face, le perdant Benflis, encore sous le choc, prépare sa croisade à la reconquête de sa victoire dont il dit être spolié. Comment ? »

La croisade est une expédition militaire commandée par l'église, visant la délivrance des terres saintes selon l'histoire. A partir de là l'éditorialiste a utilisé une métaphore fusionnée dans une ironie, dans laquelle il compare les actes ou les participations de *Benflis* aux présidentielles telle à des *croisades* répétées, ces actes justifiés par la recherche à récupérer un droit perdu et spolié.

3. Métaphore liée au thème de la fraude

Nous relevons d'abord les cooccurrences du mot fraude dans notre corpus :



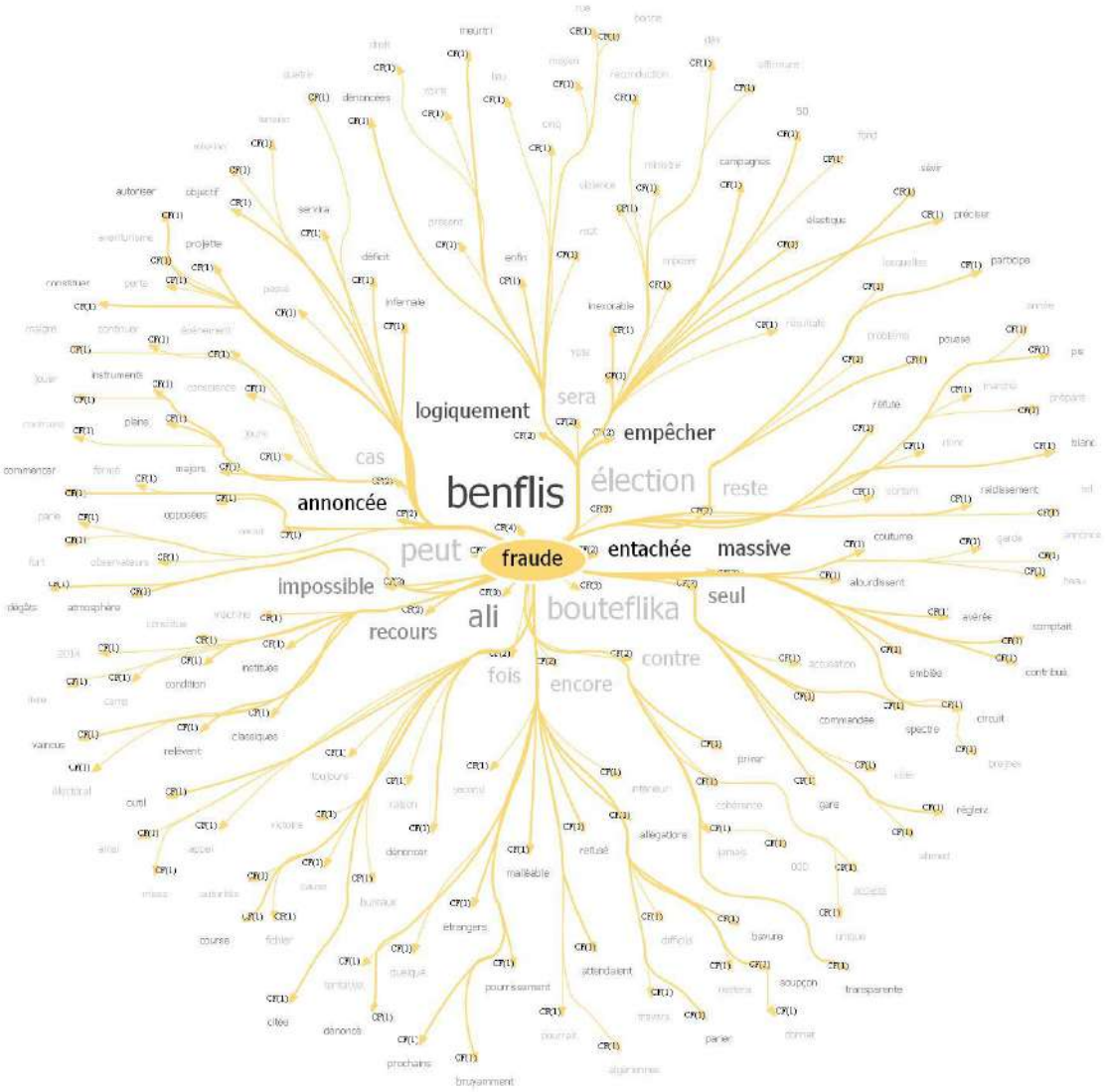


Figure :nuage arbore ***cooccurrences du thème « fraude ».***

D'après le premier graphe, nous remarquons que le thème de la fraude a été traité depuis le début de la compagne électorale jusqu'à la fin des élections présidentielles. Et nous constatons à partir des cooccurrences du mot fraude que le mot le plus proche de ce dernier est celui de « Ali Benflis », le premier opposant qui a dénoncé la fraude dans sa compagne et après la victoire de Bouteflika.

Nous avons les métaphores suivantes :

1. ***«*** *Ils n'en ont pas besoin, puisque* ***tout se fera dans l'obscurité de la nuit du 17 au 18 avril, une nuit sans lune****, selon* ***les astronomes de la politique****. »*

Liberté, 25/03/2014

L'éditorialiste, pour démontrer le grand risque impacté par ses élections, il a employé une métaphore véhiculée par les mots : « obscurité », « la nuit », « sans lune » qui tendent à annoncer une situation à haut risque et de grand danger.

D'un côté, il a comparé l'opacité des élections « la fraude », surtout lors du dépouillement où tout peut se jouer, à la nuit obscure. Et d'un autre côté, il a attribué la qualité d'astronomes à la classe politique à titre de métaphore, qui est, par las pratiques accoutumées du pouvoir, devenue capable de prévoir et prédire d'éventuels cas de fraude ou une fraude généralisée.

- *Métaphore de contenant opacité des élections / nuit obscure*
- *Métaphore d'orientation politiciens/astrologues*

« *"Les cinq" sont* ***réduits*** *désormais à constater les dégâts, sans pouvoir empêcher la* ***machine infernale de la fraude de continuer sa marche inexorable*** *jusqu'au jour J. Et même jusqu'à l'heure H, celle où le ministre de l'Intérieur annoncera la victoire du Président-candidat.* **»** *Liberté26/03/2014*

On a d'abord attribué à l'être humaine la propriété d'une substance qui est *l'usure* en employant l'adjectif « ***réduits »*** de réduction, car dans ce cas-là, l'éditorialiste ne vise pas la réduction du nombre des candidats opposants mais plutôt la réduction de leur force, leur énergie et résistance, il a donc comparé leur faiblesse et fragilité à celle d'une matière qui en œuvrant va vers l'usure et finit par perdre toute sa consistance. Le terme « ***réduits »*** a joué ici un rôle pertinent dans la description d'une situation où l'un en s'affaiblissant l'autre acquiert davantage de l'ampleur et de la force. Et ce Pour nous montrer la différence de rapports de force entre un candidat du pouvoir et des candidats hors du pouvoir même s'ils sont nombreux. Et que le candidat concurrent termine par devenir spectateur dans un tel paysage politique façonné. C'est pourquoi le journaliste a qualifié la fraude qui est une arme entre las mains du pouvoir,

d'une machine qui commence tôt à travailler et qui devient automatique et plus efficace le jour des élections.

- *« Les cinq" sont* ***réduits*** *désormais à constater les dégâts » Métaphore de contenant*
- *« la* ***machine infernale de la fraude »*** *Métaphore ontologique*

2. « ***Les instruments classiques de la fraude****, à commencer par ce fichier électoral* ***élastique et malléable*** *que le gouvernement se garde d'****assainir****, sont toujours là ».*

Le journaliste dans ce passage nous marque par une entrée métaphorique attirante dont il octroie la qualité d'*instrument classique* à une *idée abstraite* qui est *la fraude*, on peut donner cette qualité, il a cité le fichier électoral comme un instrument de fraude, et ce en termes de comparaison métaphorique à l'exemple du piano pour les instruments de musique. Ensuite, en deuxième métaphore, il a doté le fichier qui un ensemble de feuilles de la qualité de plasticité qui est a son tour propre aux matières plastiques telles les pâtes à modeler, cette caractéristique permet à la matière de se dilater et se rétrécir c'est pour nous montrer par analogie que selon le besoin, ce fichier peut se dilater pour comporter des listes d'électeurs supplémentaires falsifiées et par rétrécissement, après le votes, elle pourra être facilement assainie et effacée pour ne pas laisser des traces de fraude.

- « ***Les instruments classiques de la fraude »*** *Métaphore de contenant*
- *« Fichier électoral* ***élastique et malléable »*** *Métaphore ontologique*
- *« se garde d'****assainir »*** *Métaphore de contenant*

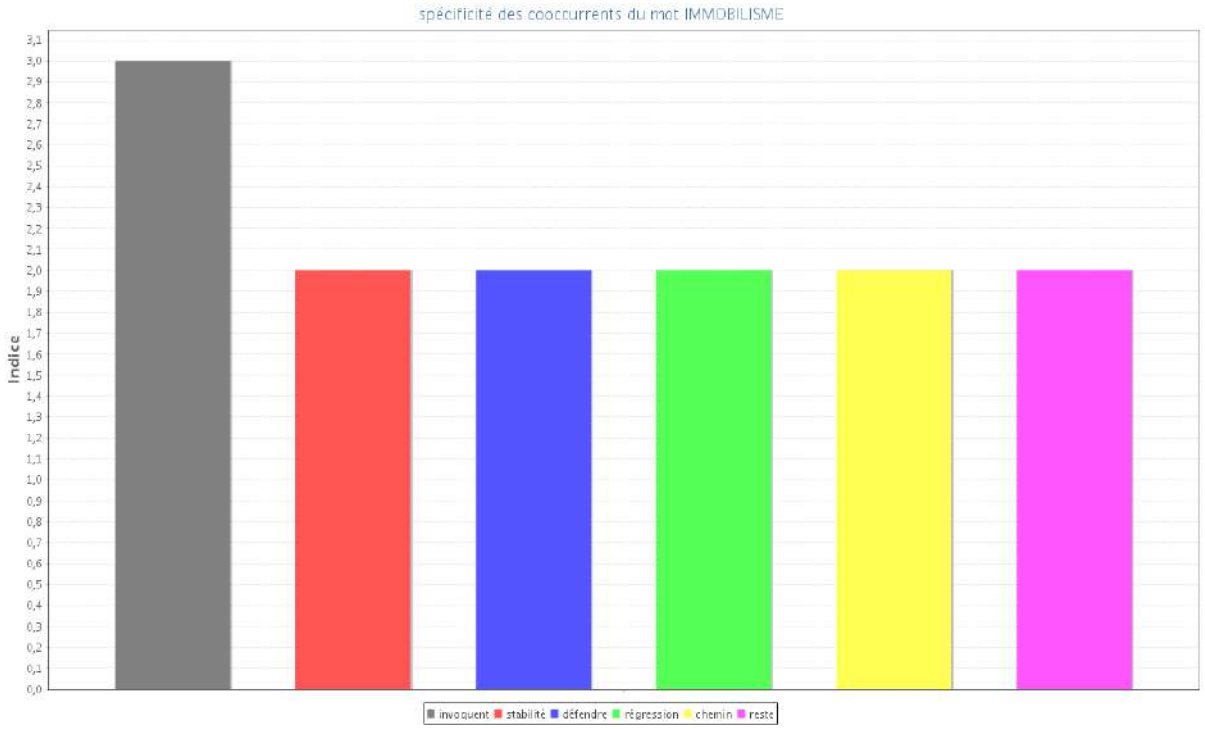
3. « *Dans ce* ***jeu d'instrumentalisation de la démocratie****, seuls des pays comme la Russie et la Chine ont des moyens de faire face ». Le Quotidien d'Oran 12/04/2014.*

Dans cet exemple de double métaphore, on a qualifié la *démocratie* à la fois d'un *jeu* et d'un *instrument*. Un jeu parce qu'il est de forme et paysage complexe, sinon parce qu'elle est présentée dans un aspect comédien et théâtral, un instrument parce qu'on a employé une façade d'une démocratie trompeuse pour atteindre des objectifs malsains

afin de convaincre l'opinion internationale et créditer les élections, et l'exemple de la Russie et la chine qui sont des pays socialistes, sont les seuls à faire face parce qu'ils sont déjà passés par cette expérience.

« Jeu d'instrumentalisation de la démocratie » *Métaphore ontologique*

4. Métaphore liée à l'immobilisme



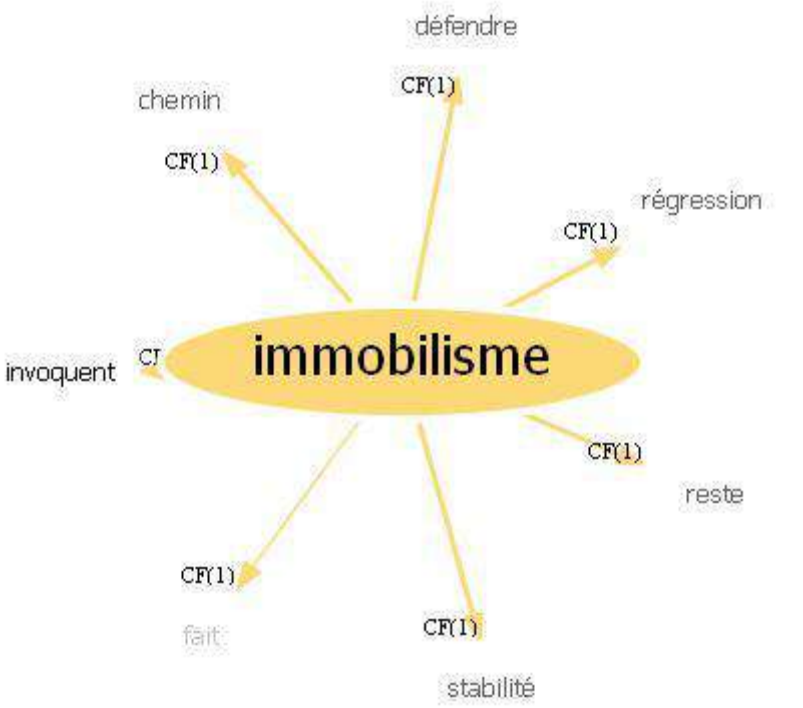


Figure : cooccurrences du thème **« immobilisme»**

À partir des deux graphes des cooccurrences du mot **« immobilisme »**, nous pouvons constater que l'immobilisme est un phénomène de prolongement et la continuité du système en place, par opposition au changement et à la transition.

Nous relevons les métaphores dans notre corpus liées à ce phénomène d'immobilisme.

1. *« Cette fuite en avant et **ces faux-fuyants** montrent malheureusement que l'on est loin d'une pratique normale de la chose politique, **mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse**. »*

En premier, on a comparé *le pouvoir* dans ses pratiques à des *faux-fuyards*, car au sens immédiat et direct, la fuite porte le sens de s'éloigner spatialement, dans une dimension spatiale, et quitter le lieu, donc ne pas apparaitre, alors que dans notre cas, le pouvoir est là, il est présent voire omniprésent, ce qui va du sens opposé à la fuite. C'est pourquoi l'éditorialiste a utilisé l'expression « *faux-fuyants* » donc l'idée véhiculée n'a rien à voir le lieu mais elle explique une fuite dans sa dimension temporelle, car le pouvoir s'éloignant dans le temps il tente, comme il est de ses coutumes, de gagner du

temps pour réorganiser ses plans et se repositionner mieux. Type de métaphore : Métaphore d'orientation temporelle.

Ensuite, le passage ***«*** *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.* » présente une expression idiomatique dont l'énoncé sémantique figé est quand on brave un danger trop souvent ou que l'on commet toujours la même faute, et on finit par en être la victime. Cette expression peut également être comprise comme une métaphore de l'usure, la cruche est un récipient utilisé pour apporter de l'eau de la fontaine, et comme les fontaines sont fixes, la cruche doit faire la navette et risque ainsi de se casser à tout moment possible ou par usage répète qui finit par *l'usure,* ainsi on a comparé ce *phénomène* au *comportement du pouvoir* qui préfère cette fuite en avant pour éviter l'affrontement immédiat afin de se repositionner et se régénérer, mais ces pratiques vont finir, par la force des choses, par l'échec et la déchéance et il n'est que question de temps.

Métaphore idiomatique figée et Métaphore de contenant à la fois.

2. ***«*** *Mais le système qui a « atteint ses limites » et* ***ne peut ni se renouveler ni gouverner dans la « cohérence et la cohésion », peut entraîner le pays dans la spirale funeste d'un statu quo asphyxiant. On en a un aperçu avec cette terrible régression vers une sorte de Makhzen incongru au pays de la révolution de Novembre.*** *» Quotidien d'Oran 12/04/2014*

Atteindre ses limites, veut dire devenir inutile, le cas d'une pièce mécanique dans une voiture qui doit être rechangée car elle n'est plus en mesure d'assurer son rôle, autrement dit ; elle est expirée. Partant de cette définition, en matière de métaphore, le journaliste a comparé *le système politique* à cette *pièce usée,* car en s'entêtant à continuer à l'utiliser sans la rechanger on risque un dérapage sur la route ou l'accident qui entraine la mort.

Donc à retenir que le système en place s'il continue à faire l'oreille sourde et va encore dans sa politique, il pourrait induire une situation de blocage et de fermeture qui dure et qui débouchera sur des conflits sinon une sorte d'oppression voir un dictature de monarchie ou oligarchie comme le cas du makhzen en Maroc .cette *situation- le statuquo-* la décrite comme une *spirale asphyxiant* , donc pour étayer son point de vue, le journaliste emploie une autre métaphore qui met en relief le comparant *le système algérien* au comparé qui est le *makhzen marocain* qui désigne à la fois le Pouvoir

marocain et un système de népotisme et de privilèges de grandes familles reposant sur leur proximité avec ce Pouvoir.

Les métaphores contenues dans ce passage :

- *Système politique* comparé à *une pièce usée* Métaphore de contenant
- *Le statuquo* / une *spirale asphyxiant*, métaphore ontologique
- *Le statuquo* / le *makhzen marocain*, métaphore ontologique

3. *« Ce message aurait pu être pris au sérieux, si Bouteflika n'était pas le maître d'œuvre d'un retour à l'ère et aux pratiques du parti unique et de l'instauration de la présidence à vie. » Quotidien d'Oran 25/03/2014*

Le journaliste a comparé Bouteflika qui est dans sa nature de président *« homme politique »* à « *un maitre d'œuvre »* qui s'occupe de la réalisation et le suivi d'un projet en domaine d'urbanisme et de bâtiment en général, le projet de Bouteflika par métaphore étant celui de la réinstauration des anciennes pratiques du parti unique afin d'imposer progressivement la présidence à vie. Métaphore ontologique

On a donc d'une part comparé Bouteflika à un maitre d'œuvre, et d'autre part leurs deux projets ; celui du bâtiment au projet de l'établissement de la présidence à vie. Une métaphore qui attire l'attention et facilite la transmission du sens, celui d'un immobilisme et un prolongement du système actuel : Métaphore ontologique.

4. *« Sans rappeler avec force les risques majeurs de **la fausse stabilité** qu'ils ont **vendue** en l'**assaisonnan**t à **la peur** et à **la menace** diffuse qui vient de l'extérieur. »*

La stabilité au sens direct est synonyme de sécurité, paix et sérénité par opposition à la guerre et l'insécurité. Et Selon ce passage en appliquant des lois d'amnistie au profit des terroristes lors de la décennie noire par le régime politique Algérien, l'éditorialiste a introduit l'expression de *« **fausse stabilité »*** par laquelle il critique la stabilité vue et instaurée par ce régime , une stabilité temporaire et de façade, car on a vendu la paix et stabilité au peuple on étouffant ses libertés et en réduisant ses droits à néant en contrepartie, tout en lui faisant peur du retour de l'insécurité et des dangers qui guettent le pays depuis l'étranger.

L'éditorialiste pour convaincre le lectorat de son point de vue, il est allé droit et a comparé à cet effet, le *contrat* signé avec le peuple *à la fausse-stabilité* et en suite il l'a comparée à *une marchandise* puis *à une épice,* c'est-à-dire qu'il a donné à l'événement deux entités dans une *métaphore ontologique.*

5. *« L'anecdote qui cache la forêt »* *Le Quotidien d'Oran. 2014-04-07*

Proverbe : Arbre remplacé par anecdote pour défendre un mensonge, cette métaphore figée est employée dans des situations où l'on veut occuper les autres d'un sujet de peu d'importance mis en avant plan afin d'en cacher et faire oublier l'autre de grand importance.

Le mensonge ici renvoie à la position des USA vis-à-vis des élections en Algérie, les usa prétendent défendre la démocratie et le libre choix des citoyens électeurs dans le monde, mais la réalité est autre, car ces grandes puissances du monde défendent leurs intérêts dans ces pays, donc ils cautionnent ceux qu'ils les leur préservent au détriment de tous principes qu'ils soient, même par la fraude généralisée.

L'éditorialiste a comparé ici *la démocratie de prétexte* avancée par les américains à une *anecdote-mensonge*- qui cache, par sa mise en avant-plan, une réalité ample et plus importante, celle de *la défense de leur intérêt* qui est *la forêt, et* cela favorise l'idée du prolongement du système, le statuquo et l'immobilisme qui est notre thème axial.

Les métaphores véhiculées :

- *Démocratie de prétexte/ anecdote-mensonge-arbre. Métaphore ontologique*
- *La défense de leur intérêt/ la forêt Métaphore ontologique*

Et à défaut d'une **légitimité** incontestée à l'intérieur, les pouvoirs seront enclins à la chercher à l'extérieur, chez les puissances qui donnent - ou refusent - suivant leur propre intérêt un « ***quitus démocratique***. ».

Dans l'exemple ci-dessus, On a qualifié le quitus qu'on donne à une personne endettée, imposée – économie- à une autre politique pour la disculper ou l'accréditer vis-à-vis d'un fait démocratique. Et dans notre cas on a crédité un vote entaché de fraude mais qui serait crédité par les puissances extérieures qui détiennent la décision et à qui revient le dernier mot. Ce crédit est assuré au régime algérien par ces puissances en assurant, en contrepartie, le prolongement et la durabilité de leurs intérêts. On a employé la démocratie de façade et de scène théâtrale pour légitimer des élections

malhonnêtes et non démocratique. Chose qui permet davantage de garder le système en place optant ainsi pour le prolongement et le statuquo - l'immobilisme-

On a donc comparé *la démocratie* à un *quitus* métaphore ontologique.

Cette analyse profonde de la métaphore dans notre corpus nous a permis de dresser un tableau qui résume les catégories de métaphore utilisées par l'éditorialiste pour commenter l'événement des élections présidentielles 2014.

Catégorie de la métaphore	**Nombre**
- Ontologique	21
- Organique	0
- De personnification	7
- Du contenant	13
- d'orientation spatiale ou temporelle	04
Total	**45**

Tableau : Catégories de métaphore employée dans l'éditorial

Commentaire

A travers la lecture de la métaphore dans les deux éditoriaux Liberté et Quotidien d'Oran, Nous avons constaté que l'emploi de la métaphore dans les éditoriaux pendant les élections présidentielles s'avère être un procédé particulièrement productif, assurant une plus grande dynamisation lexicale et textuelle ainsi qu'une stratégie argumentative très utilisée par l'éditorialiste pour donner son point de vue sur l'évènement.

Au total, nous avons repéré 45 métaphores dans cinq articles de notre corpus). Les articles du journal *Liberté* contenaient métaphores et les articles du Quotidien d'Oran contenaient métaphores.

Il ressort de l'analyse métaphorique liée au thème de Bouteflika contient le nombre le plus élevé de métaphores (17 occurrences) des articles analysés. Les métaphores liées au thème de l'ouverture de occupe la deuxième place (15 occurences). Ensuite, les journalistes utilisent 10 occurrences de la métaphore de l'immobilisme. Enfin, la métaphore de la fraude qui compte le nombre le plus petit de métaphores (7 occurrences).

Et après une deuxième lecture des résultats sur les catégories de métaphore utilisées par le journaliste. Notre inventaire montre l'importance des métaphores ontologiques, nous en retrouve dans tous les articles pour désigner des pays, des Etats, des gouvernements, des partis politiques, des journaux, etc.

C'est probablement un des procédés métaphoriques les plus courants dans l'écriture journalistique. La grande fréquence aussi des métaphores du contenant. Celles-ci sont à ranger dans deux sous catégories distinctes. La première rassemble l'ensemble des expressions lexicalisées, la seconde réunit les métaphores usuelles qui par la force de l'habitude prennent un caractère figé. Elles correspondent à ce que nous avons appelé «les métaphores semi-figées » qui sont en train de tomber dans l'usage commun.

De là, et à partir de l'analyse que nous avons faite, nous avons pu enfin connaitre l'intérêt de l'emploi de ces dernières. Et nous pouvons le résumer grâce à une interprétation personnelle en quelques raisons. Et qui sont :

En premier lieu, le journaliste utilise la métaphore pour transmettre un message implicitement car il n'a pas une liberté totale pour parler de certains sujets tels que la politique, la crise économique, le régime, les tabous culturels et relationnels…

En second lieu, la métaphore nourrit l'imaginaire chez le lecteur, afin qu'il arrive à dégager le non-dit.

Nous terminerons en disant que ces métaphores n'ont pas seulement une fonction esthétique dans ce discours comme le reste des figures de style, qui sont employées seulement pour embellir le discours, le rendre plus beau et plus expressif. Mais elles possèdent aussi une fonction argumentative qui les classe parmi les stratégies argumentatives. Et en faisant référence au genre du discours étudié, c'est-à-dire l'éditorial qui porte un message et qui cherche à convaincre le lecteur, nous pouvons justifier pourquoi les métaphores ayant deux fonctions sont plus nombreuses que les métaphores accessoires, autrement dit, avec la fonction.

CHAPITRE IV

Analyse de l'ironie comme stratégie d'argumentation dans l'éditorial

1. « Bouteflika révisera la constitution et mènera encore d'autres reformes pour aller à ' plus de démocratie'. »

Étant donné que Bouteflika s'est consacré déjà trois mandats à instaurer progressivement la dictature et la monarchie en portant des modifications à la constitution, certaines liberticides et d'autres qui lui permettent de s'accaparer de toutes les prérogatives pour mieux s'assoir au trône, et sa visée de porter encore d'autres pour engendrer la présidence à vie.

On peut donc remarquer que la thèse avancée par l'éditorialiste va à l'encontre de celle que nous savons et avons constatée.

Ce que dévoile cette forme ironique c'est l'idée de continuer de consacrer la démocratie par un nouveau changement de la constitution qui présente l'erreur repérée dans ce passage, cette erreur est à démasquer et à remplacer par une vérité qui est celle de continuer à instaurer la dictature.

L'éditorialiste se moque de ce que pense et dit Bouteflika et qui ne va pas avec ce qu'il prétend dire et faire, ainsi nous sommes devant un discrédit d'une thèse expliqué par la remise en cause et le discrédit de celui qui la soutient.

On a, pour ce cas, employé le type d'ironie ***ad hominem*** mettant en œuvre la technique de ***l'euphémisme*** opposé à ***la litote.***

2-« Les élections algériennes ont toujours défié l'arithmétique. »

Les élections, au sens propre, sont des actes de civisme et droits partagés dans une communauté qui se proclame démocratique. Elles présentent le choix libre fait par la voie du suffrage. L'acte de voter est suivi par un dépouillement des voix effectivement déclarées afin de déterminer le nombre de voix obtenues par chaque candidat selon une règle de l'arithmétique qui est une branche des mathématiques basée sur les nombres.

Les traditions et les expériences électorales en Algérie ont montré que jamais un scrutin ne se passe sans qu'il n'y ait des taches de fraude –l'erreur et le vérité cachée–. Et la fraude renvoie à la falsification des listes et des chiffres, ce que n'a pas été dit franchement et clairement par l'éditorialiste mais il l'a ironiquement évoqué par

l'expression « *défier l'arithmétique* » pour dire *« vous votez et nous déclarons les chiffres qui nous conviennent » ;* une sorte de défi qui fait rire.

Donc Ceci exprime une forme absurde contraire à la logique et la norme, autrement dit, une ironie de ***type absurde*** justifiée par un ***non-dit*** ou une ***prétérition.***

3-*« Les promesses que fait Bouteflika* ***aujourd'hui,*** *sont, à ce titre, un aveu de ses échecs d****'hier »***

Parmi les valeurs qui peuvent maintenir une nation sur la voie de la démocratie l'exemple de la justice, plus on est juste, plus on gagne la confiance des citoyens, mais la justice comme valeur n'admet pas le mensonge et la promesse.

Bouteflika, dans ses mandats précédents a promis les citoyens d'une vie meilleure et digne, d'un état souverain, un état de droit, de libertés et de justice. Il a, surtout, promis de fonder les piliers d'une deuxième république, il n'en est rien.

La non-tenue de promesses par Bouteflika a fait que les citoyens n'ont plus de confiance en ce qu'il dit ou ce qu'il fait. Et si on a pour longtemps menti au peuple, on perd son crédit même si on est cette fois-ci sérieux, franc et sincère.

C'est de ce point de vue que l'éditorialiste a voulu argumenté sa thèse en s'appuyant sur le modèle de l'opposition de deux thèses, autrement dit, le model de ***l'ironie par absurde*** soutenu par l'outil de ***l'oxymore*** qui permet la comparaison entre deux situations thématiques et temporelles ***« hier, aujourd'hui »***

4-*« Les algériens vont* ***découvrir*** *les programmes des candidats en lice****. Rien de nouveau*** *jusque-là. C'est* ***l'objectif*** *même de toute compagne électorale*. »

La découverte est l'action qui permet de dévoiler, surtout quand il s'agit d'inédit et de nouveauté, découvrir les programmes des candidats c'est laisser voir, et entrevoir les desseins et les intentions politico-sociaux. On parle ici d'axes principaux portant sur les préoccupations immédiates des citoyens qui peuvent les aspirer et les faire aller massivement aux urnes, le cas de toute élection dans le monde.

Le cas de l'Algérie, l'entame de la compagne électorale n'annonce plus rien hors de l'ordinaire, c'est à dire, les mêmes mots prononcés, les mêmes promesses, les mêmes mensonges, voire les mêmes candidats, donc on déduit une mise en scène, un scenario monté et préparé, bien avant, pour que plus rien de nouveau n'aura lieu.

L'éditorialiste voulait, en allant de l'expression « ***découvrir »*** vers « ***Rien de nouveau »,*** nous montrer dans son argumentation en pointant vers la fin sur « ***C'est l'objectif »***, qu'une mise en scène visant le statuquo est présagée par les manipulateurs de ces élections, et cette compagne électorale n'est qu'un décor de conjoncture et une démocratie trompeuse de façade.

Pour convaincre le mieux possible, l'éditorialiste a opté pour ***l'argumentation fondée sur l'absurde ridicule***, moyennant d'une ***litote par négation*** *« Rien de nouveau »*

5-*« Un président* ***confortablement élu*** *dans un scrutin* ***largement boycotté****. »*

Le vote est l'un des droits de la citoyennéte, ainsi tout citoyen a le droit de choisir librement celui qui peut le représenter dans les institutions de l'état dans des pays qui ce proclament démocratiques, le taux de participation des citoyens aux élections reflète leur conviction, plus on est convaincu plus la participation est importante.

Beaucoup de conditions peuvent mener à cette conviction : l'ouverture du champ politique et médiatique, l'équité entre les candidats, la neutralité de l'administration, la transparence des élections, la non-confiscation des voix par la fraude, donc tout ça, fait que le citoyen ait la garantie, et s'engage. Et le taux de participation serait élevé.

Dans les normes, on est confortablement élu par la majorité, quand cette majorité a effectivement pris part à cette élection, et dans sa majorité, a voté pour ce candidat. Ça c'est une thèse, mais un scrutin boycotté ne soutient pas la thèse annoncée, ce qui laisse déduire l'erreur qui présente une réalité non-déclarée présentant l'erreur dans l'énoncé, celle de *la fraude et la falsification des résultats* au profit de Bouteflika.

L'éditorialiste, pour argumenter et étayer sa thèse, il a employé une structure ironique vis-à-vis de cette situation paradoxale, exprimant ainsi l'illogique et ***l'absurde*** en s'appuyant sur ***une antiphrase*** clairement repérable « *confortablement élu/ largement boycotté* » et ***une prétérition*** *« non-dit : la fraude* »

6-*« M Sellal qui aura réussi le tour de force de* ***gagner****, en accéléré, une grande* ***impopularité*** *grâce a ses gags peu amusants, est à la peine » Quotidien d'Oran 06-04-2014*

Quand on a les bonnes qualités on acquiert l'estime des autres et donc on devient par la suite populaire, cette popularité va en amont, en progressant, et si on a les mauvaises qualités, on perd ainsi de notre popularité.

Le régime algérien, à l'image de son premier ministre et directeur de compagne de Bouteflika, rejeté et lâché par le peuple, est en déclin et perte de crédit. Et perte de popularité. Autrement dit, il est en gain d'impopularité.

Un régime qui échoue dans sa plique, ne pourrait être populaire et il perd sa popularité autrement, il gagne une impopularité »

À partir de là, l'éditorialiste a employé la stratégie de l'argumentation par l'ironie annoncée dans une forme fondée sur la négation ironique affixale « ***im****popularité* », attestant ***le ridicule et l'absurde***. Et en employant ***la litote*** comme outil de l'ironie puisque on a dit moins pour suggérer davantage.

Tableau récapitulatif

N^0	**Texte**	**Type d'ironie**	**Les outils**
1	*« Bouteflika révisera la constitution et mènera encore d'autres reformes pour aller à ' plus de démocratie* ***»***	***ad hominem***	***l'euphémisme opposé à la litote***
2	*« Les élections algériennes ont toujours* ***défié l'arithmétique****. »*	***L'absurde***	***non-dit ; prétérition.***
3	*-« Les promesses que fait Bouteflika* ***aujourd'hui,*** *sont, à ce titre, un aveu de ses échecs* ***d'hier »***	***L'absurde***	***L'oxymore***
4	*Les algériens vont* ***découvrir*** *les programmes des candidats en lice****. Rien de nouveau*** *jusque-là. C'est* ***l'objectif*** *même de toute compagne électorale.* »	***l'absurde ridicule***	***litote par négation***
5	*« Un président* ***confortablement élu*** *dans un scrutin* ***largement boycotté****. »*	***l'absurde***	***une antiphrase et une prétérition***

6	*M Sellal qui aura réussi le tour de force de **gagner**, en accéléré, une grande **impopularité** grâce a ses gags peu amusants, est à la peine »*	***le ridicule et l'absurde***	***la litote***

Conclusion

Il est à remarquer que le nombre des passages ironiques dans notre corpus éditorial est important, mais nous nous sommes concentrée sur quelques-uns, et que nous voyons utiles à donner des traits de contours à notre analyse.

Cette analyse nous a permis de dégager le type d'ironie le plus fréquent et les outils qui les sous-tendent dans la stratégie d'argumentation. On a donc dévoilé sur les six exemples traités: 5 de ***type*** absurde et un seul de type ad hominem, soit 84% des passages.car ce type absurde est justifié par l'opposition à la logique et véhicule mieux le ridicule.

Les outils les plus exploités pour appuyer l'argumentation sont partagés entre « 2 litotes », « 2 prétérition ***»,*** **«** 1'oxymore ***».*** Donc c'est partagés entre ***prétérition*** et ***litote la prétérition*** qui renvoie aux non-dits empruntés comme stratégie argumentative journalistique, le plus souvent, et qui tente d'amener le lecteur à s'impliquer dans l'intrigue et la détection du sens à vouloir transmettre par le journaliste.et puis la litote qui est un outil d'une autre nature, permettant, par opposition et contraste, de repérer le sens.

On résume, l'absurdité serait pour notre cas, qu'on peut étaler et généraliser, le mode et le procédé ironique le plus séant pour une argumentation meilleure.

CHAPITRE V

Analyse des stratégies énonciatives

Introduction

Si nous avons choisi d'analyser l'éditorial de presse c'est parce qu'avec celui-ci, il est comme le dit Jean-Michel-Adam, « *question d'un genre qui se veut subjectif et qui se désubjectivise* ». C'est un genre qui représente à la fois « *l'opinion du journal et qui s'assume en commentaire objectif* ».

Ce chapitre sera à démontrer comment le journaliste s'implique dans son discours par le biais de quels outils linguistiques il s'exprime ; et à la fois comment il réussit à s'effacer le plus possible. C'est pourquoi dans un premier nous avons tenté d'énumérer les marques exprimant explicitement la subjectivité utilisée au sein des éditoriaux de notre corpus. Dans un deuxième temps, nous avons affiché les marques d'effacement « total » de cette subjectivité.

1. Expressions explicites de la subjectivité

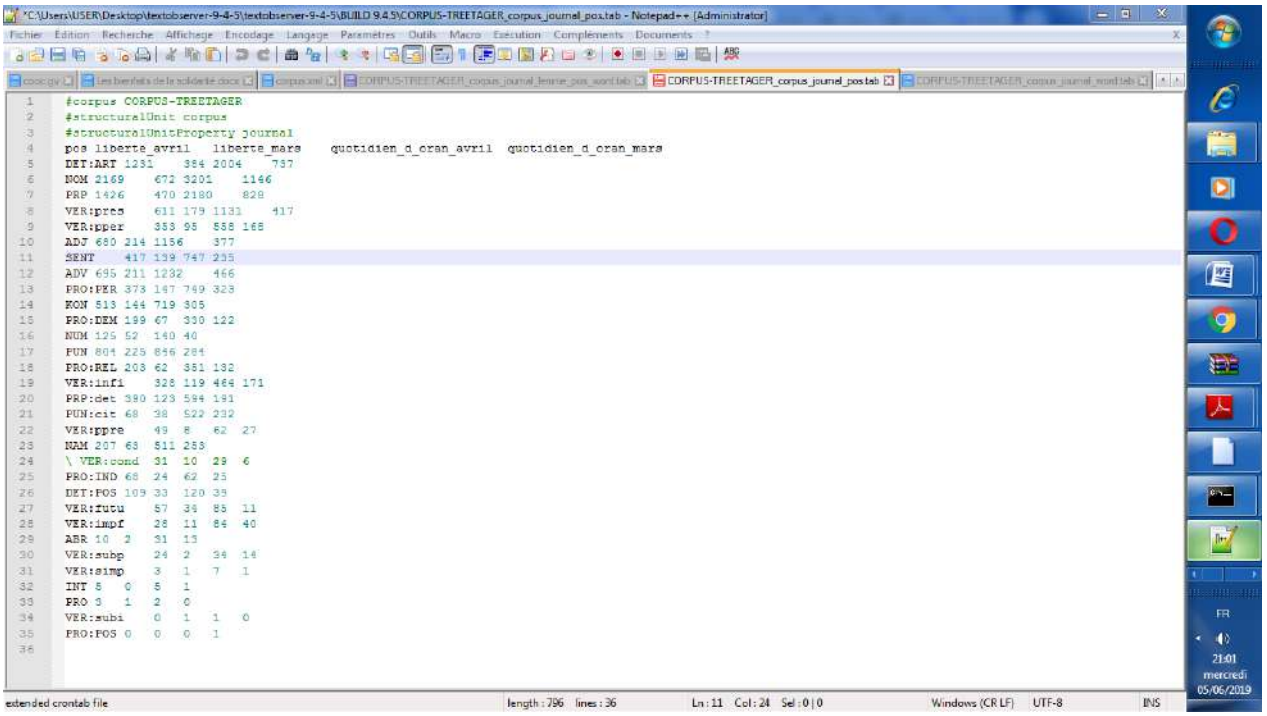


Figure : Etiquetage morphosyntaxique du corpus

Nous allons commencer par analyser les marques de modalités énonciatives polyphoniques qui marquent la subjectivité de l'éditorialiste dans son discours ; à savoir le conditionnel journalistique et le discours rapporté

1.1. Le conditionnel journalistique

Nous avons défini précédemment selon les linguistes que le conditionnel journalistique est un temps exprimant l'information qu'il apporte mais comme su celle-ci était incertaine.

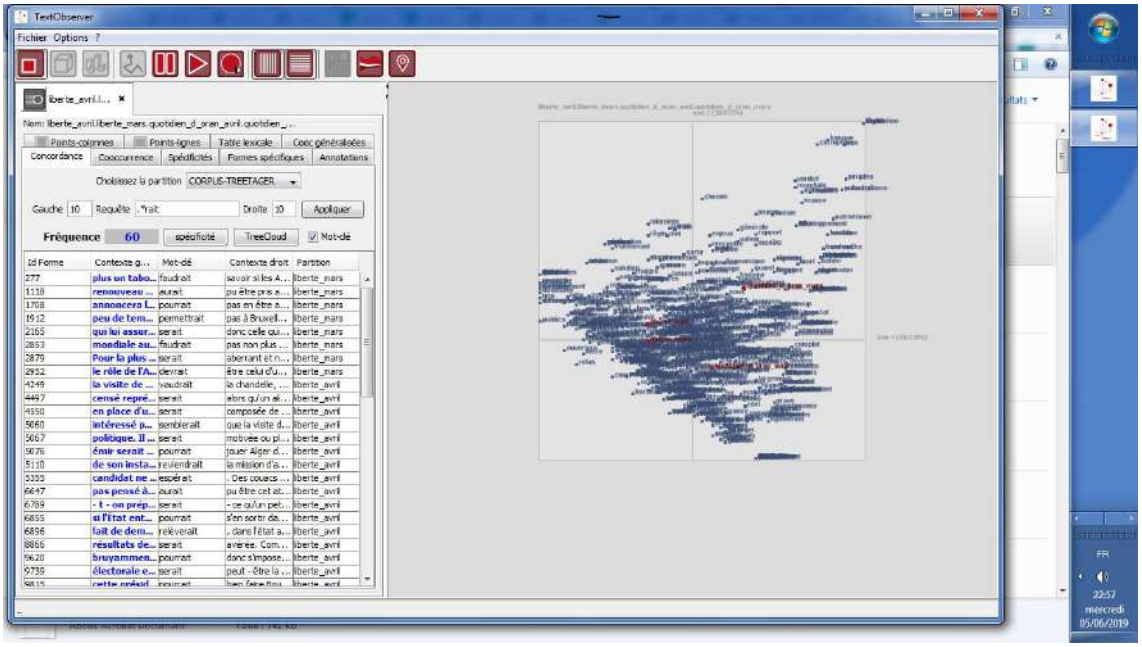
Le Conditionnel est aussi intéressant parce qu'il indiquerait le fait que le locuteur, (En ce qui nous concerne, l'éditorialiste), puiserait dans une source avec laquelle il n'aurait aucun lien, ou du moins qu'il se refuserait à cautionner, à garantir.

Exemple :

« Devant la faible confiance - pour ne pas dire l'absence de confiance - à l'égard des institutions et des administrations, la contestation des résultats se profile déjà. La révolte du «lièvre» principal ***pourrait*** *chambouler les constructions ».*

Le Quotidien D'Oran, le 08/04/2014

Donc, le conditionnel journalistique est indispensable dans notre analyse car grâce à lui, l'information est non prise en charge, non assumée par le locuteur. Nous confirmons son sur emploi (88 occurrences des verbes au mode conditionnel) dans les deux figures suivantes :



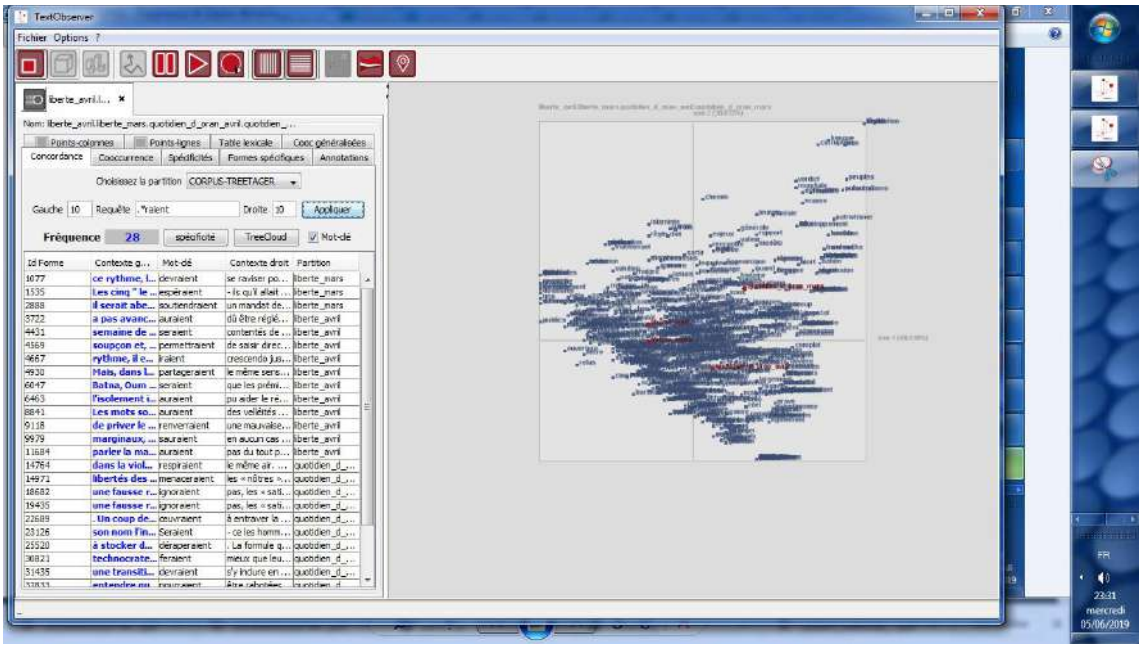


Figure : Occurrences du mode conditionnel utilisé dans l'éditorial

Grace à l'utilisation du conditionnel journalistique. L'éditorialiste place un écho très distancé car c'est un conditionnel de reprise qui s'emploie pour reprendre des propos tout en manifestant une certaine prise de distance à l'égard de ces propos.

Mais ce faisant il manifeste son indépendance, son esprit critique, il se pose donc en sujet autonome.

Exemple :

*« Certes, il **serait** illusoire de comptabiliser cette liberté de ton sur un progrès des libertés et de la démocratie. Elle n'est qu'un effet d'une crise du régime, en interne, sans poussée de la société. Elle peut être conjoncturelle. Pour le meilleur et souvent pour le pire, comme le montrent les dérives diffamatrices de médias TV «offshore», les médias servent de caisse de résonance de ce qui se passe dans les centres opaques du régime ».*

Le Quotidien D'Oran, le 20/04/2014

De plus l'emploi de cette dernière et **romanesque thèse, qui** au contraire est très plausible pour le journaliste, nous donne à penser que celui-ci s'est basé sur une source particulière, c'est pourquoi on parle d'écho très distancé de sa part. En effet, il s'assume par la responsabilité des propos qu'il reprend. Cependant il finira par s'opposer à ces propos.

C'est au milieu, entre le **voudrait que** et le **mais** que se glisse le semblant d'argumentation car le connecteur **mais** nous permet toujours de voir l'orientation argumentative.

En fin nous nous somme aperçue que l'emploi du conditionnel journalistique, dans cet exemple, nous a permis de visualiser plus précisément l'échos du journaliste que nous expliquerons plus tard.

Exemple :

*« la crise est politique et la solution ne peut être que politique, insistant sur le caractère pacifique que **prendrait** tout processus de changement du système. Le débat est alors au niveau des idées et des propositions. Il est clair que le chemin est encore long. »*

Le Quotidien D'Oran, le 29/04/2014

Dans cet exemple, le conditionnel masque la prise de position du journaliste.

Dans cet exemple, on se croisait dans un véritable polar. Le journaliste se sert du conditionnel, comme s'il jouait le rôle du policier qui devait élucider une affaire. Nous nous sommes d'ailleurs très vite aperçue que cette manière d'écrire était très caractéristique.

Exemple :

« Le statuquo qui a prévalu durant la «trêve électorale» ***devrait*** *se poursuivre, la formalité électorale n'étant pas un élément de dépassement des conflits et des divergences internes. » Le Quotidien D'Oran, le 29/04/2014*

Le conditionnel est ici associé à la mention explicite d'un garant autre, à savoir le code de procédure de pénale et la déontologie.

Exemple :

« *Ceux qui tentent au nom d'un super-patriotisme de complexer les Algériens qui veulent les libertés, les droits, la reddition de comptes de la part des gouvernants* ***devraient*** *faire quelques relectures des documents du mouvement national et de la révolution ». Le Quotidien D'Oran, le 22/04/2014*

En dehors de ce conditionnel de non prise en charge. L'éditorialiste ne donne aucune information sur son propre point de vue et il est difficile de savoir s'il partage aussi l'avis des autres.

Ce qui revient à dire, que l'emploi à la fois, du conditionnel et la mise en avant d'une source, efface tout engagement assertif de la part du scripteur sa subjectivité ne transparait que dans ce brouillage délibéré.

Exemple :

« L'Algérie ***pourrait*** *s'en sortir dans 15 ans. Dans l'absolu, ce n'est pas sorcier. Mais dans les faits, la situation est tellement catastrophique que le simple fait de demander aux Algériens de se remettre au travail* ***relèverait****, dans l'état actuel des choses, de la provocation. » Le Quotidien D'Oran, le 22/04/2014*

Finalement, les exemples que nous avons donnés montrent bien la nécessité du conditionnel journalistique pour un éditorialiste. Il est un outil incontestable utile du déguisement de la subjectivité.

2.2. Sources et discours rapporté

*« **Il faut le dire** sans ambages ni euphémisme : les incidents qui ont contraint Abdelmalek Sellal à annuler samedi son meeting à Béjaïa sont condamnables, absolument condamnables ! »* *Liberté, 07/04/2014*

Cet exemple est intéressant parce que l'éditorialiste utilise mon seulement une tournure impersonnelle avec « il s'agit, » mais en plus il rapporte du discours direct brut à savoir les termes exacts de français Hollande, La subjectivité ici parait totalement dissimulée car rapporter du discours direct permet au journaliste de relayer l'information en toute neutralité.

De plus par essence. Le discours direct et certainement la forme la plus littérale de la reproduction du discours d'autrui.

Le discours direct apporte en quelques sortes l'illusion de l'objectivité dans l'éditorial pour rapporter des propos.

Exemple :

*« Les experts **affirment** que si l'État entamait des réformes maintenant, l'Algérie pourrait s'en sortir dans 15 ans. Dans l'absolu, ce n'est pas sorcier. »*

Liberté, le 09-04-2014

Ici l'éditorialiste rapporte le discours des experts de façon brute, mais une remarque que ce n'est pas n'importe quelle partie de leur discours dans la quelle ils donnent leur point de vue. De plus, le journaliste emploie le verbe **affirmer.** Nous peinons à donner une véritable analyse de cette phrase. C'est à travers ce genre d'exemple que nous notons la finesse de la plume du journaliste.

Exemple :

*« On l'apprend tout de go : la Crimée, voyez-vous, c'est pire que l'Irak ! C'est Barack Obama qui le **dit** dans un discours où il **affirme** la supériorité «morale» des Etats-Unis sur la Russie au nom de leur respect différent du droit international. »*

Le Quotidien d'Oran le 01-04-2014

Nous avons remarqué que l'éditorialiste n'utilise pas souvent le discours rapporté. Mais à chaque fois qu'il est utilisé. C'est toujours de façon extrêmement stratégique.

Selon Lee[1]. *« (...). L'éditorial n'était pas informatif. Il semble avoir tendance à ne pas utiliser beaucoup le DD. Celui-ci ne sert pas comme simple preuve du propos mais comme étape intermédiaire pour passer vers ce commentaire ». Elle remarque également que « le DD sert d'appui aux assertons du locuteur, et qu'il sert de « repoussoir » à ses assertions ».*

Ce qui Lee entend par là. C'est que locuteur prend à la fois le DD pour appui afin de prouver ces propos mais ceux –ci peuvent parfois montrer l'inverse de que locuteur avance.

La citation est donnée dans cet éditorial comme une sorte de figure d'arguments d'autorité. En effet, ici le journaliste ne laisse pas le choix au lecteur. Il l'oblige à penser comme lui. De plus, toute accusation de parti pris es mise à l'abri.

Exemple :

« "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire." » Liberté, le 09-04-2014

2. Effacement « total » de la subjectivité

Nous commencerons par étudier les marqueurs qui renvoient directement au ego hic et nunc de la situation d'énonciation avant d'élargir notre analyse aux divers types de modalités qui montrent comment l'éditorialiste dissimule la subjectivité.

2.1. Les déictiques

Par définitions dans un énoncés oral ou écrit, on appelle déictiques les mots ou les expressions qui renvoient aux conditions particulaires de l'énonciation.

Les déictiques désignent plusieurs catégories de marques à savoir :

- Les pronoms et adjectifs désignent interlocuteurs impliqués dans la situation de communication tels que l'émetteur / récepteur dentinaire / destinateur : pronoms

1.

personnels, pronoms adjectifs positifs de la 1ère et 2ème personne ; (je, tu, nous, vous, mon, notre, votre, etc.).

- Les pronoms et adjectifs désignent des objets ou personnes évoqués et situés par le locuteur dans sa sphère d'énonciation pronoms et adjectifs démonstratif (ceci, cela, ce, cette, voici, etc.).
- Les adverbes et locutions adverbiales de lieu et de temps opérant un calcul à partir des coordonnées spatiales et temporelle de la situation de communication : (ici, là-bas, aujourd'hui, demain, hier dans 2 jours, ce matin, etc.)

Kerbat-Orrechioni définit les déictiques ainsi ; « ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains de éléments constitutifs de la situation de communication savoir.

- Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actons de l'énoncé.
- Le situation spatio-temporelle de locuteur et éventuellement de l'allocutaire.

2.1.1. Les déictiques spatio-temporels

Nous avons trouvé au sein de notre corpus, des déictiques spatio-temporels qui nous ont permis de détecter une certaine part de subjectivité de la part de l'éditorialiste.

Bien qu'ils soient peu nombreux, nous avons recensé 4 déictiques de ce type dans notre corpus. Soit :

Les indicateurs spatio-temporels

*« **AUJOURD'HUI,** CES TROIS HOMMES SONT DANS UN AUTRE MOMENT CRUCIAL PLACES DEVANT LEUR RESPONSABILITE DE DEVOIR «PRENDRE DES DECISIONS COURAGEUSES»*. Quotidien d'Oran le 31/03/2014

*« Rien de nouveau **jusque-là.** »*

*« On aura probablement un avant-goût de ce que sera la campagne avec le déplacement **aujourd'hui** d'Abdelmalek Sellal **à Adrar et à Tamanrasset.** »*

Liberté le 23-03-2014

« Les candidats ont dit peu ou trop sur des dossiers de politique générale du pays. Constitution, limitation des mandats, réformes économiques, officialisation de tamazight et indépendance de la justice, les discours ont pris les relents d'un débat d'une "Assemblée constituante", donnant cette impression que l'Algérie n'a pas avancé ***depuis*** *l'Indépendance sur des fondamentaux qui auraient dû être réglés* ***il y a bien longtemps****. Au-delà de la faiblesse du niveau politique qui caractérise cette campagne électorale, aucun candidat n'a évoqué les raisons de l'abstention qui prend de l'ampleur , se contentant d'appeler les électeurs à aller voter* ***le 17 avril*** *avec des formules brejnéviennes ne risquant pas d'atteindre une nouvelle génération beaucoup plus préoccupée à garantir son avenir professionnel qu'à adhérer à des enjeux de système dont elle est loin. »* Liberté le 02/04/2014

« À l'entame de ***la dernière semaine*** *de la campagne électorale, une certaine décantation entre les candidats commence à se produire. »*

Liberté le 07 -04 -2014

On note donc que dans notre corpus, le journal Liberté utilise un grand nombre des déictiques spatiaux temporels.

Le déictique là connote à première vue, une véritable neutralité mais, employé avec le connecteur mais, il exprime une certaine subjectivité de la part de l'éditorialiste.

Ce déictiques-là donne, en quelque sorte plus force au discours (il bascule en partie vers la fonction de ponctuant du discours) et accentue l'opposition et la prise de position du locuteur avec l'emploi du **mais**.

C'est pourquoi il devient subjectif, car il est employé avec le connecteur mais qui lui est, nous le verrons plus tard, lord de sens.

En ce qui concerne les déictiques « ce matin » et « aujourd'hui ». Nous avons également d'abord décelé de la neutralité mais avec plus de réflexion l'éditorialiste se sert même de ce genre de déictiques pour marquer la subjectivité, de façon aussi fine soit-elle.

Kerbat-Orrechioni le classe dans la catégorie des déictiques de Référence T043. Le terme « matin » est accentué avec le démonstratif, ce qui explique que l'action doit se passer systématiquement. De plus, l'éditorialiste renforce ses propos en écrivant

« comme souvent » juste après. Il rapporte ici un fait supplémentaire et montre au locuteur qu'il connait ou prétend connaitre le quotidien de l'ancien premier Ministre.

Exemple :

« Mais le mot ouverture est déjà dehors . C' est sa nature . Avec le mouvement B arakat , grand espace traversé pardes courants d' air , il est déjà en train de respirer . L ' ouverture est devenue une force d' action . Barakat lui donne un ADN . D' ailleurs , Ba rakatmanifeste ce matin *pour une autre ouverture , celle des médias audiovisuels publics qui vivent sous climatiseur . Maintenant , les avis divergent sur l' idéeque Barakat soit une soupape d' une marmite prête à exploser ou le couvercle lui - même . La société civile a besoin de cette ouverture , même si lesmanifestations de rue ont tendance à la fermer . »*

Liberté, 02/04/2014

Nous notons également que dans cet exemple. L'éditorialiste apporte une information supplémentaire en utilisant le déictique « ce matin » Il ne s'agit pas vraiment de subjectivité à travers ce déictique.

Enfin, le déictique « hier » marquant l'antériorité et assez neutre dans le contexte. Même s'il donne son avis dans la phrase suivante en disant que le « réquisitoire est sévère » l'éditorialiste se sert de déictique « hier » de façon complètement neutre ici. Comme les exemples ci-dessus le journaliste rapporte des informations en précisant le moment ou les faits se sont déroulés.

Exemple :

*« Un sit-in de protestation a été organisé, **hier** **à Alger**, devant le siège du ministère des Transports. »*

« ***Hier****, pour l'occasion, il s'est rendu* ***à Bruxelles*** *pour "représenter le président Abdelaziz Bouteflika" au sommet UE-Afrique. On croyait pourtant que le Président avait vu en Abdelaziz Belkhadem "un représentant personnel" fraîchement nommé. »*

Liberté le 03 -04 -2014

Après cette brève analyse nous avons pensé que finalement les déictiques ne sont pas directement une marque de subjectivité impliquant fortement le locuteur : ils sont

plus liés à ce que l'on pourrait nommer une subjectivité énonciative ou communicative parce que ceux-ci sont des mots ou des expressions qui déterminent les conditions particulaires de l'énonciation liées à une situation de communication donnée.

Autrement dit, les déictiques sont une sorte de marque de l'énonciation. Ce sont des indices qui enrichissent l'énonciation de l'énoncé. En ce qui concerne les déictiques spatiaux-temporels, nous estimons même qu'ils se placent dans les déictiques de façon assez naturelle.

Ils sont parfois importants pour faire progresser l'énoncé mais ils ne sont pas indispensables, Dans notre corpus, les déictiques sont utilisés que par les éditorialistes de notre corpus.

Cependant, les pronoms personnels ON et NOUS, expriment bien une marque évidente de subjectivité. L'éditorialiste laisse une certaine distance par rapport à ce qu'il écrit et par rapport à ses lecteurs et se place bien en tant que sujet quand il utilise le pronom NOUS.

Avec ces deux pronoms, l'éditorialiste subjectivise et désubjectivise son discours à sa guise. C'est pourquoi l'éditorial est à la fois riche en marques de subjectivité et en même temps, il est l'article qui dissimule le mieux cette subjectivité.

Pour Kerbrat-Orrechioni ce sont les pronoms personnels qui seraient les lieux qui manifestent le plus de subjectivité… Nous allons tenter de confirmer ses propos avec notre propre analyse des pronoms personnels recensés dans notre corpus.

Il faut noter tout d'abord que bien que le discours éditorial soit l'un des articles qui laisse le plus de place à la prise de position personnelle, nous n'avons trouvé aucun « je » comme le rappelle Lee. Le déictique JE est une marque du « discours ». Et aussi celle de la subjectivisation ». Ce qu'elle veut dire par là c'est que l'éditorialiste écarterait ce qu'elle nomme la « subjectivisation de l'« ego ». Or cela parait contradictoire dans le discours éditorialiste car dans celui-ci le positionnement et l'engagement de l'auteur sont très importants.

Cela revient à dire que bien que le genre éditorial laisse une grande place à la subjectivité, le pronom personnel JE est strictement évité en ce qui concerne notre corpus en tout cas.

IL s'agit sans doute d'une norme générique qui domine l'éditorial (les règles de l'écriture journalistique interdisent ce pronom). Mais, paradoxalement la subjectivité du

genre éditorial va se manifester par des procédures de « désubjectivisassions » ; à savoir l'effacement énonciatif et l'emploi du pronom particulier ON.

3. Effacement énonciatif

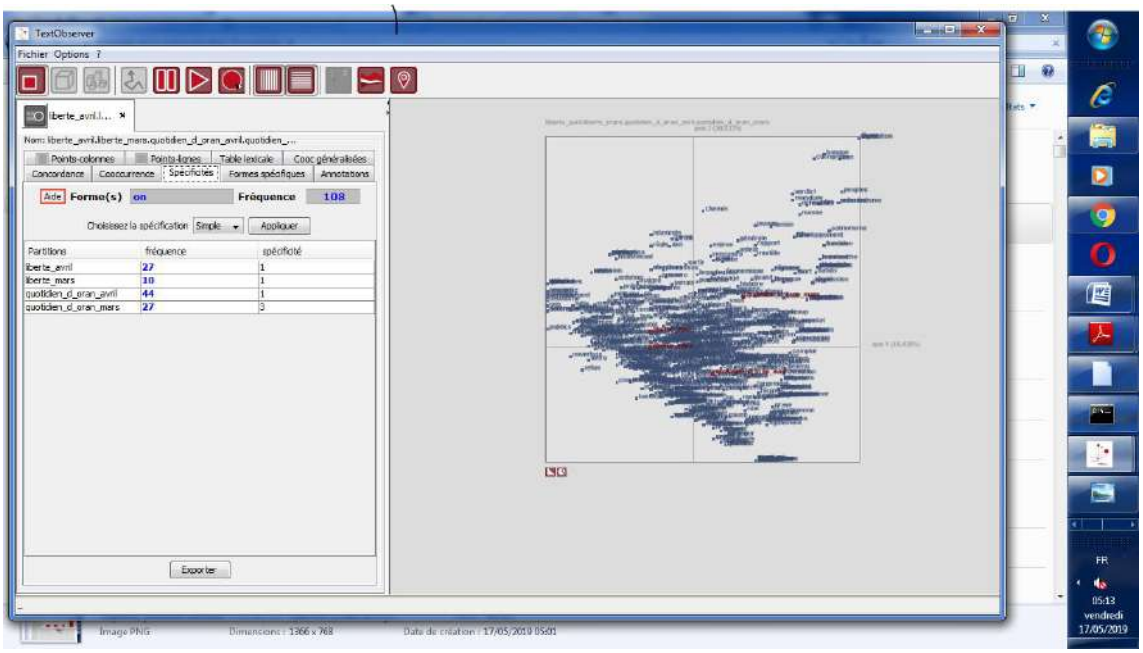
L'effacement énonciatif est intéressant en ce qui concerne notre travail car il est une véritable stratégie pour l'éditorialiste, d'autant plus que celui-ci apparait, se manifeste dans un éditorial. Autrement dit dans un article qui est la plupart du temps, signé par le journal.

Au sein de l'éditorial de presse, l'effacement énonciatif à, comme l'explique Koren (2006), « *un comportement discursif d'abstention, de masquage du point de vue et de renoncement de toute forme visible d'interaction langagière* ».

C'est pourquoi l'éditorialiste use des pronoms ON et NOUS à la place du JE. Afin de confirmer ces propos nous allons exposer des exemples de notre corpus.

Nous exposerons tout d'abord une analyse quantitative du pronom indéfini ON et puis le pronom Nous et autres marques de désubjectivité dans l'éditorial. Puis nous effectuerons une étude référentielle des pronoms collectifs et des marques personnelles individuelles.

3.1. Le pronom ON



Graphique : Occurrences du pronom ON dans notre corpus

En ce qui concerne notre travail, le pronom ON est en quelque sorte « le couteau suisse des pronoms ». Nous avons recensé 108 occurrences de celui-ci au sein de notre corpus ; soit 47 fois dans les éditoriaux de Liberté,71 fois dans ceux du Quotidien d'Oran.

S'il apparait aussi souvent, cela n'est rien dû au hasard de Si les éditorialistes usent autant de ce pronom si particulier, c'est parce qu'il déguise beaucoup la subjectivité. Riegel, Pellat et Rioul caractérisent le pronom **ON** ainsi : « *Le pronom on, uniquement employé comme sujet, vérifié pleinement sa définition dans les mots croisés : « un vague sujet » .Sa valeur de base est, en effet ,celle d'un pronom indéfini renvoyant à une personne ou à un ensemble de personnes d'extension variable que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon précise :* ***On*** *a sonné –En Bavière ,on boit beaucoup de bière .Cette indétermination le rend apte à fonctionner comme substitut de tous les autres pronoms personnels en rejetant leur réfèrent dans l'anonymat* ».

Elle cite également B. Gardin (1976), qui, selon lui, « *il n'est pas toujours possible de savoir à quel autre pronom personnel ON se substitue* ».

C'est parce qu'il crée une certaine forme d'ambiguïté que le pronom **ON** est très utilisé de façon différente. C'est pourquoi nous avons tenté de faire plusieurs catégories de ce pronom.

3.1.1. Le ON désignant le locuteur

« En clair, la capacité de faire de la politique, de mobiliser et d'organiser. Si cet tepossibilité n'est pas arrachée - le régime ne la concèdera pas, on est continuellement dans un jeu fermé et biaisé. C'est à ce niveau que l'ON peut parler de l'anti modèle Benflis ».

Si nous avons retenu ce passage, c'est parce que le verbe parler nous renvoie directement au locuteur unique à savoir l'éditorialiste lui-même. C'est sa propre interprétation qu'il met en avant ici. C'est donc seulement l'éditorialiste qui représenté dans ce **ON**.

Dans un autre exemple tiré d'un article, le pronom ON lié au verbe *rappeler* désigne uniquement le locuteur.

*« Les autorités algériennes ne s'attendaient pas à essuyer un refus, fusse-t-il diplomatique, de la part de l'Union européenne, invitée à envoyer une mission d'observation pour l'élection du 17 avril. Les arguments avancés par les deux parties, s'ils surfent sur la politesse et le respect mutuel, demeurent avant tout peu convaincants : le peu de temps, avant les échéances, qui ne permettrait pas à Bruxelles de monter une délégation et les problèmes liés à son financement, entre autres. La raison est donc à chercher ailleurs que dans ces correspondances à fleurets mouchetés. Qu'**on se rappelle** la demande de la mission d'observation pour les législatives du 10 mai 2012 d'accéder au fichier électoral national et le refus du ministère de l'Intérieur. On retrouve la raison de ce refus en prenant connaissance du rapport final de cette même mission où les rédacteurs, dans la partie recommandations, insistent sur la "transparence et la traçabilité des résultats". » Liberté, 27/03/2014.*

L'éditorialiste utilise un ON lié au verbe *rappeler* pour marquer encore plus son désaccord et son indignation en donnant son point de vue sur le sujet de la fraude et pour démontrer le grand risque impacté par les élections. Et de l'autre d'avancer implicitement un argument destiné au lecteur l'éditorialiste transcrit dans son discours l'ethos d'une personne honnête et transparente. Son énonciation devient, de part cet effet, objective, plus convaincante et plus crédible.

Le journaliste dissimule sa voix derrière celle des lecteurs-citoyens pour adresser un message critique au gouvernement algérien et particulièrement au ministère de l'intérieur. Ainsi en enchâssant dans l'argumentaire des pronoms ON ayant ces deux valeurs référentielles différentes, l'éditorialiste avance des arguments personnels déguisés sous une apparence tout publique. Il arrive ainsi à déguiser sa subjectivité et à obtenir un effet de « désubjectivisation » de son discours.

Nous repérons un autre ON d'un article du journal Quotidien d'Oran mais lié au verbe se *demander* où l'éditorialiste lui-même le locuteur :

*« Avec un président à la santé fragile, la présidence, acteur du pouvoir réel, est fragilisée. On sait que les institutions formelles ne servent que d'apparat et ne sont pas des lieux de pouvoir. Mais **on** peut se demander, désormais, si les lieux du « pouvoir réel» sont en mesure de continuer à faire fonctionner une machine qui coince de toute part alors que le pays fait face à des défis majeurs. La redistribution rentière*

inégalitaire couplée à de la répression à géométrie variable n'est déjà plus une réponse. Des réformes sérieuses et vitales doivent être engagées. La chose ne paraît, hélas, pas envisageable dans le cadre actuel.» *Quotidien d'Oran, 29/04/2014*

Avec le verbe se *demander*, le journaliste s'interroge sur la gravité de la vie politique en Algérie. En effet dans « on se demande si le journaliste feint de se questionner sur un fait qu'il nie en réalité, dans le but de joindre le lecteur à un acte langagier dans lequel il ridiculise les responsables.

Dans cet exemple, ON semble correspondre à l'auteur, donc à « MOI ». L'auxiliaire modal *vouloir* contribue à la modalisation de ce qui est dit. La source de cette modalisation semble être l'auteur lui-même, indiquant la prise en charge de ce qui va être dit. Cet élément associe alors ON à la figure de l'auteur en tant que modalisateur de l'énoncé.

Un autre ON attire notre attention, que le journaliste utilise pour donner un aspect objectif et plus de crédibilité à ses propos :

« Cette défense de la démocratie est à géométrie variable, elle n'est jamais séparable de la défense des intérêts des Etats-Unis. Les libertés, la démocratie seront ainsi abondamment évoquées, par exemple pour l'Iran et très fugacement pour l'Arabie Saoudite. Et personne n'ignore que la marge de liberté est beaucoup plus importante en Iran qu'en Arabie Saoudite qui, hormis quelques rapports critiques réguliers sur les libertés religieuses, reste très bien vue par toutes les administrations américaines. ***On peut multiplier les exemples*** *sur cette défense à géométrie variable des libertés par les Etats-Unis et les Occidentaux… Non pas pour s'indigner de cet état de fait mais juste pour souligner que le monde est ainsi fait. »* *Quotidien d'Oran, 07/04/2014.*

Dans un autre exemple : « *Le pire n'est jamais certain mais il ne faut pas s'aveugler, cette élection présidentielle qui se déroule sur fond de crise aiguë du système politique en place est porteuse de risques.* ***On en a eu quelques exemples*** *qui n'annoncent pas des perspectives réjouissantes. Les Algériens qui se désintéressent d'une élection présidentielle « courue d'avance » commencent à y prêter attention non sous l'angle de «l'intérêt civique» mais celui de l'appréhension des suites. »*

Quotidien d'Oran, 08/04/2014.

« *Le pilote habituel, le DRS, celui qui fait accepter aux « lièvres » leurs tristes conditions de perdants nécessaires, n'est visiblement pas de la partie. Mais on ne sort pas du jeu la « maison mère » sur un coup de gueule d'Amar Saadani sans que cela nuise à la cohérence de la mise en scène, du simulacre.* ***On en a l'illustration*** *parfaite dans cette campagne où le camp de Bouteflika a fabriqué lui-même, par ses incohérences, ses ratés de communication, les thèmes de mobilisation des adversaires. Il s'agit manifestement d'un cran de plus dans la régression qui n'augure rien de bon pour la paix civile ou la démocratie. »*

Quotidien d'Oran, 13/04/2014.

L'éditorialiste avance « *on peut multiplier les exemples », « on en a l'illustration* » pour montrer au lecteur qu'il est capable d'étayer sa thèse *par des arguments sous forme d'exemples.* Inscrit implicitement dans l'énoncé, le JE est dans ce cas, déguisé en un ON concentré dans le pôle du scripteur qui n'inclut pas les destinataires, car c'est à lui seul, rédacteur de l'article, de donner plus d'exemples.

Nous identifions un autre ON qui pourrait être remplacé par un je, et qui dénote une part de distance voulue par le locuteur :

« *La nation est ainsi poussée dans une surenchère de plus qui divise les algériens sur des bases inacceptables et sur des présupposés absurdes. Est-il encore temps de ramener à la raison des cadres politiques en pleine divagation ?* ***On le souhaite*** *car le vindicte est mauvaise conseillère et la menace n'est pas un argument. Sauf à échauffer les esprits et provoquer des situations préjudiciables à tous ». Quotidien d'Oran13/04/2014.*

« *Ce qu'il faut modifier est bien ce principe de « cooptation » qui évite la reddition de comptes devant les citoyens. Et dont le bilan est, en définitive, imputé à l'armée. Ce nouvel appel à une forme de « despotisme éclairé » - même temporaire - de l'armée qui coopterait des « compétences » fait partie des vieilles lunes qui reviennent régulièrement au firmament des idées reçues.* ***On souhaite*** *une transition à la tunisienne mais sans le peuple et sans les forces politiques, qui sont tout simplement niés. Dans le cas de l'Algérie - où la population est mise sur la touche depuis cinquante ans -, cela équivaut tout simplement à un renouvellement du statuquo. L'armée se*

chargeant de « choisir » les «bons» technocrates qui, par on ne sait quelle magie, feraient mieux que leurs prédécesseurs. Ainsi l'armée offrirait un chaperonnage politique à un « nouveau personnel » technique éventuellement puisé dans la diaspora, résolvant quasiment ainsi la quadrature du cercle politique. »

Quotidien d'Oran, 16/04/2014.

Dans ces deux passages, le journaliste ironise et se moque de la situation politique en Algérie. Il souhaite sans vraiment y croire.

Dans l'exemple suivant, ON semble correspondre à l'auteur, donc à « Je ». L'auxiliaire modal *vouloir* contribue à la modalisation de ce qui est dit. La source de cette modalisation semble être l'auteur lui-même, indiquant la prise en charge de ce qui va être dit. Cet élément associe alors ON à la figure de l'auteur en tant que modalisateur de l'énoncé :

« *Mais on peut déjà, si* ***onveut*** *faire œuvre utile, prendre dans ce que les Tunisie ns ont déjà réalisé. Accepter, sans tergiverser, leprincipe de « liberté de conscience » se rait par exemple un grand pas. Et surtout discuter sans rien occulter. »*

Les éléments modalisants constituent un marqueur important de la figure textuelle de l'auteur, surtout en tant qu'argumentateur et évaluateur. L'association au verbe modal

pouvoir est particulièrement fréquente, on en trouve une illustration dans l'exemple suivant :

« Mais ***onpeut constater*** *qu' une «révolution » fondée , implicitement et souvent explicit ement, sur le rejet d' une composante du pays ne peut déboucher que sur le pire. Les Al gérienssont légitimement inquiets des risques de collapsus général du système et sont na turellement à l'écoute de ceux qui appellent à des solutionsconsensuelles pour un chang ement de régime. Les appels au consensus et à une transition ont, au plan des idées, sup planté les polémiques de lacampagne électorale. Refuser le statuquo en évitant un glisse ment vers les violences reste un souci majeur. » Quotidien d'Oran, 26/04/2014*

3.1.2. Le ON inclusif désignant le locuteur et incluant le public

« Le clivage qui s'est exprimé avant la campagne électorale reste entier entre ceux qui pensent que l'article 88 est de mise et ceux qui affirment que tout va pour le

mieux dans le meilleur des mondes. Les choses étant ce qu'elles sont au sein du régime, ***on sait qu****'à moins d'une détérioration grave de l'état de santé du président, il ne sera pas question d'article 88 et donc d'un empêchement. Le statuquo qui a prévalu durant la «trêve électorale» devrait se poursuivre, la formalité électorale n'étant pas un élément de dépassement des conflits et des divergences internes. Le régime peut affirmer que tout est en ordre, le débat médical continuera avec ses prolongements politiques. Il y a ceux qui persisteront à poser la question du « qui préside vraiment » le pays même après cette prestation de serment ou peut-être à cause d'elle. Et à moins d'un recours excessif à la répression, ce débat va persister avec le risque prévisible d'une exacerbation des conflits internes au moment de prise des décisions. Que ce soit pour la « gestion du personnel » pour utiliser un euphémisme ou pour prendre des décisions stratégiques dans le domaine de l'économie.*

Le système algérien a constamment posé problème aux analystes pour délimiter le « pouvoir réel » du formel. Et contrairement à ceux qui ont une vision simpliste, la présidence est bien le seul lieu de pouvoir « formel » où il y a du « pouvoir réel ». ***On sait*** *que la présidence, l'armée, les services de renseignements sont les acteurs du pouvoir « réel ». Mais aujourd'hui avec un système qui a dépassé les limites de la crise - et qui risque l'effondrement à tout moment pour reprendre Mouloud Hamrouche -, ces acteurs du pouvoir réel ne sont pas en osmose.* ***On sait****, depuis la célèbre sortie d'Amar Saadani contre le patron du DRS, que la « paix » ne règne pas dans le système. Et l'élection présidentielle avec son taux de participation bas, et contesté, n'est pas de nature à dépasser le conflit qui a débordé dans le domaine public.*

Avec un président à la santé fragile, la présidence, acteur du pouvoir réel, est fragilisée. On sait que les institutions formelles ne servent que d'apparat et ne sont pas des lieux de pouvoir. Mais on peut se demander, désormais, si les lieux du « pouvoir réel» sont en mesure de continuer à faire fonctionner une machine qui coince de toute part alors que le pays fait face à des défis majeurs. La redistribution rentière inégalitaire couplée à de la répression à géométrie variable n'est déjà plus une réponse. Des réformes sérieuses et vitales doivent être engagées. La chose ne paraît, hélas, pas envisageable dans le cadre actuel. Et les images, pénibles, d'hier n'ont rien de rassurant. La crise est bien là. Les Algériens n'ont pas les instruments du changement pacifique. Les acteurs du régime ne disposent pas non plus des outils et d'une légitimité

suffisante pour engager la réforme. Cela s'appelle l'impasse. Et beaucoup d'Algériens qui en font le constat aimeraient se tromper. » *Quotidien d'Oran, 29/04/2014.*

Cet exemple est tiré d'une partie de l'article qui traite du « question têtue de la capacité du président à assumer réellement sa charge. »

Ici, ON semble avoir pour référence l'auteur et autres membres de la communauté discursive à laquelle il appartient. Par son association avec le verbe *savoir*, la référence de ON semble se constituer sur la base d'un savoir partagé. ON se réfère à une communauté discursive qui est encore spécifiée implicitement comme « ceux qui connaissent la réalité politique algérienne », dans laquelle l'auteur est inclus.

Dans cet exemple, il semble donc que ON contribue à la constitution des interlocuteurs fondée sur le savoir partagé. À notre avis, cet emploi de ON est rendu particulièrement intéressant par la phrase suivante. Ici, il semble que le ON correspondant à « Moi et les autres » change en un JE implicite, marqué par l'énoncé affirmatif, dont la source par défaut est l'auteur lui-même.

« La terminologie utilisée par la campagne Bouteflika 4 va dans la même direction d'un 17 avril tendu.Expliquant sa décision d'annuler le meeting prévu à Béjaïa, la campagn e de Bouteflika s' en est prise aux « fascistes tenants du boycott , Barakat ,secondés par leurs nervis du MAK ». Paradoxalement, les Sellal and co, par manque d' imagination, semblent vouloir donner un poids démesuré aumouvement Barakat - dont les membres , soit dit au passage , n' ont rien de fasciste - voire à essayer de les entourer d' un halo complotiste . Qui fait d'ailleurs sourire ceux qui en font partie. Mais ***on peut comprendre*** *cette focalisation délibérée et insincère sur Barakat »* *Quotidien d'Oran, 06/04/2014*

C'est un ON très large, qui ne désigne pas seulement le locuteur, ce ON inclut le public II représente ici, en plus du locuteur, le peuple algérien ou une partie du peuple. En outre l'éditorialiste apporte un argument pour justifier que le quatrième mandat demeure et s'impose et la participation des autres ne sont que formelle.

Dans un autre article le **ON** désigne le journaliste et des interlocuteurs déterminés

*« Si en Algérie **on ne vote pas** pour ne plus recevoir de baffes de la part du pouvoir, en France on ne vote plus que pour en donner à ceux qui sont en place. Tel est le résumé d'un échange sous le mode ironique de « c'est la crise du vote de Tamanrasset à Dunkerque» avec une consœur française après la désignation de Manuel Valls à Matignon par François Hollande au lendemain de la sévère tannée électorale essuyée par les socialistes aux municipales. L'électorat de gauche a boudé les urnes pour sanctionner une politique de droite éloignée des engagements de François Hollande, il y répond en accentuant le virage à droite. Une illustration de la déconnexion du pouvoir en France avec la sociologie électorale. »*

Quotidien d'Oran 02/04/2014

Le premier ON dans l'exemple ci-dessous désigne le locuteur et les citoyens algériens qui sont tous concernés par le vote des présidentielles de 2014.En lisant ce « on »,on retient un coté sarcastique avec le locuteur a voulu jouer. Locuteur et lecteurs -citoyens remplacent ON dans un autre article du même journal **:**

*« Il y a quelques jours, le ministère de l'Energie a démenti une hausse des prix de l'électricité et des carburants. Ceux qui le dirigent n'en pensent pas moins. Quand M. Youcef Yousfi annonce que la facture énergétique du pays a été de 40 milliards en 2013, il met le doigt de manière claire sur un problème fondamental. L'impasse du système rentier. Intenable. Après le vote du 17 avril, **on sera où ?** Au 18, rue de l'impasse. »*

Quotidien d'Oran, 12/04/2014

Le ON dans cet exemple est suivi d'un verbe d'état conjugué au future et employé dans une phrase interrogative où le journaliste nous montre que c'est une affaire de tout le peuple algérien, qui inquiète tout le monde après les résultats de vote du 17avril.

3.1.3. Le ON exclusif pouvant désigner un groupe exclusif

C'est l'exemple dans lequel l'énonciateur éditorialiste actualise des scénographies énonciatives faisant appel à ON qui ne l'inclut nullement mais qui lui permet d'introduire les discours de l'adversaire à l'intérieur de son propre discours. Ce ON est très présent dans notre corpus, nous l'identifions dans les exemples suivants :

« Après plusieurs reports, le secrétaire d'État US vient à Alger pour présider avec son homologue, Ramtane Lamamra, la deuxième session du dialogue stratégique algéro-

*américain entamée à Washington en 2012. La venue de John Kerry en Algérie en cette période sensible semble, de prime abord, créer la polémique si l'**on s'en tient** aux différents commentaires des candidats en lice pour la présidentielle du 17 avril prochain. » Liberté, 30/03/2014*

Dans cet exemple, nous n'avons aucun moyen de savoir exactement qui est ce ON.

Il peut être plusieurs voix à la fois ,à savoir la doxa[1], le public.

« *Depuis le début de la campagne électorale, le gouvernement est comme en congé. En rase campagne, pour ainsi dire. On a certes pensé à remplacer Sellal au Premier ministère pour lui permettre de se consacrer pleinement à ses nouvelles missions de directeur de campagne du chef de l'État sortant, mais l'on a "omis" de faire de même pour tous les membres du gouvernement qui allaient, eux aussi, quitter leurs QG respectifs, pour assumer leur part dans la "réélection" de leur favori et mentor. Résultat : une cadence de travail minimale, presque imperceptible dans les différents départements de l'Exécutif. » Liberté, 02/04/2014*

Le ON de cet exemple peut aussi exprimer plusieurs voix car il est utilisé avec le verbe « penser » qui exprime une opinion générale. Comme l'exemple précédent le ON du locuteur est absent.

Il s'agit plutôt d'un ON doxique car l'éditorialiste laisse une certaine part de flou dans cette phrase.

Finalement, on constate que l'éditorialiste joue avec le pronom ON à l'aide d'outils particuliers afin de laisser planer l'obscurité tout en donnant quand même un soupçon de clarté… On devine de qu'il s'agit et à la fois on est perdu. L'éditorialiste s'auto-nomme et se confond tout à la fois dans une masse inconnue grâce à ce ON qui porte bien son nom de pronom personnel.

Enfin, nous avons retenu également un ON où le locuteur vise clairement un public exclusif déterminé. Soit l'exemple suivant ; « *Le pilote habituel, le DRS, celui qui fait accepter aux « lièvres » leurs tristes conditions de perdants nécessaires, n'est visiblement pas de la partie. Mais on ne sort pas du jeu la « maison mère » sur un coup de gueule d'Amar Saadani sans que cela nuise à la cohérence de la mise en scène, du*

1. La doxa est un ensemble d'opinions, de préjugés, de présuppositions.

simulacre. On en a l'illustration parfaite dans cette campagne où le camp de Bouteflika a fabriqué lui-même, par ses incohérences, ses ratés de communication, les thèmes de mobilisation des adversaires. Il s'agit manifestement d'un cran de plus dans la régression qui n'augure rien de bon pour la paix civile ou la démocratie. »

Quotidien d'Oran, 13/04/2014

Le ON désigne ici les candidats lièvres ou les opposants de Bouteflika.

« Et dans cet exemple le ON remplace le pronom Ils *: « Si en Algérie on ne vote pas pour ne plus recevoir de baffes de la part du pouvoir, en France* ***on ne vote*** *plus que pour en donner à ceux qui sont en place. Tel est le résumé d'un échange sous le mode ironique de « c'est la crise du vote de Tamanrasset à Dunkerque » avec une consœur française après la désignation de Manuel Valls à Matignon par François Hollande au lendemain de la sévère tannée électorale essuyée par les socialistes aux municipales. L'électorat de gauche a boudé les urnes pour sanctionner une politique de droite éloignée des engagements de François Hollande, il y répond en accentuant le virage à droite. Une illustration de la déconnexion du pouvoir en France avec la sociologie électorale ».*

Quotidien d'Oran, 02/04/2014

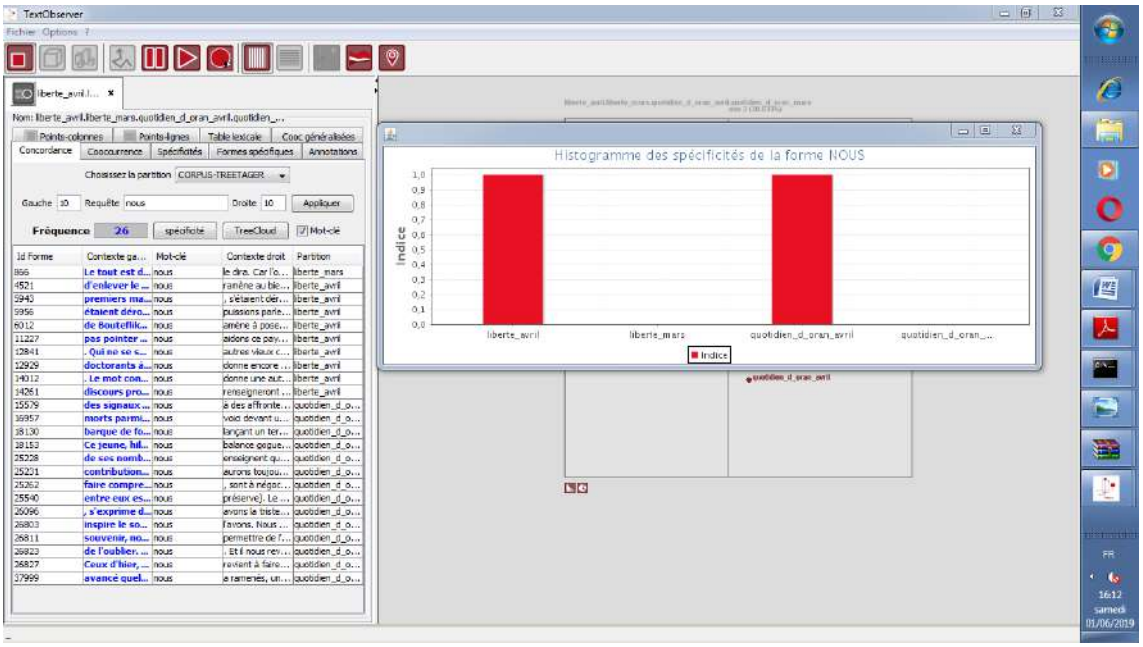
Le deuxième ON désigne exclusivement les Français.

3.2. Le pronom NOUS

Comme il est expliqué dans la Grammaire méthodique du français[1], « *Nous n'est pas le pluriel de JE, mais renvoie à tout ensemble de personnes comprenant le locuteur ».*

Mais même si le locuteur est fondu dans un groupe, la première personne est bel et bien présente dans le pronom NOUS. Il y' a une sorte de présence déclarée du locuteur à travers la première personne du pluriel.

1. RIEGEL, M., PELLAL, J-C., RIOUL, R., *Grammaire méthodique du français*,1994, 3ème édition, tirage juillet 2006, PUF, Paris.



Occurrence du pronom NOUS dans le corpus

Le pronom **Nous** apparait 26 fois dans notre corpus. Le logiciel nous recense 10 occurrences de ce pronom dans les éditoriaux de Liberté et16 occurrences dans ceux du Quotidien d'Oran.

Nous examinerons dans ce qui suit les valeurs de Nous repérer dans l'éditorial qui peuvent être différentes en fonction du contexte et du type de nous, qu'il soit inclusif ou exclusif.

Le Nous inclusif

En linguistique, on appelle « nous inclusif », le pronom qui, comme son nom l'indique, inclut le destinataire (interlocuteurs, lecteur) dans l'ensemble des sujets concernés : 7

« *Ce qu'il faut est une Algérie vivante, qui donne envie à ses enfants d'y rester, d'y vivre et d'y faire, de construire, de rêver. D'aimer, de partager, de se projeter dans l'avenir. Le bonheur simple n'est pas une exigence impossible. Mais il y a bien un ordre qui le rend impossible, qui fabrique les rancœurs, allume les divisions. Et cet ordre malsain, des femmes et des hommes de bonne volonté appellent à en sortir. Dans la paix, le consensus et dans la lucidité. Et il faut le faire, ce changement. Même ceux qui, à l'instar de Nabni, étaient assez rétifs à la politique, en arrivent à en faire ouvertement. En appelant au changement. Rapidement, sans attendre. Les Algériens le méritent. Car*

sur cette terre algérienne, pour emprunter au grand poète, «il y a ce qui mérite vie : l'hésitation d'avril, l'odeur du pain à l'aube, les opinions d'une femme sur les hommes, les écrits d'Eschyle, le commencement de l'amour, l'herbe sur une pierre, des mères debout sur un filet de flûte et la peur qu'inspire le souvenir aux conquérants... ». Ce souvenir, ***nous l'avons****. **Nous ne pouvons pas nous permettre de l'oublier**. Ceux d'hier, c'étaient nous. Et il* ***nous revient*** *à faire demain. Pour ceux de demain. ».*

Quotidien d'Oran, 09/04/2014

Le groupe auquel réfère-le NOUS semble inclure tout le peuple algérien y compris l'éditorialiste ; dans cet extrait, il est question de l'avenir des algériens après les résultats des élections. Puisque pour eux (le journaliste et les citoyens) la stabilité n'est autre qu'un projet durable de société, un processus qui se construit par le rapprochement entre le peuple et le pouvoir dans la légitimité.

« *L'une des grandes réussites du régime algérien. La « dépolitisation » des esprits, avec son corollaire une entreprise systématique visant à discréditer le politique, s'exprime de manière inquiétante dans la régression dont* ***nous*** *avons la triste image à Ghardaïa. Une formidable énergie consacrée à la fabrication du vide et à entraver la structuration politique libre et autonome à même d'assurer une expression et une représentation réelle de la société. A Ghardaïa, les vieilles structures ne fonctionnent plus ; celles qui ont été créées dans la logique clientéliste non plus.* »

Quotidien d'Oran, 09/04/2014.

Dans cette phrase, on peut hésiter entre deux interprétations du pronom : On peut penser que ce NOUS *fait* directement référence au seul locuteur –scripteur ;
A savoir à l'éditorialiste lui-même. Il s'agit d'un **JE déguisé ,**on peut aussi penser qu'il associe ses lecteurs quotidiens au sentiment de tristesse qu'il éprouve .

« Qui ne se souvient pas, du moins pour ***nous*** *autres vieux croûtons, du fameux "bac de la charte" de 1976 où tous les candidats inscrits étaient reçus, y compris les cancres. Moralité, c'est que presque 40 ans après, c'est la même logique du politique primant sur le pédagogique qui reste la règle. Ce qui explique, en grande partie, le désastreux état de* ***notre*** *système de formation, tous cycles confondus, qui produit des doctorants à la chaîne, mais dont le niveau actuel nous donne encore plus de raison d'être admiratifs du mythique "certificat d'études" de* ***nos*** *parents et grand-parents. » Liberté, 26*

/04/2014

Nous avons remarqué que seul le terme de **formation** apparaissait avec **notre** au sein de notre corpus et à ce à trois reprises : Dans le Quotidien d'Oran, nous avons relevé :

« *La société algérienne, malgré des signaux évidents d'une régression qui la rendent plus aisément inflammable, est prête au compromis pour faire avancer le pays, dans la paix, vers l'Etat de droit, les libertés et la démocratie. Et s'il ne faut pas se leurrer sur le fait que la société algérienne doit réapprendre des valeurs essentielles - le travail, le respect de la loi et des règles et le vivre en commun -, il est indéniable que ce qui menace le plus l'Algérie aujourd'hui est la pérennité d'un système qui se délite. S'adresser aux militaires dans un pays où le pouvoir continue d'être « légitimé par l'armée » n'est en rien l'expression d'un impensable angélisme politique. Ni les Algériens ni d'ailleurs les «partenaires» de* ***notre*** *pays ne se font la moindre illusion sur la légitimité démocratique du pouvoir. Mais le système qui a « atteint ses limites » et ne peut ni se renouveler ni gouverner dans la « cohérence et la cohésion » peut entraîner le pays dans la spirale funeste d'un statu quo asphyxiant. On en a un aperçu avec cette terrible régression vers une sorte de Makhzen incongru au pays de la révolution de Novembre.* »

Quotidien d'Oran, 25/03/2014

Dans notre corpus, le NOUS inclusif apparait également dans des formes impératives-concessives. Nous avons recensé 3 occurrences : une occurrence dans le Quotidien d'Oran :

« 529 Egyptiens ont été condamnés à mort par un tribunal pour la mort d'un officier de police lors de la sanglante dispersion des sit-in contre le coup d'Etat militaire en Egypte qui avait fait, rappelons-le, plus de mille morts parmi les manifestants. »

Quotidien d'Oran 26/03/2014

Et deux dans Liberté : « ne ***l'oublions*** *pas, la démocratie, les droits de l'Homme, la liberté de la presse et autres attributs de la citoyenneté et de la République, ils les avaient promis dès son premier mandat, lorsqu'il citait Jefferson parmi ses références.*

On sait ce qu'il en est advenu. » *Liberté, 25/03/2014*

« Cette absence-présence est une pilule amère que les Algériens, heurtés de plein fouet dans leur bon sens, leur intelligence, n'arrivent pas à avaler, malgré toute l'armada médiatique et financière mise au service de la campagne de Bouteflika afin de produire l'illusion de réalité. Autant pour les trois premiers mandats de Bouteflika, les choses, ***dirons-nous****, s'étaient déroulées plus ou moins normalement, pour autant que nous puissions parler de normalité dans un pays où les messes électorales ressemblent à des farces tranquilles, autant, pour ce coup-ci, les choses se présentent plutôt mal. »*

Liberté, 07/04/2014

Ces formules participent à des mouvements rhétoriques qui tentent d'entrainer le lecteur à adopter le même point de vue que l'éditorialiste. Ce point de vue est exprimé non pas de manière assertive mais de manière modalisée et donc atténué.

Le NOUS exclusif

Le Nous exclusif se différencie du Nous inclusif car il exclut l'auditoire. Riegel, Pellat, et Rioul[1] l'illustre [1] ainsi : Nous je+ils/elles. Or, nous n'avons recensé qu'un seul Nous qui pourrait être exclusif, et encore, sa valeur n'est pas certaine.

« Pour une nation qui s'arrache à l'adversité, à la négation, l'Etat devient nécessairement trop petit quand il s'éloigne de l'idée qui a donné son sens et son sang à la révolution : la liberté pour les Algériens. Et le rêve d'un retour d'Etat qui défende cette liberté et renforce son mouvement vers le progrès. Pourquoi les Algériens s'inquiètent ? Tout simplement qu'ils observent, sous les soporifiques d'une aisance financière qui n'a rien de durable, une accumulation des signaux cliniques de la régression. Pourquoi ***assistons-nous*** *à des affrontements entre Algériens à Ghardaïa ? Parce que les conditions ont été créées pour que des jeunes ne se pensent plus en Algériens mais en Mozabites ou Chaambi, en ibadites ou malékites. »*

Quotidien d'Oran, 24/03/2014

Dans cet exemple, il s'agit d'un Nous exclusif, car le lecteur ne fait pas partie.

Nous pouvons voir que le nous employé peut remplacer un groupe d'algériens ne

1. RIEGEL, M., PELLAL, J-C., RIOUL, R., *Grammaire méthodique du français*,1994, 3ème édition, tirage juillet 2006, PUF, Paris.

se pensent plus Algériens qui se voient comme des rivaux les uns pour les autres (Mozabites ou Chaambi / Ibadites ou malékites.

Nous notons que ce Nous est un cas extrêmement rare dans notre corpus, voire même inexistant. Toutefois il n'est pas exclu que le lecteur soit aussi associé en tant que récepteur, que destinataire indirect de tous ses propos polémiques et prises à partie. Il est un spectateur passif.

Le fait qu'il y ait très peu de NOUS exclusif montre que l'éditorial est un genre journalistique qui implique son arrêt le lecteur. Selon Lee, ce NOUS exclusif ne serait pas une caractéristique de l'éditorial.

Dans notre corpus, le NOUS met donc en avant l'importance de lien entre l'éditorialiste et son lecteur. Lee[11] parle d'un Nous « *identitaire* ».

« Le NOUS, sujet d'un verbe d'état ou occupant une position passive (complément d'objet), fait sentir au lecteur qu'il appartient à la même communauté que le locuteur, (..). Ce NOUS établit donc une relation d'identité forte entre auteur et lecteur.

4.Interrogation

La marque et stratégie argumentative dissimulant la subjectivité, que nous avons remarqué en premier au sein de notre corpus d'éditoriaux fut l'emploi de l'interrogation. Aussi simple qu'elle puisse l'être, l'interrogation se définit très facilement par le fait qu'elle est une demande faite pour avoir un renseignement. Cependant au sein d'un éditorial de presse, elle peut être une véritable stratégie d'argumentation.

5.La question rhétorique

Bien que dans les éditoriaux de notre corpus et dans les éditos en général, le vous presque absent, il y a quand même un élément qui montre que le lecteur est sans cesse présent dans un éditorial de presse. Il s'agit de la question rhétorique.

Selon Lee[2], « *La question rhétorique dans l'éditorial semble un moyen typique pour lequel le locuteur demande au destinataire la confirmation de son propos. Elle est donc distincte d'une vraie question qui sert à la demande d'information* ». La question rhétorique peut donc servir à amener le destinataire à donner la réponse attendue par le

1. LEE, N.S., (2003), *Identité langagière du genre, Analyse du discours éditorial*. L'Harmatan.
2. Ibid.

locuteur. Elle consiste à faire en sorte que le destinataire soit d'accord avec les propos du locuteur.

Nous avons relevé 60 questions au sein de notre corpus. Dans les éditoriaux du journal nous en avons recensé 40 er 20 dans les éditos du Quotidien d'Oran.

Les questions trouvées au sein de notre corpus ne sont pas toutes rhétoriques. Voici des exemples intéressants de question rhétorique qui se trouvent au début de l'éditorial, ces énoncés interrogatifs cherchent avant tout à accrocher les lecteurs et à exciter leur curiosité afin de les amener à lire l'article dans sa totalité. Pour ce faire, en interpellant les lecteurs, l'éditorialiste du Quotidien d'Oran et Liberté les entraîne progressivement et indirectement dans l'univers textuel à travers le thème traité et la thèse qu'il défend à propos d'un fait de l'actualité ;

« ***Que va-t-il encore se passer au FLN ? Maintenant que le président Bouteflika est réélu pour un 4e mandat, quel sera l'enjeu de ce nouveau bras de fer qui se dessine en perspective entre pro et anti-Saâdani, entre le groupe Belayat et les partisans de la troisième voie ?*** *L'ancien parti unique n'a pas été d'une grande utilité durant la campagne électorale puisque Bouteflika s'est doté d'une direction parallèle où Abdelmalek Sellal a joué le rôle principal, malgré quelques "bavures" verbales. La crise que vit le FLN depuis le départ de Belkhadem, dont la gestion n'a pas été non plus un modèle à suivre, a entraîné le parti majoritaire dans une succession de conflits. Conséquence : le FLN a mené une campagne de soutien au Président en rangs dispersés et la présidentielle du 17 avril s'est jouée sans lui, contrairement à 2009. »*

Liberté, 27/04/2014

Voilà une question qui suscite, crée le débat. La subjectivité apparait ici dans le fait même de poser la question. L'éditorialiste débute son édito avec cette question. Le journaliste se positionne comme celui qui sélectionne un fait admis de tous pour le remettre en question. Il veut mettre en débat se fait en question et montrer que celui-ci ne devrait pas être si facilement admis de tous. Il pose deux questions successives au début de son article : *Que va-t-il encore se passer au FLN ? Maintenant que le président Bouteflika est réélu pour un 4e mandat, quel sera l'enjeu de ce nouveau bras de fer qui se dessine en perspective entre pro et anti-Saâdani, entre le groupe Belayat et les partisans de la troisième voie ?* auxquelles il répond directement. En posant cette question et en y répondant, le journaliste explique le conflit au sein du FLN, course de soutien au président.

Ainsi, le journaliste avance deux autres questions dans le même article : « *Où réside alors le problème ? En la personne de Saâdani ?* la deuxième question porte une réponse implicite à la question précédente en feignant le lecteur que Saadani est la source du problème.

Ainsi le journaliste soutient tout au long de son argumentaire, la thèse qu'il a feint de nier au début, d'où le titre « Que pense Bouteflika ? » En procédant de la sorte, l'énonciateur journaliste fait en sorte que la question posée au début fasse écho à l'ensemble du texte. Ce qui a pour effet de faire partager avec le lecteur sa vision sur l'agenda politique du président dont la révision liberticide de la constitution.

Dans l'extrait suivant, l'éditorialiste pose une question simple, directe mais manipulatrice et ironique : « ***Un parti pour Ali Benflis ?*** *L'idée, destinée sans doute à donner une « suite » pour ceux qui se sont mobilisés durant la campagne présidentielle, laisse sceptique. Taleb Ibrahimi a cru pouvoir le faire après l'élection de 1999, cela n'a pas débouché sur quelque chose de bien significatif.… En réalité, le cas Benflis illustre parfaitement la capacité du régime à créer l'illusion d'une possibilité alors que tout fonctionne en circuit fermé ».* *Quotidien d'Oran, 21/04/2014*

La question que se pose le journaliste est une question floue. Il cherche à savoir si Ali Benflis serait –il récompensé ou damné. Le régime à La capacité à créer l'illusion, ALI benflis en est l'exemple concret, il a été un candidat du service minimum au la mission qui se termine le jour j. La force de cette interrogation est donc liée ici au fait qu'elle invite les lecteurs à réfléchir, à donner la réponse implicite mais un début de réponse est compris dans l'introduction de l'article :« *L'idée, destinée sans doute à donner une « suite » pour ceux qui se sont mobilisés durant la campagne présidentielle, laisse sceptique. Taleb Ibrahimi a cru pouvoir le faire après l'élection de 1999, cela n'a pas débouché sur quelque chose de bien significatif.… En réalité, le cas Benflis illustre parfaitement la capacité du régime à créer l'illusion d'une possibilité alors que tout fonctionne en circuit fermé ».* Ibrahimi et BenFlis croyaient être récompensés en leur permettant de créer des partis à titre de reconnaissance, afin de démentir l'hypothèse des lièvres.

Nous identifions dans notre corpus d'autres interrogations dans le corps de l'éditorial. Voici des exemples de questions très intéressantes :

« *Dans l'incapacité de trancher, les tenants du régime ont choisi, comme ils l'ont toujours fait, de ne rien toucher.* ***Ali Benflis a-t-il un avenir politique ?*** *Oui, sans doute, peut-être... En réalité, c'est une fausse question. Une élection présidentielle ne se joue pas dans les cinquante jours d'avant le scrutin. Dans une démocratie, la préparation de la prochaine présidentielle aurait commencé le 18 avril, avec des équipes, des programmes, des accès aux médias et la possibilité d'entrer « librement » en contact avec la population.* » *Quotidien d'Oran, 21/04/2014*

Dans cet exemple, le journaliste pose une question et il y répond aussitôt : « ***Oui, sans doute, peut-être ».*** Il oblige ici, en quelque sorte, le lecteur à aller dans son sens. Il veut réduire la complexité en posant une cette question. Il prône une certaine clarté de la situation. Mais, nous remarquons tout de suite l'ironie de l'éditorialiste puisque dans sa réponse il y 'a un jeu de mots **sans doute vs peut être**. Il y'a aussi l'opposition de l'affirmation et de la question puisqu'il a dit ; « En réalité, c'est une fausse question ... ». Il incite le lecteur à penser que Benflis n'a pas un avenir politique en Algérie. Plus loin dans l'éditorial, le journaliste le confirme dans cette phrase : « C'est à ce niveau que l'on peut parler de l'anti-modèle Benflis ». Le journaliste veut persuader le lecteur que son propos est juste.

Dans un autre article, nous identifions des questions qui s'enchainent dans le discours de l'énonciateur journaliste. Il déploie toute une batterie de questions consécutives, sans réponse : *« La présidentielle 2014 ressemble à un paradoxe avec des vainqueurs des deux côtés et une grande incertitude. Un Président confortablement élu dans un scrutin largement boycotté. Une donne et un handicap pour son nouveau mandat. L'opposition a aussi gagné en capitalisant l'abstention. Le perdant est l'Algérie, plongée dans l'incertitude dès le jour d'après. Que faire ?*

L'opposition disparate commence à se trouver, malgré ses divergences, une voie commune en comptant, évidemment, sur le poids des déserteurs de l'urne. Que va faire Bouteflika, élu à plus de 80%, mais seulement de la moitié du corps électoral ? Va-t-il continuer sur la trajectoire des trois premiers mandats et avec le même personnel ? Va-t-il composer, contraint par la donne de son poids électoral amoindri, avec l'opposition reconfigurée ? Tout au moins aller dans le sens d'une large ouverture pour créer un nouveau consensus ? Ou se résignera-t-il à rester otage de sa propre logique ?

Liberté, 20/04/2014.

Dans cet extrait, les questions n'ont pas d'autres fonctions que de mettre le lecteur devant l'évidence. Il est appelé à partager une réponse unique et commune avec l'éditorialiste. Cette réponse est déjà comprise dans l'introduction du propos : *« La présidentielle 2014 ressemble à un paradoxe avec des vainqueurs des deux côtés et une grande incertitude. Un Président confortablement élu dans un scrutin largement boycotté. Une donne et un handicap pour son nouveau mandat. L'opposition a aussi gagné en capitalisant l'abstention. Le perdant est l'Algérie, plongée dans l'incertitude dès le jour d'après. »*. D'après le journaliste, de coutumes, et de logique, la concurrence entre deux candidats se termine par la victoire de l'un et la défaite de l'autre, tout en présentant des programmes riches dans l'intérêt du pays et de la nation, ce dernier sera également gagnant. Mais voir les deux antagonistes gagnants et le pays qui serait le second et majeur bénéficiaire perdant, c'est là le paradoxe dont parle le journaliste. Et le pays par la suite serait plongé dans l'ambigüité, le manque de confiance, l'illégitimité. Donc l'incertitude. Le questionnement de l'éditorialiste incite le lecteur à se poser à son tour les mêmes questionnements pour probablement trouver leurs réponses dans les prochains numéros. Le journaliste lui transmet des valeurs à travers ses interrogations à savoir l'Algérie « la nation », le changement et le consensus.

Dans le même article, le journaliste continue à poser des questions combinées avec des réponses comme un monologue dialogué :

« *En face, le perdant Benflis, encore sous le choc, prépare sa croisade à la reconquête de sa victoire dont il dit être spolié.* ***Comment ?*** *En continuant à se battre. Mais* ***sous quelle forme ?*** *La mobilisation, mais peut-être aussi en créant un parti qui serait une alternative pour précipiter la fin du FLN. Au plan symbolique, cette perspective ébauchera le véritable changement avec un inversement des rapports de force.* ***Pari possible. Et les autres ?*** *L'opposition organisée prépare une initiative, mais n'arrive toujours pas à attirer d'autres acteurs free- lances aussi porteurs de projets. ». Ce couple questions - réponses* nous communique le projet alternatif autour duquel Benflis et toute l'opposition doivent se réunir pour proposer une alternative salvatrice. L'éditorialiste utilise ici la figure rhétorique de la *subjection*, qui « est un procédé qui consiste à présenter une affirmation sous la forme question- réponse, dans un simulacre de dialogue entièrement pris en charge par l'énonciateur » (Robrieux, 2001 :115).

Nous trouvons aussi dans notre corpus un cas d'interrogation utilisée en subjection :

« *Pour une nation qui s'arrache à l'adversité, à la négation, l'Etat devient nécessairement trop petit quand il s'éloigne de l'idée qui a donné son sens et son sang à la révolution : la liberté pour les Algériens. Et le rêve d'un retour d'Etat qui défende cette liberté et renforce son mouvement vers le progrès.* ***Pourquoi les Algériens s'inquiètent ?*** *Tout simplement qu'ils observent, sous les soporifiques d'une aisance financière qui n'a rien de durable, une accumulation des signaux cliniques de la régression.* ***Pourquoi assistons-nous à des affrontements entre Algériens à Ghardaïa ?*** *Parce que les conditions ont été créées pour que des jeunes ne se pensent plus en Algériens mais en Mozabites ou Chaambi, en ibadites ou malékites !* ***Pourquoi à Constantine des bandes se font la guerre à la cité Ali Mendjeli ?*** *Parce qu'ils ne se pensent plus ni Algériens, ni même Constantinois ! Ils ne sont plus que la bande de Fedj Errih contre la bande d'Oued El Had. Ces « guerriers » ne savent probablement pas grand-chose d'Ali Mendjeli et encore moins de « l'idée sublime » qui a porté son combat et celui de sa génération.* ». *Quotidien d'Oran, 24/03/2014*

Nous remarquons que le journaliste a utilisé le mot interrogatif « 3 » fois dans ce passage et qui lui permet, au cœur de ses démonstrations, sous forme de relais discursif, d'embrayer sur les raisons de ses prises de position. Finalement, nous identifions des interrogeassions clôturante dans l'éditorial. Voici un exemple intéressant :

« *18, RUE DE L'IMPASSE* »

La campagne électorale touche à sa fin dans une certaine tension avec des mises en garde opposées contre la « fraude » ou contre le « recours à la rue ». Le contexte très particulier de cette élection acte pour de nombreux Algériens et dans des conditions pénibles l'instauration d'une « présidence à vie ». Mais le débat politique fondamental n'est pas porté par cette présidentielle et il ne pouvait l'être car le système algérien verrouille depuis plus de vingt ans le champ politique et crée une vie politique factice. Dans les faits, c'est un long monologue du pouvoir qui dure cinq ans pour une «ouverture» de 50 jours.

Même avec beaucoup de bonnes volontés et d'efforts, les candidats ne peuvent créer le débat. C'est d'ailleurs une des raisons qui fait que la question de la transition fait plus « sens » que l'élection présidentielle qui est pliée, d'avance, par le monopole politique de fait et l'assurance d'avoir une administration faisant le travail. On aura même vu un wali oser dire que ceux qui ne voteront pas n'auront pas droit au logement. Une erreur de casting à l'heure du portable qui n'apporte rien au candidat au pouvoir mais qui exprime bien ce zèle, censé être un peu plus « masqué », de l'administration. Que fera Ali Benflis, dans la nuit du 17 au 18, c'est une question pour l'immédiat. Il donne des signes de ne pas vouloir jouer les faire-valoir. Son passage par l'émission des « questions et des programmes » de l'ENTV - où les journalistes présents ont plus souvent joué au procureur qu'aux intervieweurs - lui a été bénéfique. Il a donné l'impression qu'il était prêt à se battre et à refuser tout « vol » électoral. Le lendemain, Ahmed Ouyahia, sur le même plateau et avec les mêmes journalistes en mode très soft, a renouvelé le discours « anti-rue ».

Il y aura donc nécessairement une tension le 17 au soir. Comment s'exprimera-t-elle ? Il est difficile de le savoir. Par contre, même si ceux qui font la campagne de Bouteflika n'arrêtent pas de dire que les institutions « fonctionnent », qu'il n'existe pas d'exclusion politique, la question de la transition est désormais posée. Le FFS a entamé des démarches pour aller vers une conférence nationale, le groupe des partis et personnalités qui appellent au boycott des présidentielles du 17 avril ont mis en place une commission politique avec pour tâche d'élaborer une proposition de pacte de transition. Mouloud Hamrouche en « nommant » les responsables au pouvoir a mis en garde sur le fait que la « cohésion nationale était en jeu ».

Il y a une situation d'anomie dans le champ social et un état d'impotence critique dans le système qui est arrivé à bout. En marge et en décalage d'une campagne électorale qui a comporté quelques saillies sans passionner le gros des Algériens, un débat essentiel sur la transition et le consensus national pour changer le régime s'est mis en place. Il est axé sur l'après 17 avril. Mais il ne se fera pas sans une mobilisation plus grande des acteurs politiques potentiels et des oppositions. Les tenants du statuquo ne reculeront pas si une pression n'est pas maintenue pour souligner l'urgence du changement. Sans rappeler avec force les risques majeurs de la fausse stabilité qu'ils

ont vendue en l'assaisonnant à la peur et à la menace diffuse qui vient de l'extérieur. Or, la menace est « interne », elle est « systémique ».

Il y a quelques jours, le ministère de l'Energie a démenti une hausse des prix de l'électricité et des carburants. Ceux qui le dirigent n'en pensent pas moins. Quand M. Youcef Yousfi annonce que la facture énergétique du pays a été de 40 milliards en 2013, il met le doigt de manière claire sur un problème fondamental. L'impasse du système rentier. Intenable. Après le vote du 17 avril, on sera où ? Au 18, rue de l'impasse. ».

Quotidien d'Oran, 12/04/2014

Le journaliste récapitule, dans un premier temps la thèse développée et dans un second, il l'amplifie. Il avance la thèse suivante : L'instauration d'une présidence à vie visée par le monopole politique constatée et qui va se prolonger davantage par l'immobilisme et l'avantage assuré par la Partialité de l'administration. Mais la logique d'une transition primant sur la présidentielle s'affiche clairement surtout avec l'Anomie qui a touché la société, et l'impotence du système d'où l'urgence d'une transition naissant d'une pression continue. Et après il l'amplifie tout au long du texte en parlant des tensions inéluctables du 17avril soir, ces tensions seraient les pro-boutef, et de l'anomie de la société, impotence du système et l'urgence d'une transition naissant d'une pression**.**

En clôturant l'éditorial par dire « après le vote, on sera où ? Au « 18, rue de l'impasse », le journaliste reprend le titre, reformule la thèse développée dans le texte et l'amplifie : Le système algérien est dans une impasse issue de l'immobilisme- la fausse stabilité- installé depuis plus de vingt ans et cherche à s'éterniser en actant la présidence à vie, une impasse qui débouche sur une adresse inconnue : 18, rue de l'impasse. En utilisant le ON, cette scénographie énonciative inclut les lecteurs et convoque leur pathos.

Pour finir, nous pouvons dire que les deux éditoriaux de notre corpus utilisent massivement l'interrogation. En posant des questions, l'éditorialiste veut amener son lecteur être d'accord avec son propos, il prend sans cesse position et font preuve de beaucoup d'ironie. Comme il sollicite davantage la réflexion du lecteur. On ne remarque pas directement sa prise de position dans l'éventuelle question qu'il pose, la subjectivité est déguisée et le journaliste s'efface de son discours, soit complètement soit en partie.

6.Tournures impersonnelles

A travers la tournure impersonnelle, l'éditorialiste dissimule au maximum la subjectivité étant donné que celle-ci n'a par définition et comme son nom l'indique, aucun caractère personnel.

La 3ème personne emprunte beaucoup plus dans ces textes la voie du pronom dit « impersonnel ». Jean Cervoni parle du il impersonnel et Alain Berrendonner de « fantôme de la vérité ».

Alain Berrendonner distingue trois sources possibles du jugement de vérité : le locuteur, un « on » correspondant à « l'opinion publique »n, un actant vérificateur qu'il appelle « le fantôme de la vérité » . Et à ce propos il précise : « il se pourrait bien que le fantôme de la vérité ne soit qu'avatar – et peut -être la forme canonique – de la « personne d'univers », de ce « il » dont G . Guillaume et G . Moignet ont montré qu'il n'était rien moins qu'impersonnel et qu'on peut concevoir comme un déictique de l'ordre des choses .». « Il » ne représente aucun être concret ou abstrait , aucune donnée de l'expérience . Il symbolise l'attache de tout évènement à l'univers dont il fait partie.

Dans les éditoriaux que nous avons étudiés , nous avons constaté la présence très forte de ces constructions impersonnelles parmi lesquelles on deux types de verbes ;

-Tout d'abord les verbes qui ne s'emploient que de façon impersonnelle comme « il faut », « il y a » , « il s'agit ». Ce sont des verbes de type introductif.

« *Au-delà, il s'agira de sonder les intentions de la population sur le scrutin présidentiel. Autrement dit, lorsqu'on sait que la donne de l'abstention n'est plus un tabou depuis les législatives de 2007, il faudrait savoir si les Algériens iront voter en masse ou non* ». Liberté 23-03-2014

« il est fort à parier que, si fraude il y a, elle peut constituer ce qu'Ahmed Benbitour appelle le fait déclencheur que personne ne pourra arrêter, comme le fut Bouazizi pour *la Tunisie et le bourrage des urnes en Égypte. »Liberté 06-04-2014*

« Seraient-ce les hommes qui mènent la campagne par procuration pour Bouteflika ? S'agirait-il des hommes d'affaires qui ont ostensiblement ouvert leurs portefeuilles pour la campagne ? Quotidien d'Oran 05-04-2014

« *Il n'y a aucune supériorité morale de ceux qui s'appuient sur les Occidentaux sur ceux qui regardent du côté de la Russie. Ils ont fait leur révolution, les russophones de l'Ukraine réagissent à leur tour. Ils font leur Maidan à eux. Dans un pays composé, il y avait un gros risque à jouer l'Ouest contre la Russie. La réussite de la «révolution du Maidan» supposait des perdants passifs.* Quotidien d'Oran 12-04-2014

Le 2ème type de verbes, ce sont les verbes personnels qui peuvent apparaitre dans la construction impersonnelle. Ils sont suivis d'une expansion de caractère nominal : nom détermine ou nom propre, pronom, infinitif , proposition complétive . Ce sont des constructions comme « il est », « il va », « il doit », « il existe », « il fait », « il semble », « il suffit » , « il se trouve ».

« Il est donc urgent qu'il évolue au plus vite et qu'il se transforme structurellement. Le quatrième mandat annoncé de manière si spécifique suscite - quoi de plus normal - de l'abattement, de la colère voire de l'indignation ». Quotidien d'Oran 02-03-2014

« Bouteflika aura réussi à berner une bonne partie de la classe politique, du moins ce qu'il en reste de "potable", qu'il n'allait pas briguer un nouveau mandat. »

Liberté 04-03-2014

« C'est le candidat éprouvé du service minimum électoral du système. Mais, bien sûr, il reste toujours pour Ali Benflis à rêver d'un scénario merveilleux mais ô combien improbable de Bouteflika acceptant de jouer le rôle de lièvre. Mais il est vrai que rien n'interdit de rêver ». Quotidien d'Oran 05-03-2014

Invisible présence continue de la subjectivité

L'analyse des éditoriaux que nous venons d'établir nous a permis de démonter au final, que la subjectivité existe sans cesse au sein de l'éditorial de presse mais que, quand celle-ci de dissimile, c'est en fait là qu'elle est le plus présente. Cependant le journaliste se doit de toujours adopter un important équilibre entre subjectivité et neutralité. C'est d'ailleurs ce qui fait tout le charme d'un éditorial de presse.

Nous avons retenu entre autre que le jeu des pronoms dans un éditorial est lourd de sens car ceux-ci dissimulent à la fois très bien la subjectivité (nous pensons ici au

pronom indéfini **ON**), et ils permettent de voir de façon implicite toujours, qu'il y a bien présence de subjectivité. Et que celle-ci est autonome et indépendante.

Il s'agit en fait, d'une subjectivité, travaillée par le locuteur .Nous ne sommes pas la première à remarquer que le pronom **JE** est totalement absent de notre corpus d'éditoriaux .Mais nous nous sommes aperçue que celui-ci n'était pas complètement absent finalement, car, tout d'abord, l'éditorialiste utilise le pronom **Nous.** Et dans le pronom **Nous,** il y a forcément toujours le **JE** qui est inclus dedans. De plus, l'effet de connivence qui est typiquement subjectif, est généralement associé à l'emploi du pronom **ON.**

Doit-on croire que là où la subjectivité est la plus présente serait quand l'éditorialiste utilise le pronom **ON** ? Ce qui nous ramène à dire que l'éditorial fait preuve d'un grand paradoxe en ce qui concerne la subjectivité.

Nous avons également retenu, que quand le locuteur cite une source, il se distancie en montrant que ces propos ne viennent pas de lui. Or, en agissant ainsi, il met en avant qu'il ne prend pas en charge ce qu'il vient d'écrire étant donné que ce ne sont pas ses propres mots. C'est là que la subjectivité se dévoile : « Je cite un tel mais en le citant je vous montre que je ne prends pas en charge ses propos. Je choisis donc de ne pas les prendre charge ». Nous remarquons ici, que la présence du **JE** existe donc quand même : bien qu'elle soit implicite.

Pour finir, nous avons retenu que la question de choix est essentielle pour un éditorialiste. Celle-ci est étroitement liée à la subjectivité. C'est d'ailleurs ce qui est donc accentue le paradoxe de l'éditorial. Celui-ci est censé parler de l'actualité, ce qui est donc immédiat. Il dit être en quelque sorte spontanée. Cependant, on s'aperçoit que qu'il est extrêmement travaillé en amont. La spontanéité est donc faussée.

Mais, le fait qu'il soit travaillé en amont, nous a permis de nous rendre compte que, dans un premier temps , rien n'allait de soi dans un éditorial de presse.

Dans un deuxième temps, cela nous a permis également de montrer que l'éditorial de presse est le parangon même du paradoxe car, on lui autorise la prise de position mais il se doit de garder une certaine éthique journalistique. Il doit donc bien manier ses CHOIX.

Conclusion générale

L'objectif de notre recherche a été d'analyser les caractéristiques des éditoriaux de deux journaux algériens, *Liberté et Quotidien d'Oran*, par rapport au schéma argumentatif, aux types d'arguments et au positionnement du sujet énonciateur, dans le commentaire de l'événement de la compagne électorale (période pré-électorale et post-électorale). Nous avons fait l'hypothèse que les deux journaux utilisent des stratégies argumentatives et énonciatives dans le traitement de l'événement, et ce en fonction des paramètres de chaque journal, de leur positionnement socio-économique et de leur adéquation à la cible.

Par rapport aux stratégies argumentatives, nous n'avons pas observé de différences significatives entre les deux journaux dans les deux périodes. Dans les articles analysés, le schéma argumentatif est formé par l'argument et thèse en général explicites, et loi de passage celle-ci en général explicite. L'explicitation de la loi de passage est due à une caractéristique du propre processus argumentatif qui s'appuie sur un univers de connaissances et de croyances partagées et pour bien fonder l'argumentation

Dans le schéma de l'argumentation, la loi de passage, qu'elle soit implicite ou explicite, est censée avoir une idée généralisante ; cependant dans notre corpus les lois de passage explicitées présentent parfois une visée spécifique, étant de cette façon circonscrites à une situation spécifique. A notre avis, ce fait découle du contrat de communication du discours journalistique, censé traiter de données spécifiques et ponctuelles.

Nous avons pu observer de différentes stratégies argumentatives utilisées dans nos éditoriaux. (période préélectorale et postélectorale).

Nous avons remarqué dans les éditoriaux avant les élections une incidence très faible d'arguments d'autorité et une grande incidence d'arguments basés sur une opération de raisonnement.

Nous avons remarqué aussi une considérable incidence d'arguments basés sur une opération de construction (la métaphore) et d'arguments basés sur la relecture

évaluative du réel. Comme nous l'avons observé in Les différentes techniques argumentatives, dans les arguments basés sur une opération de construction, le sujet argumentant se propose à construire une structure du réel, laquelle le sujet destinateur est censé ne pas connaitre.

Ainsi si dans l'argumentation basée sur une opération de raisonnement, le sujet argumentant table sur des connaissances partagées, dans l'opération de construction son propos est de modifier ces connaissances. Et dans la relecture évaluative du réel, le sujet argumentant travaille avec les données du réel censées être déjà connues de l'interlocuteur, mais dont la connaissance serait non satisfaisante ou précaire.

L'occurrence, dans les textes analysés, d'arguments basés sur une opération de construction (métaphore) et sur la relecture évaluative du réel laisse supposer une différence de connaissance de monde entre le sujet argumentant et le lecteur. Le sujet argumentant se montre comme celui qui sait face à un interlocuteur qui ne sait pas, il se situe ainsi dans une position privilégiée, d'où il peut observer des évènements qui se passent dans la scène politique et évaluer les vraies intentions de leurs protagonistes. Et, de cette façon, son rôle serait de dévoiler les vérités cachées, d'orienter le lecteur.

Nous pouvons remarquer dans les textes analysés après les élections une considérable incidence d'arguments basés sur une opération de raisonnement à côté d'arguments basés sur une opération de construction.

Dans cette optique, nous avons remarqué que la principale stratégie employée dans ces articles est « la métaphore » ; et en particulier, la métaphore ontologique. Puis nous trouvons la stratégie de « l'ironie » présente dans les articles analysés. Ces moyens sémantico-rhétoriques de valorisation assurent la visée persuasive du discours éditorial, ils assurent aussi l'interaction entre l'émetteur et son public. Donc ils constituent des procédures typiques pour le commentaire de presse.

Nous avons observé au niveau du positionnement du sujet énonciateur par rapport à son dire, par rapport à son rôle et par rapport à l'interlocuteur. Ces différences au niveau du positionnement du sujet énonciateur sont reliées à des différences au niveau des types d'arguments et d'éléments de validation utilisés.

Dans les éditoriaux analysés, le sujet énonciateur se démarque comme le responsable pour le dire et les opinions qu'il véhicule. L'énonciateur se montre concrètement dans les textes analysés par les marques de subjectivité, l'élocutif : 1^{ére} personne du pluriel (nous) et par les indicateurs temporels et spatiaux qui renvoient au moment de l'énonciation, le conditionnel journalistique et le discours rapporté.

Comme nous pouvons observer l'absence de marques de l'acte élocutif : le sujet énonciateur s'efface en tant que le responsable pour le dire et les opinions qu'il véhicule. Il se montre comme le porte-parole de la société algérienne, une sorte de canal à travers lequel l'opinion publique peut s'exprimer.

L'effacement énonciatif est intéressant en ce qui concerne notre travail car il est une véritable stratégie pour l'éditorialiste, d'autant plus que celui-ci apparait, se manifeste dans un éditorial. Autrement dit dans un article qui est la plupart du temps, signé par le journal.

Donc, la subjectivité existe sans cesse au sein de l'éditorial de presse mais que, quand celle-ci de dissimile, c'est en fait là qu'elle est le plus présente. Cependant le journaliste se doit de toujours adopter un important équilibre entre subjectivité et neutralité. C'est d'ailleurs ce qui fait tout le charme d'un éditorial de presse.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIORAPHIE

– ABOUDA, Lotfi. 2001. Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire. *In* : P. Dendale et L. Tasmowski (éds), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck.

– ADAM, J.-M., 1992 : *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue.* Paris, Nathan Université.

– ADAM, J.-M., 1997 : *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite*. « Pratiques » n°94.

– ALBERT, P., 1989 : *Lexique de la presse écrite.* Paris, Daloz.

– ALLEMANN, B., 1978 : *De l'ironie en tant que principe littéraire.* « Poétique » n°36.

– AMOSSY, R., 2000 : *L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan.

– ANSCOMBRE, J.-C., 1995 : *La nature des topoï.* In : Idem : *Théorie des topoï*. Paris, Éditions Kimé.

– ANSCOMBRE, J.-C., Ducrot O., 1976 : *L'argumentation dans la langue*. «Langages» n°42.

– ANSCOMBRE, J.-C., Ducrot O., 1997 : *L'argumentation dans la langue.* Troisième édition, Liège, Mardaga.

– ARISTOTE, *Rhétorique*. Texte établi et traduit par Médéric Dufour et André Wartelle, annoté par André Wartelle, Paris, Les Belles Lettres, 1989.

– ARISTOTE, 1991 : *Rhétorique.* Trad. C.-E. Ruelle, intr. M. Meyer, commentaire de Immermans. Paris, Le Livre de poche.

– ARISTOTE, *Poétique*, Traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Les Belles Lettres, 1997.

– AUSTIN, J.L., 1962 : *How to Do Things With Words*. Oxford, Oxford University Press.

– AUTHIER, J., 1981 : *Paroles tenues à distance.* In : *Matérialité discursive.* Réd. B. Coneine*t al*. Lille, Presses Universitaires de Lille.

– AUTHIER-REVUZ, J., 1982 : *Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours*. « DRLAV » n°26.

– AUTHIER-REVUZ, J., 1984 : *Hétérogénéité(s) énonciative(s).* « Langages », n°73.

– BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de Linguistique Générale*, Editions Gallimard, Paris.

– BENVENISTE, Émile, « L'appareil formel de l'énonciation », dans *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard, « Tel », 1974.

– BERRENDONNER, Alain, 1989 : « De l'ironie ». In : *Eléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.

– BOUVIER, A., 1993, *« Comptes rendus de Toulmin »*, in L'année sociologique, vol.44… 1995, *L'argumentation philosophique :étude de sociologie cognitive.*

– BRETON, P., 2000 : *La parole manipulée*. Paris, La Découverte Poche.

– BRETON, P., 2003 : *L'argumentation dans la communication.* Troisième édition. Paris, La Découverte Repères.

– BRETON, P., 2008 : *Convaincre sans manipuler*. *Apprendre à argumenter*. Paris, La Découverte.

– BROWN, G., Yule G., 1991 : *Discourse analysis.* Cambridge, Cambridge University Press.

– CAREL M., 1995 : *Trop : argumentation interne, argumentation externe et positivité*. In *Théorie des topoï*. Réd. J.-C. Anscombre. Paris, Éditions Kimé.

– CAREL, M., DUCROT, O., 1999 : *Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative.* « Langue française » n°123.

– CHARAUDEAU, P., 1992 : *Grammaire du sens et de l'expression.* Paris, Hachette.

– CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D., 2002 : *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Éditions du Seuil.

– CHARAUDEAU, P., 2005 : *Les médias et l'information*. *L'impossible transparence du discours*. Bruxelles, De Boeck.

– CHAROLLES, M., 1978 : *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes.* «Langue française» n°78.

– CHABROL, C., « Porumaclassifição dos atos de fala », in *Análise do discurso : fundamentos e práticas*, Belo Horizonte, NAD, 2001

– CHAROLLES, M., ERLICH, M.-F., 1991 : *Aspects of Textual Continuity*. *Linguistics Approaches.* In : *Text and Text Processing.* Eds. G. Denhière, J.-P. Rossi. Amsterdam, North-Holland.

– CULIOLI, A., 1990 : *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. T. 1. Paris, Ophrys, coll. « L'Homme dans la langue ».

– CULIOLI, A., 1999 : *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*. T. 2. Paris, Ophrys, coll. « L'Homme dans la langue ».

– CURTIUS, E. R., 1948, *La Littérature européenne et le Moyen Age latin*, trad. Fr., Paris, PUF, 1956.

– Marianne. D., 2016 **:** *Argumentation Analyser textes et discours*, Paris. Armand Colin.

– DUBIED, A., Lits M., 1997 : *L'éditorial : genre journalistique ou position discursive?* « Pratiques» n°94.

– DUBOIS, J., 1962 : *Le vocabulaire politique et social en France, de 1869 à 1872.* Paris, Larousse.

– DUBOIS, J., SUMPF, J., réd., 1969 : *L'analyse du discours.* « Langages » n°13 [Paris, Didier, Larousse].

– DUCROT, O., 1972 : *Dire et ne pas dire. Principe de sémantique linguistique.* Paris, Hermann.

– DUCROT, O., 1980 : *Les échelles argumentatives.* Paris, Minuit.

– DUCROT, O., 1983 : *Opérateurs argumentatifs et visée argumentative*. « Cahiers de linguistique française » no 5.

– DUCROT, O., 1984 : *Le dire et le dit*. Paris, Minuit.

– DUCROT, O., 1995 : *Topoï et formes topiques.* In : *Théorie des topoï*. Réd. J.-C. Anscombre.

– DUMARSAIS-FONTANIER, 1967 : *Les tropes*. Tome I. Genève : Slatkine Reprints

– ECO, U., 1988, *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, PU FONTANIER Pierre. 1977 : *Les figures du discours*. Introduction par Gérard Genette. Paris : Flammarion.

– FAUCONNIER, G. (1981). « Questions et actes indirects », in *Langue française*, n°52, Editions Larousse, Paris

– NEVEU, Franck, (ed.), *Faits de langue et sens des textes.* Paris, SEDES, 1998.

– MERCIER-LECA, F., L'Ironie, Collection « Ancrages », Paris, Hachette Supérieur, 2003.

– FONTANIER, Pierre. 1977 : *Les figures du discours*. Introduction par Gérard Genette. Paris : Flammarion

– MICZKA, E., 1992 : *Les mécanismes sémantico-rhétoriques de la cohérence du commentaire politique*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersyte tuŚląskiego.

– VAN EEMEREN, Frans et HOUTLOSSER, Peter, « *Une vue synoptique de l'approche pragma-dialectique », in Doury M. Moirand S., l'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation,* Paris : presse de la Sorbonne Nouvelle, 2004.

– FROMILHAGUE, Catherine, *Les figures de style*. Paris, Nathan collection « 128 », 1995.

– GOFFMAN, E., 1974 : *Les rites de l'interaction*. Paris, Minuit.

– GOFFMAN, E., 1991 : *Les cadres de l'expérience*. Paris, Minuit.

– GREIMAS, A.-J., 1966 : *Sémantique structurale. Recherche et méthode.* Paris, Larousse.

– GRICE, H.P., 1975 : *Logic and Conversation.* In : "Syntax and Semantics. Vol. 3: Speech Acts". Eds. P. Cole, J.L. Morgan. New York, Academic Press.

– GRIZE, J.-B., 1982 : *De la logique à l'argumentation*. Paris, Librairie Droz.

– GRIZE, J.-B., 1990 : *Logique et Langage.* Paris, Ophrys.

– GRUENAIS, M.-P et BERTRAND J.-M., 1984, « Quelques aspects de la métaphore organique dans le domaine politique », in *Langage et société,* n° 29.

– GRZMIL-TYLUTKI, H., 2000 : *Francuski i polski dyskursekologiczny w perspektywieaksjologii*.

– KRAKOW, Wydawnictwo Uniwersyte tu Jagiellońskiego.

– GRZMIL-TYLUTKI, H., 2007 : *Gatunek w świetlefrancuskiejteoriidyskursu.* Kraków, Universitas.

– GRZMIL-TYLUTKI, H., 2010 : *L'analyse du discours à la française — tendances majeures et proposition d'une typologie de discours.* In : *Des mots et du texte aux conceptions de la description linguistique.* Réd. A. Dutka-Mańkowska, T. Giermak-Zielińska.

– HAILLET, P. Patrick. 2002. *Le conditionnel en français*. Paris : Ophrys.

– HAMBLIN, C. L., *Fallacies*, Methuen, 1970

– HABERMAS, J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. Fr., Paris, Fayard.

– HAMON P., L'Ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique, Paris, Hachette Littérature, 1996.

– KAMINSKA-SZMAJ, I., 2004 : *Propaganda, perswazja, manipulacja – próbauporządkowania pojęć*. W: *Manipulacja w języku*. Red. P. Krzyżanowski, P. Nowak. Lublin, Wydawnictwo UniwersytetuMarii Curie-Skłodowskiej.

– KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1976 : *Problèmes de l'ironie.* In : « Linguistique et sémiologie». Vol. 2. Lyon, Unités d'Enseignement et de Recherche des Sciences du Langage.

– KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1977 : *La connotation.* Lyon, Presses universitaires de Lyon.

– KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1978 : *Ironie comme trope.* « Poétique » n°36.

– KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1980 : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage.* Paris, Librairie Armand Colin.

– KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1986 : *L'implicite*. Paris, Armand Colin.

– KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1996 : *La conversation*. Paris, Seuil.

– KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001). *Les actes de langage dans le discours,* Editions Nathan, Paris.

– KORZEN, Hanne, NØLKE, Henning. 2001. Le conditionnel : niveaux de modalisation. *In* : P. Dendale et L. Tasmowski (éds), *Le conditionnel en français*, Paris: Klincksieck, Recherches linguistiques n°25.

– KRONNING, Hans. 2002. Le conditionnel « journalistique » : médiation et modalisation épistémiques, *Romansk forum*, n°16 (2).

– KUYPERS, Jim A., Framing analysis from a rhetorical perspective, in D'Angelo Paul.

– KUYPERS, Jim A., (dir.), Doing news framing analysis: Empirical and theoretical perspectives, New York, Routledge, 2010.

– LAKOFF, G., Johnson M., 1985 : *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Trad. M. de Fornel, J.-J. Lecercle. Paris, Minuit.

– LE GUERN, M. (1973). *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Collection *Langue et Langage*. Larousse Université.

– LUSETTI, Michèle. 1991. *La métaphore argumentative*, *Recherche* 14.

– LEJEUNE, Ph, « *Le récit d'enfance ironique : Valles* », Je suis un autre, Seuil.

– LUBAS, W., 2006 : *Język w komunikacji, w perswazji i w reklamie.* Dąbrowa Górnicza, Wyższa Szkoła Biznesu. Laskowska E., 2008 : *Wartościowaniejakośrodekperswazji*. W: *Język – społeczeństwo – wartości*. Red. E. Laskowska, I. Benenowska, M. Jaracz. Bydgoszcz, Bydgoskie TowarzystwoNaukowe.

– MAINGUENEAU, D., 1987 : *Nouvelles tendances en analyse du discours.* Paris, Hachette.

– MAINGUENEAU, D., 1990 : *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris, Bordas.

– MAINGUENEAU, D., réd., 1996 : *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris, Le Seuil.

– MAINGUENEAU, D., 2004 : *L'hyperénonciateur et « particitation ».* « Langages » n°156.

– MAINGUENEAU, D., 2009 : *Aborder la linguistique. Nouvelle édition revue et augmentée.* Paris, Points, coll. « Points Essais ».

– MARIANN, D., 2016 **:** Argumentation Analyser textes et discours, Paris. Armand Colin.

– MARNETTE, S., 2004 : *L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine.* «Langages», n°156.

– MARTIN-LAGARDETTE, J.-L., 1994 : *Guide de l'écriture journalistique. Écrire, informer, convaincre.* Paris, Syros.

– Meyer, M. (1981). Présentation au numéro 52 de *Langue Française*, consacré à l'interrogation. Editions Larousse, Paris.

– MOESCHLER, J., 1985 : *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours.* Paris, Hatier-Crédif.

– MOESCHLER, J., 1989 : *Modélisation du dialogue : représentation de l'inférence argumentative*. Paris, Hermès.

– MOIRAND, S., 1990 : *Une grammaire des textes et des dialogues.* Paris, Hachette.

– MOIRAND, S., 2007 : *Le discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre.* Paris, Presses universitaires de France.

– MOLINIÉ, Georges. 1992 : *Dictionnaire de rhétorique.* Le Livre de Poche. Paris : Librairie Générale Française.

– CHARBONNEL, N. (1999). Métaphore et philosophie moderne. Dans Charbonnel, N. et KLEIBER, G. (éd.), La métaphore entre philosophie et rhétorique. Presses Universitaires de France, Paris.

– DUCROT, Oswald, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, 1984.

– PERELMAN, Ch., Olbrechts-Tyteca L., 1970 : *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

– PERELMAN, Chaïm / OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1988.

– PISAREK, W., 2002 : *Nowaretorykadziennikarska*. Kraków, Universitas.

– PISAREK, W., red., 2006 : *Słownikterminologiimedialnej.* Kraków, Universitas.

– PUZYNINA, J., 2003 : *Wokółjęzykawartości*. W: *Język w kręguwartości. Studiasemantyczne*. Red. J. Bartmiński. Lublin, WydawnictwoUniwersytetuMarii Curie-Skłodowskiej.

– PLANTIN, Ch., 1990 : *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative.* Paris, Kimé, coll. « Argumentation, sciences du langage ».

– PLANTIN, Ch., 1996 : *L'Argumentation.* Paris, Le Seuil.

– PLANTIN, Ch., 2010 : *Argumentation rhétorique. Les eaux mêlées.* « Mots. Les langages du politique. Trente ans d'étude des langages du politique (1980–2010) » n°94.

– PLANTIN, Ch., 2011 : *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. Berne, Peter Lang.

– PLANTIN, Ch., 2016 : *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction notionnelle aux études d'argumentation,* Lyon, ENS Editions.

– PERELMAN, C. & OLBRECHTS-TYTECA, L., 1988, *Traité de l'argumentation. La nouvelle Rhétorique,* Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles.

– PERRIN, Laurent. 1996 : *L'ironie mise en trope*. Paris : Kimé.

– POUGEOISE, M. (1996). *Dictionnaire linguistique de la langue française*. Paris: Armand Colin.

– RABATEL, Alain, 2003 b, « L'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation », *Estudios de Lengua y Literatura francesas* 14, 33-61. Université de Cadix.

– ROBERT, Vion, « Séquentialité, interactivité et instabilité énonciative », *Cahiers de praxématique*, 2005,

– ROBRRIEUX, J-, J., 1993, *Eléments de rhétorique et d'argumentation,* Paris, Dunod.

– ROBRRIEUX, J-,J., red., 2015, *Eléments de rhétorique et d'argumentation,* Paris, Dunod.

– SEARLE, J.-R., (1982). *Sens et expression*, Editions de Minuit, Paris.

– SIOUFFI, G. & RAEMDONCK, D.V. (1999) : 100 fiches pour comprendre la linguistique, Bréal, Paris.

– TOULMIN, S. (1993) : *Les usages de l'argumentation,* Paris, P.U.F.

– VIGNAUX, G., 1981 : *Enoncer, argumenter : opérations du discours, logique du discours.* « Langue française » n°50.

– VIGNAUX, G., 1999 : *L'argumentation. Du discours à la pensée.* Paris, Hatier.

– VIGNAUX, G., 2004 : *Une approche cognitive de l'argumentation.* In : *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*. Réd. M. Doury, S. Moirand. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

– WARCHALA, J., 2004 : *Horyzontymanipulacji: perswazja, manipulacja, interpretacja.* W: *Manipulacja w języku.* Red. P. Krzyżanowski, P. Nowak. Lublin, Wydawnictwo UniwersytetuMarii Curie-Skłodowskiej.

Sitographie

BOUVIER, A., 1993, *« Comptes rendus de Toulmin »*, in L'année sociologique, vol.44… 1995, *L'argumentation philosophique :étude de sociologie cognitive.*

URL: http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-de-l,61.html

– EGGS, Ekkehard (2009) « Rhétorique et argumentation : de l'ironie. » *Argumentation et analyse du Discours* [en ligne], n° 2, 2009, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : http://aad.revues.org/index219.html

– DE JON, Emmanuel, 2008 : « *Pertinence de l'utilisation du modèle de Toulmin dans l'analyse de corpus* » in revue Argumentation et Analyse du Discours. URL : http://journals.openedition.org/aad/251.consulté le29/11/2018

– PLANTIN, Christian, *Analogie et métaphore argumentatives, disponible en ligne :* www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2-page-110.htm

– AMOSSY, Ruth, Argumentation et Analyse du discours: perspectives théoriques et découpages disciplinaires. *Argumentation et analyse du discours* 2008 1, disponible en ligne : http://journals.openedition.org/aad/200

– http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/D%C3%A9ictique/fr-fr/

Thèses consultées

– Analyse de l'argumentation des éditoriaux de deux journaux brésiliens : A Folha de S. Paulo et O Estado de S. Paulo par Maria Béatrz Rabello Rangel

–Les stratégies argumentatives dans la presse algérienne :Abdelkader Sayed ,université Oran1 ,2011

Glossaire

Acte de langage : une mise en oeuvre d'un moyen par un locuteur dans le but de réaliser une action servant à modifier la situation des interlocuteurs. La production langagière distingue trois actes :

Acte illocutoire : intention de l'énonciateur en ce qui concerne le type d'information contenue dans l'énoncé : déclaration, promesse, interdiction...

Acte locutoire : production d'un énoncé selon un certain nombre de règles linguistiques.

Acte perlocutoire : effet produit par la production de l'énoncé sur le co-énonciateur ou sur ses actes (la conséquence).

Adjectifs subjectifs : affectifs, évaluatifs non axiologiques, évaluatifs axiologiques.

Affectif : qui concerne toute expression d'un sentiment du locuteur.

Appareil formel de l'énonciation : Benveniste a appelé appareil formel de l'énonciation les indices énonciatifs qui nous permettent de voir : comment le locuteur surgit dans son énoncé, quelle est son attitude par rapport à son discours, quelle relation il entretient avec son interlocuteur à travers l'énoncé : pronoms personnels, spatio-temporels…

Axiologique : appréciations en termes de bon et de mauvais

Contexte : désigne l'environnement à la fois linguistique (verbal ou cotexte) et non linguistique (physique, social ou culturel). Cependant, en analyse du discours, le contexte est généralement utilisé pour désigner l'environnement non verbal dont les composantes sont les participants, leurs représentations, leurs rôles, le cadre spatio-temporel, le but, etc.

Discours citant/cité : il convient de distinguer l'énonciateur principal, qu'on peut appeler narrateur, et l'énonciateur secondaire, qu'on peut appeler personnage (puisque le discours rapporté se situe la plupart du temps dans la dimension du récit). Tout discours rapporté contient donc au moins deux plans : celui de l'énonciateur principal, ou énoncé citant ; celui de l'énonciateur secondaire, ou énoncé cité. Exemple : Lisette a dit qu'elle viendrait. L'énoncé citant est « Lisette a dit ». L'énoncé cité (les paroles de Lisette) est « elle viendrait ».

Discours : J.-M. Adam définit le discours comme «*un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation* 46

(participants, institution, lieu, temps) ; ce dont rend bien compte le concept de «conduite langagière» comme mise en oeuvre d'un type de discours dans une situation donnée». Donc, le discours est l'usage du langage en situation pratique, envisagé comme acte effectif, et en relation avec l'ensemble des actes (langagiers ou non) dont il fait partie.

Enoncé constatif : description par un énoncé assertif « Il fait beau »

Enoncé performatif : actes institués avec un énonciateur investi d'un pouvoir (mariage et baptême par un prêtre, Présidence d'une assemblée...) : « je vous déclare unis par les liens du mariage ». « Je déclare la séance ouverte ». « Je te promets de venir ».

Enonciateur : C'est l'instance qui accomplit l'acte illocutoire, c'est-à-dire qui prend la responsabilité de l'intention exprimée par cet acte.

Enonciation/ Enoncé : Dans toute communication, aussi bien orale qu'écrite, on trouve à la fois un énoncé et une énonciation. L'énoncé est le *résultat linguistique*, c'est-à-dire, la parole prononcée ou le texte écrit, tandis que l'énonciation est *l'acte linguistique* par lequel des éléments de langage sont orientés et rendus spécifiquement signifiants par l'énonciateur (et son Co-énonciateur, qui n'est pas un simple destinataire) en vue de produire ledit énoncé : on dit généralement que l'énoncé est le « dit », tandis que l'énonciation est le « dire ». Pour résumer, « c'est l'énonciation qui fait l'énoncé ».

Evaluatif : qui correspond à tout jugement ou évaluation du locuteur.

Implicite : Qui est contenu dans un discours, dans une clause, dans une proposition, non pas en termes clairs, exprès et formels, mais qui s'en tire naturellement par induction, par déduction et par conséquence

Locuteur : Il représente la personne à qui on doit imputer la responsabilité d'un énoncé. Plus exactement, le locuteur profère un énoncé (dans ses dimensions phonétique et phatique ou scripturale) selon un repérage déictique ou indépendant. La présence du locuteur est perceptible à travers des éléments grammaticaux tels que les pronoms personnels à la première personne.

Lois du discours : H. P. Grice a introduit dans le champ de la théorie pragmatique la problématique des « lois du discours». Ces lois sont un ensemble de règles que les interlocuteurs sont censés respecter pour assurer la réussite de l'acte de communication. Par le fait même d'engager une interaction, les interlocuteurs acceptent et suivent ces règles indispensables à son bon fonctionnement. Il n'y a pas de contrat explicite concernant cette véritable « règle du jeu » entre le producteur d'un énoncé et son co-énonciateur, mais bien plutôt un accord tacite, implicite, qu'on peut cependant dire constitutif de l'interaction verbale.

Modalisateur : est un mot qui traduit l'appréciation que porte un locuteur sur son propre énoncé : des adverbes ou locutions adverbiales (par exemple, sans doute, peut-être, certainement, etc.)

Modalités d'énoncé : sont les regards que le locuteur pose sur le contenu de ce qu'il dit. Se servant de ces éléments, il peut en effet apporter des évaluations diverses quant aux valeurs de vérité, argumentative, etc. de son énoncé.

Modalités d'énonciation : sont la marque du rapport entre *le sujet énonciateur et un autre sujet.* A travers ces modalités, le locuteur ordonne, conseille, suggère, demande... à quelqu'un d'autre de faire quelque chose. L'emploi des modalités énonciatives laisse transparaître la présence d'une communication intersubjective entre des sujets.

Polyphonie : reflète les cas de production langagière où celui qui produit matériellement l'énoncé ne le prend pas en charge. L'énonciateur qui prend en charge l'énoncé ne se confond donc pas avec le locuteur (sujet parlant ou écrivant). Après avoir été soulevé par Mikhaïl 48

Bakhtine dans son étude du dialogisme en littérature, le phénomène de la polyphonie a beaucoup intéressé des linguistes comme Oswald Ducrot.

Situation d'énonciation : situation à l'origine de la production de l'énoncé, mettant en jeu un énonciateur, doté d'un état d'esprit donné et de connaissances physico-culturelles données, en un lieu et un moment donné.

Subjectivité : présence du sujet parlant dans son discours dont les traces linguistiques sont multiples. Elle se manifeste par les modalisateurs de divers types. Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent (le choix et les modes des temps verbaux, des adverbes, des adjectifs, des noms…) non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé.

Sujet parlant : est le producteur effectif de l'énoncé, un être physique qui n'est pas réalisé dans l'énoncé lui-même. Ce sujet se définit alors comme l'individu dans le monde qui prononce l'énoncé. Le sujet parlant est un être *empirique, auteur du discours, mais extérieur à lui.*

Verbes intrinsèquement subjectifs Les adverbes subjectifs, les noms affectifs ou évaluatifs, l'intonation, les verbes modaux, les temps verbaux (valeurs temporelles et modales des modes).

Verbes occasionnellement subjectifs comme l'évaluation de type bon /mauvais : des verbes de sentiment : aimer, apprécier, souhaiter, espérer, désirer, vouloir et des verbes locutoires (qui dénotent un comportement verbal) : parler, dire, demander, critiquer, ajouter, poursuivre etc. et l'évaluation qui relève plutôt de l'axe vrai /faux/incertain. Des appréhensions perceptive : sembler, paraitre, avoir l'impression et des appréhensions intellectuelle(les verbes d'opinion) : estimer, trouver, penser, croire, savoir, être

Glossaire de lexicométrie

analyse factorielle (stat) - famille de méthodes statistiques d'analyse multidimensionnelle, s'appliquant à des tableaux de nombres, qui visent à extraire des "facteurs" résumant approximativement par quelques séries de nombres l'ensemble des informations contenues dans le tableau de départ.

analyse des correspondances (stat)- méthode d'analyse factorielle s'appliquant à l'étude de tableaux à double entrée composés de nombres positifs.

concordance (sa) - l'ensemble de lignes de contexte se rapportant à une même forme-pôle.

contribution absolue (ou contribution) - (ac) contribution apportée par un élément au facteur . Pour un facteur donné, la somme des contributions sur les éléments de chacun des ensembles mis en correspondance est égale à 100.

contribution relative (ou cosinus carré) - (ac) contribution apportée par le facteur à un élément. Pour un élément donné, la somme des contributions relatives sur l'ensemble des facteurs est égale à 1.

cooccurrence (sa) - (une c.) - présence simultanée, mais non forcément contiguë, dans un fragment de texte (séquence, phrase, paragraphe, voisinage d'une occurrence, partie du corpus etc.) des occurrences de deux formes données.

corpus (ling) - ensemble limité des éléments (énoncés) sur lesquels se base l'étude d'un phénomène linguistique.
(lexicométrie) ensemble de textes réunis à des fins de comparaison; servant de base à une étude quantitative.

facteur- (ac ou acm) variables artificielles construites par les techniques d'analyse factorielle permettant de résumer (de décrire brièvement) les variables actives initiales.

forme- (sa) ou "**forme graphique**" archétype correspondant aux occurrences* identiques dans un corpus de textes, c'est-à-dire aux occurrences composées strictement des mêmes caractères non-délimiteurs d'occurrence.

fréquence (sa) - (d'une unité textuelle) le nombre de ses occurrences dans le corpus.

index - (sa) liste imprimée constituée à partir d'une réorganisation des formes et des occurrences d'un texte, ayant pour base la forme graphique et

permettant de regouper les références* relatives à l'ensemble des occurrences d'une même forme.

lemmatisation - regroupement sous une forme canonique (en général à partir d'un dictionnaire) des occurrences du texte. En français, ce regroupement se pratique en général de la manière suivante :
_ les formes verbales à l'infinitif,
_ les substantifs au singulier,
_ les adjectifs au masculin singulier,
_ les formes élidées à la forme sans élision.

lexical - (ling) qui concerne le lexique* ou le vocabulaire*.

lexicométrie ensemble de méthodes permettant d'opérer des réorganisations formelles de la séquence textuelle et des analyses statistiques portant sur le vocabulaire* d'un corpus de textes.

lexique - (ling) ensemble virtuel des mots d'une langue.

occurrence (sa) **-** suite de caractères non-délimiteurs bornée à ses extrémités par deux caractères délimiteurs* de forme.

partie - (d'un corpus de textes) fragment de texte correspondant aux divisions naturelles de ce corpus ou à un regroupement de ces dernières.

partition - (d'un corpus de textes) division d'un corpus en *parties* constituées par des fragments de texte consécutifs, n'ayant pas d'intersection commune et dont la réunion est égale au corpus.
(d'un ensemble, d'un échantillon) division d'un ensemble d'individus ou d'observations en *classes* disjointes dont la réunion est égale à l'ensemble tout entier.

répartition (sa) - (des occurrences d'une forme dans les parties du corpus) nombre des parties du corpus dans lesquelles cette forme est attestée.

segment - (sr) toute suite d'occurrences consécutives dans le corpus et non séparées par un séparateur* de séquence est un segment du texte.

séquence - (sa) suite d'occurrences du texte non séparées par un délimiteur* de séquence.

spécificité chronologique - (sp) spécificité* portant sur un groupe connexe de parties d'un corpus muni d'une partition longitudinale*.

spécificité positive - (sp) pour un seuil de spécificité fixé, une forme i et une partie j données, la forme i est dite spécifique positive de la partie j (ou forme caractéristique* de cette partie) si sa sous-fréquence est "anormalement

élevée" dans cette partie. De façon plus précise, si la somme des probabilités calculées à partir du modèle hypergéométrique pour les valeurs égales ou supérieures à la sous-fréquence constatée est inférieure au seuil fixé au départ.

spécificité négative - (sp) pour un seuil de spécificité fixé, une forme i et une partie j données, la forme i est dite spécifique négative de la partie j si sa sous-fréquence est anormalement faible dans cette partie. De façon plus précise, si la somme des probabilités calculées à partir du modèle hypergéométrique pour les valeurs égales ou inférieures à la sous fréquence constatée est inférieure au seuil fixé au départ.

vocabulaire (sa) - ensemble des formes* attestées dans un corpus de textes.

ANNEXE

L'ÉDITO

PAR SALIM TAMANI

Les meetings et la politique

> "La dépolitisation de la société, entamée depuis les années 2000, a fait que les partis, qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition, ne mobilisent plus comme avant."

C'est parti ! La campagne pour la présidentielle du 17 avril commence. Les Algériens vont découvrir les programmes des candidats en lice. Rien de nouveau jusque-là. C'est l'objectif même de toute campagne électorale. Ce sera du déjà vu ou du déjà entendu. Les promesses, il y en aura. Les engagements solennels aussi. Mais la question est de savoir si les candidats vont aborder les vrais problèmes que vit le pays et les véritables défis de l'avenir. Rien de moins sûr ! Mais les meetings qu'ils auront à animer à travers les localités de l'Algérie profonde révéleront, à coup sûr, les attentes des citoyens. Emploi, logement, santé, éducation, transport, surtout que les griefs des Algériens sont nombreux.

Sans doute, l'aspect le plus important et le plus croustillant de la campagne résidera dans les petites phrases des partisans du Président-candidat. L'esprit de l'apaisement l'emportera certainement sur la provocation. À moins que l'on cherche à rallumer des brasiers éteints et à susciter des problèmes là où il n'y en a pas.

On aura probablement un avant-goût de ce que sera la campagne avec le déplacement aujourd'hui d'Abdelmalek Sellal à Adrar et à Tamanrasset.

Au-delà, il s'agira de sonder les intentions de la population sur le scrutin présidentiel. Autrement dit, lorsqu'on sait que la donne de l'abstention n'est plus un tabou depuis les législatives de 2007, il faudrait savoir si les Algériens iront voter en masse ou non. La dépolitisation de la société, entamée depuis les années 2000, a fait que les partis, qu'ils soient du pouvoir ou de l'opposition, ne mobilisent plus comme avant.

Les lobbies de l'argent sale qui ont investi les circuits politiques ont achevé ce qui restait de la conscience politique et de la valeur du militantisme. C'est un défi majeur à prendre en considération. La réussite d'un meeting n'est pas tant sa couverture médiatique par les journaux et les TV, mais c'est surtout l'importance de l'adhésion populaire qu'il aura suscitée. n

L'ÉDITO

PAR MOUNIR B.

Open

> "Mais le mot ouverture est déjà dehors. C'est sa nature. Avec le mouvement Barakat, grand espace traversé par des courants d'air, il est déjà en train de respirer. L'ouverture est devenue une force d'action."

On connaît déjà qui va gagner la présidentielle de 2014. Ce n'est pas un candidat. C'est juste un mot : ouverture. Il va rythmer cette campagne présidentielle 2014 tant il est décliné par tous les acteurs.

Donc, tout le monde est d'accord. Il faut ouvrir. Mais quoi au juste ? Bouteflika, grand artisan de l'ouvre-boîte qui ne sert pas, a décidé aussi de s'y mettre. Il veut ouvrir la boîte de sardines qu'est le monde politique pour laisser entrer de l'oxygène. C'est vrai qu'il a réussi le tour de force de ne pas le mettre dans sa lettre aux Algériens, mais la promesse d'ouverture est là. Comme on procède à l'ouverture d'un testament chez le notaire, le Président-candidat s'engage à faire dans "la démocratie participative". C'est cela l'héritage qu'il compte léguer. Après avoir testé l'aquaculture politique, Bouteflika s'est résigné à laisser la liberté en milieu naturel.

Mais le problème est qu'il n'est pas tout seul sur le marché de l'ouverture. Ali Benflis est un sérieux concurrent sur ce credo. L'ouverture, il y connaît un rayon. C'est lui qui avait trouvé la première ouverture pour aller respirer en dehors du monde cloaque du "bouteflikisme". Mécontent, le clan l'a traité de "Judas", qui, comme chacun le sait, est aussi une petite ouverture dans une porte par laquelle on peut regarder. Depuis, Benflis a ouvert grandes ses portes. À Benouari, aux Chaouia mécontents, aux déçus de Bouteflika, aux patrons ouverts au capital et à tous les Algériens qui cherchent une ouverture des… hostilités.

Mais le mot ouverture est déjà dehors. C'est sa nature. Avec le mouvement Barakat, grand espace traversé par des courants d'air, il est déjà en train de respirer. L'ouverture est devenue une force d'action. Barakat lui donne un ADN. D'ailleurs, Barakat manifeste ce matin pour une autre ouverture, celle des médias audiovisuels publics qui vivent sous climatiseur. Maintenant, les avis divergent sur l'idée que Barakat soit une soupape d'une marmite prête à exploser ou le couvercle lui-même. La société civile a besoin de cette ouverture, même si les manifestations de rue ont tendance à la fermer. Les automobilistes de la place Audin ou d'Alger-Béjaïa peuvent en témoigner.

Ainsi, les ouvertures ne manquent pas. Le tout est de savoir laquelle emprunter. Cette campagne nous le dira. Car l'ouverture politique est conditionnée par d'autres ouvertures. Celles des plis des marchés publics ou celles des lettres d'anciens responsables à des Algériens dont le vote est en proie au doute. Car personne ne leur a dit que la saison de la chasse a été… ouverte. n

LIBERTE Mardi 25 mars 2014

L'ÉDITO

PAR **SAÏD CHEKRI**

Dans l'air du temps

Ils ont accepté d'être de la course malgré la fraude annoncée, mais Ali Benflis et les quatre autres candidats, qui passent aux yeux de l'opinion pour des lièvres dans cette élection présidentielle, ont désormais une nouvelle raison de se retirer : Bouteflika va consacrer son quatrième mandat à travailler pour le *"renouveau de la République"*. Exactement comme l'a suggéré Zeroual et d'autres avant lui. Bouteflika révisera la Constitution et mènera encore d'autres réformes pour aller à *"plus de démocratie"* et il redonnera leur place aux partis politiques qu'il associera à la prise de décision. Promesse en a été faite par le candidat lui-même dans sa *"lettre aux Algériens"* et elle a été réitérée hier encore par Sellal, son directeur de campagne.

À ce rythme, les partisans du boycott eux-mêmes devraient se raviser pour non seulement cesser de faire la promotion de leur mot d'ordre, mais aussi appeler les Algériens à voter massivement pour Bouteflika, désormais garant du renouveau démocratique et de l'ouverture politique.

Ce message aurait pu être pris au sérieux, si Bouteflika n'était pas le maître d'œuvre d'un retour à l'ère et aux pratiques du parti unique et de l'instauration de la présidence à vie.

Trop tard, donc. On ne peut avoir quelque chance de convaincre lorsqu'on prétend vouloir réaliser en cinq ans (et encore !) un projet politique dont on a combattu jusqu'à l'idée pendant quinze ans.

Les promesses que fait Bouteflika aujourd'hui sont, à ce titre, un aveu de ses échecs d'hier. Car, ne l'oublions pas, la démocratie, les droits de l'Homme, la liberté de la presse et autres attributs de la citoyenneté et de la République, ils les avaient promis dès son premier mandat, lorsqu'il citait Jefferson parmi ses références. On sait ce qu'il en est advenu.

Mais Bouteflika et Sellal ne cherchent pas à convaincre. Ils n'en ont pas besoin, puisque tout se fera dans l'obscurité de la nuit du 17 au 18 avril, une nuit sans lune, selon les astronomes de la politique. Bouteflika et ses soutiens surfent aujourd'hui sur les revendications de l'opposition démocratique par défaut, non par conviction. Pour paraître en phase, eux aussi, avec les espérances et l'exigence historique de changement. Pour être dans l'air du temps, en somme. Mais ils sont hors de leur temps. Irrémédiablement. ■

« Les promesses que fait Bouteflika aujourd'hui sont, à ce titre, un aveu de ses échecs d'hier. Car, ne l'oublions pas, la démocratie, les droits de l'Homme, la liberté de la presse et autres attributs de la citoyenneté et de la République, ils les avaient promis dès son premier mandat, lorsqu'il citait Jefferson parmi ses références. »

LIBERTE Mercredi 26 mars 2014

L'ÉDITO

PAR **SAÏD CHEKRI**

L'inexorable marche de la fraude

“Pour n'avoir pas soutenu l'exigence d'une commission électorale indépendante pour organiser, encadrer et superviser le scrutin dans ses différentes phases, “les cinq” sont réduits désormais à constater les dégâts, sans pouvoir empêcher la machine infernale de la fraude de continuer sa marche inexorable jusqu'au jour J. Et même jusqu'à l'heure H, celle où le ministre de l'Intérieur annoncera la victoire du Président-candidat.”

Les cinq candidats qui sillonnent le pays depuis trois jours, dans une campagne électorale de pure forme, se plaignent des faveurs royales dont bénéficie le candidat qui ne bouge pas de chez lui. Ils évoquent tout spécialement le *“parti pris flagrant des médias publics”* qui confondent sciemment entre le chef de l'État Bouteflika et le candidat Bouteflika. *“Les cinq”* font mine de s'effaroucher et de s'offusquer d'une pratique qu'ils connaissent pourtant bien, au même titre que tous les Algériens. Car si elle n'est pas inscrite dans la loi électorale, la règle est immuable : la Télévision et la Radio nationales, ainsi que les journaux gouvernementaux, tout comme les organisations patronales ou encore la Centrale syndicale sont sommés de soutenir le candidat du système. *“Les cinq”* le savaient. Mais peut-être espéraient-ils qu'il allait en être autrement à l'occasion de cette présidentielle 2014. Si tel était le cas, les voilà donc invités à descendre de leur nuage : cette élection sera à l'image des précédentes.

Leur dénonciation du traitement spécial dont bénéficie le Président-candidat et leur saisine de la commission de surveillance des élections, quant à elles, sont à l'image de la campagne électorale elle-même et de l'ensemble du processus : une opération de pure forme.

Pour n'avoir pas soutenu l'exigence d'une commission électorale indépendante pour organiser, encadrer et superviser le scrutin dans ses différentes phases, *“les cinq”* sont réduits désormais à constater les dégâts, sans pouvoir empêcher la machine infernale de la fraude de continuer sa marche inexorable jusqu'au jour J. Et même jusqu'à l'heure H, celle où le ministre de l'Intérieur annoncera la victoire du Président-candidat.

Il ne pourrait pas en être autrement, quoi que puissent rêver *“les cinq”*. Les instruments classiques de la fraude, à commencer par ce fichier électoral élastique et malléable que le gouvernement se garde d'assainir, sont toujours là. Plus qu'un signe d'une volonté d'en user une nouvelle fois, le traitement spécial accordé par les médias publics au favori du système constitue, en soi, une déclaration claire des intentions du pouvoir. En attendant, *“les cinq”* vont continuer à sillonner le pays. Même de pure forme, il faut bien que la campagne aille à son terme. Et tant pis si, au fond, elle participe à la fraude. ■

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABROUS**
abrousliberte@gmail.com

Fichier électoral

« Au-delà de cette polémique qui n'en est pas une, l'apport des observateurs étrangers ne réglera en rien le problème de la fraude à travers les quelque 50 000 bureaux de vote. »

Les autorités algériennes ne s'attendaient pas à essuyer un refus, fusse-t-il diplomatique, de la part de l'Union européenne, invitée à envoyer une mission d'observation pour l'élection du 17 avril. Les arguments avancés par les deux parties, s'ils surfent sur la politesse et le respect mutuel, demeurent avant tout peu convaincants : le peu de temps, avant les échéances, qui ne permettrait pas à Bruxelles de monter une délégation et les problèmes liés à son financement, entre autres.

La raison est donc à chercher ailleurs que dans ces correspondances à fleurets mouchetés. Qu'on se rappelle la demande de la mission d'observation pour les législatives du 10 mai 2012 d'accéder au fichier électoral national et le refus du ministère de l'Intérieur. On retrouve la raison de ce refus en prenant connaissance du rapport final de cette même mission où les rédacteurs, dans la partie recommandations, insistent sur la *"transparence et la traçabilité des résultats"*. Le rapport préconise la consolidation du fichier électoral et son actualisation quasi permanente et invite à rendre publique la liste définitive des électeurs. En un mot, certaines *"faiblesses structurelles"* y ont été détectées.

Au-delà de cette polémique, qui n'en est pas une, l'apport des observateurs étrangers ne réglera en rien le problème de la fraude à travers les quelque 50 000 bureaux de vote. Il n'y a pas de candidats possédant la logistique et le personnel suffisant pour installer au moins trois scrutateurs dans chaque bureau. En plus, les mieux nantis arriveront à peine à couvrir 10 000 bureaux. Le reste sera aux mains de l'administration au niveau local laquelle, par instinct de conservation, penchera pour le candidat qui lui assure son poste de travail.

La solution serait donc celle qui consistera à faire appel aux associations de la société civile, chacune dans son rayon d'implantation, pour assurer le contrôle et la transparence dans chaque bureau de vote. Malheureusement, ces dernières ont été laminées, pour la plupart d'entre elles, tandis que les autres dépendent du bon vouloir de l'administration pour leurs subventions. ■

LIBERTE Vendredi 28 - Samedi 29 mars 2014

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABROUS**
abrousliberte@gmail.com

Hommes politiques et hommes d'État

"Cette élection du 17 avril et la surprise de ce quatrième mandat semblent donner un souffle à ces différents acteurs de la vie politique qui restent persuadés, aussi bien les uns que les autres, que le pays est en danger. Ils proposent une transition générationnelle, un mandat de transition..."

Tous les acteurs de la scène politique se sont subitement mis d'accord sur la nécessité de passer à une phase de transition dans la gouvernance. Pouvoir en place et opposition.

De quoi s'interroger sur l'émergence de ce vocable dans le nouveau discours politique.

Si l'opposition est, dans son champ d'action, de faire des propositions novatrices pour faire avancer et améliorer la méthode de gouvernance, il n'en n'est pas de même pour le pouvoir qui, en quinze ans de gestion, a plutôt été dans le sens du rétrécissement des libertés arrachées, pour la plupart, en Octobre 88. Les ouvertures annoncées dans certains domaines sont demeurées lettre morte à cause de l'absence de textes réglementaires, supports nécessaires aux diverses lois, votées à la majorité acquise, sans de véritables débats contradictoires au Parlement dont les deux Chambres sont devenues de simples guichets d'enregistrement.

Toute cette accumulation de suffisance chez les uns et de dispersion chez les autres a fini par stratifier les centres de décision, en les alourdissant plutôt qu'à les dépoussiérer. Le résultat est que le système mis en place depuis cinquante ans a fini par montrer ses limites et des fissures difficiles à colmater.

Cette élection du 17 avril et la surprise de ce quatrième mandat semblent donner un souffle à ces différents acteurs de la vie politique qui restent persuadés, aussi bien les uns que les autres, que le pays est en danger. Ils proposent une transition générationnelle, un mandat de transition...

Cela relève du rêve tant que le pays n'aura pas adopté une feuille de route nommée *"Projet de société"* au lieu de sacrifier ce même pays d'errance en errance que l'on adosse à un homme providentiel qui n'est, somme toute, qu'un être humain comme les autres.

Une des raisons, pour reprendre un analyste politique, c'est que l'Algérie n'a produit, à ce jour, que des hommes politiques qui ne pensent qu'à se préparer aux prochaines élections, mais pas d'hommes d'État (hormis le bref passage de Mohamed Boudiaf) qui, eux, pensent à préparer les autres générations. Et c'est toute la différence. ■

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

Le syndrome Powell

“ La classe politique algérienne est-elle toujours sous le choc du syndrome Powell ? Le déplacement algérois de cet ancien secrétaire d'État, sous Bush en décembre 2003, avait été vu, à tort ou à raison, comme un feu vert de Washington à un deuxième mandat de Bouteflika. Si l'on confère un rôle de puissance mondiale aux États-Unis d'Amérique, il ne faudrait pas non plus exagérer. ”

Après plusieurs reports, le secrétaire d'État US vient à Alger pour présider avec son homologue, Ramtane Lamamra, la deuxième session du dialogue stratégique algéro-américain entamée à Washington en 2012. La venue de John Kerry en Algérie en cette période sensible semble, de prime abord, créer la polémique si l'on s'en tient aux différents commentaires des candidats en lice pour la présidentielle du 17 avril prochain. Entre ceux qui refusent cette visite officielle, pourtant prévue de longue date, en la qualifiant d'ingérence, et ceux qui la qualifient de soutien à un 4e mandat de Bouteflika, il y a comme une sorte de méconnaissance des mécanismes qui régissent l'establishment américain et une profonde indifférence quant au rôle que doit reprendre l'Algérie sur la scène régionale au-delà des résultats des urnes.

La classe politique algérienne est-elle toujours sous le choc du syndrome Powell ? Le déplacement algérois de cet ancien secrétaire d'État, sous Bush en décembre 2003, avait été vu, à tort ou à raison, comme un feu vert de Washington à un deuxième mandat de Bouteflika. Si l'on confère un rôle de puissance mondiale aux États-Unis d'Amérique, il ne faudrait pas non plus exagérer. Le choix du candidat a été celui du système. Pour la plus grande démocratie dans le monde, il serait aberrant et naïf de croire que les USA soutiendraient un mandat de plus de Bouteflika ou un autre candidat en lice. La présidentielle d'avril prochain est l'affaire du peuple algérien, avec tout ce que l'expression peut charrier comme interprétations.

Ce qui intéresse les Américains, en revanche, ils l'ont fait savoir depuis longtemps : le rôle de l'Algérie sur la scène régionale qui devrait être celui d'un soutien à la démocratie naissante en Tunisie à travers une coopération économique renforcée, une aide à la construction d'un État en Libye et la consolidation de la paix et de la sécurité au Sahel en soutien à l'intervention militaire française dans la région dans le cadre d'une coopération antiterroriste avec les pays du champ et l'Africom. Le dialogue stratégique n'est pas une affaire de personne mais une affaire d'État à État. ■

L'ÉDITO

PAR **SAÏD CHEKRI**

Scrutin inédit, mandat incertain

Plus d'une semaine après le début de la campagne électorale, les Algériens ne se donnent toujours pas la peine d'aller à la rencontre des candidats en lice pour la présidentielle du 17 avril. Pour la majorité d'entre eux, les dés sont pipés, comme ils ne s'empêchent pas de le crier haut et fort au micro des télés qui sollicitent leur opinion, à l'instar de ce jeune universitaire qui estime que *"80% des électeurs sont contre une reconduction de Bouteflika"* avant d'ajouter, toutefois, qu'*"il remportera la mise avec plus de 80% des voix"*.

Les élections algériennes ont toujours défié l'arithmétique, et cela risque fort de ne pas changer cette fois-ci.

Pour autant, cette élection présidentielle a quelque chose de particulier, d'inédit : outre l'absence du principal concerné par la campagne électorale, la scène n'est pas occupée exclusivement par les soutiens et les laudateurs du candidat du système. Les opposants donnent de la voix, qui pour rejeter le quatrième mandat, qui pour opposer une fin de non-recevoir au processus électoral dans son ensemble et, partant, au système dont le départ est réclamé plus que jamais. Tout l'intérêt de ce scrutin présidentiel est là, dans ce *"front du refus"* qui s'exprime et s'élargit tout en affichant ce désir de se donner un avenir au-delà du 17 avril, quatrième mandat ou pas.

> ***"Tout l'intérêt de ce scrutin présidentiel est là, dans ce "front du refus" qui s'exprime et s'élargit tout en affichant ce désir de se donner un avenir au-delà du 17 avril, quatrième mandat ou pas."***

Car, certes, il sera difficile, voire impossible d'empêcher la fraude de sévir dès lors qu'elle constitue une mission commandée de l'administration, de la justice et du Conseil constitutionnel. Mais, comme l'élection elle-même, le quatrième mandat dont elle accouchera non sans douleur ne ressemblera pas aux trois quinquennats précédents. Le régime de Bouteflika risque de ne pas pouvoir tenir longtemps après le 17 avril. Pas seulement en raison de la santé vacillante du futur *"élu"*. L'opposition, toutes tendances confondues, aura gagné du terrain et songera à prolonger son refus du fait accompli par l'action concertée, y compris pour réclamer de nouveau l'application de l'article 88 de la Constitution, suivie d'une transition négociée, alors que pour les soutiens du Président-candidat, il sera déjà temps d'engager, chacun pour son propre compte et celui de son camp d'appartenance, l'inévitable bataille intestine pour les dividendes postélectoraux puisque c'est bien cela, tout compte fait, qui les fait courir aujourd'hui. D'autant que la question de la succession à Bouteflika restera entière et pendante au lendemain du scrutin du 17 avril qui, au final, aura ramené le pays à la case départ. ■

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

Deux mondes

Les thèmes de proximité ont disparu de la campagne électorale. Même s'il est vrai que ce n'est pas à une élection locale que les Algériens sont conviés le 17 avril, il n'en demeure pas moins que les candidats n'ont pas abordé sciemment les sujets qui fâchent et auxquels ils n'ont pas vraiment de solution à proposer. Personne n'a parlé de l'insécurité qui pourrit le quotidien des Algériens, encore moins des kidnappings d'enfants qui terrorisent les familles. Conséquence du terrorisme islamiste qui a ravagé le pays, mais aussi de l'échec des réformes de l'école, la criminalité urbaine est une question cruciale que personne ne veut aborder.

Les candidats ont dit peu ou trop sur des dossiers de politique générale du pays. Constitution, limitation des mandats, réformes économiques, officialisation de tamazight et indépendance de la justice, les discours ont pris les relents d'un débat d'une *"Assemblée constituante"*, donnant cette impression que l'Algérie n'a pas avancé depuis l'Indépendance sur des fondamentaux qui auraient dû être réglés il y a bien longtemps. Au-delà de la faiblesse du niveau politique qui caractérise cette campagne électorale, aucun candidat n'a évoqué les raisons de l'abstention qui prend de l'ampleur depuis 2007, se contentant d'appeler les électeurs à aller voter le 17 avril avec des formules brejnéviennes ne risquant pas d'atteindre une nouvelle génération beaucoup plus préoccupée à garantir son avenir professionnel qu'à adhérer à des enjeux de système dont elle est loin.

"Au-delà de la faiblesse du niveau politique qui caractérise cette campagne électorale, aucun candidat n'a évoqué les raisons de l'abstention qui prend de l'ampleur depuis 2007, se contentant d'appeler les électeurs à aller voter le 17 avril avec des formules brejnéviennes."

À deux semaines de la présidentielle, l'adhésion des Algériens n'est pas acquise. Les salles abritant les meetings sont toujours à moitié pleines. Même les candidats qui usent de vieux procédés pour rassembler les foules n'arrivent pas à convaincre. Entre ceux qui n'assument pas leur costume d'opposant et ceux qui participent sans conviction à cette élection, les candidats à la prochaine présidentielle savent, au fond d'eux-mêmes, que les préoccupations des électeurs sont ailleurs. En tout cas, elles ne sont pas dans la réhabilitation du parti dissous. ■

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

Deux mondes

Les thèmes de proximité ont disparu de la campagne électorale. Même s'il est vrai que ce n'est pas à une élection locale que les Algériens sont conviés le 17 avril, il n'en demeure pas moins que les candidats n'ont pas abordé sciemment les sujets qui fâchent et auxquels ils n'ont pas vraiment de solution à proposer. Personne n'a parlé de l'insécurité qui pourrit le quotidien des Algériens, encore moins des kidnappings d'enfants qui terrorisent les familles. Conséquence du terrorisme islamiste qui a ravagé le pays, mais aussi de l'échec des réformes de l'école, la criminalité urbaine est une question cruciale que personne ne veut aborder.

Les candidats ont dit peu ou trop sur des dossiers de politique générale du pays. Constitution, limitation des mandats, réformes économiques, officialisation de tamazight et indépendance de la justice, les discours ont pris les relents d'un débat d'une *"Assemblée constituante"*, donnant cette impression que l'Algérie n'a pas avancé depuis l'Indépendance sur des fondamentaux qui auraient dû être réglés il y a bien longtemps. Au-delà de la faiblesse du niveau politique qui caractérise cette campagne électorale, aucun candidat n'a évoqué les raisons de l'abstention qui prend de l'ampleur depuis 2007, se contentant d'appeler les électeurs à aller voter le 17 avril avec des formules brejnéviennes ne risquant pas d'atteindre une nouvelle génération beaucoup plus préoccupée à garantir son avenir professionnel qu'à adhérer à des enjeux de système dont elle est loin.

"Au-delà de la faiblesse du niveau politique qui caractérise cette campagne électorale, aucun candidat n'a évoqué les raisons de l'abstention qui prend de l'ampleur depuis 2007, se contentant d'appeler les électeurs à aller voter le 17 avril avec des formules brejnéviennes."

À deux semaines de la présidentielle, l'adhésion des Algériens n'est pas acquise. Les salles abritant les meetings sont toujours à moitié pleines. Même les candidats qui usent de vieux procédés pour rassembler les foules n'arrivent pas à convaincre. Entre ceux qui n'assument pas leur costume d'opposant et ceux qui participent sans conviction à cette élection, les candidats à la prochaine présidentielle savent, au fond d'eux-mêmes, que les préoccupations des électeurs sont ailleurs. En tout cas, elles ne sont pas dans la réhabilitation du parti dissous. ■

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

Deux mondes

Les thèmes de proximité ont disparu de la campagne électorale. Même s'il est vrai que ce n'est pas à une élection locale que les Algériens sont conviés le 17 avril, il n'en demeure pas moins que les candidats n'ont pas abordé sciemment les sujets qui fâchent et auxquels ils n'ont pas vraiment de solution à proposer. Personne n'a parlé de l'insécurité qui pourrit le quotidien des Algériens, encore moins des kidnappings d'enfants qui terrorisent les familles. Conséquence du terrorisme islamiste qui a ravagé le pays, mais aussi de l'échec des réformes de l'école, la criminalité urbaine est une question cruciale que personne ne veut aborder.

Les candidats ont dit peu ou trop sur des dossiers de politique générale du pays. Constitution, limitation des mandats, réformes économiques, officialisation de tamazight et indépendance de la justice, les discours ont pris les relents d'un débat d'une *"Assemblée constituante"*, donnant cette impression que l'Algérie n'a pas avancé depuis l'Indépendance sur des fondamentaux qui auraient dû être réglés il y a bien longtemps. Au-delà de la faiblesse du niveau politique qui caractérise cette campagne électorale, aucun candidat n'a évoqué les raisons de l'abstention qui prend de l'ampleur depuis 2007, se contentant d'appeler les électeurs à aller voter le 17 avril avec des formules brejnéviennes ne risquant pas d'atteindre une nouvelle génération beaucoup plus préoccupée à garantir son avenir professionnel qu'à adhérer à des enjeux de système dont elle est loin.

"Au-delà de la faiblesse du niveau politique qui caractérise cette campagne électorale, aucun candidat n'a évoqué les raisons de l'abstention qui prend de l'ampleur depuis 2007, se contentant d'appeler les électeurs à aller voter le 17 avril avec des formules brejnéviennes."

À deux semaines de la présidentielle, l'adhésion des Algériens n'est pas acquise. Les salles abritant les meetings sont toujours à moitié pleines. Même les candidats qui usent de vieux procédés pour rassembler les foules n'arrivent pas à convaincre. Entre ceux qui n'assument pas leur costume d'opposant et ceux qui participent sans conviction à cette élection, les candidats à la prochaine présidentielle savent, au fond d'eux-mêmes, que les préoccupations des électeurs sont ailleurs. En tout cas, elles ne sont pas dans la réhabilitation du parti dissous. ■

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

Deux mondes

Les thèmes de proximité ont disparu de la campagne électorale. Même s'il est vrai que ce n'est pas à une élection locale que les Algériens sont conviés le 17 avril, il n'en demeure pas moins que les candidats n'ont pas abordé sciemment les sujets qui fâchent et auxquels ils n'ont pas vraiment de solution à proposer. Personne n'a parlé de l'insécurité qui pourrit le quotidien des Algériens, encore moins des kidnappings d'enfants qui terrorisent les familles. Conséquence du terrorisme islamiste qui a ravagé le pays, mais aussi de l'échec des réformes de l'école, la criminalité urbaine est une question cruciale que personne ne veut aborder.

Les candidats ont dit peu ou trop sur des dossiers de politique générale du pays. Constitution, limitation des mandats, réformes économiques, officialisation de tamazight et indépendance de la justice, les discours ont pris les relents d'un débat d'une *"Assemblée constituante"*, donnant cette impression que l'Algérie n'a pas avancé depuis l'Indépendance sur des fondamentaux qui auraient dû être réglés il y a bien longtemps. Au-delà de la faiblesse du niveau politique qui caractérise cette campagne électorale, aucun candidat n'a évoqué les raisons de l'abstention qui prend de l'ampleur depuis 2007, se contentant d'appeler les électeurs à aller voter le 17 avril avec des formules brejnéviennes ne risquant pas d'atteindre une nouvelle génération beaucoup plus préoccupée à garantir son avenir professionnel qu'à adhérer à des enjeux de système dont elle est loin.

"Au-delà de la faiblesse du niveau politique qui caractérise cette campagne électorale, aucun candidat n'a évoqué les raisons de l'abstention qui prend de l'ampleur depuis 2007, se contentant d'appeler les électeurs à aller voter le 17 avril avec des formules brejnéviennes."

À deux semaines de la présidentielle, l'adhésion des Algériens n'est pas acquise. Les salles abritant les meetings sont toujours à moitié pleines. Même les candidats qui usent de vieux procédés pour rassembler les foules n'arrivent pas à convaincre. Entre ceux qui n'assument pas leur costume d'opposant et ceux qui participent sans conviction à cette élection, les candidats à la prochaine présidentielle savent, au fond d'eux-mêmes, que les préoccupations des électeurs sont ailleurs. En tout cas, elles ne sont pas dans la réhabilitation du parti dissous. ■

L'ÉDITO

PAR **SAÏD CHEKRI**

Rase campagne

Un sit-in de protestation a été organisé, hier à Alger, devant le siège du ministère des Transports. En campagne pour le quatrième mandat, Amar Ghoul n'était pas là. Mais il n'est pas le seul ministre à sillonner le pays pour prêcher le *"bien-fondé"*, voire la nécessité, sous peine de chaos, d'une reconduction de Bouteflika pour un quinquennat de plus. Depuis le début de la campagne électorale, le gouvernement est comme en congé. En rase campagne, pour ainsi dire. On a certes pensé à remplacer Sellal au Premier ministère pour lui permettre de se consacrer pleinement à ses nouvelles missions de directeur de campagne du chef de l'État sortant, mais l'on a *"omis"* de faire de même pour tous les membres du gouvernement qui allaient, eux aussi, quitter leurs QG respectifs, pour assumer leur part dans la *"réélection"* de leur favori et mentor. Résultat : une cadence de travail minimale, presque imperceptible dans les différents départements de l'Exécutif.

Promu nouveau *"coordinateur de l'action gouvernementale"*, Youcef Yousfi assiste en spectateur à... l'inaction d'un gouvernement mis de fait au chômage forcé. Hormis sa virée à Ghardaïa, qui s'est d'ailleurs avérée aussi vaine que les tentatives de son prédécesseur, il est réduit à assurer une sorte de permanence ou de veille gouvernementale. Hier, pour l'occasion, il s'est rendu à Bruxelles pour *"représenter le président Abdelaziz Bouteflika"* au sommet UE-Afrique. On croyait pourtant que le Président avait vu en Abdelaziz Belkhadem *"un représentant personnel"* fraîchement nommé. Mais celui-ci est requis pour la campagne. Quelques membres du gouvernement se rendront peut-être disponibles à l'occasion de la visite de John Kerry à Alger. Cela en vaudrait la chandelle, car il va falloir exploiter à fond, électoralement parlant, la présence à Alger du secrétaire d'État américain qui, consentant ou malgré lui, sera au centre de la campagne. Et de la rase campagne.

Cette mobilisation personnelle des ministres pour la campagne du Président-candidat, en soi, est sans conteste une atteinte criante au bon déroulement du processus électoral que Bouteflika avait appelé de ses vœux, du moins *"du bout de la plume"*, dans sa *"lettre au peuple algérien"*, le 22 mars dernier. Qu'à cela ne tienne. Seul compte le résultat. C'est bien pour cela que l'Exécutif opère à découvert, en rase campagne. ■

"Cette mobilisation personnelle des ministres pour la campagne du Président-candidat, en soi, est sans conteste une atteinte criante au bon déroulement du processus électoral que Bouteflika avait appelé de ses vœux, du moins "du bout de la plume", dans sa "lettre au peuple algérien", le 22 mars dernier."

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABROUS**
abrousliberte@gmail.com

Faux-fuyants

> ***“À ce rythme, il est fort à parier que les dépassements iraient crescendo jusqu'à se situer au-dessous de la ceinture, et ce n'est pas au bénéfice de l'Algérie et de ses citoyens qui méritent plus de respect et d'égards.”***

Pour sa première sortie, en organisant une conférence de presse, la Commission nationale de surveillance des élections n'a pas réussi à convaincre son auditoire par ses réponses souvent évasives. Saisis pour des dépassements enregistrés durant cette première semaine de campagne, les membres de la Cnisel se seraient contentés de saisir le Premier ministre, lequel demande des... preuves. Est-ce à dire que cette commission s'est engagée à procéder à une saisine officielle sans éléments d'appréciation et sans preuves vérifiées ? Une autre question : pourquoi ces faux-fuyants alors que chacun des membres est censé représenter un candidat ?

Cette commission, qui ne serait alors qu'un alibi pour une vitrine de transparence, a alors oublié d'enlever le tain de la glace, et cela nous ramène au bien-fondé de la proposition introduite par les partis politiques qui consistait en la mise en place d'une véritable commission indépendante. Cette dernière serait composée de personnalités au-dessus de tout soupçon et, surtout, avec des prérogatives qui lui permettraient de saisir directement la justice en cas de dépassements prouvés, au lieu de recommandations qui finissent par s'égarer dans les dédales de la bureaucratie.

Cette commission est véritablement la pierre angulaire de toute élection qui se respecte, et c'est à juste titre que de nombreux pays, y compris africains, ont fini par comprendre qu'une commission doit être une machine qui n'a pas de sentiments subjectifs et insensible à toute pression d'où qu'elle vienne.

À ce rythme, il est fort à parier que les dépassements iraient crescendo jusqu'à se situer au-dessous de la ceinture, et ce n'est pas au bénéfice de l'Algérie et de ses citoyens qui méritent plus de respect et d'égards.

Cette fuite en avant et ces faux-fuyants montrent malheureusement que l'on est loin d'une pratique normale de la chose politique, mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. ■

LIBERTE Vendredi 4 - Samedi 5 avril 2014

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

Logique de puissance

Visite programmée ou simple coïncidence, le secrétaire d'État américain, John Kerry, débarque à Alger au même moment que l'émir du Qatar, Cheïkh Tamim Ben Hamad al-Thani. Le premier, pour présider avec son homologue algérien, Ramtane Lamamra, la deuxième session du dialogue stratégique entamé à Washington en 2012, et l'autre pour relancer le dialogue bilatéral après un froid de plusieurs années provoqué par les attaques incessantes d'Al-Jazeera et le soutien sans équivoque accordé par Doha aux islamistes dans le sillage du Printemps arabe. Les deux responsables, l'un représentant la première puissance mondiale et l'autre une puissance régionale en ascension, viennent en Algérie à deux semaines de la présidentielle du 17 avril.

Si le secrétaire d'État a commenté très diplomatiquement le prochain scrutin en affirmant que les *"USA attendent avec impatience une élection transparente"*, on n'a pas entendu, en revanche, de l'émir qatari sur ce dossier.

Mais, dans les deux cas, Washington et Doha partageraient le même sens des intérêts.

Les Américains souhaitent que l'Algérie puisse jouer un rôle régional en vue de stabiliser le Sahel, aider à la structuration de l'État libyen, coopérer plus étroitement avec la Tunisie et constituer un pivot de la lutte antiterroriste.

Les Qataris, qui ont investi ailleurs qu'en Afrique du Nord, ne sont pas moins lotis en Algérie avec le contrat signé pour le complexe sidérurgique de Bellara et l'investissement dans la téléphonie mobile à travers Ooredoo.

À eux seuls, ces investissements pèsent plusieurs milliards de dollars.

Dans le même temps, il n'y a pas que le business, le Qatar est aussi intéressé par la profondeur de la relation politique. Il semblerait que la visite de l'émir serait motivée ou plutôt intéressée par la médiation que pourrait jouer Alger dans le conflit opposant le Qatar à l'Arabie saoudite.

L'Égypte ne pouvant plus jouer ce rôle en raison de son instabilité, c'est à l'Algérie que reviendrait la mission d'apaiser la tension entre les deux pays. Riyad, Dubaï et Manama, qui ont rappelé leurs ambassadeurs à Doha, accusent le Qatar de mener une politique déstabilisatrice dans la région en raison de son soutien à la mouvance islamiste. C'est précisément sur la question de la gestion de l'islamisme qu'est attendu le Qatar dans sa nouvelle approche diplomatique. Attendons pour voir. ■

"Si le secrétaire d'État a commenté très diplomatiquement le prochain scrutin en affirmant que les "USA attendent avec impatience une élection transparente", on n'a pas entendu, en revanche, l'émir qatari sur ce dossier. Mais, dans les deux cas, Washington et Doha partageraient le même sens des intérêts."

LIBERTE Dimanche 6 avril 2014

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABROUS**
abrousliberte@gmail.com

La fraude, un fait déclencheur

À l'entame de la dernière semaine de la campagne électorale, une certaine décantation entre les candidats commence à se produire. Deux parmi eux maintiennent le cap et sont coude à coude, œil pour œil et dent pour dent. Les discours sont aussi réorientés et les critiques que les deux parties s'envoient plus explicites. Le travail sur le terrain a fait sortir cette bipolarité représentée par Bouteflika et Benflis. Ce sont les seuls qui font bouger les foules et arrivent à tenir des meetings assez suivis.

Hier, à Batna, Benflis a fait le plein quand son adversaire a des craintes d'y aller. À Béjaïa, Sellal a été empêché de tenir son meeting à la Maison de la culture. Ceci donne un certain piquant à cette campagne, en espérant que la violence n'y prenne pas le pas sur le débat.

L'équipe du Président-candidat ne marche plus sur du velours comme elle l'espérait.

Des couacs ont été enregistrés par des membres de la direction de campagne. La suffisance affichée par certains au début a laissé place à plus de scepticisme et de prudence.

Le nombre d'intervenants dans les espaces publics nuit, un tant soit peu, à une homogénéisation du message censé être envoyé, malgré la coordination stricte mise en place.

Celle du candidat Benflis a, pour sa part, cet avantage que le candidat module lui-même les thèmes de campagne en fonction de l'auditoire et de la spécificité de la région, se basant sur un programme et non sur des réalisations.

C'est dire que cette dernière semaine est primordiale pour les deux camps et certains observateurs n'écartent plus l'hypothèse d'un deuxième tour, hier encore impensable, et où tout sera jouable, à une condition que l'élection soit transparente et que la fraude n'ait plus droit d'être citée. Dans le cas contraire, il est fort à parier que, si fraude il y a, elle peut constituer ce qu'Ahmed Benbitour appelle le fait déclencheur que personne ne pourra arrêter, comme le fut Bouazizi pour la Tunisie et le bourrage des urnes en Égypte.

Cette course à la magistrature suprême risque, de par les enjeux, d'être écornée suffisamment pour finir sans vainqueur.

> ***« Cette dernière semaine est primordiale pour les deux camps et certains observateurs n'écartent plus l'hypothèse d'un deuxième tour, hier encore impensable, et où tout sera jouable, à une condition que l'élection soit transparente et que la fraude n'ait plus droit d'être citée."***

LIBERTE Lundi 7 avril 2014

L'ÉDITO

PAR **OMAR OUALI**

La farce tranquille

Il faut le dire sans ambages ni euphémisme : les incidents qui ont contraint Abdelmalek Sellal à annuler samedi son meeting à Béjaïa sont condamnables, absolument condamnables ! Ils le sont d'autant plus que cette cité, avec la profondeur intellectuelle et civique qui l'a toujours distinguée, s'est toujours prévalue d'être, à juste titre d'ailleurs, une terre de démocratie. Et quand on croit à la démocratie, on doit croire davantage à l'avis de l'autre, même si on ne le partage pas. *"Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire."* Cette sentence qu'on prête au grand philosophe français du XVII[e] siècle, Voltaire, chaque démocrate convaincu doit en faire son viatique, son emblème dans l'expression libre des opinions.

Ce principe étant rappelé et souligné avec force, il convient, en revanche, de dire que la première des violences, bien antérieure à la campagne, c'est le quatrième mandat lui-même.

Un quatrième mandat qui sonne déjà comme une promesse pour l'Algérie de faire son entrée fracassante dans le *Guinness Book*. Car c'est une première dans le monde qu'un candidat à la présidentielle, qui sollicite les suffrages populaires, soit totalement absent de la scène, alors qu'il est censé être le pivot de la campagne. Ne dit-on pas que la présidentielle c'est une rencontre entre le candidat et le peuple ? Cette absence-présence est une pilule amère que les Algériens, heurtés de plein fouet dans leur bon sens, leur intelligence, n'arrivent pas à avaler, malgré toute l'armada médiatique et financière mise au service de la campagne de Bouteflika afin de produire l'illusion de réalité. Autant pour les trois premiers mandats de Bouteflika, les choses, dirons-nous, s'étaient déroulées plus ou moins normalement, pour autant que nous puissions parler de normalité dans un pays où les messes électorales ressemblent à des farces tranquilles, autant, pour ce coup-ci, les choses se présentent plutôt mal. La multiplication des couacs de campagne dans les meetings animés par les représentants de Bouteflika en sont la preuve patente. Et cela nous amène à poser la question : est-ce que les expressions d'hostilité à la candidature de Bouteflika, manifestées à Ouargla, Batna, Oum El- Bouaghi, Relizane, ne seraient que les prémices d'une claque le soir du 17 avril ? Il est qu'avec un DRS qui joue contre, tous les possibles sont ouverts. ■

"Autant pour les trois premiers mandats de Bouteflika, les choses, dirons-nous, s'étaient déroulées plus ou moins normalement, pour autant que nous puissions parler de normalité dans un pays où les messes électorales ressemblent à des farces tranquilles, autant, pour ce coup-ci, les choses se présentent plutôt mal."

LIBERTE Mardi 8 avril 2014

L'ÉDITO

PAR **SAÏD CHEKRI**

Entière, la crise

"Que des candidats et des personnalités politiques d'horizons divers remettent sur la table la place et le rôle de l'armée dans un processus électoral en 2014, voilà qui ne manque pas d'éloquence. Cela signifie qu'après plus d'un demi-siècle d'indépendance, l'on n'a encore rien réglé de la crise de l'été 1962 dont les causes profondes remontent à l'élimination d'Abane Ramdane, fin 1957 !"

Une fois de plus, les Algériens sont appelés aux urnes, le 17 avril prochain. Mais, une fois de plus, ils semblent faire la sourde oreille. Peut-être plus que jamais. C'est que l'élection présidentielle de cette année est sans doute la plus biaisée de l'histoire de l'Algérie. Certes, elle reste globalement conforme au label électoral algérien, en ce sens qu'elle n'est pas l'objet d'un suspense particulier, encore moins d'un engouement populaire sans précédent : le vainqueur est connu d'avance, comme d'habitude et les citoyens-électeurs affichent un désintérêt remarquable, voire un mépris royal au processus et à la campagne des candidats, un peu comme de coutume.

Il y a pourtant du nouveau, en cette année 2014 : le *"favori en puissance"* est, encore une fois, le Président sortant, c'est-à-dire le candidat du régime, mais il est, cette fois-ci, sérieusement malade, voire inapte à assumer correctement la fonction de chef de l'État. Et il ne postule pas moins qu'à... un quatrième mandat. À l'éternité, pour ainsi dire. Et cela ne manque pas de reposer, non seulement la question de l'alternance au pouvoir, mais aussi celle, fondamentale, du système politique algérien dans sa globalité.

Que des candidats et des personnalités politiques d'horizons divers remettent sur la table la place et le rôle de l'armée dans un processus électoral en 2014, voilà qui ne manque pas d'éloquence. Cela signifie qu'après plus d'un demi-siècle d'indépendance, l'on n'a encore rien réglé de la crise de l'été 1962 dont les causes profondes remontent à l'élimination d'Abane Ramdane, fin 1957 ! La crise est là, entière, dans toute sa plénitude ! Il ne s'agit pas d'accabler spécialement le règne de Bouteflika, mais il faut bien admettre que quinze ans de règne, deux révisions constitutionnelles, la paix retrouvée, la fin de l'isolement international du pays et une embellie financière historique auraient pu aider le régime à faire avancer le pays vers la deuxième République. La deuxième République, on la promet aujourd'hui, à l'occasion de la campagne électorale, mais les Algériens se souviennent qu'elle leur avait été promise durant les années 90. ■

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

La réforme maintenant

Dans le débat sur l'après-pétrole entamé dans les années 1970 et qui n'a pas connu de début de concrétisation sur le terrain, jusqu'au jour d'aujourd'hui, les Algériens ne savent plus s'ils doivent rire ou pleurer lorsque des ministres ou des responsables d'institution telle que la Banque d'Algérie avertissent sur la baisse des rentrées en hydrocarbures et la hausse inquiétante des importations sans que des mesures soient prises pour redresser la barre.
Si la politique du tout-social de l'État a atteint ses limites, ce n'est pas seulement parce que les ressources ont diminué mais beaucoup plus parce que les gouvernements qui se sont succédé depuis 1962 n'ont pas pensé à créer une véritable économie. Le pétrole aurait pu être cet atout majeur à la construction d'un système financier et économique basé sur la compétitivité et le travail. Mais au lieu de cela, et par souci de populisme, l'État a mis en place un régime d'assistanat qui a cassé la valeur du travail, détruit l'école et pris au piège la société entière qui, de génération en génération, parle d'acquis au lieu de devoirs et de congé au lieu d'efforts.

> ***"L'État a mis en place un régime d'assistanat qui a cassé la valeur du travail, détruit l'école et pris au piège la société entière qui, de génération en génération, parle d'acquis au lieu de devoirs et de congé au lieu d'efforts."***

Alors, débattre aujourd'hui du soutien de l'État au prix de l'électricité n'est pas nouveau en soi. Il est clair qu'un jour, l'État va mettre un terme à cette subvention énorme. Mais dans le même temps, a-t-on préparé les Algériens à consentir ne serait-ce qu'un petit effort ? Pas du tout ! D'autant que la stratégie sociale est incohérente car l'aide ne va pas forcément aux plus démunis et les transferts sociaux ne sont pas ressentis dans le quotidien du citoyen.
Est-ce trop tard ? Non ! Les experts affirment que si l'État entamait des réformes maintenant, l'Algérie pourrait s'en sortir dans 15 ans. Dans l'absolu, ce n'est pas sorcier. Mais dans les faits, la situation est tellement catastrophique que le simple fait de demander aux Algériens de se remettre au travail relèverait, dans l'état actuel des choses, de la provocation. ■

L'ÉDITO

PAR **OMAR OUALI**

Chaudron

Abdelmalek Sellal a pris encore hier la destination de Ghardaïa pour y animer un meeting électoral, alors que la région connaît une nouvelle escalade, avec la reprise des affrontements intercommunautaires. Autant dire une mission impossible dans ces conditions pour le directeur de campagne du président Bouteflika, qui a eu droit à un accueil loin de l'hospitalité légendaire qui caractérise les habitants du M'zab, connus pour leur pacifisme. Une raison de plus pour ne pas se taire sur les actes de violence et d'hostilité manifestés à l'égard de la délégation électorale, notamment dans la région de Metlili.

Mais pour autant, cette violence est à prendre pour ce qu'elle est, à savoir l'expression d'une défiance manifeste à l'égard du pouvoir dont Sellal est un des représentants qui cristallisent le plus le sentiment d'hostilité. Et ce n'est certainement pas sans raison, puisque depuis des mois, la région est en proie à des poussées convulsives périodiques et leurs lots de préjudices humains et matériels, sans compter ses conséquences politiques incommensurables. Face à une situation qui exige de la lucidité politique, de la conviction, le pouvoir donne l'impression d'être en panne de solution.

En effet, l'incessant ballet des hauts responsables (Premier ministre, ministres, gradés de l'armée et de la police, sur fond de promesses non tenues) n'a fait qu'attiser la colère de la population qui veut autre chose que des bons sentiments et des longues tirades sur la fraternité. La fraternité, au demeurant, oui, car elle est fondamentale pour le vivre ensemble, mais à condition qu'elle soit conjuguée à une vraie solution du problème. Et c'est là, malheureusement, le défaut de la cuirasse, pour ainsi dire. En fait de solution, justement, Ghardaïa doit être impérativement la priorité des priorités dans l'agenda politique de l'après-présidentielle. Un véritable état des lieux, avec les vrais représentants des deux communautés, pour identifier les raisons de la crise, doit être fait pour en finir avec la spirale de la violence. La situation urge. ■

“Cette violence est à prendre pour ce qu'elle est, à savoir l'expression d'une défiance manifeste à l'égard du pouvoir dont Sellal est un des représentants qui cristallisent le plus le sentiment d'hostilité. (...) Face à une situation qui exige de la lucidité politique, de la conviction, le pouvoir donne l'impression d'être en panne de solution.”

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABROUS**
abrousliberte@gmail.com

Jeux et enjeux

« À 48 heures de la fin de la campagne électorale, jamais les jeux n'ont été aussi serrés entre la direction de campagne de Bouteflika, menée par Sellal, et le candidat Benflis. »

À 48 heures de la fin de la campagne électorale, jamais les jeux n'ont été aussi serrés entre la direction de campagne de Bouteflika, menée par Sellal, et le candidat Benflis. Pour la première fois depuis 1999, la partie est loin d'être gagnée d'avance pour les supporters du Président qui peinent à donner un signal, aussi symbolique soit-il, en direction des électeurs. Cette partie, qui se joue sans sa présence physique, rend la tâche difficile à l'équipe mise en place, d'autant que les sorties sur le terrain, des uns et des autres, restent inégales et, quelquefois, calamiteuses tant le discours tenu relève plus de la diatribe et de l'encensement du Président-candidat que de l'exposition d'un programme.

Certains ont été même plus contre-productifs qu'utiles, et les salles vides témoignent de cette désaffection malgré les promesses de foules dont tout un chacun, hommes politiques ou responsables d'organisations, avait promis une garantie. À part le directeur de campagne qui s'est démené, les autres semblaient s'y plier par dépit ou chantage. Pour preuve, la piètre qualité de leurs sorties plus proches de slogans que de perspectives pour le prochain mandat.

C'est pourquoi ces bouchées doubles, avant le dernier virage que prennent en charge Sellal et Ouyahia, un tandem qui sort du lot mais qui patine sur un bilan et des réalisations, sont loin de faire l'unanimité. D'un autre côté, il est à relever que les allusions assez éloquentes en direction de l'autre camp prennent de la place dans les prises de parole. Même chose chez le candidat Benflis qui attaque aussi de son côté, rendant mot pour mot, assuré qu'il peut peser sur la balance des électeurs et que, tout au moins, l'idée d'un deuxième tour est permise. Les prestations du candidat Benflis et celles d'Ouyahia, pour le compte de Bouteflika, en sont une preuve que le combat est arrivé presque au corps à corps, malgré un certain parti pris du côté de nos confrères, invités à donner la réplique et à animer les débats.

Quoi que puissent en penser certains, le jeu sera serré et les scores à la Brejnev relèvent du passé, avec ou sans tentative de fraude. Enfin, logiquement... ■

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABROUS**
abrousliberte@gmail.com

Jeux et enjeux

« À 48 heures de la fin de la campagne électorale, jamais les jeux n'ont été aussi serrés entre la direction de campagne de Bouteflika, menée par Sellal, et le candidat Benflis. »

À 48 heures de la fin de la campagne électorale, jamais les jeux n'ont été aussi serrés entre la direction de campagne de Bouteflika, menée par Sellal, et le candidat Benflis. Pour la première fois depuis 1999, la partie est loin d'être gagnée d'avance pour les supporters du Président qui peinent à donner un signal, aussi symbolique soit-il, en direction des électeurs. Cette partie, qui se joue sans sa présence physique, rend la tâche difficile à l'équipe mise en place, d'autant que les sorties sur le terrain, des uns et des autres, restent inégales et, quelquefois, calamiteuses tant le discours tenu relève plus de la diatribe et de l'encensement du Président-candidat que de l'exposition d'un programme.

Certains ont été même plus contre-productifs qu'utiles, et les salles vides témoignent de cette désaffection malgré les promesses de foules dont tout un chacun, hommes politiques ou responsables d'organisations, avait promis une garantie. À part le directeur de campagne qui s'est démené, les autres semblaient s'y plier par dépit ou chantage. Pour preuve, la piètre qualité de leurs sorties plus proches de slogans que de perspectives pour le prochain mandat.

C'est pourquoi ces bouchées doubles, avant le dernier virage que prennent en charge Sellal et Ouyahia, un tandem qui sort du lot mais qui patine sur un bilan et des réalisations, sont loin de faire l'unanimité. D'un autre côté, il est à relever que les allusions assez éloquentes en direction de l'autre camp prennent de la place dans les prises de parole. Même chose chez le candidat Benflis qui attaque aussi de son côté, rendant mot pour mot, assuré qu'il peut peser sur la balance des électeurs et que, tout au moins, l'idée d'un deuxième tour est permise. Les prestations du candidat Benflis et celles d'Ouyahia, pour le compte de Bouteflika, en sont une preuve que le combat est arrivé presque au corps à corps, malgré un certain parti pris du côté de nos confrères, invités à donner la réplique et à animer les débats.

Quoi que puissent en penser certains, le jeu sera serré et les scores à la Brejnev relèvent du passé, avec ou sans tentative de fraude. Enfin, logiquement... ■

LIBERTE Dimanche 13 avril 2014

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

Le droit et la justice

Qui pousse au pourrissement ? Qui veut que la vallée du M'zab se transforme en champ de bataille ? La reprise des affrontements ou des agressions, c'est selon, a déjà fait deux morts. Les échauffourées ont été suivies d'actes de vandalisme, d'incendie de magasins et de pillage. Les Mozabites dénoncent une situation d'impunité et en appellent à l'intervention de l'armée pour assurer leur sécurité. Mais le recours à l'armée est-il la solution ? Le déploiement des services de sécurité dans la région depuis quelques semaines ne semble pas suffire pour restaurer le calme et la sérénité.

Mais probablement, fallait-il d'abord définir l'origine de la tension qui persiste à Ghardaïa et définir la nature du problème avant de décider des mesures sécuritaires ? S'agit-il d'une tension entre communautés ? D'un conflit créé de toute pièce et instrumentalisé par les nouveaux réseaux de la contrebande ? D'une diversion créée par les trafiquants de drogue ? D'un vrai problème de cohabitation né de l'absence de l'autorité de l'État qui, comme partout dans le pays, a laissé des bandes de voyous imposer leur diktat ? Bien entendu, à chaque problème spécifique, une solution adéquate. Dans le cas de Ghardaïa, force est de constater que le gouvernement a mis en œuvre des mesures à caractère social en mettant en exergue la richesse de la culture mozabite et sa légendaire tolérance, mais sans aller au fond des choses.

« Dans le cas de Ghardaïa, force est de constater que le gouvernement a mis en œuvre des mesures à caractère social en mettant en exergue la richesse de la culture mozabite et sa légendaire tolérance, mais sans aller au fond des choses. »

Le retour des tensions signifie-t-il que le diagnostic établi par les autorités n'est pas le bon ? C'est visiblement le cas. Aujourd'hui, les Mozabites, qui n'ont jamais rien demandé à l'État, souhaitent que ce dernier les défende face à l'agression dont ils sont victimes. La police a déjà procédé à l'arrestation de l'auteur d'un meurtre. Ce début de reprise en main de la situation sur le terrain ne doit pas être l'exception qui confirme la règle. En attendant de mettre en œuvre une stratégie qui s'attaque aux différents maux qui rongent la vallée du M'zab, le retour de l'État doit d'abord se faire sentir au-delà de la présence des services de sécurité, police et gendarmerie, par la primauté du droit et de la justice. ■

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABROUS**
abrousliberte@gmail.com

Respecter le choix

La campagne vient de s'achever sur un goût d'inachevé avec une guerre de communiqués entre deux candidats : le Président sortant, Bouteflika, et Benflis. Une façon de donner du piment à une confrontation, jusque-là, assez terne, sans faits saillants notables, aussi bien dans les discours que dans le marketing organisationnel de la manifestation, si bien que la fièvre attendue en pareil moment a laissé place à l'indifférence.

Mais les accusations qui fusent à la dernière minute risquent d'envenimer une situation que d'aucuns voient incertaine le jour d'après. Ce que le citoyen appréhende avec cette montée dans l'échange des mots entre deux parties. Situation à prendre au sérieux, puisque le Président, à ce jour silencieux, s'en est remis à un hôte étranger venu lui rendre une visite de courtoisie.

Cette sortie inattendue du président Bouteflika montre à quel point est grand le danger que constitue son rival, qui le talonne au coude à coude. Et c'est la première fois dans les annales des élections présidentielles que l'on aborde l'idée d'un second tour et que l'on oublie les scores à la Brejnev. En résumé, la partie s'annonce si difficile que la chasse aux autres niches de l'électorat est prise au sérieux, du côté des abstentionnistes et, surtout, de celui qui occupe les réseaux sociaux. Un monde à part qui prend de l'ampleur, de jour en jour, mais difficile à capter à cause d'un discours dans lequel cette génération ne se reconnaît pas.

« Ayant épuisé le temps imparti et vendu leur projet pour l'Algérie, les candidats n'ont qu'à attendre le verdict des urnes pour cette épreuve historique, différente, par plusieurs aspects, des précédentes. »

Ayant épuisé le temps imparti et vendu leur projet pour l'Algérie, les candidats n'ont qu'à attendre le verdict des urnes pour cette épreuve historique, différente, par plusieurs aspects, des précédentes, à commencer par les boycotteurs qui se sont imposés comme une autre voix, et cette nouvelle donne constitutive d'une société civile, sans aucune appartenance aux partis existants.

Ce qui est souhaité, c'est que le choix de l'électeur soit respecté pour éviter des occupations de rues qui ne profiteront à personne. ■

L'ÉDITO

PAR **OMAR OUALI**

Rappel à l'ordre

> ***"Tout en soulignant sa "cohésion" et son "homogénéité", réponse subliminale à ceux qui postulent l'existence de fractures et des césures en son sein, elle assure qu'elle veillera à sécuriser "avec force, volonté et détermination" le déroulement du scrutin jeudi. Les mots sont clairs et sont destinés à ceux qui auraient des velléités de troubler l'ordre public, au lendemain de la proclamation des résultats de l'élection, au cas où la fraude serait avérée."***

En dehors des périodes de crise qui ont jalonné l'histoire de l'Algérie indépendante, où elle a dû monter au front pour défendre la République, c'est probablement la première fois, à l'occasion de cette élection présidentielle, que l'institution militaire se retrouve ainsi, malgré elle, au cœur du débat politique contradictoire. Chacun des nombreux acteurs qui ont sollicité son intervention ces derniers mois lui a taillé un rôle à la mesure de ses offres politiques afin de l'impliquer dans le processus de mutation du système. Des offres politiques, il y en a eu, émanant à la fois de personnalités civiles et de militaires à la retraite.

Autant d'appels du pied, s'ils traduisent en creux l'importance de cette institution dans l'imaginaire politique algérien et son *"incontournabilité"*, n'en constituent pas moins dans le même temps une pression insoutenable sur elle. Pression d'autant plus dangereuse qu'elle est l'ultime rempart. Dans le dernier éditorial de sa revue *El-Djeïch*, *"la grande muette"* s'est sentie en devoir de parler. Parler pour renvoyer dos à dos tous les demandeurs et quémandeurs et revendiquer simplement sa stricte mission, telle que définie dans la Constitution, au moment où l'Algérie a un rendez-vous avec les urnes jeudi pour l'élection du président de la République.

Tout en soulignant sa *"cohésion"* et son *"homogénéité"*, réponse subliminale à ceux qui postulent l'existence de fractures et des césures en son sein, elle assure qu'elle veillera à sécuriser *"avec force, volonté et détermination"* le déroulement du scrutin jeudi. Les mots sont clairs et sont destinés à ceux qui auraient des velléités de troubler l'ordre public, au lendemain de la proclamation des résultats de l'élection, au cas où la fraude serait avérée.

Comme sont dénoncées, le mot est fort, les *"voix qui, partant d'intérêts étroits et mues par la volonté de s'adonner à des règlements de comptes personnels, se sont élevées pour appeler publiquement l'ANP à violer la Constitution et la loi afin qu'elles puissent mettre en exécution les complots fomentés contre l'Algérie et son peuple"*. Et dans cette mise au point les terroristes ne sont pas en reste, encore moins eux, l'armée promettant d'en *"débarrasser définitivement le pays"*. En somme, l'édito d'*El-Djeïch* se donne à lire comme une sorte de passage en revue dans lequel l'institution militaire rappelle chacun à ses limites. ■

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABROUS**
abrousliberte@gmail.com

Des mots qui font peur

Fraude, violence. Ce sont sans doute les mots qui ont été les plus utilisés par les uns et les autres, surtout durant la dernière semaine de cette campagne présidentielle qui n'est pas comme les autres. Ce qui a entraîné des dérapages verbaux, parfois sans la moindre retenue.

Ce qu'il faut souhaiter, c'est que cette guerre des mots reste à ce niveau de la confrontation légitime en ces moments de grande tension et qu'elle soit enterrée après le 17.

Mais pour cela, il faut que cette élection ne soit entachée d'aucune fraude ou bavure, lesquelles, en plus de priver le citoyen d'exercer un droit constitutionnel, renverraient une mauvaise image d'un pays qui patine sur le chemin de la construction démocratique.

Les sorties de l'ANP, via un éditorial de sa revue *El-Djeïch*, d'une part, et celle du ministre de l'Intérieur qui réfute les allégations de fraude pour un événement qui n'a pas encore eu lieu, d'autre part, illustrent un état de tension qui ne passe pas inaperçu.

Quant à la violence, il est heureux de constater que son rejet fait l'unanimité au sein de la classe politique, toutes tendances confondues. Pour la raison que personne n'y trouvera son compte et que le seul grand perdant sera, encore une fois, le citoyen.

Si on pouvait, seulement, au moins une fois, faire confiance à son attachement au pays et à sa maturité politique en le laissant décider librement de ce qu'il fera de sa voix, comme la Constitution le lui accorde, pour peser sur son avenir. En somme, un libre choix, sans contrainte ! Voter pour X ou Y, s'abstenir ou boycotter. En toute liberté.

Le verdict des urnes devra, par contre, être accepté par les vaincus et l'appel à la violence ou à la fraude ne servira en aucun cas ce pays déjà meurtri. L'histoire récente des élections de ce type en Égypte, en Côte d'Ivoire et en Centrafrique, pour ne citer que ces cas douloureux, sont des signaux trop alarmants pour aller foncer droit au mur.

En résumé, il est à espérer que ces élections soient propres et honnêtes. Pour la première fois. ■

« Ce qu'il faut souhaiter, c'est que cette guerre des mots reste à ce niveau de la confrontation légitime en ces moments de grande tension et qu'elle soit enterrée après le 17. »

L'ÉDITO

PAR **SAÏD CHEKRI**

L'enjeu, c'est l'après-élection

Fini le compte à rebours, à coup de J-5, J-4...Le jour J, c'est aujourd'hui. Ce soir, quand les bureaux de vote auront fermé, on en aura fini avec cette élection présidentielle 2014, souvent présentée comme *"cruciale"*. Il sera alors question de formaliser l'opération *"annonce des résultats"*, comme dernier acte d'une échéance qu'une écrasante majorité des observateurs nationaux et étrangers estiment dénuée d'enjeux réels. Certes, il est admis que le taux de participation à cette élection reste un paramètre d'importance, tant il constituera le baromètre par lequel seront mesurées la crédibilité politique des élections dans leur ensemble et la légitimité populaire du futur élu. Mais le taux de participation reste lui-même tributaire de la sincérité et de la régularité d'un scrutin. Car, cette fois encore, le spectre de la fraude plane, peut-être plus que jamais, la candidature du Président sortant et l'idée même de sa reconduction étant rejetées par la rue, plus massivement et plus bruyamment que de coutume. Le recours à la fraude pourrait donc s'imposer comme le seul et unique moyen d'assurer Bouteflika d'un quatrième mandat. On peut d'autant le craindre que ce fameux quatrième mandat est présenté par les partisans du chef de l'État sortant comme le seul paravent qui protègerait le pays de la violence et de l'instabilité. Car, quand on se prévaut d'un tel objectif, on peut logiquement s'autoriser une fraude de plus et même se donner bonne conscience, après coup, puisqu'on aura agi de la sorte... pour la *"bonne cause"*. Mais gare à l'aventurisme ! Une fraude électorale en Algérie, en cette année 2014, ce serait peut-être la faute politique de trop à l'actif d'un système qui en aura commis des tas, certaines ayant déjà valu, par le passé, un lourd tribut au pays, au peule et à l'État.

Ainsi, reconduction de Bouteflika ou pas, fraude ou pas, second tour ou pas, le seul vrai enjeu de cette présidentielle sera finalement l'après-élection. Que pourrait bien faire Bouteflika d'un quatrième mandat ? Au mieux, bien peu de choses. Rien, si sa victoire est *"entachée"* par une fraude massive qu'il sera, du reste, impossible à cacher. Car, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le quatrième mandat accentuera l'affaiblissement du régime de Bouteflika et, par là même, précipitera la chute du système. En revanche, et quelle que soit l'issue du scrutin, ce 17 avril marquera sans aucun doute le début d'une nouvelle étape politique, propice à l'affirmation puis à la consécration inéluctable de l'aspiration longtemps étouffée des Algériens au changement. Fini, donc, le compte à rebours. Demain, ce sera... J+1. ■

"Ce 17 avril marquera, sans aucun doute, le début d'une nouvelle étape politique, propice à l'affirmation puis à la consécration inéluctable de l'aspiration longtemps étouffée des Algériens au changement. Fini, donc, le compte à rebours. Demain, ce sera... J+1."

L'ÉDITO

PAR **OMAR OUALI**

Le jour d'après

« Pour revenir à l'élection et plus singulièrement aux chiffres officiels révélés hier par le ministre de l'Intérieur, force est de considérer que le taux de participation et donc celui de l'abstention, inédits dans les annales électorales, sont de l'ordre du vraisemblable et se donnent à lire comme une preuve de transparence de la part du pouvoir, destinée surtout à la communauté internationale. En revanche, le nombre de voix exprimées en faveur du président Bouteflika, soit 81,53%, n'est pas du tout dans le même registre de grandeur, mais relève, encore une fois, de la logique plébiscitaire de type brejnévien.

L'élection présidentielle s'est déroulée, nolens volens, dans la sérénité, nonobstant quelques incidents, somme toute marginaux, intervenus dans certaines localités, mais qui ne sauraient en aucun cas être considérés comme des faits saillants dans l'appréciation globale de la consultation. Après coup, les appréhensions légitimes exprimées par d'aucuns, en écho aux violences pendant la campagne, se seront avérées, au final, sans fondement. Cette sérénité, qui a marqué le déroulement du vote, et dont il faut se féliciter au passage, est une preuve que les Algériens sont définitivement vaccinés contre la violence. Un message à ceux qui misaient sur cette violence pour, à nouveau, imposer une chape de plomb à la société algérienne, qui aspire plus que jamais à la démocratie et à la modernité.

Pour revenir à l'élection et plus singulièrement aux chiffres officiels révélés hier par le ministre de l'Intérieur, force est de considérer que le taux de participation et donc celui de l'abstention, inédits dans les annales électorales, sont de l'ordre du vraisemblable et se donnent à lire comme une preuve de transparence de la part du pouvoir, destinée surtout à la communauté internationale. En revanche, le nombre de voix exprimées en faveur du président Bouteflika, soit 81,53%, n'est pas du tout dans le même registre de grandeur, mais relève, encore une fois, de la logique plébiscitaire de type brejnévien.

Mais, au-delà de l'appréciation que tout un chacun peut avoir des chiffres, tout le monde estime que le plus important, désormais, c'est l'avenir. Le président Bouteflika a obtenu le quatrième mandat. À la bonne heure ! Mais un mandat qui n'est pas sans soulever des interrogations, des inquiétudes, du fait de l'incapacité du Président élu à gérer lui-même. Du coup, le risque de voir se mettre en place un mode de gestion par procuration est bien réel. Et cela est de nature à produire de l'instabilité, surtout que les centres de décision, comme on a pu l'observer ces derniers mois, sont loin d'être un modèle de cohésion et d'homogénéité. À cette crainte s'ajoutent les multiples défi auxquels le Président est tenu de répondre après les promesses électorales de ses représentants. Et ce n'est pas tout, car le Président doit aussi compter avec l'opposition qui va profiter de ce quatrième mandat pour se mettre en ordre de bataille et se poser déjà en alternative, en perspective d'une transition. Surtout si l'agenda politique venait à être chamboulé en cours de mandat. ■

L'ÉDITO

PAR **DJILALI B.**

Que faire maintenant ?

La présidentielle 2014 ressemble à un paradoxe avec des vainqueurs des deux côtés et une grande incertitude. Un Président confortablement élu dans un scrutin largement boycotté. Une donne et un handicap pour son nouveau mandat. L'opposition a aussi gagné en capitalisant l'abstention. Le perdant est l'Algérie, plongée dans l'incertitude dès le jour d'après.

Que faire ?

L'opposition disparate commence à se trouver, malgré ses divergences, une voie commune en comptant, évidemment, sur le poids des déserteurs de l'urne. Que va faire Bouteflika, élu à plus de 80%, mais seulement de la moitié du corps électoral ? Va-t-il continuer sur la trajectoire des trois premiers mandats et avec le même personnel ? Va-t-il composer, contraint par la donne de son poids électoral amoindri, avec l'opposition reconfigurée ? Tout au moins aller dans le sens d'une large ouverture pour créer un nouveau consensus ? Ou se résignera-t-il à rester otage de sa propre logique ? Rien n'est sûr, mais Bouteflika ne devrait logiquement concéder aucune once de son pouvoir qu'il s'est échiné quinze ans durant à bâtir.

En face, le perdant Benflis, encore sous le choc, prépare sa croisade à la reconquête de sa victoire dont il dit être spolié. Comment ?

En continuant à se battre. Mais sous quelle forme ? La mobilisation, mais peut-être aussi en créant un parti qui serait une alternative pour précipiter la fin du FLN. Au plan symbolique, cette perspective ébauchera le véritable changement avec un inversement des rapports de force. Pari possible.

Et les autres ? L'opposition organisée prépare une initiative, mais n'arrive toujours pas à attirer d'autres acteurs free-lances aussi porteurs de projets. Malgré leur volonté, leur cohésion reste fragile pour la simple raison que leur rencontre relève de la tactique temporaire qui n'obéit pas à une vision commune de long terme.

Du moins, pour l'heure. Reste, enfin, l'hypothèse qui verrait tout ce beau monde se réunir autour d'un projet, synthèse de toutes les initiatives, pour présenter une réelle alternative au système actuel. Mathématiquement, c'est jouable. ■

« L'opposition disparate commence à se trouver, malgré ses divergences, une voie commune en comptant, évidemment, sur le poids des déserteurs de l'urne. Que va faire Bouteflika, élu à plus de 80%, mais seulement de la moitié du corps électoral ?"

L'ÉDITO

PAR **MOUNIR B.**

La faille

> ***« Il en est de même de la sécurisation de la présidentielle. Certes réussie, mais tellement surmédiatisée qu'on a frôlé l'indécence. Les forces armées algériennes n'ont pas l'habitude de se mettre en avant. Encore moins sur la chose politique. Ceci était une règle durant les années antiterroristes. Son travail parle pour elle et elle ne parle pas de son travail."***

Le MDN a communiqué que 37 terroristes avaient été abattus en trois mois. Aqmi *"a communiqué que 14 soldats avaient été mitraillés dans un bus aux Ouacifs hier"*. Et le message des terroristes est malheureusement le plus sanglant.

Mener de front la guerre psychologique et la guerre réelle contre le terrorisme n'est pas chose aisée. L'une s'imbrique dans l'autre. Quand Ahmed Gaïd-Salah prévient devant un parterre d'officiers, lors de ses tournées d'inspection, que *"des résultats probants ont été enregistrés"* dans la lutte antiterroriste, le carnage des Ouacifs lui enlève le crédit de la démonstration.

Quand le MDN évoque la récupération de missiles sol-air le même jour que 11 braves périssent sous les balles lâches de groupes terroristes, censés ne plus se trouver dans cette région mais dans les contrées sablonneuses du Sahel, cela incite à être mieux préparé au retour de flamme.

Car, depuis que l'institution militaire et son état-major, en particulier, a décidé de prendre tout le bénéfice de la lutte antiterroriste, centralisant aussi bien sa communication que son côté opérationnel, il s'expose à être le seul comptable de l'échec. Car cela est connu, les succès sont ordinaires, seuls les échecs sont spectaculaires.

Il en est de même de la sécurisation de la présidentielle. Certes réussie, mais tellement surmédiatisée qu'on a frôlé l'indécence. Les forces armées algériennes n'ont pas l'habitude de se mettre en avant. Encore moins sur la chose politique. Ceci était une règle durant les années antiterroristes. Son travail parle pour elle et elle ne parle pas de son travail. Ceci pour l'efficacité de l'action qui vaut mille discours.

Sur ce terrain, Aqmi est rodée. Elle n'est plus nuisible en volume, mais maîtrise le timing opérationnel et médiatique. L'ANP a saisi des tonnes d'armes sophistiquées, mais ne précise pas son origine. Elle ne le peut pas. C'est du domaine du politique et du diplomatique. Ahmed Gaïd- Salah ne peut pas pointer du doigt la Libye, car officiellement, nous aidons ce pays à se porter mieux sur le plan sécuritaire. Et l'attentat des Ouacifs prouve que la contamination libyenne a atteint le Nord algérien. Longtemps sécurisé.

Certes, il y a eu Cherchell ou Jijel. Plus de morts qu'aux Ouacifs. Un seul attentat spectaculaire et le message sécuritaire est anéanti. Que dire de plus ? Comment le dire ? Aqmi a échoué à Tiguentourine. Échec relatif. L'armée avait remporté *"une grande bataille"*. Succès relatif. Ponctué par des remises de grades publics. Car la parenthèse n'est pas close. Quand l'état-major laisse d'autres communiquer à sa place, en l'occurrence Saâdani, sans réagir, pour invectiver la crème de la lutte antiterroriste, qu'est le Scorat (les unités d'élite du DRS), et tenter de juger son chef, le message est brouillé. Il y a une faille. Celle que le terrorisme exploite toujours pour faire du bruit. ■

L'ÉDITO

PAR **OMAR OUALI**

Pyromanie

« Il ne s'agit pas de porter des accusations contre telle où telle autre partie, l'enquête diligentée par le patron de la police va certainement apporter des réponses, mais il faut dire que si les services de sécurité s'étaient limités à mettre un dispositif de sécurisation des marches, quels que soient les itinéraires choisis, au lieu de faire parler la matraque contre les manifestants, les choses n'auraient pas du tout pris la tournure que l'on sait. Hélas ! »

Depuis trente-trois ans, la Kabylie, terre d'avant-garde démocratique en Algérie, célèbre pacifiquement, dans la tolérance, la pluralité et la sérénité, l'événement fondateur du 20 Avril 1980. En dehors de la dramatique parenthèse de 2001. Au-delà du souvenir, les commémorations successives ont pour but d'entretenir à la fois le message et l'esprit de cette date phare. Le 20 Avril 2014 aurait pu être dans la continuité des précédents anniversaires. Mais, visiblement, des fauteurs de troubles en ont décidé autrement.

En effet, depuis deux jours, c'est un peu le scénario du *"retour vers le futur"* qui est en train de s'écrire à nouveau à Tizi Ouzou avec ces images-choc, surgies du passé, de manifestants matraqués par la police, de pneus flambés, de barricades érigées sur la chaussée. Hier dans l'après-midi, les émeutes ont repris de plus belle. Pour combien de jours ? Une interrogation angoissante que se posent certainement tous les habitants de la région, non encore guéris du traumatisme de 2001.

Il ne s'agit pas de porter des accusations contre telle où telle autre partie, l'enquête diligentée par le patron de la police va certainement apporter des réponses, mais il faut dire que si les services de sécurité s'étaient limités à mettre un dispositif de sécurisation des marches, quels que soient les itinéraires choisis, au lieu de faire parler la matraque contre les manifestants, les choses n'auraient pas du tout pris la tournure que l'on sait. Hélas !

Comme on a pu l'entendre ici et là, le souci de ces mêmes services de sécurité d'empêcher des *"débordements postélectoraux"*, s'il est aisément compréhensible, eu égard à la tension politique générée par la présidentielle du 17 avril, ne se justifie nullement par la manière violente avec laquelle il s'est exprimé. Mais, aujourd'hui, la question n'est pas de savoir qui de la poule ou de l'œuf est le premier. C'est sans intérêt.

En revanche, hommes politiques, acteurs associatifs, simples citoyens, bref, tous ceux qui ont à cœur la stabilité, la sécurité de la Kabylie, doivent faire preuve de vigilance et conjuguer leurs intelligences politiques pour empêcher que le brasier se rallume. C'est la meilleure riposte à apporter à ceux qui veulent, tant au niveau local que national, faire joujou de la Kabylie pour régler leurs comptes politiques ou assouvir des ambitions de leadership. ■

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

Le Sahel, c'est nous tous !

Dans un environnement régional des plus défavorables, l'Algérie assume une difficile et complexe mission de maintien de la paix. Dans le Sahel, plus particulièrement au Mali dont le Nord a été libéré après une sanglante occupation islamiste, le rôle de l'Algérie s'accroît au fur et à mesure que le gouvernement de Bamako poursuit son processus de réconciliation nationale. La reconstruction de l'État malien sera une œuvre de longue haleine. Au-delà des difficultés politiques et sécuritaires aggravées par la présence des groupes terroristes d'Al-Qaïda et des réseaux de la contrebande et de la drogue, le principal défi sera celui du développement économique et social. Depuis la rébellion touareg des années 1990, la question s'est toujours posée avec acuité.

L'Algérie a toujours exigé qu'une solidarité internationale soit organisée pour développer le Nord du Mali afin d'y maintenir les populations sur place et éviter que les réseaux de la grande criminalité ne recrutent parmi les jeunes désœuvrés.

Sur le terrain, l'aide n'est jamais arrivée à bon port et la corruption du gouvernement de Bamako de l'époque a davantage compliqué la situation. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de savoir si l'aide viendra ou pas. Mais il s'agit de savoir comment la répartir et quoi en faire. Échaudés par la présence des terroristes qui ont régné sur le nord du pays pendant plusieurs mois, les Maliens ne veulent plus revivre ce cauchemar.

L'intervention militaire française a permis de nettoyer les poches islamistes et redonner espoir aux Maliens.

Mais le chemin de la paix et de la stabilité que viennent d'emprunter les Maliens a surtout besoin d'un soutien. L'Algérie l'a déjà manifesté. Le Cémoc est appelé à jouer un rôle prépondérant maintenant que les pays sahéliens sont conscients que l'enjeu de la sécurité dépasse le simple souci régional. Il s'agira de mieux coordonner les efforts. Pour le Mali. Pas seulement. L'autre grande préoccupation est juste à côté.

Il s'agit de la Libye dont la reprise en main par les nouvelles autorités peine à se concrétiser. Mais cela est une autre histoire. ■

politiques ou assouvir des ambitions de leadership. ■

“Échaudés par la présence des terroristes qui ont régné sur le nord du pays pendant plusieurs mois, les Maliens ne veulent plus revivre ce cauchemar. L'intervention militaire française a permis de nettoyer les poches islamistes et redonner espoir aux Maliens.”

L'ÉDITO

PAR **OMAR OUALI**

Attentes

“ Il n'est pas sans intérêt de se demander quelle forme prendra cette adresse du Président, sachant que depuis son AVC, il a opté pour le mode de communication épistolaire, son dernier discours remontant au 15 avril 2011. Mais au-delà de la forme, il sera surtout attendu sur le fond, car tout au long de la campagne, ses représentants se sont généreusement répandus en promesses tous azimuts. Il va falloir les tenir, au moins vis-à-vis de ceux qui y ont cru. La dimension politique du discours polarisera certainement l'intérêt des observateurs. ”

La page de l'élection présidentielle est désormais quasiment tournée avec la proclamation des résultats définitifs par le Conseil constitutionnel, même s'il reste la cérémonie d'investiture. Si le candidat Ali Benflis continue de revendiquer mordicus la victoire en promettant, pour les prochains jours, un livre blanc sur la fraude, du côté du président Bouteflika, on se projette déjà dans l'avenir sur fond de partage des dividendes politiques pour tous ceux qui ont mouillé le maillot pour le quatrième mandat. En effet, dans son message de remerciements adressé hier aux Algériens, à l'armée et aux cinq autres candidats, le chef de l'État promet, pour bientôt, une intervention publique plus longue pour *“redire”* ses engagements. Il n'est pas sans intérêt de se demander quelle forme prendra cette adresse du Président, sachant que depuis son AVC, il a opté pour le mode de communication épistolaire, son dernier discours remontant au 15 avril 2011. Mais au-delà de la forme, il sera surtout attendu sur le fond, car tout au long de la campagne, ses représentants se sont généreusement répandus en promesses tous azimuts. Il va falloir les tenir, au moins vis-à-vis de ceux qui y ont cru. La dimension politique du discours polarisera certainement l'intérêt des observateurs.

Quid de la révision constitutionnelle qui est un peu la grande affaire de ce quatrième mandat ? Au-delà des généralités, régulièrement rabâchées par Amar Saâdani, le Président donnera-t-il plus d'indications, plus de précisions, pour une meilleure lisibilité de son projet politique ? Sur le plan économique, quelles seront les nouvelles options pour la mise en place d'une véritable transition économique ? Car avec le rétrécissement des ressources pétrolières et, inversement, l'augmentation croissante des importations, le pays a besoin d'un nouveau cap pour ne plus être à la merci du yoyo du marché énergétique. Quelles réponses aux attentes sociales en termes d'emploi, de logement, de santé, d'éducation ? Et pour que ce quatrième mandat, tant controversé, ne soit pas, pour de vrai, le mandat de trop, le Président est tenu de renvoyer l'ascenseur aux Algériens, votants, abstentionnistes ou boycotteurs. En a-t-il les moyens ? Mais il n'a pas le choix s'il veut quitter la scène par la grande porte. ■

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

Que pense Bouteflika ?

> ***"Le FLN a mené une campagne de soutien au Président en rangs dispersés et la présidentielle du 17 avril s'est jouée sans lui, contrairement à 2009."***

Que va-t-il encore se passer au FLN ? Maintenant que le président Bouteflika est réélu pour un 4e mandat, quel sera l'enjeu de ce nouveau bras de fer qui se dessine en perspective entre pro et anti-Saâdani, entre le groupe Belayat et les partisans de la troisième voie ? L'ancien parti unique n'a pas été d'une grande utilité durant la campagne électorale puisque Bouteflika s'est doté d'une direction parallèle où Abdelmalek Sellal a joué le rôle principal, malgré quelques *"bavures"* verbales. La crise que vit le FLN depuis le départ de Belkhadem, dont la gestion n'a pas été non plus un modèle à suivre, a entraîné le parti majoritaire dans une succession de conflits.

Conséquence : le FLN a mené une campagne de soutien au Président en rangs dispersés et la présidentielle du 17 avril s'est jouée sans lui, contrairement à 2009. Maintenant, il s'agit de savoir à quoi obéit la persistance de la crise. Les protagonistes s'accordent tous sur la ligne politique du parti et aucun cadre ou militant, du moins en public, ne s'est prononcé contre la 4e mandature de Bouteflika. Où réside alors le problème ? En la personne de Saâdani ? Au-delà de la polémique sur la régularité de son intronisation à la tête du FLN, ses opposants n'ont jamais caché leur totale adhésion à la feuille de route du parti dont le président demeure Abdelaziz Bouteflika.

Le groupe Belayat promet de revenir à la charge pour demander la destitution de Saâdani. Aura-t-il le soutien nécessaire au sein du comité central ? Lorsqu'on connaît les implications de ce parti au sein du système et les revirements dans les positions des uns et des autres, on ne peut se permettre de fixer des perspectives politiques qui peuvent radicalement changer au gré des circonstances et des rapports de force. Saâdani semble, en tout cas, afficher sa détermination à aller jusqu'au bout en insistant sur la révision de la Constitution, principal chantier politique de l'après-17 avril. Reste à savoir, maintenant, ce que sera l'agenda politique du président Bouteflika qui prêtera serment demain. ■

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

Initiatives

L'opposition veut s'organiser autour d'un minimum républicain. C'est tant mieux. Lors de la réunion qui a regroupé, hier, les représentants de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique avec le candidat malheureux à la présidentielle du 17 avril dernier Ali Benflis, un consensus a été trouvé : la crise est politique et la solution ne peut être que politique, insistant sur le caractère pacifique que prendrait tout processus de changement du système. Le débat est alors au niveau des idées et des propositions. Il est clair que le chemin est encore long. Les divisions, qui ont régné pendant longtemps au sein de la classe politique algérienne, risquent de peser encore sur les chances de voir aboutir les initiatives des uns et des autres. Une chose est sûre : la prise de contact entre les différents acteurs politiques a permis d'aborder les volets consensuels. Mieux, ils se sont entendus *"à maintenir le contact, les échanges et les rapports cordiaux"*. Décodés, cela signifie qu'ils ne se feront pas la guerre, du moins pas dans l'état actuel des choses, même si l'on sait que la question de leadership va se poser, tôt ou tard, si elle ne l'est pas déjà. En revanche, les divergences ont apparu sur la méthode. Si Ali Benflis continue de plaider pour un retour à la volonté populaire, fort du capital engrangé durant la campagne électorale, ce n'est pas le cas de la coordination dont les animateurs (RCD, MSP, Jil Jadid, Ennahda, FJD et Benbitour) avaient appelé au boycott du scrutin présidentiel, prétextant que les jeux étaient déjà faits, et qui revendiquent aujourd'hui une transition dont les détails seront discutés et enrichis lors d'une conférence nationale prévue les 17 et 18 mai prochain.

"Ce sont deux approches différentes qui tentent, chacune de son côté, d'apporter une solution à la crise politique que vit le pays. Cette divergence est-elle alors insurmontable ?"

Ce sont deux approches différentes qui tentent, chacune de son côté, d'apporter une solution à la crise politique que vit le pays. Cette divergence est-elle alors insurmontable ? Il est encore trop tôt pour le dire. Les deux parties ont convenu de se revoir à chaque fois que la circonstance venait à l'exiger, comme, par exemple, à l'occasion de la révision de la Constitution. On saura, d'ici là, si le processus de rapprochement entre les deux camps aura abouti à un consensus. ■

L'ÉDITO

PAR **OUTOUDERT ABROUS**
abrousliberte@gmail.com

Discours consensuel

Le discours d'investiture du président de la République est d'une sobriété telle qu'il détonne des sorties précédentes et que les engagements mis en avant seront ceux de n'importe quel autre candidat qui a l'Algérie au cœur et la sincérité comme credo. Le mot consensuel revient plusieurs fois, ce qui nous donne une autre image d'un Président accumulant tous les pouvoirs de décision et de nomination, à presque tous les niveaux.

Le Président, qui a prêté serment, hier, plaide pour l'ouverture du chantier des réformes politiques, avec à la clé une révision constitutionnelle consensuelle approfondie puisqu'il promet une séparation des pouvoirs, un rôle plus utile et plus noble pour le Parlement et, surtout, la reconnaissance par les faits de l'opposition considérée jusqu'ici comme faire-valoir et alibi.

Cependant, sur le plan économique, le discours, s'il fait une place à l'investisseur public et privé, entretient l'amalgame entre le volet économique et celui du social qui fait en sorte que l'État sera toujours présent avec l'argent de la rente.

L'important dans ce premier discours reste la porte laissée ouverte aux autres, aux débats contradictoires et qu'on n'y voit, du moins sur le papier, aucun esprit de revanche contre ceux qui ne sont pas du même avis.

Par fatigue ou par lassitude, le Président ne semble pas avoir l'intention de croiser le fer mais plutôt de sortir par la grande porte en tant que Président qui inscrira son nom dans l'Histoire.

Mais il est trop tôt pour l'affirmer sur la simple base d'un discours protocolaire. Les détails de la feuille de route nous renseigneront sur les véritables intentions du locataire d'El-Mouradia. La formation du prochain gouvernement, et les diverses nominations qui suivront seront le baromètre qui indiquera la direction du vent du désormais capitaine du bateau.

Il appartient maintenant à l'opposition, qui appelle à un changement de gouvernance par la voie pacifique, de faire entendre sa voix et de, porter ses idées. ■

« L'important dans ce premier discours reste la porte laissée ouverte aux autres, aux débats contradictoires et qu'on n'y voit, du moins sur le papier, aucun esprit de revanche contre ceux qui ne sont pas du même avis. »

L'ÉDITO

PAR **SALIM TAMANI**

Ligne rouge

"L'attentat, qui a ciblé un convoi militaire près de Tizi Ouzou au lendemain du scrutin du 17 avril, est une preuve que toute baisse de vigilance est fatale. Des soldats l'ont payé de leur vie et des familles sont endeuillées."

La réconciliation nationale est un processus irréversible comme l'est aussi la lutte antiterroriste. C'est la ligne rouge entre le devoir de l'État envers ses enfants égarés et sa responsabilité dans la préservation de la sécurité nationale. Ce n'est pas un hasard si le président de la République a insisté sur l'approfondissement des mécanismes de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale lors de son discours d'investiture. L'attentat, qui a ciblé un convoi militaire près de Tizi Ouzou au lendemain du scrutin du 17 avril, est une preuve que toute baisse de vigilance est fatale. Des soldats l'ont payé de leur vie et des familles sont endeuillées.

Quinze ans après la concorde civile et neuf ans après le référendum sur la charte, l'Algérie ne s'est pas débarrassée définitivement de la violence islamiste. Les raisons sont connues. Ils sont d'abord internes. L'instrumentalisation politique de la charte et les concessions faites aux mouvements islamistes ont permis aux partisans du *"qui-tue-qui ?"* d'avoir une voix prépondérante au point où la lutte antiterroriste n'était pas assumée comme il se doit. Ensuite, sur le plan externe, la déstabilisation de certains pays, conséquence du Printemps arabe, a considérablement renforcé les partis fondamentalistes ainsi que leurs bras armés. En témoignent l'occupation du nord du Mali en 2012 par des groupes terroristes et la sanglante attaque en janvier 2013 perpétrée contre le site gazier de Tiguentourine (In-Amenas) par des terroristes en provenance de Libye.

Dans ce contexte, où la sécurité nationale est intimement liée à la stabilité des pays frontaliers ainsi qu'à d'autres paramètres régionaux, la vision du chef de l'État peut s'inscrire dans cette volonté de renforcer le front interne autour de l'idée de la cohésion nationale. Dans le même temps, la lutte antiterroriste devrait avoir des prolongements politiques afin que l'intégrisme, qui continue de nourrir les réseaux de recrutement des jeunes, puisse être combattu à la source. C'est là que réside le plus grand défi. ■

EDITORIAL

Par M. Saadoune

LE PÉTROLE, LEVIER DE DÉSINTÉGRATION

Ali Zeidan n'est plus le Premier ministre de la Libye mais un homme en «fuite». Destitué mardi par le Congrès général national (CGN, Parlement) et remplacé par le ministre de la Défense, Zeidan a fait rapidement l'objet d'une interdiction de sortie du territoire par le procureur général libyen pour son implication présumée dans une affaire de détournement de l'argent public. Les Américains ont, sans attendre, «salué» le «travail de M. Zeidan qui a dirigé une période fragile de la transition en Libye». Décodage simple : on prend acte de la chute d'un allié, mais on signifie aussi qu'il sera protégé. «Nous savons que les transitions politiques prennent du temps et particulièrement pour passer de quatre décennies de dictature à un système réellement démocratique», a déclaré très «sagement» la porte-parole du département d'Etat, Jen Psaki. Mais il est bien difficile de voir une quelconque «transition» dans un processus, probablement encouragé de l'extérieur, de démembrement de la Libye. Ali Zeidan -qui est passé par Malte pour aller vers une destination «inconnue»- était le Premier ministre fictif d'une Libye qui est déjà une fiction. Suspecté de complicité avec les Américains dans l'enlèvement d'Abou Anas Al-Libi par des forces spéciales américaines, le crédit d'Ali Zeidan, déjà négligeable, a été ruiné par son enlèvement rocambolesque en octobre 2013 par une milice de l'hôtel Corinthia de Tripoli où il résidait. Même un film de fiction n'aurait pas envisagé de voir un Premier ministre cueilli en pyjama à deux heures du matin. Mais la réalité libyenne dépasse largement la fiction. Tous les «acteurs» armés, y compris d'ailleurs le Congrès général national dont le mandat a expiré et qui s'est octroyé une «rallonge» qui suscite un fort rejet, participent à un jeu très particulier : «prouver» que la Libye n'est plus viable et «démontrer» qu'elle est devenue un danger pour la population libyenne.

N'oublions pas que l'Otan est intervenue dans ce pays au nom du «droit de protéger» en faisant une interprétation manipulatrice des résolutions de l'Onu. En œuvrant à entretenir le chaos, ces acteurs apportent aussi la «démonstration» que ce pays est devenu une «menace» pour le voisinage et pour le monde entier. On peut laisser la Somalie à son anomie, c'est-à-dire à l'absence de normes et d'ordre, on ne peut se le permettre pour un pays aussi riche en pétrole et en gaz que la Libye. Et c'est bien sûr ce pétrole, qui peut très largement satisfaire les besoins d'une population libyenne peu nombreuse, qui sert de levier de désintégration. Les «fédéralistes» de l'est du pays, en dépit des menaces de Tripoli, ont bien vendu du pétrole et l'ont chargé à bord du Morning Glory, battant pavillon nord-coréen. Ali Zeidan aura poussé le dérisoire jusqu'à annoncer que le navire avait été arraisonné par la marine libyenne. C'était faux, bien sûr. Des séparatistes ont bien vendu du pétrole, ce qui est censé relever du monopole de l'Etat via la compagnie publique, NOC. Rien de ce qui arrive en Libye ne relève de l'imprévisible, à commencer par sa «révolution» fabriquée de toutes pièces contre une dictature familiale dégénérée, très «serviable» pour les intérêts occidentaux. On est passé d'un Etat «familial» dirigé par un guide délirant à des villes-milices sous la coupe de gens en armes. Souvent délirants eux aussi. La partition est en marche même si elle se heurte à des résistances. La Libye chemine vers une guerre civile pour le pétrole... En attendant une autre intervention étrangère directe.

En novembre dernier, le très impuissant Ali Zeidan avait menacé les milices d'une intervention étrangère en rappelant que la Libye était toujours sous l'empire de la résolution du chapitre VII de la charte des Nations unies qui permet à la communauté internationale d'intervenir pour protéger les «civils». Ce n'était probablement pas un rappel en l'air.

EDITORIAL

Par K. Selim

UNE TRISTE CÉRÉMONIE D'ALLÉGEANCE

A main levée ! La manière dont s'est déroulé le vote du Forum des chefs d'entreprises en faveur du quatrième mandat de Bouteflika rappelle trop les cérémonies de l'allégeance organisées par le Makhzen pour ne pas faire mal au très résiduel sentiment républicain en Algérie. Un patron scandalisé parle du «vote de la terreur» pour désigner une cérémonie expédiée à la va-vite, comme un acte honteux. Omar Ramdane, ancien baroudeur de l'ALN et président d'honneur, n'a pas admis ce détournement de la procédure du vote. Il a refusé, comme d'autres patrons, de participer. Slim Othmani n'a pas hésité, lui, à annoncer son retrait du Forum des chefs d'entreprises (FCE) en faisant remarquer qu'on ne faisait que discréditer le monde de l'entreprise aux yeux des Algériens. Et de fait, ce qui s'est passé à l'Aurassi, jeudi, est tellement infantilisant qu'il suscite la révolte d'entrepreneurs qui défendent des règles basiques d'une gouvernance normale en Algérie.

Nul n'ignore que le règlement intérieur et les statuts de l'organisation lui interdisent de se mêler des batailles électorales. Il n'est pas inutile, pour la pédagogie du respect de la loi, de souligner que le FCE sort de ses prérogatives en appelant à voter pour un candidat. Au regard de l'article 13 de la loi sur les associations, il est souligné que ces dernières sont «distinctes par leur objet, leur dénomination et leur fonctionnement des partis politiques et ne peuvent entretenir avec eux aucune relation qu'elle soit organique ou structurelle, ni recevoir de subventions, dons ou legs sous quelque forme que ce soit de leur part, ni participer à leur financement». Et une élection présidentielle est une affaire de partis et d'hommes politiques, il n'est pas besoin d'ergoter sur une «conjoncture internationale tendue» pour le justifier. L'art 43 prévoit même une possibilité de dissolution lorsque l'association «a exercé une ou des activités autres que celles prévues par ses statuts».

Ceux qui ont refusé de participer à l'opération d'allégeance à «main levée» ont du mérite : ils sont respectueux des lois. Ils refusent la caporalisation. Le patron du FCE, Reda Hamiani, et les patrons qui ont fait le forcing pour imposer une cérémonie d'allégeance ne sortent pas grandis de cette histoire. Ils n'auront même pas eu l'élégance élémentaire de respecter l'engagement d'un vote à bulletin secret. Il n'est pas besoin de leur expliquer comment a été reçue cette volte-face, ce sont des « hommes modernes» qui savent ce qui se passe sur les réseaux sociaux. Le Forum des chefs d'entreprises en sort divisé. Une organisation de plus dont les dirigeants auront cédé par intérêt ou manque de courage - défendre la loi en Algérie en demande ! - aux pressions et aux sollicitations.

Pourtant, ce qu'il faut retenir de cette cérémonie d'allégeance à la sauce du néo-makhzen algérienne est qu'elle a rencontré une résistance inattendue. L'alignement du FCE n'est pas une surprise. La vraie surprise est qu'il y a eu des entrepreneurs qui ont refusé de manière publique pour certains d'entre eux, par leur absence pour d'autres, de cautionner un renouvellement de l'allégeance. Ils expriment bien une volonté - ou une velléité - d'émancipation qui ne peut que s'affirmer face aux dangereuses impasses du régime. Et aux pressions et aux atteintes aux dignités qu'il impose.

EDITORIAL

Par K. Selim

GHARDAÏA, POURQUOI ?

Ils sont très nombreux les Algériens à être, plus qu'atterrés, littéralement sidérés par la succession des événements à Ghardaïa. Cette irrésistible rétrogradation par la violence que rien ne semble arrêter du vivre en commun. Une violence abjecte qui ne trouve rien sur son chemin, pas même les outils classiques de la préservation de l'ordre public, suscite des interrogations. Manipulations liées aux élections ? L'explication n'est guère convaincante, les Algériens de Ghardaïa et d'ailleurs n'ignorant pas que les élections sont déjà courues.

Ceux de Ghardaïa, des deux communautés, ne comprennent pas eux-mêmes ce qui arrive et comment le feu se rallume après des brèves périodes de rémissions qu'on ne peut même pas appeler des trêves. Des problèmes de foncier ? Il y en a probablement autant que dans le reste du pays avec des distributions injustes liées à la proximité ou non avec le pouvoir. Cela renvoie bien sûr à une incapacité à réaliser un aménagement du territoire fondé sur l'approbation des populations. Et quand les modes d'affectations régaliennes, par définition injustes, sont la règle, on crée des clientèles, on ne suscite jamais l'adhésion raisonnée et responsable. Des Algériens, de plus en plus pessimistes, commencent à s'alarmer. Et à voir dans ce qui arrive à Ghardaïa, dans cette perte de contrôle des pouvoirs publics, dans l'incapacité des élites traditionnelles à contrôler des jeunes «mis en guerre» pour d'obscures raisons, un phénomène généralisable.

Il y a eu déjà en Kabylie, il y a quelques années, une réaction régressive par les arouchs qui a durablement affecté toutes les organisations militantes et partisanes qui inscrivaient leur action dans une perspective démocratique nationale. Le pouvoir y a gagné des ralliements, un affaiblissement de la contestation politique, mais l'Algérie y a beaucoup perdu. Ce qui se déroule à Ghardaïa montre que le mouvement de la régression poursuit sa marche. On a souvent tendance, par facilité de langage, à critiquer «l'immobilisme» du régime. C'est une formulation impropre. L'Algérie, en dépit du vieux discours du «spécifique», ne déroge pas aux lois de l'histoire. Une société n'est jamais immobile, elle est en mouvement. Mais le cadre dans lequel elle évolue influe sur la direction de ce mouvement. Cela peut être un mouvement vers l'avant où la créativité et la solidarité des femmes et des hommes s'expriment sur la base d'un patrimoine historique commun. Cela peut également - et les exemples ne manquent pas - être un mouvement régressif où l'idée nationale s'étiole au profit du «localisme» sans envergure de la tribu, du arch, du douar voire du quartier.

L'Algérie est née d'une grande révolution inscrite dans un mouvement mondial de libération et progrès. Les acteurs du mouvement national et l'implication des Algériens dans la guerre de libération nous ont légué un patrimoine que nous devions maintenir vivant. Par la citoyenneté effective, par la participation, par les libertés, par la reddition des comptes de ceux qui ont la charge de diriger le pays. Et cela comporte nécessairement une exigence de résultat et de mise en concurrence des projets et des compétences. Quand tout cela fait défaut, le pays ne se fige pas dans une impossible immobilité - comme le rêvent ceux qui détiennent les leviers du pouvoir -, il régresse. Et au rythme de la plongée dans la déshérence, ce pays peut revenir très loin en arrière.

Le plus grave est que Ghardaïa n'est probablement pas une conspiration, mais l'expression de la régression de l'Etat et de la société. A Ghardaïa, les clientèles traditionnelles et les notabilités ne sont plus en mesure d'influer sur le cours d'une situation tellement détériorée que ce sont les plus violents parmi les jeunes qui mènent ce jeu de la mort. Le mouvement de la régression imprimé par le système algérien s'accélère. Ghardaïa n'est probablement pas un complot. Ghardaïa est un reflet d'une irrépressible dérive. Ghardaïa est, avec certitude, un révélateur des menaces qui pèsent sur la cohésion de ce pays et l'idée même de nation. C'est un grave avertissement !

EDITORIAL

Par M. Saadoune

LE RAPPEL QUI FÂCHE

Il faut toujours se réjouir quand des Algériens se parlent, se rencontrent ou «convergent» plutôt que de se faire la guerre. A la salle Harcha, vendredi, des hommes qui incarnent, à leur manière, la plongée dans la violence du pays au cours des années 90 respiraient le même air. Mais attention aux malentendus. S'il est légitime de s'exprimer en «commun» contre un quatrième mandat - qui décidément ne «passe pas» -, cela ne fait pas une perspective politique.

Bouteflika fait partie du régime, il n'est pas le régime à lui tout seul. Etre contre le quatrième mandat ne constitue pas une base pour une «convergence» politique. Et ce n'est pas regarder dans le rétroviseur que de dire que ceux qui étaient réunis à Harcha ont un lourd contentieux à apurer. Entre eux. Et avec leur société. Car si l'on reste dans le non-dit - genre on ne parle pas du passé, on s'occupe de Boutef -, on retombera rapidement dans le jeu dans lequel excelle le régime. Faire peur aux «modernes» en relançant la «menace intégriste», une option qui fonctionne parfaitement. Faire peur aux conservateurs sur le thème des «valeurs» menacées par les «occidentalistes». Il s'agit de manière prosaïque d'attenter systématiquement aux libertés des «autres» sous le prétexte qu'ils menaceraient les «nôtres». Du coup, le régime aligne tout le monde sur «pas de libertés pour tous» en se payant le luxe de paraître celui qui joue les modérateurs.

Dans les années 90, cette démarche «clivante» a poussé des gens présumés de gauche jusqu'à conceptualiser une théorie absurde de l'existence de «deux peuples» en Algérie, l'un «moderne» et l'autre «intégriste». La situation politique actuelle avec ses côtés hallucinants qui désolent et inquiètent des Algériens aux opinions très divergentes voire conflictuelles sert de base pour une rencontre conjoncturelle. C'est déjà un progrès en soi pour des gens qui trouvaient, il y a peu, «inimaginable» de se rencontrer. Mais cette rencontre sera sans lendemain si les questions qui ont fait avorter le processus démocratique tout en provoquant un terrible traumatisme dans la société continuent d'être évacuées. La question du rejet de la violence pour accéder ou se maintenir au pouvoir n'est pas une affaire «théorique» dans le cas de l'Algérie. Le principe du «one man one vote» ne l'est pas non plus puisqu'il a été contesté dans les années 90 au nom de l'idée «moderne» qu'on ne doit «pas jouer avec des électeurs analphabètes».

L'amnésie officielle sur les violences des années 90 n'est pas une solution. Et les acteurs politiques qui aujourd'hui parlent de «changer le régime» ne pourront pas progresser s'ils font semblant d'ignorer ce qui a fait si douloureusement capoter le processus démocratique en Algérie. Si on ne tire aucun enseignement politique de cette affreuse période, on n'avancera pas. C'est pour cela que s'il faut se réjouir de la «rencontre» de Harcha, il ne faut pas la surdimensionner. Il y a encore beaucoup de chemin à faire pour reconstruire le «consensus national». Mais on peut déjà, si on veut faire œuvre utile, prendre dans ce que les Tunisiens ont déjà réalisé. Accepter, sans tergiverser, le principe de «liberté de conscience» serait par exemple un grand pas. Et surtout discuter sans rien occulter.

EDITORIAL

Par K. Selim

L'OBSTRUCTION DE L'ESPACE-NATION

La stabilité est une vue de l'esprit, il n'y a que du mouvement : on progresse ou on régresse, on crée de la valeur ou on la dilapide. La défense d'un statuquo politique peut servir des intérêts restreints, elle dessert un pays en reportant les changements nécessaires aux moments les plus délicats. «Que l'idée est sublime, Que la révolution est grande, Que l'Etat est petit !». En ces temps où beaucoup d'Algériens sont déroutés et anxieux, difficile de ne pas songer à ces vers du grand Mahmoud Darwiche.

Pour une nation qui s'arrache à l'adversité, à la négation, l'Etat devient nécessairement trop petit quand il s'éloigne de l'idée qui a donné son sens et son sang à la révolution : la liberté pour les Algériens. Et le rêve d'un retour d'Etat qui défende cette liberté et renforce son mouvement vers le progrès. Pourquoi les Algériens s'inquiètent ? Tout simplement qu'ils observent, sous les soporifiques d'une aisance financière qui n'a rien de durable, une accumulation des signaux cliniques de la régression. Pourquoi assistons-nous à des affrontements entre Algériens à Ghardaïa ? Parce que les conditions ont été créées pour que des jeunes ne se pensent plus en Algériens mais en Mozabites ou Chaambi, en ibadites ou malékites ! Pourquoi à Constantine des bandes se font la guerre à la cité Ali Mendjeli ? Parce qu'ils ne se pensent plus ni Algériens, ni même Constantinois ! Ils ne sont plus que la bande de Fedj Errih contre la bande d'Oued El Had. Ces «guerriers» ne savent probablement pas grand-chose d'Ali Mendjeli et encore moins de «l'idée sublime» qui a porté son combat et celui de sa génération.

Cette régression vers le plus petit est un effet lourd d'une obstruction de l'espace de nation qui s'est installée au fil des années du fait d'un système qui exclut au lieu d'intégrer. La nation algérienne est le fruit d'un siècle de militantisme dont la révolution a été le couronnement. Ces militants ont créé de la valeur que le système de l'exclusion mis en place après l'indépendance ne fait que dilapider. On détruit de la valeur en Algérie, on n'en crée plus. Même les femmes et les hommes qui ont symbolisé cette grande idée d'une Algérie de la liberté sont soumis à une insidieuse entreprise de dévalorisation pour ne pas dire de désacralisation. L'Etat est trop petit quand il s'éloigne de l'idée sublime qui a fondé la révolution : un pays libre pour des hommes libres qui se dotent d'institutions sérieuses pour défendre les libertés. Et défendre le pays sans le bloquer dans une impasse générationnelle, sans entraver son mouvement naturel vers le progrès et le développement.

Les bandes de Fedj Errih et d'Oued El Had nous disent quelque chose de terrifiant alors qu'au sommet on agite la peur au sujet «d'hostilités internes et externes», «avérées et potentielles». On nage dans l'autisme, dans l'éternelle main de l'étranger à laquelle on associe la main de l'intérieur. Vieux discours prêchant une stabilité sur un terrain qui bouge et change alors qu'une nation n'est jamais une donnée absolue et stable par essence. Elle peut s'étioler comme une terre à l'abandon par défaut d'irrigation et d'entretien. Et on en a les signes, on n'est déjà plus dans le régionalisme, on est dans la tribu, le douar et le quartier. Une nation est une construction humaine, historique, elle doit être entretenue, valorisée et développée. Par l'apport de tous ! Elle peut régresser et disparaître - les exemples ne manquent pas - si ceux qui la composent ne parviennent pas à se doter des institutions qui permettent son développement et libèrent sa créativité. La nation est en danger quand l'Etat devient trop petit pour prendre en charge l'idée fondatrice et sublime : un pays libre pour des hommes libres...

EDITORIAL

Par K. Selim

UN MESSAGE DE RATIONALITÉ

Un reproche sans cesse ressassé, décliné sous tous les modes allant de la réprimande à la condamnation voire à l'accusation de «trahison», est adressé à Mouloud Hamrouche : il parle à l'armée, pas au peuple ou aux citoyens. Il ne nie pourtant pas parler à l'armée. Il s'adresse à «ceux qui gouvernent et à ceux qui les légitiment». Le chef de file des réformateurs n'ignore pas la population, il sait qu'elle n'est plus pour l'essentiel dans un «champ politique» réduit à une parodie où on ne lui offre qu'un «discours tronqué et mensonger et des contre-vérités». Pas plus qu'il n'occulte que les épreuves ont cassé beaucoup de ressorts dans la société.

Dans le contexte de verrouillage absolu où il n'existe aucun choix et où les partis et les hommes politiques jouent, volontairement ou contraints, une partition creuse, faire preuve de «responsabilité» est une attitude éthique. Mais la population ne désertera pas indéfiniment le champ comme on le lui impose et la crise, patente du régime, mènera inéluctablement à un choc qui pourrait être encore plus terrible que celui des années 90. Ceux qui continuent, au nom d'un improbable «grand soir» démocratique, de reprocher à ceux qui «s'adressent à l'armée» de faire preuve de «naïveté» politique font mine d'ignorer la grande méfiance de la population à l'égard de ceux qui l'appellent à la confrontation. On l'a vérifié en 2011 et on le vérifie encore aujourd'hui.

Malgré la consternation générale suscitée par la mise en application d'une présidence à vie aussi déphasée qu'incongrue, les Algériens ne sont pas enclins aux dérives violentes. Ils adressent, en silence et par une distance très marquée, un message de rationalité aux tenants d'un système qui n'en dispose plus : il faut changer, maintenant, avec le moins de dégâts possibles. Mais la réserve de patience n'est pas inépuisable, à leur manière également, la majorité des Algériens s'adresse à «ceux qui gouvernent et à ceux qui les légitiment» avec un message très clairement perceptible : n'abusez pas trop de notre endurance. Dans ces conditions et dans une atmosphère dominée par le folklore, la cacophonie et l'aventurisme, restituer les enjeux vitaux d'une transition trop longtemps différée vers une organisation démocratique n'a rien de naïf.

La société algérienne, malgré des signaux évidents d'une régression qui la rendent plus aisément inflammable, est prête au compromis pour faire avancer le pays, dans la paix, vers l'Etat de droit, les libertés et la démocratie. Et s'il ne faut pas se leurrer sur le fait que la société algérienne doit réapprendre des valeurs essentielles - le travail, le respect de la loi et des règles et le vivre en commun -, il est indéniable que ce qui menace le plus l'Algérie aujourd'hui est la pérennité d'un système qui se délite. S'adresser aux militaires dans un pays où le pouvoir continue d'être «légitimé par l'armée» n'est en rien l'expression d'un impensable angélisme politique. Ni les Algériens ni d'ailleurs les «partenaires» de notre pays ne se font la moindre illusion sur la légitimité démocratique du pouvoir. Mais le système qui a «atteint ses limites» et ne peut ni se renouveler ni gouverner dans la «cohérence et la cohésion» peut entraîner le pays dans la spirale funeste d'un statu quo asphyxiant. On en a un aperçu avec cette terrible régression vers une sorte de Makhzen incongru au pays de la révolution de Novembre.

Le fait que la population soit si distante du carnaval officiel ne doit pas faire l'objet d'une erreur de décryptage. C'est encore une fois un message de sagesse et de rationalité adressé par les Algériens à ceux qui détiennent les leviers de commande : opérez les changements en recherchant l'adhésion dynamique des Algériens avant qu'il ne soit trop tard. Mouloud Hamrouche dit la même chose avec une contribution de haut niveau au débat que les Algériennes et Algériens souhaitent. Pour sortir de la désespérante impasse et des signaux pathogènes d'un système depuis longtemps obsolète et qui apparaît chaque jour un peu plus comme une humiliation autant qu'une menace.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

UN VERDICT DE TERREUR

529 Egyptiens ont été condamnés à mort par un tribunal pour la mort d'un officier de police lors de la sanglante dispersion des sit-in contre le coup d'Etat militaire en Egypte qui avait fait, rappelons-le, plus de mille morts parmi les manifestants. Après une répression implacable, nous voici devant un verdict ahurissant au regard du droit. Car si l'absurde tribunal d'Al Minyaqui a énoncé ce verdict c'est qu'il a la preuve que chacune des 529 personnes condamnées a commis matériellement l'acte en question. Personne ne se faisait d'illusion sur la justice égyptienne dont le rôle ne consiste qu'à donner une apparence judiciaire à une répression politique massive sur fond de délation médiatique généralisée avec l'appui des élites pseudo-démocrates. Mais personne ne s'attendait cependant à voir cette justice devenir aussi caricaturalement la voix de son maître.

L'Egypte connaît une répression de masse, elle découvre les verdicts de masse. A l'aune d'un jugement aussi expéditif - le juge a tranché en deux jours ! -, les quelque 20.000 personnes actuellement en détention sont pratiquement déjà condamnées à mort. Personne ne peut croire que cette décision est une lubie d'un juge. C'est une décision politique prise par le pouvoir que le juge a décidé de valider, sans broncher. Sans la moindre hésitation, comme une machine, comme un commando de la mort. Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, en général très lent à réagir, n'a pas pu se taire devant cette condamnation de «masse» en soulignant que le verdict violait le droit international. «Le nombre stupéfiant de personnes condamnées à mort dans cette affaire est sans précédent dans l'Histoire récente. L'imposition en masse de la peine de mort après un procès qui a été marqué par des irrégularités de procédure est une violation du droit international et des droits de l'homme».

Certes, ce verdict grossier peut faire l'objet d'un appel et il sera peut-être cassé à la suite des réactions de répulsion que suscite ce verdict qui fait honte à la justice. Mais la procédure en Egypte peut se traduire par un long supplice d'attente, en prison, qui peut durer de nombreuses années avant que ne tombe le verdict en appel. Personne ne doit se tromper, la justice n'existe plus en Egypte, c'est un verdict politique pas une décision judiciaire. C'est clairement un message de terreur à ceux qui continuent, pas seulement parmi les Frères musulmans, à s'opposer au coup d'Etat et à ne pas apprécier l'avènement d'un nouveau général-raïs. L'Egypte sombre dans une vendetta généralisée menée par les tenants du régime qui ont repris totalement les commandes.

La contre-révolution menée par le général Sissi, devenu maréchal, avec l'appui des «démocrates», se durcit. Elle vise les Frères musulmans mais elle ne se limite pas à eux. Elle cible tous les Egyptiens qui défendent les libertés. Le grossier verdict de mort en masse est un message inquiétant pour eux. Il ne laisse aucune perspective politique. Il enferme dangereusement le pays dans une logique de violence. Le maréchal Sissi «gagne», l'Egypte perd. Sa paix civile, déjà mise à mal, va être encore plus affectée. Car quand la justice n'est pas un recours, ni un arbitre, mais un instrument de guerre, les perspectives ne peuvent qu'être sombres.

EDITORIAL

Par K. Selim

DÉRAPAGES VULGAIRES

Abderrezak Mokri a redonné des couleurs au MSP après le laminage par la platitude qu'a été Boudjerra Soltani. Il vient cependant de commettre son premier dérapage à la Sellal en évoquant dans une réplique aux accusations de Louisa Hanoune le «verre de vin» qu'elle arborait durant une de leurs discussions outre-Méditerranée. Certes, Mokri ripostait à une quasi-accusation d'être un «agent» américain de la part de Mme Louisa Hanoune dont l'anti-impérialisme dérape, un peu trop souvent, dans la négation du patriotisme chez les adversaires présumés. Mais Mokri a perdu une occasion d'engager un vrai débat sur l'appropriation indue et exorbitante du patriotisme en mentionnant, comme un dard vengeur, ce «verre de vin», en représailles d'une accusation de félonie.

La plupart de ceux qui s'intéressent encore à la politique ne retiendront de sa riposte à Mme Hanoune que la divulgation déplacée, car strictement hors de propos, d'un comportement privé qui n'a absolument rien à voir avec le débat politique. Même ceux qui estiment outrancière la propension de Mme Hanoune et d'autres à ranger les opposants au pouvoir dans la case des «agents» de Freedom House et... de la CIA ne peuvent accepter ce dérapage dans le caniveau. Mokri a perdu son sang-froid, il aurait pourtant gagné à le conserver. Car cette phrase coup bas - elle n'était pas accidentelle - n'est pas seulement inutile, elle renvoie une image misérable de celui qui l'a proférée. Elle est contre-productive car elle signale que les professions de foi démocratique et de modération (wassatiya) qu'il professe ne sont qu'un vernis circonstanciel. Boire un verre n'est pas une matière de débat public.

M. Mokri se pose en tant qu'un homme politique, pas en imam et en l'occurrence il s'égare dans les marges du bigotisme et se trompe radicalement de registre. Il lui reste beaucoup d'efforts, une immense marge intellectuelle et culturelle à rattraper pour prétendre être un autre Ghannouchi. Le prétendu moralisme démagogique conduit presque systématiquement au dérapage dans les tréfonds de la vulgarité. On est loin de la hauteur de vue minimale et du code de l'honneur quand on s'abaisse à qualifier de «faible d'esprit» et de «vilaine» un adversaire politique. L'argumentaire est affligeant mais ô combien révélateur. Il y a pourtant matière à analyser et déconstruire ce discours qui atteint le niveau obsessionnel sur le complot extérieur présumé dans lequel on implique, sans aucune forme de procès, des Algériens qui ne sont pas d'accord avec le pouvoir ou qui sont contre le 4ème mandat.

Les mots et les choses ayant été dénaturés par des pratiques viciées et insincères, il y a bien matière à relancer des débats sur ce qui était présumé «acquis». Qu'est-ce qu'en effet le patriotisme aujourd'hui dans un pays qui régresse à vue d'œil dans l'anomie et où l'Etat se réduit aux appareils de sécurité ? Qu'est donc ce monopole démonétisé du patriotisme quand des jeunes Algériens se filment dans une barque de fortune en vogue pour un ailleurs fantasmé en nous lançant un terrible «on vous le laisse ce pays» ? Ce jeune, hilare, sur sa chaloupe incertaine qui nous balance goguenard un «vive la liberté wal banane», n'est-ce pas un crève-cœur ? N'est-on pas bouleversé de ne pas avoir su ou pu donner un pays raisonnablement vivable à ces jeunes qui embarquent la tête farcie d'illusions ? Sont-ils le fruit d'un complot «ukrainien» tous ces jeunes qui sont totalement déconnectés d'une histoire réduite à n'être qu'une source de «légitimation» chaque jour plus superficielle ? Que vaut cette posture paranoïaque de la légitimité par l'histoire quand dans une cité portant le nom d'un moudjahid, des enfants de l'Algérie de 2014 se livrent une guerre aberrante au nom du quartier voire du gang.

Il y a dans les discours de ceux qui font la politique en s'appropriant de manière factice le patriotisme - comme s'ils étaient les uniques et autoproclamés «gardiens de la nation» - tout comme dans les dérapages stupides sur les Chaouias et les verres de vin le symptôme inquiétant d'une plongée aveugle dans la préhistoire de la politique. Ces acteurs de l'invective, du vent et du vide occupent un espace politique qui exige d'autres niveaux qualitatifs. Ils ne mesurent pas, évidemment, le rôle délétère qu'ils assument dans la dégradation des usages et des mentalités.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

L'ÉLÉPHANT DANS LA PIÈCE

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont beaucoup fait pour la promotion du régime de Ben Ali défendant ainsi l'autoritarisme au nom de la «réussite économique». Cette Tunisie-là, d'avant la révolution et les «problèmes», était même devenue un modèle pour les cercles dirigeants algériens pour refuser la démocratie. Le «développement» prime sur la démocratie et les droits de l'homme, la rengaine était connue. Il n'a pas manqué des présidents européens pour aller à Tunis défendre cet autoritarisme présumé éclairé - et anti-islamiste - qui dispenserait les peuples arabes de démocratie.

Tout ce beau monde connaissait la réalité du système de prédation et s'en accommodait. Mais on a quand même poussé le bouchon chez le FMI et la Banque mondiale jusqu'à en faire un modèle à suivre... Comme si la règle du «ce qui est à toi est à moi» qui a été à la base de la gouvernance du clan Ben Ali était une perte bénigne compensée par la «réussite économique». Quand trois ans après la fuite de Ben Ali, des économistes de la Banque mondiale publient une étude intitulée «Tout dans la famille, capture d'Etat en Tunisie» montrant comment la législation a été mise en place pour fermer l'accès aux activités rentables aux Tunisiens pour les réserver au clan, on ne fait pas vraiment une découverte. Seuls l'aveuglement et la complaisance des Occidentaux et des institutions financières internationales - qui d'ailleurs sont très sévères avec les peuples - créaient une fausse respectabilité au régime.

Les Tunisiens ne l'ignoraient pas, les «satisfecit» de ces institutions - comme d'ailleurs les quitus qu'accordent des observateurs des élections réglées d'avance - étaient de faux témoignages. Car même la «réussite économique» qui justifiait ces arrangements avec les «valeurs» était fausse. Les experts de la Banque mondiale peuvent constater après coup - comme pour réécrire l'histoire ou s'en extirper - que sur 17 ans, il y a eu 25 décrets qui ont été promulgués pour encadrer l'activité économique et les investissements dans 28 secteurs. Et que cette législation a servi au clan Ben Ali à capter plus de 21% des bénéfices réalisés par le secteur privé. L'étude fait un croisement entre ces décrets et les bilans des 220 entreprises appartenant aux membres du clan de Ben Ali qui ont été recensées par la commission de confiscation créée après la fuite de Ben Ali.

La conclusion de ce croisement est que la législation ne servait pas l'économie de la Tunisie mais l'asservissait aux intérêts du clan qui était ainsi assuré d'un monopole et d'une protection «légale» contre la concurrence. Le vrai intérêt de cette étude est de souligner que le «capitalisme de copinage» qui était de mise sous Ben Ali peut se poursuivre sans lui. C'est l'un des enjeux majeurs pour une Tunisie qui n'a pas encore achevé sa transition. L'un des auteurs de l'étude souligne que si les «Tunisiens se sont débarrassés de l'ex-président Ben Ali et des pires aspects de la corruption, mais les politiques économiques restent largement intactes et sujettes à des abus. Le cadre de politiques publiques hérité de l'ère Ben Ali perpétue l'exclusion sociale et favorise la corruption». Et d'une manière générale, cela confirme que le discours qui donne la «primauté» au développement sur la démocratie n'a aucun sens.

Sans démocratie, sans indépendance de la justice, sans liberté de la presse, l'Etat est privatisé. Les idéologies derrière lesquelles se cache cette privatisation de l'Etat importent peu, ses effets profondément néfastes sur l'économie sont les mêmes. Le modèle Ben Ali n'a jamais été aussi exemplaire comme le FMI se plaisait à le dire. Dans un câble révélé par Wikileaks, un ambassadeur américain observait, en 2008, que la «corruption est l'éléphant dans la pièce, c'est le problème que tout le monde connait, mais que personne ne peut reconnaître publiquement».

EDITORIAL

Par M. Saadoune

L'ART DE SE DUPER SOI-MÊME

Les diplomates européens à Tel-Aviv ne sont pas des militants BDS, ils représentent des Etats qui sont fortement engagés aux côtés d'Israël. Dans leur rapport annuel à «usage interne», ils parlent d'accélération sans «précédent de la colonisation» à Jérusalem-Est depuis la reprise du «processus de paix» en juillet dernier sous la houlette des Américains. Pour illustrer cette accélération, ils soulignent que les autorisations de construction de logements à Jérusalem-Est entre août 2013 et janvier 2014 ont été aussi importantes que durant les quatre années précédentes.

Quand les diplomates de pays amis d'Israël font ce genre de constat, cela signifie qu'il n'existe plus aucune raison de négocier. Et ils s'attendent à ce qu'Israël œuvre à remettre en cause le statuquo autour de l'esplanade de la Mosquée d'Al-Aqsa. «Il existe un risque significatif pour que des incidents sur l'esplanade des Mosquées (...) ne suscitent des réactions extrêmes aussi bien localement qu'à travers le monde arabo-musulman». Ce rapport européen montre à quel point les dirigeants palestiniens aiment se duper autour du rôle de «médiateur» des Etats-Unis qui n'a jamais existé, même sous Obama. Les dernières négociations de «paix» relancées par John Kerry ne diffèrent en rien de toutes celles menées précédemment, elles sont l'écran de fumée derrière lequel se poursuit une entreprise méthodique d'occupation et de purification ethno-religieuse de la Palestine. L'accélération de la colonisation de Jérusalem-Est, survenant de pair avec un morcellement de la Cisjordanie, se fait avec l'aval tacite de l'administration américaine et le soutien franc de l'establishment américain.

Il ne faut pas s'attendre à ce que le rapport des diplomates européens se traduise par des mesures pratiques même s'il contient quelques recommandations sur l'étiquetage des produits venant des colonies et le non-octroi de visas aux colons «reconnus coupables» de violences contre les Palestiniens. Mais encore une fois ce rapport qui met clairement en corrélation la fiction de la négociation sous supervision US et l'accélération de la colonisation soulève des questions sur la démarche, aberrante, de l'Autorité palestinienne. Que peuvent-ils espérer d'un processus vicié à la base et dans un contexte de divisions internes qui réduit à néant la capacité de «négocier» de l'Autorité palestinienne. Celle-ci a pourtant tous les éléments en main pour savoir qu'il n'en sortira rien de ces négociations censées se terminer en avril.

Nabil Chaat, responsable des relations internationales au Fatah, fait un constat sans appel sans en tirer les conclusions qui s'imposent. Il constate en effet que les «Américains n'ont pas joué honnêtement leur rôle de médiateur» et que l'administration Obama colle encore plus fortement aux exigences israéliennes que ne l'ont été les administrations de George Bush senior et Bill Clinton. Cette lucidité du constat ne se traduit pas par une politique adaptée. On continue de courir derrière l'administration tout en retardant, par les actes, le processus de réconciliation avec le Hamas. Nabil Chaat a agité la possibilité de «suivre la voie de l'Afrique du Sud» et de soutenir un boycott total d'Israël et de reprendre les démarches pour une reconnaissance par les organismes internationaux et notamment par la Cour pénale internationale.

Tout cela est énoncé comme une vague possibilité dans l'espoir, vain, d'être entendu par une administration américaine qui fait de la surenchère dans la défense d'Israël. Cela dépasse la naïveté, on est dans la faute politique qui se perpétue. Et le fait que l'Autorité palestinienne est devenue une instance de fait à la légitimité populaire ébranlée est pour beaucoup dans cette fuite en avant. Il est patent qu'il n'y a strictement plus rien à négocier. La seule chose à faire est de reconstruire l'union nationale et de résister.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

ON CONDAMNE À MORT PAR VILLAGES

En Egypte où la formalité de la moubayaa du maréchal Sissi se prépare avec Hamdeen Sabahi, présumé homme de gauche dans le rôle de lièvre-alibi, on condamne à mort par villages. Le juge Saïd Youssef, dit le Boucher, incarne dans la caricature la plus absolue l'effondrement de la justice en Egypte. Ce juge n'applique pas la loi, il fait la guerre. En quelques minutes, il expédie 683 habitants du village d'El-Adaoua vers la mort. Ils sont jugés coupables d'avoir tué un policier.

Tous les juristes du monde sont ahuris devant une sentence absurde d'un juge qui a décidé d'être le grand éradicateur judicaire du pays. Ces verdicts sont tellement ahurissants que même les Etats-Unis ont exprimé leur aversion contre des procès totalement incompatibles avec «les obligations de l'Egypte en termes de droits de l'homme». Et pourtant, Washington n'a pas qualifié la destitution de Mohamed Morsi de coup d'Etat et a poussé la complaisance jusqu'à percevoir, à travers John Kerry, que les militaires égyptiens œuvrent à «restaurer la démocratie» ! Le porte-parole de la Maison Blanche, Jay Carney, a qualifié les condamnations à mort de masse de «défi aux règles les plus élémentaires de la justice internationale».

C'est qu'avec Saïd le Boucher - à l'évidence très fier de ses «records» -, l'Egypte de Sissi ne cherche pas à sauver les apparences. Ce qui est recherché est un effet de terreur massif contre ceux qui continuent, jusqu'à aujourd'hui, à protester contre le coup d'Etat. L'interdiction, lundi, par un tribunal du Caire, du Mouvement du 6 avril, qui a été le fer de lance de la révolte contre Hosni Moubarak, a sonné comme l'achèvement d'une restauration sanglante de «l'ordre» ancien. Les dirigeants du Mouvement du 6 avril ont subi, eux également, le «couffin» dans lequel une justice, transformée en machine de guerre, puise des chefs d'accusation prêts à l'emploi comme la «diffamation du pays» et la «collusion» avec des forces étrangères.

Saïd le Boucher incarnera probablement dans l'histoire de ce pays cette plongée arrogante dans l'horreur judiciaire où le verdict, préconçu, n'est pas le fruit d'une application de la loi mais de sa négation. Le fait que ces verdicts soient susceptibles d'appel ne leur enlève rien de leur caractère d'actes de guerre et non d'actes judiciaires. Il n'y a plus aucune différence entre la «justice» et la «police» en Egypte. Et la propagande de type totalitaire qui est menée par les médias encourage cette terreur multiforme. Il n'y a plus de justice, les personnes arrêtées et présentées devant les tribunaux subissent des verdicts politiques, dictés par un pouvoir revanchard, fermement décidé à faire payer très cher aux Egyptiens qui ne se «repentent» pas d'avoir déboulonné Moubarak hier en adulant le maréchal Sissi aujourd'hui.

D'un procès à l'autre, avec des verdicts qui «tuent» des villages entiers, la situation se durcit en Egypte. Amnesty International évoque une justice qui se transforme «tout simplement en un nouveau rouage de l'appareil répressif des autorités». Cette abolition de la justice par la terreur d'Etat est une fabrique de radicalisme et de terrorisme. Saïd le Boucher, juge de «l'étape», est le symbole de ces temps sinistres dans lesquels est plongée l'Egypte avec l'applaudissement des «élites».

EDITORIAL

Par M. Saadoune

HAMROUCHE SANS DÉCODEUR

On a beaucoup reproché, parfois de bonne foi, à Mouloud Hamrouche d'avoir un discours crypté et qu'il faut un décodeur pour le lire. Il sera difficile de continuer à lui en faire le reproche après son intervention, hier, au forum de Liberté. Son message est d'une grande netteté, sans équivoque. La crise est très grave, elle est dans sa «phase aiguë». Ceux qui sont en mesure d'impulser le mouvement du pays hors de l'impasse sont désignés : le président Bouteflika, les généraux de corps d'armée Gaïd Salah et Mohamed Mediene. Le message sur la gravité de la crise et les risques qu'elle fait peser sur le pays n'est pas destiné à affoler mais à inciter à l'action. Car la très vieille démarche du système qui consiste à «gagner du temps», en réalité à le faire perdre au pays, ne marche plus.

La crise a besoin d'une réponse «maintenant» car le «temps n'est plus un allié». La réponse est d'autant plus urgente qu'il y a un risque «d'embrasement» si le «bon sens» ne l'emporte pas. Au sein du régime, le «semblant de consensus de 1992 est rompu» et cela peut déraper si l'on n'agit pas pour sortir de l'impasse. L'armée est concernée car elle a donné une «forme de légitimité au groupe qui gouverne» et elle est donc «plus que partie prenante dans l'élaboration d'un nouveau consensus national». C'est une réponse à ceux qui font mine de croire, comme Saïd Sadi récemment, que l'armée est hors du coup et qu'il ne faut pas «l'impliquer» dans les affaires politiques. Tout comme à ceux qui, à l'instar d'Ahmed Ouyahia, martèlent que «la transition, c'est fini», comme si le système en place n'était pas en crise et que les institutions fonctionnent réellement. De l'autisme politique sur un terrain devenu mouvant et susceptible de dégénérer.

Ceux qui ne se voilent pas la face et ont le souci réel de la «stabilité» du pays savent qu'il faut une transition. L'idée, malgré la langue de bois de ceux qui invoquent la «stabilité» pour défendre un immobilisme de régression, fait son chemin dans ce qui reste de vie publique. Mais il n'est pas certain qu'elle ait fait son chemin chez les détenteurs du pouvoir. Tout le monde sait qu'une transition vers un système démocratique ne peut se faire sans l'appui de l'armée et celle-ci est représentée par ses chefs officiels. Certains trouveront surprenante la comparaison faite par Mouloud Hamrouche entre Bouteflika, Gaïd Salah et Toufik et les «trois B» de l'histoire algérienne, Krim Belkacem, Lakhdar Bentobal et Abdelhafid Boussouf. Mouloud Hamrouche étant peu enclin à la flatterie, c'est sous l'angle de la responsabilité à assumer au regard de l'acuité de crise que la comparaison doit être appréhendée.

En réalité, c'est une interpellation qui leur est faite d'être à la hauteur des responsabilités. Krim Belkacem, Abdelhafid Boussouf et Lakhdar Bentobal ont eu «à un moment crucial de notre histoire» la responsabilité de négocier avec le colonisateur. Aujourd'hui, ces trois hommes sont dans un autre moment crucial placés devant leur responsabilité de devoir «prendre des décisions courageuses». La solution a donc une «adresse», elle passe par «ces trois hommes» qui «portent la responsabilité de ce qui va se passer». Mais ils doivent s'exprimer pour le changement et «ne peuvent plus répéter des options qui ont échoué : ils doivent s'engager sur la préservation de l'identité nationale, de la sécurité nationale et de l'élaboration de l'Etat moderne».

EDITORIAL

Par M. Saadoune

HAMROUCHE SANS DÉCODEUR

On a beaucoup reproché, parfois de bonne foi, à Mouloud Hamrouche d'avoir un discours crypté et qu'il faut un décodeur pour le lire. Il sera difficile de continuer à lui en faire le reproche après son intervention, hier, au forum de Liberté. Son message est d'une grande netteté, sans équivoque. La crise est très grave, elle est dans sa «phase aiguë». Ceux qui sont en mesure d'impulser le mouvement du pays hors de l'impasse sont désignés : le président Bouteflika, les généraux de corps d'armée Gaïd Salah et Mohamed Mediene. Le message sur la gravité de la crise et les risques qu'elle fait peser sur le pays n'est pas destiné à affoler mais à inciter à l'action. Car la très vieille démarche du système qui consiste à «gagner du temps», en réalité à le faire perdre au pays, ne marche plus.

La crise a besoin d'une réponse «maintenant» car le «temps n'est plus un allié». La réponse est d'autant plus urgente qu'il y a un risque «d'embrasement» si le «bon sens» ne l'emporte pas. Au sein du régime, le «semblant de consensus de 1992 est rompu» et cela peut déraper si l'on n'agit pas pour sortir de l'impasse. L'armée est concernée car elle a donné une «forme de légitimité au groupe qui gouverne» et elle est donc «plus que partie prenante dans l'élaboration d'un nouveau consensus national». C'est une réponse à ceux qui font mine de croire, comme Saïd Sadi récemment, que l'armée est hors du coup et qu'il ne faut pas «l'impliquer» dans les affaires politiques. Tout comme à ceux qui, à l'instar d'Ahmed Ouyahia, martèlent que «la transition, c'est fini», comme si le système en place n'était pas en crise et que les institutions fonctionnent réellement. De l'autisme politique sur un terrain devenu mouvant et susceptible de dégénérer.

Ceux qui ne se voilent pas la face et ont le souci réel de la «stabilité» du pays savent qu'il faut une transition. L'idée, malgré la langue de bois de ceux qui invoquent la «stabilité» pour défendre un immobilisme de régression, fait son chemin dans ce qui reste de vie publique. Mais il n'est pas certain qu'elle ait fait son chemin chez les détenteurs du pouvoir. Tout le monde sait qu'une transition vers un système démocratique ne peut se faire sans l'appui de l'armée et celle-ci est représentée par ses chefs officiels. Certains trouveront surprenante la comparaison faite par Mouloud Hamrouche entre Bouteflika, Gaïd Salah et Toufik et les «trois B» de l'histoire algérienne, Krim Belkacem, Lakhdar Bentobal et Abdelhafid Boussouf. Mouloud Hamrouche étant peu enclin à la flatterie, c'est sous l'angle de la responsabilité à assumer au regard de l'acuité de crise que la comparaison doit être appréhendée.

En réalité, c'est une interpellation qui leur est faite d'être à la hauteur des responsabilités. Krim Belkacem, Abdelhafid Boussouf et Lakhdar Bentobal ont eu «à un moment crucial de notre histoire» la responsabilité de négocier avec le colonisateur. Aujourd'hui, ces trois hommes sont dans un autre moment crucial placés devant leur responsabilité de devoir «prendre des décisions courageuses». La solution a donc une «adresse», elle passe par «ces trois hommes» qui «portent la responsabilité de ce qui va se passer». Mais ils doivent s'exprimer pour le changement et «ne peuvent plus répéter des options qui ont échoué : ils doivent s'engager sur la préservation de l'identité nationale, de la sécurité nationale et de l'élaboration de l'Etat moderne».

EDITORIAL

Par M. Saadoune

AMNÉSIE IMPÉRIALE

On l'apprend tout de go : la Crimée, voyez-vous, c'est pire que l'Irak ! C'est Barack Obama qui le dit dans un discours où il affirme la supériorité «morale» des Etats-Unis sur la Russie au nom de leur respect différent du droit international. Un exercice hallucinant qui ne convaincra sans doute que les juges de la CIJ qui ont validé l'indépendance du Kosovo en prétendant que cela ne pouvait être considéré comme un précédent. Mais avant même l'argumentaire juridique, oser affirmer que la Crimée c'est pire que l'Irak est ahurissant. Il y a eu au moins plus de 500.000 morts en Irak du fait de l'intervention américaine et le «traitement» de Falloudja a été un «modèle» d'horreur. Ce pays ne s'en relève toujours pas. Il n'y a pas eu de morts en Crimée.

Il faut en conclure donc que les centaines de milliers de morts en Irak ne pèsent pas bien lourd à l'aune de la Maison-Blanche démocrate. Mais Barack Obama ne se contente pas de ce jugement implicite sur la valeur de la vie irakienne, il se permet de dire l'exact contraire de la vérité, à savoir qu'en Irak les Etats-Unis ont «cherché à travailler à l'intérieur du système international». La guerre en Irak a été décidée sur la base d'un mensonge éhonté et sans aucun mandat international. La loi du plus fort s'est exercée avec l'arrogance la plus grossière. L'opinion mondiale a été confrontée à l'un des plus grands coups portés au droit international. Au final, Obama endosse totalement les arguties des néoconservateurs en prétendant que les Etats-Unis n'ont pas «revendiqué ou annexé le territoire» et «n'ont pas pris ses ressources» mais ont laissé «l'Irak à son peuple, et un Etat irakien pleinement souverain a pu prendre des décisions au sujet de son propre avenir ». Un discours délirant.

Les Etats-Unis n'ont pas annexé l'Irak, bien sûr, ils l'ont détruit. Ils ont monté les communautés les unes contre les autres, ils y ont créé un appel d'air djihadiste et ils ont déstabilisé toute la région. L'opération «choc et effroi» lancée le 19 mars 2003 a été un vaste désastre humain et la consécration d'un recul sans précédent du droit international. Les médias occidentaux n'en parlent plus mais l'Irak continue de mourir chaque jour de la sollicitude criminelle de la Civilisation. Et quand ces médias s'en souviennent, c'est pour relativiser l'immense carnage en affirmant que les Irakiens «n'ont plus la sécurité mais ils ont l'espoir». Ce ne sont pas les Irakiens qui le disent, ce sont les envahisseurs qui ont laissé un pays cimetière.

Cette leçon de respect du droit international délivrée il y a quelques jours à Bruxelles en invoquant l'Irak transformé en vaste boucherie par la «Civilisation» est grotesque. Mais elle exprime cyniquement une vision impériale qui confère à Barack Obama le même statut que son prédécesseur. Le message irakien d'Obama - même s'il prétend qu'il était contre la guerre en Irak - est que les choix des Etats-Unis deviennent «loi» universelle sans avoir besoin d'une autre approbation que celle du Congrès américain. Au plan du droit international, il n'y avait aucune base légale à la guerre contre l'Irak. Et si le droit international est respecté, y compris dans ses évolutions humanitaires si souvent invoquées pour justifier les ingérences, ceux qui ont décidé et mené cette guerre sont passibles du TPI. Il n'est nul besoin de s'empêtrer dans d'oiseuses considérations sur le fait qu'Obama trouve normal son «référendum» au Kosovo et anormal celui de Vladimir Poutine en Crimée. Comparaison n'est pas raison et en l'occurrence elle est totalement inopérante, mais les Etats-Unis ne peuvent s'exonérer comme bon leur semble du droit international. Et l'Irak, c'est sous toutes les déclinaisons imaginables un crime contre l'humanité. L'Irak dévasté et ensanglanté restera pour les siècles infiniment plus grave que l'action russe en Crimée. Même si Barack Obama prétend le contraire au nom d'une propagande bancale en endossant sans état d'âme un costume néoconservateur taillé pour G.W. Bush.

EDITORIAL

Par K. Selim

A DROITE TOUTE !

Si en Algérie on ne vote pas pour ne plus recevoir de baffes de la part du pouvoir, en France on ne vote plus que pour en donner à ceux qui sont en place. Tel est le résumé d'un échange sous le mode ironique de «c'est la crise du vote de Tamanrasset à Dunkerque» avec une consœur française après la désignation de Manuel Valls à Matignon par François Hollande au lendemain de la sévère tannée électorale essuyée par les socialistes aux municipales. L'électorat de gauche a boudé les urnes pour sanctionner une politique de droite éloignée des engagements de François Hollande, il y répond en accentuant le virage à droite. Une illustration de la déconnexion du pouvoir en France avec la sociologie électorale.

Ceux qui ont élu Hollande hier sont les déçus abstentionnistes d'aujourd'hui... En attendant que le balancier se mette à rejouer contre la droite quand elle sera au pouvoir. A droite toute donc pour François Hollande qui ne tient compte que des voix - de droite - exprimées, pas de l'abstention de sa base électorale. Les Verts ont tiré la leçon de la désignation de Manuel Valls, ils ne seront pas dans le gouvernement. Duflot n'a pas oublié ses propos sur les Roms... Des représentants de la «gauche» du PS - comme Benoît Hamon - sont présents plus par esprit de parti que par conviction. Mais le virage déjà pris est fortement accentué avec un Manuel Valls, libéral-éradicateur, version socialiste de Sarkozy.

Pour mesurer ce qu'il représente au sein du «peuple de gauche», il faut rappeler que Manuel Valls n'a obtenu que 5% des voix dans les primaires organisées par le Parti socialiste pour choisir le candidat aux présidentielles. Il est représentatif d'un courant minoritaire, «l'ultra-droite», au sein des socialistes. C'est cette minorité qui prend les commandes et on peut imaginer que les militants qui croient encore à une vision sociale de gauche, défendue par le candidat Hollande, soient troublés. Voire en colère. François Hollande agit comme si le Parti socialiste avait perdu les législatives et se retrouve sans majorité. Il organise une sorte de «cohabitation» qui ne dit pas son nom où le socialiste le plus à droite devient son chef de gouvernement. Et son premier concurrent politique. Car, contrairement au très loyal et assez effacé Jean-Marc Ayrault, Manuel Valls joue sa partition personnelle et non celle du président.

La France officielle entre avec un certain surréalisme politique dans une cohabitation implicite qui ne sera pas forcément tranquille. De quoi donner le sentiment à Jean-Luc Mélenchon que l'heure est venue d'en découdre avec la «droite» au pouvoir. Vu du Maghreb en quête de démocratie, la désignation de M. Valls n'est pas vraiment une bonne nouvelle. Personne n'oublie sa sortie totalement intempestive au lendemain de l'assassinat de l'opposant Chokri Belaïd au sujet de la montée d'un «fascisme islamique» dans les pays du «Printemps arabe», Libye, Tunisie et Egypte. Un coup de pouce à ceux qui en Tunisie œuvraient à entraver la transition à un moment où le pays avait besoin d'un vrai dialogue entre les acteurs politiques. Un message erroné en plus aux «éradicateurs» tunisiens qui jouaient l'obstructionnisme. Une posture d'idéologue pleine de préjugés et de paternalisme qui ne faisait aucune distinction entre Ennahda et Aqmi. La «France est le pays qui comprend le moins l'islam et les Tunisiens », avait rétorqué Rached Ghannouchi. Fort heureusement les Tunisiens se sont bien passés des «conseils» de M. Valls. Ils avancent.

EDITORIAL

Par K. Selim

LE G7 ET LE «SILENCE DE DIEU»

Dans le climat d'incertitude politique aggravée créé par le quatrième mandat du président-candidat, les préoccupations s'expriment et des acronymes nouveaux, des abréviations originales et des sigles inédits apparaissent au détour d'analyses et de commentaires d'acteurs de tous horizons. Sans l'avoir vraisemblablement souhaité, Mouloud Hamrouche, en interpellant publiquement Bouteflika et les généraux Gaïd Salah et Toufik, a donné naissance, dans les réseaux, à l'acronyme «BGT». Une marque déposée formée à partir des premières lettres des noms de ceux qui incarnent la cime d'un système en pleine impasse et dont les représentants sont peu loquaces sinon totalement silencieux comme le général Toufik. Le «silence de Dieu» note avec humour un confrère en faisant un clin d'œil à la fameuse adresse de Hocine Malti qui parle d'ailleurs d'une «glaciation à la Brejnev» en Algérie.

Le général à la retraite Hocine Benhadid dans un texte préconisant une Constituante vient de mettre sur le marché de la politique le «groupe des 07» qui serait en train de remiser dans la catégorie «archives conceptuelles » la fameuse et notion de «décideurs» lancée au début des années 90 par feu Mohamed Boudiaf. Le marché aux spéculations s'est enflammé autour de l'identité de ce fameux «G7» qui serait assis sur l'opulente économie rentière et serait tenté de mettre au pas «l'institution militaire et 40 millions d'Algériens». Benhadid esquisse la sociologie politique plutôt quantitative d'une «bourgeoisie parasitaire» estimée à 500.000 personnes et brassant environ 20 milliards de dollars. Et si de manière empirique les Algériens savent que cela recouvre une réalité souvent honteuse, cela n'éclaire en rien sur les composantes de ce «G7» local qui est, comme son nom l'indique, un groupe plutôt restreint. Seraient-ce les hommes qui mènent la campagne par procuration pour Bouteflika ? S'agirait-il des hommes d'affaires qui ont ostensiblement ouvert leurs portefeuilles pour la campagne ? Voilà donc un mystère de plus à décrypter. Il appartiendra probablement au général qui a choisi d'alimenter le salutaire débat en cours d'aller plus loin dans l'information de l'opinion.

Mais ce qu'il faut retenir avant tout est cette remarquable convergence des appels à l'organisation d'une transition et à la recherche d'un consensus pour changer de régime et de cap. Au-delà des formulations et de la tonalité dans laquelle elle s'exprime, la transition est devenue le leitmotiv avant l'élection présidentielle. Et elle le sera après le 17 avril sachant qu'ils sont très peu à croire qu'une surprise puisse surgir d'une élection semblable à celles qui l'ont précédée. Le discours de ceux qui mènent campagne pour Bouteflika martèle avec insistance le rejet de toute discussion autour de l'organisation et des modalités de quelque transition que ce soit. C'est dit sur tous les registres avec beaucoup d'assurance voire d'arrogance. Et surtout avec un discours lénifiant sur les institutions dans un pays où leur caractère factice ne se cache plus.

Ce refus d'entendre les appels à l'ouverture d'un vrai débat sur les moyens de rétablir le consensus national et de mener les changements nécessaires pour construire de l'intégration et rétablir l'espace-nation comme lieu d'exercice des libertés est inquiétant. Il place déjà l'après 17 avril dans une perspective conflictuelle d'autant plus dangereuse que le système en place s'est érodé au fil des ans pour devenir impotent. Si aujourd'hui on parle du poids grandissant des barons de l'informel, c'est bien en écho de l'effritement encore plus grand du pouvoir formel et son incapacité à reprendre la main. Entre ce mystérieux G7 qui est mis sur le marché et le «silence de Dieu» qui ne semble plus émettre par ses voies traditionnelles et les appétits visibles d'un néo-makhzen à l'algérienne, les incertitudes sont lourdes.

EDITORIAL

Par K. Selim

DEUX PAYS, DEUX RATAGES

Le règne de Mohamed VI est un «rendez-vous raté avec l'histoire». C'est Moulay Hicham, le prince «rouge», celui qui dérange si fortement au palais royal, qui le dit au journal Le Monde à la veille de la parution d'un livre intitulé le «journal d'un prince banni». Une de ses idées-forces est que le Maroc n'évoluera pas sans abolition du Makhzen qualifié de «pouvoir néo-patrimonial qui empêche le développement économique» et de «système de prédation et de subjugation». Pour lui, sans abolition du Makhzen, la monarchie en payera le prix. Mais le plus remarquable est ce jugement tranchant sur un ratage d'une opportunité historique pour un monarque qui avait au moment de monter sur le trône, en 1999, de vraies cartes pour engager le pays vers le changement et la modernité.

Hormis la différence d'âge entre Abdelaziz Bouteflika et Mohamed VI, on est frappé par cette similitude sur les possibilités d'un changement de cap ou d'une transition qui ont été dilapidées au profit de la préservation du statuquo. Les deux hommes ont accédé au pouvoir durant la même année 99. Au Maroc, la forme ultra-autoritaire de la monarchie sous Hassan II était arrivée à une forme d'impasse qui a automatiquement créé de l'espoir pour le nouveau règne. Hassan II avait, lui-même, entrouvert les portes d'une réforme à la fin de son règne pour justement aider son fils à profiter d'une dynamique positive. Elle n'a pas été mise à profit. En Algérie, malgré une élection très fortement affectée par le retrait des six candidats à la présidentielle de 1999, les conditions d'un changement «contrôlé» étaient réunies. Les islamistes armés ont été vaincus militairement, les politiques du FIS lâchés - et affaiblis - par Madani Mezrag qui a négocié sans eux et une société fatiguée par des années de violences qui était disponible pour un changement ordonné.

Or, ces conditions n'ont pas été mises à profit pour aller de l'avant dans l'aggiornamento du système. Bien au contraire, Bouteflika aura surtout œuvré à remettre en cause les rares avancées dans l'optique de rétablir la plénitude du pouvoir tel qu'il prévalait sous Houari Boumediene. Sa première cible aura été de remettre en cause l'existence même d'un chef de gouvernement qui serait l'expression d'une majorité parlementaire. Il l'a éliminé de facto - d'où la démission de Benbitour qui constatait que la « tradition» qui voulait que les dossiers économiques relèvent du chef du gouvernement était remise en cause par le poids des conseillers présidentiels - avant de le formaliser dans la Constitution. Le Parlement perdait de ce fait la possibilité, permise virtuellement par la Constitution, d'être un lieu important de la politique.

Qu'observait-on en parallèle au Maroc ? Le même cheminement avec un gouvernement formellement en charge des affaires mais réellement supplanté par le «gouvernement du palais» constitué par les conseillers du roi. La similitude est tellement frappante entre les deux pays en dépit de l'état d'animosité qui règne entre eux qu'aujourd'hui on n'hésite plus à parler d'évolution «makhzénienne» en Algérie avec le poids de l'argent et la dévitalisation générale des institutions formelles. Les rendez-vous ratés avec l'histoire au nom d'une «stabilité» régressive ne sont, cependant, pas de la même voilure. L'Algérie est une République, le mouvement et le changement sont présumés faire partie de sa vocation historique. Et de ce point de vue son ratage avec le tournant historique est plus lourd que celui d'une monarchie encore largement fondée sur les allégeances traditionnelles.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

LA MONTÉE DES TENSIONS

La campagne électorale des partisans du quatrième mandat ne se déroule pas comme prévu. Elle manque manifestement de «l'expertise» du DRS qui semble répondre «ostensiblement» et «positivement» à l'exigence formulée via Amar Saadani de ne pas se mêler de l'élection présidentielle. Et cela se ressent dans la campagne cahoteuse menée par l'équipe du Bouteflika 4. Celle-ci ne semble pas avoir pris la mesure de la sidération provoquée chez une bonne partie de l'opinion d'une perspective de présidence à vie. Elle n'a pas, de toute évidence, le «savoir-faire» du DRS pour désarmer les contestations qui s'avivent et convergent.

Hier, à Béjaïa, Abdelmalek Sellal a été empêché de tenir un meeting et les incidents se multiplient y compris à l'étranger autour des activités de la campagne Bouteflika. M. Sellal qui aura réussi le tour de force de gagner, en accéléré, une grande impopularité grâce à ses gags peu amusants, est à la peine. Le début de la campagne officielle et malgré les efforts d'un Ali Benflis pour se poser en alternative n'arrive pas à faire oublier le choc de Bouteflika 4. Le dispositif mis en place semblait tabler sur le fait que l'entrée en jeu des autres candidats reléguerait au second plan la controverse sur le quatrième mandat et désarmerait ses adversaires. Il n'en est rien. Le sujet reste présent et permet de rassembler et de mobiliser au-delà des clivages idéologiques et politiques traditionnels. Avec cette fois-ci une caisse de résonance très forte dans les réseaux sociaux.

Les autres candidats passent plus leur temps à essayer de convaincre qu'ils ne sont pas les «lièvres» d'une partie jouée qu'à faire campagne. Ali Benflis, le candidat principal qui donne du «sens» à l'élection, montre des signes de raidissement, en affirmant que l'outil de la «fraude massive» a été préparé mais qu'il comptait «y résister». Quelle forme prendra cette «résistance» ? Ali Benflis reste prudent mais son propos ajoute à la tension. La terminologie utilisée par la campagne Bouteflika 4 va dans la même direction d'un 17 avril tendu. Expliquant sa décision d'annuler le meeting prévu à Béjaïa, la campagne de Bouteflika s'en est prise aux «fascistes tenants du boycott, Barakat, secondés par leurs nervis du MAK».

Paradoxalement, les Sellal and co, par manque d'imagination, semblent vouloir donner un poids démesuré au mouvement Barakat - dont les membres, soit dit au passage, n'ont rien de fasciste - voire à essayer de les entourer d'un halo complotiste. Qui fait d'ailleurs sourire ceux qui en font partie. Mais on peut comprendre cette focalisation délibérée et insincère sur Barakat. Le quatrième mandat suscite certes une opposition active de la part de certaines organisations mais le plus grave est bien cette réticence silencieuse plus large où se mêlent l'incompréhension, l'indignation et les inquiétudes. Cette opposition silencieuse gagne même le volant électoral du régime, estimé en général à 20% de vrais votants, où le doute s'est également insinué sur ce très controversé quatrième mandat.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

LA MONTÉE DES TENSIONS

La campagne électorale des partisans du quatrième mandat ne se déroule pas comme prévu. Elle manque manifestement de «l'expertise» du DRS qui semble répondre «ostensiblement» et «positivement» à l'exigence formulée via Amar Saadani de ne pas se mêler de l'élection présidentielle. Et cela se ressent dans la campagne cahoteuse menée par l'équipe du Bouteflika 4. Celle-ci ne semble pas avoir pris la mesure de la sidération provoquée chez une bonne partie de l'opinion d'une perspective de présidence à vie. Elle n'a pas, de toute évidence, le «savoir-faire» du DRS pour désarmer les contestations qui s'avivent et convergent.

Hier, à Béjaïa, Abdelmalek Sellal a été empêché de tenir un meeting et les incidents se multiplient y compris à l'étranger autour des activités de la campagne Bouteflika. M. Sellal qui aura réussi le tour de force de gagner, en accéléré, une grande impopularité grâce à ses gags peu amusants, est à la peine. Le début de la campagne officielle et malgré les efforts d'un Ali Benflis pour se poser en alternative n'arrive pas à faire oublier le choc de Bouteflika 4. Le dispositif mis en place semblait tabler sur le fait que l'entrée en jeu des autres candidats reléguerait au second plan la controverse sur le quatrième mandat et désarmerait ses adversaires. Il n'en est rien. Le sujet reste présent et permet de rassembler et de mobiliser au-delà des clivages idéologiques et politiques traditionnels. Avec cette fois-ci une caisse de résonance très forte dans les réseaux sociaux.

Les autres candidats passent plus leur temps à essayer de convaincre qu'ils ne sont pas les «lièvres» d'une partie jouée qu'à faire campagne. Ali Benflis, le candidat principal qui donne du «sens» à l'élection, montre des signes de raidissement, en affirmant que l'outil de la «fraude massive» a été préparé mais qu'il comptait «y résister». Quelle forme prendra cette «résistance» ? Ali Benflis reste prudent mais son propos ajoute à la tension. La terminologie utilisée par la campagne Bouteflika 4 va dans la même direction d'un 17 avril tendu. Expliquant sa décision d'annuler le meeting prévu à Béjaïa, la campagne de Bouteflika s'en est prise aux «fascistes tenants du boycott, Barakat, secondés par leurs nervis du MAK».

Paradoxalement, les Sellal and co, par manque d'imagination, semblent vouloir donner un poids démesuré au mouvement Barakat - dont les membres, soit dit au passage, n'ont rien de fasciste - voire à essayer de les entourer d'un halo complotiste. Qui fait d'ailleurs sourire ceux qui en font partie. Mais on peut comprendre cette focalisation délibérée et insincère sur Barakat. Le quatrième mandat suscite certes une opposition active de la part de certaines organisations mais le plus grave est bien cette réticence silencieuse plus large où se mêlent l'incompréhension, l'indignation et les inquiétudes. Cette opposition silencieuse gagne même le volant électoral du régime, estimé en général à 20% de vrais votants, où le doute s'est également insinué sur ce très controversé quatrième mandat.

EDITORIAL

Par K. Selim

L'ANECDOTE QUI CACHE LA FORÊT

La polémique sur la traduction des propos de John Kerry à Alger est un peu l'anecdote qui cache la forêt. D'aucuns soulignent avec humour que la «mauvaise traduction» de l'interprète américain exprime parfaitement le fond de la pensée de l'administration américaine. Un «acte manqué réussi», estime un analyste. En réalité, ce serait faire preuve d'angélisme que d'attendre des Américains une défense de la démocratie en Algérie. Ni ailleurs.

Cette défense de la démocratie est à géométrie variable, elle n'est jamais séparable de la défense des intérêts des Etats-Unis. Les libertés, la démocratie seront ainsi abondamment évoquées, par exemple pour l'Iran et très fugacement pour l'Arabie Saoudite. Et personne n'ignore que la marge de liberté est beaucoup plus importante en Iran qu'en Arabie Saoudite qui, hormis quelques rapports critiques réguliers sur les libertés religieuses, reste très bien vue par toutes les administrations américaines. On peut multiplier les exemples sur cette défense à géométrie variable des libertés par les Etats-Unis et les Occidentaux... Non pas pour s'indigner de cet état de fait mais juste pour souligner que le monde est ainsi fait. La démocratie n'est pas un souci primordial des grandes puissances dans leurs rapports avec les autres Etats, mais son absence peut servir de moyen de pression. Et c'est là le véritable enseignement à tirer de cette défense hypocrite de la démocratie par les grandes puissances.

Moins un Etat est démocratique et plus il est fragile et plus sa capacité de négocier au mieux sa place dans l'ordre du monde est fragilisée. Cela est devenu pratiquement une «loi» dans l'évolution des relations internationales. Elle s'impose impérieusement aux autres Etats. Dans ce jeu d'instrumentalisation de la démocratie, seuls des pays comme la Russie et la Chine ont des moyens de faire face. Pour les Etats, petits ou moyens, c'est la forte adhésion de la population - et cela ne peut se faire que par la démocratie - qui permet de résister aux pressions extérieures. Un Etat sans institutions démocratiques viables, sans représentation populaire authentique est fragile. Et à défaut d'une légitimité incontestée à l'intérieur, les pouvoirs seront enclins à la chercher à l'extérieur, chez les puissances qui donnent - ou refusent - suivant leur propre intérêt un «quitus démocratique».

Feu Abdelhamid Mehri soulignait dans une de ses nombreuses contributions que les «réalités du monde nous enseignent que nous aurons toujours affaire à ces puissances » mais que «seuls des gouvernements démocratiques, soutenus par leurs peuples peuvent faire comprendre à ces puissances que leurs intérêts, chez nous, sont à négocier et non pas à défendre». La venue de Kerry dans un contexte électoral a créé un malaise évident et la polémique sur la traduction des propos du secrétaire d'Etat l'illustre parfaitement. Les autorités algériennes avaient probablement les moyens de convaincre John Kerry de venir à une date moins sujette à polémique. Elles ne l'ont pas fait ouvrant ainsi le champ à des accusations de rechercher des «cautions» externes qui, dans le monde réel, ne sont jamais gratuites. Si tel n'est pas le cas, les autorités algériennes ont raté une opportunité de lever les soupçons en négociant une autre date pour la venue de Kerry. Car elles ne pouvaient ignorer que la visite de Kerry dans le contexte actuel sera décryptée à l'aune des enjeux de pouvoir. Et des soupçons qui vont avec.

EDITORIAL

Par K. Selim

RABBI YESTOR

Le pire n'est jamais certain mais il ne faut pas s'aveugler, cette élection présidentielle qui se déroule sur fond de crise aiguë du système politique en place est porteuse de risques. On en a eu quelques exemples qui n'annoncent pas des perspectives réjouissantes. Les Algériens qui se désintéressent d'une élection présidentielle «courue d'avance» commencent à y prêter attention non sous l'angle de «l'intérêt civique» mais celui de l'appréhension des suites.

Certains observent déjà une tendance des Algériens à stocker des vivres dans le cas où... les choses déraperaient. La formule qu'échangent le plus les Algériens entre eux est «Rabbi yestor» (Que Dieu nous préserve). Le système algérien arrive à ses ultimes retranchements et la manière dont se noue l'élection présidentielle suscite des colères et des frustrations. Il sera difficile de faire du 17 au soir une «fête démocratique» car les jeux biaisés des élections à l'algérienne ne font plus illusion. Même les «fidèles» du vote ont du mal à comprendre le cours qui est imposé au pays avec la reconduction d'un statuquo devenu très visiblement bancal.

Le 17 au soir ne sera pas une fête, c'est certain. De très nombreux Algériens appréhendent qu'il ne tourne au drame et qu'il serve d'étincelle à une accumulation de frustrations et de colères dont les signaux ont été donnés dans une campagne surréaliste menée par procuration. A dix jours du vote, les tensions sont perceptibles. Et tout indique qu'elles ne retomberont pas après le 17 avril. La campagne par procuration n'a rien d'un voyage tranquille et Ali Benflis ne semble pas vouloir jouer le rôle de lièvre «sage». L'activisme des «anti-4ème mandat» et des boycotteurs a été renforcé par les gros dommages provoqués par les bévues de Sellal. Il crée déjà une forte polarisation sur une base régionale, une évolution sinistre alors que dans d'autres régions, Ghardaïa ou à Ali Menjeli (Constantine) on bascule dans le tribalisme et les guerres des gangs.

On n'est pas dans la configuration de 1999 où tous les compartiments du régime ont soutenu «l'homme du consensus», on n'est pas non plus dans celle de 2004. Ces élections ont été conduites par un régime qui avait encore du ressort. Celle qui se profile se déroule sur fond de crise interne sérieuse du régime. C'est cette crise qui permet à un Benflis de croire qu'il n'est pas un lièvre. Ou qu'il peut refuser le rôle qu'on lui impute. Devant la faible confiance - pour ne pas dire l'absence de confiance - à l'égard des institutions et des administrations, la contestation des résultats se profile déjà. La révolte du «lièvre» principal pourrait chambouler les constructions. Et ce qui rend la situation délétère est que ceux qui sont en charge de la campagne de Bouteflika réfutent avec beaucoup de raideur les appels à la transition et à la renégociation d'un nouveau consensus pour un nouveau régime.

Tout le monde demande la transition et le consensus sauf les Sellal, Ouyahia and co qui s'installent dans un discours du déni et font mine de croire que les institutions fonctionnent normalement et jouissent du crédit nécessaire pour qu'il ne soit pas besoin de remettre en cause le régime. L'autisme dans sa plus grande splendeur. Rabbi yestor disent les Algériens. Eux ne sont pas aveugles. Ils sont en Algérie pas dans une bulle rentière.

EDITORIAL

Par K. Selim

L'HÉSITATION D'AVRIL

L'une des grandes réussites du régime algérien. La «dépolitisation» des esprits, avec son corollaire une entreprise systématique visant à discréditer le politique, s'exprime de manière inquiétante dans la régression dont nous avons la triste image à Ghardaïa. Une formidable énergie consacrée à la fabrication du vide et à entraver la structuration politique libre et autonome à même d'assurer une expression et une représentation réelle de la société. A Ghardaïa, les vieilles structures ne fonctionnent plus ; celles qui ont été créées dans la logique clientéliste non plus.

Même les services de sécurité ne dissuadent que par une présence massive. Ce qui s'y passe est le résultat sinistre d'une démarche totalement anachronique d'un système tellement obnubilé par le «contrôle» qu'il oublie ce qu'est une société. Le gel musclé de la vie politique durant ces vingt dernières années ne donne pas de la stabilité. On le savait, mais on est dans le «jour le jour». Les partis politiques, caporalisés ou marginalisés, ne sont d'aucun secours. Ils ne parviennent même pas à faire de «l'animation». Cela se ressent très clairement au cours de cette campagne électorale. La technique qui consiste à verrouiller pendant cinq ans pour faire mine d'ouvrir pendant cinquante jours est absurde. Le régime a largement réussi à vaincre le «militantisme» exigeant. Les militants, lassés, ont abandonné le terrain. Les carriéristes l'ont emporté. Cela ne donne pas de la stabilité. Cela donne du poids aux plus violents et aux plus régressifs. Redonner du sens à la politique, à la solidarité, à l'implication civique, n'est pas possible dans le cadre du jeu de rôle que le système impose à la «sphère politique». Créer de l'économie n'est pas possible si l'entreprise se construit non sur la base des règles communes -et des politiques économiques nationales lisibles- mais par le biais de l'entregent avec le pouvoir. D'une république imparfaite et donc réformable l'Algérie est passée de manière indicible à une forme de Makhzen qui hérisse, très naturellement, ceux qui n'oublient pas les combats et les ambitions du mouvement national.

On ne corrige pas une régression enrobée de religiosité par une régression régionaliste, clanique ou encore affairiste. Ce pays a besoin de se libérer des entraves mises à son élan et de renouer avec les promesses de ceux qui se sont battus pour la liberté et l'indépendance. Et pour la justice. On connait des pays qui ont hérité de grandes frontières mais dont les dirigeants n'ont pas su les transformer en nation. Et encore une fois, cela n'arrive pas qu'aux autres. Le discours sur «l'Algérie éternelle» est vide de sens.

Ce qu'il faut est une Algérie vivante, qui donne envie à ses enfants d'y rester, d'y vivre et d'y faire, de construire, de rêver. D'aimer, de partager, de se projeter dans l'avenir. Le bonheur simple n'est pas une exigence impossible. Mais il y a bien un ordre qui le rend impossible, qui fabrique les rancœurs, allume les divisions. Et cet ordre malsain, des femmes et des hommes de bonne volonté appellent à en sortir. Dans la paix, le consensus et dans la lucidité. Et il faut le faire, ce changement. Même ceux qui, à l'instar de Nabni, étaient assez rétifs à la politique, en arrivent à en faire ouvertement. En appelant au changement. Rapidement, sans attendre. Les Algériens le méritent. Car sur cette terre algérienne, pour emprunter au grand poète, «il y a ce qui mérite vie : l'hésitation d'avril, l'odeur du pain à l'aube, les opinions d'une femme sur les hommes, les écrits d'Eschyle, le commencement de l'amour, l'herbe sur une pierre, des mères debout sur un filet de flûte et la peur qu'inspire le souvenir aux conquérants...». Ce souvenir, nous l'avons. Nous ne pouvons pas nous permettre de l'oublier. Ceux d'hier, c'étaient nous. Et il nous revient à faire demain. Pour ceux de demain.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

LE REVERS DU MAIDAN

Les Occidentaux ont très fortement poussé en Ukraine à ce que leurs médias appellent la «révolution du Maidan». On a fait tomber, au nom de cette révolution «spontanée», un gouvernement élu. Une des premières mesures des nouvelles autorités a consisté à remettre en cause le statut de la langue russe. Mesure «révolutionnaire» dont elles n'ont pas mesuré l'effet de répulsion qu'elle provoque chez les russophones du pays. Et l'est et le sud de l'Ukraine sont très fortement composés de russophones.

La «révolution» du Maidan s'est immédiatement dirigée dans le sens de la mise à feu du clivage ethnolinguistique ukrainien. Elle a désigné des perdants, très rapidement. Trop rapidement. Les Occidentaux ont gagné un coup sur Moscou... Mais le revers du Maidan n'a pas tardé à se manifester. La Crimée est désormais rattachée à la Russie tandis que l'Est et le Sud sont en ébullition et ne se reconnaissent pas dans la «révolution du Maidan». Les médias occidentaux avec leur propre prisme refusent d'admettre que ce qui vaut pour Kiev vaut également pour les autres régions du pays. Quand un pouvoir «révolutionnaire» s'installe, la légalité vacille au profit du rapport de forces. Une action révolutionnaire entraîne, par définition, une remise en cause des équilibres et ceux qui la mènent ne doivent pas s'attendre de voir ceux qui s'estiment lésés se contenter d'être des spectateurs.

Il n'y a aucune supériorité morale de ceux qui s'appuient sur les Occidentaux sur ceux qui regardent du côté de la Russie. Ils ont fait leur révolution, les russophones de l'Ukraine réagissent à leur tour. Ils font leur Maidan à eux. Dans un pays composé, il y avait un gros risque à jouer l'Ouest contre la Russie. La réussite de la «révolution du Maidan» supposait des perdants passifs. Il n'en est rien. Elle supposait aussi que la Russie - qui pense que les Occidentaux sont les chefs d'orchestre du «Maidan» - reste passive pour préserver ses «intérêts économiques». Il n'en est rien. Cette révolution « orange» butait sur la réalité sociologique de l'Ukraine. Elle la heurtait frontalement. La déstabilisation actuelle que connaît ce pays n'est donc pas une surprise. C'était même la situation la plus prévisible qui soit.

Une révolution n'est pas une promenade, c'est une sortie du cadre légal pour remettre en cause un ordre et en créer un nouveau. Et, on n'invente rien, ce nouvel ordre ne peut s'imposer que par la violence avant de se créer une nouvelle légalité. L'Ukraine est bien dans cet entre-deux. Un mouvement a été enclenché pour remettre en cause un ordre et rencontre une forte résistance. Or, le contexte ukrainien rend pratiquement impossible le recours à la violence pour imposer le nouvel ordre. Cela donne une révolution ratée. Le Maidan a créé son revers. Il n'a pas créé un nouvel ordre. Ou alors il ne le créera que dans une partie de l'Ukraine. Tout comme les russophones et Moscou ont vu dans Maidan un complot occidental, les gens de Kiev parlent de complot russe. C'est un dialogue de sourds. Le pays peut déraper vers la guerre civile, ce n'est pas une impossibilité. Ceux qui ont fait le Maidan ont cru faire une révolution, ils ont probablement perdu un pays.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

18, RUE DE L'IMPASSE

La campagne électorale touche à sa fin dans une certaine tension avec des mises en garde opposées contre la «fraude» ou contre le «recours à la rue». Le contexte très particulier de cette élection acte pour de nombreux Algériens et dans des conditions pénibles l'instauration d'une «présidence à vie». Mais le débat politique fondamental n'est pas porté par cette présidentielle et il ne pouvait l'être car le système algérien verrouille depuis plus de vingt ans le champ politique et crée une vie politique factice. Dans les faits, c'est un long monologue du pouvoir qui dure cinq ans pour une «ouverture» de 50 jours.

Même avec beaucoup de bonnes volontés et d'efforts, les candidats ne peuvent créer le débat. C'est d'ailleurs une des raisons qui fait que la question de la transition fait plus «sens» que l'élection présidentielle qui est pliée, d'avance, par le monopole politique de fait et l'assurance d'avoir une administration faisant le travail. On aura même vu un wali oser dire que ceux qui ne voteront pas n'auront pas droit au logement. Une erreur de casting à l'heure du portable qui n'apporte rien au candidat au pouvoir mais qui exprime bien ce zèle, censé être un peu plus «masqué», de l'administration. Que fera Ali Benflis, dans la nuit du 17 au 18, c'est une question pour l'immédiat. Il donne des signes de ne pas vouloir jouer les faire-valoir. Son passage par l'émission des « questions et des programmes» de l'ENTV - où les journalistes présents ont plus souvent joué au procureur qu'aux intervieweurs - lui a été bénéfique. Il a donné l'impression qu'il était prêt à se battre et à refuser tout «vol» électoral. Le lendemain, Ahmed Ouyahia, sur le même plateau et avec les mêmes journalistes en mode très soft, a renouvelé le discours «anti-rue».

Il y aura donc nécessairement une tension le 17 au soir. Comment s'exprimera-t-elle ? Il est difficile de le savoir. Par contre, même si ceux qui font la campagne de Bouteflika n'arrêtent pas de dire que les institutions «fonctionnent», qu'il n'existe pas d'exclusion politique, la question de la transition est désormais posée. Le FFS a entamé des démarches pour aller vers une conférence nationale, le groupe des partis et personnalités qui appellent au boycott des présidentielles du 17 avril ont mis en place une commission politique avec pour tâche d'élaborer une proposition de pacte de transition. Mouloud Hamrouche en «nommant» les responsables au pouvoir a mis en garde sur le fait que la «cohésion nationale était en jeu».

Il y a une situation d'anomie dans le champ social et un état d'impotence critique dans le système qui est arrivé à bout. En marge et en décalage d'une campagne électorale qui a comporté quelques saillies sans passionner le gros des Algériens, un débat essentiel sur la transition et le consensus national pour changer le régime s'est mis en place. Il est axé sur l'après 17 avril. Mais il ne se fera pas sans une mobilisation plus grande des acteurs politiques potentiels et des oppositions. Les tenants du statuquo ne reculeront pas si une pression n'est pas maintenue pour souligner l'urgence du changement. Sans rappeler avec force les risques majeurs de la fausse stabilité qu'ils ont vendue en l'assaisonnant à la peur et à la menace diffuse qui vient de l'extérieur. Or, la menace est «interne», elle est «systémique».

Il y a quelques jours, le ministère de l'Energie a démenti une hausse des prix de l'électricité et des carburants. Ceux qui le dirigent n'en pensent pas moins. Quand M. Youcef Yousfi annonce que la facture énergétique du pays a été de 40 milliards en 2013, il met le doigt de manière claire sur un problème fondamental. L'impasse du système rentier. Intenable. Après le vote du 17 avril, on sera où ? Au 18, rue de l'impasse.

EDITORIAL

Par K. Selim

DÉRIVES DANS L'IMPASSE

A Ghardaïa, le spectacle hideux qui s'offre au regard des Algériens est celui d'un monumental échec. Ce régime continue de faire référence à une grande révolution qui a fait l'Algérie et ambitionnait de redonner la liberté et la justice aux Algériens. Il aura réussi, un demi-siècle plus tard, à pousser ses jeunes à renoncer à l'espace-nation arraché de haute lutte pour se recroqueviller vers le microcosmique, vers l'infiniment petit. Vers la région, la tribu, le clan ou le quartier. Ou vers la harga !

On a mal à le dire mais cette campagne électorale surréaliste pour une élection surréaliste crée chez ceux qui s'y intéressent et s'y investissent une sinistre polarisation entre l'Est et l'Ouest, entre Tlemcen et Batna. Voilà où on en arrive avec un système dont les acteurs ne se rendent pas compte que l'argent du pétrole - qui ne durera pas indéfiniment - crée des clientèles mais ne crée pas l'adhésion consciente et responsable. Par définition, une adhésion n'a de sens que dans un cadre national où le citoyen existe et ses libertés garanties. La citoyenneté n'est toujours pas là, mais les Algériens sont plus nombreux, les problèmes plus complexes alors que la gouvernance se réduit aux codes primaires de la «rachka», don public de numéraire, comme mode d'affectation politique des ressources.

L'immense majorité des Algériens s'est mise en marge de ce «jeu». Une partie y est impliquée, non par conviction, mais pour l'accès à la rente. Aujourd'hui, cette partie-là qui fait l'Algérie officielle - estimée dans l'hypothèse la plus généreuse à 23% du corps électoral - est divisée, éclatée, émiettée. La cohérence du système n'existant plus, c'est le chacun pour soi, pour sa région, son clan, son groupe d'intérêt. La campagne électorale ne donne pas lieu à des débats, elle se réduit à un combat de coqs, selon la formule utilisée par feu Abdelhamid Mehri pour l'épisode de 2004. Le communiqué anti-Benflis de la campagne Bouteflika diffusé hier illustre parfaitement cette perte de cohérence du système. Benflis parle d'une fraude annoncée, le camp de Bouteflika annonce d'emblée sa «débâcle».

Dans un pays où les institutions restent largement fictives et pour peu que le DRS, comme l'a exigé de lui Amar Saadani, s'en lave les mains, tous les doutes seront permis le 18 avril à minuit. Tout comme à Ghardaïa, où une guerre tribale s'installe, l'élection surréaliste du 17 avril peut déboucher sur une débile polarisation Est-Ouest. L'arbitrage des citoyens n'existant pas, la crise du régime étant patente, la voie est ouverte à des manifestations encore plus hideuses de la dérive régressive. Indéniablement, ce quatrième mandat si controversé est en train d'accélérer les événements et crée des conditions de rupture extrêmement graves. Cette compétition électorale biaisée et insatisfaisante même pour le plus complaisant des observateurs se dégrade de chaque jour dans un brouhaha et des tumultes desquels n'émergent plus qu'insultes et menaces.

Le pilote habituel, le DRS, celui qui fait accepter aux «lièvres» leurs tristes conditions de perdants nécessaires, n'est visiblement pas de la partie. Mais on ne sort pas du jeu la «maison mère» sur un coup de gueule d'Amar Saadani sans que cela nuise à la cohérence de la mise en scène, du simulacre. On en a l'illustration parfaite dans cette campagne où le camp de Bouteflika a fabriqué lui-même, par ses incohérences, ses ratés de communication, les thèmes de mobilisation des adversaires. Il s'agit manifestement d'un cran de plus dans la régression qui n'augure rien de bon pour la paix civile ou la démocratie.

La Nation est ainsi poussée dans une surenchère de plus qui divise les Algériens sur des bases inacceptables et sur des présupposés absurdes. Est-il encore temps de ramener à la raison des cadres politiques en pleine divagation ? On le souhaite. Car la vindicte est mauvaise conseillère et la menace n'est pas un argument. Sauf à échauffer les esprits et provoquer des situations préjudiciables à tous. Ce pays a suffisamment payé le prix de ses apprentissages politiques et cette pédagogie par la diatribe constitue un rappel à un passé insupportable. Il est plus que temps que tous les acteurs de cette mauvaise pièce le comprennent.

EDITORIAL

Par K. Selim

PERTE DE SENS

Cette campagne électorale qui s'est déroulée en l'absence du candidat sortant était déjà bien étrange, elle se termine dans le surréalisme le plus total. La polarisation entre le camp Bouteflika et celui de Benflis sur fond de crise patente du régime n'est pas une vraie surprise. Mais la perte de cohérence du système crée des risques de rupture avec le réarmement de «açabiyate» qu'on croyait révolue. Abdelmalek Sellal était trop dans sa bulle pour prendre la mesure de la crispation créée dans les esprits par le quatrième mandat et l'instauration de fait d'une présidence à vue. Il a continué à fonctionner comme si rien ne se passait, hors de la bulle, jusqu'à ce qu'une blague, probablement dite de manière innocente, devienne un élément significatif dans le retournement de la campagne.

Aujourd'hui, par pudeur, on n'évoque pas les répliques de cette sortie qui bien évidemment sont amplifiées par le contexte électoral. Et surtout par la crise interne du régime. Même si on passe l'écueil de l'après-17 avril sans encombre, il est certain que ce qui s'est passé laissera des traces. Le tissu social ne sortira pas renforcé d'une élection censée, en situation normale, renouveler et renforcer le lien entre la population et les institutions. Les accusations, parfois très graves, qui sont lancées par les états-majors des campagnes alourdissent l'atmosphère. Le soupçon de fraude - qui restera toujours présent en raison du déficit de crédibilité des institutions et de l'alignement de l'administration - restera de mise, quel que soit le résultat.

C'est bien le signe d'une crise terminale du régime sur fond de désorganisation - entretenue - de la société et cela est source d'inquiétudes légitimes. D'autant que l'avant-dernier jour de la campagne s'est terminé par la scène absolument ahurissante d'un président de la République se plaignant à un ministre étranger du comportement de son rival à la présidentielle. Une scène inimaginable et qui montre que ce n'est pas seulement Sellal qui s'exalte dans sa bulle. Comment a-t-on pu oublier que le régime algérien est en théorie soucieux de «non-ingérence», lui qui a reproché constamment aux opposants d'aller se «plaindre à l'étranger» ou dans les «ambassades» ? La scène diffusée samedi soir au journal télévisé est plus que surréaliste, elle est également un «marqueur» de cette interminable fin de régime qui enserre le pays et qui affole ceux qui savent que le pire n'est pas une vue de l'esprit.

Que l'on s'entende bien. Il arrive, même si ce n'est guère souhaitable, qu'un responsable évoque des questions intérieures avec un hôte étranger. Cela fait partie des choses admises. Elles le sont beaucoup moins quand cette évocation porte sur un conflit intérieur et transmet des accusations gravissimes. Le plus aberrant cependant est que les services de la communication de la présidence aient tenu à les diffuser sur la chaine publique. Comme si le président pour parler aux Algériens devait passer par un étranger ! On n'est plus dans l'erreur de communication. On est dans une grave perte de sens.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

ESCALADES

La situation est explosive dans l'est de l'Ukraine où les russophones paraissent décidés à tenir tête au gouvernement de Kiev, issu de la «révolution de Maidan» dont ils ne reconnaissent pas la légitimité et donc l'autorité. La menace de Kiev de recourir à la force ne semble pas avoir d'effet sur ces mouvements de rébellion qui essaiment dans l'est du pays portés par des revendications oscillant entre une demande de «fédéralisation» et un rattachement pur et simple à la Russie. Kiev a annoncé une «opération antiterroriste» mais l'ultimatum qu'ils ont fixé, pour hier lundi, s'est terminé sans aucun effet.

En réalité, l'Etat ukrainien n'existe plus. Les Occidentaux ont soutenu une «révolution» à Maidan qui s'est faite sur la base du clivage avec les russophones. Celle-ci provoque à son tour une autre révolte de ceux qui se sentent lésés et menacés dans leurs droits par le nouveau pouvoir. Le fait que ce pays soit devenu une ligne de fracture entre l'Occident et la Russie neutralisait la possibilité d'asseoir la «révolution» par la force. Il y avait bien un aventurisme majeur dans une «révolution» qui entraînait une rupture d'équilibre au niveau interne comme dans la situation géopolitique. Une action entraînant des réactions en chaîne avec une possibilité très forte qu'un recours à la violence dérape vers la guerre civile. L'Ukraine est bien dans cette situation.

Les réactions en chaîne se poursuivent. La tentation des autorités provisoires de Kiev de recourir à la force se heurte déjà à la désintégration de fait des appareils de sécurité. Les nouvelles autorités ne faisant pas confiance aux russophones qui en ont font partie, ces appareils deviennent d'une efficacité très incertaine. Il restera l'option d'armer les « civils». Option d'autant plus dangereuse qu'elle se fera, immanquablement, sur une base ethnolinguistique. Et comme de l'autre côté on se prépare aussi à cette éventualité, on aura bien une révolution de couleur présumée «bien faite» qui débouche sur un risque de mort d'un pays.

Un dialogue de sourds s'est installé entre la Russie et les Occidentaux au sujet de l'Ukraine. Les Occidentaux qui ont ouvertement joué le Maidan, présenté comme expression démocratique, refusent manifestement de comprendre que les russophones font leur « Maidan» à leur tour. Hier, ils se gaussaient de la «paranoïa» de Moscou qui voyait dans la «révolution du Maidan» un coup des services occidentaux, aujourd'hui ils ne voient de leur côté que la «main de Moscou» dans la défiance des populations russophones de l'Est. Et tout comme hier les Occidentaux houspillaient le gouvernement déchu pour le recours à la force contre les manifestants de la place Maidan, Moscou a beau jeu de dénoncer les intentions guerrières du gouvernement provisoire de Kiev contre son propre peuple.

«C'est l'Occident qui déterminera si la guerre civile en Ukraine peut être évitée. (...) Le sang a déjà été versé et il faut éviter d'urgence une nouvelle escalade», a déclaré l'ambassadeur russe Vitali Tchourkine. «Nous savons qui est derrière : seule la Russie est capable d'une telle opération dans cette région», rétorque l'ambassadrice des Etats-Unis, Samantha Power. Un dialogue de sourds alors que la situation sur le terrain se dégrade. Il est difficile de pronostiquer ce que sera l'Ukraine demain. Mais on peut constater qu'une «révolution» fondée, implicitement et souvent explicitement, sur le rejet d'une composante du pays ne peut déboucher que sur le pire.

EDITORIAL

Par K. Selim

UNE FAUSSE BONNE IDÉE

Les Algériens sont légitimement inquiets des risques de collapsus général du système et sont naturellement à l'écoute de ceux qui appellent à des solutions consensuelles pour un changement de régime. Les appels au consensus et à une transition ont, au plan des idées, supplanté les polémiques de la campagne électorale. Refuser le statuquo en évitant un glissement vers les violences reste un souci majeur. Il s'agit donc de faire jouer à la politique son rôle qui consiste à trouver les solutions les moins coûteuses, celles qui préservent au mieux les intérêts de la nation.

Cet appel au consensus et à la transition, rejeté de manière trop désinvolte par les « communicateurs» de Bouteflika, est réaliste. Il n'est question ni de tabula rasa ni d'épuration, il s'agit bien d'émerger de l'informel pour aller vers la loi, l'Etat de droit, les institutions. Avec l'engagement solennel de résorber le déficit central de ce pays par la garantie des droits et les libertés des citoyens. Ce changement, c'est aussi cela le réalisme, ne vise pas à exclure, l'administration actuelle ne sera pas révoquée, mais elle réapprendra à fonctionner conformément à la loi. L'appel au consensus n'est donc pas une proposition «d'arrangement» entre appareils, clans ou groupes. C'est un appel à un nouveau contrat social et il doit se faire avec les Algériens, sans exclusive. L'armée, nécessairement, est partie de ce contrat social. Mais il faut avant tout veiller à poser un diagnostic correct. Quand Omar Aktouf appelle «l'armée à tout stopper» et à mettre en «place un «intègre» gouvernement de salut public», il prend bien l'effet pour la cause. L'armée, avec des risques qui se sont amplifiés avec le temps, a fait le gouvernement pendant des années pour lui déléguer le pouvoir sans la responsabilité qui l'accompagne.

Ce qu'il faut modifier est bien ce principe de «cooptation» qui évite la reddition de comptes devant les citoyens. Et dont le bilan est, en définitive, imputé à l'armée. Ce nouvel appel à une forme de «despotisme éclairé» - même temporaire - de l'armée qui coopterait des «compétences» fait partie des vieilles lunes qui reviennent régulièrement au firmament des idées reçues. On souhaite une transition à la tunisienne mais sans le peuple et sans les forces politiques, qui sont tout simplement niés. Dans le cas de l'Algérie - où la population est mise sur la touche depuis cinquante ans -, cela équivaut tout simplement à un renouvellement du statuquo. L'armée se chargeant de «choisir» les «bons» technocrates qui, par on ne sait quelle magie, feraient mieux que leurs prédécesseurs. Ainsi l'armée offrirait un chaperonnage politique à un «nouveau personnel» technique éventuellement puisé dans la diaspora, résolvant quasiment ainsi la quadrature du cercle politique.

Cet appel traduit une vraie inquiétude sur les risques actuels pour le pays entièrement liés à une crise de régime. Mais la réponse proposée s'apparente à une reconduction du coup de force qui ne fait qu'aggraver le problème. L'armée algérienne est dans la politique depuis l'indépendance, son rôle ne s'est pas réduit après la mort de Houari Boumediene. Suggérer qu'elle prenne les «choses en main» en désignant des «hommes intègres» pour continuer l'œuvre «interrompue» de Boumediene est une vision assurément réductrice. L'histoire a continué après Boumediene, l'armée a changé, l'Algérie aussi. C'est à partir de ces réalités, parfois amères, qu'il faut imaginer les solutions et non pas en rêvant d'illusoires retours vers le passé. Ce n'est pas de moins de politique dont a besoin l'Algérie. La politique est interdite depuis 1962 et le respectable Houari Boumediene est très largement responsable de cette interdiction et de l'esprit de «tutelle» sur le peuple.

Il faut à l'Algérie davantage de politique. La vraie, celle des libertés publiques et de la démocratie. Pas un ersatz ou un simulacre. Et c'est de la vraie politique, du droit et des règles universelles d'accession démocratique au pouvoir qu'apparaîtront des hommes redevables devant les Algériens. Et non plus les sempiternels cooptés et qui en dernière analyse portent systématiquement tort à ceux qui les ont choisis.

EDITORIAL

Par K. Selim

CHRONIQUE D'UN «PETIT JOUR»

Aujourd'hui est jour d'élection. Ce n'est pas un grand jour de la démocratie, c'est une formalité qu'un régime vieillissant accomplit poussivement, dans la difficulté. La démocratie n'est pas une partie de poker où le pouvoir détient, seul et sans contradicteur, toutes les cartes pendant cinq ans et invite, pour la forme, les autres à jouer avec lui pendant 45 jours. Cela fait trop longtemps que ce simulacre dure pour que cela fasse illusion.

Le 17 ne sera pas un jour où les institutions se revitalisent par l'effet d'une nouvelle légitimation par le suffrage populaire. Ils ne sont pas nombreux les Algériens qui croient que les élections en Algérie servent à quelque chose. Et, si on ne triture pas, cela s'exprimera largement par un haut niveau d'abstention. Cette élection est cependant encore plus «spécifique » que d'habitude avec une présidence à vie qui s'installe sur fond de crise profonde du régime qui peut déboucher sur des dérapages regrettables. La campagne électorale est officiellement finie depuis le 13 avril, des chaînes de télévision «algériennes-étrangères » ont continué, de la pire des manières, à jeter de l'huile sur le feu, à braquer les Algériens contre d'autres Algériens.

A l'évidence, si ce 17 avril ne peut, structurellement, être un grand jour, certains s'échinent à en faire un très mauvais jour. Les journalistes algériens, qui n'ont pas réellement engagé une autoréflexion sur leur pratique depuis 20 ans, découvrent dans ces comportements anti-professionnels de chaînes offshore «agréées » une amplification caricaturale des dérives du métier. Et si une transition est souhaitée au plan politique, les médias devraient s'y inclure en faisant l'inventaire de leur pratique. Car ce qui s'offre n'a rien de réjouissant : on passe d'une connivence avec le pouvoir à une connivence cumulée avec l'argent et le pouvoir. Cela correspond à une évolution dégradée du régime et non à une accumulation positive au sein de la profession. Pour l'heure, il faut juste espérer que ces médias programmés à l'insulte et à la fabrication de la peur n'auront pas réussi à transmettre le venin de la haine qui ferait de cette journée sans relief un mauvais jour.

L'organisation de la «formalité » électorale n'a même pas permis d'engager l'ébauche d'un débat. Le quatrième mandat, par l'effet de sidération qu'il a provoqué, a tout supplanté. Il y avait pourtant, à travers l'intrusion dans le débat non électoral de personnalités et de partis, une forte mise en garde contre la perpétuation d'un statuquo intenable. Les ressources baissent, la population est plus nombreuse, la rente ne suffira plus. Il faut remettre le pays au travail et ce n'est pas une affaire technique. C'est une question politique. La légitimité et l'exemplarité de ceux qui exercent l'autorité n'est pas un détail. Elle est fondamentale. Remettre le pays au travail suppose que les dirigeants sont moralement aptes à le demander voire à l'exiger. Cela n'est pas possible dans un système rentier fondé sur une triche généralisée et, bien entendu, inégale.

Le pire dans ce «petit jour » est que les tenants de l'ordre établi croient qu'ils ont «mandat » pour ne rien changer. On les a entendus rejeter l'idée de transition. On les entendra plastronner après le 17. Les hommes du pouvoir sont dans une bulle. Ils agitent inconsidérément l'idée du complot, ils cherchent même à faire du printemps un mot repoussoir. Ils seront ce «18, rue de l'impasse » dans laquelle ils maintiennent l'Algérie faute d'écouter les appels pressants au changement. Le 17 est un petit jour. Le 18 sera celui de la poursuite d'une crise systémique qui mine les fondements du pays. Et qui est beaucoup plus sérieuse que les menaces extérieures qui, elles, quand elles existent, jouent sur les faiblesses internes.

EDITORIAL

Par K. Selim

DÉFIANCE ET SURDITÉ

C'est le chiffre officiel de l'abstention le plus élevé des scrutins présidentiels organisés depuis 1995. Le parti de l'abstention qui n'appartient pas aux «boycotteurs» est définitivement et sans contestation possible le plus grand «gagnant» du scrutin du 17 avril. Même s'il est considéré comme « gonflé» par les opposants, le taux de 51,70% de participation relativise amplement la victoire de Bouteflika. Le vote reste très largement limité à l'électorat traditionnel du régime qui vote pour le candidat sortant.

Ali Benflis a dénoncé la fraude. Il lui reste à préciser son accusation. Pour ceux qui ont refusé de «jouer», la fraude est d'abord et avant tout instituée par un régime qui verrouille l'espace public et médiatique pendant des années pour ne l'ouvrir qu'à quelques semaines des élections. Une fausse vie politique ne pouvant engendrer de vraies élections, c'est une évidence. Ali Benflis ne l'ignorait pas, il a fait le pari que la crise au sein du régime et le choc provoqué par la candidature d'un homme amoindri par la maladie lui ouvrait un boulevard. Il est réduit, une fois de plus, à jouer le «lièvre principal». La seule possibilité de bousculer les lignes était de convaincre les Algériens de ne pas bouder les urnes. Une véritable gageure pour ceux qui observent la constante abstentionniste des Algériens lors des élections.

Ali Benflis devait convaincre le parti des abstentionnistes, très largement majoritaire, que le vote en valait la peine. A l'évidence, c'est un échec. L'appel à la participation était d'ailleurs le seul point commun de Benflis avec Bouteflika et les autres candidats. Ces appels qui ont joué sur tous les registres, y compris sur celui de la «peur» et de la «menace étrangère», sont restés sans effet. Les Algériens boudent les urnes et envoient un message net au régime. Et il n'est pas difficile à décrypter : les Algériens n'accordent pas de crédit à «l'offre politique» qui existe actuellement. Ils ne croient pas que l'élection est, comme c'est le cas dans une démocratie, un mécanisme qui permet de sanctionner et de changer les gouvernants en fonction de leur bilan. Ils ont compris qu'il s'agit d'une formalité que le régime organise régulièrement et ils sont nombreux à ne plus y participer.

Les chiffres officiels, contestés, ne peuvent plus, sous peine d'invraisemblance, se permettre d'ignorer cette tendance structurelle. Mais les tenants d'un régime, dont le niveau d'impotence est devenu la vraie menace pour la stabilité du pays, sont-ils prêts ou aptes à faire la bonne lecture ? Le 17 avril n'a pas été une fête de la démocratie, personne n'y croyait. C'est une élection qui ne change rien au problème d'une Algérie dont le dynamisme et la créativité sont entravés par une gouvernance immobile assise sur une redistribution inégalitaire de la rente et, quand c'est nécessaire, sur la répression. Les problèmes sérieux du pays ne sont toujours pas traités et obèrent son avenir. Cet abstentionnisme structurel marque très clairement une perception générale que le vote ne sert qu'à valider le statuquo. C'est bien le message le plus fort même si les tenants du statuquo font les sourds pour ne pas l'entendre.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

FEUX ROUGES

Sur un mode persifleur, des journalistes «remercient» régulièrement Amar Saadani, secrétaire général du FLN, d'avoir grillé toutes les lignes rouges en s'attaquant ouvertement au chef du DRS. Sans qu'ils prennent nécessairement parti dans les batailles au sein du régime, ils n'étaient pas mécontents de pouvoir parler des questions du pouvoir et «d'aller dans les six mètres du régime» sans avoir besoin d'user de circonlocutions.

Certes, il serait illusoire de comptabiliser cette liberté de ton sur un progrès des libertés et de la démocratie. Elle n'est qu'un effet d'une crise du régime, en interne, sans poussée de la société. Elle peut être conjoncturelle. Pour le meilleur et souvent pour le pire, comme le montrent les dérives diffamatrices de médias TV «offshore», les médias servent de caisse de résonance de ce qui se passe dans les centres opaques du régime. La crise patente du régime et le contexte électoral ont permis une libération de la parole. Des thèmes essentiels comme les appels à une «transition» pour un changement «consensuel» du régime se sont imposés. La question du changement de régime et du danger d'une perpétuation du statuquo s'est fortement installée, créant, en hors champ de l'élection présidentielle, un début de vrai débat politique.

La presse y participe. Elle en est le principal relais. Les marges se sont étendues avec la crise au sommet et les lignes rouges sont devenues tellement floues qu'elles ne servent pas de «feu rouge» à l'expression. C'est un effet collatéral de la crise qui ne manque pas d'importance. Car c'est la presse qui va servir probablement de premier étalon de mesure de ce que sera le 4ème mandat. Le discours incantatoire et anxiogène développé par les partisans de Bouteflika durant la campagne électorale laisse entendre que les «libertés» que prennent les journalistes pourraient être rabotées ou remises en cause. Il faut pourtant observer que ce discours anxiogène a peut-être créé de l'inquiétude voire de la peur chez les Algériens, il ne les a pas incités à aller voter.

Le régime ne sort pas renforcé au lendemain du 17 avril. La crise est toujours là et la tentation sera forte de l'occulter en s'en prenant aux médias. Et ce sera une bataille d'arrière-garde. L'Algérie donne déjà aujourd'hui l'image d'être un pays piégé par un système très brejnévien, figé et rigide, alors qu'une bonne partie de sa jeunesse est branchée dans les réseaux sociaux. L'Internet a complètement bousculé une campagne électorale que les partisans du statuquo croyaient pépère. Et un verrouillage musclé des médias récalcitrants - pour qui l'on rallumerait les «feux rouges» - au profit des médias «amis» serait totalement contreproductif. L'Internet est devenu un acteur naissant en Algérie et il est appelé à grandir et à peser. Ce qui s'y passe met déjà à l'épreuve les médias traditionnels qui tout en étant tenus par les règles professionnelles ne peuvent se permettre des tabous qui sont ignorés sur les réseaux.

Le régime, c'est une évidence, ne résoudra pas sa crise en muselant les médias. Et encore moins en ignorant les appels convergents et pressants à tourner la page d'une gouvernance obsolète. Ceux qui sont au pouvoir feraient une lecture complètement erronée de la «formalité» électorale s'ils pensent résoudre les problèmes par un verrouillage encore plus grand.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

LA DAMNATION DU LIÈVRE

Un parti pour Ali Benflis ? L'idée, destinée sans doute à donner une «suite» pour ceux qui se sont mobilisés durant la campagne présidentielle, laisse sceptique. Taleb Ibrahimi a cru pouvoir le faire après l'élection de 1999, cela n'a pas débouché sur quelque chose de bien significatif... En réalité, le cas Benflis illustre parfaitement la capacité du régime à créer l'illusion d'une possibilité alors que tout fonctionne en circuit fermé.

Ali Benflis aura beau dénoncer la fraude, il aura contribué, une fois de plus, à donner un air de «compétitivité» dans un scrutin qui n'en comportait pas. On ne fera pas injure à Ali Benflis de le penser ignorant du fonctionnement du système. Mais sa décision d'entrer dans la compétition comporte une part de mystère. Car, l'expérience de 2004 était amplement suffisante pour démontrer qu'aucune garantie, formelle ou informelle, n'était de nature à aller contre un dispositif de reconduction déjà en place. La plus grande erreur d'Ali Benflis - à moins qu'il n'ait accepté dès le début d'être dans un jeu de rôle - est d'avoir pris l'engagement public d'être candidat à la présidence que Bouteflika soit de la partie ou non. C'était la seule chose qui intéressait le régime, l'assurance qu'Ali Benflis aille jusqu'au bout de l'opération. Il est, ainsi que l'on a noté ici (voir le Quotidien d'Oran du 4 mars dernier), le candidat du « service minimum», celui dont le pic d'importance s'arrête au moment de la fermeture des bureaux de vote.

Intentionnellement ou non, Mme Louisa Hanoune l'aura conforté dans cette posture en faisant campagne contre lui. La dirigeante du PT ne se battait pas pour son propre drapeau mais pour celui de Bouteflika, décrété synonyme de stabilité. Elle fait preuve d'une sportivité apparente face au score ridicule qu'elle a obtenu. Les attaques virulentes du camp présidentiel, qui ont culminé avec l'accusation de «terrorisme» lancée par le président devant un ministre étranger et avec des dénonciations diffamatoires sur les TV offshore, ont œuvré à créer l'illusion qu'il existe un enjeu. Il n'y en avait pas. La réédition, avec une timide reconnaissance de l'ampleur de l'abstention, du scénario de 2004 en 2014 était totalement prévisible. Le fameux «dispositif» de la reconduction était visible. Les signaux patents d'une crise grave au sein du régime n'ouvraient pas un boulevard.

Dans l'incapacité de trancher, les tenants du régime ont choisi, comme ils l'ont toujours fait, de ne rien toucher. Ali Benflis a-t-il un avenir politique ? Oui, sans doute, peut-être... En réalité, c'est une fausse question. Une élection présidentielle ne se joue pas dans les cinquante jours d'avant le scrutin. Dans une démocratie, la préparation de la prochaine présidentielle aurait commencé le 18 avril, avec des équipes, des programmes, des accès aux médias et la possibilité d'entrer «librement» en contact avec la population. En clair, la capacité de faire de la politique, de mobiliser et d'organiser. Si cette possibilité n'est pas arrachée - le régime ne la concèdera pas -, on est continuellement dans un jeu fermé et biaisé. C'est à ce niveau que l'on peut parler de l'anti-modèle Benflis.

Il ne s'agit pas de mettre en doute la sincérité de l'homme et sa volonté de changer. Par contre, on peut s'étonner qu'un homme du «sérail» n'ait pas fini par observer que les dés étaient pipés. Tant que le régime a encore la capacité de susciter des vocations de «lièvre» et de faire croire à certains que leur «moment est venu», il se donne les moyens de sauver les apparences. Le discours d'Ali Benflis était indéniablement démocratique avec une insistance méritoire sur les libertés. Mais sa participation «inconditionnelle», avec une impossibilité de dire «je cesse de jouer» quand les choses deviennent évidentes, n'aura pas servi la démocratie. Car dans cette élection les autres candidats étaient des comparses, tandis que Benflis servait d'alibi.

EDITORIAL

Par K. Selim

LE PRINTEMPS DES IMPORTATEURS

La lecture «victorieuse» des résultats de l'élection présidentielle par Amar Saadani n'est pas pour surprendre. Tout va bien, les Algériens ont «bien» voté. Et même mieux qu'en Occident où 51% est un «grand taux de participation». De la tchatche à en revendre même si les Algériens savent que la comparaison est très spécieuse. Sur le même mode triomphaliste, il clame que les Algériens ont empêché l'importation du «printemps arabe». On trouverait, en vain, ces importateurs de printemps arabe qui a fait fantasmer le camp présidentiel et les médias «offshore» qui le soutiennent. Mais on aura compris que cela fait partie du discours, souvent grotesque, qui essaie de présenter toutes les demandes démocratiques sous l'angle du complot ourdi.

On fabrique ainsi une fausse menace en insistant très lourdement sur les terribles années 90 pour décréter, après coup, qu'il ne «s'est rien passé» et que les Algériens n'ont pas entendu les «fauteurs de troubles». On peut constater qu'au vu du chiffre officiel de participation - très fortement mis en doute par divers observateurs et acteurs politiques - que la peur n'a pas fonctionné. Et elle n'a pas poussé les très nombreux Algériens à aller voter, ni à les dissuader d'adresser au régime un pacifique haussement d'épaules. Le discours de la peur ne fabrique pas de l'adhésion. Le régime, en entier, ne peut se prévaloir d'un soutien «fort» des Algériens, qui ne cherchent pas à « importer» un hypothétique printemps alors qu'ils ont une proclamation historique appelant à une république démocratique et sociale.

Ceux qui tentent au nom d'un super-patriotisme de complexer les Algériens qui veulent les libertés, les droits, la reddition de comptes de la part des gouvernants devraient faire quelques relectures des documents du mouvement national et de la révolution. Les Algériens n'importent pas, ils sont totalement dans leur histoire et font partie du monde. Même dans les périodes de reflux, d'autoritarisme exacerbé et de caporalisation généralisée des appareils politiques, beaucoup n'ont pas oublié que le combat d'hier visait aussi bien l'indépendance que la liberté. Et cette liberté, encore revendiquée, n'est pas une «invention», une «bid3a» et encore moins une importation.

La formalité électorale accomplie qui permet à M. Saadani de faire dans le triomphalisme ne signifie pas qu'ils y renonceront. La demande de citoyenneté qui ne fait pas partie de l'offre du régime restera. D'autant que les Algériens ont observé au cours de cette dernière campagne - comme d'ailleurs durant les législatives - l'émergence «politique» des forces de l'argent et dans des modalités, opaques, qui les éloignent encore plus de la République démocratique et sociale. Et de fait, le vrai printemps est celui des importateurs. Ils «importent» comme leur nom l'indique. Même les décisions économiques, en apparence marquées du sceau du patriotisme, les servent. De très nombreux experts ont noté que l'application générale du 51/49% aboutissait dans les faits à dissuader l'investissement en Algérie. Car on empêche la fabrication des produits en Algérie mais on n'interdit pas leur importation. Peu d'importateurs au monde sont aussi bien protégés. Le statuquo politique est soutenu également par ces logiques antiéconomiques qui affolent les experts, même les plus libéraux. On cherche à masquer les véritables menaces. Les libertés, qui ne sont pas des produits d'importation, ne sont pas une menace.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

UNE AUTORITÉ POUR UNE CASTE

Dissoudre l'Autorité palestinienne ? Mahmoud Abbas, qui sait pertinemment que les négociations ne mènent nulle part et que les accords d'Oslo ne font que créer des obligations sans contrepartie au non-Etat qu'est l'Autorité palestinienne, a laissé entendre, dans un entretien à un journal égyptien, qu'il pourrait se résoudre à le faire. Sans convaincre.

Ils sont nombreux les Palestiniens qui ont compris que l'Autorité palestinienne n'était pas une rampe de lancement pour l'Etat palestinien mais plus concrètement un alibi pour l'extension des colonies. Et ils savent que Mahmoud Abbas reste un velléitaire, attentif jusqu'à l'absurde aux remontrances de Washington qui, c'est un euphémisme, n'a rien d'un médiateur dans le conflit. Et la porte-parole du département d'Etat est venue rapidement rappeler à ceux qui profitent - et assurément ils sont une minorité - de l'Autorité palestinienne ce qu'ils auront à perdre dans le cas où celle-ci est dissoute. Message rapidement capté à Ramallah où Saeb Arekat, le «négociateur en chef», s'est empressé de dire «qu'aucun Palestinien ne parle d'une initiative de démanteler l'Autorité palestinienne». Selon lui, les «démarches israéliennes ont annulé toute la portée légale, politique, sécuritaire, économique et opérationnelle des prérogatives de l'Autorité palestinienne». De la litote.

Ce qui sera retenu est que l'idée à peine énoncée d'une dissolution est tout de suite démentie. On est bien dans cette réalité. L'Autorité n'est d'aucune utilité pour la majorité des Palestiniens, elle sert une minorité et surtout elle s'installe dans une démarche de négociation fictive où les services de sécurité palestiniens assurent «l'ordre» tandis que la colonisation se poursuit. Un terrible jeu de dupes où les dirigeants de Ramallah sont tenus en laisse par Washington. Les Israéliens sont pratiquement certains que les négociateurs du vent ne lâcheront pas cette «Autorité» qui leur octroie un statut qui ne débouche sur rien de concret pour les Palestiniens. Un ministre du Likoud a été sec : Mahmoud Abbas bluffe de nouveau.

Ramzy Baroud, journaliste et écrivain palestinien, relevait l'assurance ironique avec laquelle un vice-ministre des Affaires étrangères israélien, Ze'ev Elkin, a affirmé que la Cisjordanie est «l'endroit le plus stable du Moyen-Orient». Il constate à cet effet le rôle de supplétif assuré par l'Autorité palestinienne. Les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne sont en «coordination sécuritaire» avec Israël, ses officiers sont entraînés par les généraux américains et arabes. Il refait le constat, implacable, déjà établi par d'autres Palestiniens : la mission de l'Autorité palestinienne «n'est pas de libérer la Palestine mais d'assurer l'asservissement des Palestiniens pendant qu'Israël continue à s'occuper du projet colonial qu'il déploie depuis des décennies».

Voilà la réalité palestinienne aujourd'hui. L'Autorité palestinienne est depuis longtemps un élément du problème, elle n'est pas une solution. Mais c'est une Autorité tellement «nécessaire» pour le maintien de «l'ordre». Les Palestiniens ne tiennent pas compte des menaces de Mahmoud Abbas de la dissoudre. Cela fait partie du jeu minimum pour se donner un semblant de légitimité. L'Autorité palestinienne et les flux d'argent qui sont venus et qu'Israël bloque à sa guise souvent ont permis l'émergence d'une «classe politique palestinienne prédatrice contrôlant tout et corrompue», écrit Ramzy Baroud. Cette caste d'Oslo qui n'a pas vraiment besoin d'un Etat et qui se contente de le «négocier» sans fin est devenue une grande entrave à la libération.

EDITORIAL

Par M. Saadoune

QUAND LES CAMPS SOURIENT...

Un accord a été conclu, hier à Ghaza, entre le Fatah et le Hamas qui met fin à une cassure inter-palestinienne qui remonte à 2007. Un gouvernement d'union nationale sera mis en place dans les prochaines semaines. Et, c'est Ismaïl Haniyeh, le chef du gouvernement établi à Ghaza, qui a annoncé que le prochain exécutif sera «dirigé par le président Mahmoud Abbas». L'expérience a appris aux Palestiniens à ne pas donner le label «d'historique» à des événements qui peuvent être balayés par des manœuvres de tout genre. Et «l'unité palestinienne», précieuse car constituant dans la diversité des courants l'atout majeur de ce peuple opprimé, a été et sera, on n'en doutera pas, une cible centrale et permanente d'Israël et de ses soutiens occidentaux.

Certains diront que cette unité retrouvée se fait en raison d'une situation de faiblesse des deux grands mouvements palestiniens. Le Fatah, de Mahmoud Abbas, est englué dans des négociations sans perspectives où, à défaut de tirer définitivement le constat d'échec, il est condamné à une fuite en avant permanente. La confrontation avec le Hamas a été très largement voulue par les dirigeants palestiniens, à l'image du très controversé Mohamed Dahlane, plus homme de main des Américains que militant palestinien. Elle a été le cul-de-sac dans lequel les responsables palestiniens se sont enfermés. Le Hamas, de son côté, subit, depuis le rétablissement de la dictature en Egypte, le plus grand des encerclements. Ghaza, qu'il contrôle, étouffe littéralement, les militaires égyptiens s'étant attaqués aux tunnels qui étaient le véritable poumon économique.

Les deux parties semblent aller dans le sens de la réconciliation en raison de leurs propres faiblesses. Mais si le Hamas concède à Mahmoud Abbas une légitimité à diriger le gouvernement, il n'est pas certain que les dirigeants de Ramallah, qui savent que l'unité palestinienne est indésirable à Tel-Aviv comme à Washington, ne cèderont pas à des pressions pour empêcher sa traduction réelle. C'est bien cette extrême dépendance des dirigeants de l'Autorité palestinienne à l'égard de Washington, leur souci obsessionnel de ne pas déplaire aux dirigeants américains, qui empêche de dire que l'événement est «historique». Cela n'est qu'un petit pas dans la bonne direction. Et les Palestiniens qui sont sortis, spontanément, pour exprimer leur joie à Ghaza et ailleurs le montrent clairement.

Cette ébauche de réconciliation nationale a été attendue trop longtemps. Les dirigeants politiques ont trop tardé à aller vers ce qui était une évidence pour la majorité des Palestiniens : rétablir l'unité autour de la défense des droits nationaux. S'il est évident qu'une négociation sera nécessaire, à un moment ou un autre, il est non moins clair que la division entre les Palestiniens affaiblit considérablement leur capacité de traiter. Rétablir l'unité nationale est de ce fait un acte de résistance primordial. Ce n'est pas encore acquis. Ce n'est qu'un petit pas qui a été fait à Ghaza. Il faudra de la volonté et de la fermeté des deux grands mouvements pour tenir et le transformer en acquis politique. «Les grandes métropoles s'affligent quand un camp de réfugiés esquisse un sourire», disait Darwich. Hier, les camps de réfugiés souriaient. Les grandes métropoles doivent préparer la punition !

EDITORIAL

Par K. Selim

LE MOUVEMENT DANS LE STATUQUO A DÉJÀ EU LIEU

L'après-élection présidentielle ne peut, à moins d'un choix de répression totalement contreproductif, se traduire par un silence des rangs et à un rentrez chez vous il n'y a plus rien à voir. Un ministre qui a fait campagne pour Bouteflika - et qui n'est pas nécessairement mieux informé de ce qui va se décider - a pratiquement sommé les opposants de disparaître de la scène jusqu'en 2019. Même si l'on peut penser qu'un Ali Benflis tente, vainement, de créer pour lui-même un second tour impossible, le silence dans les rangs est impossible. A moins de placer très haut le curseur de la répression et avec des résultats qui peuvent être à l'opposé de ce qui est escompté.

Le statuquo a été formellement consacré par la présidentielle mais les débats sur la crise, la fuite en avant des politiques économiques et les risques d'un effondrement brutal du régime ne sont pas près d'être remisés au placard. Les images de la répression en Kabylie qui ont connu une diffusion virale ont montré à quel point le schéma classique fondé sur le contrôle de l'ENTV - et des TV offshore amies - est dépassé. Le jeune qui a pris les images et les a diffusées sur le Net a déjà vaincu la «force de frappe» de l'ENTV and co. Le monopole sur ces médias audiovisuels va être de plus en plus battu en brèche par la capacité de plus en plus grande des Algériens à prendre des images et à les diffuser instantanément. L'auteur de la vidéo a été placé sous contrôle judiciaire dans une tentative, anachronique, de remettre une Algérie, de plus en plus branchée et connectée, sur le vieux logiciel du régime.

Un confrère a noté, dans une boutade expressive, que le régime fonctionne au vieux Windows 95 alors qu'une bonne partie de la jeunesse est sur une autre dimension, en web 2.0. La mesure judiciaire prise à l'encontre du jeune auteur de la vidéo lui suscite, sans surprise, une grande vague de solidarité sur le Net. Des journalistes, qui n'apprécient pas particulièrement l'actuel secrétaire général du FLN, Amar Saadani, observent qu'il a causé - alors que ce n'était pas son but - des dommages collatéraux majeurs en cassant certains grands tabous du régime. Du coup, plus besoin de circonlocutions pour parler de ce qui fait le pouvoir, ni de ceux qui le font. Le dommage Saadani a mis publiquement une polémique politique de crise dans les six mètres du régime. Rien n'empêche plus que le débat, libre, se déroule également dans ces six mètres. Des journaux s'y installent dans ces six mètres, des personnalités politiques également.

On peut même constater - et cela mérite d'être relevé - que des anciens militaires n'hésitent pas à intervenir dans les médias et pas seulement, comme ce fut le cas du général Hocine Benhadid, sur le terrain politique. Même l'attentat terroriste de Tizi Ouzou a fait l'objet d'un décryptage critique sur les aspects opérationnels. La tentation de recréer le vide politique et d'interdire les débats est bien présente. Elle est très risquée. Le régime n'est pas en meilleure posture après le 17 avril même si Benyounès et Hanoune semblent le croire. Pour reprendre la formule de Hocine Aït Ahmed, le «mouvement dans le statuquo» a eu déjà lieu et les Algériens attendent plus. Toute tentative d'effacer ce mouvement sera coûteuse. Voire dramatique.

EDITORIAL

Par Saïd Djaafer

UNE «JUSTE ALGÉRIENNE» TRÈS SINGULIÈRE

Dans un pays où les témoignages, souvent tardifs et parcellaires, tentent de guérir d'une amnésie sur l'histoire plus ou moins entretenue pour des raisons politiques, c'est la sortie du livre «Juste Algérienne», aux éditions Barzakh, en juin 2013, qui a fait connaître Evelyne Safir Lavalette. Un livre singulier, mélange de poèmes et de prose, où le parcours non moins singulier de son auteure transparaît moins dans le récit des faits que dans les sensations qui s'y expriment. Evelyne Lavalette fait partie de ceux qui ont fait «Le choix de l'Algérie» pour reprendre le titre du livre de ses amis, Pierre et Claudine Chaulet, paru également en 2012 aux éditions Barzakh.

Evelyne Lavalette, native de 1927, fille d'Européens installés en Algérie depuis deux générations, fera, elle aussi, démentir l'implacable déterminisme social, ethnique ou «racial», en choisissant d'être du côté du plus faible. D'être du côté de ceux que l'ordre colonial a installés dans une altérité définitive et absolue. Des humains pas suffisamment humains. Cette décision «d'être l'autre» ne va pas de soi. Elle est par excellence l'expression d'une singularité où la conviction de ce qui est juste l'emporte sur toute autre considération que ce soit l'appartenance de classe ou l'origine. Et il n'est pas surprenant de retrouver Evelyne Lavalette sur une même trajectoire qu'un Pierre Chaulet, décédé le 5 octobre 2012, dans ces milieux progressistes chrétiens d'origine européenne, dont le cœur est trop grand pour s'aveugler sur l'oppression banalisée des «autres». Et choisir d'être l'autre, d'être «juste Algérienne» a un prix. Rupture familiale d'abord. Et, aussi, puisque l'on a choisi d'être «l'autre» de subir aussi le traitement que lui réserve l'ordre colonial : la torture, la prison et même des tentatives de liquidation de la part de la Main rouge.

Evelyne Lavalette est définitivement une moudjahida comme ses convictions le lui dictent. Elle est avec Benkhedda, Abane et Ben M'hidi, elle fait l'agent de liaison, transporte des documents... Elle fait la frappe. Elle s'occupe de l'appel à la grève des étudiants ou, encore, de la fameuse lettre d'Ahmed Zabana à ses parents. En novembre 1956, elle «tombe» à Oran. Elle reçoit le traitement réservé aux Arabes. Elle est torturée. Mais comme on ne «conçoit» pas qu'une femme «de souche européenne» choisisse d'être «l'autre» que l'on a tant déshumanisé, on cherche l'explication par les troubles mentaux. Après la torture, ce fut l'internement en asile psychiatrique. Les initiés connaissaient cette femme, qui répugnait à se mettre en avant, mais beaucoup d'Algériens n'ont commencé à la connaître qu'à la parution de son livre, préfacé avec passion par Ghania Mouffok. Elle était âgée de 86 ans.

Dans ce livre, un texte daté de 2012, intitulé «En guise de fin» et avec l'arrière-fond d'une décennie terrible, «elle» - c'est plus souvent elle que «je» qui apparaît - écrit : «Elle s'invente une société douce et fraternelle, moderne, organisée, qui se souviendrait de l'essence de l'appel du 1er novembre et de la plateforme de la Soummam, société qui avancerait au gré des paramètres du XXIème siècle. Et plus près, là, à son échelle, elle voudrait entendre ses pas dans une forêt de cèdres, marcher très loin, dans une vallée profonde et se chauffer doucement au soleil sur un plateau herbeux...». Paix à Evelyne Safir Lavalette, cette juste Algérienne. Cette grande Algérienne.

EDITORIAL

Par K.Selim

LA DÉMOCRATIE DE PRETORIA À ALGER

L'Afrique du Sud a célébré, hier, le 20ème anniversaire de sa première élection multiraciale, celle où s'est traduit, pour la première fois, le principe du «one man one vote». Personne ne doute que l'Afrique du Sud est une démocratie, les élections qui s'y déroulent ne sont pas contestées. Le vote a un sens. Cette démocratie de vingt ans, inaugurée par Nelson Mandela, a été marquée du souci, légitime, de réussir la transition, de pacifier les esprits, d'éviter la guerre civile. Cela s'est traduit par la fin du système politique de l'apartheid, l'affirmation du principe du «one man one vote», mais également par la persistance criante des discriminations économiques et sociales.

L'ANC, parti de la libération, a raté le tournant social. Et cela se manifeste au fil des ans par des ruptures qui peuvent, à terme, remettre en cause l'hégémonie de l'ANC. La démocratie sud-africaine permet au moins de le mesurer réellement. Des élections législatives auront lieu le 7 mai prochain et le taux d'abstention, qui pourrait être l'expression du mécontentement populaire à l'égard du parti au pouvoir depuis 20 ans, sera minutieusement analysé. Desmond Tutu, le très respecté archevêque, n'y est pas allé par quatre chemins. Le «cœur lourd», il a annoncé qu'il n'allait pas voter pour l'ANC, il a même appelé les électeurs noirs à ne pas servir « de bétail électoral». Tutu reproche à l'ANC d'avoir maintenu les choses en l'état avec une «société qui va se coucher le ventre creux». D'autres personnalités importantes de l'ANC, comme Ronnie Kasrils, ancien responsable de la branche armée de l'ANC, a appelé les Sud-Africains à «voter non ou nul».

L'aura de l'ANC reste forte mais elle s'effrite au fil des années. La démocratie avec ses corollaires - liberté d'expression, liberté de la presse, justice autonome - permet de le mesurer même si l'ANC a la haute main sur l'exécutif et le législatif. L'élite noire propulsée par l'ANC a été invitée au banquet des capitalistes blancs alors que les inégalités se sont creusées. Aujourd'hui, grâce à la démocratie politique, l'ANC est contesté. Sur sa gauche, par Julius Malema, expulsé de l'ANC, qui a lancé le parti au nom édifiant des Combattants de la libération économique (EFF). A sa droite, par les libéraux de l'Alliance démocratique (DA). Le «one man one vote» - réel et non fictif - permet d'entrevoir une remise en cause du «compromis» en place depuis 1994 qui donnait à l'ANC le pouvoir politique sans remise en cause sérieuse de l'ordre économique et social qui prévalait sous l'apartheid.

Ce processus en marche montre, une fois de plus, que les revendications de progrès social sont plus sérieusement assurées dans un système qui respecte les libertés que dans un système qui les nie ou les relègue au second plan au nom du «développement». Et on peut constater que si le «vote a du sens» en Afrique du Sud, cela tient fondamentalement au fait que les préalables de la démocratie sont assurées. Ces « préalables» - c'est un constat pas un jugement - ne sont pas réalisés en Algérie et c'est bien pour cela qu'on enregistre, en permanence, des contestations sur les taux réels de participation après chaque élection. En Afrique du Sud, où le poids de l'argent est très fort, la démocratie a vingt ans. Elle est encore jeune mais peut mûrir. En Algérie, elle n'a pas encore réalisé ses préalables. Elle n'est pas encore née.

EDITORIAL

Par K. Selim

LA QUESTION TÊTUE

Le laborieux et très spécifique processus électoral 2014 s'est terminé, hier, avec la cérémonie de prestation de serment de M. Abdelaziz Bouteflika. Péniblement. Pour beaucoup d'Algériens et sans doute pour le premier concerné. On aurait bien aimé que les sorties un tantinet arrogantes d'un ministre qui renvoie tout le monde à «dans cinq ans» comportent sérieusement l'idée qu'on a avancé quelque part. Malheureusement, la prestation d'hier nous a ramenés, une fois de plus, à la question têtue de la capacité du président à assumer réellement sa charge.

Le clivage qui s'est exprimé avant la campagne électorale reste entier entre ceux qui pensent que l'article 88 est de mise et ceux qui affirment que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Les choses étant ce qu'elles sont au sein du régime, on sait qu'à moins d'une détérioration grave de l'état de santé du président, il ne sera pas question d'article 88 et donc d'un empêchement. Le statuquo qui a prévalu durant la «trêve électorale» devrait se poursuivre, la formalité électorale n'étant pas un élément de dépassement des conflits et des divergences internes. Le régime peut affirmer que tout est en ordre, le débat médical continuera avec ses prolongements politiques. Il y a ceux qui persisteront à poser la question du «qui préside vraiment» le pays même après cette prestation de serment ou peut-être à cause d'elle. Et à moins d'un recours excessif à la répression, ce débat va persister avec le risque prévisible d'une exacerbation des conflits internes au moment de prise des décisions. Que ce soit pour la «gestion du personnel» pour utiliser un euphémisme ou pour prendre des décisions stratégiques dans le domaine de l'économie.

Le système algérien a constamment posé problème aux analystes pour délimiter le «pouvoir réel» du formel. Et contrairement à ceux qui ont une vision simpliste, la présidence est bien le seul lieu de pouvoir «formel» où il y a du «pouvoir réel». On sait que la présidence, l'armée, les services de renseignements sont les acteurs du pouvoir «réel». Mais aujourd'hui avec un système qui a dépassé les limites de la crise - et qui risque l'effondrement à tout moment pour reprendre Mouloud Hamrouche -, ces acteurs du pouvoir réel ne sont pas en osmose. On sait, depuis la célèbre sortie d'Amar Saadani contre le patron du DRS, que la «paix» ne règne pas dans le système. Et l'élection présidentielle avec son taux de participation bas, et contesté, n'est pas de nature à dépasser le conflit qui a débordé dans le domaine public.

Avec un président à la santé fragile, la présidence, acteur du pouvoir réel, est fragilisée. On sait que les institutions formelles ne servent que d'apparat et ne sont pas des lieux de pouvoir. Mais on peut se demander, désormais, si les lieux du «pouvoir réel» sont en mesure de continuer à faire fonctionner une machine qui coince de toute part alors que le pays fait face à des défis majeurs. La redistribution rentière inégalitaire couplée à de la répression à géométrie variable n'est déjà plus une réponse. Des réformes sérieuses et vitales doivent être engagées. La chose ne paraît, hélas, pas envisageable dans le cadre actuel. Et les images, pénibles, d'hier n'ont rien de rassurant. La crise est bien là. Les Algériens n'ont pas les instruments du changement pacifique. Les acteurs du régime ne disposent pas non plus des outils et d'une légitimité suffisante pour engager la réforme. Cela s'appelle l'impasse. Et beaucoup d'Algériens qui en font le constat aimeraient se tromper.

TABLE DES MATIERES

Remerciements

Dédicaces

INRODUCTION GENERALE …… 7

PARTIE 1 : CADRAGE THEORIQUE

CHAPITRE I : Réflexions sur l'analyse du discours

Introduction …….…….……..... 14

1. Le discours ……...…...…… 14

1-1.Discours et texte……...……. 15

1-2.Analyse du discours…….…….. 17

2. Cadre actuel des recherches sur l'Analyse du Discours……...……...……. 18

3. L'acte de parole ……..……. 23

3.1. La question de la conscience / inconscience dans l'acte de parole …….. 23

3.2. Les sujets de l'acte de parole ……. 26

3.3. Le processus de transformation et de transaction ……. 27

4. Le contrat de communication ……...…….…….....… 28

Conclusion ……..... 29

CHAPITRE II : La problématique de l'argumentation

Introduction ……...…….…… 31

1-Définitions spontanée de l'argumentation…….. 31

2-Définitions savantes de l'argumentation ……... 32

2-1.Considérations préliminaires ……...…….....… 32

2-2. Les études contemporaines de l'argumentation : de1945 à nos jours……..… 33

3-La Nouvelle Rhétorique de C. Perelman ……..…… 37

4. Le modèle justificatif de S. Toulmin ……..….. 41

5. Le modèle de Patrick Charaudeau ……... 43

6.Le schéma argumentatif ……. 44

6.1. Le schéma argumentatif de S. Toulmin ……..…… 44

6.2. Considérations à partir du schéma argumentatif de S. Toulmin …….. 47

7. La cellule argumentative ……..… 51

7.1. Les arguments…… 52
7.1.1. Arguments ad rem……..… 53
7.1.1.1. Arguments basée sur une opération de raisonnement ……... 53
7.1.1.1.1. Opération de raisonnement à partir de certains rapports
logiques et mathématiques ……..……. 53
7.1.1.1.2. Opération de raisonnement à partir des données du réel ……..…… 58
7.1.1.1.2.2. Arguments Fondés sur la succession ……...…… 59
7.1.1.2. Arguments basés une opération de construction …….. 59
7.1.1.2.1. L'exemple, l'indice ……..……. 61
7.1.1.2.2. Comparaison, métaphore, analogie, modèle ……. 61
7.1.1.3. Arguments basés sur une relecture évaluative du réel …….…… 65
7.2. Eléments de validation ……. 66
8. Argumentation, persuasion et manipulation ……. 69
Conclusion ……..……...……. 72

CHAPITRE III : La métaphore et l'ironie

Introduction …… 74
1. La métaphore : un procédé de persuasion ……..……. 74
1.1. La métaphore argumentative dans le discours journalistique …….. 76
1.2. Les catégories métaphoriques ……..…….. 77
2. Ironie ……...…… 80
2.1. Quelques définitions ……..…… 80
2.2.1. Objection ……..…… 85
2.2.2. Argumentation par l'absurde (ou par le ridicule, ou réduction à l'absurde) ……..86
2.2.3. Argument ad hominem ……..…… 86
2.3. Les moyens de l'ironie ……..…… 87
2.3.1. La litote …… 87
2.3.2. La prétérition …… 89
2.3.3. l'hyperbole ……..…… 89

2.3.4. Oxymore et paradoxe …… 90
Conclusion …… 91

CHAPITRE IV : Stratégies énonciatives

Introduction …… 93

1. Pourquoi s'intéresser aux indices d'énonciation? 93
2. Définitions …… 93
2.1. L'énonciation …… 93
2.2. Enoncé …… 94
2.3. Enonciateur / Coénonciateur…… 95
2.3.1. Position du sujet énonciateur…… 96
2.3.3. Le positionnement du sujet énonciateur par rapport à son dire …… 98
2. 3. 4. Le positionnement du sujet énonciateur par rapport à son propre statut …… 98
2.3.5. Le positionnement du sujet énonciateur par rapport au destinataire …… 99
3. La subjectivité énonciative …… 99
4. L'effacement énonciatif …… 100
5. Les déictiques …… 101
6. Modalisations adverbiales et anaphoriques …… 102
7. Les modalisateurs logiques …… 102
8. Les modalisateurs appréciatifs …… 103
9. Les modalisateurs pragmatiques …… 103
10. Le conditionnel …… 103
10. 1. Le conditionnel journalistique …… 103

10.2. Caractéristiques dans les études linguistiques …… 104
11. L'interrogation …… 105
11.1. La question dans la théorie des actes de langage …… 105
11.2. Définition de la question …… 107
11.2. Catégories de question …… 107
11.2.1. Les questions dialectiques …… 107

11.2. Les questions polémiques …… 108
12. La négation …… 108

12.1. La négation polémique ……..…… 108
12.2. La négation descriptive …… 109
12. 3. La notion de portée ……...….. 109
13. Le discours rapporté …… 112
13.1. Le discours direct ……..… 112
13.1.1. L'introduction du discours direct ……..... 112
13. 2. Le discours indirect ……. 115
13.3. Le discours indirect libre …….. 116
13.3.1. Spécificités ……..... 117
Conclusion ……..... 118

CHAPITRE V : Réflexions sur le discours journalistique

Introduction ……..…… 120
1. Le contrat de communication ……...… 120
1.1. Le cadre de contrainte ……..... 121
1.2. L'espace des stratégies ……... 122
2. Les modes d'organisation du discours journalistique ……...… 122
3. Espace public et opinion publique ……..... 123
4. Les médias et le pouvoir ……... 126
5. L'éditorial : un genre incomparable …….. 128
5.1. Définition ……... 128
5.2. Caractéristiques de l'éditorial …… 129
Conclusion …… 133

PARTIE 2 : CADRE PRATIQUE

CHAPITRE I : Méthodologie et outils d'analyse

1. Présentation du corpus……..……..136
1.1. Présentation des journaux ……..……..……..... ……...…136
1.1.1. Liberté……..……..136
1.1.2. Quotidien d'Oran ……..……137
1.2.1. Les éditoriaux……..……..137

1.2.1.1. L'éditorial du quotidien Liberté…… 137
1.2.2. L'éditorial du Quotidien d'Oran……. 138
2. Méthodologie et outil d'analyse …….. 138
2.1. Le logiciel TextObserver……..……138
2.2. Préparation de corpus ……..139
2.2.1. Préparation des textes……139
2.2.2.Balisage et importation dans TextObserver…… 140
3. Démarche d'analyse……... 141
3.1. L'analyse thématique ……..……141
3.1.1. Analyse factorielle des correspondances :……141
3.1.2. Analyse du vocabulaire (les occurrences des thèmes) :……143
3.2. Analyse des stratégies argumentatives…….……143
3.3. Analyse de la métaphore comme stratégie argumentative dans l'éditorial……..145
3.4. Analyse de l'ironie comme stratégie argumentative dans les éditoriaux ……145
3. 5. Analyse des stratégies énonciatives……..……146

CHAPITRE 2 : Analyse de l'argumentation dans les éditoriaux

Introduction…….149
1. Analyse thématique : Thèmes structurants les éditoriaux de notre corpus…….…150
1.1. Campagne…….....154
1.2. Ouverture……..……155
1.3. Quatrième mandat…….……156
1.4. Les pesonalités politiques……..159
1.4.1. Bouteflika……159
1.4.2. Benflis……..……..160
1.4.3. Sellal……..…….161
1.5. Pouvoir……..…….*162*
1.6. Système……..…….162
1.7. Régime……..……163
1.8. La fraude……..164
1.9. Statuquo et transition……..165

2. Analyse des stratégies argumentatives ……...……167

2.1. Analyse des éditoriaux dans la période pré-électorale…….167

2.1.1. Analyse argumentative des cellules du texte……168

2.1.2. Synthèse des analyses concernant le schéma argumentatif……. 171

2.1.3. Les types d'arguments et les éléments de validation……172

3. Syntèse des résultats……..240

3.1.Le schéma et les stratégies argumentatives……240

3.1.1. Le schéma argumentatif……...240

3.2. Les stratégies argumentatives :les arguments et les éléments de validation……..242

Les stratégies argumentatives dans les éditoriaux (période préélectorale)……..……243

Les stratégies argumentatives dans les éditoriaux (période postélectorale)……..……..245

CHAPITRE 3 : Analyse de la métaphore comme stratégie d'argumentation dans l'éditorial

Introduction…….……247

1. Métaphore liée au thème de l'ouverture…….....… 247

2. Métaphore liée aux personnalités politiques…….……..255

2.1. Analyse de la métaphore liée à « Bouteflika »…….255

2.2. Métaphore liée à Ali Benflis……259

3. Métaphore liée au thème de la fraude ……261

4. Métaphore liée à l'immobilisme ……265

CHAPITRE 04 : ANALYSE DE l'IRONIE comme stratégie d'argumentation dans l'éditorial

Analyse de l'ironie dans notre corpus…….274

Conclusion……..……..277

CHAPITRE 05 : ANALYSE DES STRATEGIES ENONCIATIVES

Introduction ……279
1.Expressions explicites de la subjectivité……..279
1.1.Le conditionnel journalistique ……280
1.2. Sources et discours rapporté……284
3.Effacement « total. »de la subjectivité ……285
3.1 Les déictiques ……285
Les déictiques spatio-temporels ……285
4-Effacement énonciatif ……290
4.1.Le pronom ON ……290
4.1.1.Le ON désignant le locuteur……291
4.1.2.Le ON inclusif désignant le locuteur et incluant le public……295
4.1.3.Le ON exclusif pouvant désigner un groupe exclusif……298
4.2.Le pronom NOUS…….. 300
5.Interogation……3
5.1.La question
rhétorique……305
6.-Tournures
impersonnelles……313
Conclusion générale ……317

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
Glossaire
ANNEXES
TABLE DES MATIÈRES

RESUME

Résumé :

Ce travail de recherche s'intéresse aux stratégies argumentatives énonciatives employées dans la presse écrite algérienne notamment dans les éditoriaux en étudiant le schéma argumentatif, les types d'arguments, les valeurs évoquées et le positionnement du sujet énonciateur face à son dire et à l'opinion publique. Nous nous proposons ainsi d'étudier des procédés persuasifs et manipulatoires dans l'éditorial qui constituent l'univers discursif de ce commentaire de presse.

Pour le mener à bien, nous avons constitué un corpus d'articles de presse publiés aux mois de Mars et Avril 2014 par deux quotidiens nationaux d'information, à savoir *Le Quotidien d'Oran et Liberté*. Pour donner une certaine homogénéité à ce corpus, nous avons retenu uniquement les articles qui portent sur les élections présidentielles 2014, ce genre éditorial a été retenu parce qu'il est le lieu propice à la mise en place des procédures argumentatives qui vise à faire adhérer le lecteur aux thèses qui lui sont présentées, une sorte de vitrine idéologique du journal, sa voix évaluative face aux événements.

Tout au long de ce travail, nous avons remarqué que les stratégies argumentatives employées dans ce genre sont de différents types, mais visent toutes le même objectif, celui de convaincre le lecteur. Dans cette optique, nous pouvons dire que « la métaphore», « l'ironie » ces moyens sémantico-rhétoriques de valorisation assurent la visée persuasive du discours éditorial, ils assurent aussi l'interaction entre l'émetteur et son public .Donc ils constituent des procédures typiques pour le commentaire de presse.

Nous avons aussi identifié les différents procédés mis en place par l'énonciateur pour établir une connivence avec son destinataire. L'éditorialiste se constitue comme sujet légitime de son discours.

Mots-clés : Presse écrite - Editorial – Stratégies argumentatives - Stratégies énonciatives – Métaphore - Ironie –Procédés énonciatifs

Abstract :

This research work focuses on the enunciative argumentative strategies used in the Algerian press, particularly in editorials, by studying the argumentative scheme, the types of arguments, the values evoked and the positioning of the enunciator subject in the face of his say and the public opinion. We thus propose to study persuasive and manipulative methods in the editorial which constitute the discursive universe of this press commentary.

To carry it out, we have compiled a corpus of press articles published in March and April 2014 by two national news dailies, namely « Le Quotidien d'Oran » and « Liberté ». To give a certain homogeneity to this corpus, we have retained only the articles that relate to the 2014 presidential elections, this editorial genre was chosen because it is the place conducive to the implementation of the argumentative procedures that aims to adhere the reader to the theses presented to him, a sort of ideological showcase of the newspaper, his evaluative voice in the face of events.

Throughout this work, we have noticed that the argumentative strategies employed in this genre are of different types, but all aim at the same goal ; that of convincing the reader. From this perspective, we can say that "metaphor", "irony" these semantico-rhetorical means of valorization ensure the persuasive aim of the editorial discourse, they also ensure the interaction between the issuer and its public. So, they constitute typical procedures for the press comment.

We have also identified the various processes put in place by the enunciator to establish a connivance with the recipient. The editorialist constitutes himself as the legitimate subject of his speech.

Key words : written press – Editorial – argumentative strategies – enonciative strategies – metaphor – irony – enonciatif processes

ملخص

يهتم هذا العمل البحثي بالاستراتيجيات التجادلية التبيانية المستعملة في الصحافة المكتوبة الجزائرية؛ وخاصة في الافتتاحيات، وذلك بدراسة المخطط التجادلي، والأنماط الجدلية، والقيم المثارة وتموقع الفاعل التبياني تجاه قوله والرأي العام. لقد اقترحنا دراسة الطرائق الإقناعية والتوظيفية في الافتتاحية والتي تشكل الفضاء الاستطرادي لهذا التعليق الصحفي.

ومن أجل التحكم فيه، اخترنا تشكيلة من المقالات الصحفية المنشورة في شهري مارس وأفريل من سنة 2014 في جريدتين إعلاميتين وطنيتين؛ هما "ليبرتي" و"لوكوتيديان دورون". ولإضفاء نوع من الانسجام على هذه التشكيلة، اخترنا فقط المقالات المتعلقة بالانتخابات الرئاسية 2014. لقد تم اختيار هذا النمط الافتتاحي باعتبار أنه الموضع المناسب لتثبيت الإجراءات الجدلية التي ترمي إلى إشراك القارئ في الآراء التي تعرض عليه. أي ما يشبه الواجهة الإيديولوجية للجريدة، أو صوتها التقييمي أمام الأحداث.

لقد لاحظنا على طول هذا العمل بأن الاستراتيجيات التجادلية المستعملة في هذا النمط لها أنواع مختلفة، ولكنها ترمي إلى هدف واحد؛ وهو إقناع القارئ. فمن هذه الزاوية، نستطيع القول بأن "التعبير المجازي" و"السخرية" وكل المعاني البلاغية التقييمية تضمن المبتغى الإقناعي للخطاب الافتتاحي، كما تضمن أيضا التفاعل بين المرسل وجمهوره. فهي تشكل، إذاً، الإجراءات النمطية للتعليق الصحفي.

لقد تعرفنا أيضاً على مختلف الطرائق الموضوعة من طرف المتحدث من أجل إنشاء تواطؤ مع متلقيه. فصاحب الافتتاحية يتأسس كفاعل شرعي لخطابه.

الكلمات المفتاحية: الصحافة المكتوبة – الافتتاحية – الإستراتيجيات التجادلية – الإستراتيجيات الإقناعية – التعبير المجازي – السخرية – الطرائق الإقناعية